69 908

REVUE

DE

SYNTHÈSE HISTORIQUE

REVUE

DE

SYNTHÈSE HISTORIQUE

DIRECTEUR : **HENRI BERR**

TOME PREMIER

JUILLET A DÉCEMBRE 1900

50988
30 | 9 | 01

PARIS

LIBRAIRIE LÉOPOLD CERF

12, RUE SAINTE-ANNE (I)

1900

D
1
R4
t. 1

SUR NOTRE PROGRAMME

Que la *Revue de Synthèse historique* réponde à un besoin, c'est ce que l'accueil fait à l'idée première de cette publication a paru démontrer. Il ne s'agit donc pas ici de développer un programme dont l'intérêt est sans doute évident : on voudrait plutôt répondre à quelques objections qu'on connaît ou qu'on pressent et donner sur un ou deux points d'une importance capitale des explications aussi précises que possible.

Notre programme est vaste, certains diront démesuré. — Il a semblé bon d'indiquer largement tout ce que pouvait embrasser une revue de synthèse historique. Parmi les germes vivants, il n'y en a jamais qu'un petit nombre qui croissent. Parmi les idées, il s'opère de même une sélection inévitable ; et il faut qu'un programme soit trop riche pour l'être assez. C'est par le développement de la *Revue* qu'on verra ce qui est destiné à prospérer et ce qui n'a point d'avenir. Rien ici de rigide, mais la souplesse même de la vie : il est possible que l'intérêt de telle partie du programme s'épuise à un moment donné, que tel genre d'articles fasse place à tel autre d'abord négligé.

Les études théoriques seront peut-être nombreuses au début : à moins de redites, c'est une veine qui ne saurait tarder à s'appauvrir. Et, d'ailleurs, il ne faut pas que le mot de *théorie* donne des inquiétudes : il n'appelle pas nécessairement, il n'appelle absolument pas ici des considérations vagues, trop générales, émises par des penseurs qui n'aient aucune pratique de l'histoire. On voudrait surtout avoir et on compte obtenir une série d'articles sur la méthode des diverses sciences historiques. Faire ressortir ce qu'il y a de propre et ce qu'il y a de commun à l'histoire politique, à l'his-

toire économique, à l'histoire des religions, à celles de la philosophie, des sciences, de la littérature et des arts ; recueillir les résultats de l'expérience, les réflexions d'esprits distingués qui se sont appliqués avec succès à telle ou telle partie de l'histoire ; amener les philosophes à préciser une section importante de la logique des sciences qui, même dans les meilleurs traités, est encore vague et imparfaite : cela n'est peut-être pas sans utilité. Il ne paraît pas qu'une science soit dans de meilleures conditions pour être abandonnée à la routine et à l'empirisme. Et si la théorie, en général, ne fait guère que consacrer la pratique, la préoccupation d'aboutir à la théorie peut faire accomplir à la pratique des progrès.

Plus que la partie théorique du programme, celle de psychologie historique semble destinée à s'enrichir peu à peu. Les articles, sur ce point, en appelleront d'autres. Aboutir en histoire à la psychologie, voilà qui est tout à fait nécessaire, mais qui est infiniment délicat. Cette *Revue*, en provoquant des travaux de ce genre, n'en veut pas dissimuler les difficultés : elle ne tient pas à encourager des fantaisies qui n'ont rien à voir avec la science. Elle voudrait amener à la synthèse les recherches solides d'érudition, non seulement en les rapprochant, mais en les approfondissant et en les unifiant ; elle souhaite donc d'obtenir des essais de psychologie historique — mais précis, et pour cela méthodiques et restreints.

C'est à dessein, par exemple, que le programme, pour la psychologie des peuples, annonce spécialement des études de psychologie provinciale. La Völkerpsychologie allemande est souvent vague : ces études ne peuvent être que vagues quand leur objet est trop vaste. On ne saurait aller en même temps au large et à fond. La Völkerkunde, la Kulturgeschichte, les revues de folk-lore et de traditions populaires, les annales des provinces, accumulent les documents et les renseignements. Il y a maintenant, dans beaucoup de nos Universités, des cours régionaux d'histoire, d'art, de littérature. Que des esprits capables de recueillir le détail et d'embrasser les ensembles s'attachent à des individualités historiques moins énormes, moins écrasantes, mieux définies parfois que les peuples : c'est une œuvre qui vaut d'être recommandée. Dans ce numéro même, une introduction éloquente convie les travailleurs à ces études, qui peuvent être abordées par des côtés différents, soit par la géographie, soit par l'histoire, mais qui tendent toujours, et qui aboutiront en définitive, à la psychologie.

Mais cette synthèse historique, cette psychologie où aspire la *Revue* nouvelle — qu'est-ce par rapport à la sociologie? Voilà surtout la question sur laquelle, pour contenter les esprits exigeants, il convient de s'expliquer. C'est la position scientifique de la *Revue* qu'il s'agit de préciser. Les indications qu'on va donner seront à dessein assez peu appuyées. Il ne faut pas, en effet, qu'on ait l'air d'apporter des solutions dès le début, alors qu'on se propose surtout de faire apparaître les problèmes, pour que tous ici travaillent à les résoudre peu à peu, méthodiquement.

Quelques considérations historiques ne seront d'ailleurs pas, on le verra, sans utilité.

Une période de l'évolution des études historiques en France a commencé aux environs de 1870 — il ne serait pas absolument juste de dire après les événements de 1870-71. La fondation de l'École des Hautes Études sous le ministère Duruy, la création de la *Revue Critique* (1866) montrent que la nécessité de transformer notre haut enseignement, de relever notre science, était apparue avant nos désastres. La conviction qui régna après la guerre, que la victoire de l'Allemagne était le triomphe de la science allemande, ne fit que donner plus d'ampleur à la réforme entreprise.

On trouve dans l'importante Introduction que M. Monod, en 1876, a écrite pour la *Revue Historique*, des renseignements sur l'état de l'histoire, en France, à cette époque. « On a, dit-il, compris le danger des généralisations prématurées, des vastes systèmes *a priori* qui ont la prétention de tout embrasser et de tout expliquer... *On a senti que l'histoire doit être l'objet d'une investigation lente et méthodique où l'on avance graduellement du particulier au général, du détail à l'ensemble ;* où l'on éclaircisse successivement tous les points obscurs afin d'avoir des tableaux complets et de pouvoir établir sur des groupes de faits bien constatés des idées générales susceptibles de preuve et de vérification » (pp. 33-34).

Or, si l'on considère la nature du travail historique dans ce dernier tiers de siècle, cet effort prudent, limité de parti-pris, cette préoccupation d'une « bonne méthode » à appliquer plutôt que de larges résultats à obtenir, on comprend mieux les progrès rapides de la sociologie, la popularité qu'elle a conquise. — Sans doute, les causes de ce succès sont multiples : la plus importante de toutes, c'est l'excellence de cette idée qu'il y a du social en his-

toire, que la solidarité sociale est un élément d'explication historique ; et une telle idée, d'ailleurs, avait trop de rapport avec les préoccupations pratiques du moment pour n'être pas en faveur aussitôt qu'elle fut mise en lumière. — Mais il semble que, pour bien des gens, la sociologie avait surtout le mérite de répondre au goût permanent des idées générales : elle réintroduisait de la philosophie dans l'histoire — et cela d'autant plus que les premiers sociologues étaient des spéculatifs qui renouvelaient à leur façon les tentatives vagues et contradictoires des philosophes allemands ou français de la fin du XVIIIe siècle et des débuts du XIXe. Ils tiraient d'une idée juste et féconde des conséquences arbitraires ou fantaisistes, tout comme de l'idée de race ou de l'idée de milieu — utilisables et fécondes, elles aussi — d'autres l'avaient fait antérieurement. De plus, ils absorbaient l'histoire entière dans la sociologie.

Or, sans vouloir nier l'intérêt qui peut s'attacher à certaines considérations et spéculations de philosophie sociale, nous croyons que la sociologie, pour se constituer, doit être, avant tout, une étude positive de ce qui est social dans l'histoire ; nous croyons qu'elle doit partir des données concrètes de l'histoire. Il nous semble que, parmi les sociologues français, le grand mérite de M. Durkheim et de son groupe, — mérite que ne sauraient méconnaître ceux-là mêmes qui contestent telle idée générale du fondateur de l'*Année Sociologique*, — c'est d'avoir appliqué une méthode précise, expérimentale, comparative, aux faits concrets de l'histoire. Il est possible qu'il y ait à tirer des indications utiles d'une étude — fondée sur les faits, mais plus abstraite — des formes d'association : mais étudier les faits économiques, religieux, moraux, juridiques, politiques, de ce point de vue concret et comparatif, voilà qui est d'une utilité manifeste.

Il y aura donc dans cette *Revue* une part de sociologie positive ; et cette part devait revenir, puisqu'ils ont bien voulu s'en charger, à des collaborateurs de l'*Année Sociologique*. Il pourra y avoir à d'autres places des interventions variées, des discussions (et on les souhaite) sur la philosophie sociale, sur les conceptions de la sociologie : mais ce qu'on trouvera dans la partie des *revues générales*, c'est le résultat des recherches positives et des méthodiques analyses de l'*Année Sociologique*.

Si légitime et si importante que soit la sociologie, épuise-t-elle

toute l'histoire ? Nous ne le croyons pas. Mais, quelles que soient nos convictions, on reconnaîtra qu'il y a là, tout au moins, un problème. La sociologie est l'étude de ce qui est social dans l'histoire : mais tout y est-il social ? Le rôle des individus, le rôle des grandes individualités historiques, dont la sociologie comparative n'a pas à tenir compte, — si faible qu'on le suppose, — est-il absolument négligeable ?

Il y a un premier degré des études historiques, qui est l'érudition brute, où les faits sont soumis à la critique. Les faits éprouvés, matière première de l'histoire, peuvent être ensuite traités de deux façons, soit qu'on les groupe par rapport à certaines unités — grands hommes, peuples, époques, institutions — en séries, pour ainsi dire, individuelles ; soit qu'on les compare, pour connaître ce qui partout dans l'histoire est semblable, pour découvrir le général dans la succession des événements particuliers, dans la diversité des individus et des peuples. Il est nécessaire — et cela peut sembler plus scientifique — que l'historien étudie ce qui se retrouve, étant éminemment social, partout et toujours ; qu'il cherche les étapes — s'il en est — qui se reproduisent partout et toujours dans l'évolution des sociétés. Mais il n'est pas moins nécessaire peut-être que l'historien s'attache dans une certaine mesure aux particularités individuelles qui différencient l'histoire et par lesquelles s'expliquent les transformations même les plus générales des sociétés. Et plus on étudie des formes élevées de sociétés, plus peut-être — au moins jusqu'à un certain degré de développement — l'importance de ce qui est individuel croît en raison même du progrès des sociétés. Il est curieux de constater que, si déjà la sociologie religieuse est aux prises avec des difficultés incontestables, on n'a guère essayé jusqu'ici de constituer la sociologie philosophique. Ce n'est pas, à vrai dire, que l'évolution de la philosophie échappe à toute action sociale ; mais c'est, sans doute, que l'histoire des idées dépend des individualités pour une large part, et peut-être aussi a des caractères spéciaux qui la rendent peu accessible au pur sociologue.

Il semble donc que l'œuvre historique puisse être attaquée de façons diverses. C'est rendre un réel service au sociologue — comme d'ailleurs à l'anthropologiste ou à l'ethnographe — que de l'inviter à préciser, à restreindre sa tâche, au lieu de lui permettre d'aborder tout et de résoudre les problèmes, grands et petits, de

l'histoire de son point de vue personnel. La synthèse historique n'est pas pour brouiller ce qui commençait à être démêlé, mais pour amener, tout ensemble, les diverses équipes à mieux accomplir chacune leur tâche propre et à mieux s'entr'aider en concevant plus nettement l'œuvre commune.

Et il semble aussi que les tâches diverses qu'unifie la synthèse historique doivent aboutir, en fin de compte, à la psychologie. L'étude comparative des sociétés doit aboutir à la psychologie sociale, à la connaissance des besoins fonciers auxquels répondent les institutions et de leurs manifestations changeantes. L'étude des séries historiques, doit aboutir à la psychologie des grands hommes d'action et de pensée, des individualités ethniques, des moments critiques de l'histoire. Et c'est une question de psychologie, importante et délicate, à élucider que celle du rôle joué dans l'histoire par l'élément intellectuel.

De l'ensemble de ces études, de l'élaboration de cette psychologie historique, dépend non seulement l'intelligence du passé, mais la direction de l'avenir. On a dit avec raison que le biologiste néglige les particularités de chaque organisme individuel. On n'en saurait dire autant du médecin. Il faut à celui-ci la connaissance et du général et du particulier — ou mieux de l'individuel. Et il en est de même du politique idéal : or le politique idéal, c'est l'historien parfait.

Certaines indications de ces pages auraient besoin d'être ou complétées par des preuves ou atténuées par des réserves. Encore une fois, tout ceci est, non posé en principe, mais proposé à la discussion. Les amis de cette *Revue* y feront, avec le temps, apparaître la vérité. — Elle n'aura, d'ailleurs, pour adversaires irréductibles que ceux que le mot seul de synthèse effarouche ou irrite. Il y a des esprits, d'une valeur indéniable, qui ne conçoivent la science que sous forme de recherches menues, et qui, le détail étant infini, n'avancent dans ces recherches que pour voir reculer le but. Ils prennent en pitié les imprudents qui veulent dépasser l'horizon étroit de ce qu'ils ont étudié personnellement et qui aspirent à se donner une vue d'ensemble, fût-ce sur un domaine encore limité. Ils estiment que, de temps à autre, l'esprit humain est pris de fringales de synthèse qui compromettent le travail patient d'analyse. Tous les trente ou quarante ans, disent-ils,

l'humanité pensante s'abandonne à une folie passagère qu'elle prend pour une activité normale.

Si ce besoin se manifeste régulièrement, c'est, sans doute, qu'il est foncier dans notre nature. La poussière des faits n'est rien. Il n'y a de science, selon la vieille formule, que du général. Des pages profondes montreront ici que l'analyse et la synthèse sont logiquement inséparables. En fait, l'une ou l'autre domine. On généralise prématurément : de là des réactions d'analyse. On se perd dans l'analyse : de là des réactions de synthèse. Les retours de synthèse ont l'avantage de rappeler le savant à la conscience de son rôle. Si la science n'était que la satisfaction d'une curiosité de reportage rétrospectif, elle serait singulièrement vaine Le collectionneur de faits n'est pas plus estimable que le collectionneur de timbres-poste ou de coquillages. La synthèse est utile, même moralement, en faisant concevoir la dignité de la science.

Et peut-être à chaque fois que se renouvelle cet effort de synthèse, se produit-il dans de meilleures conditions : il est tout ensemble plus légitime et plus prudent. Au lieu de suppléer l'analyse, il ne fait que compléter l'analyse [1]. — Ici, l'organisation des *revues générales* d'histoire concrète, les noms des auteurs de ces revues suffiraient à montrer sur quelle base solide s'appuyera désormais l'étage supérieur de synthèse. Établir où en est le travail, ce qui est fait, mais aussi, mais surtout ce qui est à faire, ce n'est pas clore prématurément la recherche, c'est la régler, c'est obtenir une meilleure répartition des efforts. Si l'on souhaite que l'esprit de synthèse descende de plus en plus dans l'analyse pour la rendre plus efficace, plus consciente, plus joyeuse, on veut que la précision, que la rigueur des travaux analytiques subsiste dans les essais de synthèse.

Que personne ne craigne un retour de la philosophie de l'histoire, c'est-à-dire — car le mot, en lui-même, n'a rien de mauvais — de l'*a priori*, de la métaphysique, des nuées en théorie et, par suite, des utopies en pratique. Il serait fâcheux de confondre avec

1. Je citerai encore l'*Introduction* de la *Revue Historique*. Nous sommes, disait M. Monod en 1876, dans une période « de préparation, d'élaboration des matériaux qui serviront plus tard à construire des édifices historiques plus vastes... *Les esprits généralisateurs*, les artistes (?), *viendront à leur tour mais animés de réserve et de prudence*, ne se servant que de matériaux éprouvés et authentiques, et laissant volontairement inachevées les parties de l'édifice que la science ne peut retrouver et dont l'imagination seule peut deviner vaguement les formes probables » (pp. 34-35).

les généralités issues de la fantaisie ou du raisonnement les généralisations fondées sur le savoir acquis. C'est de la science qu'on veut faire ici, de la science vraie, et de la science pleine. Nul n'entrera ici, pourrait-on dire, s'il n'est muni de la bonne méthode.

Au surplus, il ne faut pas trop promettre. Il y aura dans cette entreprise, comme dans toute œuvre humaine, de l'inégalité, des défaillances. Au début surtout, on assistera peut-être à des tâtonnements. Ceux qui approuvent le dessein seront indulgents pour l'essai. Il dépend, d'ailleurs, de quiconque croit la tentative opportune de la faire aboutir pour sa part, en apportant sa bonne volonté, des indications, des objections dont on profitera. Ce sera ici un laboratoire de science, où, s'il se produit des erreurs, on travaillera en commun à les réparer. Cette *Revue* est ouverte à tous ceux que son objet intéresse. Et l'idée d'où elle procède est bien propre à unir les efforts : c'est qu'il y a, dans les sciences humaines, une tâche urgente et une bonne tâche à accomplir qui, par delà les hommes de science, doit servir l'humanité.

HISTOIRE ET SYNTHÈSE

C'est une sorte d'axiome, depuis une cinquantaine d'années, qu'en histoire il faut débuter par l'analyse, et n'aborder la synthèse que quand l'analyse a terminé son œuvre. Les plus illustres écrivains nous ont inculqué cette doctrine. « Aussi longtemps, disait Renan, que toutes les parties de la science ne seront pas élucidées par des monographies spéciales, les travaux généraux seront prématurés. » Et Fustel de Coulanges : « Il faut toute une vie d'analyse pour une heure de synthèse. »

Si l'on devait prendre ces paroles à la lettre, l'idée de fonder une revue consacrée spécialement à la synthèse historique devrait être écartée *a priori*, comme fausse et funeste ; car l'analyse ne sera jamais achevée. Mais est-il certain qu'on doive voir dans ce langage, non seulement un avertissement pratique particulièrement opportun à certaines époques, mais encore l'expression d'un véritable principe, nécessaire et absolu?

La forme même de l'aphorisme, les termes dont il se compose, en trahissent l'origine. Il procède de notre philosophie du XVIIIe siècle, laquelle s'appuyait elle-même sur Locke et sur Bacon.

C'est Bacon qui, distinguant radicalement les faits et les lois, et condamnant l'hypothèse dans la recherche de ces dernières, prescrit de dresser d'abord des tables complètes de faits, avant de chercher les lois qui s'en dégagent. Puis se forma une philosophie dite empirisme, qui conçut les données de l'expérience, les faits proprement dits, comme des entités isolées les unes des autres, et ne vit dans le groupement de ces faits sous les idées générales qu'un rapprochement tout extérieur et mécanique, sans aucune raison intelligible, sans autre fondement que l'ordre même suivant lequel les choses nous sont données. Cette philosophie posait les faits

d'abord, les rapports ensuite, et assimilait ceux-ci à des liens que, du dehors, on ajouterait aux faits, pour en former des ensembles stables, conformes aux besoins de notre esprit.

De là l'idée moderne de synthèse, comme liaison établie après coup entre des éléments, donnés comme des atomes impénétrables les uns aux autres. De là la maxime suivant laquelle la synthèse n'est légitime que quand l'analyse est terminée. Toute anticipation de l'esprit est nécessairement téméraire, si nous n'avons aucune raison de supposer qu'il y ait de l'ordre et de la logique dans les choses. La seule induction qui soit alors permise, c'est celle que l'on nomme induction par énumération complète.

Cependant les sciences physiques, en se développant, ne tardaient pas à entrer dans une voie tout autre que celle que leur avait tracée Bacon. Loin de s'en tenir d'abord à l'observation, pour n'aborder qu'ensuite la recherche des lois en allant exclusivement du particulier au général, elles ont procédé de l'universel et du général au particulier, des grandes lois aux lois de détail, en ayant soin seulement de n'admettre jamais le général qu'à titre d'hypothèse. C'est en suivant de plus en plus consciemment cette méthode hypothético-déductive, que la science a pris définitivement son essor.

La philosophie, dans le même temps, a de même réhabilité les concepts et les axiomes généraux. L'empirisme lui-même a, on peut le dire, avoué son insuffisance par la bouche de son plus habile représentant : John Stuart Mill. Ce philosophe est amené à reconnaître que, dans le plus simple jugement, il y a autre chose que l'association mécanique de deux termes conçus comme étrangers l'un à l'autre. Quand je dis : *je vois cette table*, j'entends dire que quiconque se trouverait placé dans les mêmes conditions que moi aurait la même perception; par conséquent, je pose un groupe d'éléments liés intrinsèquement les uns aux autres ; je conçois une synthèse, en même temps qu'une analyse. Dans le moindre jugement, un concept est impliqué, en même temps que des sensations. Partant de cette remarque, Mill estime que de nos jugements particuliers nous sommes en mesure de former un principe très général, qu'on peut appeler le principe de l'uniformité du cours de la nature, en vertu duquel tout phénomène est présumé dépendre d'une loi, faire partie d'un tout naturel. C'est pourquoi, pour passer du fait à la loi, il ne nous est nullement nécessaire d'épuiser la

connaissance analytique des cas où le fait a lieu. On peut concevoir, dit Mill, que, dans certains cas, la considération d'un seul exemple suffise à établir une proposition universelle.

La doctrine qui assimilerait l'analyse et la synthèse à deux marches en sens inverse, telles que l'on ne pût commencer utilement la seconde que quand on aurait atteint le terme de la première, est donc une doctrine factice. Dans la réalité les deux opérations sont solidaires et inséparables. Il n'y a d'analyse intelligente et instructive, que celle qui est dirigée par une vue d'ensemble ; et il n'y a d'idée substantielle et féconde que celle que l'esprit a tirée des entrailles des faits. Les conditions qu'ont supposées les empiristes n'existent pas. Ce qui est donné à la pensée, ce ne sont pas des matériaux isolés, qu'elle aurait pour tâche d'assembler en y ajoutant un ciment extérieur. La pensée humaine, dès qu'elle s'exerce, voit les choses comme des parties formant des touts et comme des touts divisibles en parties. Penser, c'est précisément considérer le multiple par rapport à l'un et l'un par rapport au multiple. Et le progrès de la pensée, c'est la connaissance de plus en plus distincte du rapport qui existe, dans les choses, entre l'un et le multiple, entre l'identique et le divers.

Il ne se peut donc pas qu'en histoire, non plus que dans une science quelconque, la juste méthode consiste à épuiser l'analyse ou détermination du multiple, avant d'aborder la synthèse. Là comme partout les deux opérations se supposent réciproquement.

Et d'abord l'objet que l'on se propose est nécessairement de dégager, de la masse des documents, certaines classes de faits que l'on juge plus spécialement dignes de vivre dans la mémoire des hommes. Il faut donc que l'idée de ces classes soit définie, et qu'elle soit constamment présente à la pensée pendant la recherche.

Dans cette recherche elle-même, il faut aller du facile au difficile, de ce qui est près de nous à ce qui en est loin. Or, ce qui nous est le plus accessible, ce sont les grands faits, les faits généraux, ceux où un partisan intransigeant de l'individuel et du concret ne voudrait voir que des fictions synthétiques. « Le général, en histoire, dit M. Lavisse, est plus certain que le particulier, quelque paradoxale que cette assertion puisse paraître. Il est plus facile de ne pas se tromper sur tout un pays que sur un seul personnage.

La vue, qui se perd dans les broussailles, embrasse les ensembles; les horizons les plus vastes sont les plus nets. »

Et ces grands faits, les premiers et les plus sûrement connus, sont nos guides nécessaires pour déterminer les petits. Car n'est-ce pas une maxime courante, que, pour comprendre un homme, un événement, il faut le replacer dans son temps, dans son milieu? Qu'est-ce à dire, sinon que le détail ne se connaît que par l'ensemble, de même que l'ensemble ne nous est donné que dans la multitude des détails?

Puis, malgré l'amusante boutade de Carlyle, déclarant qu'il éprouve un plaisir particulier à pouvoir dire: Jean-sans-Terre a mis son pied là, *John Lackland was there*, il est certain qu'on n'entreprend de travaux historiques que pour rechercher, non seulement des faits, mais des relations causales entre les faits; et ces relations ne peuvent être obtenues sans faire appel à mainte connaissance psychologique, historique, sociologique, d'un caractère général et synthétique. L'affirmation d'une relation causale quelconque implique le sentiment ou la connaissance d'une ou de plusieurs lois naturell

Enfin c'est un besoin très vif et très légitime chez l'historien, que de se rendre compte et d'informer son lecteur de la signification et de la portée des résultats qu'il a obtenus. C'est à cette œuvre de condensation et de simplification compréhensive que se reconnaissent les esprits vigoureux, ceux qui savent transmuter les faits en idées sans rien laisser perdre de leur substance. C'est ce travail qui est vraiment la prise de possession des documents historiques par l'intelligence humaine, comme la réduction des phénomènes physiques en formules mathématiques est la prise de possession de la matière. Et les vues générales que nous donnent ainsi les esprits philosophiques ne sont pas seulement la sécularisation des résultats déjà obtenus par la recherche scientifique; elles fournissent, pour les recherches ultérieures, un point de départ et des directions. Toute grande œuvre historique a pour objet de discuter, de soutenir ou de combattre une théorie.

Et ainsi l'histoire proprement dite, sans parler de la sociologie naissante et de la philosophie de l'histoire qui attend encore l'établissement de ses titres de légitimité, ne peut se passer de ce qu'on appelle, improprement d'ailleurs, la synthèse, jointe à l'analyse. Il lui faut des concepts, des vues générales, des idées direc-

trices, la σύνοψις que Platon considérait comme complémentaire de la διαίρεσις. Elle n'isole pas, d'abord, des éléments, pour les réunir ensuite. Mais elle cherche à comprendre, dans leur solidarité, l'unité et la multiplicité inhérente aux manifestations de l'activité humaine.

Si telle est, en théorie, la condition de la recherche historique, il ne s'ensuit pas que, dans la pratique, la division et la graduation du travail n'aient leur place ici comme dans toute œuvre humaine ; et ainsi l'on conçoit que, tandis que, parmi les savants, les uns s'appliquent principalement à la découverte des faits et voient surtout dans les idées des instruments de recherche analytique, les autres s'attachent plus spécialement à dégager les vues générales que comportent les connaissances acquises. Cette dernière entreprise ne deviendrait illégitime et dangereuse que si elle se dirigeait d'après des principes abstraits, au lieu de s'appuyer constamment sur la science concrète et vivante. Bien entendue, chacune des deux études se concilie sans peine avec l'autre et lui rend service :

Alterius sic
Altera poscit opem res, et conjurat amice.

Émile Boutroux.

INTRODUCTION A L'ÉTUDE
DES RÉGIONS ET PAYS DE FRANCE

Les géographes se sont demandé souvent s'il y a des régions naturelles en France et quelles sont ces régions? Oui, il y a en France comme partout des régions naturelles, répondrai-je hardiment. Quelles sont ces régions? Cette seconde question est beaucoup plus difficile que la première, et je ne prétends pas la résoudre entièrement aujourd'hui, en quelques pages. Mon ambition présente se borne à en signaler l'importance et l'intérêt.

La division du travail scientifique est devenue depuis longtemps une nécessité. Il n'y a plus d'hommes universels. Pour m'en tenir aux sciences dont le géographe est l'habituel client, ce sont des savants distincts qui s'occupent de géologie, de géographie physique générale, de météorologie, de botanique, de zoologie; il y a des spécialistes pour chaque branche de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, pour chaque sorte de moyens de transport et de travaux publics; il y a des ethnographes, des démographes, des folkloristes; il y a des historiens qui se classent eux-mêmes d'après l'époque qu'ils étudient de préférence; il y a des sociologues et des philologues; d'autres ont pour département telle ou telle période de la religion, de la philosophie, du droit, de la littérature, des beaux-arts. Chacun de ces travailleurs opère dans sa partie et se tient au courant de ce qui s'y passe, mais se préoccupe assez peu de ses confrères d'autres catégories. Que dire si j'essayais de passer en revue la science entière en tous ses compartiments? Elle tend à devenir de plus en plus une encyclopédie énorme, fragmentaire et décousue, dont la table des matières renvoie, non aux chapitres d'un livre, mais à de gros fascicules particuliers et isolés.

A cette complication d'ordre logique s'en joint, pour nous autres géographes, une seconde qu'on pourrait appeler « topographique ». Une foule d'enquêteurs, érudits de province pour la plupart, se cantonnent dans des recherches purement locales. Les résultats de leurs labeurs sont dispersés de tous côtés, tantôt en rares plaquettes, tantôt dans des revues et des collections peu accessibles ou peu connues. Plus encore que les spécialistes proprement dits, ces savants (ils ne seront jamais trop nombreux), qui n'aiment guère à perdre de vue le clocher natal, s'ignorent les uns les autres. Chose plus grave, nous les ignorons souvent nous-mêmes.

Ainsi, dans le cours de ce siècle, l'analyse a été poussée en tous sens. Ne serait-il pas utile de procéder à quelques synthèses? Assurément la science, comme l'univers, est en perpétuel devenir; elle ne sera jamais fixée et sa complexité ne cessera de s'accroître. D'autre part le champ des études locales est illimité et ne nous a livré encore qu'une faible partie des renseignements précieux qu'il est possible d'y récolter. Toutefois le double travail accompli depuis la rénovation romantique et principalement depuis une vingtaine d'années, paraît aujourd'hui assez avancé pour qu'il devienne moins hasardeux que par le passé de mettre en œuvre tant de matériaux déjà accumulés. Ne serait-il pas séduisant d'édifier en quelque sorte un temple de la France et de ses régions? Aucun monument ne serait plus attrayant ni plus instructif.

C'est ici surtout qu'une synthèse méthodique serait rigoureusement indispensable. Une région, en effet, n'est pas une portion quelconque du territoire national; c'est une division naturelle, c'est-à-dire qu'elle a sa physionomie propre, son tempérament, son caractère. Elle est inséparable des habitants dont elle a été le berceau d'origine ou d'adoption. Il est impossible de les comprendre eux-mêmes sans les rattacher à leur petite patrie. Leur histoire, leur développement économique, social, intellectuel, moral même, fait partie intégrante de leur région et leur région a reçu d'eux une empreinte particulière. Une région enfin, avec tout ce qu'elle contient est une chose vivante et presque une personne. On dirait qu'elle a une âme.

Décrire la France en ses régions naturelles c'est donc combiner des données éparses et très diverses : — les unes fournies par l'étude de la nature : géologie, relief, climat, hydrographie, flore et

faune; — les autres d'ordre économique : productions agricoles et industrielles, courants commerciaux et voies de communication; — d'autres empruntées à l'histoire : stations préhistoriques, groupements gallo-romains, divisions ecclésiastiques, états féodaux, circonscriptions administratives de la Monarchie et de la Révolution, parlements, universités, etc.; — d'autres enfin qu'on peut grouper sous le titre de données sociales : langue, race, institutions, usages, lois, traditions, littérature, art, croyances, hommes remarquables.

Mais qu'on nous comprenne bien, il ne s'agit pas de résumer les livres spéciaux auxquels on aura emprunté tant de notions disparates; il ne s'agit pas davantage de cataloguer ces documents. Il faudrait les trier, y choisir l'essentiel, en tirer des exemples, afin de mettre en lumière les caractères originaux de la région. Il faudrait montrer comment la nature y a influé sur l'homme, comment l'homme y a réagi sur la nature par son intelligence et par son travail, démêler les actions combinées de l'histoire générale et des événements locaux, des relations économiques, de l'éducation et de la culture. En un mot, de tous ces traits choisis avec soin, exactement vérifiés, harmonieusement fondus, il faudrait composer un portrait.

Ici se présente une difficulté. Pour peindre un tableau de ce genre il ne suffit pas d'un savoir livresque bien informé, ni d'une critique réfléchie et judicieuse, ni d'un certain talent de composition et de style; il est nécessaire de connaître à fond la région que l'on veut décrire; de la connaître pour y avoir vécu et flâné, pour l'avoir parcourue doucement à pied; pour s'y être mêlé intimement à la vie de ses habitants. Ce n'est pas tout encore. Le grand secret, c'est de l'aimer. Aimer c'est comprendre. L'idéal serait qu'on y fût né, qu'on en eût sucé le lait. Rien ne vaut les impressions d'enfance, les plus nets et les plus durables des souvenirs. Nous voici donc amenés à désirer des spécialistes après avoir pensé les remplacer, mais des spécialistes en synthèse, pour la synthèse de chaque région. Serait-il possible de recruter de ces maîtres-ouvriers synthétistes, de s'entendre avec eux pour une œuvre d'ensemble et de longue haleine, telle que la description méthodique de la France? Je le croirais volontiers.

Resterait à résoudre la question capitale, celle des régions naturelles. On pense tout d'abord aux vieilles provinces. Elles corres-

pondent certainement, en effet, dans une partie de leur ensemble, à des régions ou plutôt à des zones naturelles. Mais elles ont été surtout, elles sont l'œuvre des hommes ; ce sont par excellence des divisions historiques. Elles se sont formées lentement au moyen âge par des conquêtes, des héritages, des mariages féodaux ; elles se sont complétées dans les temps modernes par les annexions habiles de la royauté ; elles sont d'ordre composite. Suivons, par exemple, l'histoire territoriale du Languedoc.

Dans l'antiquité, le Languedoc correspond en gros au territoire des Volces Tectosages et Arécomices, puis à la Première Narbonnaise. L'Église en fait une province dont l'archevêque siège à Narbonne. Les invasions des barbares et des Arabes le restreignent et le déforment, mais le laissent subsister sous le nom de Gothie et de Septimanie. Sous Charlemagne, c'est une marche. Cependant, de très bonne heure, des communes actives s'y développent ; il s'enrichit par l'industrie et le commerce, il se peuple. De puissantes maisons féodales, les vicomtes de Béziers et de Carcassonne, les comtes de Toulouse, l'agrandissent au nord des Cévennes et dans le bassin supérieur de la Garonne. Soudain, les hommes du Nord, jaloux et avides de son opulence, inquiets de son indépendance politique et religieuse, entreprennent de le conquérir par la guerre dite des Albigeois et s'y taillent de beaux domaines. Mais, à son heure, survient la Royauté qui met la main sur cette large proie. De cet assemblage hétéroclite de terres seigneuriales et de libres cités elle s'efforce de faire un tout peu à peu organique. Pour remédier à son incohérence, elle n'essaie pas de lui imposer du premier coup une centralisation absolue et factice ; elle respecte la disparité des choses et y adapte ses organes. Elle partage le domaine conquis en quatre sénéchaussées ; elle installe un second archevêque à Toulouse, plus tard un troisième à Albi ; elle crée deux universités. Elle laisse s'effacer l'ancien centre de Narbonne qui fait place aux deux capitales du haut et du bas Languedoc, aux deux chefs-lieux de généralité, Toulouse et Montpellier. Cependant il n'y a qu'un parlement, qu'un gouverneur ; il n'y a qu'une assemblée politique, celle des États ; et le canal du Languedoc relie entre elles les deux parties vitales de la province, plaines garonnaises et plaines méditerranéennes.

Malgré cette savante politique de nos rois, le Languedoc n'est pas devenu, ne saurait jamais être une région naturelle. Il juxta-

pose des sols absolument différents : les roches volcaniques du Velay aux terrains crétacés du Vivarais, le granit et les schistes des Cévennes et de la Montagne Noire aux plateaux jurassiques du Gévaudan méridional, l'éocène de l'Albigeois au pliocène du bas Languedoc, aux alluvions quaternaires du Toulousain... toute la gamme des couleurs de la carte géologique. Quand on va des plaines à blé du Toulousain aux vignobles de Narbonne et de Montpellier, qui s'étendent comme une mer verdoyante au bord de la mer bleue, et du climat pyrénéen à celui de la Méditerranée, lorsqu'on descend des froides croupes du Mézenc aux terrasses en pierre sèche de l'Ardèche, qui rappellent les mornes collines de la Judée, de l'Aigoual battu par les vents furieux aux riches plantations de mûriers et d'oliviers du pays des Gardons, des Causses stériles, où paissent de maigres moutons, aux sources fraîches et aux châtaigneraies de l'Orb, des Corbières désertes et dénudées aux bourgs populeux qui s'alignent le long de l'Aude, on ne se douterait guère qu'on n'est pourtant pas sorti des limites d'une même province. Le contraste est tout aussi marqué entre les hommes qu'entre les choses, entre les bouviers de la Haute-Loire et les marins de Cette, entre les pâtres du Larzac et les verriers de Carmaux, entre les laboureurs du Lauraguais et les vignerons de Frontignan ou de Saint-Georges.

Assurément il y a une vague parenté entre les villes d'Albi, Millau, Toulouse, Carcassonne, Narbonne, Béziers, Cette, Montpellier, Nîmes, Alais, Privas, Le Puy. Il y a entre ces centres de vie des relations économiques, récemment accentuées par l'ouverture des chemins de fer de Toulouse à Cette et à Tarascon, des Causses à Béziers, de l'Auvergne à Nîmes. Il y a une analogie de dialectes, d'usages légaux, de traditions, de souvenirs entre tous les Languedociens. Tous ont un air de famille auquel un observateur averti ne se trompe point. Mais au fond, ils sont aussi dissemblables qu'ils sont pareils ; et il n'y a pas entre eux beaucoup plus d'unité réelle qu'entre leurs divers habitats.

L'étude des provinces est en partie faite, surtout au point de vue historique. Il resterait peut-être à la préciser et à l'éclairer, en élaguant de leur histoire tout ce qui n'est pas caractéristique, en recherchant quels sont les rapports de cette histoire avec la géographie physique, économique et sociale, en leur appliquant la méthode synthétique indiquée plus haut, en remettant au point

et en développant l'admirable chapitre que Michelet a placé en tête de son second volume de l'*Histoire de France*. Cette entreprise a de quoi occuper longtemps bien des disciples de l'illustre maître.

Toutefois c'est autre chose encore que nous rêvons. Les véritables divisions géographiques de la France ne sont pas les provinces dans lesquelles les siècles ont accumulé en quelque sorte une large part d'arbitraire. Les véritables divisions géographiques de la France portent un autre nom, un nom consacré par le respect de longues générations, un nom que chacun comprend du premier coup et qui a survécu à toutes les autres divisions factices de notre territoire. Ces régions primordiales, ces molécules toujours vivantes parce qu'elles résultent de la nature des choses, parce qu'elles s'appuient et se moulent sur le corps même du sol, ce sont les *pays*.

Si le Languedoc est composite c'est qu'il englobe à la fois Velay, Causses du Gévaudan, Cévennes, Vivarais, Bas-Languedoc, Albigeois, Toulousain, pour ne parler que de ses pays principaux. L'histoire a pu réunir ces cellules en une agglomération passagère, elle n'a pu en créer ni en détruire aucune.

J'ai tenté de montrer ailleurs l'importance de ces compartiments naturels de la terre nationale (*Les Pays de France*, projet de Fédéralisme administratif ; Paris, A. Colin, 1898). J'ai essayé tout dernièrement de présenter la monographie d'un de ces vieux pays (*Les Maures et l'Esterel*, Revue de Paris du 15 juillet 1900). Je sens toute la difficulté du sujet. Si l'expression de pays est aussi claire qu'elle est antique, il y a pourtant pays et pays : il y a les pays géographiques, les vrais, et il y a les pays d'origine historique et politique, circonscriptions éphémères, qui n'ont souvent pas plus de réalité scientifique que la plupart de nos départements actuels. Il sera délicat de démêler les uns des autres. Ce classement sera essentiel, capital.

Il ne m'appartient pas d'en dire aujourd'hui plus long. Mais je souhaite de tout cœur qu'une grande enquête s'ouvre sur les vieux pays de la France, qu'elle soit entreprise dans les meilleures conditions possibles, qu'elle soit placée sous les auspices des autorités géographiques les plus compétentes et qu'elle aboutisse. L'important n'est pas qu'elle se fasse partout à la fois et tout de suite, mais qu'elle commence et qu'elle soit mise en train, d'après un

programme réfléchi et fécond. Rien ne sert de courir et le temps ne fait rien à l'affaire.

Je ne cacherai pas que mon arrière-pensée est de voir cette vaste étude servir plus tard à la réorganisation administrative de la République, emprisonnée jusqu'ici dans le cadre unitaire et autoritaire de la centralisation monarchique et impériale. Mais je crois fermement aussi que toute analyse, toute synthèse sont vaines et faussées d'avance s'il s'y mêle quelque préoccupation politique ou autre. Cherchons la vérité pour elle-même d'abord; la logique suffira plus tard à en déduire des applications pratiques.

PIERRE FONCIN.

LA MÉTHODE HISTORIQUE EN ALLEMAGNE

Dans le domaine de la méthode historique, on peut distinguer une méthode supérieure et une méthode inférieure. La méthode inférieure comprend toutes les opérations destinées à mettre au jour les matériaux historiques dégagés de tout ce qui les dénature, et à faire apparaître leur immédiate connexion. C'est donc à elle qu'il faut rattacher tous les procédés dont l'emploi est nécessaire pour découvrir les sources et les documents, établir leur rapport réciproque, montrer quelle est leur dépendance à l'égard du temps auquel ils appartiennent, déterminer enfin les données simples et positives qui ressortent de ces matériaux historiques ainsi dégagés. L'histoire de cette méthode inférieure de la science historique montre qu'après quelques tâtonnements dans la pratique on commença dès les xve et xvie siècles à en faire la théorie, et, si l'on ne considère que l'Allemagne, on peut dire qu'elle a été fixée dans ses points essentiels par les grands travaux de critique des sources poursuivis par Schlözer et Niebuhr. Sans doute il est arrivé par la suite qu'on a fait application de cette méthode à des sujets que n'avaient point traités Niebuhr ni Schlözer. Mais au total il ne s'est produit ni développements ultérieurs ni modifications des procédés consacrés. Schlözer ayant appliqué cette méthode à l'étude de la chronique russe de Nestor, rarement utilisée, au lieu que Niebuhr a dirigé ses efforts vers la critique des sources romaines, sujet de fréquentes recherches, les mérites du premier sont restés davantage dans l'ombre, et c'est généralement du nom de Niebuhr que l'on désigne cette méthode.

Nous voyons apparaître la méthode historique supérieure là où il s'agit de dominer les faits donnés et leurs rapports, et d'embrasser du regard un plus vaste horizon. Cela n'est naturellement

possible que si l'on a recours à la comparaison. Il est nécessaire que les faits soient rapprochés les uns des autres, qu'ils soient comparés les uns avec les autres, et c'est ainsi que se découvrira leur sens profond, leur étroite relation. Mais il y a deux façons de concevoir cette comparaison. Ou bien, étant donné un ensemble déterminé de faits étroitement liés les uns aux autres, je peux les comparer entre eux, pour découvrir dans leur enchaînement les moments critiques qui se répètent identiquement ; ou bien je puis comparer entre elles plusieurs séries de faits totalement indépendantes les unes des autres, mais dont le développement présente des moments critiques identiques, afin précisément de faire paraître l'identité de ces moments. Ce serait, par exemple, faire une comparaison de la première sorte que de déterminer les moments critiques qui dominent et expliquent toute la campagne de 1813, ou si l'on veut choisir un sujet plus vaste, toute l'histoire de la papauté. Ce serait, au contraire, faire une comparaison de la deuxième sorte que de rechercher en quoi sont identiques les régimes féodaux ou même les civilisations féodales de l'Europe du moyen âge, de l'Egypte, de la Perse, du Japon.

De ces deux modes de comparaison le premier jusqu'à présent a été plus usité que le second. On pouvait dans ce cas prendre pour point de départ le simple récit de faits particuliers s'étendant sur une période de temps assez considérable. Mais dans toute exposition de faits, et même s'il ne s'agit que de rapporter les actes administratifs d'un monarque en telle ou telle année, ou encore de raconter telle importante expédition, ou tel voyage, ou telle campagne, il faut distinguer entre ce qui est essentiel et ce qui ne l'est pas. Et les éléments qui nous apparaissent comme essentiels sont ceux qui renferment en eux des moments critiques identiques. Cette distinction posée, je fais la critique de mes sources, je les classe ; parmi les faits dont elles m'instruisent je fais passer au premier plan celui-ci ou celui-là, je rejette, au contraire, dans l'ombre tel autre, et j'obtiens de la sorte un exposé, qui, d'après l'état présent des matériaux originaux, m'offre la meilleure image des événements d'autrefois. C'est de cette façon, partant de récits fragmentaires, pour les élargir ensuite progressivement jusqu'à en faire des histoires complètes, qu'ont déjà procédé les historiens des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. Au XVIIIe siècle, on commença à embrasser d'une vue plus générale le développement de l'histoire de

l'Europe, et en même temps on passa par un progrès continu des comparaisons jusqu'alors en usage à des rapprochements généraux plus étendus, mais qui néanmoins appartenaient encore à la première manière. C'est alors, pour reprendre un exemple déjà cité, que l'on se demande quelle était la nature des moments critiques qui se reproduisent par intervalles dans l'histoire de la papauté, moments qui sont nécessairement en relation immédiate avec ce qu'il y a de plus profond dans le caractère de la papauté. On se posait aussi la même question sur le développement du pouvoir impérial au moyen âge, sur l'histoire des croisades, ou sur d'autres séries de faits du même genre, considérées chacune comme un tout. Et comme on avait conscience de pouvoir, à l'aide de semblables comparaisons, saisir dans les rapports entre les faits des éléments plus profonds qu'auparavant, on reconnut tant d'importance au caractère particulier de ce nouveau procédé de comparaison que pour désigner les rapports généraux découverts on se servit désormais d'un mot spécial. Ce fut le mot d'*idée*. On parla donc dès lors d'une idée historique de l'empire, de la papauté, des croisades, etc. Mais la conception nouvelle subit en Allemagne une modification particulière : les historiens, en effet, commencèrent à se laisser influencer par elle au moment où la *philosophie de l'identité*, s'appuyant sur la doctrine kantienne, accaparait l'esprit public. Alors les rapports historiques les plus généraux, tels qu'ils étaient contenus dans les *idées*, apparurent comme des émanations de l'absolu, ou pour reprendre une expression de Ranke, comme les pensées de Dieu dans l'histoire. Ainsi conçue et souvent même aussi traitée de façon transcendante, la théorie des idées s'est imposée pendant la première moitié du XIXe siècle comme la loi suprême de la composition historique ; aujourd'hui même, mais dépouillée le plus souvent, il est vrai, de son caractère transcendant, elle est encore défendue en Allemagne par un grand nombre d'historiens.

Quant aux comparaisons de la seconde manière, j'entends celles qui ne portent point sur les moments analogues que présente en son évolution une série unique de faits, mais dont le but est au contraire de noter les moments identiques de plusieurs séries de faits entièrement indépendantes les unes des autres, souvent même séparées par de longs intervalles de temps, c'est seulement au cours du XIXe siècle qu'elles ont lentement fait leur apparition.

D'une telle méthode, on aurait le droit de dire en France qu'elle est fortement inspirée des hypothèses philosophiques et des conclusions d'Auguste Comte. Mais en Allemagne, la philosophie d'Auguste Comte n'a été connue qu'assez tard par les historiens, et même elle est encore partiellement ignorée d'eux; aussi est-ce dans ce pays une véritable nouveauté que d'avoir présenté de ce mode particulier de la méthode historique une conception claire, approfondie et raisonnée.

Je veux maintenant essayer d'exposer en peu de mots les résultats auxquels on est amené par une telle façon d'envisager les choses. Et pour cela, je me servirai d'un exemple. Comparons entre eux les régimes féodaux des pays que nous avons nommés plus haut; nous verrons immédiatement qu'ils résultent d'une forme donnée de la vie économique des sociétés par qui ils ont été constitués, et que cette vie économique est limitée par l'exploitation des produits du sol (Naturalwirtschaft). Mais ce n'est pas tout; à y regarder de plus près, nous découvrirons que ces régimes ont pour fondement une conception toute spécifique de la fidélité; que de son côté cette conception de la fidélité se rattache à un mode particulier de la vie morale; et, menant à bout notre raisonnement, nous distinguerons que ce mode particulier de la vie morale n'est qu'une partie d'une certaine forme de vie intérieure propre à tous les hommes contemporains d'un régime féodal, et seulement à eux; en un mot, si nous comparons entre eux divers régimes féodaux dans des pays et dans des temps différents, nous serons immédiatement et nécessairement amenés à reconnaître que ces régimes féodaux ont tous pour fondement une certaine vie intérieure et une certaine vie matérielle de la société à laquelle ils correspondent, c'est-à-dire un certain caractère de l'état de civilisation de cette société; ou, d'une façon générale, la comparaison faite entre les régimes de plusieurs sociétés différentes nous ramènera à comparer les civilisations mêmes de ces sociétés. Nous apprendrons à ne considérer le régime établi que comme une dépendance de la civilisation contemporaine, et nous reconnaîtrons que la plus profonde explication de toute forme de vie dans une société humaine est toujours fournie par l'étude de son état de civilisation, c'est-à-dire par l'étude de la vie intérieure propre à cette société, comme aussi de sa vie matérielle, si étroitement liée à sa vie intérieure.

De savoir si ces deux éléments, vie de l'âme et vie matérielle, sont directement réductibles l'un à l'autre, ce serait une autre question. Voici dans quel sens, à mon avis, on peut la résoudre : l'étude de la vie économique, telle qu'on l'entend généralement aujourd'hui, c'est-à-dire comme une histoire des institutions économiques, des associations forestières, des corporations, etc., néglige précisément le point le plus essentiel de l'évolution économique. Ce point essentiel, il faut le chercher dans l'évolution du sens économique, qui est, de sa nature, une aptitude à acquérir, épargner, répartir, etc. Or, si l'on considère l'évolution économique de ce point de vue, elle apparaît réduite en ses éléments psychologiques, et elle peut alors prendre place dans l'histoire de la vie de l'âme humaine. En résumé, on pourrait dire que l'histoire d'une civilisation n'est, à chaque fois, que l'histoire de la vie de l'âme humaine, ou, en d'autres termes, l'histoire en chacun de ses développements n'est pas autre chose que l'histoire de Psyché à travers l'écoulement des générations d'une société donnée.

Quoi qu'il en soit, ce qui est apparu comme la conséquence la plus immédiate de principes aussi simples, c'est que l'histoire est une histoire de la civilisation. Si l'on se place à ce point de vue pour étudier l'histoire des groupements humains, on constate empiriquement que tous ces groupements subissent une transformation identique dans des époques données, et c'est ainsi que se trouvent déterminées les périodes générales de l'histoire comparée des civilisations. En ce qui concerne l'histoire d'Allemagne, on a, dès 1830 et 1840, commencé à marquer d'un trait léger le dessin général de ces périodes, et les premières indications ont été peu à peu précisées et confirmées, jusqu'à ce que l'on fût enfin arrivé à une certitude complète. Tout cela bien avant que l'on eût reconnu la signification propre de ces recherches et le caractère spécifique de la méthode employée. Dans cet ordre d'idées, je citerai, par exemple, cette découverte d'une personnalité collective ou d'une vie morale collective du moyen âge par opposition à la personnalité affranchie et à l'individualisme des temps modernes, opposition que Burckhardt en particulier, dans son *Histoire de la Civilisation au temps de la Renaissance*, a mise en lumière avec une rare pénétration et une grande sagesse. En effet, cette opposition marque la rupture la plus profonde qu'ait jamais eue à signaler l'histoire comparée des civilisations; mais il sera nécessaire, d'un

côté comme de l'autre de la limite ainsi tracée, de distinguer de larges périodes dans le développement de la pensée humaine; et de quelle nature doivent être ces périodes, c'est ce que j'ai exposé et élucidé au cours de mon Histoire allemande dans un tableau détaillé de l'évolution de la civilisation allemande.

Ce rapide exposé contient l'essentiel de ma méthode et de la conception de l'histoire qui en résulte nécessairement. Ce n'est pas ici le lieu de montrer l'importance de cette méthode ni quels sont ses rapports avec l'histoire des sciences de l'esprit ou l'histoire en général. Je renvoie les lecteurs que pourrait intéresser cette question à ma brochure : *Die culturhistorische Methode*, Berlin, 1900, librairie R. Gaertner (H. Heyfelder). Par contre, je voudrais, en quelques mots, mentionner quelques conséquences de ma doctrine en ce qui concerne le cas des personnalités isolées. Il ressort clairement de tout ce qui précède que je ne puis accorder à aucune personnalité isolée une influence historique assez puissante pour bouleverser tout un siècle ou pour en renouveler complètement le caractère. Il résulte bien plutôt des données générales de ma conception qu'une telle personnalité, en voulant pousser son siècle en avant ou le ralentir, peut agir sur son développement ultérieur; c'est ainsi que se forme, par la suite, l'idée du génie heureux ou du génie méconnu. L'individu ne possède donc pas une liberté absolue; il se meut enfermé dans son temps, et pour reprendre une comparaison de Schmoller, il n'a de liberté que celle dont dispose un passager à bord d'un vaisseau. Mais une telle conception de l'individu n'est pas en contradiction avec les données de la pratique ou de l'histoire; elle les confirme plutôt, puisqu'elle montre que l'individu n'a pas de ses mouvements une liberté absolue, mais seulement une liberté historique, c'est-à-dire cette liberté spécifique qu'il tient de son temps et qui porte la marque de son temps.

Mes théories ont rencontré beaucoup d'opposition en Allemagne; et même mes contradicteurs, en discutant mes idées, se sont souvent laissés aller jusqu'à me témoigner une violente animosité personnelle. Mais aucun des nombreux articles ou brochures dirigés contre moi ne contient une réfutation de mon système; bien mieux, je ne puis m'empêcher de déclarer que tous les écrits de mes adversaires ne m'ont rien appris. Leur unique effet a été de me contraindre à donner à mes propres idées une plus

grande netteté. Mais il se manifeste déjà en Allemagne des tendances qui deviendront de jour en jour plus conscientes et forceront nécessairement les esprits historiques à se ranger à ma doctrine. En particulier, je pourrais, dans les écrits mêmes de mes adversaires les plus ardents, relever deux de ces tendances qui se font jour à plusieurs reprises, savoir : 1° cette idée que l'individu est, en fait, emprisonné dans son temps, de la manière que j'ai décrite plus haut ; 2° la conviction grandissante qu'il est nécessaire, pour comprendre un siècle dans ses détails, d'en connaître l'ensemble, c'est-à-dire son caractère psychologique et son état de civilisation.

KARL LAMPRECHT.

(*Traduit par J. Tonnelat.*)

LA SCIENCE DE L'HISTOIRE

D'APRÈS M. XÉNOPOL

A. D. Xénopol, **Les Principes fondamentaux de l'Histoire.** Paris, Leroux éd., 1899, vi-348 pp., grand in-8°.

Pour se reconnaître dans le livre — un peu diffus, mettons touffu, si vous voulez — de M. Xénopol, il faut, je crois, arriver jusqu'à la fin, et là saisir l'ultime pensée de l'auteur. Au fond et en ce qu'elle a de concluant, la pensée de M. Xénopol est bien que l'histoire diplomatique, éventuelle, je dirai volontiers événementielle, reste encore — au moins telle que l'ont faite récemment MM. Mommsen, Ranke, Fustel et autres — la véritable histoire, la seule et unique histoire à faire. Il est des sociologues, il est des philosophes qui, n'estimant pas que cette histoire-là soit constituée sur le pied d'une science, ont cherché comment il faudrait traiter l'histoire pour qu'elle fût vraiment scientifique; selon M. Xénopol « tous ces penseurs ont tort ». Ils ont cherché midi à quatorze heures (le mot n'est pas dans M. Xénopol, mais je crois qu'il traduit assez bien sa pensée). Ils ont tort, car l'histoire, à la manière de Mommsen, de Fustel, etc., est parfaitement scientifique. Si les penseurs n'ont pas reconnu cela, c'est qu'ils se sont fait de la science en général une conception inexacte, trop large d'un côté, trop étroite de l'autre. Il n'y a qu'à donner de la science une définition meilleure; et cette définition, la voici : tout fait devient un fait scientifique dès qu'il est prouvé.

Donc, lorsque Mommsen enchaîne l'un à l'autre des événements successifs, aboutissant à un finale, s'il a soin de bien prouver ces

événements, il fait incontestablement de la science. — Que répondre à cela? Que voilà l'histoire élevée au rang de science avec la plus grande facilité.

Certes M. Xénopol est libre de définir la science comme bon lui semble; et, d'autre part, il est clair qu'ayant défini la science comme il l'a fait, l'histoire ordinaire monte à l'état de science. Seulement les adversaires qu'il croit avoir persuadés ou battus gardent leurs positions, car toute l'argumentation de M. Xénopol passe à côté sans y toucher. A tort ou à raison « les penseurs » continueront à distinguer la réalité de la vérité; ils continueront à estimer que la réalité la mieux prouvée n'est pas encore de la science, mais seulement matière à science, que la science est faite de similitudes plus ou moins étendues, abstraites et extraites de la réalité, et de successions plus ou moins constantes, également abstraites.

Et les penseurs en question pensent qu'il n'est pas impossible d'élever l'histoire au rang de science par un procédé différent du procédé de M. Xénopol et plus semblable à celui qui a été employé jusqu'ici pour les autres genres de connaissances. « Il faut d'abord, disent-ils, savoir éliminer d'un côté et choisir de l'autre; c'est ce qui a été fait pour les réalités de la nature, car ces réalités elles-mêmes ne se prêtent pas toutes à l'abstraction de la vérité scientifique. Ainsi, quand nous avons voulu constater la théorie de l'électricité, nous n'avons pas retenu des réalités comme celles-ci : que la foudre avait démoli tel jour la grange de M. A...; que, tel autre jour, le tonnerre en boule avait tué M. B... (choses d'ailleurs très importantes pour M. A... et pour M. B...; très émouvantes même pour le simple spectateur); nous avons négligé une foule de circonstances de ce genre, très importantes pour la sensibilité et pour le sort de certains hommes; nous avons écarté ainsi des masses de détails toujours différents d'un orage à un autre, et recueilli seulement ce qui se présentait toujours pareil. Il faut agir de même avec l'histoire et la traiter comme nous avons fait la nature. »

« La bataille de Pavie est, par exemple, pour la France ce que serait pour un homme, qu'il rendrait très malade, un coup de foudre; la bataille de Cérisoles, au contraire, est un coup de foudre pour les adversaires de la France, que le même coup ranime en quelque sorte. Il est clair que si on écrit l'histoire de France (et

sans doute il faut qu'il y ait de telles histoires), si on se préoccupe avant tout de montrer les vicissitudes du sort particulier de ce peuple, Pavie et Cérisoles diffèrent du tout au tout, et c'est justement cette différence qui alors intéresse, qui importe. Mais celui qui veut faire de l'histoire scientifique est tenu de placer son observatoire plus haut que cela. Il faut que, pour lui comme pour le savant, le sort d'un peuple compte aussi peu que celui d'un homme. »

Au contraire, M. Xénopol dit : ce qui seul intéresse et importe dans l'histoire, c'est justement la différence, la dissemblance entre les faits qui se suivent.

Que Pavie et Cérisoles se suivent et ne se ressemblent pas (par un certain côté), oui c'est là, j'en conviens, ce qui fait d'abord saillie, ce qui frappe, ce qui intéresse notre sensibilité; c'est même ce qui importe, quand on veut uniquement exposer une série historique particulière (et je le répète, il faut qu'il y ait des histoires ainsi faites), mais il faut qu'il y ait de l'histoire faite autrement — une histoire dont M. Xénopol méconnaît la nécessité, et le caractère, et les moyens, parce qu'il a précisément, dans sa théorie des faits coexistants et des faits successifs, méconnu la complexité des réalités historiques. Il n'y a pas un de ces événements ou de ces actes humains, que M. Xénopol regarde uniquement par le côté différence, qui n'ait en même temps un côté par lequel il ressemble à d'autres événements ou actes *coexistants*. « Il y a, dit M. Xénopol, des choses qui n'arrivent qu'une fois. » Mon Dieu! oui, — et nous le savions peut-être avant que M. Xénopol voulût bien nous l'apprendre, — elles n'arrivent qu'une fois, en un sens; mais en un autre sens, au contraire, ces choses-là se répètent et, à une certaine époque ou dans une certaine région, arrivent tous les jours. Il n'arrive qu'une fois que le *grand Condé* gagne à *Rocroy* une bataille sur les *Espagnols*, grâce à une charge de cavalerie qui s'exécute précisément sur *tel terrain* et en *telles conditions*. Mais cette charge et les autres incidents de cette bataille relèvent d'un système d'armement, de tactique, d'habitudes et de mœurs guerrières qu'on retrouve dans nombre d'autres combats de l'époque. C'est pourquoi un militaire théoricien pourra fort bien rapprocher Rocroy d'une autre bataille, comparer les deux, faire ressortir des différences, mais aussi des ressemblances. Il n'arrive qu'une fois qu'un nommé Racine fasse représenter tel jour, sur tel théâtre, une

tragédie qui a pour titre *Phèdre* ou *Andromaque*. Mais cette pièce a été conçue et construite, à certains égards, d'après des règles, des conventions de construction et de langage qui se retrouvent et se montrent similaires en un grand nombre d'autres pièces plus ou moins coexistantes. Si bien qu'un critique littéraire pourra trouver son profit et le nôtre à comparer la pièce de Racine avec d'autres pièces. Que, dans ces comparaisons, il soit intéressant, important de constater les différences, je ne dis pas non — et qui dirait non? — mais il est intéressant, important aussi de constater les ressemblances, et jusqu'où elles s'étendent, soit en durée, soit en espace; et les deux constatations sont nécessaires, comme se complétant, se faisant valoir l'une l'autre, — et c'est à quoi M. Xénopol semble dire non, — mais ce que nous ajoutons, ou du moins ce que j'ajoute quant à moi, c'est, si l'on veut bien me permettre de parler ainsi, que la différence diffère de la ressemblance pour nos observateurs ou historiens sous un rapport ou d'une façon assez grave. La différence, parfois, souvent même, nous n'en pouvons saisir, reconnaître la cause : par exemple, nous ne pouvons pas saisir avec certitude les causes qui ont fait de Racine un poète supérieur à ses rivaux contemporains. Nous disons bien : Racine a eu du génie, et les autres pas. Mais au fond c'est une tautologie, c'est dire que Racine fut supérieur parce qu'il était supérieur. Les ressemblances, au contraire, ont des causes sociales, extérieures, non cachées dans la profondeur d'un tempérament individuel, d'une physiologie et d'une psychologie particulières, des causes ayant une certaine étendue et une certaine constance — grâce à quoi il nous est permis et possible, sinon facile, de découvrir ces causes et de les mettre hors de conteste. Or, comme faire de la science, c'est justement constater d'abord une similitude, puis en second lieu l'expliquer en la reliant à sa cause, les ressemblances nous sont matière à extraire de la science, et les différences — certaines différences, celles que vise M. Xénopol — ne se prêtent pas à la conquête de ce butin. — Il est vrai que M. Xénopol conçoit la science autrement que je ne fais, et autrement que ne font, à ce que dit M. Xénopol lui-même, « tous les penseurs ».

***

Il paraît qu'avant M. Xénopol, nous commettions tous une singulière bévue ; nous confondions ensemble les événements ou faits coexistants et les événements successifs. Jamais je n'aurais cru cela de nous, et, il faut bien que je l'avoue, quant à moi, je m'imaginais distinguer. Mais, c'est qu'ici et à d'autres endroits, M. Xénopol a des définitions à lui, qui ne sont pas celles du commun. Deux faits qui se ressemblent, quand bien même l'un se présenterait l'an mille avant Jésus-Christ et l'autre l'an mille après, sont pour M. Xénopol des faits coexistants. On voit qu'il fait le mot coexistant synonyme de pareil. Cela ne laisse pas que de troubler un peu en commençant. Les faits successifs sont ceux sur qui le temps opère des modifications ; et ces faits successifs sont nécessairement dissemblables. Par où on voit que M. Xénopol fait du mot successif l'équivalent du mot dissemblable. Il n'y a qu'à s'y habituer.

Ce que je ne puis admettre, en revanche, c'est le rôle que M. Xénopol attribue au temps, et l'idée qu'il se fait du temps. Il invoque le temps à chaque instant, comme une cause, une grosse cause, agissant universellement et toujours, le temps sans plus. J'avoue qu'ici je suis étonné. Le temps ! Mais il n'est rien, en soi, objectivement ; il n'est rien qu'une idée à nous, une très forte abstraction nous représentant les choses *qui durent* par cet aspect précisément de la durée, et exclusivement par cet aspect. Je sais, d'ailleurs, que cette idée abstraite accompagne nécessairement toutes nos conceptions, en même temps que l'autre abstraction, l'espace. Mais faire du temps, sans plus, du temps tout seul une cause, voilà ce dont je suis surpris. Prenons un exemple. A telle époque, on porte à la guerre une armure défensive, une cuirasse en fer battu. Puis une époque succède où on se présente au combat sans cuirasse aucune. Selon le vocabulaire de M. Xénopol, ce sont là deux faits successifs, et la différence qui les fait successifs est le produit, l'effet du temps. Pour moi, c'est ne rien dire du tout.

Les motifs psychologiques qui ont fait délaisser la cuirasse, voilà les véritables causes et non le temps : ces motifs existent, et, dans le cas présent, ils sont aisés à découvrir. Or, ce qui est vrai, en ce cas-ci, l'est dans tous les cas — même les plus difficiles, où les motifs peuvent ne pas être encore découverts et connus de l'historien. — Toujours, le changement sur un point est dû à

quelque événement précis, à quelque nouveauté bien déterminée, laquelle est sans doute conçue par notre esprit avec l'accompagnement de cette abstraction temps ; mais qui, comme cause, se distingue parfaitement de l'abstraction temps. M. Xénopol a une violente propension à créer des entités ; il nous en réserve d'autres.

M. Xénopol paraît estimer beaucoup sa théorie des faits coexistants et des faits successifs. Il la considère comme *la pierre angulaire* de son édifice, et il paraît aussi tenir beaucoup à ce que personne n'ait jamais eu l'idée de cette théorie primordiale. Ce qui fait de l'histoire une science tout à fait à part, dit-il, c'est que « l'histoire ne recherche pas les lois générales de plusieurs faits simultanés (ou coexistants) mais bien la succession *sur une seule ligne de faits* qui s'enchaînent dans le cours du temps ». Une succession de faits sur une seule ligne, voilà bien vraiment la formule de l'histoire éventuelle, diplomatique.

***

Et voici, sur le rôle des gouvernements, une théorie qui appartient bien à tous ceux qui pratiquent exclusivement l'histoire diplomatique et éventuelle.

« L'histoire, dit M. Xénopol, est l'exposition de l'évolution spirituelle de l'homme. » Soit ! C'est acceptable. Quelques lignes plus bas : « Cette évolution est déterminée par la *tendance* à réaliser de plus en plus l'élévation de l'homme au-dessus de l'animalité. » Je ne vois pas que l'homme cherche directement et consciemment à s'élever au-dessus des animaux. Directement, il cherche autre chose, des plaisirs, des émotions, des sensations de toutes sortes. Et, sans doute, cela le conduit à s'élever de plus en plus au-dessus de l'animal, mais c'est là un résultat surérogatoire, ce n'est pas le but visé, et la différence vaut qu'on la note. Mais, passons.

Or, il semble évident à M. Xénopol que c'est l'organisation de l'autorité publique qui a toujours déterminé en premier lieu : « non seulement le degré par lequel les hommes ont pu participer aux jouissances procurées par leur élévation au-dessus de l'animalité, mais même celui (le degré) que les hommes ont atteint dans cette élévation même. Aussi reconnaîtrons-nous dans le

développement social et politique, qui constitue la vie de l'État, l'élément principal de l'histoire. »

Pour moi, je ne trouve pas cela si évident. J'aperçois bien que certains gouvernements (non tous) ont procuré à leurs sujets des jouissances qui, certes, ont un grand prix, celles de se sentir protégés, non pas absolument, mais toutefois dans une large mesure, contre le meurtrier, le voleur, le déprédateur, l'envahisseur, etc. ; mais j'aperçois aussi des gouvernements qui ont fait payer fort cher la sécurité qu'ils donnaient ; d'autres qui pesèrent lourdement sur leurs sujets sans leur donner une réelle sécurité ; d'autres qui constituaient eux-mêmes, par leur fiscalité, par leurs expéditions guerrières, une grande insécurité (voir les souverains de l'Afrique ; les rois Mérovingiens ; voir même, à certains moments, Louis XIV et Frédéric II de Prusse). Si bien qu'on a pu se demander, sans être déraisonnable, si, tout compte fait, l'humanité n'avait pas plus pâti que joui de l'institution gouvernementale. Je n'irai pas si loin ; mais je présenterai quelques observations.

Avant de pouvoir apprécier l'avantage d'un gouvernement qui sauvegarde vos biens, votre richesse, vos aises, il faut avoir ces biens et ces aises. Qu'est-ce qui crée cela ? Ce n'est pas le gouvernement ; c'est l'homme privé, qui découvre le feu, qui invente la roue, la rame, le hoyau, la charrue, qui domestique le chien, la vache, etc., etc. C'est encore celui qui imagine un joli conte, qui grossièrement d'abord dessine, peint ou sculpte, etc. On voit assez ce que je veux dire. Sans tous ces particuliers, le gouvernant n'aurait eu à protéger, à sauvegarder, rien qui en valût la peine, ou plutôt rien, car, sans ces hommes-là, l'homme n'aurait pas duré, et il n'y aurait pas eu plus de gouvernement que d'autre chose.

J'admets volontiers qu'en revanche, sans un gouvernement quelque peu protecteur, les arts pratiques et les beaux-arts n'auraient peut-être pas fait de bien grands progrès, et qu'il a fallu de l'un comme des autres ; mais le rôle des arts pratiques reste, pour moi, évidemment primordial. Cherchez-moi, s'il vous plaît, un acte gouvernemental qui, en importance, en conséquences et en suites, puisse se comparer à l'acte de celui qui trouva la roue, — la roue, préalable nécessaire à tous les modes de se déplacer soi-même et de transporter tous les objets, à tous ces modes, dis-je, qui constituent une si forte part de la civilisation moderne. — Et que dire de celui qui inventa le feu, et de la quantité de choses qui deve-

naient impossibles sans l'acte extra-gouvernemental de cet homme-là !

M. Xénopol se donne le plaisir facile de triompher de M. Labriola et de quelques autres auteurs, lesquels ont voulu expliquer, par ces inventions économiques, jusqu'à l'histoire accidentelle elle-même. — Ce qui est évidemment une aberration de l'esprit de système.

***

Et maintenant voici, dans ce même ouvrage, des opinions, des thèses qui, ce me semble, ne consonnent pas du tout avec ce que nous en avons extrait précédemment. Ou plus exactement cet ouvrage contient des idées qui ne se relient pas du tout, laissant entre elles un hiatus énorme.

M. Xénopol, pour qui la différence, la dissemblance continue des événements successifs est en histoire tout l'important, croit néanmoins à des forces permanentes, faisant l'histoire, et à des lois universelles en histoire, résultant de l'action de ces forces.

La première de ces forces, la plus effective et la dominante, il l'appelle l'*évolution*.

« Dans chaque règne (p. 125) l'évolution emploie un certain nombre de forces secondaires par le jeu desquelles elle se réalise. Dans le règne de l'inorganique, ce sont les forces mêmes qui soutiennent l'existence : les forces mécanique, physique et chimique...; dans le règne de la vie matérielle ces forces sont : le milieu extérieur, l'instinct de conservation, la lutte pour l'existence, la sélection, la ségrégation, l'émigration, le croisement... Dans le règne de l'esprit les forces sont :

1° Le milieu intellectuel ;
2° L'instinct de conservation avec ses conséquences :

a) la tendance à l'expansion,
b) la lutte pour l'existence,
c) la réaction contre l'action ;

3° La tendance à l'imitation ;
4° La force spéciale de l'individualité ;
5° Le hasard. »

Voilà bien des forces, n'est-ce pas ? Et cependant en sus de ces forces qui font l'histoire, M. Xénopol dans un chapitre tout à côté reconnaît encore à l'histoire des *facteurs* qui d'après cette qualification font aussi l'histoire, j'imagine. Ces facteurs sont : 1° La race ; 2° Le milieu (cette fois, c'est le milieu physique).

Ce concept de la force, qui séduit certains esprits par une apparence de profondeur, d'autres esprits l'ont critiqué. Ceux-ci ont dit aux premiers : « Avec votre terme de force vous n'en savez pas plus en réalité que ceux qui emploient le mot de cause, lequel lui-même ne signifie réellement que : l'antécédent constant et nécessaire d'un phénomène donné. Tout ce que jusqu'ici nous pouvons découvrir, c'est l'antécédent nécessaire. Derrière cela, qu'y a-t-il ? Au vrai, nous n'en savons rien ; nous pouvons nous forger des entités et nous payer de mots ; et c'est ce que nous sommes enclins à faire trop souvent. » Admettons cependant le concept et le terme de force. Je trouve tout de même que dans M. Xénopol il y a vraiment un trop grand luxe de forces ; et puis je suis étonné de rencontrer, avec la qualification de forces, des phénomènes comme l'émigration, la ségrégation, le hasard.

***

Il faut voir comment M. Xénopol s'exprime sur le compte de sa force évolutionniste. « La matière homogène, dit-il, se différencia insensiblement dans le cours des âges, jusqu'à ce qu'elle eût revêtu les formes de l'extrême variété qu'elle possède aujourd'hui. Cette transformation progressive, qui eut pour résultat de donner naissance à une infinité de mondes, peuplés d'une infinité dissemblable, s'appelle l'évolution. La transformation de la matière, brute d'abord, organique ensuite, se poursuit jusqu'à l'apparition de l'homme, puis s'arrête tout à fait ne donnant plus naissance à aucune forme organique supérieure. La période de formation matérielle des êtres a été close par l'apparition du genre humain ; mais la force qui faisait surgir auparavant des êtres de plus en plus parfaits n'en continue pas moins son action qu'elle applique maintenant à l'être humain lui-même pour en tirer des formes de civilisation. » Pour M. Xénopol, on le voit, les planètes, les soleils ont été constitués à l'état d'individualités astrales ; et à la surface de la

terre les espèces animales ont été constituées ; et enfin les formes diverses des civilisations humaines (arts, sciences et tout) ont été constituées par une même force : c'est une même force, ou autrement dit une même cause, qui a fait tout cela.

Je crains que M. Xénopol, en inventant la force évolutionniste, cause de tout, n'ait cru avoir mis la main sur une grande et profonde idée. Eh bien non! Ces sortes de grandes idées-là ne sont que de grandes apparences.

C'est curieux, voici un historien qui en somme appartient à l'ancienne école, ne concevant que l'histoire des événements diplomatiques, politiques; mais il a entendu parler des théories nouvellement formulées par les biologistes, l'évolution, la lutte pour la vie, etc.; et il est obsédé (il n'est pas le seul) de l'idée d'introduire et d'appliquer dans l'histoire ces hypothèses qui n'ont été faites ni d'après elles, ni à son intention.

Notez bien qu'incompétent en biologie, je ne professe pas précisément ces idées, mais que j'incline à les croire fort utiles là où elles sont nées. La conception de l'histoire, telle que l'expose M. Xénopol d'un côté, et de l'autre son hypothèse vague de l'évolution, n'en font pas moins ensemble un étrange disparate.

Et avez-vous remarqué cette assertion : « La transformation des milieux s'est arrêtée aussitôt après l'apparition de l'homme » ? Il semble, à entendre M. Xénopol, que l'apparition de l'homme ait été la cause de l'arrêt de transformation des milieux; que la force évolutionniste, force intelligente sans doute, ayant créé l'homme, n'ait plus voulu s'occuper que de lui. Mais attendez, il y a ici un détail précis, important à retenir. La force évolutionniste créa d'abord, paraît-il, l'homme noir et l'homme jaune, et cela fait, continua encore tout de même à transformer les milieux; mais ayant obtenu ensuite l'homme blanc, c'est alors, alors seulement qu'elle arrêta la transformation des milieux[1]. M. Xénopol paraît très certain du fait, car il reprend M. Bresson pour avoir écrit : « Aussitôt que l'homme apparut sur la terre les conditions du milieu se fixèrent. » Non, répond M. Xénopol, les transformations du milieu se continuèrent jusqu'à l'apparition de la race blanche, « la der-

1. « La transformation de la matière physique cessa aussitôt que l'évolution s'appliqua aux transformations du monde intellectuel qui se levait sur la terre, comme l'aube immense d'un soleil nouveau » (p. 106). Il paraîtrait bien d'après cela que la race nègre et la race jaune n'appartiennent pas encore au monde intellectuel.

nière et parfaite expression de l'espèce ». M. Xénopol entend cette expression « parfaite », en ce sens que la constitution physique de l'homme blanc ne se modifiera plus sensiblement. C'est encore une chose dont il est sûr.

***

Vous avez remarqué encore, n'est-ce pas? que M. Xénopol fait figurer la race parmi les facteurs de l'histoire. Il lui consacre tout un chapitre. Cela vaut qu'on s'y arrête, d'autant que M. Xénopol prête aux personnes qui ne partagent pas son avis au sujet de la race, et notamment à moi, des idées qui en fait ne leur appartiennent pas. « M. Lacombe, dit-il, pense que les Chinois placés dans le même milieu où ont vécu les Grecs auraient donné naissance à la même civilisation et que la France peuplée de nègres présenterait aujourd'hui identiquement le même degré de culture. » Je n'ai rien dit d'approchant, et les observations que j'ai développées à l'encontre de l'idée de la race n'autorisent pas du tout à me prêter au nom de la logique cette conclusion, inexprimée. J'ai nettement formulé une conclusion autre, à laquelle M. Xénopol aurait dû prendre garde. Cette conclusion, je la reproduirai tout à l'heure (p. 324 et s. de *L'Histoire considérée comme science*). Je résume la théorie de la race, selon M. Xénopol. A une certaine période de la vie de notre planète (que M. Xénopol n'indique pas d'ailleurs plus nettement que cela) le *milieu* a formé (p. 74) des organismes différents, lesquels, à partir d'une autre époque, sont devenus immuables. Cette autre époque, M. Xénopol s'en explique; elle aurait commencé à l'apparition sur notre terre de l'homme blanc. Ai-je besoin de faire observer que nous rencontrons tout d'abord une hypothèse invérifiée [1]?

A dater de l'époque de l'homme blanc, le *milieu* donc est devenu incapable de modifier radicalement les organismes que le milieu avait formés dans la première époque; d'où l'existence persistante de races différentes et de génies de race *irréductibles*. J'aurais voulu que M. Xénopol nous expliquât avec quelque précision pour-

1. Remarquez bien en effet que M. Xénopol ne parle pas seulement de l'organisme physique des races, comme l'entendent les physiologistes, mais par races, organismes différents, il entend des innéités morale intellectuelles, qui sont immuables selon lui.

quoi le milieu, à la première époque, a pu forger des organismes si puissamment qu'ils en sont restés irréductibles, et pourquoi à la seconde époque le milieu n'a plus été de force à modifier les organismes d'une façon radicale. Évidemment il y a milieu et milieu ; mais justement ce que j'aurais désiré, c'est qu'on nous expliquât avec précision à quoi tint la puissance incomparable du premier milieu, et à quoi tient l'impuissance relative du second. L'explication manque, et cette lacune se surajoute fâcheusement au caractère hypothétique de la première assertion. — Et ce milieu primitif n'a pas seulement créé des races, mais encore des sous-races, à génies également irréductibles. « Le caractère différent de la civilisation allemande, française, anglaise, italienne, s'explique dans sa *partie irréductible* seulement par l'élément de la race. » (P. 75.) — La preuve que la partie irréductible est le produit uniquement de la race, où est-elle ? Mais que dis-je ? Montrez-nous d'abord quelle est la partie *irréductible* des civilisations nommées, par exemple de la civilisation anglaise ou de la française... Ah ! voici peut-être quelques pages plus loin (p. 77) les exemples réclamés. « Chez les Juifs la finesse d'esprit (qu'est-ce que la finesse d'esprit, exactement ? Je demande une définition) est une qualité naturelle organique (c'est-à-dire, selon M. Xénopol, irréductible), tandis que leur prédisposition actuelle pour les affaires d'argent a été contractée par les conditions dans lesquelles ils ont été forcés de vivre. Si les Anglais possèdent le phlegme, le sang-froid, le sérieux comme qualités *naturelles* (c'est leur irréductible), la direction pratique de leur esprit, qui constitue *leur caractère principal comme peuple*, est due à l'application de leur vie au commerce... Le caractère[1] du peuple français était incontestablement tout autre au temps des Croisades qu'aujourd'hui, mais (voici l'irréductible) le fond de la race gauloise, son esprit gai, mordant, satirique, sa pensée claire et précise, sont restés les mêmes à toutes les époques de son histoire. » Quoi ? Dans cette Angleterre où se sont amalgamés des Celtes, des Saxons, des Danois et des Français (puisqu'il y a eu la conquête) l'Anglais posséderait des qualités *irréductibles*, qui comme telles remonteraient à l'époque où le milieu premier forma les choses irréductibles ! vous êtes sûr de ça ? Et pour le fond gaulois, il en serait de même ? Et ce fond gaulois serait l'esprit gai,

1. M. Xénopol distingue, à côté de la race, un caractère national, qui vient, lui, des conditions historiques. Cela complique encore les choses.

mordant, satirique, la pensée claire et précise, et vous êtes encore sûr de ça? Par où connaissez-vous l'esprit mordant et la pensée claire des Gaulois? Quels sont les documents qui nous certifient cet esprit-là? Puisque l'esprit mordant des Gaulois remonte jusqu'à ce milieu qui forma les qualités irréductibles, il serait bien intéressant de savoir un peu à quelles circonstances particulières de ce milieu fut due la production de l'esprit mordant. — Cette théorie appellerait quantité d'autres observations. Par exemple, il y aurait lieu de se demander d'où vient qu'il y a hors de l'Angleterre des caractères aussi froids, aussi flegmatiques que peuvent l'être en moyenne les Anglais; car cela se trouve; d'où vient qu'il y a hors de France des esprits clairs et même des esprits gais, mordants, satiriques; de même au reste qu'il existe sûrement des Anglais non flegmatiques et des Français dont l'esprit n'est ni mordant, ni même clair. Expliquer cela est une contre-épreuve que M. Xénopol doit accepter s'il veut nous persuader un peu de sa théorie.

Pour moi, ce que j'aperçois de clair c'est que tout peuple est une entité de notre esprit; et toute race encore plus entité, si je puis dire; et que la réalité, c'est l'individu. Chaque individu diffère plus ou moins de son voisin. Cette diversité due à l'individuation des êtres, si je puis ainsi parler, se joue à travers ce qu'on appelle peuple et race. Et remarquez-le, les différences qui dans une même race, chez un même peuple, distinguent tel individu de tel autre l'emportent en gravité sur les différences de race, de peuple, telles qu'on nous les allègue. M. Xénopol, par exemple, nous dit : l'Anglais est flegmatique et sérieux, le Français a l'esprit clair, satirique, mordant; et voilà tout ce qu'il trouve à nous présenter en fait de différences produites par la race. J'avais d'avance répondu à M. Xénopol : « Prenons un peuple... le français par exemple. Ce qui ressort au premier coup d'œil, c'est qu'il est en soi fort inégal. Des extrêmes moraux et des extrêmes intellectuels apparaissent d'abord. Ce peuple contient des hommes de génie et des imbéciles; des savants et des ignorants; il a des héros et des lâches; des dévoués et des égoïstes; des saints, des martyrs, des assassins. Entre ces extrêmes, toutes les nuances du caractère, tous les degrés d'aptitude pour chacune des besognes humaines. Je demande qu'on me montre entre le peuple français et le peuple anglais, considérés comme grands individus, une différence quelconque ayant une importance égale à celle qui existe entre le

Français féroce et le Français dévoué, entre telle brute et tel génie, également français » (p. 314 de *L'Histoire considérée comme science*).

N'allez pas croire pour cela que je nie l'existence d'une certaine communauté d'idées, de sentiments, d'habitudes entre les individus appartenant à un même peuple. Je la nie si peu que j'ai ailleurs essayé de la définir et même de l'expliquer (v. *L'Histoire considérée comme science*, pp. 313 et s.).

Je m'expliquais et je m'explique encore cette communauté morale et intellectuelle comme la suite naturelle et forcée d'une autre communauté longtemps continuée : même climat, même gouvernement, mêmes lois, même langage; mêmes modèles en tous genres (guerriers, artistes, écrivains, savants), mêmes aventures historiques; mêmes souvenirs; ou d'un mot, même *milieu*, en donnant à ce terme toute l'extension qu'il comporte. Et je concluais (et c'est à quoi, je le répète, M. Xénopol n'a pas pris garde), en disant : « Admettons d'ailleurs qu'il y ait quelque chose de réel dans cette idée du génie de race, par quelle voie s'en assurer et le prouver?... Le génie supposé est directement insaisissable comme toutes les innéités que nous supposons... Les institutions d'un peuple (le milieu si vous voulez) ont au contraire un caractère objectif. Nous pouvons les connaître directement. En bien étudiant chacune de ces institutions, *comme cause*, nous pouvons savoir quel genre d'effets elle est capable de produire. Nous pouvons constater si les effets ont été réellement produits. Supposons que nous ayons recueilli et rassemblé tous les effets des institutions, nous avons obtenu ainsi un tableau d'ensemble de tout ce que le génie n'a pas fait. C'est beaucoup que d'avoir obtenu ce résultat, d'avoir ainsi circonscrit le problème. Si après cela nous nous trouvons en présence d'un reliquat d'effets qu'aucune institution n'explique, il sera légitime, jusqu'à plus ample informé, de l'attribuer à une innéité, au génie de la race... et nous prendrons, d'après la nature de ce reliquat, quelque idée de ce que ce génie peut être. Pour parler un instant la langue de Stuart Mill, l'hypothèse du génie, si elle a quelque vérité, n'est démontrable que par la méthode des résidus. Et comme le travail préalable de déterminer en histoire ce qui appartient aux institutions est loin d'être accompli, disons que l'idée du génie est actuellement d'un emploi tout à fait prématuré et dangereux. » C'est à la fin qu'est toujours la vraie

pensée de l'auteur (*in cauda venenum*). On voit où la mienne s'était arrêtée [1].

***

Après les forces de M. Xénopol, voyons ses lois historiques.

D'abord il se croit tenu de définir ce terme de loi et il a raison. Cette fois il accepte d'autrui la définition désirée. « La loi est donc, comme le dit Spencer, l'ordre régulier auquel se conforment les manifestations d'une puissance ou d'une force. » Soit! « Le caractère essentiel d'une loi c'est qu'elle ne pourra jamais présenter d'exception. »

Après quoi M. Xénopol nous explique quel est le caractère particulier des lois de l'histoire ou *des faits successifs*. Je cite :

« Nous avons vu ci-dessus que la condition essentielle pour l'existence d'une loi, c'est son indépendance de l'élément du temps, c'est-à-dire son éternité, car un phénomène qui se répète toujours, *cesse par là même* d'être soumis à l'action du temps. Cette action ne devient au contraire un agent de la succession que lorsqu'elle modifie les phénomènes. Cette modification montre que les faits sont soumis à sa puissante transformation. S'il s'agit de trouver des lois dans la succession, il faut que ce soient des généralités qui se répètent toujours, et qui, quoiqu'elles donnent naissance à des faits toujours nouveaux, n'en restent pas moins immuables, en un mot des généralités sur lesquelles le temps n'a aucune prise. Or de pareilles généralités doivent exister en histoire, attendu que toutes les forces de la nature, tant celles qui soutiennent la coexistence que celles qui déterminent le développement, manifestent leur action par des régularités qui ne sont pas soumises à l'action du temps et qui ne souffrent aucune exception, donc par des lois. » — Je résume ce qui précède, pour essayer de comprendre : il doit y avoir des lois en histoire parce que toutes les forces de la nature manifestent leur action par des régularités,

1. Comme j'avais dit « tout homme considéré d'une certaine façon est unique », M. Xénopol s'étonne que je n'admette pas l'idée de race : il me voit, ici, en contradiction avec moi-même, car, dit-il : « L'individu, qu'est-il, sinon une race individualisée ? et la race, qu'est-elle, sinon une individualité généralisée ? » Une race qui s'individualise ; un individu qui se généralise ! — Je perds pied dans ces profondeurs, il faut bien que je l'avoue.

c'est-à-dire par des lois, soit. — « Ces régularités éternelles constituent les lois *abstraites,* tant celles de la coexistence que de la *succession*. Mais ces lois, pour *donner naissance* aux phénomènes doivent s'incorporer dans des circonstances. » Je m'arrête un instant pour cette observation : ce sont les forces qui donnent naissance aux phénomènes, d'après vous-même, non les lois, celles-ci étant simplement les formes régulières qu'affectent les phénomènes sous l'empire des lois. Que ces lois doivent *s'incorporer* dans des circonstances, cela, je l'avoue, ne présente pas à mon esprit un sens très clair. « ... Car les *faits* coexistants ou successifs ne sont que le produit des forces à travers les circonstances de l'existence. Dans la coexistence, les circonstances sont aussi permanentes et ne changent pas avec le temps. Il en résulte que les faits sont toujours identiques, et ces faits généraux constituent les lois *concrètes* de production et de causation des phénomènes. » — Je ne saisis pas parfaitement comment les régularités éternelles constituent des lois *abstraites*, lesquelles, par leur *incorporation* dans des circonstances permanentes, produisent des faits toujours identiques qui à leur tour sont des lois *concrètes* de production et de causation des phénomènes. Si je ne comprends pas, c'est probablement ma faute. — « Dans la succession, les lois *abstraites s'incorporent* dans des circonstances toujours changeantes et donnent naissance aux faits successifs... Les lois abstraites de la succession ne peuvent jamais donner naissance à des lois concrètes de production et de causation des phénomènes. » — Il me semblait cependant que, *s'incorporant*, elles devaient devenir un petit peu concrètes par cela même, mais passons — « attendu que le second élément nécessaire à la production des phénomènes sous formes de lois concrètes, les *circonstances de caractère général*, font défaut ». Saisissez-vous bien ? moi, pas trop, mais voici un exemple qui nous éclairera, sans doute. — « C'est ainsi que la force de gravitation se *manifeste par la loi abstraite*, que les corps s'attirent en raison directe des masses et en raison inverse du carré, etc. Ce principe abstrait, incorporé dans la circonstance de corps plus lourds que l'eau et l'air, donne naissance à la loi *concrète* que ces corps tombent sur l'écorce solide de la terre, en augmentant de vitesse, avec le carré du temps employé à tomber... Maintenant voyons ce qui arrive, avec l'incorporation d'une loi abstraite de la succession dans les circonstances du développement, par

exemple, de la loi d'évolution par le haut, et de haut en bas. Cette loi abstraite qui régit toute succession intellectuelle s'incorporera, dans des circonstances toujours différentes et spéciales à tel peuple, à tel groupe, et donnera naissance non plus à des lois concrètes de manifestation des phénomènes successifs, mais à des séries historiques et dissemblables. Il en serait de même de la loi que la réaction est en proportion inverse de l'action, ainsi que des formes générales de la vie intellectuelle (économique, politique, etc.) qui sont, comme clichés (?), les mêmes chez tous les peuples, tandis que les corps, que ces différentes *formes* de la vie prennent chez chacun d'eux, diffèrent souvent bien profondément » (pp. 192 et s.). — Les formes de la vie qui prennent des corps, c'est un vocabulaire qui me déroute un peu, je l'avoue, au premier abord. Et M. Xénopol continue en disant que l'action des forces du développement doit être considérée d'abord en elle-même et *sans relation avec les faits*. « Cette action donne naissance à la répétition des mêmes *procédés mis en œuvre par la succession*, pour réaliser le progrès. Cette répétition constitue les *lois* dont l'action se reproduit continuellement ; ce sont des rouages éternels. *Voilà le seul champ où l'on peut trouver les lois de l'histoire que l'on a tant cherchées.* » J'indiquerai tout à l'heure quelques-unes de ces lois, quelques-uns de ces rouages éternels que M. Xénopol a trouvés dans le champ qui, paraît-il, n'avait pas été exploré jusqu'ici.

Ce qui me frappe d'abord, c'est encore ici cette inclination de M. Xénopol à se forger des entités. Ces idées *à nous*, que nous exprimons par le mot lois, et qui ne sont pas sans *relation avec les faits*, au moins quand elles ont quelque valeur, mais qui ont été par nous extraites, abstraites des faits, ces idées de lois, dis-je, M. Xénopol en méconnaît le caractère subjectif. Il se figure évidemment qu'elles sont quelque chose d'objectif qui agit avec puissance, qui, en quelque manière, commande avec empire. Ces lois *s'incorporent*, elles *donnent naissance*, etc. — En réalité, pour moi du moins, nous appelons lois, nos propres constatations des répétitions, des similitudes, des constances de la nature (nature extérieure ou nature humaine) ; objectivement il n'y a rien que cela, répétitions, similitudes, constances.

M. Xénopol s'efforce d'établir une différence absolument radicale entre les lois de la coexistence et les lois de la succession — et je crois bien comprendre pourquoi : cela tend à démontrer que l'his-

toire ordinaire, l'accidentelle, la diplomatique, peut être dite scientifique, parce qu'elle a une manière à elle de l'être. — Cette différence radicale serait, si j'ai bien compris M. Xénopol, que les lois de la coexistence, lisez les lois de la nature extérieure, sont concrètes, tandis qu'il n'y a de lois de la succession, lisez de l'histoire, que dans *le champ* de l'abstraction. Quant à moi, je le répète, *je tiens toutes les lois pour abstraites*. Des faits toujours complexes, toujours différents par quelque circonstance, ont été considérés par nous sous un rapport exclusif, unique, délié, ce qui nous permet d'assimiler ces faits à d'autres; et plus le rapport exclusivement considéré est délié ou abstrait, plus nous trouvons des similitudes étendues, soit dans le temps, soit dans l'espace. Que tous les corps s'attirent en raison de leurs masses, en raison inverse de leur distance, voilà une similitude universelle. Que dans un mélange liquide ou fluide les corps plus lourds tombent au fond et que les plus légers montent au-dessus, c'est une similitude plus restreinte, (ce qui n'empêche pas que celle-ci ne soit une suite, *un cas* de la similitude, ou loi si vous voulez, plus étendue).

La nature humaine a de même que la nature ses similitudes, plus ou moins étendues. M. Xénopol en convient, puisqu'il parle de l'instinct de conservation, de l'émigration, du croisement, etc., comme de forces permanentes; et qu'il parle même de l'offre et de la demande comme d'une loi éternelle. Mais selon lui, ces similitudes ou ces lois de la nature humaine sont sans rapport avec les faits, elles ne sont pas concrètes, elles n'existent que dans le champ de l'abstraction; tandis que la loi de l'attraction, par exemple, est concrète. — Concret, concrète, encore un terme dont M. Xénopol change, ce me semble, le sens. Prenons un exemple simple : une orange, considérée dans toutes ses qualités, forme, couleur, poids, saveur, etc., voilà l'objet *concret*. Mais la proposition que toutes les oranges sont jaunes n'est pas concrète, c'est une *abstraction* évidente. De même les corps à la surface de la terre, voilà le concret; mais dès qu'éliminant de ma pensée l'ensemble des qualités que présente chacun de ces corps très différents, je ne considère plus que cette similitude qu'ils pèsent tous, qu'ils tombent suivant la verticale, évidemment je fais encore une abstraction. Je le répète donc, toutes les lois sont abstraites. Et ce n'est pas de ce côté qu'il faut chercher les différences qui peuvent exister entre les sciences naturelles et l'histoire.

***

M. Xénopol ayant découvert le champ où se trouvent les lois de l'histoire, il est au plus haut degré intéressant de voir ce qu'il rapporte de l'exploration de ce champ ignoré jusqu'ici.

« La force de l'évolution manifeste son action par les lois suivantes :

» 1° Le progrès de l'esprit humain est constant, et il n'est pas possible de lui assigner une limite ; 2° Le progrès, quoique constant, n'est pas continu, il procède par *vagues* qui avancent, puis reculent pour avancer de nouveau plus loin que n'avaient fait les vagues précédentes. »

J'arrête là, pour le moment, la citation. M. Xénopol rapporte donc du champ inexploré la loi du progrès : il me semble bien cependant que j'ai déjà entendu parler de la loi du progrès. Et peut-être en ai-je parlé moi-même.

Après cela, je trouve fâcheux que M. Xénopol recoure, en ce sujet, à une expression métaphorique. Cette marche par *vagues* qui avancent, reculent, réavancent plus loin, c'est, à n'en pas douter, de l'image, de la métaphore. Et remarquez la contradiction entre cette image et l'expression abstraite de progrès. Celle-ci veut dire, si je ne me trompe, marche en avant. Et il y a pour la marche en arrière une expression corrélative, c'est régression. Or, l'image de M. Xénopol contient à la fois du progrès et de la régression. Mais, passons. Je ne querellerai pas non plus sur les termes constant et continu (on ne comprend pas bien d'abord comment un progrès peut être discontinu et cependant constant). Je lui dirai plutôt : « Votre loi du progrès ne me paraît pas absolument prouvée ; car, selon vous, une loi, pour être loi, doit être éternelle ; vous assurez bien qu'il y aura *toujours* progrès, mais d'où savez-vous avec tant de certitude ce que nous réserve l'avenir ? Il y a probabilité, j'en conviens, mais alors disons seulement que le progrès est probablement une loi. En tout cas ce n'est, à parler un moment comme M. Xénopol, qu'une loi de manifestation [1]. Je ne

1. A propos des progrès et de ses reculades, je relève ce passage relatif à la reculade du moyen âge : « Si l'intervalle de temps écoulé, jusqu'à ce que les Barbares eussent pu s'assimiler la culture antique, et continuer le progrès commencé, fut plus long ; si

vois pas là la loi de causation. » M. Xénopol, je le sais, me répondra : « Mais je viens de vous dire que c'était l'évolution qui causait le progrès. » Justement ; et de là naît la principale querelle que je veux faire à M. Xénopol.

Il est avéré que notre système planétaire s'est d'abord formé, que la terre n'a produit d'abord que les formes les plus basses de la vie végétative, puis de la vie animale ; il semble prouvé que l'homme est apparu plus tard ; tout cela se succède dans cet ordre incontestable ; et nous concevons assez clairement que chacun de ces pas successifs de la vie terrestre avait le pas précédent pour condition. Mais, quand M. Xénopol affirme qu'une seule et même force a causé tout cela, il simplifie terriblement, hasardeusement ; il a l'air de dire une grande vérité, et il fait une hypothèse inféconde. Car, ce qui nous importe, ce qui nous est utile à savoir, c'est la *causalité détaillée* des phénomènes ; que tel phénomène a pour cause immédiate tel autre ; et celui-ci tel autre supérieur, et ainsi de suite, toute la chaîne. Pour me faire bien comprendre sur ce point, je fais un rapprochement. M. Xénopol nous dit : la cause du progrès c'est la force d'évolution — et je n'en sais pas plus sur le progrès. M. Tarde démêle, lui, une cause du progrès, une seule (et il y en a d'autres), l'imitation ; il suit cette cause dans ses effets *détaillés* et il m'apprend ou, pour mieux dire, m'explique, quantité de circonstances qui se montrent en effet dans le progrès. M. Tarde, lui, est instructif.

Autres lois découvertes par M. Xénopol. « La *force du milieu intellectuel* donne naissance aux deux lois suivantes :

» Il y a toujours une correspondance entre les faits intellectuels et l'état général des esprits ; loi qui a comme corollaire la suivante : le changement du milieu intellectuel entraîne toujours un changement dans les faits de l'esprit qu'il entoure. » — Que voulez-vous ? Je trouve singulière cette expression, *la force du milieu !* Au reste, qu'il y ait correspondance entre l'état des esprits et les faits intellectuels, il me semble que je l'aurais deviné ; et de même que le changement des esprits entraîne du changement dans les faits produits par ces esprits.

« La force de l'*expansion* donne naissance aux lois suivantes :

le recul de la force évolutionniste fut bien plus fort, c'est qu'aussi le bond que la civilisation allait faire devait être bien plus puissant. » L'explication est, ce me semble, anti-scientifique : cela revient à peu près à ceci : si on recula, ce fut pour mieux sauter.

L'expansion est d'autant plus puissante qu'elle s'étend davantage dans l'espace et surtout dans le temps. » Un peu ambiguë, cette proposition. La force de l'expansion fait que l'expansion est d'autant plus puissante qu'elle (l'expansion) s'étend davantage, etc. J'ai peine à distinguer l'expansion fait de l'expansion force. Et puis je me demande : Est-ce parce que l'expansion est plus forte qu'elle s'étend davantage, ou vraiment est-ce qu'elle est plus forte parce qu'elle est plus étendue? Un exemple, ici, serait bien nécessaire pour éclaircir cette question.

La *force* de l'individualité se manifeste par ces lois : toute personnalité imprime au mouvement qu'elle provoque le sceau de son individualité. Cette empreinte est d'autant plus forte que la personnalité est plus *marquante* (que veut dire précisément ce mot ?)... L'action du génie, lorsqu'elle résume la tendance de son époque, accélère l'évolution, lorsqu'elle agit en sens contraire, elle la retarde ! — Voilà encore de ces choses dont on s'était tout de même douté. On les avait, à tout le moins, entrevues avant que M. Xénopol nous eût montré « le terrain où il faut chercher les lois ».

***

Le *terrain* où il faut chercher les lois, à mon avis, est plus proche, c'est la psychologie : ce sont les mobiles absolument communs à tous les hommes et en tous temps, ainsi que les procédés universels de l'esprit humain, qui constituent ce terrain. Il est bien entendu que la psychologie de l'homme relève de sa physiologie, mais nous n'avons pas à remonter jusque-là, à moins de vouloir parler de toutes les sciences à la fois, et tout confondre. On dira : « La psychologie est-elle de l'histoire ? » Il serait curieux que les mobiles de l'agent qui fait l'histoire fussent hors de l'histoire. Autant dire que, dans un chemin de fer, la vapeur ne fait pas partie du train. Et d'où la psychologie elle-même a-t-elle été tirée par nous ? De l'histoire. Ne soyons pas dupe des compartiments que nous forgeons nous-mêmes pour la commodité de nos spéculations, et qui sont choses subjectives et n'existent pas dans la réalité. Ce que nous avons tiré de l'histoire, nous pouvons l'y faire rentrer. Prenons un exemple. M. Xénopol parle à plusieurs

reprises de la loi de l'offre et de la demande. D'après ses formules, ce ne serait qu'une loi de manifestation, soit ! Mais d'où vient elle-même cette manifestation que M. Xénopol dit être universelle ? L'allons-nous encore rattacher directement, immédiatement, à la fameuse cause de l'évolution ? L'anneau d'attache est plus voisin. Pourquoi l'homme ne veut-il pas payer 1 franc l'objet qu'il peut avoir pour 75 centimes ? Par la même raison qui fait qu'en présence de deux chemins, l'un plus court, l'autre plus long, aboutissant également là où il veut aller, il prend le plus court ; qu'entre deux outils, l'un lourd, l'autre léger, et capables tous deux du même office, il choisit le plus léger; bref, c'est la loi du moindre effort. « Mais tout cela n'est pas de l'histoire. » Je vous demande pardon : est-ce que l'histoire du mariage n'est pas de l'histoire ? Observez le mariage humain et vous y verrez au début la loi du moindre effort en activité ; en conjonction, il est vrai, avec un autre mobile (c'est toujours ou presque toujours ainsi, l'homme étant complexe). De par la loi du moindre effort, l'homme qui ne veut pas avoir à travailler tous les jours, cherche quelqu'un qu'il forcera à travailler à sa place, il cherche à se procurer un esclave. C'est pourquoi il fait la guerre ou plutôt la razzia. D'autre part, il a besoin d'une femelle. L'homme se dit : « Est-ce que la femme ne pourrait pas satisfaire à la fois aux deux fins visées, être l'esclave désirée, en même temps que la femelle ? » Et c'est pourquoi partout on se fait la guerre pour se razzier des femmes. Et cela détermine le pied sur lequel la femme est d'abord traitée par l'homme, chez un nombre infini de peuples, différents d'ailleurs de race, de situation géographique, etc. L'histoire de l'art est bien aussi, je pense, de l'histoire : quel est l'art dans lequel à toutes les époques on n'ait pas fait du neuf avec le vieux, dans lequel le débutant n'ait pas commencé par imiter un artiste antécédent ? Et pourquoi, s'il vous plaît ? sinon parce qu'il est plus aisé ou semble plus aisé d'obtenir le succès désiré en reproduisant les formes qui ont déjà procuré le succès, qu'en cherchant à en créer de nouvelles. Il faut s'arrêter; à continuer, on écrirait un livre.

***

M. Xénopol rentre dans la catégorie assez nombreuse des esprits qui ne comprennent que l'histoire accidentelle et qui, lorsqu'ils veulent sortir de cette conception étroite, vont se figurer les lois de l'histoire d'après la plus élémentaire, la plus fondamentale et la plus invariable des lois physiques, parce que justement elle en est la plus simple, l'attraction. Une pierre n'a, pour ainsi parler, qu'un mobile; elle veut aller au centre de notre planète. Supposez une pierre qui au contraire serait tirée en bas, en haut et à côté; et supposez que ces attractions diverses n'aient pas toutes la même puissance dans un même moment. La pierre ira à tel moment en bas, à tel autre moment en haut ou à côté : voilà l'homme. Ses multiples mobiles peuvent bien se combiner jusqu'à un certain point; cependant ils ne peuvent agir tous à la fois. Et quand l'un d'eux agit, il faut bien que momentanément les autres mobiles, cessant d'être en acte, restent seulement en puissance, en virtualité, en *tendance*[1]. Ce qui fait méconnaître les lois psychologiques aux esprits comme M. Xénopol, obsédés, je le répète, du type le plus simple des lois naturelles, c'est cette alternance forcée des mobiles humains. Il y a aussi autre chose, l'homme qui habite sur le globe les climats les plus divers, vit dans des conditions physiques très différentes. Et il a dans son esprit des ressources que la pierre n'a pas. Pour un même but, selon les conditions, il invente des moyens différents. Ce qui fait que, un même mobile le poussant, il arrive à produire des phénomènes contradictoires en apparence[2]... Voilà que j'entame un sujet qui pourrait me mener loin; et je sens qu'il est temps de finir, pour aujourd'hui. Je m'arrête donc, quitte à reprendre un autre jour; car le livre de M. Xénopol contient encore des chapitres importants auxquels je n'ai pas touché.

Il ne faut pas croire, d'après les observations critiques qui précèdent, que je tiens l'ouvrage de M. Xénopol pour peu considérable. La preuve la plus sûre du contraire c'est précisément ma longue et obstinée contestation. Et il y a en effet beaucoup à débattre dans ce gros livre, ce qui d'abord le rend très attrayant (pour moi du

1. Un mot dont M. Xénopol s'est moqué chez moi, mais qu'il emploie néanmoins assez souvent pour son propre compte.

2. Il ne serait pas difficile, mais ici il serait trop long de montrer que par les mêmes mobiles, et pour atteindre les mêmes fins essentielles, les hommes ont abouti, grâce à des conditions différentes, à créer des institutions en apparence aussi contradictoires que le sont entre elles la polygamie et la polyandrie, par exemple.

moins) et ce qui à mon avis est un mérite capital, à tel point qu'un ouvrage — du genre philosophique, bien entendu — peut à la rigueur se passer de tout autre mérite. M. Xénopol a eu un tort. Il s'est un peu trop intrépidement résolu à contredire « tous les penseurs ». A les moins contrecarrer, et les comprendre davantage, son livre aurait assurément gagné quelque chose. Mais quoi ! M. Xénopol est tombé dans le défaut reprochable à nous tous (je me mets bien expressément dans ce tous). Nous sommes trop assurés, trop dogmatiques; nous voulons tous donner une philosophie de l'histoire *définitive*. C'est comme si les chimistes du siècle dernier avaient prétendu clore la théorie chimique qu'à peine ils entamaient. Car en histoire science nous en sommes au plus là où en étaient les chimistes d'il y a cent ans.

P. Lacombe.

REVUES GÉNÉRALES

HISTOIRE LITTÉRAIRE

LITTÉRATURE FRANÇAISE (ÉPOQUE MODERNE)

RÉSULTATS RÉCENTS ET PROBLÈMES ACTUELS

Les études françaises ont été poussées, en ces dernières années, avec une grande activité. Outre les individus venus de différents côtés à ces recherches, deux grands corps ont surtout assuré le recrutement des travailleurs : l'Université et le Clergé. Nous devons à des ecclésiastiques beaucoup d'études instructives sur les écrivains qui ont appartenu à l'Église ou l'ont servie dans le siècle. La collection des thèses de doctorat de l'Université de Paris, depuis quinze ou vingt ans, forme un ensemble de travaux, dont on peut dire, je crois, sans vanité nationale, qu'il n'y a rien de comparable ailleurs. L'étranger a collaboré avec nous : au premier rang l'Allemagne, quoique, et pour le nombre et pour la valeur des études, elle soit loin de fournir à la connaissance de la littérature moderne autant qu'à celle du moyen âge. Avec l'Allemagne, la Belgique, où la langue française est chez elle. A l'Angleterre, nous devons peu, et aux autres nations de l'Europe, quoiqu'il n'y ait presque aucun pays dont il ne nous soit venu quelque chose d'intéressant : ainsi du Danemark, de la Hollande, de la Hongrie, de la Russie. Voici — et c'est le fait récent le plus considérable — que les États-Unis, avec l'admirable outillage de leurs Universités neuves, entrent en ligne :

ils nous ont envoyé, l'an dernier, un essai richement documenté sur les origines de la doctrine classique[1]. Il faudra, désormais, compter avec l'érudition du Nouveau-Monde.

Cette active impulsion des études françaises a coïncidé avec un changement de méthode. D'un mot on le définit en disant que la critique a cédé la place à l'histoire littéraire. La critique, qui s'enferme dans les œuvres pour les analyser, qui les scrute, les fouille, les définit, les classe, les juge, en employant les instruments du goût, du sentiment, de la logique, de la psychologie, des idées générales, a encore quelques brillants et puissants représentants comme M. Faguet ; mais, en général, c'est l'histoire littéraire que l'on trouve dans les travaux récents. L'œuvre est investie par le dehors, à l'aide de toutes les sciences auxiliaires, bibliographie, lexicographie, critique des textes, lecture des manuscrits ; on cherche moins la valeur esthétique absolue que la valeur historique relative, qu'on atteint par des recherches minutieuses de précédents, de dates, de sources, en un mot par une immense érudition déployée autour du sujet. Comparez les deux thèses de M. Faguet, sur la tragédie du XVIe siècle, et de M. Rigal, sur Hardy, l'opposition des deux méthodes apparaîtra. La critique, qui naturellement règne dans l'étude des œuvres contemporaines sur lesquelles les matériaux historiques ne sont pas encore à notre disposition, est réduite à la portion congrue partout ailleurs. Même on peut trouver qu'on ne lui fait pas toujours la place qu'elle devrait garder. Après tout, l'intuition, le sentiment, le flair esthétique, le jugement personnel qui se loge dans l'œuvre et la voit pour ainsi dire de dedans, ne peuvent se remplacer : l'érudit qui, craignant de mettre un élément subjectif dans son étude, s'abstient d'opérer ainsi, est obligé de se faire l'écho d'autrui ; ce qu'il n'ose chercher en son propre esprit, il l'emprunte à Faguet, ou bien à Demogeot, où à tout le monde ; il ne réussit qu'à être insincère et banal, et non moins subjectif qu'il ne l'eût été autrement ; mais il substitue la subjectivité d'autrui à la sienne. Il faudrait se bien persuader qu'on n'atteint pas à plus de précision scientifique en cherchant hors de soi ce qui, dans l'étude littéraire, ne peut être fondé que sur un jugement personnel ; il faudrait s'enhardir jusqu'à faire à la critique intuitive ou analytique sa part. La distinction précise et fine

1. J.-E. Spingarn, *A history of literary criticism in the Renaissance*, New-York, 1899.

que M. Rauh[1] a faite entre les résultats scientifiques et l'attitude scientifique est ici de rigueur ; en face d'un poème, comme d'un tableau, la connaissance ne peut jamais être absolument scientifique, l'attitude intellectuelle de l'observateur peut l'être. Nous avons bien fait d'emprunter à l'histoire ses méthodes ; le progrès des études littéraires s'est fait par ce moyen : mais il faut se souvenir que l'histoire cherche à connaître des faits, des états de conscience et de civilisation, qu'on n'atteint qu'indirectement par des secours extérieurs ; l'histoire littéraire, comme l'histoire de l'art, a des œuvres, qui sont immédiatement accessibles, et touchent l'esprit d'un contact direct[2].

Longtemps les critiques se sont plu aux vastes constructions, aux systèmes, aux idées générales. Et l'un des maîtres du temps présent, M. Brunetière, représente avec originalité cette tendance ; il est, en histoire littéraire, avec une information plus précise et une analyse plus exacte, le successeur de Villemain ; il a élevé, en face de l'édifice de Taine, une construction aussi grandiose et personnelle. Quoiqu'il ait marqué de son empreinte plusieurs générations de normaliens, cependant, en ces dernières années, les plus nombreux et les meilleurs travaux ont été des monographies, des biographies, des études partielles d'un écrit, d'une portion de l'œuvre ou de la vie d'un écrivain ; ils ont révélé une certaine peur des idées générales, du développement oratoire et littéraire ; ils dressent d'interminables collections de faits et de textes, d'où prudemment, méticuleusement, l'induction nécessaire est extraite. Cette rigueur du procédé expérimental est excellente, quoique souvent le maniement soit gauche, et que maint essai estimable s'alourdisse outre-mesure de faits, de textes, de bibliographies, d'une fastidieuse insignifiance.

La méthode historique gagne visiblement du terrain : un détail de composition le prouve. C'était un cadre reçu autrefois et comme obligatoire dans les monographies, d'étudier l'homme, puis l'œuvre, de décomposer l'homme et l'œuvre en leurs divers aspects. De plus en plus, aujourd'hui, l'ordre analytique est remplacé par l'ordre historique ; le développement de la vie et de l'œuvre se poursuivent simultanément, et chaque partie de

1. Rauh, *De la méthode dans la psychologie des sentiments*, 1899, in-8°.

2. Cf. le livre, qui a paru depuis que cet article est écrit, de M. G. Renard, *La méthode scientifique de la littérature*, in-8°, 1900.

l'œuvre apparaît comme un fait de la vie, prolongement d'une certaine énergie sous de certaines pressions. Cet ordre a l'avantage de faire apparaître immédiatement tout ce que le caractère, la vie, le milieu, peuvent fournir à l'explication de l'écrit.

Mais il me faut laisser ces considérations et enregistrer les résultats récemment acquis.

I.

Ce que j'ai dit des méthodes actuellement en honneur fera comprendre que je ne puis me dispenser d'examiner d'abord les récents progrès des sciences auxiliaires de l'histoire littéraire : la bibliographie, la lexicographie, la préparation des textes.

La bibliographie s'est enrichie notablement en ces derniers temps : ce genre de travail a été poussé avec une grande activité et de très heureux succès.

A vrai dire, il nous manque encore une bibliographie générale de la littérature française. Brunet, Haag, Guérard, Barbier, Lorenz et le *Journal de la Librairie,* comblent mal cette lacune, comme aussi les bibliographies nécessairement sommaires de quelques histoires récentes de la *Littérature française.*

A défaut d'un travail d'ensemble, il a paru récemment d'excellents travaux particuliers ou partiels.

On sait que beaucoup d'éditeurs ont pris l'habitude de joindre des notices bibliographiques aux textes qu'ils publient. Ce principe a été appliqué dans la *Collection des grands écrivains français* de la librairie Hachette, et nous a valu en dernier lieu une copieuse bibliographie de Molière (1893), que M. Desfeuilles a dressée. Souvent aussi les études historiques et critiques paraissent aujourd'hui munies d'une bibliographie de leur sujet ou de leur auteur ; c'est une coutume excellente, et ces notices éparses nous fournissent déjà un bon nombre de chapitres importants d'une bibliographie générale de la littérature française.

Mais, de plus, plusieurs grands écrivains ont été l'objet, en ces derniers temps, de recherches spécialement bibliographiques. Nous avons eu les travaux, inégaux certainement, mais tous utiles en

quelque mesure, de l'abbé Bourseaud sur Bossuet[1]; de M. Harrisse, sur l'abbé Prévost[2]; de M. Kerviler, sur Chateaubriand[3]; de M. Clouard, sur Musset[4]; de M. Spœlberch de Lovenjoul, sur Balzac, Vigny, Gautier, Baudelaire[5]. Une excellente idée a été celle des *Bibliographies critiques* et raisonnées, actuellement en cours de publication à la librairie Fontemoing : après Bossuet et Adam de la Halle, qui ont inauguré la série littéraire[6], Beaumarchais, Bourdaloue, Diderot, Flaubert, Mme de Maintenon, Mérimée, Michelet, Mirabeau, J.-J. Rousseau, Sedaine, Vigny, seront ainsi pourvus de bibliographies choisies et substantielles.

Rien toutefois n'a été fait en ces dernières années qui puisse rivaliser avec l'admirable bibliographie des *Œuvres de Voltaire*, de Georges Bengesco[7]; pourtant ce chef-d'œuvre d'érudition bibliographique n'est pas complet, il y manque un catalogue des manuscrits de l'auteur, un autre des traductions en langues étrangères, et un répertoire des ouvrages à consulter sur Voltaire.

Je dois enregistrer aussi des bibliographies d'un caractère plus général, embrassant ou une époque, ou un ordre d'études. Trois ouvrages récents sont à signaler : la bibliographie de la littérature française au XIXe siècle dressée par M. Hugo P. Thième, de l'Université John Hopkins[8], travail perfectible, mais très utile déjà en l'état actuel, l'excellent *Essai bibliographique* des ouvrages relatifs à la *littérature comparée* que M. Louis P. Betz, de l'Université de Zurich, vient de publier[9], et le *Répertoire bibliographique des*

1. H.-M. Bourseaud, *Histoire et description des manuscrits et des éditions originales des ouvrages de Bossuet*, 1898, in-8°.

2. Henry Harrisse, *L'abbé Prévost, histoire de sa vie et de ses œuvres*, 1896, in-18.

3. R. Kerviler, *Essai d'une bio-bibliographie de Chateaubriand et de sa famille*, Vannes, 1896, in-8°.

4. M. Clouard, *Bibliographie des ouvrages de Musset*, 1883, grand in-8°; *Quelques œuvres inédites et peu connues d'Alfred de Musset* (essai de catalogue), dans la *Revue d'Histoire littéraire*, 15 janvier 1898.

5. Vicomte de Spœlberch de Lovenjoul, *Histoire des œuvres de Balzac*, 1888, in-8°; *Autour de Honoré de Balzac* (V. essai d'une bibliographie des lettres de Balzac), 1897, in-18; *Histoire des œuvres de Théophile Gautier*, 2 vol. in-8°, 1887; *Les lundis d'un chercheur* (II. Alfred de Vigny; VIII, Baudelaire), 1894, in-18. — Cf. aussi H. de Curzon, *Bibliographie des ouvrages relatifs à Alfred de Vigny*, 1897.

6. *Bossuet*, par l'abbé Urbain. *Adan de la Hale*, par Henri Guy. — Cf. *Introduction aux Bibliographies critiques*, par Fr. Funck-Brentano.

7. *Voltaire, bibliographie de ses œuvres*, 1882-1890, 4 vol. in-8°.

8. *La littérature française au XIXe siècle, bibliographie des principaux prosateurs, poètes, auteurs dramatiques et critiques*, in-8°, 1897.

9. *La littérature comparée, Essai bibliographique*, Strasbourg, 1900, in-8°.

principales revues françaises dont M. D. Jordell a entrepris en 1898 la publication annuelle [1]. Un autre type intéressant et dont on voudrait voir les exemplaires se multiplier est le *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne* dont M. Kerviler poursuit patiemment la publication [2].

M. Bonnefon a dressé des catalogues de livres originaux et instructifs ; il a dressé la liste des livres de Montaigne, des livres de Racine [3]. Ces inventaires qui s'efforcent de recomposer les bibliothèques des écrivains, nous aident à connaître leurs lectures, leurs instruments de travail, leurs goûts ; pour ce temps où l'usage des bibliothèques publiques était inconnu ou à peu près, où un lettré ne connaissait guère de livres que ses livres, et où ceux-ci étaient des amis familiers, souvent visités ; avoir le catalogue de la bibliothèque d'un écrivain, c'est presque connaître le cercle de ses connaissances et le tour de son esprit.

Un autre genre, et non moins utile, de bibliographies, ce sont celles qui se rapportent non plus aux auteurs, mais aux libraires et imprimeurs. De grandes recherches ont été faites et se poursuivent pour le XVe et le XVIe siècles : il serait à désirer qu'elles s'étendissent plus souvent au XVIIe siècle, où il y a fort à faire. Je ne puis que nommer MM. Claudin, Vingtrinier, Baudrier, dont les recherches sur la librairie et l'imprimerie parisiennes, bordelaises, poitevines, toulousaines, lyonnaises, peuvent rendre tant de services aux historiens de la littérature. Il est impossible aussi d'étudier le XVIe et le XVIIe siècles sans recourir plus d'une fois au livre de Ph. Renouard sur Simon de Colines [4], ou à celui de Villems sur les Elzevier [5]. L'histoire de la librairie et de l'imprimerie est une des plus essentielles parmi les sciences auxiliaires de l'histoire littéraire.

Il s'est fait en ces derniers temps de nombreuses et de bonnes publications de textes. Mais il faut ici faire une distinction. L'activité des travailleurs, peut-être aussi l'argent des éditeurs, se détournent des grandes publications d'œuvres complètes, si nombreuses au début et au milieu du siècle. Les collections entreprises

1. In-8°, 1898 (pour l'année 1897). La seconde année vient de paraître.
2. Le fascicule 30 a paru en 1899.
3. *La bibliothèque de Montaigne*, Revue d'Histoire littéraire, t. II, p. 318-371 ; *La bibliothèque de Racine*, ibid., t. V, p. 169-219.
4. *Bibliographie des éditions de Simon de Colines*, 1893, in-8°.
5. *Les Elzevier. Histoire des annales typographiques*, 1893, in-8°.

par les principales maisons de librairie se sont closes ou languissent. La maison Garnier en est restée sur son Voltaire et son Grimm. La librairie Lemerre achève sa Pléiade, son Montaigne et son d'Aubigné. La *Collection des grands écrivains*, de la librairie Hachette, se traîne lourdement : Retz, Pascal n'arrivent pas à leur fin ; Saint-Simon plus heureux se poursuit avec une méthodique lenteur[1] ; Molière et La Fontaine se finissent, mais rien de nouveau n'est entrepris.

Je ne vois que peu de grands travaux d'édition qui aient été entrepris en France récemment. L'abbé Lebarq a pu achever avant de mourir sa publication des *Œuvres oratoires* de Bossuet[2], édition sinon définitive, du moins la première qui nous donne un texte fidèle et une chronologie à peu près exacte des *Sermons*. L'édition de Saint François de Sales, de la Visitation d'Annecy, a été menée rondement, sous l'impulsion de don Mackey[3]. MM. Paul Tannery et Ch. Adam nous ont donné déjà trois volumes d'un Descartes qui sera un magnifique monument de piété philosophique et d'érudition française[4].

Ces grandes entreprises sont des exceptions. On n'édite guère que des écrits particuliers, des parties d'œuvre : besognes limitées dont on ne désespère pas de venir à bout.

La bibliothèque Elzévirienne s'est ranimée pour nous donner le théâtre de Montchrétien, les lettres de Mlle Lecouvreur et le *Page disgracié* de Tristan[5]. Mais c'est aux Allemands que nous avons dû Garnier, Hardy, etc., et autres textes de difficile rencontre, que leurs réimpressions ont mis à la disposition de tous les lettrés, à peu de frais[6]. Et sans l'Université de Fribourg aurions-nous eu l'édition des *Pensées*, de M. Michaut[7], si intéressante et essentielle, malgré ses défauts, qui nous rend le désordre authentique du manuscrit

1. Le t. XIV de Saint-Simon a paru en 1899. Il ne manque plus à La Fontaine que l'album, à Molière que l'album, avec le lexique qui est sous presse.

2. 6 vol. in-8°, 1890-1897.

3. Depuis 1892.

4. Ces trois volumes (1897-1899, in-4°) contiennent une partie de la correspondance.

5. *Les tragédies de Montchrétien*, 1891 ; *Lettres de Mlle Lecouvreur*, 1892 ; *Le Page disgracié*, 1898.

6. *Sammlung französischer Neudrucke herausgegeben von Karl Vollmöller*. Robert Garnier, les Tragédies, *herausg. von Wendelin Foerster*, Heilbronn, 4 vol. in-12, 1882-1883. — Alexandre Hardy, par G. Steugel, Marburg, 4 vol. in-12, 1884.

7. *Les Pensées de Pascal disposées suivant l'ordre du cahier autographe, texte critique*, Fribourg, 1896, in-4°.

de Pascal et nous permet ainsi d'aborder l'étude du livre en faisant table rase de tous les systèmes et partis pris? M. Biré a presque terminé son édition des *Mémoires d'outre-tombe,* qui met hors d'usage les précédentes; ce n'est pas qu'elle soit parfaite. Il y manque une étude critique du texte, une collection de variantes et premières rédactions. Le commentaire tourne trop au panégyrique, et M. Biré ne doute pas assez des assertions de Chateaubriand, qu'il contrôle avec trop peu de sévérité.

Nos érudits français et nos libraires font la chasse aux inédits. Et nous avons vu reparaître des choses précieuses. Nous avons eu pour le XVIe siècle un gros recueil de poésies de Marguerite de Navarre [1] et un écrit notable de Calvin [2]. Le XVIIe siècle, si exploité, si fouillé en tous sens, nous a encore rendu de l'inédit. Je ne parle pas des lettres, de l'interminable correspondance de Peiresc [3], ou des lettres de Bayle [4]; ce sont des documents historiques plutôt que littéraires. Mais l'œuvre de Bossuet s'est grossie de divers écrits et lettres, et surtout d'un considérable traité, la seconde *Instruction sur les États d'oraison,* que M. l'abbé Lévesque a retrouvée dans la bibliothèque du séminaire de Saint-Sulpice où, chose incroyable, elle était perdue [5].

Pour le XVIIIe siècle, le gain a été considérable en ces dernières années. Je dois mettre en première ligne la très importante publication des inédits de Montesquieu, dont nous avons eu cinq volumes depuis 1891 [6]: on peut dire que, par elle, on comprend Montesquieu: elle était nécessaire pour illuminer les chefs-d'œuvre, pour nous en faire pénétrer le sens, et pour nous expliquer les démarches de l'esprit qui les créait. De Voltaire, des lettres reviennent encore au jour [7], et il en reviendra, je crois, jusqu'à la consommation des

1. *Les dernières poésies de Marguerite de Navarre*, p. par Abel Le Franc. 1896, in-8°. Publication de la Société d'Histoire littéraire.

2. *L'excuse de noble seigneur Jacques de Bourgogne, seigneur de Falais et de Bredam*, par Jean Calvin, réimprimé pour la première fois sur l'unique exemplaire de l'édition de Genève, 1548, par Alfred Cartier. Paris, in-12, 1896.

3. Publiés par l'infatigable Tamizey de Larroque dans la *Collection de documents inédits sur l'Histoire de France.*

4. *Choix de la correspondance inédite de Pierre Bayle*, p. par Émile Gigas. Copenhague et Paris, in-8°, 1890.

5. *Instruction sur les États d'oraison, second traité, principes communs de l'oraison chrétienne*, in-8°, 1897.

6. *Deux opuscules de Montesquieu*, 1891, in-4°. — *Mélanges inédits de Montesquieu*, in-4°, 1892. — *Voyages de Montesquieu*, 2 vol. in-4°, 1894-1896. — *Pensées et fragments inédits*, in-4°, 1899.

7. *Ungedruckte Briefe Voltaire's an Friedrich den Grossen und an den Landgra-*

temps. De Rousseau également, on retrouve des lettres, la correspondance avec Mme Boy de la Tour, publiée par M. Henri de Rothschild[1]; mais il reste encore bien des essais et des rédactions à exhumer des grands dépôts des manuscrits de Rousseau qui sont à Neufchâtel, à Genève, à la Chambre des Députés de Paris : on peut en juger par ces importants fragments et esquisses que M. Dreyfus-Brisach nous a rendus dans sa précieuse édition du *Contrat social*[2]. Mais il y a assez de Rousseau authentique pour qu'on nous épargne le Rousseau apocryphe : M. Schutz-Gora a publié un *Testament de Jean-Jacques Rousseau*[3], qui, malgré le témoignage autorisé de M. Janssen, n'est qu'une mystification ou une plaisanterie d'un écrivailleur du XVIIIe siècle. Puis M. Tourneux, tout récemment, nous a offert quatre cents pages succulentes de Diderot, du meilleur Diderot : les notes de ses conversations avec Catherine II, que la prudence des tsars avait jusqu'à présent retenues sous clef dans leur bibliothèque privée[4]. Enfin, hier, M. Lefranc a pu entr'ouvrir les manuscrits d'André Chénier et en a fait sortir déjà des pages intéressantes[5].

Mais, comme on peut s'y attendre, c'est au siècle qui s'est écoulé depuis 1789 que le plus grand trésor d'inédits appartient. Je ne puis songer à entreprendre l'énumération, même incomplète, de tous les morceaux, essais, fragments, des écrivains de ce siècle, qui ont été mis ou sont mis incessamment au jour : il en est, comme Stendhal[6], dont les inédits ont presque doublé l'œuvre. Les œuvres posthumes de V. Hugo, dont il avait réglé lui-même la publication progressive, ajoutent un complément considérable aux œuvres imprimées de son vivant; et s'il ne s'y révèle pas de faces inconnues de son génie, du moins on le comprend mieux, et la structure, le mécanisme de ce prodigieux esprit en sont plus faciles à démonter.

fen von Hessen-Kassel, p. p. E. Stengel, 1887 : *Lettres inédites à Louis Racine*, p. p. Tamizey de Larroque, 1893 ; *Le conseiller Tronchin et ses amis. Voltaire. Diderot, Grimm*, p. p. Henry Tronchin, 1895, etc.

1. In-8°, 1892.
2. In-8°, 1896.
3. Hach., 1897.
4. *Diderot et Catherine II*, 1899, in-8°.
5. *Revue de Paris*, 15 octobre et 1er novembre 1899.
6. *Journal*, 1888. *Lamiel*, roman inédit, 1889. *Vie de Henri Brûlard*, 1890. *Lettres intimes*, 1892. *Souvenirs d'egotisme*, 1893. *Lucien Leuwen*, œuvre posthume, 1895. *Napoléon*, etc., 1897. *Deux chapitres inédits de la Chartreuse de Parme*, Nouvelle Revue, 15 juin 1898.

La meilleure partie des inédits du XIXe siècle se compose de lettres, mémoires, journaux et notes; lorsque ces pièces sont écrites par des écrivains, elles sont les sources précieuses de la biographie, et en nous révélant l'homme, nous expliquent l'œuvre. Lettres de Mme de Stael et de Benjamin Constant, lettres de Lamennais à Montalembert et à Benoist d'Azy, correspondance de V. Hugo, lettres de Balzac à l'Étrangère, lettres de George Sand à Musset, à Sainte-Beuve, à M. Rodrigues; lettres de Vigny, lettres de Michelet à Mlle Mialaret, fragments de la correspondance de Michelet et Quinet, lettres de Renan à sa sœur et à M. Berthelot, lettres de Mérimée, de Paradol : il y a là — en ne parlant que de ce qui s'est récemment publié — des documents psychologiques d'un prix inestimable, et de quoi deviner que le trésor épistolaire du XIXe siècle égalera, s'il ne les dépasse, ceux du XVIIe et du XVIIIe siècles.

Puis ce sont les mémoires et carnets de notes : journal intime de B. Constant, journal de Stendhal, notes de voyage de Michelet et de Taine, journal d'Alphonse Daudet, journal d'Eugène Delacroix. Mais ici se présentent en foule les mémoires politiques et militaires : les généraux Thiébault, Marbot, Bigarré, Sérurier, le maréchal Oudinot et le maréchal Davout, Barras, Talleyrand, La Réveillère-Lépeaux, le chancelier Pasquier, le baron de Barante, Mme Cavaignac, Hyde de Neuville, Montgaillard, le baron d'Haussez, M. de Tocqueville, le maréchal Castellane, le duc de Persigny, les généraux du Barail et Ducrot, combien d'autres que j'oublie! Il y a là-dedans beaucoup de matériaux historiques, de qualités très diverses : il y a aussi des morceaux littéraires, qu'il faut annexer à la littérature artistique du siècle.

Toutes ces publications d'inédits renouvellent en partie la matière littéraire des siècles précédents, et commencent à rendre possible une histoire littéraire du XIXe siècle.

Enfin il me reste à parler des revues et des histoires générales de la littérature. Les revues jouent le rôle à la fois de guides bibliographiques, de magasins d'inédits, et de collections d'études critiques. Trois revues ont apparu récemment : la Revue fondée par M. Bonnefon, *Souvenirs et mémoires*, est consacrée comme son titre l'indique à la publication des documents laissés par les acteurs grands et petits de l'histoire littéraire et politique. M. Lévesque a créé la *Revue Bossuet*, uniquement consacrée au grand prélat, et qui sera

pour lui ce qu'a été pour notre grand comique le *Molièriste* de M. Monval. Enfin, et surtout, depuis cinq ans, la France possède une *Revue d'histoire littéraire*[1], où bien des pièces curieuses, bien des travaux importants ont paru : notre jeune revue peut lutter avec avantage contre son aînée, l'allemande *Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur*.

Les histoires de la littérature française se sont multipliées. Longtemps on avait été réduit chez nous à Demogeot, trop vague, et à Nisard, trop systématique. Il existe aujourd'hui quatre histoires de la littérature française en un ou deux volumes : c'est dans l'ordre de publication, celle de M. Lintilhac[2], la mienne[3], celles de M. Brunetière[4] et de M. Faguet[5]. MM. Lintilhac, Brunetière et moi avons fait une grande place à la bibliographie, que M. Faguet a rejetée. MM. Lintilhac, Faguet et moi, n'avons pas eu de système, et avons reflété chacun de notre mieux l'image des chefs-d'œuvre, des grandes individualités, et le mouvement continu de la littérature. M. Brunetière a dressé son original et systématique Manuel selon la méthode dont il est l'inventeur, écartant de parti pris toutes les réalités qui ne s'adaptaient pas à son cadre.

Sans système aussi a été composée la copieuse *Histoire de la Littérature française*[6], qui s'est publiée sous la direction de M. Petit de Julleville, et qui vient de toucher à sa fin. La bibliographie est copieuse, et jusqu'à nouvel ordre c'est là qu'on peut trouver le plus approximatif équivalent de cette bibliographie générale de la littérature française dont je signalais tout à l'heure le défaut. L'ouvrage lui-même est plutôt une collection de monographies et d'articles : l'unité, la continuité, l'égalité y manquent; chaque collaborateur a apporté non seulement son talent et sa conscience individuels, plus ou moins forts, mais aussi son esprit, sa méthode, son goût, sa façon de voir, de comparer et d'écrire. Une certaine incohérence résulte surtout de ce que certains chapitres sont de pures études de critique personnelle, d'autres des morceaux très documentés d'histoire littéraire : les deux méthodes alternent et se choquent.

1. M. M. Tourneux a dressé une *Table générale* pour les années 1894-1898 (Paris, 1900, in-8°).
2. 2 vol. in-12, 1890-1894.
3. 1 vol. in-16, 1894 ; 5e éd., 1898.
4. *Manuel de l'histoire de la littérature française*, in-8°, 1898.
5. 2 vol. in-8°, 1900.
6. *Histoire de la langue et de la littérature françaises des origines à 1900*, publiée sous la direction de L. Petit de Julleville, 8 vol. in-8°, 1896-1900.

Il en résulte que l'on ne peut pas trouver dans ce grand ouvrage ce qui ordinairement caractérise ces histoires générales et leur constitue comme un domaine propre en face de la collection des travaux particuliers : les idées d'ensemble, les jugements sur les rapports des époques, des genres et des individus, toutes les liaisons et transitions qui mettent de la cohésion, de la suite dans la littérature. En revanche, on y trouvera une grande abondance de renseignements et de jugements, bien des indications nouvelles et fécondes sur les divers chapitres de notre histoire littéraire. Enfin une partie de l'ouvrage échappe au reproche que je faisais : je parle de l'histoire de la langue que M. Brunot a conduite d'un bout à l'autre de ces huit volumes, à travers dix ou douze siècles, avec une précision d'informations et une netteté de vues tout à fait remarquables. Nous n'avions pas une histoire de la langue française : en écrivant celle-ci, M. Brunot a donné une base solide et ferme aux études de style qui sont une partie importante de l'histoire de l'art littéraire.

Avec l'ouvrage de M. Brunot, il y a une classe de travaux sans lesquels on ne peut bien faire ces études de style : les dictionnaires et lexiques. En ce genre, deux ouvrages considérables ont récemment paru : le lexique de Molière, de Livet [1], si confus, inégal et incohérent, mais si riche, si instructif, et pour qui sait le manier, véritablement excellent; et l'admirable dictionnaire de la langue française de Darmesteter, Hatzfeld et Thomas, qui s'achève enfin, et qui, en ses dimensions restreintes, marque pour la justesse des étymologies et pour l'histoire des mots, un progrès réel sur Littré [2].

Cette sèche nomenclature suffira à montrer tout ce que l'outillage a reçu de perfectionnement. Ceux qui ont commencé à travailler il y a vingt ans peuvent se souvenir combien alors les secours étaient rares et trompeurs. Un grand progrès a été accompli.

II.

Il est assez difficile de représenter en raccourci les progrès récents de nos connaissances littéraires : les études ont été pous-

1. 3 vol. in-8°, 1895-1897.
2. 2 vol. gr. in-8°, chez Delagrave.

sées en tous sens, sur toutes les époques, sur tous les sujets, au hasard des préférences ou des commodités ou des découvertes individuelles. Un très grand nombre de chapitres de notre histoire littéraire ont été renouvelés en ces derniers temps.

Pour prendre un exemple des résultats auxquels on est parvenu, la connaissance de Bossuet a été presque entièrement renouvelée depuis dix ou douze ans. La thèse et l'édition de Lebarq, les études et publications de MM. de la Broise, Delmont, Bellon, Crouslé, Urbain, Lévesque, auxquelles je puis joindre les miennes[1], en première ligne les puissantes analyses de M. Brunetière[2] et les pénétrantes investigations de M. Rebelliau[3] nous font apparaître un Bossuet bien différent de celui qu'on était habitué à contempler, un Bossuet assez éloigné de l'image solennelle et théâtrale que nous en donne Rigaud : plus familier, plus vivant, plus imparfait, moins uniformément sublime que ses enthousiastes panégyristes ne le voyaient, moins borné aux lieux communs pompeux, au déploiement théâtral et vain de l'éloquence, plus savant, plus penseur, plus serré, solide et substantiel que l'unique et souvent maligne étude des *Oraisons funèbres* ne le montrait. A côté des discours d'apparat, le reste de l'œuvre, qui traduit plus fidèlement la nature et la direction de cet esprit, a été mis en lumière. Replacé dans l'histoire, considéré en sa race, sa famille, son éducation, sa profession, suivi en sa formation, dans l'incessante composition qui se fait des pressions du dehors et des forces du dedans, ce Bourguignon, ce fils de magistrat, ce scolastique, ce prêtre, tour à tour prédicateur, précepteur de prince, évêque, engagé périlleusement entre la royauté et Rome, et lancé dans les grandes controverses de la religion à des heures parfois tragiques, cet obstiné lutteur toujours triomphant et pourtant à la fin vaincu, qui laisse plus fortes l'hérésie et l'irréligion dont il avait tant de fois forcé les retranchements, s'explique à nous, en sa grandeur tout humaine, et n'a plus

1. Lebarq, *Histoire critique de la prédication de Bossuet*, 1888 ; *Œuvres oratoires de Bossuet*, 1890-1897. De la Broise, *Bossuet et la Bible*, 1890 ; Delmont, *Bossuet et les saints Pères*, 1896 ; Bellon, *Bossuet directeur de conscience*, 1897 ; Crouslé, *Fénelon et Bossuet*, 1894-1895, 2 vol. in-8° ; l'abbé Urbain, polémique avec l'abbé Delmont sur le jansénisme de Bossuet ; Lévesque, *Le second traité sur les États d'oraison* (cf. plus haut) ; G. Lanson, *Bossuet*, 1891.

2. *Études critiques*, t. II et V. *Grande Encyclopédie*, article *Bossuet*. Cours libre à la Faculté des Lettres, 1893-1894.

3. *Bossuet historien du protestantisme*, 1891, in-8°. *Bossuet* (Coll. des grands écrivains), in-16, 1900.

rien de l'idole qu'on ne pouvait s'empêcher d'adorer ou de lapider.

Ce que M. Rebelliau nous a donné, sur Bossuet, est un modèle de biographie historique et psychologique. Sans pousser aussi loin l'art de condenser l'érudition, de simplifier la narration, et de tourner toute la vie en explication de l'œuvre, beaucoup d'autres ont donné un grand développement aux recherches biographiques : c'est là, en général, la partie solide et neuve des thèses de doctorat. Là, les résultats sont multiples, évidents, considérables. Des menus détails et des méticuleuses discussions de M. Bouquet [1] sort un Corneille bourgeois, sérieusement appliqué à ses fonctions judiciaires, point affamé, mais plutôt intéressé, ne laissant guère entrer dans sa vie intime et domestique l'héroïsme romanesque qui se canalise dans sa production tragique. Sous l'œil de nos érudits, les légendes se dissolvent : MM. Person et Chardon ne laissent rien subsister du Rotrou prodigue et joueur, semant ses écus dans un tas de fagots pour les dépenser moins vite [2]. MM. Harrisse et Schrœder ont nettoyé la vie de l'abbé Prevost des anecdotes fantastiques ou calomnieuses dont elle était semée [3]. Des vies vides, vagues, qui tenaient en quelques lignes, s'étoffent, se remplissent en se rectifiant : M. Durand-Lapie [4] déchiffre dans les vers de Saint-Amant les accidents de son aventureuse existence ; M. Arnould [5] découvre le lieu de naissance de Racan, et le suit presque année par année jusqu'à sa mort.

Il y a de l'excès, du bavardage, des lourdeurs, de l'inutilité, du pédantisme, dans beaucoup de ces copieux et minutieux travaux : les résultats pourtant sont excellents et importants. Il n'est pas oiseux d'établir si Du Bellay est Angevin ou Breton, si Descartes est Breton, Tourangeau ou Poitevin, si Racan est Angevin ou Tourangeau, ni quelle proportion de sang français il y a dans Jean-Jacques Rousseau. Ces précisions aident à déterminer l'hérédité d'un écrivain, les impérieuses déterminations du sang qui ont obscurément préparé son œuvre.

Pour quelques écrivains, la biographie est la clef de l'œuvre : ainsi Pascal et Rousseau. La vie de Pascal est connue : il y reste

1. *Points obscurs et nouveaux de la vie de Corneille*, 1888, in-8°.
2. Person, *Histoire du Venceslas de Rotrou suivie de notes critiques et biographiques*, 1882. H. Chardon, *La vie de Rotrou mieux connue*, 1884.
3. H. Harrisse, *L'abbé Prevost*, 1896. V. Schrœder, *L'abbé Prevost*, 1898, in-18.
4. *Saint-Amant, son temps, sa vie, ses poesies*, 1898, in-8°.
5. *Racan, histoire anecdotique et critique de sa vie et de ses œuvres*, 1896, in-8°.

pourtant des obscurités et des lacunes que peu à peu l'on éclaire et remplit[1]. La biographie de Rousseau n'est pas faite : l'immense effort de nombreux érudits, et surtout de MM. Mugnier[2] et Ritter[3], en a préparé les matériaux ; et déjà M. Ritter l'a esquissée pour la jeunesse de Rousseau, accusant d'une façon lumineuse les origines nationales et familiales, et les dispositions d'humeur et d'esprit dont elles rendent compte, faisant ressortir aussi la part de Mme de Warens dans la formation de la doctrine religieuse de l'*Émile*.

Les vies des écrivains de ce siècle commencent à s'écrire : plutôt en études partielles, recherches de faits et points particuliers qu'en biographies continues et complètes. On a ainsi fouillé les vies de Stendhal[4], de Vigny[5], de Musset, de George Sand[6], etc. Je ne puis entrer en ce détail : par l'ampleur des recherches, l'abondance des rectifications et révélations, les quatre volumes de M. Biré, sur Victor Hugo[7], méritent une mention particulière, quoique le parti-pris de malveillance conduise souvent l'auteur à des interprétations abusives et inexactes des faits qu'il découvre.

La biographie n'est, en histoire littéraire, qu'une introduction aux œuvres et un essai d'explication. L'étude des œuvres est l'essentiel.

Ici, ne pouvant dire tout ce qui s'est fait, je me contenterai de suivre quelques directions générales, d'indiquer certaines catégories de recherches, vers lesquelles il semble que l'on se soit porté avec plus d'ardeur et de succès en ces derniers temps.

1. Voyez V. Giraud, *Pascal*, 2e éd., 1900.

2. F. Mugnier, *Madame de Warens et J.-J. Rousseau*, 1890, in-8°. *Nouvelles lettres de Madame de Warens*, 1900, in-8°.

3. E. Ritter, *La famille et la jeunesse de J.-J. Rousseau*, 1896, in-16.

4. *Stendhal raconté par ses amis et ses amies*, documents inédits, par H. Cordier, 1893, in-4°.

5. P. Lafond, *Alfred de Vigny en Béarn*, 1897. L. Seché, *Alfred de Vigny et Marie Duval*. — *Madame Alfred de Vigny*. — *Les amitiés littéraires d'Alfred de Vigny*, Revue Bleue, 1899.

6. M. Clouard, *Alfred de Musset et George Sand*, Revue de Paris, 15 août 1896. *Alfred de Musset bibliothécaire du ministère et lauréat de l'Académie*, Nouvelle Revue, 15 janvier 1899. *Documents inédits sur Alfred de Musset*, 1900, in-8°. — Rocheblave, *George Sand avant George Sand*, Revue de Paris, 15 mars 1896. *Lettres de George Sand à Musset et à Sainte-Beuve*, 1897, in-18. — Dr Cabanès, sur Sand, Musset et Pagello, Revue hebdomadaire, 1er août et 24 octobre 1896. — P. Mariéton, *Une histoire d'amour*, 1897, in-18. — Vicomte de Spœlberch de Lovenjoul, *La véritable histoire d'elle et lui*, 1897, in-18. — W. Karenine, *George Sand, sa vie et ses œuvres*, 2 vol. in-8°, 1899.

7. *Victor Hugo avant 1830*, nouvelle édition, 1895. *Victor Hugo après 1830*, 2 vol. in-16, 1891. *Victor Hugo après 1852*, in-16, 1894.

Comme le théâtre est un art distinct de la littérature et qui ne coïncide avec elle qu'accidentellement, les études d'histoire du théâtre se détachent aisément de l'histoire littéraire. Comme le théâtre a toujours été goûté chez nous, l'étude de notre théâtre a toujours attiré beaucoup de lettrés et d'érudits. Les travaux récents, fort nombreux et souvent excellents, ont comme jalonné tout le parcours de la ligne qu'il a suivie en son développement. Grévin, le théâtre du XVIe siècle, Hardy, Rotrou, Tristan, Corneille, Thomas Corneille, Racine, Crébillon, Voltaire, La Motte Houdart, Marivaux, La Chaussée et la comédie larmoyante, Favart et l'opéra-comique, Beaumarchais, le drame romantique, Alexandre Dumas père, Ponsard [1], tous les principaux moments et monuments de la production dramatique ; quelques moments aussi de la critique dramatique [2], d'Aubignac, Geoffroy, ont été étudiés ; la valeur, le sens, les relations des œuvres et des doctrines, ont été précisés et éclaircis. Une seule étude, comme le *Hardy* de M. Rigal, a renouvelé d'un coup la connaissance du théâtre de la première moitié du XVIIe siècle ; l'exposé du système de décor simultané a éclairé d'un jour nouveau le sens et l'histoire des règles des unités.

Dans l'ensemble de la littérature, certaines époques ont été étudiées avec un soin particulier : ce sont les *époques de transition*. M. Brunetière, par sa théorie de l'évolution des genres et ses tracés de courants d'idées, y a fortement contribué. On étudiait trop exclusivement, autrefois, les grands écrivains et les grandes œuvres ; on s'est attaché surtout récemment à les relier, à les replacer

1. L. Puivert, *Jacques Grévin*, 1899, in-8°. — E. Faguet, *La tragédie française au XVIe siècle*, 1883, in-8°. — E. Rigal, *Alexandre Hardy et le théâtre français à la fin du XVIe et au commencement du XVIIe siècle*, in-8°, 1889. — Person, Stiefel, Steffens, Viancy, sur les pièces de Rotrou. — N.-M. Bernardin, *Un précurseur de Racine, Tristan l'Hermite*, 1895, in-8°. — G. Lanson, *Corneille*, in-16, 1899. — G. Reynier, *Thomas Corneille, sa vie et son temps*, 1893, in-8°. — G. Larroumet, *Racine*, 1898, in-16. — M. Dutrait, *La vie et le théâtre de Crébillon*, 1896, in-8°. — H. Lion, *Les tragédies et les théories dramatiques de Voltaire*, 1896, in-8°. — J.-J. Olivier, *Voltaire et les comédiens interprètes de son théâtre*, 1900, in-8°. — Paul Dupont, *Houdart de la Motte*, 1898, in-8°. — G. Larroumet, *Marivaux*, 1882, in-8°. — G. Lanson, *Nivelle de La Chaussée et la comédie larmoyante*, 1887, in-8°. — A. Font, *Favart, l'opéra comique et la comédie-vaudeville*. — E. Lintilhac, *Beaumarchais et ses œuvres*, 1887, in-8°. — A. Hallays, *Beaumarchais*, 1897, in-16. — P. Nebout, *Le drame romantique*, 1897, in-8°. — A. Parigot, *Le drame d'Alexandre Dumas*, 1898, in-8°. — C. Latreille, *La fin du théâtre romantique et François Ponsard*, 1899, in-16. — Cf. Brunetière, *Les époques du théâtre français*.

2. Ch. Arnaud, *Étude sur la vie et les œuvres de l'abbé d'Aubignac*, 1887, in-8°. — Ch.-M. Des Granges, *Geoffroy et la critique dramatique sous le Consulat et l'Empire*, 1897, in-8°.

dans des séries, à les entourer des précédents qui les expliquent et des conséquents qui les déforment. Ainsi, tandis que M. de Nolhac et ses élèves, un peu en dehors de la littérature française, lui apportaient pourtant, par leurs études sur l'humanisme, de précieuses lumières, dont s'éclairait la Renaissance littéraire de notre XVIe siècle, M. Lefranc[1], s'attachant à Marguerite de Navarre, publiant des textes inédits, commentant et expliquant les textes connus, nous aidait à mieux concevoir la confusion féconde du temps de François Ier, quand fermentaient ensemble, dans des esprits généreux et lettrés comme celui de la reine de Navarre, l'idéalisme platonicien et le mysticisme chrétien, quand ces deux choses, plus tard distinctes et ennemies, Renaissance païenne et Réforme religieuse, s'amalgamaient encore dans les aspirations impatientes et incohérentes des plus belles âmes.

Dans la poésie, une nette coupure se faisait entre Marot et Ronsard : la continuité est rétablie aujourd'hui, et de Lemaire de Belges, qui plonge encore dans le XVe siècle, la communication avec la Pléiade se fait, à côté et en dehors de Marot, par Heroet, Pelletier du Mans, et Maurice Scève.

Entre le XVIe et le XVIIe siècle, le champ a été retourné et fouillé. Montaigne et ses entours, Montchrétien, Coeffeteau, saint François de Sales, pour la prose, Théophile, parmi les poètes, dans le théâtre, comme je viens de le dire, Hardy, ont été examinés à nouveau, et la préparation du grand siècle, la réduction graduelle de l'imagination lyrique et pittoresque à l'observation morale et au discours oratoire, de l'essor violent et indiscipliné de la pensée à l'énergie réglée sous une autorité indiscutée, nous ont mieux apparu. Montaigne, lui, est pleinement encore du XVIe siècle : M. Bonnefon[2] et quelques autres ont défini son caractère, et aussi son œuvre, mieux qu'on n'avait fait encore. Un Montaigne agissant, capable d'énergie et de résolution, moins égoïste qu'on ne croyait, s'est révélé à nous. Dans l'œuvre, on s'est aperçu qu'il y avait moins de scepticisme que longtemps on n'avait dit. Le dessein de Montaigne en écrivant nous a été expliqué, et comment d'un extrait et commentaire de ses lectures, il était arrivé peu à peu

1. *Revue d'Histoire littéraire* (t. III et V), et *Bibliothèque de l'École des Chartes* (1897-1898).

2. P. Bonnefon, *Montaigne et ses amis*, 2 vol. in-18, 1898. Cf. aussi P. Stapfer et H. Champion.

à faire l'examen de ses opinions, la confession de ses humeurs, et l'image de son esprit : la personnalité, à mesure qu'il écrivait, prenait le dessus. Théophile [1] est du XVIIe siècle, mais du XVIIe qui n'est pas encore entré dans la voie de la raison classique : libertin de goût comme en religion, c'est par l'esprit lyrique et fantaisiste du XVIe siècle qu'il s'oppose à Malherbe, et c'est l'esprit indépendant et curieux du XVIe siècle, avec la licence débridée des mœurs italiennes, que dans son fameux procès Parlement et Jésuites, d'accord une fois, cherchent à réprimer, faisant sur ce petit personnage un exemple capable d'intimider les courtisans.

Entre le XVIIe et le XVIIIe siècle, il y avait jadis un abîme. L'histoire littéraire du XVIIe siècle se fermait sur Fénelon, chrétien mystique ; et aussitôt se présentait Montesquieu, ennemi de l'intolérance, et Voltaire, ennemi de la religion. Le pont a été jeté, en grande partie par MM. Brunetière et Faguet, qui ont mis en valeur le rôle de Bayle et celui de Fontenelle, ces deux maîtres de pensée irrévérencieuse et libre. Pour l'évolution littéraire, le sens de la querelle des anciens et des modernes, étudié depuis longtemps en ses détails, a été précisé : on y a vu, en ses deux périodes, la double crise qui éloigne les lettres françaises de l'imitation de la poésie antique, et qui introduit un style nouveau, non plus artistique, ayant pour fin de réaliser une beauté formelle, et s'achevant dans le vers, mais scientifique, tendant à la notation parfaitement intelligible, et s'épanouissant dans la prose.

Entre le XVIIIe et le XIXe siècle, entre Voltaire et Rousseau, ce dernier prolongé en Bernardin de Saint-Pierre [2], s'étendait comme une vaste lande, évitée par les critiques, pressés d'atteindre Lamartine et Hugo : deux grands noms se dressaient sur leur passage et les arrêtaient dans le désert de la littérature révolutionnaire et impériale : Chateaubriand et Mme de Staël. Un poète était embarrassant : était-il classique ? ou romantique ? Finissait-il le XVIIIe siècle ? Était-ce un précurseur du XIXe ? Chaque critique se faisait un Chénier à son goût, selon ce qui lui agréait dans l'œuvre du poète. Aujourd'hui, Chénier est logé à sa place, hors de la grande route classique, ou mieux pseudo-classique, du

1. K. Schirmacher, *Th. de Viau, sein Leben und seine Werke*, Leipzig, 1897, in-8°. — Ch. Garrisson, *Théophile et Paul de Viau*, 1899, in-8°.

2. F. Maury, *Etude sur la vie et les œuvres de Bernardin de Saint-Pierre*, 1892, in-8°.

XVIIIe siècle, hors aussi de la voie directe qui mène au romantisme, la voie du sentiment débordant et des influences anglo-germaniques. Grâce à MM. Rocheblave[1] et Bertrand[2], nous voyons se former dans le XVIIIe siècle, d'abord dans l'histoire de l'art, puis dans l'histoire littéraire, un mouvement de renaissance gréco-latine, très différent du goût classique du XVIIe siècle, par cette dépendance même où il est des arts plastiques et par la place qu'il fait, même en littérature, à l'expression plastique : ce courant qui se fait sentir en littérature sous Louis XVI, traverse la Révolution et l'Empire, effleure Mme de Staël, baigne d'un côté Chateaubriand, et vient se terminer, d'une façon inattendue, sous la Restauration, dans la prose attique du voltairien Courier. C'est dans ce coin écarté du XVIIIe siècle, dans cette série secondaire, que le grand développement idéologique et sentimental de la littérature a longtemps empêché d'apercevoir, dans ce mouvement qui fut en somme un avortement, et que le romantisme étouffa, c'est là que Chénier se loge, grand poète, avec ses chefs-d'œuvre.

Mais le romantisme a-t-il éclaté un beau jour, en 1820, si on fait Lamartine romantique, en 1823 ou 1824, si l'on attend Hugo et la Muse française? M. Potez[3], par de fines analyses, nous a montré en Lamartine le terme dernier d'une longue série d'élégiaques, qui peu à peu ont transformé la poésie galante, égrillarde et spirituelle du XVIIIe siècle, en une confidence intime, passionnée et lyrique. Mme de Staël, avec son Allemagne, s'est replacée dans une longue série d'efforts faits pour acclimater en France les œuvres anglaises et allemandes, et pour nous en faire goûter la liberté, les audaces, la fantaisie, le lyrisme, les excès même de brutalité et de frénésie. Nous voyons bien se préparer le romantisme dans toutes ces traductions, imitations, dissertations qui, depuis 1750 ou 1760, nous présentent ou nous expliquent le génie anglais ou allemand, et dans les progrès de la sentimentalité, qui se fait plus tumultueuse et excessive de jour en jour, un moment infléchie, sous Louis XVI, vers l'attendrissement bénin, et se remettant bientôt en quête d'émotions convulsives et de spectacles funestes. Nous comprenons ce qui arrêtait l'évolution de la littérature, et empêchait l'art romantique de naître, alors que la matière romantique, les sentiments

1. S. Rocheblave, *Essai sur le comte de Caylus*, 1889, in-8°.
2. L. Bertrand, *La fin du classicisme et le retour à l'antique*, 1898, in-16.
3. H. Potez, *L'élégie en France avant le romantisme*, 1898, in-18.

romantiques existaient : l'obstacle, c'était les habitudes du goût et les lois du style qui liaient les écrivains, et faisaient avorter leurs plus hardies ou originales inventions.

Par ces recherches sur les périodes de transition, les grandes lignes de notre littérature se sont précisées ; étudiées dans ce qui les précède et les prépare, les grandes époques organiques et créatrices se laissent plus exactement pénétrer et définir. La continuité de l'évolution apparaît, sans détriment pour l'individualité : un Voltaire, un Lamartine, se déterminent, se nuancent, par le rapprochement des Fontenelle et des Millevoye ; ils n'en sont pas moins distincts, moins originaux, moins rares.

Connaître la situation dont un grand écrivain prend la suite, quel héritage de goût et de traditions et de modèles il reçoit de ses devanciers, rien de plus utile : mais lui, quand il fait valoir cet héritage, où prend-il la matière première de ses œuvres ? De quoi les compose-t-il ? Son génie, c'est entendu : mais l'esprit ne crée pas *ex nihilo* ; la matière préexiste, et n'en reçoit qu'une forme : où va-t-il la prendre ? Autre question, et non moins importante que la précédente : c'est celle des *sources*. Et cette recherche est une de celles qui ont été conduites le plus patiemment, le plus efficacement en ces dernières années.

Nous savions vaguement la place que l'imitation italienne tenait dans la poésie du XVIe siècle. Nous commençons à le savoir exactement. MM. Piéri [1], Vianey, Chamard, Flamini ont établi la dette de Ronsard, de du Bellay, de Régnier, de Desportes à l'Italie, ce transport méthodique et réfléchi de la poésie italienne dans la langue et le vers de la France. Puis c'est la poésie espagnole qu'on a pillée : Desportes se détournait parfois de ses Italiens pour copier étroitement Montemayor. Au XVIIe siècle, les poètes exploitent indifféremment la mine italienne et la mine espagnole : M. Morel-Fatio, M. Roy et moi [2], nous avons montré Voiture, Scarron, parfois même Maynard ou Malherbe, transcrivant ou adaptant des vers de Lope de Vega, Gongora et autres. Au théâtre, le pillage du répertoire

1. M. Piéri, *Petrarque et Ronsard*, 1896, in-8°. — J. Vianey, *Mathurin Régnier*, in-8°, 1896. — Chamard, *Joachim du Bellay*, 1900. — Fr. Flamini, *Studi di storia letteraria italiana e straniera*, Livorno, 1895, in-16. — Cf. aussi Pflanzel, *Ueber die Sonette des J. du Bellay*, 1898.

2. A. Morel-Fatio, *Histoire d'un sonnet*, Revue d'Histoire littéraire, t. I. — Em. Roy, *La vie et les œuvres de Charles Sorel*, 1891, in-8°. — G. Lanson, *Étude sur les rapports de la littérature française et de la littérature espagnole au XVIIe siècle*, Revue d'Histoire littéraire, t. I, II et III.

espagnol se poursuit pendant trente ou quarante ans. M. Rigal nous a montré que ce n'est pas Hardy, comme on le répète parfois, qui a commencé : ce résultat, pour être négatif, est considérable. L'adaptation des pièces espagnoles se fait surtout par la génération qui débute aux environs de 1630 : MM. Vianey, Steffens, après M. Person, MM. Morillot[1], Reynier, ont recherché et souvent rencontré les originaux espagnols des pièces de Rotrou, de Scarron, de Thomas Corneille, et M. Hémon est parvenu à préciser dans quelle mesure, pour *don Sanche*, Corneille était redevable à Mira de Amescua.

J'ai montré comment Pascal s'était servi du libelle janséniste, la *Théologie morale* des Jésuites[2], pour composer ses *Provinciales*, comment Bossuet avait pris peut-être plus d'idées à Aristote et Hobbes dans sa *Politique* qu'à l'*Ecriture sainte*[3]. M. Rebelliau nous a découvert les sources de l'*Histoire des variations* et l'usage qu'en a fait Bossuet.

On sait l'éclatante revendication que le Père Isla a faite de *Gil Blas* pour l'Espagne. Depuis M. Brunetière, qui a traité la question en 1883, MM. Léo Claretie et Lintilhac[4] l'ont reprise; et l'on peut dire que la discussion est close. Les emprunts de Lesage à toutes sortes d'écrits espagnols et français, sont manifestes, et son originalité ressort de la constatation même de ces plagiats.

Je dois me borner : cette recherche des sources est l'une des occupations préférées de nos érudits. Les résultats sont trop nombreux, et souvent trop connus pour être enregistrés ici.

Mais il faut donner une attention particulière au travail essentiel que M. Bédier a fait sur Chateaubriand[5] : il a montré par des calculs incontestables que Chateaubriand n'avait pas eu matériellement le temps de faire le tour qu'il raconte dans ses *Voyages en Amérique* et dans ses *Mémoires d'outre-tombe*. Où donc a-t-il pris la matière de ses récits? M. Bédier l'a trouvé : dans les voyageurs anglais et français, dans Bartram, Carver et Charlevoix, qu'il copie souvent mot à mot, y jetant parfois quelque inadvertance, ou quelque beau trait de poésie.

1. P. Morillot, *Scarron et le genre burlesque*, 1888, in-8°.
2. *Les Provinciales de Pascal et la théologie morale des Jésuites*, Revue d'Histoire littéraire, 15 avril 1900.
3. G. Lanson, *Bossuet*, ch. v.
4. Léo Claretie, *Lesage romancier*, 1893, in-8°. — Lintilhac, *Lesage*, 1893, in-16.
5. J. Bédier, *Chateaubriand en Amérique. Vérité et fiction*, Revue d'Histoire littéraire, 15 octobre 1899 et 15 janvier 1900.

Pour les romantiques, on a commencé de chercher les sources. M. Zyromski[1] a analysé brillamment ce que la Bible, Ossian, Pétrarque, Chateaubriand, Rousseau, l'Italie, avaient eu d'action dans la formation du génie de Lamartine. M. Maigron a exposé l'influence de W. Scott sur le roman historique français. M. Parigot nous a dit ce qui a passé de Shakespeare, de Gœthe, de Schiller dans le théâtre d'Alexandre Dumas. M. Morel-Fatio[2], dans un morceau des plus curieux, a mis en lumière comment la couleur espagnole de Ruy-Blas était faite : quelques essais ont été faits aussi pour déterminer les sources et les emprunts des autres drames et de plusieurs poèmes de Hugo. On sait par exemple que c'est dans Jubinal, et non dans les Chansons de geste originales, qu'il a pris *Aymerillot* et le *Mariage de Roland*. Nous savons aussi que les *Pauvres gens*, ce chef-d'œuvre, sont pris à un poème de Charles Lafond[3]. Le goût des romantiques et leurs procédés d'art nous apparaissent dans la façon dont Émile Deschamps adaptait le *Romancero*[4].

Ces deux ordres de recherches, sur les époques de transition, et sur les sources des œuvres littéraires, mènent souvent hors de France et invitent à envisager les communications qui se sont faites des littératures étrangères à nos écrivains. On était plus porté autrefois à regarder l'influence de nos écrivains sur l'étranger : le rapport inverse est celui que l'on considère plus volontiers aujourd'hui. Par là s'est réveillée chez nous l'étude comparée des littératures, que la peur des considérations vagues et des généralisations avait longtemps fait négliger chez nous. Une bonne partie des investigations de sources appartient à la littérature comparée ; les résultats particuliers qu'on y obtient, l'inventaire exact des emprunts et des connaissances de nos écrivains français, assurent les bases d'une étude générale et précise des rapports littéraires de la France et de l'étranger, qui se fera tôt ou tard. Les recherches de M. de Nolhac et de son école sur l'humanisme, celles de MM. Piéri, Vianey, Flamini, sur la Pléiade, l'étude de M. Bouvy sur Voltaire et l'Italie[5], celle de M. Dejob[6] sur les tragédies françaises et italiennes

1. E. Zyromski, *Lamartine poète lyrique*, 1898, in-18.
2. *Études sur l'Espagne* III. *L'Histoire dans Ruy Blas*, nouvelle édition, 1895, in-8°.
3. Cf. E. Rigal, *Victor Hugo poète épique*, 1900, in-18.
4. G. Lanson, *Emile Deschamps et le Romancero*, Revue d'Histoire littéraire, 1899.
5. E. Bouvy, *Voltaire et l'Italie*, 1898, in-8°.
6. Dejob, *Études sur la tragédie*, in 18.

du XVIIIe siècle, fournissent en partie les éléments d'une histoire de l'italianisme en France. L'esquisse vigoureuse de M. Brunetière, sur la littérature espagnole en France, se développe et se nuance par les études de M. Morel-Fatio et autres. L'investigation des rapports littéraires de la France et de l'Angleterre appartient surtout à MM. Jusserand et Texte : celle des rapports de la France et de l'Allemagne à MM. V. Rossel et Texte. M. Jusserand[1] a défriché un sujet à peu près inexploré avant lui : il nous a dit les relations intellectuelles de la France et de l'Angleterre au moyen âge et avant le XVIIIe siècle. Puis il a fait l'histoire de Shakespeare en France, avec une précision curieuse d'information. M. Texte[2], dans une thèse très substantielle et un peu systématique, a disposé autour de Jean-Jacques Rousseau l'histoire de l'infiltration du goût anglais et allemand en France au XVIIIe siècle : il a donné une suite à cette étude en exposant les *origines de l'influence allemande dans la littérature du* XIXe *siècle*[3], et en faisant connaître les hommes souvent obscurs et oubliés, qui avant et après Madame de Staël ont servi d'intermédiaires entre l'Allemagne et la France. M. V. Rossel[4] a suivi à travers toute l'histoire les communications littéraires des deux pays : il a dressé un inventaire exact et riche des noms et des œuvres qu'il faut rapprocher et comparer, nous donnant ainsi un guide précieux pour orienter nos recherches.

Enfin, M. Texte, systématisant toutes ces recherches et trouvant la formule générale qui en dégage l'idée fondamentale, a donné à un recueil d'articles de littérature comparée ce titre significatif : *Études de littérature européenne*[5]. Ce titre est un programme, définit un champ d'études, un ordre de problèmes et fait apparaître un aspect nouveau des littératures nationales. Par cette formule, la littérature comparée est tirée hors des menus faits d'érudition et se constitue comme une partie importante de l'histoire de la civilisation.

1. J.-J. Jusserand, *Shakespeare en France sous l'ancien régime*, 1898, in-18.
2. J. Texte, *J.-J. Rousseau et les origines du cosmopolitisme littéraire*, 1895, in-8°.
3. Revue d'Histoire littéraire, t. V.
4. V. Rossel, *Histoire des relations littéraires entre la France et l'Allemagne*, 1897, in-8°.
5. 1898, in-18.

III.

Voilà les principaux résultats qui me semblent les plus propres à définir l'état actuel des études littéraires. Mais les dernières recherches ont amené, non éclairé et résolu, plus d'une question ; elles ont fait apparaître certaines recherches comme nécessaires, circonscrit de l'inconnu ou de l'erreur sur quoi l'effort devra se porter à bref délai. Ce sont ces problèmes posés, ces discussions ouvertes, ces défrichements indispensables qu'il me faut indiquer pour finir : quels sont les résultats à poursuivre d'abord pour continuer le progrès d'hier, et où devra consister le progrès de demain ?

Il est aisé de concevoir que le travail devra se poursuivre sur toutes les parties du programme dont l'exécution est commencée.

Dans les sciences auxiliaires de l'histoire littéraire, dresser les bibliographies particulières des écrivains, les bibliographies spéciales des genres et de tous les ordres divers de recherches, arriver enfin à établir la bibliographie générale de la littérature française, une bibliographie qui donne un inventaire aussi exact et complet que possible des autographes et manuscrits des écrivains.

Dans l'établissement des textes, poursuivre le dépouillement et la publication des inédits, mais avant tout fournir des éditions correctes, critiques, munies de tous les commentaires et éclaircissements utiles, des grands écrivains dont il n'en a pas été donné jusqu'ici. Nous n'avons pas une bonne édition de Bossuet, sauf pour les *œuvres oratoires*, pas une bonne édition de Bourdaloue, ni de Fénelon, ni de Rousseau. On peut prévoir que dans quelques années le Diderot, à sa date fort remarquable, d'Assezat et Tourneux sera à refaire. Si du XVIIe et du XVIIIe siècle, on remonte vers le XVIe ou l'on descend vers le XIXe, la tâche s'offre immense aux travailleurs. Le Marot de Guiffrey reste inachevé. De *L'Institution chrétienne*, de Calvin, il faudrait qu'on nous donnât une édition critique, non confessionnelle. Le Montaigne complet et définitif est à faire. Tout le XIXe siècle est à éditer : établissement du texte, histoire des ouvrages, commentaire philologique, historique et critique, tout est à faire ici. Nous lisons des écrivains de premier rang, Vigny, par exemple, dans des éditions honteuses. Rien de moins

définitif que l'édition définitive d'Hugo ; et les notes recueillies sur les manuscrits du poète par MM. Glachant [1] font entrevoir la tâche qui s'imposerait à un éditeur intelligent et consciencieux. De récentes discussions ont montré la nécessité d'une édition vraiment critique de Chateaubriand. De ce côté, le champ est illimité.

Nous n'avons guère, de tous les textes du XIXe siècle, que des éditions de commerce ; le temps des éditions savantes est venu.

Dans l'histoire littéraire proprement dite, la collection des biographies d'écrivains doit se compléter : le travail ne manquera pas de sitôt. Une biographie de Chateaubriand nous manque : en partie faite par Sainte-Beuve, pour l'époque révolutionnaire et impériale, elle nous fait absolument défaut pour les temps postérieurs à 1814. Il faudrait fouiller, éclairer la vie si active et accidentée de Chateaubriand sous la Restauration, écrire l'histoire exacte et impartiale de son rôle politique. Il faudrait remettre au point la biographie de V. Hugo, utiliser l'information en dépouillant la malignité de Biré.

Dans l'histoire du théâtre, diverses recherches d'érudits allemands et français ont conduit à douter de la chronologie des frères Parfait pour les pièces antérieures à 1640 : il serait utile que les rectifications déjà faites fussent complétées, et qu'une revision générale des dates traditionnelles fût faite pour cette époque du théâtre classique. Plusieurs auteurs, comme Du Ryer, Campistron Lagrange-Chancel, n'ont pas été bien étudiés encore. La question du drame romantique n'est pas résolue, et après MM. Nebout, Parigot et Latreille, il y aurait un livre à écrire, où seraient expliquées la nature de la révolution romantique au théâtre, les origines, l'essence et la valeur du drame romantique, les causes de sa disparition et du succès de Ponsard. On pourra sans doute aussi bientôt dessiner plus exactement l'évolution de la tragédie : bien connue en sa période d'épanouissement au XVIIe siècle, la tragédie ne me semble pas avoir été encore bien expliquée en sa formation au XVIe siècle [2], ni en sa décadence entre *Phèdre* et *Hernani*. Un travail d'ensemble sur l'histoire du genre en France serait à faire.

L'histoire de la comédie n'a pas été faite. Il y a des travaux importants sur les comédies et leurs auteurs : le genre n'a pas été

1. P. et V. Glachant, *Papiers d'autrefois*, 1899, in-18.

2. J'ai esquissé la description que je crois juste des premiers progrès de la tragédie, dans mon étude sur *Corneille*, 1899.

suivi dans ses transformations. Ce qui précède Molière, entre 1600 et 1650, est très mal débrouillé [1].

Je dirais même en général que l'histoire des *genres* n'est pas faite. Nous avons d'excellents travaux sur certains genres à de certaines époques, rien de complet, où toute la série des œuvres caractéristiques soit présentée. Les histoires générales de la littérature donnent ces histoires particulières des genres, mais mêlées, enchevêtrées, interrompues. Il y aurait avantage à avoir une histoire du lyrisme, une histoire de l'épopée, une histoire de l'histoire, comme une histoire de la tragédie, de la comédie ou du roman [2].

La recherche méthodique des sources n'a été faite encore que pour une partie infiniment petite des œuvres littéraires. Elle peut occuper encore des centaines d'érudits pendant un siècle. Il y a non seulement beaucoup à faire, mais aussi à refaire en cet ordre d'idées. On a catalogué les variantes populaires ou littéraires des sujets traités par La Fontaine dans ses *Fables* : un travail exact manque sur les sources réelles de La Fontaine ; quelles formes d'un apologue a-t-il connues? Où les prenait-il? Quelles livres avait-il en main? Comment en a-t-il usé? On ne connaît pas les sources de La Fontaine quand on n'a pas rigoureusement déterminé le récit ou le livre que La Fontaine a connu.

A peine a-t-on commencé à rechercher les sources de nos poètes, dramaturges et romanciers au XIXe siècle : ce sera la tâche du XXe siècle de faire pour Hugo, Lamartine et Musset ce qui est à peu près fait actuellement pour Corneille, Racine et Molière. La découverte de M. Bédier sur le voyage en Amérique pose de façon urgente la question générale des sources de Chateaubriand : le *Génie*, les *Martyrs* et l'*Itinéraire* sont à *éplucher* page par page.

Les époques de transition ont été bien fouillées : des lacunes sensibles se découvrent dans cette enquête. Il faudrait reprendre d'Urfé. Il y aurait un livre à écrire sur Fontenelle. Un livre sur les libertins, moins anecdotique, plus érudit et plus philosophique que celui de M. Perrens, relierait par-dessous le grand siècle moral et chrétien l'incrédulité du XVIIIe siècle à la libre pensée du XVIe, et

1. Il y a pour le XVIe siècle le travail instructif de M. P. Tildo, *La comédie française et la Renaissance*, Revue d'Histoire littéraire, t. IV, V et VI, dont la conclusion ne peut être admise sans réserves.

2. On connaît cette *Evolution de la critique* que M. Brunetière a publiée en 1890.

donnerait par surcroît un chapitre assez neuf de l'histoire de l'italianisme en France. Une question est pendante sur Fénelon : la philosophie du XVIIIe siècle l'a vu humanitaire, tolérant, philosophe, et s'en est volontiers réclamée ; l'érudition de notre siècle nous montre un Fénelon mystique, dévot, intolérant, féodal, qui tourne le dos au XVIIIe siècle ; est-ce le dernier mot sur Fénelon ? L'image que s'en est faite le XVIIIe siècle est-elle entièrement fausse ? Et cette image, même fausse ou incomplète, n'a-t-elle pas exercé une influence sur les esprits et les idées ?

Qu'y a-t-il dans La Bruyère de critique sociale, où se prépare l'assaut de l'ancien régime que donnera le siècle suivant ? Ce complément d'études serait nécessaire pour que le passage du XVIIe au XVIIIe siècle fût complètement expliqué.

Les études de littérature comparée qui se sont faites en suggèrent un certain nombre d'autres qui sont à faire. Quel a été le rôle de Byron dans le romantisme français ? Apparente chez Musset, moins visible, et réelle pourtant, sur Lamartine, reconnaissable peut-être même chez Hugo, cette influence des poètes anglais n'a pas été minutieusement, exactement décrite. Ce que M. Morel-Fatio a fait pour Ruy-Blas, qui le fera pour tous les drames de Hugo ? Qui le fera pour *Lorenzaccio ?*

Mais on regarde surtout, dans l'étude des sources et dans la littérature comparée, les langues étrangères modernes. Il y aurait des travaux urgents sur les antiquités et leur apport dans la littérature française. Nous avons des études sur Bossuet et la Bible, Racine et la Bible, Lamartine et la Bible : ce sont quelques jalons ; le travail, en majeure partie, reste à faire. On a voulu, au XVIe siècle, retourner aux sources de la religion ; on a lu la Bible : cela a-t-il eu des conséquences en littérature ? Toute la suite des traductions et adaptations de psaumes, du XVIe siècle jusqu'au début du XIXe, serait à étudier à ce point de vue.

Sur l'antiquité profane, chose étrange, rien n'est fait. Personne n'a essayé de dresser l'inventaire de ce que la poésie du XVIe siècle devait à Horace, Catulle, Martial, et de déterminer ce que ces anciens nous avaient fourni de thèmes et de tours. Il n'y a pas une histoire de l'influence latine dans la littérature française aux trois siècles classiques. Pour l'hellénisme, son histoire en France n'est guère représentée que par le livre, assez peu exact et aujour-

d'hui tout à fait insuffisant, d'Egger[1]. Il ne serait pas moins intéressant et instructif de rechercher combien superficielle ou profonde, intermittente ou continue, a été en ce siècle l'influence grecque et latine : qu'est-il véritablement resté du passé, de culture antique, d'art antique dans la littérature du XIXe siècle ?

Il y a un problème capital, bien des fois posé et qui ne me paraît pas résolu, c'est celui des origines du romantisme : ce vaste problème appartient à la fois aux trois ordres de recherches que j'ai signalés, étude des époques de transition, investigation des sources, comparaison des littératures. Plusieurs solutions sont en présence : le romantisme est une chose française ; les littératures étrangères ont aidé seulement l'esprit français à se dégager de traditions tyranniques ; le romantisme est une transformation interne de l'esprit français. Ou bien le romantisme est une chose étrangère : c'est l'esprit français sortant de soi, s'oubliant, se reniant sous la pression du goût étranger ; le romantisme est comme une importation exotique. Ou bien encore, le romantisme est un fait européen ; partout nécessité par l'évolution des littératures nationales, il éclôt plus vite ici, là plus tard, selon les circonstances et selon les traditions, en sorte que, le sentiment romantique préexistant dans l'âme française, le concours des œuvres exotiques était pourtant nécessaire pour l'éclosion de l'art romantique. Le problème est à point, si l'on peut dire : on a tous les éléments d'une solution exacte ; il reste à la dégager.

De plus, un double et vaste champ de travail est offert par le XVIIIe et le XIXe siècle ; voici à quel point de vue.

Le XVIIIe siècle n'a guère été, jusqu'ici, malgré l'abondance des matériaux accumulés et des recherches partielles, qu'un champ de bataille où l'on a porté les passions et les haines du présent. Rares sont les érudits tels que M. Tourneux, qui n'y ont cherché que la vérité. Jadis les libéraux entretenaient la légende du XVIIIe siècle, faisaient de Voltaire, Rousseau, Diderot, des idoles auxquelles les dévots et les prêtres lançaient l'injure et l'anathème. Les choses sont changées : ce n'est pas que l'Église ait fait grâce à nos philosophes. Mais l'érudition profane, se faisant plus méthodique et rigoureuse, a démoli les idoles des philosophes. Les tares, les faiblesses, les vices des Voltaire, des Rousseau, des Diderot, ont

1. Em. Egger, *L'hellénisme en France*, 2 vol. in-8°, 1869.

été étalés ; les petits côtés, les étroitesses, les erreurs de leurs œuvres dénoncés. Un esprit pénétrant et qui craignait d'être dupe, M. Faguet, soumettait hommes et œuvres à une impitoyable critique. M. Brunetière, avec plus de parti pris dogmatique, ne manquait pas une occasion de faire apparaître le XVIIe siècle en sa grandeur et le XVIIIe en sa petitesse. On a ainsi retourné l'opinion publique; et dans ce revirement la mesure a été dépassée. La tâche s'impose de remettre les choses au point, de faire impartialement l'histoire des hommes et des idées. La réaction est faite contre l'engouement excessif ; il n'y a plus de raison d'appuyer sur le mal et le faux : il faut montrer le bien et le mal, tout le vrai, et les proportions qui sont une partie essentielle du vrai.

Le XIXe siècle a été aussi un champ de bataille : les passions politiques et religieuses nous ont faussé souvent la critique. On peut, aujourd'hui, être impartial : tout ce qui précède 1870 et même 1880 est si loin de nous, dans la crise actuelle de notre société. Mais surtout le travail à faire est de faire passer progressivement la matière littéraire du XIXe siècle du domaine de la critique dans le domaine de l'histoire. Nous avons des analyses exquises ou profondes du génie de Lamartine, ou de Hugo, ou de Sand, ou de Flaubert, ou de Renan[1] : la besogne urgente, c'est d'appliquer aux résultats de ces analyses, pour les contrôler et les compléter, tout ce que peuvent fournir les documents biographiques, bibliographiques, les études de manuscrits, les recherches de sources et d'influences. Il s'agit de définir, par tous ces secours extérieurs, les positions relatives et les valeurs relatives des grandes œuvres du siècle, de les entourer de toute la documentation qui peut les éclaircir.

Mais ce n'est pas tout : il faut aussi dresser le catalogue de la littérature du XIXe siècle : je veux dire faire la sélection de ce qui, ayant une valeur supérieure, formera par excellence le XIXe siècle littéraire. La littérature du XVIIe siècle, c'est Corneille et La Bruyère : est-ce Chappuzeau ou Courtils de Sandras? Ceux-ci fournissent des renseignements, sont des témoins, ou, si l'on veut, des faits historiques : ceux-là seuls sont des œuvres. Or, il faudra incessamment faire ce départ pour le XIXe siècle, le débrouiller, le déblayer. Qu'est-ce qui a une valeur intrinsèque de beauté ou de caractère?

1. Par Jules Lemaître, Brunetière, Caro, Faguet, Séailles.

Encore arrivera-t-on à s'entendre assez aisément pour dresser le canon des poètes, romanciers et dramaturges. Nous ne parlons pas tous de même façon de Dumas père : mais nous en parlons tous ; on ne fait pas sans lui l'histoire du théâtre romantique. Mais hors des genres proprement artistiques, comment constituer le trésor littéraire du XIXe siècle ? de quels philosophes ? de quels historiens ? de quels critiques ? de quels savants, érudits, économistes, etc. ? Quels recueils de lettres, quels mémoires faut-il recevoir dans la littérature ? Gardera-t-on Cousin, si l'on ne met pas Comte ? Inscrira-t-on Thiers, en omettant Louis Blanc ? Où s'arrêter ? Où fixer la limite entre le philosophe ou l'historien qui sont des écrivains, le philosophe ou l'historien qui ne sont pas des écrivains ?

Surtout, dans ce débordement de correspondances et de souvenirs qu'on a livrés récemment à l'impression, un triage est à faire. Il y a là du document sans valeur littéraire, il y a aussi ça et là du talent littéraire.

Laissera-t-on le public et le hasard faire un choix ? Et le corps de la littérature du XIXe siècle se constituera-t-il de tout ce qui se lira en 1950, le reste étant abandonné à l'oubli où il semblera s'enfoncer de lui-même ? Mais il dépendra des critiques et des historiens de la littérature qu'on lise ou qu'on ne lise pas certaines œuvres.

Il est certain qu'une des occupations principales de la science du XXe siècle consistera à faire l'histoire littéraire du XIXe. Le travail est avancé ; des thèses de doctorat sur ces sujets se multiplient : il y a douze ou quinze ans, annoncer une thèse sur le romantisme paraissait téméraire. Aujourd'hui, c'est courant : MM. Parigot, Nebout, Maigron, Zyromski, Latreille ont ouvert la Sorbonne aux études de littérature presque contemporaine. Leur exemple sera suivi : la matière est neuve, inépuisable, attrayante.

Enfin il y a deux séries un peu particulières de recherches qui demanderaient à être poussées avec méthode.

D'abord, il faudrait faire pour tous les écrivains ce que Ritter a si bien fait pour Rousseau : remonter le plus haut possible dans leurs généalogies, pour être sûrs que, nés en un lieu, ils appartiennent bien à la race locale, pour reconnaître exactement le sol et le sang dont ils sont les produits ; faire l'histoire de leurs ascendants, de leurs familles, pour définir l'hérédité qu'ils en ont reçue, et

apercevoir même, en certains cas, les singularités qui sont phénomènes d'atavisme plutôt qu'enrichissement individuel du type familial. On asseoirait ainsi la biographie et la psychologie de l'écrivain sur des bases solides ; les points de départ seraient éclairés, au lieu qu'ils restent le plus souvent obscurs. Ces études faites, en groupant les écrivains des mêmes régions, les différences expliquées et comparées, on apercevrait peut-être le type intellectuel et esthétique de chaque région. On arriverait à établir la caractéristique littéraire d'une province, d'un groupe de population, à dresser la carte littéraire de la France. On verrait combien de diversités locales composent l'unité de l'esprit français ; et peut-être mesurerait-on mieux l'élément commun qui, mêlé au génie breton ou au génie provençal, et le dominant, est proprement l'esprit français.

Puis, quel a été le tempérament physiologique d'un écrivain? Quelle relation saisit-on entre ses états de santé, de maladie et ses états de conscience? Ces recherches n'ont pas été jusqu'ici fort heureuses : M. le Dr Toulouse[1], par une étude minutieuse de la personne physique de M. Zola, des habitudes et particularités révélatrices de l'état physiologique, n'est pas arrivé à des résultats appréciables pour la définition ou l'explication du talent de M. Zola. Il y a beaucoup de mesure, de tact, de finesse, et des indications fort instructives dans le livre d'Arvède Barine sur Hoffmann, de Quincey, Gérard de Nerval, Edgar Poë[2] : une certaine liaison apparaît entre le tempérament physique des hommes et le caractère esthétique des œuvres. Ce qui, jusqu'ici, a stérilisé toutes les études des rapports du génie et de la névrose, c'est qu'on a mal posé la question ; c'est aussi qu'on a mal recueilli les faits : les médecins qui traitent de ces questions n'arriveront jamais à rien, tant qu'ils ramasseront sans choix tous les ragots, toutes les anecdotes ineptes ou apocryphes qui traînent dans des livres surannés ou peu sérieux. L'histoire littéraire pourrait leur préparer de bons matériaux, en récoltant par une critique exacte tous les faits authentiques qui pourront révéler chez un écrivain, et dans sa famille, les particularités du tempérament et les troubles nerveux ou patholo-

1. *Enquête médico-psychologique sur les rapports de la supériorité intellectuelle avec la nérropathie.* I. *Émile Zola*, par Ed. Toulouse, chef de clinique des maladies mentales de la Faculté de médecine de Paris, 1896, in-12.

2. Arvède Barine, *Névrosés*, 1898, in-18.

giques. Je ne sais si l'on établirait avec succès une théorie générale des rapports du génie et du physique : nous y gagnerions d'y connaître mieux comment telles ou telles œuvres, tels ou tels faits ont été conditionnés par certaines dispositions physiques.

A vrai dire, ces deux sortes de recherches appartiennent aux biographes, quand il s'agit d'un écrivain déterminé : ils les oublient parfois pour ramasser des faits insignifiants. Mais il serait instructif de réunir et de comparer les résultats obtenus en ces deux ordres d'idées dans les biographies particulières; peut-être verrait-on quelques faits généraux apparaître. Cela vaudrait au moins la peine d'être essayé.

Toutes ces recherches faites et à faire ne dispenseront pas de lire les œuvres de nos écrivains. Elles n'empêcheront pas ces œuvres de produire des réactions différentes sur les lecteurs suivant la diversité des tempéraments et des circonstances. Mais elles réduiront ces divergences au *minimum*, en entourant les œuvres d'une interprétation réellement objective, qui en déterminera l'impression dans d'assez étroites limites. Elles mettront l'histoire littéraire à même de fournir plus que par le passé, et plus exactement, des matériaux à la science sociale, à la psychologie, à l'esthétique, qui, jusqu'ici, ne trouvaient guère, en s'adressant à elle, que des conceptions personnelles et subjectives.

GUSTAVE LANSON.

HISTOIRE DE L'ART

LA MUSIQUE AU MOYEN AGE

L'histoire de la musique au moyen âge touche à plusieurs domaines à la fois et intéresse des catégories de travailleurs bien diverses. Aux musiciens, d'abord, elle permet de connaître les origines directes de l'art contemporain, et elle révèle une forme d'expression musicale singulièrement belle, — le plain-chant, — « paraphrase aérienne et mouvante de l'immobile structure des cathédrales, interprétation immatérielle et fluide des toiles des Primitifs[1] ». A l'attention des médiévistes et des paléographes, elle propose, comme capables de fournir les renseignements les plus inattendus, des recueils de chants qui ont formé pendant plusieurs siècles la principale industrie du livre et qui, aujourd'hui, sont la richesse la plus considérable de nos dépôts de manuscrits; aux philologues, elle montre que l'analyse des vieilles cantilènes permet à la fois de contrôler et d'étendre les résultats de certaines études latines; aux sociologues enfin, que j'ajouterais volontiers à cette liste, elle offre un très important sujet d'observation. L'œuvre musicale du moyen âge, en effet, ne porte point la marque d'un génie personnel; elle est collective. Comme la communauté des croyances, comme la pratique de la langue latine, comme toutes les institutions organiques, le plain-chant a servi à façonner les hommes l'un sur l'autre et à les réunir plus étroitement; par des voies qu'on ignore, il s'est propagé dans des pays lointains et semble avoir participé au pouvoir d'expansion de cette littérature d'abord locale qui, avec les légendes d'Artus, de Merlin, de Renart,

1. Huysmans. — Sur l'esthétique du plain-chant, v. le bel article de Camille Bellaigue (*Revue des Deux-Mondes* du 15 novembre 1898). Cf. la *Vierteljahresschrift f. Musikw.* (1890, p. 135).

est devenue de bonne heure une littérature européenne. Héritière de la tradition judéo-grecque, la musique du moyen âge a suivi la même évolution que le langage verbal, et reflété, comme lui, les faits psychologiques les plus délicats. La négliger comme trop spéciale et comme placée en dehors de l'« humanisme », serait non seulement laisser une grave lacune dans l'histoire de l'art, mais priver l'histoire générale d'une pièce essentielle.

Malgré ces titres sérieux à la curiosité de tous ceux qui étudient le passé, cette partie de la science historique a été presque ignorée du public profane, au moins en France, jusqu'à ces dix dernières années. En 1851, — pour ne pas remonter à l'époque de Fétis où l'archéologie musicale ressemblait à un roman d'aventures plein de puérilités et de folies, — M. Ch. Lenormant, ayant à présenter à l'Institut un travail où était examiné le problème de l'origine des neumes, s'exprimait ainsi : « Je proclame mon incompétence, Messieurs, et, permettez-moi de l'ajouter, je prévois la vôtre[1]... » Je pourrais dire aussi, en donnant des détails que je tiens du regretté M. Levèque, l'embarras où se trouva l'Académie des Beaux-Arts lorsqu'en 1880, elle voulut décerner le prix Bordin à l'*Histoire de la notation musicale* de MM. Ernest David et Mathis Lussy, et dut nommer, pour rédiger un rapport sur cet ouvrage, M. Charles Blanc, l'historien de la peinture. D'où venait, dans les régions de l'enseignement supérieur et du haut savoir académique, cette indifférence, plus fâcheuse qu'une hostilité ouverte, à l'égard de la musique du moyen âge? Sans doute, elle tenait en grande partie à l'insuffisance de notre éducation musicale, insuffisance qui se fera sentir tant que l'histoire de la musique ne sera pas enseignée dans nos Universités, comme en Allemagne : mais elle tenait aussi à une cause plus précise. Au moyen âge, tout l'art musical est dominé ou absorbé par l'Église. L'Église seule a une doctrine ; l'Église seule a un art. Il y eut bien, il est vrai, à côté des cantilènes liturgiques, des mélodies écrites sur des textes profanes et même des textes païens tels que les vers d'Horace, de Virgile ou de Térence ; mais elles étaient composées sous l'influence du plain-chant et portaient sa marque[2], un peu semblables à ces hommes de l'ancienne société

1. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, séance du 22 août 1851.

2. C'est la conclusion à laquelle est arrivé M. Pierre Aubry en étudiant les « Épîtres farcies », la musique des trouvères et celle du théâtre au moyen âge (*Tribune de Saint-Gervais*, 3e année, nos 5 et 6).

française qui, tout en vivant dans le monde où ils pouvaient se marier, portaient la *tonsure* sans être ordonnés prêtres et restaient justiciables des Évêques. Il y eut aussi, nous ne l'oublions pas, parallèlement au chant sacré, un art différent, celui des « mensuralistes » qui, après avoir traversé les formes bizarres du déchant et de la diaphonie, celles du conduct, du rondel et du faux-bourdon, aboutit au madrigal, le type classique de la musique de chambre à l'époque de la Renaissance et atteignit son apogée avec Palestrina. Mais cette forme de chant ne se constitua qu'assez tard, au commencement du XIIe siècle environ. A l'origine, ce sont les antiphonaires et les graduels qui sont la source de l'art vocal tout entier. Il en résulte que, pour aborder la musique du moyen âge, il fallait d'abord connaître la liturgie à laquelle elle est incorporée; pour cette raison, cette partie de l'histoire musicale a été le plus souvent étudiée par des hommes d'Église qui, dans une sorte de province réservée, poursuivaient un but tout pratique en vue d'une clientèle spéciale.

Or, le trait général qui paraît caractériser aujourd'hui ce genre d'études, c'est son organisation de plus en plus scientifique, et, par suite, sa tendance à intéresser un public moins restreint. Chose curieuse, ce n'est point à des laïques que revient l'honneur d'avoir élargi l'horizon ; c'est aux Bénédictins, que nul ne s'étonnera de voir citer en tête de cette revue.

I.

On a dit que les Allemands, lorsqu'ils apercevaient une tache sur un habit, commençaient, avant de l'enlever, par apprendre la chimie. C'est un peu ce qu'ont fait les savants moines de Solesmes, dans leur *Paléographie musicale* dont le premier volume parut en 1890. Leur objet initial (abandonné aujourd'hui, j'imagine, comme pleinement atteint) était de montrer que les éditions de chant, généralement en usage et même recommandées par la Cour de Rome, n'étaient ni conformes à la tradition, ni grammaticalement correctes. Ils étaient plus qualifiés que personne pour une telle entreprise, car les études musicales ont donné aux disciples de saint Benoît un de leurs principaux titres de noblesse : Bénédictin

fut d'abord le pape saint Grégoire ; Bénédictins furent les grands musicographes du moyen âge, Aurélien le Réomé, Rémi d'Auxerre, Notker Balbulus, Hucbald de Saint-Amand, Réginon de Prun, Odon de Cluny, Guido d'Arezzo (IXe, Xe siècles), Bernon de Reichenau, Hermann Contract, Aribon (XIe), Bernard de Clairvaux (XIIe), etc... Pour ruiner les livres de chant édités à Ratisbonne, les continuateurs de ces théoriciens ont repris les choses de très haut. Ils ont voulu une démonstration complète et décisive, une victoire d'archange sur le dragon [1]. Pour cela, ils ont créé ou réédifié la science du plain-chant, grâce à deux innovations capitales.

Ils ont d'abord donné à l'archéologie musicale les instruments de travail indispensables dont elle manquait encore. Successivement, ils ont publié, en fac-similés *phototypiques :* 1° Plus de deux cents spécimens de l'introït *Justus ut palma*, d'après les sources les plus différentes, du IXe au XVIIIe siècle, de façon à prouver la concordance des manuscrits sur ce point spécial, et, par conséquent, sur tous les autres ; 2° un graduel grégorien complet (toutes les parties de la messe) du Xe siècle, appartenant à l'école de saint Gall, n° 339 de la Bibliothèque de l'abbaye ; 3° l'Antiphonaire tiré du cod. 121 d'Einsiedeln (Xe, XIe siècles ; 4° l'Antiphonaire Ambrosien (XIIe siècle) aujourd'hui au British Museum (cod. add. n° 32, 209). Par ces publications monumentales, ils ont rendu à l'histoire de la musique les mêmes services que rendent les recueils de médailles à la numismatique, ou les *corpus* d'inscriptions à l'épigraphie. Ils paraissent s'être surtout inspirés de l'*Album* publié en 1887 par la Société de l'École des Chartes. Dès lors, la base des études d'histoire musicale a été changée : on a un peu abandonné le témoignage des *scriptores*, champ de bataille ordinaire des érudits, pour étudier les monuments eux-mêmes ; et voici en quoi cette innovation, conforme aux principes d'une bonne méthode, était particulièrement nécessaire. Les moines théoriciens qui, au IXe siècle et au Xe, entreprirent d'expliquer le chant grégorien, usèrent de la

1. Il y aurait un gros volume à écrire — et un volume bien amusant ! — si l'on voulait faire l'histoire de cette lutte à laquelle ont pris part tour à tour des musiciens, des moines, des industriels, des hommes politiques, des journalistes : lutte pleine d'enseignements de tout ordre. Je me bornerai à citer un opuscule dans lequel on trouvera des indications bibliographiques importantes : *Les livres de chant liturgique. Invasion de la librairie allemande*, extraits des nos du 15 janvier et du 15 mars 1892 du *Bulletin de la Chambre syndicale des Imprimeurs-typographes*. Et la polémique n'est pas encore finie ! (V. la *Musica sacra* de Namur, n° de juin 1900, et les divers journaux qui s'y trouvent cités.)

seule théorie que l'on connût alors, celle de la musique gréco-romaine qui leur avait été transmise par Boèce et Martinus Capella; appartenant à un temps où toute science avait pour base le témoignage des anciens, ils crurent que la musique de leurs contemporains continuait celle de l'antiquité (en quoi ils ne se trompaient pas), et que les cantilènes de l'Église devaient être encadrées dans les doctrines de Pythagore et d'Aristoxène — ce qui était une grave erreur. Ils ressemblèrent aux humanistes du XVIe siècle qui, dans leurs premiers essais de grammaire française, prirent pour modèle la grammaire latine. En outre, à partir du Xe siècle, ils se détournèrent peu à peu du chant ecclésiastique, pour s'occuper du déchant et du contre-point; de là, dans leurs traités où le sacré et le profane, le mort et le vif sont juxtaposés, non seulement des dissertations surannées sur le monocorde et les tropes grecs, mais un mélange dangereux pour le lecteur moderne, d'observations utiles et de confusions. Combien plus instructifs pour nous sont les manuscrits où rien ne vient s'interposer entre notre esprit et l'objet à étudier! Désormais, toute théorie sur le plain-chant qui ne supporte pas la confrontation avec les manuscrits, ne mérite pas d'être prise en considération.

Cet énergique appel à l'étude attentive et directe des « sources » n'est pas l'innovation la plus originale des Bénédictins. Sur ce point, ils n'ont fait qu'étendre et améliorer (en substituant la photographie à la lithographie) l'œuvre de musicistes antérieurs, tels que Lambillotte, Raillard, Hermesdorff. Ailleurs est leur création la plus heureuse ; et ici, je supplie le lecteur qui serait tenté de répéter les paroles de M. Lenormant, de ne point se décourager trop tôt, car l'idée très claire que j'ai à exposer me paraît avoir une grandeur admirable.

Ce qu'il faut à une science, dès le début, c'est une hypothèse qui dirige tous ses travaux. Or, voici celle qu'ont faite les Bénédictins et qu'ils ont déjà justifiée.

« Il y a près d'un siècle, une pensée féconde étendait et renouvelait le champ de la science grammaticale. Au lieu de considérer comme auparavant chaque idiome en particulier, les érudits en rapprochèrent plusieurs « *pour observer leur marche à travers le temps, pour saisir leur affinité ou leur dissemblance originelle, pour marquer tantôt le point où ils se séparent d'un tronc commun, tantôt où ils se réunissent et se confondent* (Egger), en sorte

que, aujourd'hui, l'étude exacte et complète d'un idiome donné ne peut se borner à sa grammaire, mais doit embrasser une triple connaissance à laquelle on arrive par une triple comparaison : comparaison avec la *langue mère* que cet idiome continue, afin d'en connaître les origines et les liens de filiation ; comparaison avec les dialectes et avec les *langues sœurs*, afin de reconnaître les degrés de consanguinité qui les unissent et les différences qui les spécifient ; comparaison, enfin, avec les *langues filles* jusqu'aux générations les plus proches de nous. — Pourquoi les musicistes n'essaieraient-ils pas de créer à leur tour, qu'on nous permette ce mot, une philologie musicale, par l'application de la méthode historique et comparative aux diverses formes du langage musical?... La similitude est frappante : dans le chant, chaque nouveau dialecte se produit, se développe, est engendré et engendre à son tour, comme un idiome parlé, et cela sous l'influence de causes souvent analogues à celles qui produisent et transforment les langues. D'où il suit que la triple comparaison en usage dans la linguistique peut être employée avec avantage dans les études musicales. Dans les deux sciences, l'objet des recherches est le même : identique aussi doit être la méthode d'investigation [1]. » — Voilà donc les principes de la grammaire comparée appliqués à l'histoire de la musique et le programme suivant proposé à nos travaux : 1° Constater les liens qui rattachent le plaint-chant au passé musical hébraïque et gréco-romain ; 2° Comparer entre eux les divers *dialectes* (on ne peut aller jusqu'à voir en eux des langues distinctes) de l'art musical liturgique au moyen âge : dialecte ambrosien et grégorien en Italie, gallican en Gaule, mozarabe en Espagne ; 3° Suivre, dans le cours des siècles, toutes les transformations qui se sont opérées en eux jusqu'à nos jours. — Cette idée directrice déterminera l'ordre dans lequel seront mentionnés les principaux ouvrages dont j'ai à parler ici.

II.

A la première partie du plan dont je viens d'indiquer les grandes lignes (le chant médiéval et la tradition juive) peut être rapporté

1. *Paléographie mus.*, t. I, p. 32 et suiv.

un excellent travail de M. Peter Wagner, professeur à l'Université de Fribourg (Suisse), *Ueber Psalmen und Psalmengesang im christlichen Altertum*[1], dont voici en quelques mots le contenu. Le lien principal qui rattache les chrétiens aux juifs, c'est le chant des psaumes qui, chez ceux-ci plus encore que chez ceux-là, fut toujours la partie essentielle de la liturgie. Aujourd'hui, sur 150 psaumes, la série de 1 à 108 est employée, sauf quelques exceptions, à l'office de nuit ; la série de 109 à 147 appartient exclusivement aux vêpres. Ceux qui sont en dehors de ces deux classes sont chantés aux différentes heures. D'une façon générale, la plupart des textes du chant liturgique sont tirés du psautier. En s'appuyant à chaque instant sur des témoignages qu'il emprunte à la patrologie de Migne et aux travaux les plus récents sur l'histoire du culte, M. Wagner nous montre comment les psaumes ont peu à peu pénétré la vie chrétienne tout entière[2] et comment ils ont donné lieu à divers modes d'exécution. Cette excellente monographie, qui m'a paru ne mettre en lumière aucun fait nouveau, mais qui groupe et présente les textes de la manière la plus intéressante, rappelle que les psaumes étaient primitivement chantés non seulement avec un accompagnement instrumental (comme l'indique le mot ψάλλειν[3]) mais aussi avec des danses et un appareil tout oriental. L'Église, pour des raisons qu'il serait superflu de développer, garda le chant tout seul, et cette élimination des instruments, combinée avec l'adoption du genre diatonique (lequel, avant le Christ, avait déjà détrôné, dans la civilisation grecque, les genres enharmonique et chromatique), a déterminé les caractères principaux de la musique occidentale durant le moyen âge. L'exécution des psaumes fut d'abord confiée à un seul chanteur; telle est l'ori-

1. Publié dans la *Römische Quartalschrift für christl. Altertum und Kirchengeschichte*, 1898, heft 3.

2. V. surtout saint Jean Chrysostôme, *Homil.* 6, *de pœnit.* Dans la messe, les psaumes se combinèrent avec deux autres éléments : 1° lecture des Saintes Écritures (aujourd'hui Épître et Évangile) ; 2° prière du célébrant. On chantait bien, pendant la communion des fidèles, le psaume 33, à cause des paroles : *Gustate et videte quoniam suavis est dominus*, et Tertullien, témoin des pratiques de l'Église latine, mentionne un chant de psaume après la « Lecture » ; mais ni le psaume d'entrée (l'*Introït* actuel), ni les chants que comprend aujourd'hui l' « ordinarium missæ » (*Kyrie, Gloria, Credo, Sanctus, Agnus*) n'existaient dans la messe primitive. — Outre les ouvrages auxquels renvoie M. Wagner, on pourra lire avec autant de plaisir que de profit, sur ces délicates questions d'histoire liturgique dont la connaissance est indispensable à l'archéologue musicien, le beau livre de Dom Fernand Cabrol, prieur de Farnborough : *La prière antique* (Paris, H. Oudin, 1900). — V. en particulier les chap. II et VII.

3. Cf. Aristote, *Probl. mus.*, 23.

gine du « solo psalmodique », appelé plus tard, et aujourd'hui encore, le « trait » (*cantus tractus*, c'est-à-dire, le chant non interrompu par l'intervention du chœur); mais de très bonne heure, et à la synagogue, semble-t-il, le peuple fut admis à s'unir au soliste : c'est ce que les auteurs grecs appellent ὑποψάλλειν, ὑπηχεῖν, ὑπακούειν, les latins *succinere*, *respondere*, et les modernes : le chant responsorial. Après avoir été très employée, cette forme perdit peu à peu du terrain et fut remplacée en partie, vers le milieu du IVe siècle, par la psalmodie chorale, ou plus simplement l'*antienne* : pour chanter le psaume, les fidèles sont divisés en deux chœurs qui alternent ; le premier dit un verset, le second continue le verset suivant ou même répète le premier verset, ou tel autre choisi comme refrain. Cette disposition chorale est considérée comme une tradition de la synagogue[1] ; cependant, au sujet du sens initial de ces mots, « chant antiphoné » ou « antienne », M. Wagner cite des textes qui méritent considération. Le mot grec ἀντίφωνον a le même sens que « chanter à l'octave ». Aristote le dit formellement : τὸ μὲν ἀντίφωνον σύμφωνόν ἐστι διὰ πασῶν[2]. Et il ajoute : ἐκ παίδων γὰρ καὶ ἀνδρῶν γίνεται τὸ ἀντίφωνον. Or, au premier siècle de l'ère chrétienne, les Grecs avaient imposé au monde civilisé leur musique aussi bien que leur langage, qui, en dehors de la Grèce, régnait à Rome, en Asie Mineure, en Afrique ; et l'Église ne pouvait s'approprier le mot « antienne » qu'en connaissance de cause. Il semblerait donc qu'à l'origine, le chant antiphoné n'a été qu'un chant à l'octave...? — Cette ingénieuse hypothèse de M. Wagner méritait d'être mentionnée. Nous croyons pourtant que l'argument le plus sérieux sur lequel on puisse s'appuyer pour considérer le chant antiphoné primitif, non comme une simple juxtaposition, dans un même chœur, de voix d'hommes et de voix de femmes ou d'enfants, mais comme une division en deux chœurs, c'est le parallélisme des psaumes qui est sans doute, comme on l'a dit, « la rime des sentiments et des idées », mais qui correspond probablement à quelque chose de plus réel (comme la composition par strophes). Ce ne sont là, d'ailleurs, que des conjectures.

L'Église qui adoptait les psaumes devait prendre aussi l'*alleluia* attaché à plusieurs d'entre eux : « Laudes, hoc est Alleluja canere,

1. Au sujet des strophes et antistrophes chantées alternativement par *deux* chœurs, chez les Juifs, Dom Cabrol renvoie aux travaux récents de Muller et Zenner.

2. *Probl.*, 39 *a* (*Scriptores* de Janus, p. 100).

antiquum est Hebræorum », dit Isidore de Séville[1]. Il était employé par les juifs avec les psaumes chantés à la fête de Pâques[2]. M. Wagner ne doute pas que dès l'origine il ait eu cet aspect de floraison mélodique et d'allégresse débordante qui le caractérisent; saint Augustin dit au sujet du psaume 99 : « qui *jubilat,* non verba dicit, sed sonus quidam est lœtitiæ sine verbis..... Gaudens homo in exsultatione sua ex verbis quibusdam quæ non possunt dici et intelligi, erumpit in vocem quamdam exsultationis[3]. » On dit que l'Alleluia fut importé dans l'Église romaine au temps de saint Damase, par les soins de saint Jérôme. La série de notes que portait le dernier *a* du mot fit naître plus tard l'idée de mettre des paroles sous ces notes; les paroles entraînèrent à leur tour un développement de la mélodie; ainsi naquit la *prose* ou *séquence* qui ne fut, à l'origine, qu'un prolongement de l'Alleluia, chanté sur un rythme identique.

Dans cette rapide histoire des diverses formes du chant liturgique, il y a une lacune, le lecteur l'a déjà deviné, que M. Wagner se serait certainement empressé de combler s'il l'avait pu : les textes littéraires abondent sur les questions d'origine; mais les textes musicaux font défaut[4].

Que doit, maintenant, l'Église à la musique gréco-romaine ? Quels éléments s'est-elle appropriés de ce côté? « S'agit-il seulement de vagues réminiscences, de mélodies à moitié oubliées, ou y a-t-il eu des emprunts positifs remontant à une époque où la culture de l'art était encore vivante ? Et, dans ce dernier cas, à quelle espèce d'œuvres musicales les communautés chrétiennes ont-elles puisé ? Enfin, quelle date peut-on assigner aux plus

1. *De off.*, I, 13. — Cf. Dom Cabrol (*loc. cit.*, p. 63).

2. Si l'on adopte la théorie de Bickell, il fit partie de la liturgie de la première cène, qui n'est autre, dans ses lignes principales, que la liturgie pascale juive. C'est donc par cette voie que l'*Alleluia* s'introduisit dans la messe (D. Cabrol, *loc. cit.*, p. 64).

3. Ces mélismes, remarquons-le, étaient pratiqués par les anciens Grecs, soit dans la tragédie, soit dans la comédie. Cf. Aristophane, *Grenouilles*, v. 1314.

4. Sur la tradition hébraïque, on peut consulter le livre, d'ailleurs très écourté, de Federico Consolo : *Cenni sull'origina e sul progresso della musica liturgica* (Firenze, 1897) avec une lettre-préface de De Santi, contenant quelques indications intéressantes, et l'ouvrage antérieur du même : *Libro dei Canti d'Israele* (1891). — Depuis que le Dr Bickell, dans ses *Metrices biblicæ regulæ* (Innsbruck, 1879), a essayé d'appliquer à la poésie hébraïque la découverte du cardinal Pitra sur le rythme de l'hymnologie grecque, et bien que l'*hypothèse* de Bickell n'ait été encore adoptée, m'assure-t-on, par aucune Université allemande, il semble que, sans subir d'altération essentielle, les mêmes mélodies aient été successivement adaptées à trois sortes de textes : hébreux, grecs, latins, tous soumis à une loi identique de versification, l'accent tonique.

anciens chants de l'Antiphonaire romain, tel que le recueil existe de notre temps[1] ? » Telles sont les questions qu'a examinées M. Gevaert avec ses qualités habituelles, c'est-à-dire une prodigieuse érudition, un sens musical qui lui permet, à première vue, de débrouiller la signification d'un document, et enfin cette largeur de vues qui, au lieu de le retenir dans de petits coins pour faire du tissage de toiles d'araignées, lui donne le goût des grandes constructions d'ensemble et lui permet de saisir l'âme des choses après en avoir décrit très consciencieusement la forme. La thèse qu'il soutient, c'est « la continuité de la mélopée antique dans les hymnes et les antiennes de l'office catholique ». Selon lui, « le chant de l'Église latine dérive du seul genre de musique sur lequel nous ayons quelques renseignements techniques : le chant avec accompagnement de la cithare, qui, jusqu'au commencement du VIe siècle de notre ère, a tenu dans la vie privée des Romains une place analogue à celle qu'occupe parmi nous le *Lied* accompagné par le piano[2] ». Pour arriver à sa démonstration, M. Gevaert expose la genèse, la modalité et la composition des antiennes. Persuadé que c'est à la « citharodie » que le chant médiéval a emprunté ses échelles modales, il range les nombreuses pièces qu'il transcrit dans le cadre des anciens modes helléniques dont il retrace ainsi la fortune : leur nomenclature, encore connue de Cassiodore au commencement du VIe siècle, disparut après la catastrophe où sombra toute l'ancienne société romaine, en sorte que, à l'époque de saint Grégoire (600), Isidore de Séville ne sait plus ce que c'est qu'un mode et un ton : « deux siècles s'écoulent encore, période vide de documents musicaux, et, vers 890, nous rencontrons le premier ouvrage didactique consacré aux chants de l'Église, la *Musica disciplina*, du moine Aurélien de Réomé. Là, plus de modes dorien, iastien, éolien, hypolydien. Les quatre modes du chant liturgique sont simplement désignés par un numéro d'ordre (*protus, deuterus, tritus, tetrardus*). Tous se dédoublent. Chacun d'eux comporte deux types de structure mélodique : un type aigu principal (*authentos*) ; un type grave, subordonné (*plagios*). C'est le système de l'*octoechos* byzantin. » L'origine hellénique de ce système est attestée par sa terminologie elle-même. Quant à la partie de sa

1. *La mélopée antique dans le chant de l'Église latine*, 1 vol. grand in-8°, chez Hoste, Gand, 1895.

2. J'aimerais mieux dire : le *Lied* avec accompagnement du luth aux XVIe et XVIIe siècles.

démonstration qui concerne la structure mélodique des cantilènes, l'auteur l'établit en mettant sous les yeux du lecteur (dans les premiers chapitres et surtout dans l'*Appendice*) tout ce que nous connaissons de la musique grecque. Il ne se dissimule pas, d'ailleurs, les différences qui séparent les deux termes de sa comparaison : « Autant la mélopée des chants païens nous paraît sèche et bizarre, autant celle des hymnes chrétiens, malgré sa simplicité plus grande encore, est pour nous coulante et naturelle. Ici, plus de ces successions qui montrent le triton à nu avec une dureté toute romaine; plus de passages où le dessin semble errer au hasard. Partout, les notes nous parlent un langage sympathique et familier. On sent qu'entre le deuxième siècle et la fin du quatrième *s'est produite une révolution qui a profondément modifié l'âme humaine,* et qu'à certains égards, il y a plus loin de l'époque de saint Ambroise à celle d'Hadrien qu'à la nôtre [1]. » Ailleurs, lorsqu'il apprécie le caractère du mode hypolydien devenu selon lui le *tritus* plagal du plain-chant, M. Gevaert dit qu'il se « distingue par le naturel et la facilité de la mélopée..., mais le sentiment chrétien a pu lui infuser un caractère d'onction et de recueillement [2] ».

Très solide et très habilement présentée, cette thèse a provoqué d'intéressantes discussions. Quelques personnes semblent s'être alarmées de voir les chants de l'Église latine rattachés à la mélopée antique où, le plus souvent, le rythme vocal est, en même temps, un rythme de danse. Mais ces scrupules paraissent bien excessifs quand on songe aux emprunts si nombreux que l'Église a faits au paganisme, soit pour la terminologie, soit pour certaines formes du culte, soit pour la morale. On peut même aller jusqu'à dire que la doctrine de M. Gevaert ne diminue en rien la part d'originalité qu'on a jalousement attribuée aux organisateurs du chant grégorien. Nul ne contestera que les premiers textes de notre littérature soient une œuvre originale; mais qui oserait soutenir qu'ils ne sont pas la « continuation » d'idiomes antérieurs? On s'est appliqué [3] à relever toutes les différences qui séparaient les textes musicaux antiques et modernes; on a insisté, d'après M. Gevaert lui-même, sur ce fait que, au VIe siècle, un savant comme Boèce

1. P. 173, *loc. cit.*
2. *Ibid.*, p. 364.
3. Voir les articles d'un juge compétent, le regretté St. Morelot, dans la *Musica sacra* de Toulouse, décembre 1896 et numéros suivants.

confondait les tons avec les modes; c'est un peu comme si l'on disait : l'auteur de la Cantilène de sainte Eulalie, au xe siècle, confond les temps du verbe latin (le plus-que-parfait par exemple — *avret* — avec l'imparfait); donc sa langue n'a rien de commun avec la conjugaison latine!... Toutes les échelles du plain-chant sont mentionnées et analysées dans les ouvrages didactiques des Grecs. Après s'être maintenus en usage pendant tout le temps où il semblait nécessaire qu'une riche organisation de la mélodie compensât l'absence d'harmonie, les modes antiques se sont brouillés et perdus, mais assez tard pour aboutir à une dualité un peu grossière : celle de nos deux modes, majeur et mineur [1] (cette évolution ressemble à celle de la déclinaison latine dont les nuances se sont réduites, dans l'ancien français, à deux cas : le cas sujet et le cas régime).

Le plain-chant apparaît comme situé au confluent de la tradition juive et de la tradition gréco-romaine. Tout au plus peut-on exprimer deux regrets au sujet de l'ouvrage de M. Gevaert : le premier, c'est qu'il abuse parfois de l'argument étymologique (là où la preuve directe fait défaut); le second, c'est que son livre ait paru, alors que l'Antiphonaire ambrosien n'avait pas encore été publié, c'est-à-dire au moment où manquait un anneau important de la chaîne qui peut relier à l'antiquité les chants de l'Église romaine.

III.

Revenons maintenant aux quatre dialectes du plain-chant. La *Paléographie* bénédictine leur a consacré une étude encore incomplète (puisque l'analyse musicale de l'Antiphonaire ambrosien reste à faire), mais elle nous apprend [2] que la tonalité et le rythme y sont les mêmes, que les formes mélodiques y présentent

1. Les gammes sans note sensible se sont cependant perpétuées dans certains chants populaires. Ainsi, dans les *Mélodies bretonnes*, M. Bourgault-Ducoudray signale : la gamme de *ré* sans accidents (premier mode du plain-chant ; la gamme de *mi* sans accidents (deuxième mode du plain-chant, ou mode dorien ; la gamme de *fa* sans si bémol (troisième mode du plain-chant ; la gamme de *la* mineur sans sol dièze, etc.

2. *Pal. mus.*, I, p. 35 et suiv. (Intr.). Cf. Dom A. Mocquereau : *Notes sur l'influence de l'accent et du cursus tonique latins dans le chant ambrosien* (Milano, L.-F. Cogliati, 1897),

le même caractère général et qu'ils paraissent dériver tous les quatre d'une même langue musicale. Ces affinités, on le voit, sont analogues à celles qui rattachent l'un à l'autre les idiomes romans. Mais voici des faits musicaux qui ont été mis en pleine lumière et qui achèveront de justifier l'adoption du plan que nous avons exposé plus haut.

On sait le rôle capital que joue l'accent tonique dans l'histoire des langues modernes. Or, on vient de nous le montrer avec la dernière évidence, l'accent tonique joue un rôle tout aussi important dans l'organisation du chant liturgique au moyen âge.

1° Nous savons d'abord que les signes employés dans l'ancienne écriture musicale, ces neumes auxquels on assignait il y a cinquante ans les origines les plus extraordinaires [1], ne sont qu'une combinaison des trois accents : aigu, grave, circonflexe, indiquant que la voix doit monter ou descendre [2]. Le scribe qui veut marquer un mouvement ascendant, trace sur le parchemin un accent aigu (une *virga*) exécutée, à l'origine, par un trait de plume allant de *bas en haut*. Plus tard, ayant perdu la notion de son vrai sens, les scribes tracent le même signe de *haut en bas*, ils sont ainsi amenés à appuyer d'abord leur plume sur le parchemin et à surajouter peu à peu à la virga une sorte de tête vers laquelle finit par se porter toute la valeur du signe : telle est l'origine de la note caudée moderne.

2° Générateur de l'écriture musicale, l'accent l'est aussi de la mélodie : « L'accent tonique latin et le *cursus* ont exercé une influence active sur la formation mélodique et rythmique de la phrase grégorienne; ils sont les bases sur lesquelles repose tout l'édifice du chant, l'ossature qui lie et soutient ce corps mélodique. » Telle est la thèse exposée dans le troisième volume de la *Paléographie musicale*. En ce qui concerne spécialement le « cursus » (c'est-à-dire les cadences de la prose oratoire ou de la mélodie), voici le très ingénieux parti que le Bénédictin Dom Mocquereau en a tiré pour prouver l'authenticité des mélodies grégoriennes.

Pourquoi, s'est-il demandé, trouve-t-on dans les répertoires des

1. Je lis encore dans une sorte d'encyclopédie musicale (*La musique et les musiciens*, Paris, Delagrave, 1895, p. 450-1) due à M. Albert Lavignac, professeur au Conservatoire de Paris, que les neumes sont « un système bizarre, *aujourd'hui incompréhensible*, consistant en signes quasi *hiéroglyphiques et dérivant sans doute des notes rabbiniques* ». Je n'apprécie pas, je cite.

2. *Pal. mus.*, I, p. 5 et suiv. (*Origine et classement des différentes écritures neumatiques*).

liturgies grégorienne, ambrosienne, mozarabe, plus de cent cadences, reproduites des milliers de fois, qui suivent les ondulations mélodiques du cursus planus littéraire (tel que : *Románi dixíssent*, ou encore, dans la poésie, *léntus in úmbra*)? Un seul fait peut l'expliquer : c'est l'existence d'un cursus littéraire, sur lequel les cent cadences musicales ont été modelées. Toutes les circonstances historiques, littéraires, liturgiques, appuient cette idée. Le *planus*, en effet, a été pratiqué par une longue suite d'écrivains religieux et profanes : on le rencontre chez les Symmaque, les Cyprien, les Cassiodore, les Léon, chez les chanceliers qui rédigeaient les bulles pontificales, chez les liturgistes qui participèrent à la rédaction du sacramentaire romain, etc., — or, nous savons (notamment par les travaux de MM. W. Meyer et Noël Valois) qu'à partir du milieu du VIIe siècle, le cursus littéraire est mal observé, méconnu, presque entièrement abandonné ; il faut donc que nos cent cadences musicales, au moins contemporaines du modèle sur lequel on les a calquées, soient elles-mêmes antérieures au milieu du VIIe siècle : elles se trouvent ainsi rapprochées singulièrement du pape Grégoire-le-Grand (590-604), considéré par l'Église comme l'organisateur de ses chants [1].

3° Voici enfin, d'après le même savant, comment la transformation de l'accent tonique latin s'est répercutée dans le rythme musical et a créé deux musiques (celle du moyen âge et la musique moderne), aussi distinctes l'une de l'autre que les langues romanes sont distinctes de la langue latine [2]. La brève et brillante théorie que je vais résumer contient assurément une des vues les plus intéressantes de l'histoire musicale.

1. V. les fascicules 21-24 (janvier-octobre 1894) de la *Paléographie musicale*. Cette belle découverte fournit l'objection la plus décisive qu'on ait pu opposer à M. Gevaert, qui rejetait dans la période des papes syro-helléniques, représentée surtout par Grégoire III (mort en 741), la rédaction des mélodies dites « grégoriennes » (*Les origines du chant liturgique de l'Eglise latine*, étude d'histoire musicale, par Fr.-Aug. Gevaert, Gand, 1890 ; — traduit en allemand par Riemann, Leipzig, 1891). Cette thèse anti-grégorienne avait été successivement combattue par des arguments très divers. Voici, jusqu'à ce jour, la bibliographie de cette question, moins intéressante peut-être par son objet même que par les travaux qu'elle a suscités : *Les véritables origines du chant grégorien*, par Dom Germain Morin (*Revue bénédictine de Maredsous*, 1890 ; traduction allemande par P. Elsässer, Paderborn, 1891). M. Gevaert a répondu à Dom Morin dans sa *Mélopée antique* (Introd., p. x-xxxv). — *Un mot sur l'antiphonale missarum*, par Dom Cagin (Solesmes, imprimerie Saint-Pierre, 1890). — *Gregorianisch bibliographische Lœsung der Streitfrage über den Ursprung des gregorianischen Gesanges* (Leipzig, Spirgatis, 1895), par W. Brambach, directeur de la Bibliothèque royale de Dresde.

2. V. *L'art grégorien, son but, ses caractères, ses procédés*, conférence par Dom A. Mocquereau (Solesmes, 1896), p. 22 et suiv.

Dans les mots latins, toutes les cadences étaient féminines, puisque l'accent tombe toujours sur la pénultième ou l'antépénultième, et la syllabe accentuée, premier temps de la mesure, était au *levé* (levé de la voix, ou de la main qui bat la mesure); la syllabe faible était au *baissé : Dé-ùs*. Tel est le patron sur lequel le plain-chant a calqué sa mesure. Ayant à chanter de la prose latine tonique, il en a adopté l'organisation rythmique.

Ce qui a donné naissance aux langues romanes, c'est la transformation des désinences féminines des mots latins en désinences masculines. *Auctórem* est devenu *autéur ;* et la dernière syllabe du mot (*téur*) est devenue la première de la mesure, puisque toute mesure commence par un temps fort. De plus, comme il est nécessaire de terminer une cadence par le temps *baissé* (car on ne peut finir avec la main ou le pied en l'air), on a dû baisser la main sur la dernière syllabe des mots à terminaison masculine. Dès lors le temps fort et le *baissé* se sont réunis sur la même syllabe, *téur ;* d'autre part, le temps faible et le *levé* se sont réunis sur la même syllabe, la première (*au*). Ce chassé-croisé s'est reproduit dans le chant (ajoutons aussi : dans la musique instrumentale, faite à l'imitation du chant).

« L'accent latin est signalé par un coup bref, vif, léger, délicat... c'est ce qu'indique si justement le mouvement alerte de la main qui s'élève vivement pour s'abaisser aussitôt. — Notre art moderne place ce rapide éclair sur un temps lourd, pesant, matériel qui épuise son mouvement et l'écrase. — L'accent latin est un élan, un début qui veut un complément, et, de fait, le trouve dans le temps suivant; aussi est-il bien placé au levé de la main qui ne monte que pour s'abaisser. Notre mesure moderne place cet élan, ce début, sur un temps baissé, temps final, temps d'arrivée et de repos. »

(levé)
auc - | tó rem |

est donc devenu :

(baissé)
au - | téur... |

Si le lecteur veut bien songer maintenant que ces observations ne visent pas seulement l'art d'un Palestrina mettant en musique des textes latins, et les anomalies, les « contre-sens [1] » inévitables

1. C'est à dessein que j'ai supprimé ce mot dans la citation ci-dessus ; car cette claire et excellente théorie serait vraiment regrettable si, par un purisme exagéré, elle devait

dans lesquels il tombe à chaque instant, mais que, par extension, elles peuvent s'appliquer au style symphonique d'un Haydn, d'un Mozart, d'un Beethoven, où la presque totalité des cadences s'arrêtent sur le temps fort et sont masculines, il devra conclure qu'il y a, dans les temps modernes, deux types de musique : une musique *latine* (le plain-chant), et une musique *romane* (celle qui a produit ses premiers chefs-d'œuvre au XVIe siècle); en outre, il reconnaîtra la nécessité de revenir, dans l'analyse rythmique, à l'emploi des mots *arsis* et *thesis* à l'aide desquels tout s'éclaire et sans lesquels toute théorie est impossible; enfin il saura pourquoi, à partir d'une certaine époque, ces deux mots ont été si souvent confondus l'un avec l'autre.

IV.

J'ai tenu à indiquer tout de suite les grandes idées générales qui se dégagent des plus récents et des meilleurs ouvrages d'histoire musicale, et qui représentent quelque chose de plus important qu'une découverte de détail : grâce à elles est fixée une méthode dont on était fort éloigné il y a dix ans et qui met la musicographie à sa vraie place, en la rapprochant des autres études de philologie. Désormais l'histoire de la musique n'est plus une sèche nomenclature, une liste plus ou moins complète de titres d'ouvrages, de noms et de dates illustrée par quelques chansons, un recueil d'anecdotes ou un exercice de rhétorique; elle voit s'ouvrir devant elle un très beau champ d'exploration où sa marche doit être constamment éclairée par l'esprit critique et où elle trouve, à la fois pour alliées et pour guides, des sciences moins jeunes. Avant 1890, sans doute, il y avait eu en Allemagne, en Belgique, en France même, des musicistes vraiment dignes du nom de savants; mais ce qui manquait, c'est la claire notion du but vers lequel doivent tendre tous les travaux particuliers; ce qu'on n'avait pas mis en lumière, c'est que le moyen âge a été pour la musique,

aboutir à la condamnation de l'art polyphonique du XVIe siècle. En réalité, dans l'histoire des arts du rythme, il n'y a pas de « contre-sens » ; il y a des évolutions. La langue latine est restée à certains égards, dans l'Église, une langue vivante, et il serait peut-être chimérique d'exiger qu'on la traitât toujours comme aux temps lointains où l'accent tonique était purement musical.

comme pour la langue verbale, le point d'aboutissement de la vie antique, et la source très riche, le *sacrum caput* d'où est sorti par voie de simplification tout l'art moderne, si bien qu'il est à la fois possible et nécessaire d'instituer une sorte de grammaire comparée du langage musical [1].

Il n'est nullement nécessaire que tous ceux qui étudient le chant médiéval inscrivent ces idées dans leurs livres, les aient toujours présentes à l'esprit, ou même y adhèrent formellement. Quiconque traite un sujet d'histoire musicale, quel qu'il soit, en suivant tout simplement les principes de la méthode historique (c'est-à-dire en s'appliquant à l'étude directe des sources et en faisant de cette étude un acte de libre examen, non de superstition), appartient, *volens nolens*, à la « philologie musicale [2] »; sa fonction est la même que celle du plus humble grammairien qui en corrigeant le texte altéré d'une phrase de Thucydide, en faisant une conjecture sur tel vers de Sophocle ou de Plaute, ou en écrivant une monographie, sert les intérêts les plus élevés et les plus généraux des lettres classiques.

1. J'ai dit en commençant que l'analyse des vieilles cantilènes permettait aux latinistes de contrôler et d'étendre les résultats de certains travaux. L'étude des neumes-accents liquescents à laquelle est consacré le deuxième volume de la *Paléographie* (p. 37-86) suffirait à justifier cette assertion. La note liquescente est une note additionnelle — analogue au *portamento di voce* des musiciens modernes — qui ne fait pas partie intégrante de la mélodie mais qui lui est imposée par une particularité phonétique du texte littéraire et qui, par conséquent, sert à prouver l'existence de cette particularité. Ainsi, la notation de telle mélodie nous montre que dans la prononciation courante du mot *inventus*, les deux premières syllabes n'avaient pas le son nasal que nous leur donnons habituellement, mais qu'on détachait les consonnes : *in*e*v*e*n*e*tus* ; elle nous apprend qu'on disait *ca*o*usa*, *pal*e*ma*, etc... Dans le cod. 339 de saint Gall, les Bénédictins ont relevé et classé 3,504 cas de liquescence. Ainsi se trouvent confirmées des observations déjà faites dans les inscriptions et dans les manuscrits où on lit : *uber*(i)*tas*, *lib*(e)*ros*, *facol*(e)*tatem*, etc... (cf. dans l'Hymne I à Apollon, 5e l., πετέρας). Nous savons trop peu de chose sur la manière dont le latin était prononcé, pour négliger cette source de renseignements précieux et tout nouveaux qu'offrent les monuments musicaux. — Dans mes *Fragments de l'Éneide en musique d'après un ms. inédit* (Picard, 1898), j'ai relevé un certain nombre de liquescences qui ont donné lieu à une intéressante observation de M. Louis Duvau : ce qui tend à prouver que cette notation est d'origine allemande, c'est qu'on y trouve une liquescente entre « extremum » et « hoc », ce qui atteste une prononciation conforme aux usages germaniques (*Revue de philologie*, XXII, 1898, p. 313-318). Je relève d'ailleurs dans cette étude, où l'auteur affecte de prendre les choses de haut, des étourderies comme celle-ci : « Le fait que notre texte, *dans 51 cas sur 47* (*sic*), n'admet la neume liquescent (*sic*), etc... » p. 317. M. Duvau reproche aux Bénédictins de manquer de précision !

2. Peut-être ce mot est-il inutile, puisque la philologie se propose « d'embrasser l'esprit antique tout entier dans les œuvres de la raison, du sentiment et de l'imagination » (O. Müller, cité par S. Reinach, *Manuel de phil. cl.*, p. 4) ; peut-être même est-il mal choisi pour indiquer l'objet dont nous venons de parler ; mais peu importe : il est superflu d'instituer une chicane sur la rédaction de l'étiquette, quand elle recouvre une chose excellente sur laquelle on s'entend parfaitement.

Cette observation me met à l'aise pour parler maintenant d'un certain nombre d'ouvrages qui ne sont pas toujours inspirés par la même pensée que les précédents mais qui, par leur valeur, méritent de figurer à côté d'eux.

Sans doute, après avoir parlé du chant liturgique, nous aimerions à citer des travaux aussi considérables sur la musique « mesurée », où la valeur des notes n'a plus l'indétermination du rythme oratoire, et dont on trouve l'indication dans les traités des anciens *Scriptores :* Franco de Cologne, Walter Odington, Jérôme de Moravie, Philippe de Vitry, Jean de Muris, etc.., Elle a été particulièrement étudiée par A. W. Ambros, dans le 2e vol. de son *Histoire de la Musique* (1862) [1] et par G. Jacobsthal [2] ; mais ces travaux n'ont pas été continués, par suite de la rareté des documents. Il nous manque encore une étude précise sur les diverses formes de la composition à plusieurs voix [3].

En ce qui concerne les origines du contre-point vocal, nous devons mentionner un document qui est très important pour l'histoire de la musique au XIe siècle et dont une reproduction photographique se trouve au 1er vol. de la *Paléographie* (planche XXIII) : ce sont des versets alléluiatiques contenus dans un manuscrit de la Bibliothèque de Chartres (n° 130-148, IXe ou Xe siècle). Les textes de ces alleluias sont accompagnés d'une double ligne de

1. Remanié en 1892 par le Dr H. Reimann.

2. *Die mensural Notenschrift des 12 und 13 Jahrhunderts* (1871).

3. Ces formes sont les suivantes : L'*organum* (mélodie d'abord doublée à la quinte supérieure ou à la quarte inférieure. — V. une étude de Ph. Spitta, dans la *Vierteljahresschrift für Musikwissenschaft*, 1890) ; la *diaphonie* (même composition, mais avec emploi exceptionnel des intervalles de tierce et de seconde, et de l'unisson) ; le *déchant* où les voix, au lieu d'être parallèles comme dans l'organum primitif, suivent un mouvement contraire ; le *conduct* (double ou triple — XIIe siècle) où la partie ténor, au lieu d'être empruntée à une mélodie liturgique, était une libre création du compositeur ; le *rondel*, d'une disposition dont voici le schéma :

1re voix.	*a*	*b*	*c*		*d*	*e*	*f*	
2e —	*b*	*c*	*a*		*e*	*f*	*d*	
3e —	*c*	*a*	*b*		*f*	*d*	*e*	etc.

le *faux-bourdon* (XIVe-XVe siècles) composé d'un *cantus firmus* (ténor) doublé à la tierce supérieure (contraténor) et à la tierce inférieure, mais cette dernière partie étant chantée une octave plus haut qu'elle n'est écrite, le contraténor débutant et finissant par un intervalle de quinte (Riemann).

On pourra lire sur ce sujet une agréable conférence de M. Ch. Bordes : *La musique figurée, de ses origines à la décadence de l'Ecole romaine* (dans la *Tribune de Saint-Gervais*, avril 1896, n° 4 et suiv.). — Je ne puis que signaler, parce qu'elles n'ont pas encore paru en volume, les très solides études d'un jeune maître, M. Pierre Aubry, *L'idée religieuse dans la poésie lyrique et la musique française au moyen âge* (*ibid.*, 3e année, n° 6 et suiv.).

neumes : la seconde procède toujours note contre note et le plus souvent par mouvement contraire; à une virga, répond un point; à une clivis, un podatus ; à un porrectus, un torculus ; à un climacus, un scandicus. Accessoirement, ce texte confirme la théorie d'après laquelle les neumes ont une valeur purement mélodique et non temporaire, car autrement la marche contraire ou oblique des deux voix visiblement adoptée par le compositeur n'existerait plus. — Ce document méritait d'être cité à part, puisqu'il est en dehors des usages de la cantilène liturgique; il nous ramène cependant à elle, soit par le texte, soit par la notation, comme les travaux que nous avons encore à passer en revue. Par l'abondance des manuscrits qui le représentent, comme aussi par le nombre et la difficulté des problèmes qu'il suscite, le plain-chant absorbe l'attention de presque tous les musicographes qui s'occupent du moyen âge. Commençons cette seconde partie de notre revue par l'Allemagne qui en matière de philologie musicale fut, de bonne heure, singulièrement plus avancée que nous.

V.

Voici un livre de 376 pages imprimées en petits caractères, plein de faits, de textes et d'analyses pénétrantes; qui paraît être le résultat de vingt-cinq ans d'études (puisque l'auteur n'avait rien publié depuis 1871); livre qu'un excellent juge, M. Hugo Riemann, a placé au même rang d'honneur que les livres de M. Gevaert, — et qui a pour objet de prouver que le *mi* bémol et le *fa* dièze ont été en usage à l'origine, dans le plain-chant [1]. Nous sommes peu habitués, en France, à des recherches aussi savamment et aussi patiemment conduites sur de tels sujets. Ce travail touche à toutes les questions essentielles dans l'histoire du chant, et M. Jacobsthal est un de ces savants consciencieux, pénétrants, qui veulent se rendre compte de tout par eux-mêmes et vont au fond des choses. Un de

1. *Die chromatische Alteration im liturgischen Gesang der abendländischen Kirche* Berlin, chez Springer, 1897). — Voir la très importante étude consacrée à cet ouvrage, sous le titre : *Die tetrachorden-mutation Hucbald's*, par M. Riemann (*Musikalisches Wochenblatt*, Leipzig, 28 oct. 1897, n° 44 et suiv.) et celle de Dom Hugues Gaisser (reproduite dans la *Musica sacra* de Gand, mai et juin 1898, n° 10 et suiv.). Cf. *Revue critique* du 28 fév. 1898.

ses élèves racontait qu'à l'Université de Strasbourg, où il est professeur de science musicale depuis 1875, il entreprit un jour de faire, dans l'espace d'un semestre, l'histoire du quatuor à cordes, depuis Haydn ; or il avait à peine analysé la moitié de l'œuvre de Haydn, que tout le semestre était épuisé !... C'est le pur esprit allemand, avec son admirable puissance d'investigation, et aussi quelques-uns de ses inconvénients pour le lecteur français.

La thèse de M. Jacobsthal, qu'on a quelque peine à dégager, mais qui est très solidement établie, peut être assez clairement résumée. On sait que la seule altération chromatique usitée aujourd'hui dans le plain-chant est le *si* bémol. M. Jacobsthal pense que si les mélodies grégoriennes présentent ce seul signe d'altération, c'est que plusieurs d'entre elles ont été, au moment de leur fixation à l'aide d'une théorie, transposées ; et que cette transposition a eu pour objet de faire disparaître d'autres altérations inhérentes à leur forme primitive. Ainsi, telle mélodie qui appartenait d'abord au premier mode (*ré*) où l'on employait le *mi* bémol et le *fa* dièze, aurait été transposée, au moment de sa fixation sur la portée, une quarte ou une quinte plus haut, et l'emploi facultatif du *si* bémol ou du *si* bécarre aurait été introduit parce que, à lui seul, il permettait de donner un équivalent à toutes les autres altérations que l'on voulait écarter. En effet, pour prendre des exemples : la succession *do*, *mi*, *sol*, *fa* (dièze), *sol*, donne, une quarte plus haut : *fa*, *la*, *do*, *si* (naturel), *do* ; la succession *ré*, *mi* (bémol), *do*, *fa*, donne, une quinte plus haut : *la*, *si* (bémol), *sol*, *do*. Pourquoi les théoriciens ont-ils fait subir aux mélodies ce travail d'épuration (*Emendation*, *Reinigung*) ? Pour les faire entrer dans le seul système qui leur parût scientifique : celui des modes grecs. Ils se trouvaient à peu près dans la même situation que les musiciens modernes lorsqu'ils entreprennent de noter certains chants populaires : ils leur font subir des transformations inévitables pour les adapter au système musical qui leur est familier. M. Jacobsthal s'appuie sur deux sortes d'arguments : ceux que lui fournit l'analyse directe de certaines mélodies ; le témoignage (souvent bien obscur) des *scriptores*.

Voici l'antienne *Urbs fortitudinis*. Si l'on consulte tous les antiphonaires connus, elle ne présente, bien entendu, aucune trace de *fa* dièze. Dans tous les livres que nous possédons, elle a, sur les mots « ponetur in ea murus », la cadence suivante : *la*, *si* (bécarre),

do, *si* (bécarre), *la*, *sol*, *sol*. Elle appartient donc, dans cette rédaction, au 4e mode, *sol* (tetrardus), puisque, d'après le principe naïvement suivi par le moyen âge, c'est la dernière note de la phrase, et même du membre de phrase, qui détermine le mode dans lequel une mélodie est écrite. — Mais le Commentateur du *Micrologus* de Guido qui, à la fin du XIe siècle, a parlé de cette antienne, nous apprend qu'il avait sous les yeux une rédaction différente de la même cadence : au lieu du *si* bécarre il s'y trouvait un *si* bémol ; et divers témoignages permettent d'affirmer que cette rédaction est la plus ancienne. Or, la présence du *si* bémol change la nature du ton ; elle donne l'impression du ton de *ré* (protus) et non celle de *sol*. C'est précisément au ton de *ré* que cette mélodie est attribuée par les anciens auteurs, entre autres Réginon (Xe siècle), en son *Tonarius*. Voilà donc une mélodie qui a d'abord été chantée dans le 1er mode, puis transposée une quarte plus haut, dans le 4e. Ce dernier n'avait pas le *si* bémol ; si on l'y a introduit, c'est qu'il était nécessaire pour reproduire avec exactitude certains intervalles de la première rédaction. En effet, pour transposer, une quarte plus haut, la cadence *fa sol*, *fa mi ré ré*, il faut dire : *si* (bémol), *do*, *si* (bémol) *la*, *sol*, *sol*. Les musiciens postérieurs, dans l'esprit desquels la théorie des modes s'était précisée, ont vu une contradiction entre l'emploi du *si* bémol et celui du 4e mode ; alors, pour être logiques, ils ont fait passer le souci de la correction tonale avant celui de l'exactitude mélodique et remplacé le *si* bémol par un *si* bécarre. Voilà pourquoi cette antienne se présente aujourd'hui à nous avec une variante. Si l'on admet maintenant (ce qui paraît démontré), que l'antienne *Urbs fortitudinis* a d'abord été chantée dans le 1er mode, il suffit, pour retrouver le *fa* dièze, de lui faire suivre à rebours le chemin déjà parcouru, c'est-à-dire de la transposer du ton de *sol* où elle est aujourd'hui, dans celui de *ré* où elle était jadis. La cadence *ré*, *do*, *si* bécarre, *la*, *si* bécarre, *do* sur « aperite portas », devient en effet : *la*, *sol*, **fa** (dièze), mi, **fa** (dièze), *sol*.

Voilà beaucoup de détours, de recherches minutieuses et de travail pour arriver à une conclusion qui semblera bien mince et chétive ; mais c'est toute l'histoire du plain-chant qui est mise en jeu par cette observation ; c'est la vie même des cantilènes qui, sans être changée pour le fond, apparaît dans un jour nouveau, avec un mouvement plus complexe. Comme la langue verbale, la langue

musicale semble, après une période de naïve insconscience, s'être organisée sous l'influence des grammairiens qui ont voulu l'adapter à des théories d'école. Après avoir analysé des textes mélodiques, M. Jacobsthal invoque le témoignage des auteurs en suivant l'ordre chronologique ascendant : l'auteur du *Dialogus Odonis* (ouvrage attribué par M. Gevaert à un contemporain de Gui d'Arezzo) qui se montre ennemi de tout ton chromatique, soit réel, soit dissimulé ; l'auteur de la *Musica enchiriadis* qui lui permet d'affirmer qu'au temps de Réginon et d'Aurélien de Réomé (IXe siècle) l'altération chromatique était en usage. Sa conclusion peut être formulée ainsi : l'altération chromatique n'est pas une innovation tardive de la polyphonie ayant pour objet d'augmenter le nombre des consonances ; elle est une propriété des chants liturgiques les plus anciens de l'Occident. — La seule réserve importante à laquelle paraisse donner lieu cette magistrale étude (réserve qui, peut-être, est uniquement provoquée par le mode d'exposition mais n'atteint pas le fond de la doctrine), c'est que ces termes de *mi* bémol et de *fa* dièze sont plutôt une forme de notre écriture musicale moderne, que l'expression exacte d'un fait réel de l'ancien plainchant. Notre écriture — ou notre terminologie — donne aux mélodies archaïques une physionomie et une précision qu'elles n'avaient pas, et il suffirait de prendre cette modification inévitable pour point de départ d'un système, pour que la vraie notion des choses en fût altérée, et même faussée.

Les Allemands ont une autre qualité que la patience dans les recherches d'érudition : c'est une indépendance d'esprit qui produit chez eux, plus qu'ailleurs, la variété des doctrines. Cette qualité n'est pas sans dangers ; car il suffit, sous prétexte de fuir les sentiers battus, de s'engager dans une voie erronée, pour que, si l'on y persévère, on se trouve bientôt fort loin de la vérité. C'est ce qui vient d'arriver à un savant musicographe, M. Oskar Fleischer, auteur de deux livres[1] dans lesquels il a voulu rouvrir une vieille question aujourd'hui close — celle du « déchiffrement des neumes » — et qui, malgré une énorme dépense de savoir et de peine, n'ont pas abouti. On sait que Fétis voyait dans les neumes une sorte de langue réelle issue de l'Orient et importée en Italie

1. *Neumen-Studien. Abhandlungen über mittelalterliche Gesangs-Tonschriften. Theil I : über Ursprung und Entzifferung der Neumen.* (Leipzig, chez Fleischer, 1895. — Le 2e vol. a paru en 1897.)

par les Barbares; en 1850, Th. Nisard (reprenant une idée du viennois Kiesewetter) fit justice de ce roman, et soutint que les neumes étaient un système de tachygraphie qu'il fallait rattacher aux *notes tironiennes;* en 1852, de Coussemaker, éclairé par des documents qu'il avait trouvés au Mont-Cassin, montra que les neumes avaient une double origine : les accents grammaticaux et le point. Acceptée en 1881 par Dom Pothier, cette théorie a été simplifiée en 1889 par les Bénédictins, qui ont démontré que le point n'est autre chose que l'accent grave, raccourci et réduit. M. Fleischer semble s'être ingénié à faire rentrer dans le domaine du roman ce qui doit être considéré comme vérité acquise : il croit qu'il a existé, d'abord en Orient, puis chez les Grecs, un art très complet, la *chironomie,* ou art d'accompagner la voix des chanteurs par des gestes qui dessinent la mélodie dans l'espace. Pour lui, les neumes ne sont pas autre chose qu'un retour, sous une forme nouvelle, aux pratiques primitives; il faut voir en eux une réapparition, sur le parchemin, de cette savante mimique des sons dont se servaient autrefois les chefs de chœurs. Et pour prouver tout cela, M. Fleischer passe en revue les Hindous, les Hébreux, les Grecs, les Arméniens, et va même jusqu'à s'excuser de ne pas savoir le chinois [1]. En outre M. Fleischer ne considère pas comme « scientifique » la méthode qui consiste à déchiffrer les neumes *in campo aperto* à l'aide des manuscrits plus récents où ils sont placés sur des lignes. Ces scrupules sont honorables, mais excessifs. — Tout aussi aventureux nous paraît le livre d'Ed. Bernouilli [2] qui introduit dans le rythme des hymnes et des séquences la mesure et la carrure de la musique moderne, et traduit la même note tantôt par une noire, tantôt par une blanche, une croche, un tiers de triolet, etc... C'est là une construction tout arbitraire.

En Angleterre, tous les travaux relatifs à l'histoire musicale du

1. C'est un peu comme si l'on cherchait à prouver, *à l'aide des textes*, que l'usage moderne de la ligne droite remonte à telle ou telle époque et a une origine précise! Point n'est besoin d'autre chose que l'instinct le plus naturel et le plus général, pour expliquer des signes graphiques dont la seule fonction est d'indiquer que la voix doit *monter* ou *descendre*. C'est pourquoi le mot *chironomie* me paraît inutile aussi bien dans les études de M. Fleischer que dans celles des Bénédictins.

2. *Die Choralnotenschrift bei Hymnen und Sequenzen* (Leipzig, Breitkoff et Härtel, 1899. — Compte rendu dans la *Revue critique* du 13 mai 1900). — Parmi les travaux allemands les plus remarquables, je dois mentionner un livre de M. P. Wagner, antérieur à l'opuscule analysé plus haut : *Einführung in die Gregorianischen Melodien* (Fribourg, Suisse, 1895), (manuel excellent, avec quelques paradoxes peut-être inséparables d'un ouvrage de début).

moyen âge sont dominés par les publications monumentales et luxueuses de la *Plainsong and mediæval Music Society*, vastes répertoires de documents réservés à la haute érudition ou à de riches amateurs, et dont le seul défaut est d'être peu accessibles au public. Présidée par Sir John Stainer (mus. doc.), soutenue par treize vice-présidents et un comité de vingt-deux membres, cette Société a publié le monument le plus important de l'histoire musicale au moyen âge : le *Graduale sarisburiense*[1], fac-similé d'un manuscrit du XIIIe siècle, avec une introduction historique et des index très importants (120 pages de texte et 293 photographies) ; elle annonce pour paraître prochainement l'*Antiphonale sarisburiense*, reproduction en fac-similé d'un antiphonaire de la même époque (700 pages de « collotypies ») avec une introduction du Rev. W. Howard Frere. Parmi ses autres travaux, signalons : *Early English Harmony* contenant 60 fac-similés de compositions du Xe au XVe siècle, qui, dans un second volume annoncé, vont être traduites en notation moderne.

En France, au récent Congrès d'histoire de la musique, deux excellents musiciens, M. Houdard et Mgr Foucault, évêque de Saint-Dié, — l'un avec une compétence et une conviction auxquelles il faut rendre hommage, l'autre avec la haute autorité qu s'attache à son caractère, à ses fonctions et à son talent, — ont présenté et défendu la thèse de la « mensuration » du plain-chant. Tous deux partent d'un excellent principe, à savoir que dans les cantilènes grégoriennes (comme d'ailleurs dans tout autre chant, quel qu'il soit), il est impossible que toutes les notes aient une valeur égale et ne forment pas de groupements rythmiques ; mais tous deux se trompent, à mon humble avis, lorsqu'ils arrivent à transformer en blanches, noires, croches, doubles-croches, etc... les éléments de l'ancienne notation, ou à distinguer des mesures que désignent des chiffres. Sur quoi s'appuient-ils ? Sur les manuscrits ? Ils n'autorisent en rien leur système. Sur la traduction ? Elle dément leur doctrine. Sur le témoignage des *Scriptores* ? Il est contradictoire. Entre l'indétermination absolue et la précision mathématique, il y a place pour des formes de mélodie intermédiaires, dont le contour, au lieu d'être gravé au burin, doit être

1. Tiré d'un manuscrit du British Museum (Ms. Add. 12,194), à Londres, chez B. Quaritch. Un extrait de cette publication a été donné dans « *The sarum Gradual and the gregorian Antiphonale missarum* » (1895, *ibid.*).

estompé ; pour fixer cette nuance — capitale aux yeux de l'historien et de l'esthéticien — il faudrait peut-être s'affranchir d'une manière absolue des habitudes du sens musical moderne, et refaire en soi le génie des Primitifs, dont le chant flottait souvent sur la limite encore indécise qui séparait le langage verbal de la vraie musique.

J'ai indiqué les deux faits essentiels qui caractérisent les plus récents travaux sur la musique du moyen âge : l'étude directe des sources, que la photographie tend à vulgariser; l'adoption d'un plan qui consiste à rechercher les attaches du chant liturgique médiéval avec la musique judéo-grecque, à comparer entre elles les diverses formes de ce chant, à suivre enfin leurs transformations. Il me reste maintenant à exprimer quelques *desiderata*. Dire d'une manière précise et complète les questions qui sont encore à résoudre, n'est guère possible; d'abord parce que tous les problèmes d'origines, résolus provisoirement à l'aide de documents trop peu nombreux et de conjectures, peuvent toujours être repris et présentés dans un nouveau jour; en outre, il peut arriver que le mérite du savant consiste moins à résoudre les questions qu'à les poser en connaissance de cause et à montrer qu'il y a des raisons de douter là où l'on croyait pouvoir se reposer sur une certitude. Dans les sciences, en général, il est plus difficile (contrairement à ce que croyait Descartes) de formuler nettement un problème que de le résoudre. Voici cependant, pour rester dans le domaine pratique, quelques points sur lesquels on peut appeler l'attention de tous ceux qui seraient tentés de s'engager dans cet ordre d'études :

1° Les textes littéraires des théoriciens, bien que subordonnés aujourd'hui, comme source de renseignements, aux textes musicaux, n'en gardent pas moins une grande importance; ils se trouvent réunis dans la collection de Gerbert : *Scriptores ecclesiastici de musica sacra potissimum* (Sanct-Blasien, 1784, 3 vol.) et dans celle de Coussemaker : *Scriptorum de musica medii ævi novam seriem, a Gerbertina alteram, collegit*, etc... (Paris, 1864-1876, 4 vol.). Or, ces textes sont dans un état déplorable; habituellement maniés par des musiciens peu philologues, ils n'ont jamais été soumis à une étude critique. Les musicographes sérieux qui les citent — M. Ja-

cobsthal, par exemple — sont obligés, presque à chaque instant, de proposer des corrections. M. Hugo Riemann (dans son Lexique[1]) dit que « Gerbert n'a pas corrigé les fautes d'écriture qui se trouvaient dans les traités des théoriciens » et que « cela donne un prix d'autant plus grand à son édition ». Il est permis de ne point partager cette opinion. Un travail aussi intéressant qu'utile consisterait à refaire les collections de Gerbert et de Coussemaker : il faudrait pour cela comparer d'abord un assez grand nombre de manuscrits et résoudre plus d'une fois des questions d'authenticité en prenant pour modèle la belle étude de Hans Müller sur Hucbald[2] ; on ferait ensuite bénéficier les *Scriptores* des soins que l'on prodigue journellement aux textes de la littérature antique. Ce serait justice. Nos latinistes ont trop de tendance à prendre pour centre de leurs opérations les auteurs inscrits au programme du baccalauréat; ils devraient songer que ce n'est là qu'un choix parmi les nombreux monuments de la langue latine, et qu'en portant leur attention sur les théoriciens du moyen âge, non seulement ils rendraient de signalés services à l'histoire de la musique, mais ils feraient l'œuvre pour laquelle ils sont qualifiés. Sans doute, pour rééditer les *Scriptores*, il faudrait des connaissances spéciales; mais n'en faut-il pas pour tout? Ne sont-elles pas nécessaires (comme l'a dit publiquement un maître de la Sorbonne, M. Carta pour éditer et commenter les *Géorgiques* de Virgile?...

2° Il nous manque une bibliographie du plain-chant, où seraient classées, avec les livres, les nombreuses études (dont quelques-unes sont plus importantes que certains gros volumes) qui ont paru dans les Revues de musique religieuse, en France et à l'étranger; travail considérable, qui suffirait à occuper plusieurs personnes pendant plusieurs années!

3° Il nous manque aussi une série de *monographies* sur les diverses formes du chant médiéval, sacré ou profane : le chant antiphonique, le chant responsorial, l'organum, la diaphonie, le déchant, le conduct, le rondel, le faux-bourdon. En ce qui concerne ces derniers genres de composition, les documents, épars dans divers traités, sont encore peu nombreux; on ne saurait trop souhaiter que des recherches de bibliothèques comblent cette lacune

1. Au mot *Gerbert*.

2. *Hucbalds echte und unechte Schriften über Musik* (Leipzig, 1884).

et mettent au jour des pièces nouvelles en complétant les publications si bien commencées par les Bénédictins, par la *Plainsong and Mediæval Society* et par M. Pierre Aubry[1].

4° Il reste enfin à traiter deux grands et beaux sujets, l'un général, l'autre particulier, tous deux très difficiles, mais bien capables de tenter ceux que n'effrayent pas les broussailles et les périls du chemin : le premier, c'est une théorie générale sur le rythme du plain-chant (théorie qui remettrait certainement en question tout ce qui concerne la rythmique de la langue latine) ; le second, c'est l'analyse musicale de l'antiphonaire ambrosien dont la publication a reculé la limite où s'arrêtait, jusqu'à aujourd'hui, en remontant le cours des siècles, l'histoire de la musique moderne.

JULES COMBARIEU.

1. On désirerait également une édition critique du Graduel, qui n'a été publié jusqu'ici que comme ouvrage pratique. — M. Pierre Aubry (qui vient de publier une série de savantes leçons : *La musicologie médiévale, histoire des méthodes*, Paris, H. Welter, 1900) applique brillamment à l'étude de l'histoire musicale les méthodes précises et l'esprit scientifique de l'École des Chartes ; quand son exemple sera-t-il suivi par quelques élèves de l'École Normale de la rue d'Ulm ? Je répéterai ici les paroles d'Hermann Contract (Gerbert II, 140) : « O insanam hominum miseriam ! Nemo quippe in Grammatica... vitium patitur ; in musica vero ! !... »

NOTES, QUESTIONS ET DISCUSSIONS

I.

La *Revue* prie ses lecteurs de lui fournir des renseignements sur toutes les organisations existantes qui tendent au rapprochement des diverses études historiques, à la synthèse des sciences humaines.

A Fribourg en Brisgau, il existe une *Kulturwissenschaftliche Gesellschaft* qui est le pendant des sociétés de *Naturforscher*. Les réunions sont consacrées à la lecture d'extraits d'ouvrages — soit des membres de la société, soit d'autres personnes — et à des discussions. L'échange d'idées sur des questions scientifiques est le principal but de la société ; et il est expressément défendu de publier des relations des séances. Deux communications seulement ont été imprimées. L'une d'elles est le discours d'ouverture du professeur H. Rickert — qui a bien voulu nous donner ces renseignements : *Kulturwissenschaft und Naturwissenschaft* (Freiburg, i. B., Mohr, 1899, 71 pp. 8°).

L'occasion se trouvera de connaître les idées de M. Rickert. De son opuscule nous ne voulons citer ici que quelques lignes concernant ce mot de *Kulturwissenschaft*. « Puisque, disait-il en prenant la parole, je demande aujourd'hui votre attention pour quelques remarques sur les sciences historiques (*Kulturwissenschaften*) et leurs rapports avec les sciences de la nature (*Naturforschung*), peut-être ferai-je bien de revenir d'abord sur la discussion qui, dans notre première réunion préparatoire, a eu lieu au sujet du nom de notre société. Que nous tous, qui nous occupons de théologie ou de jurisprudence, d'histoire ou de philologie, d'économie sociale et peut-être aussi de philosophie, nous soyons liés les uns aux autres — tout comme les physiciens et les chimistes, les anatomistes et les physiologistes, les biologistes et les géologues —

par des intérêts communs : sur ce point nous étions tous d'accord sans aucun doute. Et, en vérité, la conviction d'une telle solidarité semble autoriser la fondation d'une société considérée comme le pendant du *Verein der Naturforscher* (Amis des sciences) qui existe ici. Mais, tandis que ceux qui cultivent les sciences de la nature n'auront jamais de doute sur le nom qu'il faut donner au lien qui les unit, à nous une désignation ne s'imposait pas d'emblée pour notre activité commune. A vrai dire, nous sommes, en fin de compte, tombés d'accord sur l'expression *Kulturwissenschaftliche Gesellschaft ;* mais à ce moment les opposants n'ont fait silence que parce que nul ne trouvait un meilleur terme à proposer. »

Le mot de *Synthèse historique* exprime ici, semble-t-il, ce qu'on a voulu rendre à Fribourg en Brisgau par celui de *Kulturwissenschaft.*

Parmi les congrès de l'Exposition, un certain nombre ont été consacrés, complètement ou pour une part, à l'histoire. Nous insisterons dans le numéro d'octobre, sur la question des congrès en général. Nous reviendrons sur les congrès récents qui intéressent la *Revue*, et nous recueillerons les résultats de quelques discussions utiles. Dans la suite nous reprendrons certains des problèmes qui n'ont pu y être qu'effleurés.

II.

L'*Association historique américaine* a fait faire une enquête en Amérique et en Europe, par un comité de sept membres, pour se rendre compte de l'état de l'enseignement historique dans les écoles secondaires des États-Unis, et des modifications à y introduire.

Le projet de réforme auquel cette enquête a abouti nous intéresse surtout par la méthode d'enseignement qu'il implique et par la question générale qu'il pose [1].

Les principes de cette méthode « semblent être ceux-ci : 1° l'enseignement des faits historiques, pour toutes les périodes qui n'ont eu dans la préparation des faits sociaux actuels qu'un rôle lointain et indirect, peut se réduire à un tableau très sommaire des événements capitaux et des grands mouvements de la civilisation ; 2° l'essentiel, dans l'enseignement

1. Voir dans la *Revue internationale de l'Enseignement*, 15 mai, Ch. Seignobos, *La réforme de l'enseignement secondaire de l'histoire aux États-Unis*, et dans *l'Enseignement secondaire*, 1er juin, la *Revue des revues de l'enseignement par Anagnostes.*

secondaire de l'histoire, est de former des hommes et des citoyens de leur temps et de leur pays, soit en faisant étudier avec quelque détail, dans les faits les plus significatifs, la genèse des sociétés modernes, le développement des libertés politiques et de la liberté de pensée, soit en les mettant au courant de la constitution de leur pays et des questions politiques et économiques essentielles qui se sont posées à leurs devanciers immédiats et se poseront à eux. »

Et la question générale qui se présente à nous est la suivante :

En histoire, non plus seulement au point de vue pédagogique, mais au point de vue scientifique, serait-il nécessaire — en admettant que cela fût possible — de tout savoir ? Quels sont — selon les époques, les états de civilisation, la nature des faits — les degrés d'utilité et d'urgence dans la connaissance historique ?

Question posée par M. Albert Milhaud, agrégé d'histoire, qui s'est chargé, pour les *Revues générales*, d'une partie de l'histoire économique :

Quelles sont les données bibliographiques que peut fournir à l'histoire économique de la France la presse périodique provinciale ?

Cette question s'adresse aux archivistes, bibliothécaires, professeurs et historiens.

BIBLIOGRAPHIE

ANALYSES

La Langue Française dans le Monde, ouvrage publié par l'Alliance Française, précédé d'une Introduction par P. Foncin (296 pp. gr. 8°).

L'Alliance Française a ouvert une vaste enquête sur l'expansion de notre langue dans le Monde. « Elle s'est adressée à ses amis de France et de l'étranger les mieux informés et les plus compétents »; les réponses ont été recueillies et coordonnées avec un soin scrupuleux par le secrétaire général adjoint, M. Salone : chacune d'elles contient de précieux renseignements, et l'ensemble est singulièrement intéressant par la liberté des collaborateurs, la variété du ton et la diversité des méthodes. Nous ne pouvons ici que signaler ces utiles documents, dont l'analyse détaillée s'imposerait dans une revue spéciale de géographie; mais nous devons insister sur l'introduction magistrale de M. Foncin, président du Conseil d'Administration de l'Alliance Française, qui recherche les lois générales de ces faits particuliers.

M. Foncin se propose de définir les causes de l'expansion d'une langue et les raisons de sa vitalité. Le nombre des hommes qui la parlent n'est pas tout, — car alors la chinoise, avec ses quatre cents millions de Célestes, n'aurait pas de rivale; — ce n'est même qu'un élément secondaire de sa valeur et de son avenir. C'est la qualité et non la quantité qui importe : tant vaut un peuple, tant vaut sa langue, et la force d'expansion de l'idiome résulte de l'activité, de toutes les formes d'activité de la race : le soldat vainqueur, le marin, le commerçant, le missionnaire, le théoricien politique ou social, le savant, l'écrivain, le colon concourent tous à la diffusion de la langue nationale. M. Foncin analyse le rôle et apprécie l'importance de chacun de ces agents d'influence.

On comprend de reste l'intérêt capital de cette étude. La langue est l'expression de la mentalité d'un peuple : c'est la fille de sa pensée, c'est l'œuvre collective, toujours vivante, c'est-à-dire sans cesse modifiée, des générations successives, et comme la révélation la plus indiscutable de la psychologie nationale. On ne pense pas de même en deux langues dif-

férentes ; on peut parfois calquer les mots; on déforme toujours l'idée, et toute traduction est plus ou moins trahison : interprétation peut-être ingénieuse et approchante, adéquate jamais. Elle le sait bien, l'Église catholique, qui a gardé le latin comme langue officielle pour conserver intacts les articles de la foi et les définitions des Conciles, au lieu de livrer le texte sacré aux déformations divergentes des diverses langues de la Chrétienté : prémunie contre le danger par l'utile apologue de la Tour de Babel.

Une langue nouvelle révèle une âme nouvelle et la définit en se précisant. Quand de la fusion des barbares de l'invasion avec les Gallo-Romains, les Italiens ou les Ibères, sont sortis des peuples nouveaux, chacun d'eux a dégagé sa langue propre des débris du latin, et les nations Française, Italienne, Espagnole se sont caractérisées par ces langues, sœurs à l'origine, mais diversifiées par l'action originale de chaque race ; et, une fraction des Ibères étant restée à l'écart de la famille, le portugais s'est distingué de l'espagnol. L'anglais est né, quand les Anglo-Saxons et les Franco-Normands, après deux siècles de juxtaposition hostile, se sont fondus en une race nouvelle. Et l'on sait les différences qui séparent déjà l'anglais des Yankees de l'anglais d'Angleterre. Toute modification sensible et durable de l'intelligence d'un groupe humain se traduit par un vocabulaire et une grammaire appropriés. Les Anglais vont commercer dans l'Extrême-Orient ; il se forme, sur les rivages de la terre Jaune, comme une marche mi-anglaise, mi-orientale, où le trafic est la seule affaire, comme une frange de population mixte, dont le négoce est la vie, et voilà le pidgin-english qui naît, idiome nécessaire de cette société spéciale ; — aux Antilles, nègres et blancs vivent côte à côte : les fils d'Afrique sont touchés plus ou moins fortement par la civilisation européenne, l'intelligence noire s'éclaire de quelques lueurs d'aube plus ou moins vacillantes, et le patois créole exprime, dans sa douceur molle et sa gazouillante harmonie, la grâce enfantine et falote de l'âme créole.

Changer de langue, c'est donc changer d'âme, et, pour une nation, la plus précieuse et la plus durable de toutes les conquêtes sera donc de faire accepter sa langue à des étrangers, puisque c'est conquérir et assimiler leur intelligence comme par une intime et profonde naturalisation. Ne parlons pas ici des colons qui occupent une terre à peu près vide, où erraient misérablement quelques pauvres barbares, et y fondent une province nouvelle de la mère patrie : c'est une bonne fortune, et non une victoire. Pour qu'il y ait conquête véritable, conquête sur l'homme et non sur le désert, il faut que deux peuples soient en présence, qui réagissent l'un sur l'autre. Apprendre sa langue à des gens d'autre race, qui gardent la leur et pour qui la seconde n'est qu'un nouveau moyen d'expression, suggestif, d'ailleurs, de pensées nouvelles, c'est déjà un demi-succès, mais précaire, individuel, et qu'il faut renouveler à chaque génération. Supplanter l'autre langue, la remplacer absolument par la langue nouvelle, c'est-à-dire atteindre le tréfonds de l'être, rénover jusqu'à la parole intérieure, imposer un nouveau mode de pensée, trans-

muer l'âme, voilà le grand triomphe, l'accroissement intellectuel et moral de la nation, l'essor souverain de l'esprit de la race.

Une telle conquête ne peut être le prix que de la suprématie intellectuelle : toutes les autres formes d'énergie et d'activité ne servent que d'auxiliaires à l'action décisive d'une mentalité supérieure. Pour cette prodigieuse métamorphose, la force brutale, réduite à elle-même, ne peut rien et n'explique rien : l'esprit seul conquiert l'esprit. La diffusion de l'Hellénisme en Asie après Alexandre n'est pas due qu'à la phalange; et, sans Virgile et sans Tite-Live, sans les jurisconsultes et les rhéteurs, les légionnaires de César n'auraient pas appris le latin aux Gaulois. Quand deux peuples se mêlent, ce n'est pas le vainqueur, c'est le plus civilisé qui impose sa langue à l'autre : les conquérants Allemands, fondateurs de l'Autriche, ont germanisé les Slaves des Alpes orientales; les conquérants Bulgares se sont slavisés sur le Bas-Danube et dans les Balkans. La plus grande expansion de la langue française n'a-t-elle pas toujours coïncidé avec le plus vif éclat de l'esprit français? Toute l'Europe parlait français, quand elle demandait, de Philippe-Auguste à saint Louis, des leçons de logique et de métaphysique à l'Université de Paris, — de Corneille à Fénelon, des leçons d'art, de noblesse et de force sereine aux écrivains du Grand Siècle, — de Voltaire à Beaumarchais, des leçons d'analyse critique, d'indépendance et de libéralisme aux philosophes et aux encyclopédistes.

L'histoire de l'expansion d'une langue serait donc à peu près exactement l'histoire de la puissance de rayonnement de l'esprit d'un peuple à travers les âges : il semble qu'aucun autre ordre d'études ne témoignerait d'une façon plus irrécusable, par un signe à la fois plus sensible et plus psychologique, des progrès et des reculs, des affaissements et des réveils d'une grande nation.

De cette histoire de notre influence à l'étranger, c'est le dernier chapitre et comme la conclusion provisoire, — constatation de l'état actuel, inventaire géographique, — que nous apportent les notices de « La Langue française dans le Monde »; et ce sont les données de ce problème si complexe que M. Foncin dégage dans l'introduction, — soucieux de distinguer les causes d'influence et de préciser les moyens d'action pour permettre un progrès conscient et pour préparer l'avenir.

PAUL LORQUET.

REVUE DES REVUES

La *Revue des revues*, où l'on tâchera de suivre, du point de vue de la synthèse historique, les publications, historiques, philosophiques et d'intérêt général, de la France et de l'étranger, présentera des aspects très divers. Tantôt c'est le caractère de telle revue qu'on s'attachera à définir; tantôt c'est le bilan d'une publication qu'on établira pour une période donnée ; tantôt c'est un article d'une importance particulière qu'on analysera amplement.

L'article suivant — conçu plutôt au point de vue pratique — renferme quelques indications intéressantes sur lesquelles l'historien-sociologue peut réfléchir.

PROFESSEUR E.-B. MC GILVARY. **La société et l'individu** (*Philosophical Review*, mars 1900).

L'étude de la nature, qui fut l'objet dominant de notre siècle, est sur le point de passer au second plan; l'étude de la société devient, à son tour, la préoccupation dominante des esprits. Au reste, dans les recherches mêmes qui sont relatives à la nature, l'idée de la société est le mobile constant.

Qu'est-ce donc que la société? Quelle est son origine? Quels sont, par suite, ses droits à notre égard? Et quels sont nos droits vis-à-vis d'elle? Les réponses à ces questions peuvent se ramener à deux classes. Il y a deux points de vue extrêmes, celui de l'*individualisme* et celui du *communisme* (en n'attachant d'autre sens à ce mot que celui de domination exclusive de la société). — Au point de vue *individualiste*, la société est formée d'unités sociales dont chacune a sa fin en elle-même; la vie sociale n'est qu'un moyen de réaliser le bonheur individuel Cette conception est analogue à la conception physique de l'atomisme; comme l'atome a ses propriétés inamissibles, l'individu a ses droits inaliénables. Ce point de vue a été particulièrement mis en lumière par Hobbes, dans sa théorie du *contrat social;* la société est, pour Hobbes, un *quid pro quo*, l'abandon de certaines prétentions naturelles en retour de la sécurité garantie. D'ailleurs, et c'est là une théorie à caractère évolutionniste qui vient compléter celle de Hobbes, ce qui était d'abord pur moyen pour l'individu se transforme peu à peu en fin; l'égoïsme primitif se change en un sentiment de loyauté sociale. C'est là, toujours du point de vue individualiste, une perversion de la tendance originelle. L'individualisme extrême est la marque propre de l'Anglo-Saxon, bien qu'en fait il soit tempéré chez lui par une véritable superstructure de caractère opposé. Cet individualisme se retrouve encore dans mainte théorie subjectiviste de la connaissance, comme celle de Kant et celle de Leibnitz.

Au point de vue *communiste*, l'individu n'est qu'un moyen, la société

seule est une fin. C'est dire que ce qu'on appelle communément *socialisme* est, au fond, de nature individualiste; individualistes aussi la plupart des systèmes utilitaires, qui visent au plus grand bonheur du plus grand nombre. Pour le communisme, la société est comparable à une machine; l'individu est un simple rouage, et, si ce rouage fonctionne mal, il sera remplacé pour l'avantage de la machine elle-même. Ainsi le soldat ou le marin. Cette conception fut incarnée naguère dans l'empire allemand par le prince de Bismarck. La formule du pur communisme est celle-ci : *la société pour la société.* Ce communisme se retrouve dans certaines théories de la connaissance; il est réalisé au plus haut degré dans les doctrines monistes, qui font de la conscience personnelle un instrument de la Conscience absolue.

Ces deux points de vue sont incomplets. Il s'agit de trouver un point de vue supérieur, qui concilie ces vérités partielles. Chaque doctrine, en effet, constitue un moment du progrès intellectuel; et il est plus sûr, alors qu'on aborde un problème, de s'aider des réflexions de ceux qui ont abordé ce problème avant nous, de faire entrer par suite chaque doctrine à son rang dans le système général des habitudes de la pensée. — La société n'est pas un simple composé; l'individu n'est pas un simple instrument. Voilà deux résultats négatifs, que nous obtenons en comparant les deux points de vue rivaux. Mais nous pouvons obtenir aussi un résultat positif. Une physiologie exacte ne regarde pas le corps comme la simple somme des activités fonctionnelles de chaque organe; le corps tout entier agit dans chaque organe, et cependant chaque organe a sa vie propre, car l'identité physiologique n'exclut pas les différences. De même, l'unité sociale n'est ni l'individu isolé, ni la société impersonnelle, mais la *société des individus;* l'homme social est un *socius.* — Cette thèse peut s'établir par les arguments suivants. Seule, elle concilie les vérités opposées, le caractère irréductible de l'individu et la solidarité sociale; l'homme a un droit imprescriptible, celui d'être traité selon sa nature réelle; les droits de l'individu sont aliénables dans une certaine mesure, puisque sa nature réelle est celle d'un *socius.* En second lieu, l'observation des enfants montre que la conscience du moi est d'origine sociale, et qu'à cette origine il faut rapporter toutes les qualités éthiques et politiques de cette conscience. En troisième lieu, toutes nos opinions ont un caractère social; et il ne peut nous suffire d'être seul de notre avis; d'autre part, la vérité toute faite n'est pas la vérité, la vérité a un caractère personnel. Cela tient à ce que l'homme est essentiellement un *socius.*

Dans la seconde partie de cette étude, — qui est la reproduction d'une leçon inaugurale faite le 3 novembre 1899, à Cornell University, — le professeur Mc Gilvary cherche à éclaircir, à l'aide de sa thèse, les problèmes de la *souveraineté, des droits de l'homme, de la vindicte sociale.*

J. Segond.

BULLETIN CRITIQUE

Nous ne faisons qu'amorcer aujourd'hui ce bulletin critique, où, sous des rubriques correspondant aux matières de notre programme, nous apprécierons les ouvrages nouveaux. Nous travaillerons à le rendre peu à peu aussi complet et utile que possible ; nous prions auteurs et éditeurs de nous y aider.

H. Delacroix, docteur ès lettres, **Essai sur le mysticisme spéculatif en Allemagne au XIVe siècle**, Alcan éd., 1900, xvi-288 pp., 8°. — Cet ouvrage est d'un intérêt très vif et d'une importance considérable. Il est important, parce qu'on y trouve une contribution à l'étude du mysticisme en général ; parce qu'en ayant pour centre Maître Eckart, il montre à quoi se rattache et à quoi s'oppose la doctrine de ce mystique et qu'il éclaire ainsi l'histoire de la pensée allemande au XIVe siècle ; parce qu'enfin il aide à comprendre et toute la philosophie allemande et l'âme germanique elle-même — dont M. Boutroux a souvent montré le mysticisme foncier. M. Delacroix promet une suite à son livre. Ici même il aura l'occasion d'exposer le résultat de ses travaux. Il est de ceux sur qui l'on compte pour remettre en honneur les études d'histoire de la philosophie, trop négligées chez nous — au moins en apparence.

Il Savonarola e la critica tedesca, traduzioni di A. Giorgetti e C. Benetti, con prefazione di P. Villari ed introduzione di F. Tocco, 1 vol. in-16 de L-446 pages, portrait ; Florence, 1900. — Ce volume, où sont rassemblées les opinions diverses de la critique allemande sur Savonarole, ne pouvait trouver meilleur traducteur ; il n'est pas un familier des archives florentines qui n'ait éprouvé la science et la bonne grâce de M. Giorgetti. Les noms de M. Pascal Villari, de M. Félix Tocco, suffisent à recommander ce livre ; mais les opinions exprimées dans les articles ou les extraits offerts par les traducteurs, et celles qu'agite la copieuse et curieuse introduction de M. Tocco, valent un examen et une discussion. Elles l'obtiendront ici, quelque jour. Savonarole est une des figures éternelles dans l'histoire italienne, dans la pensée humaine. Le fougueux apôtre, le malade sublime, et, pour tout dire, l'anarchiste inspiré qui ferme le moyen âge florentin, mérite d'arrêter l'étude, et il est toujours profitable *de s'essayer à le mieux comprendre*. — P. G.

F. Pillon, **L'année philosophique 1899**, Alcan éd., 1900, 315 pp., 8°. — *L'Année philosophique* en est à son dixième volume. Depuis 1892, M. Pillon y étudie l'évolution de l'idéalisme ; depuis 1895 il s'y occupe de Bayle. Il consacre, cette année, 90 pages (pp. 55-145) aux remarques critiques de Bayle sur le spinozisme. Il faudra revenir sur l'ensemble de ce travail. Monsieur Pillon connaît par le menu une grande partie de

l'histoire de la philosophie. Dans ses articles, comme dans cette bibliographie française annuelle où l'histoire a une large place, il fait un effort méritoire et presque toujours heureux pour que ses convictions de philosophe n'altèrent point sa critique d'historien.

Ouvrages reçus par la Revue et dont il sera rendu compte ultérieurement :

Bernard Bosanquet, *The philosophical theory of the state,* Londres, Macmillan and C°, 1899, 8°.

E. Durkheim et ses collaborateurs, *L'Année sociologique*, 3e année, Alcan éd., 1900, 8°.

A. Guilland, *L'Allemagne nouvelle et ses historiens*, Alcan éd., 1900, 8°.

Clodius Piat, *Socrate,* Alcan éd., 1900, 8°.

Th. Ruyssen, *Kant*, Alcan éd., 1900, 8°.

Emile Boutroux, *Pascal,* Hachette et Cie, 1900, 16°.

A. Bouché-Leclercq, *Leçons d'Histoire grecque*, Hachette et Cie, 1900, 16°.

Henri Weil. *Etudes sur l'Antiquité grecque*, Hachette et Cie, 1900, 16°.

Le gérant : E. TERQUEM.

VERSAILLES, IMPRIMERIES CERF, 59, RUE DUPLESSIS.

LES FAITS DE RÉPÉTITION ET LES FAITS DE SUCCESSION

M. Lacombe m'a fait l'honneur de s'occuper de mon livre sur les *Principes fondamentaux de l'histoire*, dans le premier numéro de cette Revue. Sa critique, très — je pourrais même dire trop — spirituelle, me procure l'occasion d'approfondir certaines idées que j'ai émises dans mon ouvrage, et que je crois bien fondées scientifiquement. L'importance de la Revue qui nous donne l'hospitalité, pour exposer nos vues sur les principes de la science historique, ressort d'elle-même, et tous les amis de la théorie de l'histoire doivent être reconnaissants à M. Henri Berr, pour l'heureuse idée qu'il a eue de fonder un organe spécial qui serve de champ clos où de pareilles questions puissent être débattues.

D'après M. Lacombe, il y aurait deux genres d'histoires : « celle qui se préoccupe avant tout de montrer les vicissitudes du sort particulier d'un peuple, genre dans lequel les faits diffèrent du tout au tout, et c'est justement cette différence qui alors intéresse, qui importe ; et l'histoire scientifique qui est tenue de placer son observatoire plus haut, et pour laquelle, comme pour le savant, le sort d'un peuple compte aussi peu que celui d'un homme ». M. Lacombe dit encore que « s'il faut qu'il y ait des histoires faites de la première façon, il faut qu'il y ait de l'histoire faite autrement. Si la première façon de traiter l'histoire doit avoir en vue les différences, l'histoire scientifique doit s'occuper des ressemblances, des similitudes entre les faits ; car toute science est faite de similitudes plus ou moins étendues, abstraites ou extraites de la réalité, et de successions plus ou moins constantes, également abstraites. » Conformément à ces principes, M. Lacombe conteste que, par exemple,

Ranke, Mommsen, Fustel de Coulanges aient fait de l'histoire scientifique; leur œuvre n'est que de l'histoire littéraire; quant à l'histoire scientifique, elle n'a pas même été essayée jusqu'à présent. On travaille maintenant à sa théorie; quand cette dernière sera achevée, ce n'est qu'alors qu'on saura comment il faut s'y prendre pour la créer.

M. Lacombe se trompe étrangement s'il croit qu'une science peut être créée par la spéculation logique et qu'avant de découvrir la vérité, il est besoin de déterminer d'abord la méthode nécessaire pour y arriver. Comme j'aime toujours prendre en considération les pensées des autres, quand elles touchent à la vérité, au risque de m'attirer encore une fois l'épithète de *touffu*, je reproduirai ce que d'éminents penseurs ont déjà répété avant moi à ce sujet : « qu'il y a peu de services directs à attendre, en vue du progrès de la science, d'une méthodologie prescriptive et dogmatique, tandis que l'intérêt d'une méthodologie critique ne peut être mis en doute »; « que nous n'aurions jamais su quelle est la marche à suivre pour établir une vérité si nous n'avions commencé par établir nombre de vérités », et « qu'une science au début n'est pas obligée de déterminer sa manière de marcher autrement qu'en marchant; et qu'elle laisse au philosophe le soin des spéculations ultérieures sur sa méthode[1] ».

L'histoire est presque aussi ancienne que l'astronomie et les mathématiques, et elle a toujours voulu ou prétendu exposer la vérité, donc, être une discipline scientifique. Soutenir que pendant tant de siècles l'histoire ait fait fausse route, et que de nos jours seulement elle soit ramenée sur la vraie, c'est une prétention exorbitante. Ou l'histoire, telle qu'elle a été traitée jusqu'à présent, bien entendu, en se perfectionnant continuellement, est l'histoire scientifique, ou cette discipline n'est pas capable de revêtir ce caractère. Les réflexions qui affluent de tous côtés pour améliorer sa méthode ne peuvent que lui faire acquérir plus tôt le caractère pleinement scientifique, en la dégageant des éléments étrangers qui obscurcissaient ce caractère. Nous-même, loin de considérer l'histoire, telle qu'elle a été faite jusqu'à nos jours, comme le dernier mot de

1. Gustave Belot dans l'*Introduction à la logique des sciences sociales de Stuart Mill*, Paris, 1897, p. XXXIV; Stuart Mill dans sa *Logique des Sciences sociales*, éd. Belot, p. 3; G. Fouillée, *Le Mouvement positiviste et la conception sociologique du monde*, Paris, 1898, p. 232.

cette science, nous avons exposé les défauts dont elle pâtit encore et notamment la négligence dans l'établissement de l'enchaînement causal et dans celui des séries historiques; nous avons montré combien de fois les historiens s'occupent de faits sans importance pour le développement et en négligent d'autres dont l'action a été capitale. Nous ne pensons donc pas mériter le reproche que nous adresse M. Lacombe, que « notre pensée ultime est bien, que l'histoire diplomatique, éventuelle, événementielle, reste encore la véritable histoire, la seule et unique histoire à faire ». M. Lacombe n'a pas pris garde aux termes que nous employons lorsque nous disons « reconnaître dans le développement *social* et politique qui constitue la vie de l'Etat, l'élément principal de l'histoire ». Entre une pareille histoire, au centre *social* et politique, et l'histoire diplomatique, il y a un abîme.

Mais comme nous ne voulons pas dévier de l'objet principal de notre discussion, nous revenons au sujet.

Et, avant tout, tâchons de nous entendre sur la signification du terme d'histoire. Histoire veut bien dire exposition et explication du développement : matériel lorsqu'il s'agit de la matière; spirituel lorsqu'il s'agit de l'esprit. Sans développement, donc sans changement, sans transformation, il ne saurait y avoir d'histoire.

Si cette définition est la vraie, il s'ensuit que tous les faits historiques s'accomplissent dans la durée, que cette durée est pour eux un élément essentiel. On ne peut imaginer l'histoire en dehors du temps et il n'y a que les faits sur lesquels le temps exerce une action qui constituent des faits historiques, pendant que ceux qui se répètent, même dans le cours du temps, sans changements appréciables, ne le sont pas.

M. Lacombe prétend « que j'invoque à chaque instant le temps comme une cause, une grosse cause, agissant universellement et toujours, le temps sans plus »; ce qui ne manque pas d'étonner M. Lacombe, car selon lui : « le temps n'est rien en soi, objectivement; il n'est rien qu'une idée à nous, une très forte abstraction, représentant les choses *qui durent* (souligné par M. L.) par cet aspect précisément de la durée et exclusivement par cet aspect ». Faire du temps, sans plus, du temps tout seul une cause, voilà ce qui surprend notre contradicteur.

D'abord nous soutenons que si nous nous plaçons au point de vue de Kant, point de vue que semble adopter M. Lacombe, si nous

ne considérons pas le temps comme *s'écoulant indépendamment de nous,* l'histoire ne se présente plus comme une réalité, mais bien comme une fantasmagorie de notre esprit. Puis remarquons que M. Lacombe définit le temps comme une idée à nous, une très forte abstraction des choses *qui durent.* Or comme ce sont *les choses* qui durent, le temps est, dans la pensée même de M. Lacombe, un élément attaché *à ces choses,* donc objectif et non seulement subjectif; le temps n'est donc pas une simple idée à nous.

Mais examinons le rôle que nous attribuons au temps et voyons si en effet nous le faisons intervenir comme entité, comme *deus ex machina* dans la modification des phénomènes. M. Lacombe a lu trop rapidement notre livre, et comme il lui paraît touffu, à force de voir la forêt, il n'a pas vu les arbres qui la composent. Or voici comment nous expliquons l'intervention du temps dans la transformation des phénomènes : « La terre possède son histoire, attendu qu'elle s'est transformée peu à peu, jusqu'à ce qu'elle soit arrivée à sa forme actuelle. Le temps a présidé à cette transformation et l'action des forces transformatrices s'est exercée dans la durée. Il a fallu des millions d'années pour que *le rayonnement de la terre incandescente vers les espaces célestes* amenât sa solidification..... Les *inondations du Nil,* faits coexistants répétés dans le temps, donnent naissance, par *les dépôts* qu'elles laissent, à l'embouchure du fleuve, à la formation successive de son delta. Les *différences qui s'accentuent tous les jours* davantage, par répétition entre les individus vivants, conduisent à la formation d'espèces nouvelles. Les *mêmes influences,* répétées avec certaines variations, contribuent à former le caractère des peuples, à modifier les formes du langage. La répétition *des batailles* dans le cours d'une guerre, bien que différentes entre elles, conduit à un seul et même résultat, la victoire ou la défaite..... La formation des espèces animales est due à la *répétition des mêmes phénomènes* auxquels sont exposés les individus vivants. L'accumulation de ces transformations successives produit comme résultat la transformation de l'espèce..... Il existe un grand nombre de faits coexistants qui changent avec le temps, non plus par l'influence répétée de la même action, mais bien *par celle d'autres faits avec lesquels ils viennent en contact,* etc., etc.[1] »

1. *Les Principes fondamentaux de l'histoire,* p. 57.

Jamais donc nous ne faisons agir le temps comme entité sur la transformation des phénomènes. Ces derniers sont modifiés par l'action *de forces* qui agissent dans le temps.

Mais il faut faire une distinction importante, capitale, si on veut se rendre compte de l'essence de l'histoire. Certains faits se répètent continuellement sans changements notoires, soit d'une façon simultanée (scintillement des étoiles, chute des corps et autres phénomènes physiques et chimiques), soit dans le courant du temps (révolution et rotation de la terre avec ses conséquences : marées, saisons, alternance du jour et de la nuit). Ces faits-là n'ont absolument rien d'historique, à moins que l'on ne puisse constater qu'ils étaient autres à une époque précédente et qu'ils ont changé depuis. La reproduction de pareils faits dans le courant du temps ne constitue pas une succession, mais bien une répétition du même phénomène. Voilà pourquoi nous ne pouvons considérer, avec Stuart Mill, comme « une uniformité de succession la loi qu'un corps mû autour d'un centre de force décrit des aires proportionnelles au temps[1] ». L'idée même d'*uniformité de succession* est impossible à concevoir, la succession n'étant jamais composée d'uniformités, mais toujours de différences. La loi citée par Mill ne constitue que l'éternelle reproduction du même mouvement, donc un phénomène de répétition qui a lieu dans le temps. Pour la même raison, nous ne pouvons admettre la qualification d'*uniformité de succession* donnée par Mill aux lois psychologiques, telles que la loi de l'association des idées, celle de la mémoire[2], etc.

Ces faits de répétition forment l'objet des sciences de lois. Le même phénomène se répétant à l'infini, il devient absolument indépendant de l'élément du temps, quoiqu'il ait parfois besoin de cet élément pour pouvoir s'accomplir. Mais l'essence du fait peut être extraite par l'opération de la généralisation, en faisant complètement abstraction du temps. L'action qui produit le fait, rendue par une proposition unique, constitue la loi à laquelle obéit la production du phénomène.

Ces faits de répétition ne peuvent que dans deux cas être pris en considération par l'histoire : premièrement, lorsque la répétition d'un même fait s'incorpore dans un résultat stable, lorsqu'elle

1. *Logique*, trad. Peysse, I, p. 367.
2. *Logique des Sciences morales*, trad. Belot, p. 40.

donne le jour à une formation quelconque. Cette formation prend le caractère d'une série successive formée par les résidus laissés par la répétition des faits. C'est ainsi que se forment les deltas des fleuves, les espèces animales, les caractères historiques des peuples. Les lois d'après lesquelles se produisent les faits de répétition donnent naissance aux formations historiques : les lois qui régissent la production des vents et des pluies dans la région équatoriale produisent la formation du delta du Nil; les lois biologiques, qui déterminent la transformation des organes, contribuent à former les espèces nouvelles, et la loi psychologique de la consolidation des impressions par leur répétition explique la formation du caractère profondément religieux du peuple espagnol. Secondement, les faits de répétition peuvent devenir l'objet d'une investigation historique, lorsqu'il s'agit de reconstituer de pareils faits, existants à une époque antérieure : par exemple, la façon dont les Romains mangeaient, s'habillaient, se baignaient; quel était le système de leurs finances, de leur instruction, de leur industrie et de leur commerce. Dans ce cas, l'investigation historique poursuit, comme but, la reconstitution d'un état social donné, composé de faits de répétition simultanés. Dans les deux cas, pourtant, les faits de répétition restent en eux-mêmes étrangers à l'histoire, car ils ne se modifient pas dans le cours de la durée, ou bien ils ne sont pas étudiés à ce point de vue.

Qu'est-ce qu'un fait successif ? C'est celui qui, par suite d'influences diverses, se modifie dans le temps. Telles sont les péripéties d'une guerre qui changent à chaque instant, pour conduire en définitive à un résultat final; les artistes d'une école qui progresse ou déchoit, pour arriver à l'apogée ou bien pour disparaître ; les découvertes dans les sciences qui font avancer la domination de l'homme sur la nature. On objecte que ce sont aussi des répétitions, car les diverses batailles sont des faits semblables ; les artistes et les savants, des hommes qui pratiquent la même occupation. En effet, c'est une répétition, mais une *répétition différenciée* qui ne reproduit plus le même fait, mais bien un fait différent, quoique de même nature. Et ce qui est important, lorsqu'on considère le développement, c'est précisément l'élément différentiel ; par exemple que telle bataille a eu pour conséquence la prise de telle ville, l'occupation de tel territoire, la destruction de l'armée ennemie ; que tel artiste a appliqué un procédé qui a

fait faire à l'art un pas considérable ; que telle découverte a mis l'homme en position d'utiliser une nouvelle force de la nature, etc. Chaque pas fait en avant ou en arrière, quand même il serait de même nature que le pas précédent, s'en distingue totalement ; ce n'est plus une répétition dans le genre de la rotation de la terre ou de l'alternance du jour ou de la nuit, dans lesquelles on peut négliger l'élément différentiel (aspect du ciel, beau ou mauvais temps), pour ne s'en tenir qu'à l'élément similaire qui constitue l'essence du phénomène.

Les faits, considérés dans leur succession, étant dissemblables, ils ne peuvent plus être soumis à l'opération de la généralisation, qui ne peut être appliquée qu'aux éléments similaires, pour en extraire des lois. Les faits successifs ne peuvent qu'être enchaînés dans les séries qui les relient entre eux, pour les conduire à un résultat.

Mais, objecte M. Lacombe, « il n'y a pas un de ces événements ou de ces actes humains considéré par le côté différence qui n'ait en même temps un côté par lequel il ressemble à d'autres événements ou actes coexistants. Il y a des choses qui n'arrivent qu'une fois. Mon Dieu ! oui et nous le savions peut-être avant que M. Xénopol voulût bien nous l'apprendre ; elles n'arrivent qu'une fois en un sens ; mais en un autre sens, au contraire, ces choses-là se répètent et à une certaine époque ou dans une certaine région, arrivent tous les jours. Il n'arrive qu'une fois que le grand Condé gagne à Rocroy une bataille sur les Espagnols, grâce à une charge de cavalerie qui s'exécute précisément sur tel terrain et dans telles conditions. Mais cette charge et les autres incidents de cette bataille relèvent d'un système d'armement, de tactique, d'habitudes et de mœurs guerrières qu'on retrouve dans nombre d'autres combats de l'époque. C'est pourquoi un militaire théoricien pourra fort bien rapprocher Rocroy d'une autre bataille, comparer les deux, faire ressortir des différences, mais aussi des ressemblances. Il n'arrive qu'une fois qu'un nommé Racine fasse représenter tel jour, sur tel théâtre, une tragédie qui a pour titre Phèdre ou Andromaque. Mais cette pièce a été conçue et construite à certains égards, d'après des règles, des conventions de construction et de langage qui se retrouvent et se montrent similaires en un grand nombre d'autres pièces plus ou moins coexistantes. Si bien qu'un critique littéraire pourra trouver son profit et le nôtre à comparer

la pièce de Racine avec d'autres pièces. Que dans ces comparaisons il soit intéressant, important de constater les différences, je ne dis pas non — et qui dirait non? — mais il est intéressant, important aussi de constater les ressemblances. »

Le théoricien militaire de M. Lacombe en étudiant les ressemblances entre les habitudes guerrières, le système d'armement, le genre de tactique suivi dans les batailles du temps de Condé, fera de la théorie militaire — historique si l'on veut, car les faits sont passés, — mais pas de l'histoire, à moins qu'il ne s'occupe *des changements* intervenus dans le système de la guerre pendant l'époque même qu'il étudie. Il en est de même du critique de M. Lacombe qui comparera la facture des pièces de théâtre du temps de Racine; il fera de la critique littéraire, — historique si l'on veut, car il s'agit de temps passés, — mais il ne fera pas de l'histoire, — à moins qu'il ne s'occupe des changements qui s'opéraient à *cette époque même* dans la composition des ouvrages scéniques. Une étude historique, proprement dite, ne peut être conçue, si elle n'a pas pour objet le changement, le développement.

Il est incontestable que les faits, sociaux surtout, présentent deux côtés à l'investigation. Le côté coexistant, par lequel se touchent tous les faits similaires d'une époque et d'une région quelconque, côté qui présente de l'importance par les éléments de ressemblance — et le côté successif *par lequel les faits d'une époque se touchent avec les faits d'une autre époque* et qui ne saurait présenter de l'importance que par les éléments différentiels. M. Lacombe confond ces deux côtés en un seul. Il considère comme histoire, l'étude des faits coexistants d'une époque quelconque, et voilà pourquoi il objecte que l'histoire doit s'occuper aussi des éléments similaires que les faits présentent.

Cette question est très délicate et il faut bien la préciser. Nous avons dit plus haut que les faits coexistants ou de répétition simultanée peuvent devenir l'objet d'une investigation historique, lorsqu'il s'agit de reconstituer de pareils faits qui ne sont plus. Mais alors il va sans dire que c'est l'élément similaire qui prévaudra et que seule la méthode d'investigation (les règles de la critique des textes, l'établissement véridique des faits passés) sera la contribution que l'histoire apportera à ce genre de recherches. Rien ne saurait pourtant justifier l'extension de ce cas particulier à l'histoire proprement dite qui s'occupe de la transformation des événements et

des institutions, et qui donc ne peut plus se baser sur les éléments similaires, pour établir le développement, attendu que ce dernier ne saurait s'accomplir que par les éléments différentiels.

Pour résumer notre façon de voir, complètement différente de celle de M. Lacombe, nous disons qu'aussitôt que nous dirigeons notre esprit vers les ressemblances que peuvent présenter les faits d'une même époque, nous pouvons faire de tout excepté de l'histoire, dans la véritable acception du terme. Aussitôt que nous étudions la succession des faits de deux ou plusieurs époques qui se suivent, il nous faut absolument prendre en considération les éléments dissemblables. S'en tenir aussi dans ce cas aux éléments similaires, c'est détruire le caractère essentiel de l'histoire, les différences dont l'enchaînement constitue le développement. Les éléments similaires étant exclus de l'étude de l'histoire, la généralisation l'est aussi. Il n'y a donc pas possibilité de trouver dans l'histoire des lois de production des phénomènes, pareilles à celles que peuvent formuler les sciences des faits de répétition. L'histoire ne peut qu'expliquer les résultats auxquels aboutissent ses séries, par l'exposition de ces séries mêmes. Donc dans les sciences des faits de répétition, prédominance des lois — transversales — ; dans les sciences des faits successifs, prédominance des séries — longitudinales.

M. Lacombe dit quelque part qu'il paraît « qu'avant M. Xénopol, nous commettions tous une singulière bévue, nous confondions ensemble les événements ou faits coexistants et les événements successifs ; jamais je n'aurais cru cela de nous, et, il faut bien que je l'avoue, quant à moi, je m'imaginais distinguer ». Nous n'avons jamais mis en doute la faculté de tous ceux qui se sont occupés de notions abstraites de distinguer le coexistant du successif. Mais M. Lacombe doit savoir aussi qu'une simple distinction dans le sens des termes ne constitue pas la science, que cette dernière exige d'abord une définition précise des notions empruntées au langage usuel ; puis qu'au moyen de ces notions appliquées aux réalités du monde extérieur, elle en tire toutes les vérités possibles. Or, nous ne savons pas que M. Lacombe ni personne autre ait fait jouer dans l'histoire aux termes de coexistant et successif le rôle que nous leur avons fait accomplir. C'est sur cette distinction que nous avons établi le principe d'une nouvelle classification des sciences, en sciences des faits de répétition et sciences des faits de

succession ; que nous avons démontré le caractère scientifique de l'histoire, quoique cette discipline ne s'occupe pas du général mais bien de phénomènes individuels ; que nous avons donné le véritable sens à la notion d'évolution, notion qui n'existerait pas si les faits ne faisaient que se répéter continuellement. Sur cette distinction encore nous avons établi que les sciences des faits de répétition peuvent seules formuler des lois de production de ces phénomènes, pendant que les sciences des faits de succession ne sont pas en état de le faire et doivent remplacer cette faculté par celle de formuler des séries ; que la prévision et la prédiction des faits n'est possible que dans les sciences de lois, pendant que les sciences de séries peuvent tout au plus indiquer, et cela encore pas avec une certitude absolue, la direction que les faits en eux-mêmes inconnus, prendront dans l'avenir ; enfin que la méthode qui sert à établir les faits de répétition doit être différente de celle qui doit servir à établir les faits de succession. Nous avons donc construit tout un système d'idées sur cette distinction du coexistant et du successif, et il nous semble que c'est bien autre chose que de connaître la différence de sens qui distingue ces deux mots.

***

Cette question nous conduit directement à un autre point de la discussion, celui qui se rapporte aux lois de l'histoire. La théorie que j'ai émise à ce sujet est absolument neuve ; pour M. Lacombe elle est plutôt incompréhensible. Voyons pourquoi et à qui il faut en attribuer la faute. Mais avant d'aborder ce sujet, examinons comment M. Lacombe se figure la notion de loi. « Ce qui me frappe d'abord, dit-il, c'est encore cette inclination de M. Xénopol à se forger des entités. Ces idées *à nous*, que nous exprimons par le mot lois et qui ne sont pas sans *relations avec les faits*, au moins quand elles ont quelque valeur, mais qui ont été par nous extraites, abstraites des faits, ces idées de lois, dis-je, M. Xénopol en méconnaît le caractère subjectif. Il se figure évidemment qu'elles sont quelque chose d'objectif qui agit avec puissance, qui, en quelque manière, commande avec empire. Ces lois *s'incorporent*, elles *donnent naissance*, etc. En réalité, pour moi du moins, nous appelons lois nos propres constatations des répétitions, des si-

militudes, des constances de la nature (nature extérieure ou nature humaine); objectivement il n'y a rien que cela : répétitions, similitudes, constances. » A ce qu'il paraît, M. Lacombe s'imagine que la science et les lois qui la constituent ne sont que des créations de l'esprit humain, pareilles à la religion, l'art, la littérature, la vie de l'Etat; pareilles encore aux mœurs, aux habitudes, au langage ? Nous croyons le contraire : la science n'est que la reproduction intellectuelle de la nature dans l'esprit; c'est le reflet de la raison des choses dans la raison humaine ; voilà pourquoi, pendant que toutes les autres formes de la pensée, énumérées plus haut, varient de race à race, de peuple à peuple, la science seule ne varie pas ; elle est une et unique. D'où lui vient cette universalité indiscutable ? Du fait que la vérité est aussi unique ; et la vérité est telle, car elle est l'image du monde réfléchie par l'esprit humain. Comment! M. Lacombe prétend que les lois naturelles n'agissent pas avec puissance, ne commandent pas avec empire ! Mais en vertu de quel miracle les astronomes ordonnent-ils au soleil de s'éclipser, aux astres d'entrer en conjonction, à Vénus de tacher le disque du soleil, à certaines comètes de venir régulièrement effrayer la foule inconsciente ? Par quel autre miracle Leverrier ordonna-t-il à une nouvelle planète de faire son entrée dans notre monde solaire? Comment l'homme, cet être infime, cet atome de poussière qui en habite un autre, pourrait-il commander aux corps célestes, s'il n'avait pas à sa disposition la connaissance des lois auxquelles ces corps sont soumis [1] ?

Les forces et les lois de la nature bien loin d'être des entités, sont les plus puissantes réalités de l'Univers ; ce sont elles qui soutiennent son équilibre et sa constitution. Si une de ces forces ou une de ces lois cessait son action, l'univers s'effondrerait dans une masse informe. Les lois qui régissent les phénomènes ne sont pas le produit de notre esprit, mais bien la nature intime de l'univers que l'esprit est parvenu à s'approprier, après des efforts inouïs. C'est cette pénétration des secrets de la *nature objective*, par l'esprit, qui constitue la science.

Après avoir déterminé le sens que nous attribuons aux termes de force et de loi, tâchons de rendre plus claire notre conception

1. Je crois nécessaire de dire, pour éviter quelque nouveau malentendu avec M. Lacombe, que je parle au figuré.

des lois de la répétition et des lois de la succession, conception dont la prétendue obscurité a été soulignée par M. Lacombe par ces mots : « Si je ne comprends pas, c'est probablement ma faute. » Pourtant partout dans notre exposition, nous avons pratiqué le système de faire suivre la spéculation abstraite par des exemples, non seulement dans le but d'éclairer nos idées, mais surtout dans celui de maintenir toujours le contact de la pensée avec la réalité des choses; car il n'y a pas de plus grand danger pour la vérité, que de laisser les freins libres à la pensée qui s'égare bientôt de la route de la raison dans les champs de l'imagination, et prétend imposer ses conceptions à la réalité, au lieu de les en extraire.

M. Lacombe a été choqué de la distinction que nous établissons entre les lois abstraites et les lois concrètes qui régissent les faits; il soutient que toute loi, étant une abstraction de notre esprit, est une formule abstraite. Il ne nie pourtant point que l'abstraction a plusieurs degrés, à partir du premier pas qui l'élève au-dessus du concret, jusqu'au plus éloigné. Une abstraction donc moins étendue possède un caractère concret, par rapport à une abstraction plus étendue. On pourrait donc déjà à ce point de vue parler de lois abstraites et de lois concrètes, c'est-à-dire de lois plus rapprochées ou plus éloignées de la réalité qu'elles régissent.

Mais nous avons cherché à établir une distinction plus précise, plus scientifique, entre les termes de loi abstraite et de loi concrète. La loi abstraite ne formule que le mode de manifestation de l'action d'une force naturelle, sans que cette force s'incorpore dans les circonstances de la réalité. La loi concrète formule au contraire le mode de manifestation d'une force naturelle à travers les circonstances de la réalité. La première n'est qu'une formule abstraite; la seconde régit la manifestation des phénomènes réels. Comme exemples de lois concrètes, prenons les lois suivantes : celle de la flottaison, que tout corps qui déplacera un poids de liquide, dont le volume est inférieur au volume du corps, flottera sur ce liquide; celle de la révolution des astres, que les aires décrites par les rayons vecteurs sont proportionnelles aux temps; celle de l'ascension du corps dans l'air, que cette ascension sera d'autant plus rapide (dans des proportions mathématiques), que la différence entre le poids de l'air déplacé et celui du corps sera plus con-

sidérable. Ces lois sont concrètes, parce qu'elles formulent la façon de s'accomplir de certains phénomènes, et elles se concrétisent pour chaque fait particulier, jusqu'à en donner la formule spéciale, que tel navire devra déplacer tel volume d'eau pourse maintenir ; que tel ballon s'élèvera avec telle rapidité dans l'atmosphère. Voilà comment les forces naturelles, incorporées dans les circonstances de la réalité, donnent naissance aux lois concrètes de la production des phénomènes, ainsi qu'à ces phénomènes eux-mêmes. Comme exemple de loi abstraite, nous prendrons la loi universelle qui domine les trois lois concrètes que nous venons de reproduire, ainsi que plusieurs autres encore : la loi de la gravitation contenue dans la formule absolument abstraite et non incorporée dans aucun phénomène, que les corps s'attirent en raison directe des masses et en raison inverse du carré des distances. Cette loi ne formule que le mode de manifestation *in abstracto* de la force, sans relation avec aucune réalité. C'est pourtant cette loi générale, universelle, qui, incorporée dans le rapport des solides et des liquides, donne naissance à la loi de la flottaison ; c'est cette même loi générale, universelle, qui, incorporée, dans les planètes et le soleil, donne le jour à la loi de Képler, et c'est cette même loi générale, universelle, qui, incorporée dans les corps plus légers que l'air et ce dernier fluide, donne la formule de leur élévation dans l'atmosphère. Il nous semble que la distinction établie par nous entre les lois concrètes et les lois abstraites a bien sa raison d'être, et on pourrait la retrouver partout, dans toutes les sciences : en mécanique comme en chimie, en biologie comme en physiologie.

Cette distinction entre les lois abstraites et les lois concrètes est importante surtout pour vider la question si controversée de l'existence ou de la non-existence des lois en histoire, ou plutôt dans les sciences des faits successifs.

Dans ces dernières, les lois abstraites seules existent et régissent la manifestation des forces, pendant que les lois concrètes de production des phénomènes sont remplacées par les séries de faits qui se développent à la suite l'un de l'autre. Et cela a sa raison d'être. S'il existe des lois concrètes dans les faits de répétition, c'est que non seulement la force, mais aussi les éléments matériels ou intellectuels à travers lesquels cette force se manifeste — ce que nous nommons les circonstances — possèdent un caractère général.

Non seulement la force de la gravitation agit d'une façon proportionnelle aux masses et inversement proportionnelle au carré des distances, mais encore — par exemple pour la loi de la flottaison — le rapport entre la densité du liquide et du solide peut être toujours représenté par une formule unique ; il en est de même du volume du liquide déplacé eu égard au corps immergé. Il en est tout autrement dans les faits de succession. Ces derniers sont aussi poussés au jour par une force ; mais les circonstances à travers lesquelles elle passe, pour s'incorporer dans des faits, changent à chaque instant ; elles ne possèdent plus le caractère général en commun avec la force. Les faits étant différents, une loi de leur production devient impossible à formuler, et on ne peut plus que suivre le développement de la succession dans la série dans laquelle elle s'incorpore. Prenons comme exemple l'une des lois abstraites qui régissent la force de l'évolution : que toujours l'évolution s'accomplit par les éléments supérieurs, pour l'homme, avec répercussion d'influence sur les éléments inférieurs de la société. Cette loi abstraite régit toute succession ; partout l'évolution s'accomplira de cette façon-là. La loi est donc évidente : mais c'est une loi qui ne régit que le mode de manifestation de la force. Les éléments matériels ou intellectuels à travers lesquels la force doit passer, ne sont plus des éléments similaires, mais bien des éléments différenciés qui se produisent à la suite l'un de l'autre. Les faits étant dissemblables, on ne peut plus formuler de loi de leur production ; mais bien chaque succession donne naissance à une série unique et particulière qui ne se répète jamais sous une forme identique, ni parallèlement ni successivement, dans des régions ou à des époques différentes.

Aussi toutes les lois réelles qui ont été formulées pour l'histoire, sont-elles des lois abstraites, qui ne régissent que la manifestation des forces historiques. Nous n'en voulons citer que trois qui viennent d'être posées tout récemment par un auteur italien [1]. Ces lois auraient trait aux causes de la décadence des peuples : 1° la loi du parasitisme social ; 2° l'hérédité des caractères psychiques ; et 3° la domination ou l'infiltration d'éléments étrangers qui force les anciens habitants à s'adapter à une évolution contraire à leurs propres tendances. Ces lois n'exposent ni n'expliquent la déca-

1. *Les facteurs de l'évolution des peuples*, par le Dr Auguste Matteuzzi, traduit de l'italien par Mlle J. Gatti de Gamond. Paris et Bruxelles, 1900.

dence de tel ou tel peuple. Elles donnent une formule abstraite des causes de la décadence, formule qu'il faut vérifier et appliquer dans chaque cas donné d'une façon différente, conformément aux faits. Ce ne sont donc que des lois absolument abstraites qui ne peuvent rendre compte du développement de la succession historique.

Les partisans des lois dans l'histoire, les sociologues surtout (M. Lacombe en est un), se sont bien aperçu de l'impossibilité de formuler des lois, pour les faits qui se suivent et qui sont dissemblables. Aussi ont-ils été amenés à imaginer un système de lois *sui generis*, pour les phénomènes sociaux de caractère successif, lois qui ne sont ni des lois de répétition ni des séries de succession, mais bien un mixtum-compositum, qui partage les deux caractères à la fois. Ils ont tâché de découvrir le même mode de succession de certains phénomènes chez différents peuples, tribus ou races, et, généralisant ce mode de succession, ils ont créé les prétendues lois sociologiques. Ces lois sont donc le produit d'abstractions, recueillies sur des séries de phénomènes. L'auteur qui formule théoriquement cette façon de voir que les autres ne font qu'appliquer, M. Lamprecht, dit que « l'on peut réduire les séries de faits parallèles, par l'isolement de leurs éléments, à un contenu identique et considérer ce contenu comme l'essence de ces séries. C'est absolument le même procédé de la pensée scientifique, que celui qu'elle applique aussi dans les sciences naturelles [1]. »

Et précisément parce que c'est le même procédé que dans les sciences naturelles (M. Lamprecht entend par là les sciences des faits de répétition), ce procédé ne vaut rien. Il veut appliquer aux sciences des faits de la succession les principes des sciences des faits de répétition, entre lesquelles il y a une différence comme entre ciel et terre [2].

1. *Was ist Kulturgeschichte*, dans la *Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft*, 1896-97, p. 82. Comp. les *Principes fondamentaux de l'histoire*, p. 210.

2. Pour conserver une unité à notre travail, nous n'avons touché qu'à la question des faits de répétition et des faits de succession avec ses conséquences. Nous nous réservons le plaisir de revenir sur les autres observations de M. Lacombe, concernant les chapitres plus spéciaux de notre livre, à une autre occasion. D'ailleurs M. Lacombe a lui-même promis de discuter certaines questions que j'ai abordées dans mon livre, et auxquelles il n'a pu toucher maintenant. J'espère que nous nous rencontrerons plusieurs fois — j'allais dire sabre en main — pour débattre des questions qui ne peuvent qu'in-

Nous avons démontré longuement et avec tous les détails nécessaires, dans notre chapitre sur les *Lois sociologiques*, l'impossibilité logique et de fait d'une pareille conception et, tant que notre démonstration ne sera pas renversée, nous pensons que tout essai de formuler des lois historiques, par la généralisation de séries différentes, est une entreprise chimérique.

A.-D. Xénopol.

téresser les lecteurs de la *Revue*. Voir aussi notre article : *Les sciences naturelles et l'histoire*, paru dans la *Revue philosophique* de M. Ribot, numéro du 1er octobre de l'année courante.

PORTRAITS D'HISTORIENS

NIEBUHR — RANKE — SYBEL — MOMMSEN

Un des créateurs de cette forme de l'histoire qu'on appelle l'histoire de la civilisation, Riehl, fait quelque part cette remarque que, « dans le concert des sciences, chacune donne tour à tour » le ton » ; dans l'âge de la Renaissance, c'est la philologie classique : au temps de la Réforme, c'est la théologie : après Locke et Spinoza, c'est la philosophie; et de nos jours c'est l'histoire : toute science tend actuellement à prendre une forme historique. Riehl ajoute qu'autrefois tout homme cultivé tenait à faire, dans une université, au moins une fois, son stage philosophique, tandis que maintenant à peine un général ou un homme d'Etat croit avoir fait une action d'éclat, qu'il la consigne dans ses mémoires.

L'histoire, telle que nous la comprenons aujourd'hui, est une œuvre multiple. Elle comprend d'abord une étude critique des sources ; elle compare les documents dont elle dispose, et elle les classe d'après le degré de confiance qu'ils méritent. Elle recueille ensuite les faits que, sur la foi des témoignages, elle a reconnus comme vrais : elle établit leur succession, leur enchaînement. Enfin, comme derrière les faits il y a des hommes, c'est-à-dire des agents libres, elle s'applique à faire revivre le passé par la peinture des caractères et des mœurs, et souvent à lui donner les apparences de la réalité présente. C'est ici que l'imagination entre en jeu : faculté dangereuse, qui dénature l'œuvre de l'historien lorsqu'elle lui fait voir le passé à travers le présent, mais qui la complète et la vivifie lorsqu'elle lui représente les hommes d'autrefois dans le cadre naturel de leur civilisation [1].

1. Jean de Muller dit, dans un de ses opuscules : « Mein Hauptwerk ist, allen Zeiten, » die ich zu schildern habe, moglichst gegenwartig zu sein, sie zu schauen. »

Examen critique des documents, classement systématique des faits, exposition littéraire, tel est l'ordre logique dans lequel se succèdent les différentes parties du travail historique. Chose étrange ! C'est plutôt dans l'ordre inverse qu'elles se sont produites dans les œuvres. L'Allemagne avait eu, vers la fin du moyen âge et au temps de la Renaissance, des chroniqueurs, qui, sans avoir de grands scrupules d'exactitude, savaient plaire par le charme naïf de leurs récits. Elle a connu, au XVIIIe siècle, la forme littéraire et la forme philosophique de l'histoire. Mais elle a dû attendre jusqu'au siècle suivant la science historique proprement dite, appuyée sur toutes les sciences auxiliaires qui lui servent de garantie, et ne dédaignant pas néanmoins les qualités du style.

***

Niebuhr n'a pas seulement transformé une période de l'histoire, il a défini en même temps, avec plus de précision qu'on ne l'avait jamais fait, les règles fondamentales de la recherche historique. Il a légué à ses successeurs un exemple et une méthode. Il était né historien par tous les dons de son esprit et par tous les traits de son caractère. Il avait l'intelligence des affaires humaines, le sens juste et droit, l'âme noble et désintéressée. La véracité était pour lui une religion. « Avant toute chose », écrit-il un jour à un ami, « nous devons garder intact en nous l'amour de la vérité, éviter » même toute fausse apparence, ne pas donner le plus petit détail » comme certain sans être pleinement persuadés de sa certitude. » Si nous ne déclarons nous-mêmes, toutes les fois que cela est » possible, les fautes que nous croyons avoir commises, et qu'un » autre ne découvrirait peut-être pas ; si, au moment de déposer » la plume, nous ne pouvons pas dire à la face de Dieu : « j'ai tout » pesé et examiné, et je n'ai rien dit sciemment qui ne soit vrai ; » je n'ai donné aucune fausse opinion ni sur moi-même ni sur les » autres; je n'ai rien avancé, même sur mes adversaires les plus » déclarés, dont je ne puisse répondre à l'heure de ma mort » ; si » nous ne pouvons faire cela, la science et les lettres n'auront » servi qu'à nous corrompre et à nous pervertir [1]. » Malheureuse-

1. Franz Lieber, *Erinnerungen aus meinem Zusammenleben mit Niebuhr, aus dem Englischen von* Thiebaut, Heidelberg, 1837. — Consulter, en outre : *Lebensnachrichten über B. G. Niebuhr aus Briefen desselben und aus Erinnerungen einiger seiner Freunde*, 3 vol., Hambourg, 1838; et Glassen, *Niebuhr*, Gotha, 1876.

ment, son style n'est pas celui d'un écrivain, non qu'il y mette de la négligence, ou qu'il ait, comme beaucoup de ses compatriotes, le dédain de la forme. S'il écrit mal, c'est peut-être par un excès de scrupule. Il veut donner toute son idée, toutes les nuances de son idée, et sa phrase devient trop dense ; elle manque d'air ; elle étouffe sous les incidentes. Niebuhr a de longues périodes, et parfois des tours solennels, sans parler de ses archaïsmes. On peut lui appliquer ce que Cicéron dit des plus anciens orateurs grecs : « Ils avaient de la noblesse dans l'expression, de l'abondance dans » les idées, mettaient beaucoup de choses en peu de mots, et par » là même ils devenaient parfois obscurs [1] ».

Né à Copenhague, en 1776, Barthold-George Niebuhr dut sa première instruction à son père, le célèbre voyageur Karstens Niebuhr, qui occupa sur la fin de sa vie un modeste emploi de conseiller de justice à Meldorf, dans le Holstein. Il semble avoir été destiné d'abord lui-même au rôle d'explorateur, car on l'envoya, à dix-sept ans, à l'Ecole de commerce de Hambourg. Voss lui donna le goût des études classiques, « Voss, dit-il, que nos arrière-» neveux devront exalter comme un bienfaiteur : avec lui com-» mence une ère nouvelle dans l'intelligence de l'antiquité, car il » a su découvrir dans les classiques ce qu'eux-mêmes supposent » connu, leurs idées sur la divinité et le monde, leur vie et leurs » habitudes domestiques ; il a compris et expliqué Homère et Vir-» gile comme des contemporains qui ne seraient séparés de nous » que par l'espace. J'eus le bonheur, ajoute Niebuhr, de recevoir » dès l'enfance les encouragements personnels de cet ami de ma » famille. » Après avoir passé deux ans à l'université de Kiel, il fut attaché, comme secrétaire particulier, au cabinet du ministre danois Schimmelmann ; il apprit ainsi le maniement des finances. En 1798, il fit un voyage en Angleterre et en Ecosse. Il assura plus tard que l'Angleterre lui avait donné la clef de l'histoire romaine. En même temps, le jeu libre et régulier des institutions anglaises lui inspira, pour toute révolution, et en particulier pour la Révolution française, une aversion qui dura toute sa vie. De retour à Copenhague, il fut nommé directeur de la banque et du bureau des Indes orientales (1804). En 1806, le baron de Stein reconnut en lui un des hommes dont il pouvait se servir pour la régénération

1. « Grandes erant verbis, crebri sententiis, compressione rerum breves, et ob eam ipsam causam interdum subobscuri. » (*Brutus*, VII.)

de la Prusse, et il l'attira à Berlin. Il entra au ministère des finances et fut spécialement chargé de la direction du commerce maritime ; il devint conseiller d'Etat et membre de l'Académie des sciences. Des dissentiments avec ses collègues sur des questions techniques l'éloignèrent momentanément des affaires ; il fit alors, à l'université, cette série de conférences dont sortit l'*Histoire romaine*. Les deux premiers volumes parurent en 1811 et 1812. « Nous avions été témoins », dit-il dans la préface de la première édition, « de choses inouïes et incroyables ; notre attention avait » été attirée sur beaucoup d'institutions oubliées et surannées, que » nous voyions crouler sous nos yeux ; nos âmes s'étaient fortifiées » par l'habitude du danger et par un attachement plus passionné » au souverain et à la patrie. » « Mon *Histoire*, » dit-il ailleurs, « doit » en partie sa naissance à l'humiliation profonde de la Prusse. Il » ne nous restait guère alors qu'à espérer des jours meilleurs et » à les préparer. Mais que faire en attendant? Je remontais, pour » soutenir mon esprit et celui de mes auditeurs, vers une grande » nation dès longtemps disparue ; nous fîmes comme Tacite [1]. »

La guerre de l'indépendance, en 1813, le rejeta dans la politique active. Il fut chargé de négocier les affaires financières avec les agents anglais. Il suivit les armées ; la bataille de Bautzen lui rappela la journée de l'Allia, qui avait précédé l'entrée des Gaulois à Rome, et il craignit un sort semblable pour Berlin. En 1814, il désapprouva la réunion de la Belgique et de la Hollande, et il défendit, dans un écrit véhément, les prétentions de la Prusse sur la Saxe. Après 1815, il inclina vers le parti patriote, qui demandait l'accomplissement des réformes promises, et il se montra plus favorable à la France constitutionnelle qu'il ne l'avait été à la Révolution et à l'Empire. Il devint importun à la cour, et la mission dont il fut chargé près du Saint-Siège, en 1816, fut considérée comme un exil honorable, que, du reste, il accepta sans répugnance. Sa maison, à Rome, fut, pendant les huit années de son ambassade, le rendez-vous des savants et des artistes. Le pape lui dit, en prenant congé de lui : « Vous ne m'avez jamais fait entendre que la vérité ». Après son retour en Allemagne, il enseigna l'histoire ancienne à l'université de Bonn, et il refondit son *Histoire romaine*, en y ajoutant un troisième volume, qui ne parut qu'après sa mort. A la

1. Lieber, *Erinnerungen*.

nouvelle des ordonnances de juillet 1830, il fit devant ses auditeurs une violente sortie contre la cour de France, qui, « dans sa » démence, avait brisé le talisman qui tenait enchaîné le démon » des révolutions[1] ». Les événements qui suivirent lui causèrent un trouble profond, et, à ce qu'on dit, hâtèrent sa fin ; il mourut le 2 janvier 1831.

La méthode critique de Niebuhr repose sur un double procédé. Elle suppose, comme condition préalable, l'étude des témoignages. Mais un témoignage, quelque fidèle qu'il soit, ne donne jamais le fait lui-même, il donne seulement l'impression que le fait a produite sur le témoin. Le premier devoir de l'historien est donc de dégager cette impression, de la séparer du fait, d'arriver ainsi à ne plus voir par les yeux du témoin, mais par ses propres yeux, de devenir soi-même, en quelque sorte, par un effort d'abstraction, témoin du fait. Ce n'est pas tout. Le fait ainsi dégagé dans sa vérité nue, il faut le replacer dans son cadre, l'entourer des circonstances au milieu desquelles il s'est produit. Il faut que le passé devienne présent. Ici commence le rôle des « sciences auxiliaires[2] », l'ethnographie, l'archéologie, le droit, la politique, les finances, la philologie surtout, cette « médiatrice de l'éternité, qui nous fait jouir » à travers des milliers d'années, d'une identité non interrompue » avec les plus grandes et les plus nobles nations de l'antiquité[3] ».

Niebuhr, dans le tableau qu'il trace des origines de Rome, et spécialement dans la critique de Tite-Live, avait eu deux prédécesseurs, Beaufort et Bayle. Il reproche à Beaufort de n'être pas philologue ; à Bayle, de ne songer qu'à détruire et d'échouer piteu-

1. Préface du second volume.

2. *Die Hülfswissenschaften.*

3. Préface de 1826. — Niebuhr connaissait, outre les langues classiques, presque toutes les langues de l'Europe moderne. — En même temps que la méthode historique était fondée par Niebuhr, elle recevait un appui solide par la publication des *Monumenta Germaniæ historica*, qui fut d'abord dirigée par George-Henri Pertz, et dont le premier volume, contenant les *Annales carolingiennes*, parut en 1826. Cette publication, qui compte aujourd'hui plus de trente volumes in-folio et plus de cinquante volumes in-quarto, a mis successivement au jour les meilleures sources de l'histoire de l'Allemagne pendant le moyen âge. La direction passa, en 1875, aux mains de George Waitz, un des historiens les plus laborieux et les plus exacts des temps modernes. Son principal ouvrage est une *Histoire de la constitution allemande* (*Deutsche Verfassungsgeschichte*, 8 vol., Kiel, 1843-1878), où il suit le développement des institutions politiques de l'Allemagne à travers le moyen âge. Un des points sur lesquels il insiste le plus dans les premiers volumes, c'est le caractère germanique de la monarchie mérovingienne; une opinion contraire a été défendue par Fustel de Coulanges, qui semble n'avoir pas assez tenu compte des recherches de son prédécesseur (*Les Institutions politiques de l'ancienne France*).

sement dans ses rares essais de reconstruction. Pour lui, il ne veut ni refaire Tite-Live ni même le compléter. La plus grande perte que nous ayons faite dans les littératures anciennes, dit-il, est celle d'une partie de son œuvre ; c'est « un poète, auquel il n'a manqué que le talent de la versification ». C'est un narrateur incomparable ; il serait présomptueux de vouloir lutter contre lui, ou seulement de vouloir combler les lacunes de son récit avec des documents nouveaux. Mais Tite-Live avait un but particulier : « il cher- » chait à oublier la dégénération de son siècle en se remettant » devant l'esprit tout ce que le passé de Rome avait de glorieux ». Il n'avait aucune raison pour rejeter les légendes mythiques, à une époque où tout le monde les acceptait, même les esprits les moins crédules quant aux affaires de leur temps. Il les reproduit sans les infirmer ni les garantir[1], et c'était peut-être, à ses yeux, une preuve de plus des hautes destinées qui étaient réservées à Rome, que de voir les dieux intervenir dans ses humbles origines. Quant aux institutions, Tite-Live juge inutile de les décrire pour ses contemporains qui les connaissaient, ou même pour une postérité qui, dans sa pensée, devait toujours être romaine. Mais ce qui, pour les lecteurs anciens de Tite-Live, était l'accessoire, devient pour nous le principal. Le premier devoir de l'histoire moderne sera donc de replacer le tableau dans son cadre. Fidèle à ce principe, Niebuhr commencera par décrire l'ancienne population du Latium ; puis, avec les éléments constitutifs de la nationalité romaine, il expliquera la séparation des classes, la naissance et la transformation des magistratures, le fonctionnement des institutions, tous les ressorts de la puissance politique et militaire. C'est ce qu'il appelle l'histoire, telle que la réclame l'esprit moderne. « Il » nous faut autre chose que l'inimitable récit de Tite-Live, si nous » voulons que ces époques reculées soient pour nous comme » le temps présent, si nous voulons voir les citoyens de Rome » non comme des anges de Milton, mais comme des êtres de » notre chair et de notre sang. » Qu'il y ait çà et là, chez Niebuhr, un peu d'hypothèse dans l'explication symbolique des mythes, cela n'ôte rien à la solidité de sa construction, qui a été conservée dans ses grandes lignes par ses successeurs[2].

1. « Nicht zweifelnd und nicht überzeugt ».

2. Une nouvelle édition de l'*Histoire romaine* a été publiée en 1873 ; 3 vol., Berlin ; le 3e vol. s'arrête aux guerres puniques. Une continuation, d'après les cours de Niebuhr,

***

Niebuhr, après avoir lu un des premiers ouvrages de Ranke, *la Révolution de Serbie*, écrivait à l'éditeur Perthes : « Je vous félicite, » ce petit livre est ce que nous avons, comme histoire, de meilleur » dans notre littérature ». Et Ranke raconte, dans ses *Ecrits autobiographiques*, que « l'*Histoire romaine* fut le premier livre d'his- » toire écrit en allemand qui ait produit de l'impression sur lui », que les peintures de Niebuhr, « tout animées du souffle antique, » lui donnèrent d'abord la conviction que, chez les modernes » aussi, il pouvait y avoir des historiens [1] ». Si l'on se rappelle en outre l'admiration que Ranke conçut dès sa jeunesse pour Thucydide, on a la clef de toute son éducation historique. La forme antique et la critique moderne, la science et le style, intimement unis, tel est pour lui l'idéal de l'histoire. Il est intéressant de noter que l'historiographie allemande, aussi bien que la poésie allemande, atteignit sa dernière hauteur en s'appuyant sur l'antiquité.

Léopold de Ranke mourut à quatre-vingt-onze ans, mais sa vie peut tenir en quelques mots ; c'est une vie d'étude. Né en 1795, à Wiehe en Thuringe, il reçut sa première instruction à Schulpforta, se rendit ensuite à l'université de Leipzig, où le philologue Hermann fut un de ses maîtres, et devint, en 1818, professeur au gymnase de Francfort-sur-l'Oder. Ses *Histoires des peuples romans et germaniques* [2], avec un appendice critique sur les sources où il avait puisé, le firent appeler, en 1825, à l'université de Berlin. Ses voyages, en particulier le grand voyage qu'il fit à Vienne, à Venise et à Rome, de 1827 à 1831, eurent un but scientifique ; il recueillait les matériaux de ses livres dans les bibliothèques et les ar-

a été donnée, en anglais, par Leonhard Schmitz : *History of Rome from the First Punic War to the Death of Constantine*, 2 vol., Londres, 1844 ; traduction allemande, par Zeisz, 5 vol., Iéna, 1844-1846. Les cours de Niebuhr à l'université de Bonn ont été publiés en plusieurs séries : *Vortrage uber die römische Geschichte*, 3 vol., Berlin, 1846-1847 ; *Alte Geschichte*, 3 vol., Berlin, 1847-1851 ; *Ueber alte Länder- und Völkerkunde*, Berlin, 1850 ; *Ueber römische Alterthümer*, Berlin, 1858 ; *Geschichte des Zeitalters der Revolution*, 2 vol., Hambourg, 1845. — Niebuhr a raconté d'une manière attrayante la vie de son père Kiel, 1817, et il a écrit pour son fils les *Griechische Heroengeschichten* (Hambourg, 1842).

1. *Aufsätze zur eigenen Lebensbeschreibung*, dans les vol. 53 et 54 des Œuvres complètes Leipzig, 1880 ; fragments dictés en octobre 1863 et en novembre 1885. — *Sämmtliche Werke*, 3e éd., 54 vol., Leipzig, 1881-1890.

2. *Geschichten der romanischen und germanischen Völker von 1494-1535*, 1er vol. (le seul qui ait paru, et qui va jusqu'en 1514), Berlin, 1824.

chives. Il fut nommé historiographe de la Prusse en 1841, et anobli en 1865. Le quatre-vingt-dixième anniversaire de sa naissance fut célébré en grande pompe à Berlin ; il reçut, ce jour-là, les félicitations de tous les gouvernements et de tous les corps savants de l'Allemagne ; il mourut l'année suivante, en 1886.

La méthode de Ranke s'accuse déjà avec une entière précision dans la *Critique de quelques historiens modernes,* qui forme le complément de son ouvrage sur les peuples romans et germaniques [1]. « Un homme, dit-il au commencement de la préface, un » homme qui entrerait dans un musée d'antiquités, où des pièces » vraies ou fausses, belles ou laides, de toute valeur et de toute » provenance, seraient exposées sans ordre, n'éprouverait pas » une autre impression que celui qui se trouve pour la première » fois en présence des documents multiples de l'histoire moderne. » Ces documents sont de diverse nature; ils vous parlent sur tous » les tons, ils revêtent mille couleurs. Les uns vous abordent d'un » air grave; ils veulent peindre à la manière des anciens. D'autres » prétendent tirer du passé des leçons pour l'avenir. Il y en a qui » accusent ou qui défendent. Beaucoup d'entre eux cherchent à » expliquer les événements par des causes profondes, par le caractère ou les passions des hommes. Quelques-uns n'ont d'autre » but que de transmettre ce qui est arrivé. Il faut joindre à ceux-ci » les témoins oculaires. Les personnes agissantes prennent elles-mêmes la parole. Bref, les documents, authentiques ou non, » abondent. La première question est de savoir qui est bien renseigné et par qui nous pouvons être renseignés à notre tour. » Il prend ensuite un à un les historiens italiens, espagnols, français, allemands, qu'il a dû consulter; il les interroge sur leur vie, leur caractère, leurs rapports avec les gouvernements; il leur demande compte du dessein qu'ils ont eu en écrivant, des renseignements dont ils disposaient. Il fait subir à Guichardin, à Machiavel, à Comines l'épreuve critique à laquelle Niebuhr avait soumis Tite-Live, et dont le résultat est de déterminer exactement le degré de confiance qu'ils méritent et les matières sur lesquelles s'étend leur compétence. Est-ce assez de tant de précautions pour éviter les chances d'erreur? Il semble, d'après une autre déclaration de Ranke, que la vérité ne soit pas encore serrée d'assez près. « Il

1. *Zur Kritik neuerer Geschichtschreiber,* Leipzig, 1824.

» viendra un temps, dit-il ailleurs, où l'on ne fondera plus l'his-
» toire moderne sur les rapports des historiens, même de ceux qui
» ont été contemporains des événements, à moins qu'ils n'aient
» eu des renseignements tout à fait directs. A plus forte raison ne
» tiendra-t-on plus compte des remaniements de seconde main.
» On ne se fiera qu'aux témoins oculaires et aux documents d'une
» originalité incontestée [1]. » L'historien qui ne voudra être que vrai écartera donc toutes les impressions qui ont pu modifier un fait, tout ce que la faveur ou la haine, la crainte ou l'envie auront pu y ajouter; il dégagera l'élément pur et primitif des alliages qui l'ont faussé et obscurci; il ne verra plus que « ce qui est arrivé ». C'est la méthode de Niebuhr, appliquée à l'œuvre plus difficile et plus compliquée de l'histoire moderne, plus difficile parce qu'elle touche à des intérêts actuels, plus compliquée parce qu'elle s'appuie sur un nombre considérable de documents souvent contradictoires.

Ranke n'était point arrivé à cette méthode par raisonnement; il y était porté par instinct. Il était au plus haut point ce que Gœthe appelait une nature objective. Il se plaisait et s'oubliait dans la contemplation désintéressée des choses. Observer un fait, l'analyser, en rechercher les causes, en suivre les conséquences, c'était pour lui un plaisir d'artiste; il y mettait même un peu de dilettantisme. On dit qu'au temps où il fréquentait le salon de Rahel, il eut la pensée de se vouer à la littérature pure, au théâtre, et cela n'est pas impossible. Il a, avec la conscience de l'historien, tous les scrupules de l'écrivain. Lorsqu'il prend la plume, tous ses matériaux sont contrôlés et classés; tous les acteurs qu'il va mettre en scène sont debout devant son imagination. Ses portraits ne sont pas des descriptions faites avec des mots abstraits; ils montrent le modèle agissant, avec les mobiles habituels de sa conduite; les portraits de souverains offrent le résumé et, en quelque sorte, la concentration morale d'un règne [2]. Son style est sobre, sans déclamation. Il a le secret de la phrase élégante et ferme, qui porte

1. *Deutsche Geschichte im Zeitalter der Reformation* : préface du premier volume; Berlin, 1839.

2. Voir les portraits de Maximilien dans les *Histoires des peuples romans et germaniques*; celui de Charles-Quint dans *Princes et peuples de l'Europe méridionale au XVIe et au XVIIe siècle* (*Fürsten und Völker von Südeuropa im XVI. und XVII. Jahrhundert*), remanié sous le titre de *Die Osmanen und die spanische Monarchie im XVI. und XVII. Jahrhundert*, les portraits de Catherine de Médicis dans l'*Histoire de France, principalement aux XVIe et XVIIe siècles*.

librement et aisément la pensée. Il fuit le lieu commun, aussi bien que le paradoxe. L'histoire est, pour lui, un conflit de volontés humaines, où les natures fortes emportent la décision. Les hommes, agissant avec le concours des circonstances, font le destin des nations, et les nations, à leur tour, dans leurs rapports mutuels, font les civilisations. Ranke ignore ces missions providentielles qui seraient dévolues à certains hommes ou à certaines races. Il aime mieux considérer toutes les nations issues de l'invasion germanique comme une sorte de fédération intellectuelle, travaillant à une œuvre commune. La plupart des sujets qu'il a traités embrassent le Nord et le Midi de l'Europe, et la période qu'il a le plus fréquemment étudiée comprend les trois siècles, le quinzième, le seizième et le dix-septième, où s'est constituée la civilisation moderne.

Ranke pensait que le vrai, la constatation objective du vrai ne pouvait déplaire à personne; il en était tellement persuadé, qu'il s'étonne, en écrivant l'histoire des papes, de ne pas voir s'ouvrir devant lui les trésors de la Bibliothèque vaticane : « Etait-il pro-
» bable, dit-il, qu'on laisserait à un étranger, professant une autre
» croyance, la main libre dans les collections publiques, qu'on lui
» laisserait sonder les secrets de la papauté? Cela n'aurait peut-
» être pas été aussi maladroit qu'on se l'imagine. Ce que la re-
» cherche scientifique peut metttre au jour est toujours moins
» dangereux que les suppositions gratuites que le monde est enclin
» à prendre pour vérité[1]. » D'ailleurs, ajoute-t-il, les collections particulières lui fournissent une somme suffisante de renseignements. Il jugea donc la politique romaine « comme un étranger », presque comme un indifférent. Il se comporta vis-à-vis du pouvoir papal comme on se comporte vis-à-vis d'un passé « désormais inoffensif » : en quoi il reconnut plus tard s'être trompé. Au point de vue de l'intérêt dramatique, obtenu par les moyens les plus simples, sans aucun grossissement des faits, sans mise en scène artificielle, les chapitres qu'il consacre à la peinture de la cour de Rome, aux négociations qui amènent la contre-réforme, à la naissance de l'ordre des jésuites, aux délibérations du concile de Trente, comptent parmi les meilleurs qu'il ait écrits. L'*Histoire de*

1. *Die römischen Päpste, ihre Kirche und ihr Staat, im XVI. und XVII. Jahrhundert* : 3 vol., Berlin, 1834-1836 (repris dans les œuvres complètes sous le titre de *Die römischen Päpste in den letzten vier Jahrhunderten*); Préface.

l'Allemagne au temps de la Réforme[1], qui doit compléter l'*Histoire des papes*, s'attache surtout à montrer l'influence du mouvement religieux sur la politique européenne. Le caractère de Luther y est dépeint avec une grande profondeur d'analyse psychologique. Mais le plan de ce long ouvrage se modifia pendant la composition, et il en résulta un défaut d'unité dans l'ordonnance générale. Les *Neuf livres d'histoire de la Prusse*, que Ranke fit paraître à partir de 1847, et auxquels trois autres livres s'ajoutèrent dans la suite, ne furent que l'accomplissement de son devoir d'historiographe[2]. On peut lui appliquer ici à lui-même les principes qu'il invoquait autrefois dans sa *Critique des historiens modernes;* il était trop attaché à la dynastie des Hohenzollern pour la juger avec impartialité. Il revint sagement à sa période de prédilection, le XVIe et le commencement du XVIIe siècle, et il retraça l'influence de la Réforme en France et en Angleterre[3]. Il avait décrit ainsi sous toutes ses faces et suivi d'un bout de l'Europe à l'autre, sans préjugé national et sans parti pris d'aucune sorte, un des grands faits de la civilisation moderne.

***

Henri de Sybel parut d'abord entrer dans les mêmes voies ; mais il ne tarda pas à se ranger dans la classe de ceux qui, selon l'expression de Ranke, accusent ou défendent. Il a fait de l'histoire tour à tour un réquisitoire ou un plaidoyer.

Né à Dusseldorf, en 1817, Sybel se mit de bonne heure sous la direction de Ranke, dont il adopta d'abord toute la méthode. Il débuta, en 1841, par une *Histoire de la première croisade*, « un » épisode de la lutte entre les deux religions qui se disputent le » monde, une lutte qui commence au VIIe siècle sur les frontières » de l'Arabie et de la Syrie, qui s'étend rapidement sur toutes » les côtes de la Méditerranée, et qui, après plus de mille ans, » agite encore l'époque actuelle[4] ». C'est une bonne monographie,

1. *Deutsche Geschichte im Zeitalter der Reformation*, 6 vol., Berlin, 1839-1847.
2. *Neue Bücher preussischer Geschichte*, 3 vol., Berlin, 1847-1848. — *Zwolf Bucher preussischer Geschichte*, 5 vol., Leipzig, 1871-1874.
3. *Franzosische Geschichte, vornehmlich im XVI. und XVII. Jahrhundert*, 5 vol., Stuttgard, 1852-1861. Traduction française de Porchat, 3 vol., Paris, 1855-1856. — *Englische Geschichte im XVI. und XVII. Jahrhundert*, 6 vol., Berlin et Leipzig, 1859-1867.
4. *Geschichte des ersten Kreuzzugs*, Dusseldorf, 1841 ; chapitre premier.

tout à fait dans la tradition de l'école critique. Un tiers du volume est consacré à l'examen des sources ; l'histoire y est soigneusement séparée de la légende, et il en résulte, par exemple, que le rôle de Pierre l'Ermite et celui de Godefroi de Bouillon se trouvent considérablement diminués. Cet ouvrage fut suivi de l'*Origine de la royauté en Allemagne*[1], où Sybel s'appuie sur Waitz, tout en le combattant sur quelques points. Il montre comment la royauté du moyen âge est sortie des anciennes institutions germaniques, sous l'influence du droit romain et du christianisme. La vie de Sybel fut ensuite partagée entre l'enseignement universitaire et la politique. Il devint, en 1845, professeur à Marbourg ; en 1856, à Munich, où il fonda la *Revue historique ;* en 1861, à Bonn. En 1875, il fut nommé directeur des Archives prussiennes et membre de l'Académie des sciences. L'université de Marbourg le chargea, en 1848, de la représenter à l'assemblée des États de la Hesse électorale, où il vota avec le centre constitutionnel. Deux ans après, il siégea, comme député de la Hesse, à la diète d'Erfurt, où il se rangea du côté de l'Allemagne restreinte (*kleindeutsch*), placée sous l'hégémonie de la Prusse, et opposée à la grande Allemagne impériale et autrichienne. De 1862 à 1864, il représenta l'université de Bonn au Landtag prussien, et, après la guerre d'Autriche, en 1867, il fut élu membre de la Diète constituante de l'Allemagne du Nord, où il se rattacha au parti national libéral. Il mourut à Marbourg, dans la ville où il avait le plus longtemps enseigné, en 1895.

L'ouvrage principal de Sybel, celui qui l'a fait connaître à l'étranger, est son *Histoire de l'Europe pendant la Révolution française,* qu'il commença en 1853, et qui s'arrêta d'abord à la fin de la Convention, mais qu'il reprit plus tard, en 1870, pour la mener jusqu'au Consulat[2]. Le plan du livre était nouveau, et l'auteur abordait son sujet avec un ensemble de renseignements qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait eus entre les mains[3]. La révolution

1. *Entstehung des deutschen Königthums,* Francfort-sur-le-Mein, 1844.

2. *Geschichte der Revolutionzeit,* 1789-1795 ; 3 vol., Dusseldorf, 1853 ; 4e éd., 5 vol., 1878. — Traduction de Mlle Bosquet, revue par l'auteur, et précédée d'une préface écrite pour l'édition française ; 6 vol., Paris, 1869-1888.

3. Il puisa dans les archives et dans des collections particulières, à Berlin, à Bruxelles, à la Haye, à Munich, à Vienne, à Naples. A Paris, les collections de la Bibliothèque nationale, les archives du ministère de la guerre et du ministère des affaires étrangères lui furent ouvertes. « C'est pour moi un plaisir encore plus qu'un devoir, dit-il dans la » préface de l'édition française, d'exprimer ici toute ma reconnaissance envers les

avait été racontée jusque-là soit par des historiens français écrivant au point de vue d'un parti, soit par des écrivains allemands ou anglais plus ou moins imprégnés d'idées françaises ; on en avait fait un événement exceptionnel, auquel, par cela même qu'on lui attribuait une portée extraordinaire, on ne pouvait appliquer la mesure commune des choses humaines. Sybel voulut ramener la Révolution française dans le cadre de l'histoire européenne, la traiter au point de vue des intérêts généraux du monde civilisé. L'idée était grande, vraiment historique. Il aurait fallu, pour la mettre à exécution, s'élever à la hauteur du sujet ainsi conçu, se placer à un point de vue réellement supérieur, au-dessus de tout particularisme, de tout préjugé national, de toute prévention personnelle. C'est ce que Sybel n'a pas su faire, si toutefois il l'a voulu[1], et cela est infiniment regrettable, car, après nous avoir laissé entrevoir un beau livre, il ne nous a donné qu'un pamphlet. Il aurait dû se souvenir d'abord que le sujet, tout européen qu'il était, avait son point de départ en France, et que lui-même n'était pas Français. Il sait que la grande difficulté, pour un étranger, est de « s'identifier avec les idées et les besoins de la nation dont il » retrace l'histoire ». Il espère néanmoins qu'on lui tiendra compte des efforts qu'il a faits pour « éclairer la politique à venir de la » France[2]. » Eclairer une nation étrangère sur la politique qu'elle devra tenir désormais, l'instruire avec les exemples de sa propre histoire, est assurément pour un historien une tâche délicate. Il y faut d'abord un grand sentiment d'équité, et même un peu de courtoisie n'y est pas de trop. Or, Sybel ne dissimule pas assez son peu de sympathie pour la France. Même dans le récit des négociations entre les cours de l'Allemagne, il avoue que ses jugements sur le passé se sont ressentis de ses opinions dans les affaires présentes. « Par suite de ses vues politiques sur les questions alle- » mandes de son temps, il avait dû se ranger, dit-il, parmi les » adversaires les plus décidés de l'Autriche[3]. » Son mépris pour

» directeurs et les employés de ces diverses archives, aussi bien qu'envers ceux de la » Bibliothèque impériale, pour l'empressement qu'ils ont montré à aller au-devant de » mes désirs. Il est impossible de témoigner à un étranger plus de bonté et de bien- » veillance que celles avec lesquelles on a partout facilité mes recherches. »

1. Il reproche quelque part à Ranke, à propos des démêlés entre la Prusse et l'Autriche, « d'avoir voulu élever ces études au-dessus de l'opposition des partis ». Préface de la 4e édition allemande.)

2. Préface de l'édition française.

3. Même place.

la politique autrichienne n'est égalé que par l'aversion profonde que lui inspire tout ce qui vient de la Russie. Tous ses ménagements, toutes ses complaisances sont pour la Prusse. Or, il suffit de suivre les intrigues qu'il a lui-même patiemment débrouillées, pour se convaincre que toutes les chancelleries européennes se valaient pour la dignité de leur conduite et la sincérité de leurs actes, qu'elles ne cherchaient qu'à se tromper l'une l'autre, tout en unissant leurs efforts contre l'ennemi commun. Si la Révolution française avait besoin d'une justification, elle la trouverait dans les mœurs diplomatiques du temps.

Ainsi, malgré l'extension donnée au sujet, la pensée va se rétrécissant de volume en volume. Ce n'est pas tout. Sybel, en vrai dialecticien politique, enferme l'histoire dans un système. Il distingue, dans la période révolutionnaire, trois grands faits, la ruine de la monarchie française, l'anéantissement de la Pologne, et la dissolution de l'Empire germanique. Ces trois faits sont, pour lui, connexes; ils ont une seule et même cause, l'état de guerre créé par la Révolution française. Partant de là, il s'attache à démontrer que ce n'est pas l'Europe coalisée qui a cherché à étouffer la Révolution, mais que c'est au contraire la Révolution qui a lâché sur l'Europe l'esprit de conquête et de convoitise. Question oiseuse, au fond. Un choc entre la Révolution et les vieilles monarchies était inévitable, et l'on sait qu'en pareil cas l'agresseur n'est pas toujours celui qui déclare la guerre. Mais Sybel tient à établir que l'attaque est partie de la France, et il insinue même que le mobile déterminant était l'espoir d'un riche butin, car personne n'admettait la possibilité d'un échec sur les frontières [1]. Il cherche ses preuves jusque dans les premiers actes de l'Assemblée constituante; la Déclaration des droits de l'homme était déjà « une » attaque monstrueuse, non seulement contre l'ancien ordre de » choses, mais encore contre l'indépendance des nations étran- » gères [2] ». Est-ce pour cela que tous les grands écrivains de l'Allemagne y applaudissaient? La situation s'aggrave avec la fuite et l'arrestation du roi, mais Sybel affirme que, « sans les intrigues » des girondins, la guerre n'aurait jamais éclaté [3] ». Enfin, arrivant au terme de son raisonnement, il nous apprend que

1. Livre VII, chapitre Ier.
2. Livre Ier, chapitre III.
3. Livre IV, chapitre Ier.

« l'Europe, ayant à se défendre contre la France, voulut du moins » avoir les mains libres du côté de l'orient, et le démembrement » de la Pologne fut décidé ». Déjà, du reste, les Jacobins y avaient porté le venin de leurs doctrines : c'est ce qui engagea la Prusse à intervenir[1]. Sybel reconnaît que la Prusse fut agressive, dans le sens le plus complet du mot, et sans l'ombre d'un droit. Mais, continue-t-il, « si jamais politique agressive fut indiquée et même imposée » à une nation par les circonstances, ce fut bien ici. Ce qui im- » prima à cette époque son caractère fatal, ce qui ébranla tout » l'ancien système de l'Europe, ce fut la coïncidence de la Révo- » lution française et de la politique conquérante de la Russie, » coïncidence qui vint tout à coup mettre en question tous les droits » existants. On comprend que, dans de tels moments de crise, le » sentiment de la conservation personnelle passe en première » ligne pour chacun, et la responsabilité réelle retombe moins » sur ceux qui ont continué le combat commencé que sur ceux qui » ont amené l'explosion première[2]. » Déclarer la France complice de la Russie dans l'anéantissement de la Pologne, lui en faire partager « la responsabilité réelle », renvoyer la Prusse les mains pures et pleines, c'est assurément le plus grand effort de dialectique dont un historien ait jamais été capable. Mieux valait dire simplement, comme Sybel le fait ailleurs, que l'existence de la Pologne était incompatible avec les besoins d'agrandissement de la Prusse : telle avait été, bien avant la Révolution, l'opinion du grand Frédéric.

Sybel a consacré ses dernières années à une histoire de *la Fondation de l'Empire d'Allemagne par Guillaume Ier*[3]. Il remonte jusqu'à l'origine du conflit entre la Prusse et l'Autriche, et le septième volume, qui a paru en 1894, s'arrête après la déclaration de guerre de 1870. La forme trahit une rédaction hâtive ; le ton est celui de la polémique quotidienne[4].

Ranke avait dit que l'objet de l'histoire était « de raconter ce qui

1. Livre VI, chapitre III.

2. Livre VI, chapitre IV.

3. *Die Begründung des deutschen Reiches durch Wilhelm I.*, 7 vol., Munich et Leipzig, 1889-1894.

4. Certaines phrases devaient faire sourire le prince de Bismarck, si elles lui sont tombées sous les yeux : « Bismarck était retourné le 8 juin 1870, à Varzin, pour rafraîchir » avec de l'eau de Carlsbad, dans une tranquille villégiature, ses nerfs encore ébranlés, » et pour ne rentrer à Berlin qu'après l'expiration de son congé de six semaines, au » commencement du mois d'août ; lui aussi ne pensait pas à la guerre. » (7e vol., livre XXII, chap. II.)

» est arrivé ». Si cette définition est juste, la mission de l'historien est d'autant plus difficile que l'événement est plus rapproché du moment où il écrit. Faire l'histoire du présent est impossible. L'œuvre d'une génération, d'un siècle, est inconsciente ; ceux qui viennent après nous, et dont nous préparons les destinées, peuvent seuls dire ce que nous avons fait. La vraie histoire contemporaine, ce sont les mémoires ; la postérité les consulte, et, en faisant la part du préjugé ou de la passion, s'en sert pour constituer l'histoire proprement dite. Un passé tout à fait rapproché, dont nous sentons l'influence directe et, pour ainsi dire, le contact immédiat, c'est encore le présent ; nous l'aimons, nous le haïssons, selon qu'il favorise ou contrarie nos intérêts actuels. La Révolution française, avec les secousses périodiques qui l'avaient suivie jusqu'au milieu du siècle, avait profondément troublé les instincts conservateurs de la race allemande. La conquête impériale qui en sortit, et qui, aux yeux des étrangers, en paraissait la conséquence naturelle, avait un instant compromis l'indépendance nationale. Juger équitablement la Révolution française, la raconter *objectivement*, n'était le fait que d'un esprit absolument supérieur, capable de donner à un événement encore présent le recul d'un passé lointain : un homme de talent n'y suffisait pas. C'est ce qui explique l'insuccès de la tentative de Sybel. Ecrire l'histoire de la Révolution française est peut-être, à l'heure actuelle, plus difficile encore en Allemagne qu'en France.

***

Mommsen, lui aussi, ne se contente pas de laisser parler les faits ; il les interprète, il les commente, et, en les commentant, il les tourne dans le sens de ses préférences, ce qui est souvent une manière de les fausser. Il s'est fait de bonne heure une spécialité, l'étude de l'antiquité romaine ; il a exploré ce champ, il s'y est attaché, il y a établi sa demeure : nul n'est mieux renseigné que lui. Sa vie a été presque toute consacrée à la science ; il ne s'est que passagèrement occupé de politique. Né à Garding, dans le Schleswig, en 1817, Théodore Mommsen fit ses études universitaires à Kiel ; il s'adonna dès lors presque exclusivement au droit et à l'histoire. Il fit ensuite, de 1844 à 1847, son premier voyage scientifique en Italie et en France. A son retour, il dirigea

pendant quelque temps le *Journal du Schleswig-Holstein*. Puis il fut nommé professeur extraordinaire à Leipzig; mais il dut bientôt quitter sa chaire, par suite de l'attitude qu'il avait prise pendant les agitations révolutionnaires de 1848. Il se rendit en Suisse, et devint professeur de droit romain à Zurich. En 1854, il fut appelé à l'université de Breslau, et, quatre ans après, à celle de Berlin; en 1874, il fut élu secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. Il a été membre de la Chambre des députés prussienne, de 1873 à 1882. Depuis ce temps, il a vécu retiré à Charlottenburg. L'*Histoire romaine* n'est, pour ainsi dire, que la condensation des nombreux travaux de détail qu'il entreprit sur la langue et les institutions de l'ancienne Rome et des tribus italiques. Les trois premiers volumes, qui vont jusqu'à l'établissement de la monarchie césarienne, parurent de 1854 à 1856[1]. Dans les années suivantes, Mommsen fut entièrement absorbé par le *Recueil des inscriptions latines*[2], dont il avait été chargé par l'Académie des sciences, une vaste entreprise, qui lui fit parcourir une grande partie de l'ancien Empire, et qui, par l'abondance même des renseignements qu'elle lui mit entre les mains, finit par le ramener à son œuvre de prédilection. Laissant provisoirement de côté l'histoire des empereurs, où les auteurs latins, dit-il, ne nous ont laissé presque rien à faire, il expose dans un cinquième volume[3] les destinées particulières des provinces. Prenant pour devise les paroles de Firdousi : « Va par le monde et cause avec chacun », et partant, comme les anciens géographes, des colonnes d'Hercule, il passe en revue l'Espagne, la Gaule, les contrées du Danube, la Grèce et l'Orient, et revient par la côte méridionale de la Méditerranée, examinant chaque région au point de vue de sa situation politique et économique, de son organisation administrative, de sa vie religieuse et littéraire. Ce cinquième volume, qui a devancé le quatrième, est la partie sinon la plus intéressante, du moins la plus neuve de l'ouvrage, et un bel exemple des ressources que l'histoire peut trouver dans l'épigraphie.

1. *Römische Geschichte*, tomes I-III, Berlin, 1853-1856 — Traduction française, par Alexandre, 8 vol., Paris, 1863-1872.

2. *Corpus inscriptionum latinarum*. Mommsen est l'âme de cette publication, dont le premier volume parut en 1863, et qui en compte aujourd'hui quinze, dont quelques-uns sont formés de plusieurs parties; il a rédigé seul les vol. I, III, V, IX et X.

3. *Römische Geschichte*, tome V, Berlin, 1885. — Traduction française, par Cagnat et Toutain, 3 vol., Paris, 1887-1889.

L'épigraphie et la linguistique sont, pour Mommsen, les deux colonnes de l'historiographie, et, pour tout ce que ces deux « sciences auxiliaires » peuvent atteindre, son œuvre est d'une solidité à toute épreuve. Il décrit, plus complètement qu'on ne l'avait jamais fait, l'ancienne population de l'Italie et, plus tard, celle de l'Empire ; il suit de très près le jeu des institutions et du gouvernement ; il analyse surtout, avec une sagacité remarquable, les conditions de la vie matérielle à Rome et dans les provinces. Les choses de l'esprit lui sont moins familières. Il n'a pas, par exemple, ce don d'adaptation délicate, cette souplesse d'imagination, qui est nécessaire pour l'intelligence des vieux mythes. Sa critique littéraire est insignifiante. Il se met, du reste, à l'aise avec les poètes latins par des jugements sommaires ; il pense, comme Gervinus, que les Grecs et les Germains ont eu seuls une poésie originale[1]. Mommsen est une nature positive et tout d'une pièce ; il ne reçoit pas facilement l'empreinte des choses, il faut qu'elles prennent son empreinte à lui. Tite-Live disait que son âme, au contact de l'antiquité, devenait antique elle-même : *antiquus fit animus*. Chez Mommsen, le procédé est inverse : pour se rapprocher des faits, il les tire à lui, il les modernise, et il en agit de même avec les personnages. De là certaines façons de parler, qui sont plus que des fautes de goût. Pompée est un maréchal des logis (*Wachtmeister*), dont les circonstances ont fait un général et un homme d'Etat. Sylla est comparé à Cromwell, ce qui peut à la rigueur se comprendre, et, ce qui est plus extraordinaire, à Washington ; il est aussi appelé un don Juan politique. Caton devient un don Quichotte, dont Marcus Favonius est le Sancho Pança. Les Celtes, ce sont les lansquenets de l'antiquité. Ces rapprochements peuvent, dans certains cas, avoir quelque chose de piquant ; ils ont le tort de ne rien éclairer, et même de dérouter le lecteur. On ne se représente pas bien ce que peut être la *landwehr*

1. Pour Gervinus, les Grecs et les Germains sont les deux races pures, seules capables de créer une littérature originale ; l'Allemagne est aujourd'hui la vraie patrie des arts aussi bien que des sciences. « Cette même nation qui, dans sa migration, semblait vouloir extirper, avec les anciens peuples, les idées civilisatrices que Socrate et Jésus-Christ avaient déposées dans les générations nouvelles, et les germes qu'Aristote avait semés dans tous les domaines des sciences, cette même nation était destinée d'abord à épurer la doctrine du Messie et ensuite à abolir le faux goût dans les arts et dans les lettres, si bien qu'aujourd'hui nos voisins proclament hautement que la vraie culture des âmes et des esprits ne peut être cherchée que chez nous. » (*Geschichte der deutschen Dichtung*, Introduction.)

romaine, et Alexandre le Grand, entouré de ses *maréchaux*, fait une étrange figure. Comprendra-t-on mieux la réaction que l'influence grecque a provoquée à Rome, si l'auteur ajoute que « de » même, le frac français a donné naissance en Allemagne à la » redingote nationale [1] » ? Ce n'est pas là une manière de faire revivre le passé, ce que Michelet appelle une résurrection ; ce sont de pures substitutions, qui effacent les nuances, de vrais travestissements.

Une idée générale domine les trois premiers volumes de l'*Histoire romaine*. Mommsen, dans sa politique allemande, est constitutionnel ; mais il est persuadé que la monarchie absolue est le seul gouvernement qui ait convenu à l'ancienne Rome. Que ce gouvernement soit venu en son temps, quand le changement des mœurs et l'extension de l'Empire l'ont rendu nécessaire, cela ne lui suffit pas. Il le prévoit de longue date, et il l'appelle de tous ses vœux. Il suggérerait volontiers aux hommes d'Etat, chefs d'armées ou démagogues, la pensée de l'introduire prématurément et de force. Publius Scipion, le vainqueur d'Annibal, était l'idole du peuple, et il se croyait le favori des dieux, mais « il aurait cru » s'avilir, en prenant le titre de roi », et Mommsen n'entend point faire son éloge en disant cela ; car Scipion n'était qu'un « enthou- » siaste, qui a fait autant de mal à sa patrie par sa politique qu'il lui » a rendu de services par ses victoires » ; ce n'était pas « un de ces » hommes qui, par leur volonté de fer, forcent le monde à entrer » pour des siècles dans des sentiers nouveaux [2] ». Les Gracques, surtout le plus jeune des deux frères, furent plus hardis, et Mommsen prête, sans hésiter, à Caïus Gracchus l'intention de restaurer la royauté. « Caïus Gracchus ne voulait nullement, comme d'hon- » nêtes esprits l'ont pensé dans les temps anciens et modernes, » donner à la République de nouvelles bases démocratiques ; il » voulait, au contraire, l'abolir et la remplacer par une tyrannie, » c'est-à-dire, en langage moderne, par une monarchie non féo- » dale, ni théocratique, mais absolue, napoléonienne. Caïus Grac- » chus était un homme d'Etat ; et quoique la forme que le grand » homme donnait dans son esprit à sa grande œuvre ne nous ait » pas été transmise, et qu'on puisse se la représenter de diverses » manières, il savait, sans aucun doute, ce qu'il faisait. Son inten-

1. Livre III, chap. XIII.
2. Livre III, chap. VI.

» tion d'usurper le pouvoir monarchique est manifeste, et, si l'on » considère bien les circonstances, personne ne l'en blâmera[1]. » Assurément, Caïus Gracchus savait ce qu'il voulait faire, mais le savons-nous, si « aucun renseignement à ce sujet ne nous a été » transmis » ? Avec Sylla, Mommsen est plus à l'aise. Sylla « fut le » premier monarque de Rome », et, parce qu'il a osé l'être, il serait puéril de le chicaner sur le choix des moyens. Est-il même vraiment coupable des crimes qu'on lui impute ? « Les confiscations, » les prescriptions étaient le fait de l'aristocratie, et Sylla n'y » eut d'autre part que celle de la hache du bourreau, instrument » inconscient d'une volonté consciente. Il remplit ce rôle avec » une rare et supérieure perfection ; mais, dans les limites qui » lui étaient tracées, son œuvre ne fut pas seulement grandiose, » mais utile[2]. » Voilà Rome terrorisée : César peut venir. Quant à ceux qui cherchent encore à sauver les vieilles garanties du droit, et qui donnent leur vie pour elles, ce sont des gens à courte vue, des songes-creux, des idéologues. Mommsen se complaît à tracer le portrait de César ; mais il le peint si beau, qu'il lui ôte toute individualité. Il l'élève dans les régions de l'idéal, il en fait une abstraction. César est « l'homme complet, l'humanité person- » nifiée[3] » : *divus Cæsar*. L'histoire de la République romaine se termine sur cette apothéose.

***

Lorsqu'on embrasse d'un coup d'œil tout le développement de l'historiographie allemande dans ce siècle, on est frappé d'abord du vaste ensemble de travaux qu'elle a accumulés sans relâche. Rome, la Grèce, l'Orient, l'Allemagne du moyen âge, celle de la Renaissance et de la Réforme, celle des temps modernes, les autres contrées de l'Europe et notamment la France, bref, toutes les périodes de l'histoire et toutes les régions du monde civilisé ont tour à tour attiré son attention. Un premier mérite de l'historiogra-

1. Livre IV, chap. III. — C'est un vrai anachronisme que d'assimiler la monarchie romaine, c'est-à-dire la réunion de tous les pouvoirs publics dans une seule main, aux royautés personnelles et héréditaires de l'Europe moderne. — Comparer Fustel de Coulanges, *Les Institutions politiques de l'ancienne France*, livre II, chapitre premier.

2. Livre IV, chap. X.

3. « Der ganze und vollständig Mann, die volle Menschlichkeit. » (Livre V, chap. IX.)

phie allemande de ce siècle, c'est l universalité de ses recherches.

Un autre mérite, c'est la méthode qui s'est dégagée peu à peu de ces recherches. Elle n'a pas toujours été respectée; elle s'est trouvée impuissante contre les partis pris, politiques ou nationaux. Mais elle subsiste, et les historiens à venir qui voudront la reprendre et l'appliquer sincèrement n'auront pas de peine à la reconstituer dans sa forme rigoureuse.

Ce qui a le plus faussé l'historiographie allemande, c'est l'idée de la race, et spécialement cette idée qu'une race a en elle une vigueur physique et morale d'autant plus grande qu'elle est restée plus pure d'éléments étrangers. Fichte, prononçant ses *Discours à la nation allemande*, avait expliqué aux Allemands de son temps, pliant sous le joug de Napoléon, que ceux de leurs ancêtres qui au moment de l'invasion n'avaient pas quitté leur territoire étaient les vrais représentants de la race germanique, qu'ils avaient gardé intact le dépôt de leurs vertus héréditaires, et l'avaient pieusement transmis à leurs descendants. Le mot *deutsch* ne voulait-il pas dire peuple? Les Allemands étaient donc le peuple par excellence; eux seuls avaient le droit de s'appeler un peuple, car jamais un sang étranger n'avait coulé dans leurs veines. Ce que Fichte avait dit pour relever l'âme de ses contemporains et pour les encourager à l'action, devint un dogme historique.

Pour que ce dogme eût une valeur scientifique, il faudrait prouver d'abord qu'il y a eu, dans toute l'histoire du monde, une race sans mélange; et le jour où l'on connaîtra toutes les origines de la race allemande, elle se trouvera peut-être la plus mélangée de toutes. Aujourd'hui l'on peut dire que l'idée de la race, telle du moins que certains historiens l'ont formulée, et avec les conséquences morales qu'on en a tirées, a disparu de la science. Mais elle continue de vivre dans le peuple allemand; elle s'est infiltrée, descendant de couche en couche, dans les masses les moins lettrées. C'est une de ces idées que tout le monde finit par accepter sans que personne cherche à les comprendre, et qui constituent à la longue, par leur accumulation, le lourd bagage des préjugés nationaux[1].

A. Bossert.

1. On trouvera dans l'*Histoire de la littérature allemande* que publiera prochainement M. Bossert à la librairie Hachette, des chapitres très développés sur l'historiographie. (N. de la R.)

PASCAL

ET SA PLACE DANS L'HISTOIRE DES IDÉES

A PROPOS D'OUVRAGES RÉCENTS

Émile Boutroux, **Pascal** (*Les grands écrivains français*), Hachette, 1900, 205 pp., in-16.

Victor Giraud, **Pascal, l'homme, l'œuvre, l'influence**, 2e édition, Fontemoing, 1900, x-252 pp., in-16.

Léon Brunschvicg, **Pascal**, *Opuscules et Pensées*, publiés avec une introduction, des notices et des notes, Hachette, 1897, iv-807 pp., petit in-16.

Pascal est certainement, parmi les grands esprits du xviie siècle, un de ceux qui, dans ce siècle-ci, ont le plus fixé l'attention. Sa personne et sa vie, sa pensée et son œuvre ont quelque chose d'attirant et de déconcertant. Psychologues, savants, apologistes, philosophes, critiques, grammairiens peuvent trouver également une ample matière dans ses écrits ; et, en fait, la littérature pascalienne, dans ces dernières années surtout, s'est singulièrement enrichie [1].

Tout récemment, nous avons eu une excellente édition des *Opuscules* et des *Pensées*, publiée par M. Brunschvicg, les notes d'un cours très complet sur l'homme, l'œuvre et l'influence, professé à Fribourg par M. Giraud, enfin et surtout le *Pascal* que M. Boutroux a donné à la collection des *Grands écrivains français* de la librairie Hachette. Et voilà ce que nous voulons retenir de cette production abondante, dont le reste y est mis à profit. Nous désirons — comme c'est la tâche propre de cette *Revue* — indiquer les résultats qui se dégagent des travaux sur Pascal, et aussi les

1. Voir dans Giraud, *Pascal*, pp. 1-3, une liste de ces travaux.

compléments que ces études appellent, les vœux qu'on forme lorsqu'on les a lues et méditées.

On attendait avec impatience le volume de M. Boutroux. On savait que, depuis plusieurs années, il vivait, pour ainsi dire, avec Pascal : il a, deux ans de suite, à la Sorbonne, fait sur Pascal un cours public qui était le premier fruit de ce commerce assidu. On savait que l'admirable historien de la philosophie est, comme Pascal, un homme que préoccupent les problèmes de la vie et de la conduite, et, comme Pascal, — trop souvent, — un malade dont la pensée surmonte l'obstacle de la souffrance. M. Boutroux fait précéder son livre de ces quelques lignes touchantes : « Pascal, avant d'écrire, se mettait à genoux et priait l'Être infini de se soumettre tout ce qui était en lui, en sorte que cette force s'accordât avec cette bassesse. Par les humiliations il s'offrait aux inspirations. — Il semble que celui qui veut connaître un si haut et rare génie dans son essence véritable doive suivre une méthode analogue, et, tout en usant, selon ses forces, de l'érudition, de l'analyse et de la critique, qui sont nos instruments naturels, chercher, dans un docile abandon à l'influence de Pascal lui-même, la grâce inspiratrice qui seule peut donner à nos efforts la direction et l'efficace. » Il s'est bien, en effet, abandonné à Pascal; il a suivi le fil de cette vie et de cette pensée; il a écrit une biographie psychologique où la vie s'explique par les œuvres, et les œuvres par la vie; il a pénétré cette âme assez profondément pour que les crises qu'elle a subies apparaissent désormais comme l'effet nécessaire de sa nature et de certaines circonstances morales. « Chacun, jusqu'à ces derniers temps, a plus ou moins prêté à Pascal ses propres idées », écrivait-il à M. Giraud en le félicitant d'avoir contribué à une plus sûre interprétation [1]. Et il couronne et complète dans ce petit livre, profond, simple et grave, l'effort des critiques qui ont voulu retrouver le vrai Pascal sous l'amas des commentaires subjectifs et contradictoires.

Si M. Victor Giraud est un psychologue, lui aussi, et un moraliste, — dont les tendances se laissent entrevoir, — il semble préoccupé, sinon surtout, du moins très vivement, de l'histoire des idées. Il cite, il se plaît à citer Taine; il annonce sur « Taine, son

1. Voir Giraud, *op. cit.*, *Avertissement*, p. VII.

œuvre et son influence » un volume prochain. Il a subi l'influence, également, de M. Brunetière : et ce n'est pas le fond seulement de son ouvrage qui en témoigne, mais la forme. Le volume de M. Giraud « n'est et ne veut être qu'un recueil de notes », à l'instar du *Manuel de l'histoire de la littérature française* de M. Brunetière. Mais peut-être ce procédé se justifie-t-il mieux chez le maître ; car M. Brunetière embrassait un sujet infiniment plus étendu : encore a-t-il pris soin de composer, pour constituer le corps de son ouvrage, une sorte de discours suivi sur le développement de notre littérature ; et il a rejeté au bas des pages ces « notes perpétuelles », qui sont les sommaires de ses cours et le programme — il le déclare — d'une histoire plus ample qu'il n'a pas eu, jusqu'à présent, le temps d'écrire. Il ne faudrait pas, sous prétexte qu'une étude — qu'on a faite, d'ailleurs, et bien faite — devrait être l'œuvre de presque toute une vie, ou qu'on la veut laisser à de plus dignes, prendre l'habitude de nous donner des notes décousues et quelquefois un peu énigmatiques. Quoi qu'il en soit, les brèves formules, les divisions accusées, les angles de l'ouvrage ne font que mieux saillir certaines dispositions de l'auteur. Et ce sont des dispositions intéressantes qui se révèlent dans ces deux principes de critique énoncés, entre autres, par M. Giraud : « *Tout individu fait partie d'un groupe;* d'où la nécessité de déterminer très exactement l'influence exercée sur lui par ce groupe. *Tout individu agit sur le groupe dont il fait partie;* d'où la nécessité d'étudier l'influence qu'il a exercée soit sur ses contemporains, soit même sur ses successeurs [1]. »

Avec le livre de M. Boutroux — à dessein plus biographique — et celui de M. Giraud, avec les notices et les notes de l'édition Brunschvicg, dont l'ensemble forme une étude très complète et très pénétrante, nous sommes munis admirablement pour faire réflexion sur le génie de Pascal et sur la place de Pascal dans l'histoire des idées.

***

Pascal avait « une humeur bouillante, qui se portait aux excès, une fantaisie d'exceller en tout, une disposition à l'ambition, à

1. *Op. cit.*, p. 7.

l'orgueil, à la révolte. Il avait des affections impétueuses, était enclin à la colère, à l'ironie. Il ressentait, pour la science, une passion telle que, quand il s'y livrait, il oubliait tout le reste [1]. » — Comment se manifesta dans sa carrière scientifique ce désir d'excellence dont Pascal était possédé, de quelles facultés d'esprit il fit preuve comme savant : c'est ce que M. Boutroux s'est attaché à établir dans les deux premiers chapitres de son livre, et ils ont à cet égard une importance considérable.

Etienne Pascal, qui s'était fait pour l'éducation de son fils un plan très étudié, avait dessein de ne lui enseigner les mathématiques qu'à quinze ou seize ans; mais de bonne heure il appela son attention sur les phénomènes remarquables de la nature — ceux de la poudre à canon, par exemple. Or Pascal avait douze ans lorsque « quelqu'un ayant frappé à table un plat de faïence avec un couteau, il prit garde que cela rendait un grand son, mais qu'aussitôt qu'on eut mis la main dessus, cela l'arrêta. Il voulut en même temps en savoir la cause, et cette expérience le porta à en faire beaucoup d'autres sur les sons. Il y remarqua tant de choses, qu'il en fit un traité, à l'âge de douze ans, qui fut trouvé tout à fait bien raisonné [2]. » Ainsi Pascal, à cet âge, habitué à observer et porté à réfléchir sur ses observations, avait « pratiqué dans sa précision la méthode expérimentale : remarque d'un fait curieux, comparaison des différents cas, conjectures sur la cause, expériences [3] ».

On sait comment Pascal obligea son père à devancer, pour les mathématiques, l'époque que celui-ci s'était assignée. A douze ans aussi, « rêvant » sur une indication qu'il lui avait arrachée [4], il « inventa » la géométrie jusqu'à la 32e proposition du Ier livre d'Euclide. Telle est, du moins, la version de Mme Périer. S'il faut en croire Tallemant des Réaux, il aurait *lu* en cachette et compris, seul, en un petit nombre d'heures, les six premiers livres d'Euclide [5]. Quoi qu'il en soit, Pascal montra pour les mathématiques

1. Boutroux, *op. cit.*, p. 143.
2. *Vie de Pascal*, par Mme Périer, éd. Brunschvicg, p. 4.
3. Boutroux, *op. cit.*, p. 9. Grâce à son père, qui fut son seul maître, Pascal, comme le remarque M. Brunschvicg, au lieu d'accepter les explications de l'Ecole, en chercha de naturelles ; et, n'ayant jamais subi d'autorité, il n'eut pas, comme Descartes, de crises à traverser pour se dégager de la scolastique. Même dans l'étude des langues, son père trouvait le moyen de le faire réfléchir, à propos des règles de grammaire.
4. *Vie*, éd. Brunschvicg, p. 5.
5. *Ibid.*, p. 6, note.

un génie précoce et ardent. Bien qu'il apprît — d'après une méthode propre à Etienne Pascal — le grec et le latin, il fut tourné surtout vers les sciences. Pendant et après le repas, son père l'entretenait « tantôt de la logique, tantôt de la physique et des autres parties de la philosophie ». Les mathématiques étaient sa récréation. Et l'éducation de cet enfant sans mère fut, il faut le remarquer, tout intellectuelle.

Etienne Pascal, « homme savant dans les mathématiques, avait habitude par là avec tous les habiles gens en cette science, qui étaient souvent chez lui [1] ». Il fréquentait assidûment « les conférences qui se faisaient toutes les semaines, où tous les habiles gens de Paris s'assemblaient pour porter leurs ouvrages, ou pour examiner ceux des autres [2] ». Sur les réunions scientifiques qui eurent lieu chez le P. Mersenne, plus tard chez Habert de Montmor, et dont est sortie l'Académie des sciences, d'une façon générale sur les cercles de savants et d'érudits, qui jouèrent au XVIIe siècle un rôle important, nous n'avons guère jusqu'ici que des renseignements épars [3]. Dans une lettre à Peiresc du 23 may 1635, Mersenne écrit : « L'on m'a asseuré que nous aurons icy M. Gassendi au commencement de juin dont je me resjouis. Il verra la plus noble academie du monde qui se fait depuis peu en ceste ville, dont il sera sans doute, car elle est toute mathematique [4]. » Et peu de temps après : « Quant au nom des excellens hommes, puisque vous les voulez sçavoir, M. Gassend les connoist tous; il vous les nommera, car il a communiqué avec eux, ou si vous ne voulez pas attendre sa venue, ce sont Messieurs Pascal, president aux Aydes, à Clermont en Auvergne, Mydorge, Hardy, Roberval, des Argues, l'abbé Chambon et quelques autres [5]. » Le jeune Pascal « tenait fort bien son rang » dans ces réunions « tant pour l'examen que pour la production ; car il était de ceux qui y portaient le plus souvent des choses nouvelles [6] ».

L'esprit de cette société — que M. Boutroux a soigneusement

1. *Vie*, p. 4.
2. *Vie*, p. 7.
3. J'y ai touché dans ma thèse latine, *An jure inter scepticos Gassendus numeratus fuerit*, pp. 88 sqq., et je compte y revenir. Sur les « conférences » de Mersenne on peut consulter un mémoire de M. Adam, *L'Éducation de Pascal*.
4. Tamizey de Larroque, *Les Correspondants de Peiresc*, fasc. XIX, p. 116.
5. *Ibid.*, p. 138. On trouve dans la *Vie de Mersenne*, par le P. Hilarion de Coste, une longue liste des amis mathématiciens de Mersenne.
6. *Vie de Pascal*, p. 8.

défini — et qui s'oppose à l'esprit cartésien, semble avoir été en harmonie avec les dispositions de Pascal; mais il ne faudrait pas dire que Pascal ait été nécessité par le milieu à suivre une direction : car, avec sa fougue, il se serait jeté dans la doctrine de Descartes, lorsqu'il la connut, comme il le fit pour le jansénisme, s'il y avait été porté par sa nature. Le cercle de Mersenne appréciait les mathématiques, se plaisait aux observations et aux recherches physiques, aux applications pratiques des sciences : si on y mettait la science à part de la religion, on veillait aussi à la tenir en dehors de la métaphysique[1]. Pascal fut surtout, au début, — et il l'a reconnu, — le disciple de Desargues, géomètre exact, esprit généralisateur, mais dans un domaine limité, et « qui a particulièrement employé ses soins à soulager les travaux des artisans par la subtilité de ses inventions, comme de la coupe des pierres et autres[2] ». « Il acquit le sens des démonstrations rigoureuses et de la convenance de la méthode avec la chose à démontrer. Il comprit comment on prouve, soit en mathématiques, soit en physique, et que la certitude ne peut venir que de l'accord de nos idées, non avec notre esprit, mais avec les choses[3]. » Son *Essai pour les coniques* (1639-40), son invention de la machine arithmétique (1640-42) expriment à la fois son zèle pour cette « véritable science qui, par une préférence toute particulière, a l'avantage de ne rien enseigner qu'elle ne *démontre* », et son goût pour les inventions utiles où, en s'attachant à la matière, on vérifie les principes en même temps qu'on les réalise.

Descartes fit peu de cas de l'*Essai pour les coniques*, dont Mersenne lui avait envoyé un extrait : il se contenta, en manière d'appréciation, d'y reconnaître un disciple de Desargues. Mais, d'autre part, autour de Pascal, quelque admiration qu'on eût pour le génie de Descartes, on ne le considérait pas sans inquiétude. Le *Discours de la Méthode* ne paraît pas avoir frappé Pascal[4]. Cette préoccupation de remonter au principe et de faire dépendre la géométrie elle-même d'une science plus générale et plus haute, la mathématique universelle, était en désaccord avec l'habitude de

1. Les œuvres et les projets du P. Mersenne sont, à ce point de vue, très curieux à étudier (voir la thèse citée, p. 29), et encore plus le développement de la pensée de Gassendi.
2. *Vie de Mersenne*, par Hilarion de Coste.
3. Boutroux, *op. cit.*, p. 14.
4. V. Renouvier, *Manuel de Philosophie moderne*, p. 291.

raisonner sur des figures et de s'attacher fermement au concret. Pascal ne voulait que *démontrer*. Descartes concevait et déduisait. Dans les *Règles pour la direction de l'esprit*, après avoir parlé avec dédain des « vains problèmes dont les calculateurs et les géomètres ont coutume d'amuser leurs loisirs », il ajoute : « Bien que dans ce traité j'aille souvent parler de figures et de nombres, parce qu'il n'est aucune science à laquelle on puisse demander des exemples aussi évidents et aussi certains, toutefois, quiconque suivra attentivement ma pensée s'apercevra facilement que je n'embrasse rien moins que les mathématiques ordinaires, mais que j'expose une certaine autre science dont elles sont plutôt l'enveloppe que les parties. En effet, cette science doit contenir les premiers rudiments de la raison humaine...; et, pour parler librement, je suis persuadé qu'elle est préférable à toutes les autres connaissances que les hommes nous ont transmises, puisqu'elle en est la source[1]. » Il y avait dans la prétention de Descartes, pour le groupe de savants dont nous nous occupons, une sorte de vertige de la raison. Ce n'était pas pour comprendre à fond, pour pénétrer le secret de la nature, qu'ils pratiquaient la science : ils se livraient à des « recherches curieuses », jouissaient d'éprouver, non la toute-puissance, mais la force ou l'industrie de leur esprit, se jouaient, se mesuraient, et parfois bataillaient dans une émulation toujours en éveil. De là ces problèmes proposés par tel savant à tous ses confrères d'Europe, ces sortes de cartels mathématiques, ces revendications âpres de priorité dans la découverte[2].

Pascal, quelque limité que fût son objet, ressentait une joie et une fierté extrêmes dans ses recherches. Ce qu'on a appelé sa première conversion ne les a pas interrompues; et, dans ses cinq années de travaux physiques sur l'hydrostatique (1646-51), ses idées sur la méthode allèrent se précisant et s'opposant à celles de Descartes. En 1647, les 23 et 24 septembre, celui-ci rendit visite à Pascal malade. Il fut entre eux question du vide; s'ils étaient d'accord pour croire à la pesanteur de l'air, les raisons sur lesquelles s'appuyait Descartes semblent avoir provoqué les objec-

1. *Règle IV*; éd. Aimé Martin, p. 481, col. 2. Voir sur ce point Boutroux, *op. cit.*, p. 13, et l'éd. Brunschvicg, p. 43.

2. On ne peut comprendre complètement le caractère de la science du XVIIe siècle sans la rattacher au scepticisme de cette époque — ce que nous ne saurions faire aujourd'hui.

tions de Pascal, et celles aussi de Roberval qui assistait à l'entretien. — Chacun d'eux dut garder surtout l'impression du désaccord intime. Descartes prétendit plus tard avoir donné à Pascal l'idée de la fameuse expérience du Puy-de-Dôme. Il devait se tromper : l'entretien, après coup, a pu se déformer, sans qu'il s'en doutât, dans sa mémoire[1]. Ce qui frappe, en effet, dans toute cette période de la vie scientifique de Pascal, c'est l'emploi méthodique qu'il y fit de l'expérience. « Les secrets de la nature sont cachés, dit-il dans le *Fragment d'un Traité du Vide* ; quoiqu'elle agisse toujours, on ne découvre pas toujours ses effets... Les expériences qui nous en donnent l'intelligence multiplient continuellement ; et, *comme elles sont les seuls principes de la physique*, les conséquences multiplient à proportion[2]. » Le mérite de Galilée et de Torricelli dans cette question de la pesanteur de l'air est plus grand que celui de Pascal, et Descartes l'avait devancé dans l'idée : mais Pascal a pour lui d'avoir multiplié précisément les expériences, d'en avoir cherché d'éclatantes et de décisives, et surtout de les avoir rattachées à une théorie générale de l'équilibre des fluides tant liquides que gazeux qui le mena à des considérations neuves sur la presse hydraulique[3].

La prudence qu'il observe est remarquable — surtout, comme le dit M. Brunschvicg, chez un savant de vingt-cinq ans. Quoiqu'il fût peu disposé à admettre dans la nature des passions comme cette fameuse *horreur du vide*, il ne voulait rejeter une « opinion généralement reçue » « qu'en cédant à la force de la vérité ». Il a « résisté à ces sentiments nouveaux tant qu'il a eu quelque prétexte pour suivre les anciens ». Et s'il s'est rendu à « *l'évidence des expériences*[4] », ce n'a été que par degrés. « Du premier de ces trois principes, que la nature a pour le vide une horreur invincible, j'ai passé à ce second, qu'elle en a de l'horreur, mais non pas invincible ; et de là je suis enfin arrivé à la croyance du troisième, que la nature n'a aucune horreur pour le vide[5]. » Dans le

1. Voir l'explication que donne M. Boutroux de cette affirmation de Descartes, *op. cit.*, pp. 39-42.
2. Éd. Brunschvicg, p. 78.
3. *Nouvelles expériences touchant le vide*, 1647 ; *Traité de l'équilibre des liqueurs, Traité de la pesanteur de la masse de l'air*, 1651, publiés en 1663. Voir Joseph Bertrand, *Pascal*.
4. Voir Brunschvicg, p. 173, sur l'évidence concrète, sensible, de Pascal, opposée à l'évidence rationnelle de Descartes.
5. Éd. Brunschvicg, p. 73.

Fragment d'un Traité du Vide, si connu, où se rencontre cette protestation éloquente contre l'autorité et cette haute conception du progrès scientifique, Pascal ne veut s'écarter des anciens, pour « les sujets qui tombent sous le sens ou le raisonnement », que dans la mesure où les sens et le raisonnement combinés le comportent ou l'exigent. Ce n'est point là le mépris cartésien de l'autorité, né de la foi en la raison. Pascal admet plus volontiers, jusqu'à réfutation, l'horreur du vide, fondée sur l'autorité des anciens, que la *matière subtile* de Descartes ; et, après réfutation de l'horreur du vide, il n'admet encore pas la matière subtile, parce que c'est une hypothèse et non une réalité expérimentale. Sa polémique — en 1647 — avec le P. Noël, jésuite, mi-aristotélicien mi-cartésien en physique, est tout à fait édifiante sur ce point[1].

Au rebours de ce qu'on a parfois dit, Pascal savant n'est pas cartésien. Plus tard, il parlera de la « vanité des sciences », de la « folie de la science humaine et de la philosophie » : « Ecrire contre ceux qui approfondissent trop les sciences. Descartes. » — « Je ne puis pardonner à Descartes ; il aurait bien voulu dans toute sa philosophie pouvoir se passer de Dieu ; mais il n'a pu s'empêcher de lui faire donner une chiquenaude, pour mettre le monde en mouvement ; après cela, il n'a plus que faire de Dieu. » — « Descartes inutile et incertain. » — « Descartes. Il faut dire en gros : « Cela se fait par figure et mouvement », car cela est vrai. Mais de dire quels, et composer la machine, cela est ridicule. Car cela est inutile, et incertain et pénible. Et quand cela serait vrai, nous n'estimons pas que la philosophie vaille une heure de peine[2]. » Mais dans ce qu'on a appelé la période mondaine, entre la première conversion et la conversion définitive, quand Pascal peut-être commence à mieux connaître Descartes philosophe et qu'il emploie — comme on le fait autour de lui — des termes du langage cartésien, même alors, il peut être séduit par son génie[3], il n'est pas

1. Boutroux, pp. 32 sqq. Cf. Marguerite Périer, citée par Brunschvicg, p. 361, note.
2. Éd. Brunschvicg, pp. 360-361.
3. C'est ainsi qu'il dira : « En vérité, je suis bien éloigné de dire que Descartes ne soit pas le véritable auteur [du Je pense, donc je suis], quand même il ne l'aurait appris que dans la lecture de ce grand saint [saint Augustin] ; car je sais combien il y a de différence entre écrire un mot à l'aventure..., et apercevoir dans ce mot une suite admirable de conséquences, et en faire un principe ferme et soutenu d'une physique entière, comme Descartes a *prétendu* faire... » *De l'esprit géométrique*, éd. Brunschvicg, p. 193.

conquis par sa doctrine ; et, au témoignage de Méré, il donnait à Miton la préférence sur Descartes et sur Platon [1].

Il eut deux périodes encore d'activité mathématique, un peu avant la seconde conversion (1653-54), alors que Méré croyait l'avoir désabusé des mathématiques, et vers la fin de sa vie (1658-59), lorsqu'il semblait y avoir renoncé [2]. « Emule de Fermat » quand il invente le *triangle arithmétique* et s'occupe de la théorie des probabilités ; « continuateur de Roberval [3] » quand il étudie le problème de la Roulette et s'achemine vers le calcul infinitésimal [4], ce n'est jamais Descartes qu'il prend pour maître.

Chaque fois que les circonstances, la fécondité inventive de son génie le ramènent aux sciences, il y revient avec un curieux et très explicable mélange de dédain et d'orgueil. « La géométrie est une grandeur naturelle », dit-il dans le deuxième *Discours sur l'éducation des grands* [5]. Et à ce qu'en 1652 il écrivait, avec tant de force, à la reine Christine sur « la prééminence d'esprit », répond encore en 1660 cette lettre à Fermat où il le traite de « premier homme du monde ». Faut-il dire, avec M. Boutroux, qu'il s'est oublié par une heureuse faute [6], ou, avec M. Brunschvicg, qu'il parle ici en homme du monde et non en chrétien [7] ? Sa lettre, en somme, est assez significative : « ...Pour vous parler franchement de la géométrie, je la trouve le plus haut exercice de l'esprit ; mais en même temps je la connais pour si inutile, que je fais peu de différence entre un homme qui n'est que géomètre et un habile artisan. Aussi je l'appelle le plus beau métier du monde ; mais enfin ce n'est

1. Voir une lettre de Miton, éd. Brunschvicg, p. 118.

2. Chapelain écrit à Christian Huygens le 15 octobre 1659 : « La machine aritmétique de M. Paschal a tousjours passé pour capable de servir aussi bien à la multiplication et à la division qu'à l'addition et à la soustraction, et je croy qu'il me l'a dit luy-mesme, adjoustant, si je ne me trompe, qu'il ne désesperoit pas de la porter au point de servir aussi aux fractions... C'est par vous que j'apprens la publication de ses lettres géometriques. Retiré du monde comme il est, je ne croyois pas qu'on pust tirer de luy rien de semblable. Il a une quantité d'autres trattes acheves de problemes curieux, mais qu'il tient supprimes avec assez de dureté. Peu à peu on gagnera sur luy qu'il les souffre paroistre. On avoit formellement espere celuy qu'il avoit fait *du vuide* et dont il a laissé eschapper une esbauche. Mais la devotion et ses infirmités l'ont retenu jusqu'icy de le donner... » *Lettres*, publiées par Tamizey de Larroque, t. II, p. 60.

3. Voir éd. Brunschvicg, p. 7.

4. Voir Moritz Cantor, *Vorlesungen über die Geschichte der Mathematik*, t. II, pp. 829-38.

5. Éd. Brunschvicg, p. 237.

6. *Op. cit.*, p. 147.

7. *Op. cit.*, p. 229.

qu'un métier; et j'ai dit souvent qu'elle est bonne pour faire l'essai, mais non pas l'emploi de notre force : de sorte que je ne ferais pas deux pas pour la géométrie[1]... » Pascal, de la façon dont il concevait la science, y voyait un « emploi », un « métier », un « exercice », où on pouvait déployer des facultés éminentes et où lui-même avait été fier d'exceller : en dehors du plaisir de trouver, — plaisir supérieur mais analogue à celui de certains jeux, — il ne reconnaissait à la science d'autre avantage que son efficacité pratique, soit pour faciliter la vie[2], soit pour former l'esprit.

Ce sont les idées mêmes de Pascal, et parfois avec ses mots, qu'exprime, au début, la *Logique de Port-Royal* : « On se sert de la raison comme d'un instrument pour acquérir les sciences, et on se devrait servir, au contraire, des sciences comme d'un instrument pour perfectionner sa raison : la justesse de l'esprit étant infiniment plus considérable que toutes les connaissances spéculatives, auxquelles on peut arriver par le moyen des sciences les plus véritables et les plus solides. Ce qui doit porter les personnes sages à ne s'y engager qu'autant qu'elles peuvent servir à cette fin, et à n'en faire que *l'essai et non l'emploi* des forces de leur esprit. — Si l'on ne s'y applique dans ce dessein, on ne voit pas que l'étude de ces sciences spéculatives, comme de la Géométrie, de l'Astronomie et de la Physique, soit autre chose qu'un amusement assez vain, ni qu'elles soient beaucoup plus estimables que l'ignorance de toutes ces choses, qui a au moins cet avantage qu'elle est moins pénible, et qu'elle ne donne pas lieu à la sotte vanité que l'on tire souvent de ces connaissances stériles et infructueuses. — Non seulement ces sciences ont des recoins et des enfoncements fort peu utiles : mais elles sont toutes inutiles, si on les considère en elles-mêmes et pour elles-mêmes. Les hommes ne sont pas nés pour employer leur temps à mesurer des lignes, à examiner les rapports des angles, à considérer les divers mouvements de la matière. Leur esprit est trop grand, leur vie trop courte, leur temps trop précieux pour l'occuper à de si petits objets : mais ils sont obligés d'être justes, équitables, judicieux dans

1. Éd. Brunschvicg, p. 229. Il faut remarquer que Fermat avait demandé à Pascal de faire la moitié du voyage pour qu'ils pussent se rencontrer entre Clermont et Toulouse. Pascal lui dit qu'il désirerait le voir, non pour sa qualité de plus grand géomètre de l'Europe, mais pour l'esprit et l'honnêteté qu'il se figure en sa conversation.

2. Le haquet, la brouette; les carrosses à cinq sols : le génie inventif de Pascal se manifesta jusqu'à la fin.

tous leurs discours, dans toutes leurs actions, et dans toutes les affaires qu'ils manient ; et c'est à quoi ils doivent particulièrement s'exercer et se former[1]. » — Le fragment *De l'esprit géométrique* — que la *Logique* a utilisé — tourne précisément la géométrie en logique. Et, en y enseignant l'art de persuader, Pascal montre comment le raisonnement doit partir de certaines données, « les choses claires et entendues de tous les hommes[2] », les « clartés naturelles[3] », espace, temps, mouvement, nombre, égalité, majorité, diminution, tout... ; comment les connaissances que l'homme acquiert sur ces données intuitives sont enfermées entre les deux infinis, de grandeur et de petitesse, inconcevables mais réels : « sur quoi on peut apprendre à s'estimer à son juste prix, et former des réflexions qui valent mieux que tout le reste de la géométrie même[4] ».

Et ici nous sommes au cœur de notre étude : nous voyons comment le chrétien en Pascal continue et complète le savant. — La science n'est rien si elle n'est pas tout[5]. Elle n'est rien surtout pour une âme exigeante et impatiente de vérité. La science donne la vérité à Descartes : aussi sa foi, si intacte soit-elle, écarte et redoute les problèmes théologiques. A Pascal, la science donne des connaissances, mais non la vérité : aussi se tourne-t-il vers Dieu. « Tout ce qui n'est pas Dieu ne peut remplir mon attente. C'est Dieu même que je demande et que je cherche[6]. »

***

On sait comment s'accomplit la première conversion de Pascal. Tout le monde, autour de lui, avait la foi ; mais cette foi s'accommodait de la vie et des ambitions mondaines. Le premier contact (1646) de Pascal avec le jansénisme (je dépouille ici la biographie

1. Éd. de 1683, pp. 1-2.
2. Éd. Brunschvicg, p. 168.
3. *Ibid.*, pp. 175, 179.
4. *Ibid.*, p. 184. Cf. *Pensées*, p. 347, et *Logique de Port-Royal*, IV, 1, p. 391. J'ai essayé d'expliquer la confusion que fait Pascal de l'infini mathématique avec le très grand et le très petit de la connaissance sensible dans *L'Avenir de la Philosophie*, p. 392.
5. On peut rapprocher Pascal et Tolstoï. D'une façon générale, on peut rappeler les polémiques récentes sur la science et sa portée. Voir dans *L'Avenir de la Philosophie*, pp. 17, 434 sqq.
6. Éd. Brunschvicg, p. 59.

intime des faits extérieurs bien connus) l'amena à se demander si ce partage était légitime. Pascal était malade, malade pour avoir trop appliqué son esprit aux sciences, pour avoir « mal usé de sa santé » : « Vous m'avez donné la santé pour vous servir, dit-il à Dieu dans la *Prière pour demander le bon usage des maladies*, et j'en ai fait un usage tout profane... J'ai mal usé de ma santé, et vous m'en avez justement puni : ne souffrez pas que j'use mal de votre punition [1]. » Pascal voulait que Dieu eût pensé à lui, l'eût averti expressément, comme il voudra plus tard que Jésus ait versé pour lui « telles gouttes » de son sang [2]. Ce qu'il y avait de rigoureux dans le jansénisme était plutôt pour séduire cette nature entière que pour la rebuter. Au surplus, les mêmes motifs qui en physique lui faisaient admettre les faits, et les faits seuls, lui faisaient accepter l'autorité comme donnée théologique : or le jansénisme rejetait la scolastique, la théologie rationaliste, — tout ce qui peut conduire au déisme, — et rétablissait l'autorité [3].

Si Pascal condamne la « malice » de ceux « qui emploient le raisonnement seul dans la théologie au lieu de l'autorité de l'Ecriture et des Pères [4] », il trouvait, toutefois, dans le jansénisme un système lié, une interprétation de l'histoire humaine — par le péché et la chute, la rédemption, la grâce — qui satisfaisait sa raison. Cette raison, qui n'avait pas le droit de discuter autour de la vérité révélée [5], trouvait de quoi s'exercer à l'intérieur de cette vérité même. Et précisément M. Boutroux me paraît avoir bien fait d'insister sur le caractère intellectuel de la première conversion. Cette foi a répondu à un besoin, « a été une adhésion, de son intelligence, plus qu'elle n'a jailli de son cœur par l'action propre de la grâce [6] ». La seconde conversion (mais on voit combien dans ce travail continu le mot traditionnel de *conversion* est impropre) a eu lieu quand le cœur de Pascal s'est ouvert : « Ouvrez mon cœur, Seigneur ; entrez dans cette place rebelle que les vices ont occupée [7]. » Les vérités divines, dit-il dans le fragment *De l'esprit géométrique*, Dieu

1. Éd. Brunschvicg, p. 57.
2. *Le Mystère de Jésus*, *ibid.*, p. 576.
3. Sur l'incident du frère Saint-Ange, auteur d'un traité *De l'alliance de la foi et du raisonnement*, et que Pascal dénonça, voir Boutroux, *op. cit.*, p. 24.
4. Fragment d'un *Traité du Vide*, éd. Brunschvicg, p. 77.
5. Voir la *Vie*, *ibid.*, p. 11. Pascal ne s'est jamais appliqué aux « questions curieuses » de la théologie.
6. *Op. cit.*, p. 47.
7. *Prière pour le bon usage des maladies*, *ibid*, p. 59.

a voulu « qu'elles entrent du cœur dans l'esprit, et non pas de l'esprit dans le cœur, pour humilier cette superbe puissance du raisonnement[1]... » « C'est le cœur qui sent Dieu et non pas la raison[2]. »

Un des points sur lesquels M. Boutroux a répandu le plus de lumière, c'est le rapport de la période mondaine de Pascal avec cette conversion suprême, avec cet abandon définitif du cœur à Dieu. — La sensibilité de Pascal, opprimée par ses études premières, exaltée ensuite par la maladie, demandait dans sa vie une sorte de revanche. « L'homme est né pour penser; aussi n'est-il pas un moment sans le faire; mais les pensées pures, qui le rendraient heureux s'il pouvait toujours les soutenir, le fatiguent et l'abattent. C'est une vie unie à laquelle il ne peut s'accommoder; il lui faut du remuement et de l'action, c'est-à-dire qu'il est nécessaire qu'il soit quelquefois agité des passions, dont il sent dans son cœur des sources si vives et si profondes[3]. » Le *Discours sur les passions de l'amour* — dont tel est le premier alinéa — exprime le travail étrange et profond qui s'est accompli en lui pendant les années 1652 et 1653. « J'avais passé longtemps, dit-il quelque part, dans l'étude des sciences abstraites, et le peu de communication qu'on en peut avoir m'en avait dégoûté. Quand j'ai commencé *l'étude de l'homme*, j'ai vu que ces sciences abstraites ne sont pas propres à l'homme, et que je m'égarais plus de ma condition en y pénétrant que les autres en les ignorant[4]. » Pascal a découvert le concret, pour ainsi dire, de la vie, l'homme, l'âme humaine, les passions. Il a découvert tout cela dans les sociétés et dans les voyages, dans les conversations et les lectures : il eut, cette fois, pour maîtres le chevalier de Méré et Miton, Montaigne et Charron, Epictète. Mais il a plus trouvé en lui-même qu'il n'a appris des autres. « Nous naissons avec un caractère d'amour dans nos cœurs, qui se développe à mesure que l'esprit se perfectionne, et qui nous porte à aimer ce qui nous paraît beau sans que l'on nous ait jamais dit ce que c'est. Qui doute après cela si nous sommes au monde pour autre chose que pour aimer[5] ? » Pascal intellectualise encore l'amour : « L'amour et

3. Éd. Brunschvicg, p. 185.
2. *Pensées, ibid.*, p. 458. Cf *Vie*, p. 16.
1. *Ibid.*, p. 123.
4. *Pensées, ibid.*, p. 399.
5. *Discours, ibid.*, p. 125.

la raison n'est qu'une même chose [1] » ; et pourtant il distingue nettement — à la suite de Méré [2] — l'esprit de finesse et l'esprit géométrique. Et avec une précision toujours plus grande il opposera à l'art de persuader l'art d'agréer [3] ; le jugement, ou le sentiment, ou l'instinct, ou le cœur, à la raison [4].

Quelques progrès que Pascal ait faits dans le commerce du monde, quelques plaisirs et quelques succès qu'il ait pu y trouver, il n'était pas homme à s'en contenter. Ce désir d'excellence, de perfection, qui lui a inspiré dans le *Discours* l'apologie de l'ambition, qui l'a fait se passionner pour la science et s'en dégoûter, lui a fait trouver dans l'homme et le monde un objet intéressant, mais disproportionné à son cœur. En comprenant les passions humaines, il en mesurait la petitesse ; et il ne découvrait cette « place à remplir » qui est dans les cœurs que pour sentir mieux le vide du sien. « Oh ! qu'heureux sont ceux qui, avec une liberté entière et avec une pente invincible de leur volonté, aiment parfaitement et librement ce qu'ils sont obligés d'aimer nécessairement [5] ! » Pascal, déçu par le monde, mécontent de soi, inquiet, en vint à chercher, à préparer par la raison, — mais « qu'il y a loin de connaître Dieu à l'aimer [6] ! » — par les pratiques, — en se créant une coutume, une nature nouvelle, — l'inspiration divine, la grâce, l'amour parfait. Et son cœur, détaché du monde, s'attacha définitivement à Jésus, fut inondé d'amour, dans l'extase du 23 novembre 1654, dans cette nuit dont il garda toujours sur lui, dont nous possédons le *mémorial* fameux :

Feu.
« Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac, Dieu de Jacob. »
Non des philosophes et des savants.
Certitude. Certitude. Sentiment. Joie. Paix.
Dieu de Jésus-Christ.
. . . . . .
Oubli du monde et de tout, hormis Dieu.

1. Éd. Brunschvicg, p. 133.
2. Dans les *Pensées*, Pascal transpose souvent au divin ce que dit Méré de l'amour humain. Voir diverses notes de l'édition Brunschvicg.
3. *De l'esprit géométrique*.
4. *Pensées*.
5. *Prière*, éd. Brunschvicg, p. 60.
6. *Pensées*, *ibid.*, p. 459. Dans ce travail de la raison, M. Boutroux (p. 71) insère à cette place l'argument du *pari* qui aurait ainsi passé de la vie même de Pascal dans son œuvre. Et il est vraisemblable que Pascal, occupé du calcul des probabilités, ait alors appliqué, avec son ingéniosité habituelle, la mathématique au problème religieux.

Il ne se trouve que dans les voies enseignées par l'Évangile.
Grandeur de l'âme humaine.
« Père juste, le monde ne t'a point connu, mais je t'ai connu. »
Joie, joie, joie, pleurs de joie [1]...

Le besoin de certitude et le besoin d'amour ne furent satisfaits pour Pascal que par Dieu. Ils furent satisfaits ensemble, de telle sorte que c'est l' « inondation » d'amour qui lui donna la pleine vérité. Les sens et la raison — bien conduite — ne trompent pas (Pascal est agnostique en philosophie, et non sceptique), mais ne mènent pas loin. La foi « est au-dessus, et non pas contre ». « La première démarche de la raison est de reconnaître qu'il y a une infinité de choses qui la surpassent... Que si les choses naturelles la surpassent, que dira-t-on des surnaturelles [2]. » C'est en se faisant simple, humble, enfant, et non en rivalisant avec les habiles, que Pascal s'est reposé dans la vérité : « on n'entre dans la vérité que par la charité [3] ». Connaissance et sainteté devinrent pour lui synonymes. Et, avec ce goût d'action, cette fécondité inventive, qui lui sont propres, il entreprit d'assurer aux autres la joie qu'il avait trouvée. Les *Provinciales* et surtout l'*Apologie* qu'il méditait devaient préparer ses contemporains à la vraie vie du cœur. Tout ce qu'il avait constaté, la grandeur et la petitesse de l'homme ; tout ce qu'il avait éprouvé, les ambitions et les déceptions, les contradictions de notre nature et des doctrines où elle s'exprime ; ce qu'il avait goûté, pour l'intelligence, de satisfactions dans le dogme chrétien et dans l'histoire ; et ce qu'il avait senti en l'amour de Jésus de ravissement et de conviction : tout cela devait passer dans l'*Apologie* et se découvre dans les *Pensées*. Tout cela devait troubler, inciter son lecteur, jusqu'à ce que Dieu inclinât cet autre cœur à lui.

Et maintenant, est-il permis de parler de la philosophie de Pascal ? Pascal n'est-il pas uniquement un savant et un apologiste ? Celui qui a dit : « se moquer de la philosophie, c'est vraiment philosopher », doit-il être, malgré tout, rangé parmi les philosophes ? M. Boutroux ne le croit pas : il a cherché à comprendre l'homme, à revivre ses réflexions et ses sentiments ; et il l'a trop vu « placer dans le christianisme le centre de sa pensée et de sa

1. Éd. Brunschvicg, p. 142.
2. *Pensées, ibid.*, pp. 455-56.
3. *De l'esprit géométrique, ibid.*, p. 185.

vie » pour insister sur sa doctrine philosophique. Et M. Boutroux a raison, semble-t-il, contre ceux qui étudient le « penseur » en le distinguant plus ou moins du chrétien [1].

Ce qu'il faut reconnaître, cependant, c'est qu'il y a dans les écrits de Pascal une philosophie virtuelle, et que des germes, que son temps n'a pas recueillis, ont pu mûrir en tombant dans des esprits préparés à les recevoir. — Il y a le germe, dans Pascal, d'un système de primauté de la raison pratique sur la raison pure : mais Pascal ne donne pas à la loi morale une valeur indépendante de la grâce ; c'est à Dieu, et non au moi dans la conscience, qu'il suspend la morale. Ou encore il y a le germe, dans Pascal, d'une philosophie du sentiment. Ces clartés naturelles, dont il était question dans l'*Esprit géométrique,* ces principes sur lesquels la raison « fonde son discours », Pascal en vient à les rejoindre dans le cœur aux vérités morales. « Le cœur sent qu'il y a trois dimensions dans l'espace, et que les nombres sont infinis ; et la raison démontre ensuite qu'il n'y a point deux nombres carrés dont l'un soit double de l'autre. *Les principes se sentent,* les propositions se concluent [2]... » D'autre part « les appréhensions des sens sont toujours vraies [3] ». Sur les intuitions des sens et les principes du cœur la raison ourdit sa trame fragile « dans le milieu des choses ». Raison, pour Pascal, n'est que raisonnement. Mais sa réaction contre le rationalisme cartésien, au nom du sentiment, ne va pas jusqu'à reconstituer avec le sentiment l'œuvre de la raison géométrique : il la supprime, pour accepter toute faite l'interprétation janséniste des choses ; et il atteint ainsi à une précision plus brutale encore que celle des idées claires et de la raison cartésienne.

Mélange singulier du sentiment et de l'autorité ! Dieu est caché. Dieu n'apparaît pas dans la nature extérieure [4] — et c'est pourquoi la philosophie est vaine [5]. Dieu n'apparaît pas immédiatement dans la nature humaine : car cette nature n'est pas une et bonne, mais double. L'énigme ne se résout, l'homme ne s'unifie que par

1. M. Brunschvicg, qui a si bien compris Pascal, le fait peut-être un peu trop systématique comme penseur. M. Rauh, dans sa belle étude sur « la philosophie de Pascal », prend soin de dire que Pascal n'a qu' « entrevu » cette philosophie.

2. *Pensées,* éd. Brunschvicg, p. 459.

3. *Ibid.*, p. 323.

4. « Le silence éternel de ces espaces infinis m'effraie. » *Ibid.*, p. 428.

5. *Ibid.*, p. 446.

« l'inspiration » divine ; il ne sait qu'en « écoutant » Jésus ; il n'est vraiment grand, il ne se sanctifie qu'en se mortifiant. — Cependant, la psychologie si neuve de Pascal, détachée — comme elle peut l'être — de la doctrine religieuse qu'il y soude, tend à un naturalisme, à un optimisme fondé sur le sentiment. Et on trouverait çà et là des phrases dans Pascal même où se trahit l'estime de l'instinct naturel — surtout dans le *Discours* et dans l'*Esprit géométrique* : « Rien n'est plus commun que les bonnes choses..... Les meilleurs livres sont ceux que ceux qui les lisent croient qu'ils auraient pu faire. La nature, qui seule est bonne, est toute familière et commune[1]. »

***

Nous avons indiqué, chemin faisant, les influences immédiates que Pascal a subies. Le « situer » d'une façon complète dans l'histoire des idées, démêler les fils de pensée où il s'attache et qui se détachent de lui, serait un travail très délicat — et, à l'heure présente, impossible. L'histoire des idées, au sens le plus large, est encore très imparfaite[2] ; et pour le XVIIe siècle même, si fouillé en apparence, — mais si riche, infiniment plus complexe qu'il ne semblait autrefois, — nous manquons de beaucoup de ressources. L'histoire littéraire de la France a fait d'immenses progrés, mais elle demande sur nombre de points des compléments[3] ; l'histoire de la philosophie du XVIIe siècle a été surtout, jusqu'ici, l'histoire de la philosophie cartésienne ; l'histoire religieuse de cette époque n'a pas encore été traitée d'ensemble[4] ; quant à l'histoire des sciences, combien elle offre de lacunes, c'est ce qu'on peut entrevoir dans cet article et dans la revue de M. Tannery. L'entremêlement de ces histoires et le discernement des grands *courants* d'idées ne peuvent donc être accomplis de façon définitive.

Ce que pourtant je crois reconnaître et ce qu'une histoire complète des idées aurait à vérifier, c'est que Pascal — malgré l'attention et l'admiration de trois siècles — n'a pas exercé —

1. *De l'esprit géométrique*, Éd. Brunschvicg, p. 195.
2. Voir une intéressante citation de Taine dans Giraud, *Pascal*, p. 197.
3. Voir Lanson, dans la *Revue*, n° 1, p. 75.
4. Voir également, sur ce point, Giraud, *op. cit.*, p. 149.

en un certain sens — une influence très considérable ; et qu'en général son action, lorsqu'il a agi, a été tout autre qu'il n'aurait voulu.

Il a fait preuve d'un étonnant génie scientifique et inséré quelques anneaux dans la chaîne des découvertes. Mais (sa conception de la science s'oppose, aussi bien qu'à la mathématique cartésienne), à une philosophie d'empirisme progressiste, née peu à peu, il faudrait le montrer, — du scepticisme des débuts du siècle, de Montaigne, de Charron, de Sanchez, et dont Gassendi est le centre [1].

Au point de vue littéraire, il a condamné tout artifice et recommandé aux écrivains le naturel. Et M. Giraud déclare que Pascal est « le père de notre classicisme [2] », qu'en lui le « classicisme *complet* apparaît pour la première fois ». Sans doute, les *Provinciales* ont eu un succès prodigieux et ont contribué à développer certaines qualités du siècle. Mais, outre que le classicisme — dont il faudrait démêler les origines diverses — aurait existé sans Pascal, Molière, qui goûtait à coup sûr les *Provinciales*, entend le naturel autrement que Racine, qui devait les goûter tout autant. Et le naturel de Pascal déborde étrangement l'idéal classique. Il est lyrique, il est romantique, par certains côtés ; et les romantiques l'ont plus tard tiré à eux — ce qui ne veut pas dire, au surplus, que Pascal soit davantage « le père » du romantisme.

Il a recueilli, pour en former une doctrine et une œuvre absolument personnelles, les éléments les plus divers. Savant, il a tourné son savoir et les procédés de la science au profit de l'apologétique. Mondain, on peut dire qu'il a appris, dans le cœur des femmes, dans Corneille et dans les romans, — car il en a lus, — dans Montaigne, — qui est sceptique, mais qui n'est pas seulement sceptique, et dont l'influence n'est pas encore étudiée à fond, — une philosophie de la vie : mais cette philosophie de la vie s'est prolongée dans la foi et s'y est perdue. Chrétien, il a retrouvé le mysticisme profond qui gît dans le christianisme, la foi intérieure, et il l'a alliée à la rigidité du dogme, à la sévérité des pratiques, à je ne sais quel luxe d'obéissance à la lettre et de mortification. — Et ainsi savant, mondain, chrétien, Pascal a abouti à quelque chose de déconcertant.

1. Je reviendrai sur ce sujet que j'ai abordé dans ma thèse latine.
2. *Op. cit.*, p. 236.

Son Apologie a presque effrayé, même les jansénistes, tant elle est originale, extraordinaire de franchise, de brutalité, d'ardeur mystique. Elle a rendu la religion âpre et redoutable à la mollesse du grand nombre. Elle n'a entravé ni le libertinage, ni cette libre pensée, presque ignorante de ses audaces, qui se trahit dans quelques écrits de savants et qui n'a pas été suffisamment étudiée jusqu'ici [1]. Elle a fourni des armes aux adversaires — qui déjà pouvaient en trouver dans les *Provinciales* — par certains aveux et certaines exigences. Elle a agi contre son but surtout au XVIIIe siècle. Dans le nôtre, elle est en rapport avec les tendances les plus récentes de l'apologétique [2] : mais ces tendances sont nées de circonstances multiples, des nécessités du temps, non de l'œuvre de Pascal.

Son action ne s'exerce largement, profondément, à travers Fénelon et Vauvenargues, par l'intermédiaire surtout de Rousseau, de Maine de Biran et de Jacobi, que dans la philosophie contemporaine du sentiment [3]. Ici l'influence de Pascal est incontestable, et on en a des témoignages précis. Mais il n'est guère douteux que Rousseau, sans Pascal, serait Rousseau, et l'influence de Rousseau a été éclatante en France et hors de France [4].

Si Pascal n'avait pas vécu, dit M. Giraud, « l'histoire intellectuelle et morale aurait assurément suivi un autre cours [5] ». Le nombre des hommes sur qui on peut porter un semblable témoignage est singulièrement limité, et je ne crois pas que Pascal soit de ceux-là. Ce qu'on pourrait dire, c'est qu'il a agi dans l'histoire de la pensée comme maître de gravité, moins pour donner telles idées que pour forcer à réfléchir. Il a été, selon l'expression de Bayle, « un individu paradoxe de l'espèce humaine [6] » ; et son œuvre est une sorte de monstre qui a ému, irrité, scandalisé — frappé tous les lecteurs. Dans cette vie et dans cette œuvre « paradoxes », il y a quelque chose de profondément humain, c'est la préoccupa-

1. Voir sur ce desideratum Lanson, dans la *Revue*, p. 77, et Giraud, *op. cit.*, p. 149. Là aussi Gassendi est le vrai centre, comme j'essayerai de le montrer.

2. On cherche à fonder le christianisme sur la nature de l'homme, sur les besoins de l'âme. Voir Fonsegrive, *Le catholicisme et la vie de l'esprit* ; Blondel, *Lettre sur les exigences de la pensée contemporaine en matière d'apologétique*.

3. Voir Angot des Rotours, *La morale du cœur*.

4. Voir *L'Avenir de la philosophie*, pp. 126 sqq.

5. *Op. cit.*, p. 213, contrairement à l'opinion de Cournot.

6. Bayle ajoute : « il mérite qu'on doute s'il est né de femme ».

tion intense du problème de la destinée. S'il est vrai que « la pensée contemporaine soit comme hantée et obsédée par Pascal [1] », c'est que, dans la crise actuelle de la foi, indépendamment de la solution qu'il donne, il aide à poser et à sentir le problème de la vie et de la mort.

HENRI BERR.

1. Giraud, *op. cit.*, p. 5.

REVUES GÉNÉRALES

HISTOIRE DES SCIENCES

MATHÉMATIQUES

I

Parmi les sciences, il y en a une dont l'histoire est faite; c'est la mathématique pure. Quand je dis *faite*, je n'entends nullement un achèvement définitif, qui rende désormais inutiles les efforts des travailleurs; l'histoire d'aucun mode de l'activité humaine n'en sera jamais là, puisque chaque siècle amène et la découverte de nouveaux documents relatifs aux temps anciens, et l'addition des nouveaux matériaux qui cessent d'appartenir au présent, enfin et surtout un changement de perspective qui justifierait à lui seul la refonte de l'œuvre antérieur. Tout au contraire, c'est en se consacrant à une histoire déjà faite que l'on peut le plus aisément obtenir la plus grande somme de résultats utiles, partiels, il est vrai, mais mieux assurés que sur un champ moins défriché; les trois volumes des *Vorlesungen über Geschichte der Mathematik* [1], de Moritz Cantor, d'Heidelberg, offrent aujourd'hui un remarquable modèle d'exposition historique, d'analyse et de critique des sources et des travaux de première main qui présentent quelque intérêt; ils constituent un répertoire actuellement complet de ces travaux,

1. Leipzig, Teubner. — La seconde édition a paru, pour les deux premiers volumes, en 1894 et 1899; pour le troisième, elle est en cours d'impression.

permettent de constater ce qui est connu, de reconnaître les lacunes à combler, les points douteux à trancher; et enfin sur les questions controversées (il y en aura probablement toujours), ils mettent à même de peser les arguments pour et contre [1], et de juger du travail à entreprendre pour apporter des éléments de discussion réellement nouveaux.

Je viens de dire ce que j'entends par *histoire faite;* pour chaque science, un ouvrage comme celui de M. Cantor, voilà ce qu'il faudrait, afin de pouvoir travailler sans perdre son temps dans les dédales de bibliographies où manque le fil d'Ariane, sans faire d'inutiles efforts, soit pour enfoncer des portes ouvertes, soit pour se heurter à des obstacles infranchissables. A vrai dire, l'histoire de l'astronomie est, elle aussi, relativement assez avancée; ce qui tient à cette circonstance que les astronomes, ayant presque constamment besoin de recourir à des déterminations effectuées par leurs précurseurs, ont naturellement à s'enquérir de la valeur de ces déterminations; l'histoire de l'astronomie a donc été toujours plus ou moins cultivée par les astronomes eux-mêmes, à la différence de ce qui a généralement lieu pour les autres sciences. Mais combien elle offre encore de lacunes, en ce qui concerne l'histoire générale de l'esprit humain, c'est-à-dire au point de vue qui intéresse le plus les lecteurs auxquels nous nous adressons! Je ne puis que réserver, pour un autre moment, mes observations à ce sujet.

Faut-il parler de la physique, de la chimie, des sciences naturelles? Si nous les considérons dans leur état actuel, elles sont trop jeunes encore pour que leur histoire ait pu réellement être faite. Pour chaque branche, il y a une date moderne, au delà de laquelle il ne s'agit que de retracer les erreurs de l'humanité, même représentée par ses plus grands penseurs. Mais depuis cette date, au contraire, une esquisse historique, sinon un travail plus complet, serait au moins utile désormais. Sans déprécier divers ouvrages estimables et nombre d'études approfondies sur certains points particulièrement importants, je crois pouvoir affirmer que presque tout reste à faire. On est à peu près réduit, en fait, à un certain

1. Ce n'est point au reste que M. Cantor ait l'habitude de se dérober devant un parti à prendre; tout au contraire. Mais la bonne foi avec laquelle il expose les raisons de ses adversaires n'est égalée que par la lucidité de la façon dont il fait ressortir les difficultés essentielles d'une question et sait écarter les circonstances sans intérêt véritable.

nombre de dates de découvertes et de noms d'inventeurs, qui sont devenus classiques parce qu'on les a introduits, alors que ces découvertes étaient contemporaines, dans l'enseignement même des sciences et que la tradition les y a conservés. Mais, d'une part, ces renseignements n'ont jamais été soumis à un contrôle nécessaire; l'enchaînement des découvertes et les circonstances de chacune d'elles restent trop souvent l'objet de graves incertitudes; enfin et surtout, faute d'un classement suffisant des matériaux qui existent, on n'aperçoit point clairement quels sont les problèmes essentiels à poser dans l'histoire de chaque science, aussi bien qu'il manque un cadre où viennent se ranger naturellement les résultats des recherches concernant des points de détail.

Mais d'autres collaborateurs de cette *Revue* exposeront avec plus de précision l'état actuel de l'histoire de ces sciences, et définiront plus nettement les desiderata qu'elle présente; j'ai voulu marquer simplement ici que la question s'y pose tout autrement que pour les mathématiques et l'astronomie; que la tâche y est à la fois beaucoup plus considérable et beaucoup moins aisée; et que, pour qui s'attache à la synthèse historique, le but est beaucoup plus éloigné. Revenons à l'histoire des mathématiques en particulier; il nous sera aisé de montrer que, même après l'œuvre de M. Cantor, et surtout aussi pour en tirer le plus de parti possible, le travail ne manque pas, et que quiconque s'intéresse à l'histoire de la science peut aisément trouver sa place au soleil.

Tout d'abord les *Vorlesungen* s'arrêtent à l'année 1758, date de l'apparition du premier travail de Lagrange. Il faut évidemment une continuation; elle est annoncée comme entreprise par des disciples de M. Cantor qui ont déjà fait leurs preuves; je n'en parlerais donc pas, si je ne tenais à saisir une occasion de protester, en mon nom personnel, contre la récente introduction, en histoire, de l'étude des faits contemporains [1], et de souhaiter que les nouvelles *Vorlesungen* atteignent, au plus, le milieu du XIXe siècle.

1. Je ne discute pas ici la question pour l'histoire politique; je ne nie pas davantage l'intérêt que présente, pour une question scientifique dont la solution, quoique récente, peut être regardée comme définitive, l'exposé complet de l'évolution d'idées qui a abouti à cette solution. Mais j'insiste, d'une part sur l'impossibilité, surtout en ce qui concerne les modes d'activité de la pensée humaine, d'écrire une histoire véritable sans un recul suffisant, d'autre part sur la différence essentielle des méthodes à appliquer, aussi bien que des qualités à déployer, lorsqu'on s'efforce de présenter un tableau de connaissances actuelles ou lorsqu'on se propose de retracer celui des connaissances d'un siècle passé.

En second lieu, M. Cantor s'est rigoureusement astreint à laisser de côté toute l'histoire des mathématiques appliquées. Elle reste donc, à très peu près, dans l'état où l'a laissée Montucla à la fin du siècle dernier. Sans parler des branches nombreuses qu'offrent les diverses applications spéciales comme tâches ouvertes aux travailleurs de bonne volonté, et en écartant également l'astronomie, il reste, pour l'histoire de la mécanique, comme pour celle de la physique mathématique, un champ immense, qui, à lui seul, demanderait un nouveau Cantor.

Les historiens de la mathématique complète ont au reste désormais, dans la *Bibliotheca mathematica*, dirigée par Gustaf Eneström, de Stockholm, et publiée sous forme de revue trimestrielle, depuis cette année, par la maison Teubner, de Leipzig, un organe international spécial parfaitement approprié à les tenir au courant de l'incessante production des études de détail, ainsi que des directions dans lesquelles se dessine l'accomplissement des œuvres de plus longue haleine. Si l'on tient compte, en outre, des divers recueils mathématiques qui, depuis une trentaine d'années, ont fait à l'histoire de leur science une place plus ou moins importante, on ne peut que constater, une fois de plus, la situation relativement favorable où se trouve cette histoire, si on la compare à celle des autres sciences.

Mais il reste une tâche aussi importante à accomplir que celle de son perfectionnement et de son développement, c'est celle de sa vulgarisation ; il faut que les résultats obtenus, en ce qu'ils ont de plus saillant et de véritablement essentiel, soient rendus accessibles aux étudiants, comme à tous ceux qui ont assez de teinture des mathématiques pour prendre intérêt à l'histoire de la formation des doctrines, sans avoir, soit les connaissances indispensables, soit le loisir nécessaire pour approfondir les trois volumes compacts des *Vorlesungen*. A côté de la grande histoire, il faut des manuels ou des précis.

Ce qui a été essayé jusqu'à présent dans cet ordre d'idées n'est guère satisfaisant; j'excepte cependant un petit volume de l'illustre Zeuthen, de Copenhague[1], qui s'est borné à l'antiquité et au moyen âge et qui a multiplié, dans ce travail, de nouvelles preuves de la puissante originalité déployée en son *Histoire des sections*

1. Une traduction française de ce volume est actuellement à l'impression chez M. Gauthier-Villars, et me donnera l'occasion de revenir sur ce sujet.

coniques dans l'antiquité[1]. Mais les auteurs des autres manuels récemment parus en Amérique, en Angleterre ou en France, malgré la réelle valeur de nombre des pages qu'ils ont écrites, ont trop souvent rencontré l'écueil des œuvres de troisième main ; la compilation se fait trop sentir ; l'abrégé est trop succinct pour donner une notion exacte ; et s'il y a dans la source utilisée une inadvertance ou une vieille erreur non corrigée, comme par un singulier hasard, c'est ce qu'on reproduira, en laissant de côté les vérités neuves et importantes.

J'estime, d'autre part, que le plan généralement suivi dans ces précis est trop vaste pour qu'il soit réellement possible de le remplir convenablement. A mon avis, ce qu'il faudrait, ce serait prendre les différentes branches de la mathématique telles qu'on les enseigne dans nos lycées, arithmétique, algèbre, géométrie, trigonométrie, et écrire pour chacune d'elles une petite histoire, bien à la portée des élèves; un autre précis, concernant les matières de licence, aurait une utilité non moins évidente, tandis que je ne vois aucun intérêt réel à aller plus loin et à écrire, sur les mathématiques modernes, des chapitres inintelligibles pour les étudiants.

Ces petites histoires devraient d'ailleurs être travaillées en remontant au besoin jusqu'aux sources, car leur exécution même ferait naturellement apparaître les lacunes de détail qui existent inévitablement dans les *Vorlesungen,* en raison du plan d'ensemble suivi par M. Cantor, mais qui s'y trouvent masquées sous l'abondance des informations. La vulgarisation de l'histoire des mathématiques se ferait donc sous une forme qui contribuerait à son progrès, et qui en même temps serait appropriée à son enseignement effectif au degré secondaire[2].

Cette vulgarisation peut-elle aboutir à prendre un caractère synthétique? Voilà ce qui me reste à examiner.

1. Ouvrage écrit en danois, dont il existe une traduction allemande : *Die Lehre von den Kegelschnitten in Altertum,* Copenhague, Höst, 1886.

2. Un professeur de mathématiques dans un lycée, aidé de manuels comme ceux que j'indique, pourrait très bien, sans faire des leçons d'histoire suivies, donner, au fur et à mesure de son enseignement, des notions historiques assez étendues pour être profitables à tous les égards. Quant à faire enseigner, dans les lycées, l'histoire des sciences autrement que par les professeurs de sciences, il n'y faut point songer.

II

J'écarte le point de vue strictement mathématique, celui qui intéresse particulièrement le savant sous le rapport technique, celui qui est proprement le but poursuivi par l'histoire de la science. Je me borne à considérer les résultats généraux de cette histoire, dans leurs relations avec la civilisation générale et avec l'évolution des autres modes d'activité de la pensée humaine.

Si l'on compare l'importance considérable des connaissances mathématiques dans la vie humaine avec la sécheresse des indications qui les concernent dans les histoires générales, on pensera sans doute, ou bien que tout reste à faire de ce côté, ou bien qu'il s'agit d'un sujet trop technique pour que l'on puisse jamais lui faire la place qui lui serait due. Ce sont ces deux alternatives que je vais essayer de réfuter.

Il n'a été tenté jusqu'à présent, à vrai dire, pour les sciences, qu'un seul effort de synthèse historique qui vaille la peine d'être mentionné. Mais ce très remarquable effort, celui d'Auguste Comte dans le premier volume de ses *Leçons de philosophie positive,* a au moins abouti à des résultats d'une incontestable valeur, qui peuvent servir de point de départ assuré pour tout travail dans le même sens, et qui, d'un autre côté, ont assez d'importance pour mériter d'être mis en relief dans les histoires générales.

La principale formule qui résume ces résultats est que les progrès des sciences s'accomplissent dans un ordre déterminé par leur degré d'abstraction. Les mathématiques sont, par suite, à chaque étape de la civilisation, en avance sur toutes les autres sciences, et dans les mathématiques, les connaissances concernant la quantité pure, en avance sur la géométrie, comme celle-ci sur la mécanique et l'astronomie. Mais cette vérité, reconnue par Comte, ne doit pas être énoncée seulement comme une loi abstraite, pour être bien comprise, elle doit être suffisamment développée comme fait : j'essaierai de montrer un peu plus loin, à propos de l'arithmétique et de la géométrie, le genre d'indications qui pourraient à cet égard entrer sans difficulté dans l'enseignement général.

La célèbre loi des trois états — théologique, métaphysique et

positif, — par lesquels, suivant Auguste Comte, auraient nécessairement passé toutes les sciences, renferme également une part indéniable de vérité. Mais, d'une part, la formule en est obscure (particulièrement en ce qui concerne la définition de l'état métaphysique) pour quiconque n'est pas encore familiarisé avec le système positiviste ; d'un autre côté, des développements beaucoup plus circonstanciés que pour la loi sur l'ordre du progrès seraient indispensables afin de donner une notion exacte de la façon dont l'évolution de chaque science s'est conformée à la loi des trois états ; enfin, cette loi ne paraît pas réellement applicable aux mathématiques pures, aux sciences positives par excellence.

A la vérité, si pour la géométrie on ne rencontre, pour ainsi dire, aucun trait qu'on puisse attribuer à un état théologique ou métaphysique de la science, on connaît assez le caractère sacré attribué à certains nombres dans l'antiquité : on sait l'abus des spéculations numériques dans la Cabale et le regain de faveur qu'elles ont trouvé chez quelques penseurs du XVIe et même du XVIIe siècle ; on sait aussi le rôle métaphysique des nombres dans l'école pythagoricienne, et celui que Platon essaya de leur donner. Mais tout cela apparaît, aux yeux d'une saine critique, beaucoup moins comme des traits de survivance d'états mentaux antérieurs, que comme des phénomènes se développant parallèlement au progrès de la science, indépendants de celle-ci et n'exerçant sur elle aucune influence appréciable. Il y a une différence bien marquée avec le cas de l'astrologie qui fut, pendant de longs siècles, le but principal obstinément poursuivi dans l'étude du mouvement des corps célestes.

Les superstitions attachées à certains nombres semblent pouvoir s'expliquer simplement, par des motifs tout à fait étrangers aux considérations abstraites ; par exemple, celle du nombre treize a une origine chrétienne (le récit de la Cène). L'emploi des nombres dans la Cabale est postérieur à l'invention du système numéral alphabétique des Grecs, système que les Juifs ont copié ; il ne remonte donc pas au delà du IIIe siècle avant notre ère. Les rêveries néopythagoriciennes sur les nombres, les *Théologoumènes* de l'arithmétique, sont surtout puisées dans les fantaisies de la littérature apocryphe de l'époque Alexandrine. Si les anciens pythagoriens ont dit que « les choses étaient nombre », si Platon a conçu ses « nombres spécifiques » pour classer les idées, ils n'en avaient

pas moins une notion du nombre mathématique tout aussi positive que la nôtre. Le seul trait qui marquerait à cette époque une réaction de la métaphysique sur l'arithmétique[1], semble bien la fantaisie isolée d'un ignorant, s'il ne s'agit pas d'un simple malentendu.

Si l'on pouvait s'en rapporter au nom que nous donnons aux carrés magiques[2], une conception d'ordre théologique aurait donné naissance à une série de questions assez difficiles pour attirer l'attention de mathématiciens de premier ordre. Mais l'origine réelle de ces carrés, dont les plus anciennes traces connues ne se trouvent qu'assez tard chez les Arabes, est en réalité inconnue, et rien ne prouve qu'il ne s'agit pas simplement d'un curieux amusement d'Orientaux désœuvrés, adopté plus tard par les cabalistes et les astrologues.

Ainsi, les conceptions théologiques et métaphysiques n'apparaissent dans la mathématique pure, que comme des accidents négligeables en ce qui concerne son histoire propre. C'est dans un autre ordre d'idées qu'il faut chercher les motifs primordiaux du développement de la science et les raisons qui ont mis ses progrès en rapport avec ceux de la civilisation générale.

Mais, pour la mathématique ainsi que pour les autres sciences, il est, en tout cas, nécessaire de distinguer une période préscientifique, dans laquelle les connaissances se développent au fur et à mesure des besoins de la technique, avant d'être reliées par une théorie et munies successivement de preuves complètes et décisives. A cette période appartiennent le calcul d'une part, de l'autre la géométrie pratique.

Il est évident que ces connaissances n'ont point d'application dans l'état sauvage proprement dit ; aussi elles y sont nulles ou singulièrement rudimentaires ; le calcul au contraire devient indispensable dès qu'il y a un commencement d'organisation sociale, la géométrie au moins dès que la population, fixée au sol, se le partage et qu'elle commence à élever des constructions régulières. Mais un état de civilisation très avancé peut être atteint, des

1. L'unité est qualifiée comme à la fois paire et impaire, parce qu'elle est également l'origine des nombres pairs et des nombres impairs.

2. Pour former un carré magique, il faut disposer sur les cases d'un échiquier tous les nombres depuis 1 jusqu'au carré qui exprime le nombre des cases, de façon que les sommes soient égales dans toutes les rangées prises, soit dans un sens, soit dans le sens perpendiculaire, et suivant les deux diagonales.

monuments grandioses peuvent s'élever, les arts et la littérature peuvent s'épanouir, alors que la géométrie pratique est encore tout à fait dans l'enfance ; il en est tout autrement pour le calcul. C'est ainsi que le papyrus de Rhind-Eisenlohr, manuel égyptien dont l'origine paraît remonter à la XIIe dynastie, nous montre que les calculateurs de ce temps maniaient habilement les entiers et les fractions et résolvaient aisément des problèmes d'arithmétique passablement complexes, tandis qu'ils ne savaient mesurer exactement ni le volume d'un triangle [1], ni celui d'une pyramide. C'est ainsi que dans l'Inde, au ve siècle de notre ère, Aryabhatta, quoique ayant probablement profité de plusieurs résultats de la science grecque, quoique s'étant élevé à un niveau arithmétique très remarquable, n'est guère plus avancé que les Egyptiens pour la mesure des volumes.

Le même fait ne se présente pas en Grèce, et il semblerait même à première vue, que contrairement à la loi d'Auguste Comte, la géométrie y ait eu constamment le pas sur l'arithmétique ; mais il y a là une illusion tenant à diverses causes dont la principale réside dans cette circonstance que la coordination théorique a effectivement commencé par la géométrie, que celle de l'arithmétique a été opérée ensuite sur le même modèle, mais que le calcul proprement dit est resté en dehors de cette coordination. Il suffit, pour l'ordre d'idées que je poursuis, de mentionner le fait que les temples et monuments de la Grèce antique sont établis sur des proportions numériques, non géométriques, que les marchés pour leur construction étaient passés sans référence à des dessins, et que l'on a pu douter si même à une époque où la géométrie était déjà très développée, les architectes grecs se servaient d'épures.

Lorsqu'après l'invasion barbare, les Occidentaux latins se retrouvent à l'état préscientifique des Grecs avant Pythagore, l'enseignement du calcul est donné dans les écoles d'une façon relativement satisfaisante, tandis que les vérités géométriques les plus élémentaires sont inconnues. Pendant tout le moyen âge, la géométrie reste d'ailleurs en arrière et ce n'est qu'à la fin du XVIe siècle que l'Occident s'assimile réellement les travaux des Grecs.

1. Les Egyptiens mesuraient en général un quadrilatère en faisant le produit des demi-sommes des côtés opposés ; un triangle, par le même procédé, en considérant l'un des côtés comme nul.

III

L'importance du calcul, dans les relations de la vie sociale, explique suffisamment l'ensemble de ces faits. Savoir compter, à partir du moment où le commerce se développe, c'est-à-dire dès l'aurore de toute civilisation, est encore plus nécessaire à l'homme que de savoir lire et écrire, tandis qu'il suffit que les connaissances de géométrie pratique soient possédées, dans chaque société, par une classe spéciale de techniciens, arpenteurs ou architectes. L'histoire scientifique du moyen âge montre d'ailleurs que ce sont les questions de commerce et de finance qui ont maintenu et même rendu florissant, surtout en Italie, l'enseignement du calcul et de l'arithmétique, jusqu'au moment où la renaissance de l'astronomie introduisit de nouveaux problèmes et de nouveaux procédés.

Mais si nous nous bornons au calcul proprement dit, il est important de remarquer que son perfectionnement et son développement se sont accomplis à très peu près sans intervention des savants. L'évolution, spontanément commencée avant que la science ne fût constituée, s'est poursuivie ensuite parallèlement à celle de la science, et les progrès successivement accomplis sont restés anonymes.

Un exemple frappant peut être fourni par la numération parlée. Tous les peuples, comme on le sait, se sont rencontrés pour créer la numération décimale, indiquée par le nombre des doigts de l'homme ; mais le désaccord a commencé sur le degré à partir duquel on cesserait d'attribuer un nom nouveau à chacune des puissances successives de la base. Chez les Hindous, la progression est en principe indéfinie ; les Latins se sont arrêtés au troisième degré, au *mille ;* les Grecs au quatrième (*myriade*), sans qu'ils eussent, les uns ou les autres, aucun motif rationnel pour ce choix[1]. Archimède proposa le premier, dans un but théorique, un système indéfini de numération parlée ; celui que les Grecs ont adopté après lui est plus simple, et peut-être la réforme est-elle due à Apollonius. Mais ce système, dépassant sensiblement les besoins de la pratique, est resté théorique, tout comme la progression *billion, trillion,* etc., proposée vers la fin du xve siècle pour la numération

1. Les Egyptiens paraissent avoir été jusqu'au septième degré au moins.

moderne, après l'adoption du terme *million* pour le sixième degré. On n'a même pu se mettre d'accord au sujet de cette progression, puisqu'on enseigne actuellement, chez les peuples de race latine, que chacun des termes vaut *mille* fois celui qui le précède, tandis qu'il le vaut un *million* de fois chez les peuples de race germanique[1]. Et cependant l'usage financier, insoucieux de l'enseignement théorique, faisait triompher, pour signifier mille millions, un autre terme, celui de *milliard*. Autant dire que, dans la formation de notre numération parlée, le rôle de la science a été nul, et qu'elle s'est bornée à constater un problème sans être capable d'imposer une solution.

Le trait capital de l'histoire du calcul est au reste la substitution du calcul écrit au calcul non écrit (avec des jetons ou des marques, avec l'abaque ou le boulier, sur les doigts, etc.). Il y a là un fait considérable dont la méconnaissance obscurcit nombre de points touchant l'histoire de la civilisation elle-même.

Ainsi on se demande comment les Romains pouvaient calculer avec leur incommode système de numération écrite (à peu près semblable au reste à ceux des anciens Grecs, des Phéniciens et des Egyptiens dans l'écriture hiéroglyphique), comment ils ne l'ont pas transformé et comment ce système est resté en usage aussi longtemps pendant le moyen âge, en concurrence, même pour les usages commerciaux et financiers, avec le système des chiffres modernes. La vérité est que jamais on n'a calculé avec les chiffres romains : ils n'ont servi que comme abréviations de la numération en toutes lettres, pour inscrire soit les données, soit les résultats du calcul qui se faisait le plus ordinairement avec des jetons. L'image visuelle associée à l'idée de nombre était par suite, pour les anciens, non pas comme pour nous, celle d'un ou plusieurs chiffres, mais bien celle d'un groupe de *calculi*.

L'usage des jetons s'est maintenu depuis l'antiquité, non seulement pendant le moyen âge, mais même jusqu'à la fin du dernier siècle, pour toutes les personnes qui ne s'exerçaient point au calcul chiffré. Il permettait de vérifier un compte sans savoir tenir une plume[2]; le progrès du calcul chiffré, la généralisation de son

1. Ce qui, dans les traductions, entraîne souvent des contre-sens ou des rectifications sans objet.

2. Voir la première scène du *Malade imaginaire*, à peine compréhensible aujourd'hui.

emploi se sont donc trouvés liés indissolublement au progrès de l'enseignement de l'écriture.

Cela est si marqué que chez le peuple scribe par excellence, chez celui qui a inventé le papier, le calcul écrit apparaît dès la première heure, concurremment avec le calcul sur l'abaque. Les signes numéraux du papyrus de Rhind, en écriture hiératique, sont déjà de véritables chiffres, comme ceux des papyrus démotiques. Lorsque l'Egypte s'hellénise, on y voit apparaître le système numéral alphabétique des Grecs, ingénieuse combinaison de quelque grammairien alexandrin, complétant une notation qui paraît avoir pris naissance au IVe siècle dans les colonies du sud-est de l'Asie Mineure. Ce système se prête assez facilement au calcul écrit, et les Byzantins le conserveront encore, même quand ils auront appris à connaître les chiffres arabes. Il sera adapté à la plupart des alphabets orientaux; mais l'Occident restera réfractaire, car les lettrés s'y élèvent jusqu'à la culture grecque, et pour qui n'est point exercé à écrire, l'abaque suffit amplement aux besoins de la pratique[1].

De véritables savants, dans l'Occident latin, prendront une part active à une transformation du mode de calcul sur l'abacus (Gerbert)[2], ou à la propagation de l'*algorithme* (chiffres modernes). Mais ils n'ont point été les inventeurs des procédés qu'ils ont décrits, et qui avaient été imaginés par des praticiens inconnus, tout aussi bien que ce système de numération écrite, que les Arabes ont emprunté aux Hindous pour le transmettre aux Occidentaux, et qui forme désormais la pierre angulaire de l'enseignement de l'arithmétique.

Il y a une preuve notable du caractère empirique de l'évolution des procédés du calcul usuel. Dans les opérations avec des jetons ou des marques, il est naturel de commencer par les plus hautes unités, et il n'y a à cela aucun inconvénient. Dans les opérations sur les chiffres, on enseigna longtemps le même ordre traditionnel (au moins pour l'addition), ce qui conduisait à des surcharges de chiffres; il est vrai que les Hindous et les Arabes n'écrivaient pas d'ordinaire leurs calculs, qu'ils opéraient sur le sable ou sur une

1. L'usage du *swanpan*, chez les marchands chinois, est un phénomène du même ordre.

2. Cette transformation, qui n'était pratiquement intéressante que pour abréger les divisions, paraît être restée confinée dans les écoles ecclésiastiques et ne s'être point étendue à la pratique commerciale.

tablette couverte d'une poudre colorée, et que cet usage paraît même s'être introduit au XIIIe siècle dans les Universités, avant la craie et le tableau noir.

Il y là, en somme, tout un ordre de faits dont plusieurs sont encore obscurs ou énigmatiques, mais dont l'intelligence n'exige aucune éducation technique, et qui, dans leur ensemble, sont assez nettement établis, assez clairs et assez importants pour mériter de figurer dans une histoire générale, tandis qu'à vrai dire ils n'intéressent qu'indirectement l'histoire de la science. Il est vrai que quelques indications seraient aussi bien utiles, dans l'enseignement élémentaire, sur les principes du calcul non écrit, aujourd'hui complètement passé de mode[1].

Si le calcul ou l'arithmétique pratique ne se sont pas développés suivant un ordre rationnel, il en est de même, en fait, pour l'arithmétique théorique et en général pour toute la mathématique, quoique l'action des savants ait constamment tendu à introduire entre les connaissances acquises une coordination logique. Mais l'histoire montre que, dans la grande majorité des cas, et malgré les apparences contraires, au lieu de poursuivre le développement des théories déjà constituées, ils se sont attaqués directement à des problèmes posés ou provoqués par les besoins de la pratique, et ont ainsi abouti à constituer de nouvelles théories fragmentaires, dont les unes ont été reliées, mais plus tard seulement, aux théories antérieures par une chaîne complète de déductions logiques, dont les autres, au contraire, sont restées isolées et ont été, pour ainsi dire, oubliées, parce que, les besoins pratiques ayant changé, elles ont cessé d'offrir quelqu'intérêt de ce côté, parce que, d'autre part, elles ne se trouvaient pas assez fécondes pour retenir les théoriciens.

C'est cette circonstance qui empêche, en thèse générale, de suivre l'ordre historique dans l'exposition doctrinale ; par contre, cette dernière est souvent construite suivant un système artificiel (car comment distinguer le meilleur ordre logique?). En tout cas, les rapprochements qu'on en peut faire avec l'ordre historique sont de nature à provoquer parfois de singuliers étonnements.

1. Il importe en particulier de constater qu'avec un exercice suffisant, ce calcul s'effectue très rapidement. Il y a toutefois des différences suivant la nature des opérations ; le calcul non écrit est particulièrement approprié à l'addition, qu'il permet d'effectuer sensiblement plus vite que le calcul chiffré.

Pourquoi, sur tel point particulier, cet ordre a-t-il été celui que nous constatons? Pourquoi s'est-on attaché à telle ou telle considération qui nous semble aujourd'hui parfaitement oiseuse? Pourquoi n'est-on pas arrivé, du premier coup, à telle solution qui nous paraît si simple?

Il y a là une série d'énigmes que provoque l'histoire des mathématiques et auxquelles une réponse est nécessaire pour sa parfaite intelligence. L'éclaircissement de l'ordre historique est actuellement loin d'être avancé, et trop souvent il ne repose que sur des conjectures plus ou moins plausibles. Mais je puis, grâce à Fr. Hultsch, donner un exemple suffisant, je crois, à bien faire comprendre ce que j'ai dit dans la page qui précède.

Le plus ancien ouvrage d'arithmétique théorique que nous aient laissé les Grecs (à savoir les livres VII, VIII, IX des Éléments d'Euclide) a pour couronnement la construction des nombres *parfaits* pairs, c'est-à-dire des nombres qui, étant pairs, jouissent de la propriété d'être égaux à la somme de leurs parties aliquotes [1]. Nous savons d'autre part, par les indications des ouvrages élémentaires postérieurs, que les anciens opposaient aux nombres parfaits ceux qu'ils appelaient *abondants* ou *déficients*, suivant qu'ils étaient inférieurs ou supérieurs à la somme de leurs parties aliquotes ; enfin une légende fait remonter jusqu'à Pythagore la connaissance d'un couple de nombres amiables, c'est-à-dire tels que chacun d'eux soit égal à la somme des parties aliquotes de l'autre. Ces connaissances, aujourd'hui bannies de l'enseignement élémentaire, s'y sont perpétuées, grâce à Boèce, mais sans se développer aucunement [2] jusqu'à la Renaissance. Dans la première moitié du XVIIe siècle, le P. Mersenne rappela l'attention sur ces questions en en posant une nouvelle du même genre : Trouver un nombre double de la somme de ses parties aliquotes. Descartes, Frenicle, et surtout Fermat, donnèrent des solutions et abordèrent plusieurs autres problèmes analogues. Mais aucune théorie d'ensemble n'a pu être constituée, et depuis la question a été à peu près délaissée, sans qu'aucun progrès décisif ait été accompli ; on ignore

1. Les parties aliquotes d'un nombre sont ses différents diviseurs, à l'exception du nombre lui-même.

2. Je mets de côté la règle pour la construction de couples de nombres amiables, donnée par l'auteur arabe Tâbit-ibn-Kurrah, et peut-être empruntée par lui à quelque commentaire grec perdu. Cette règle a été retrouvée par Descartes et par Fermat, procédant indépendamment l'un de l'autre.

même encore s'il y a ou non des nombres *parfaits* impairs.

Ainsi voilà tout un ordre de questions curieuses, mais qui ne semblent présenter aucun intérêt pratique et auxquelles les théoriciens ont à peu près renoncé, se voyant engagés dans une impasse où ils pourraient tout au plus imaginer quelques artifices particuliers sans importance théorique générale. Comment cet ordre de questions a-t-il pu être abordé dès l'origine de la science ? Comment est-on parvenu dès lors à acquérir sur ce terrain des connaissances qui n'ont pas certainement un caractère élémentaire ?

Fr. Hultsch a trouvé le mot de l'énigme en considérant la forme primitive de numération des fractions abstraites, telle qu'on la trouve chez les Egyptiens dans le papyrus de Rhind et telle qu'elle a continué à être pratiquée par les Grecs et les Byzantins jusqu'à la Renaissance. Cette forme consiste à n'énoncer et à n'écrire que des fractions ayant pour numérateur l'unité (je les appellerai des *quantièmes*)[1], en les rangeant à la suite du nombre entier dans l'ordre croissant des dénominateurs.

Si toute fraction ordinaire peut être développée en une suite de tels quantièmes, le système indiqué présente un désavantage théorique très sérieux, c'est que le développement peut, en général, se faire de plusieurs façons, et qu'il faut souvent, par suite, certains calculs pour reconnaître si deux nombres fractionnaires sont identiques ou pour déterminer lequel est le plus grand ou le plus petit. Si on voulait d'ailleurs imposer au développement une condition de nature à faire disparaître cette ambiguïté, on perdrait tous les avantages pratiques du système, avantages très réels qui suffisent à expliquer son invention et sa longue persistance. Ces avantages sont la rapidité de l'addition et de la multiplication, beaucoup plus grande, avec les petits dénominateurs, que selon le système moderne, et la facilité de s'arrêter à un certain degré d'approximation.

Or, parmi les différents procédés qui se présentent pour le développement d'une fraction ordinaire en suite de quantièmes, un des plus naturels et des plus commodes consiste dans l'introduction de dénominateurs ayant de nombreuses parties aliquotes, ou, plus

1. Par exception, la fraction *deux tiers* est considérée comme un quantième, et il semble, d'après le papyrus de Rhind, que les calculateurs s'exerçaient à prendre immédiatement les *deux tiers* d'un nombre, de même que sa moitié, son tiers ou son quart.

précisément, étant, sous certaines conditions, les plus petits qu'il est possible par rapport à la somme de leurs parties aliquotes. Autrement dit, on est conduit à chercher les nombres abondants les plus simples ; or, jusqu'à un nombre qui dépasse 1,000, tous les nombres abondants sont pairs et leur connaissance se trouve liée à celle des nombres parfaits. La façon dont se trouvent composés les deux premiers parfaits, 6 et 28, suffit, d'ailleurs, pour parvenir, par induction, à la loi générale de la composition de ces nombres, que donne l'expression $2^n(2^{n+1}-1)$, lorsque le facteur entre parenthèses se trouve être un nombre premier. Cette loi a pu ensuite être démontrée déductivement.

La connaissance très ancienne du plus simple couple de nombres amiables (220 et 284), me semble prouver que le calcul des parties aliquotes des nombres et de leur somme avait été effectué, probablement chez les Egyptiens, au moins jusqu'au nombre 300, par quelque calculateur dressant des tables pour faciliter le calcul des quantièmes, et que c'est ainsi qu'a été reconnue l'existence de ce couple.

En résumé, dans cette théorie oubliée en grande partie des nombres abondants, parfaits et déficients, théorie qu'il serait aisé de reconstruire, ainsi que l'a montré Fr. Hultsch, dans cette considération des relations entre les nombres et la somme de leurs parties aliquotes, nous retrouvons la conséquence directe de l'emploi d'un procédé de calcul disparu, mais qui a pendant de longs siècles joui d'une vogue traditionnelle, alors que les principes du procédé moderne, qui l'a supplanté, étaient déjà établis depuis longtemps, puisqu'ils se trouvent dans Euclide.

Cet exemple peut aussi montrer qu'il n'est pas absolument exact de comparer l'humanité à un individu augmentant sans cesse et sans perte la somme de ses connaissances ; tout individu, même celui qui ne se lasse pas de travailler et prend pour devise : *ut doctus emoriar*, tout individu, dis-je, oublie, dans le cours du temps, des choses qu'il a sues, mais qu'il trouve désormais inutile de se rappeler ; il en est de même de l'humanité, et, en essayant de retrouver ce qu'elle a su jadis, mais a désormais délaissé, l'histoire est souvent arrêtée, en ce qui concerne les détails, par le défaut de document précis, et obligée de faire une part à la conjecture.

J'ai tenté, dans ces quelques pages, d'exposer brièvement la

situation actuelle de l'histoire de la mathématique, les desiderata qu'elle me paraît présenter, enfin de donner une idée des éléments qu'elle peut offrir à la synthèse historique, telle du moins que je la conçois. Je me suis, sous ce dernier rapport, à peu près borné cette fois à considérer la technique la plus élémentaire, celle du calcul ; je me propose de parler successivement, dans les revues suivantes, des diverses branches de la science dont l'histoire offre de même un intérêt général ou donne lieu à des conclusions d'une certaine importance. Mais je demanderai à nos lecteurs de ne pas chercher, dans ces études, un répertoire bibliographique. La production, dans le domaine de l'histoire des mathématiques, est, à la vérité, assez abondante depuis un tiers de siècle ; elle a soutenu et enrichi l'œuvre de Moritz Cantor, autant qu'elle a été provoquée par lui. Je ne dois pas manquer davantage de faire remarquer que le premier travail saillant de l'illustre historien était un recueil de *Contributions mathématiques à l'histoire de la civilisation*[1], et que les *Vorlesungen* portent l'empreinte d'un esprit puissamment synthétique. Mais il n'en est guère de même de la plupart des travaux consacrés à l'histoire des mathématiques, et leur caractère est beaucoup plus technique ; ils s'adressent à peu près exclusivement aux spécialistes. Quant à ceux qui font exception, j'aurai assez rapidement l'occasion de les citer à leur tour.

PAUL TANNERY.

1. *Mathematische Beiträge zum Kulturleben der Völker*. — Halle, Schmidt, 1863.

L'HISTOIRE AUX CONGRÈS DE 1900[1]

Parmi les Congrès internationaux de l'Exposition, d'objets si divers, plusieurs ont été consacrés spécialement à l'histoire, et il y en a un certain nombre d'autres où l'histoire — au sens large où nous prenons le mot — a joué un rôle qui n'est pas négligeable.

Le Congrès d'*histoire comparée* se subdivisait en huit sections : histoire générale et diplomatique, histoire comparée des institutions et du droit, histoire comparée de l'économie sociale, histoire comparée des affaires religieuses, histoire comparée des sciences, histoire comparée des littératures, histoire comparée des arts du dessin, histoire comparée de la musique.

Le Congrès de *philosophie* faisait, d'ailleurs, une part, en même temps qu'à l'histoire de la philosophie, à celle des sciences, et il s'est tenu des Congrès distincts d'*histoire des religions* et de *droit comparé*. Le Congrès de *psychologie* renfermait une section de psychologie sociale et comparée, une section de psychologie animale et comparée, anthropologie, ethnographie. Le Congrès de l'*éducation sociale* comportait « l'étude objective des faits sociaux », la constatation des faits de solidarité naturelle. Il y avait des congrès spéciaux des *traditions populaires*, d'*anthropologie et archéologie préhistoriques*, et des *sciences ethnographiques*, ce dernier comprenant sept sections : ethnologie générale ; sociologie, éthique, ethnodicée ; psychologie ethnographique ; sciences religieuses ; linguistique et paléographie ; sciences, arts, industries ;

1. Nous avons pensé être utiles à nos lecteurs en donnant, immédiatement après les congrès, cette vue d'ensemble sur leurs travaux et leurs résultats. Les publications détaillées des divers congrès — que nous pourrons signaler dans le *Bulletin critique* — ne paraîtront que peu à peu, et quelques-unes dans un temps assez long.

ethnographie descriptive. Citons encore trois Congrès à programme très limité : ceux des *études basques,* des *américanistes* et de *sociologie coloniale ;* deux Congrès pédagogiques : ceux de l'*enseignement des sciences sociales* et de l'*enseignement supérieur*.

Il est évident que ces divers Congrès sont nés d'initiatives indépendantes, non d'un plan d'ensemble et d'un concert d'efforts. Il y a là bien des doubles emplois — ce dont, après tout, il ne faut pas trop se plaindre; et il y a eu — ce qui est plus fâcheux — bien de la confusion dans certains programmes.

On s'accorde à reconnaître que le grand bienfait des Congrès, c'est le rapprochement qu'ils établissent entre personnes qui s'ignoraient ou qui, du moins, n'avaient jamais pris contact, ce sont les sympathies, utiles à la science même, qu'ils font naître entre savants. Quant aux résultats immédiats, il faut convenir qu'ils sont parfois tout à fait insignifiants. Si l'on se contentait de mettre au programme un petit nombre de questions très précises ; si c'étaient surtout des questions de définition, de méthode, d'organisation du travail ou de l'enseignement, où l'échange des idées est profitable ; si enfin on les discutait avec ampleur, les Congrès répondraient véritablement à leurs fins. En fait, les programmes sont généralement trop chargés, et la discussion devient impossible; les questions les plus intéressantes sont très souvent négligées ; les séances sont, presque toujours, consacrées à la lecture de mémoires disparates, de monographies sans portée — qu'il suffirait d'imprimer, quand elles le méritent.

Cependant, ne disons pas trop de mal des Congrès : si leur intérêt véritable est assez souvent en dehors de la teneur même des programmes et du procès-verbal des séances, ils n'en sont pas moins une manifestation et un stimulant de la solidarité scientifique.

Nous allons insister sur les Congrès qui ont présenté un caractère de nouveauté, ou bien qui ont eu une importance particulière, qui ont manifesté des préoccupations synthétiques; et nous indiquerons les créations, les institutions ou les projets qui, survivant à ces congrès, pourront jouer dans la science un rôle actif et durable.

CONGRÈS D'HISTOIRE LITTÉRAIRE ET D'HISTOIRE DE L'ART

Les Congrès d'histoire comparée, dont le président était M. Gaston Boissier, l'organisateur, M. R. de Maulde, les secrétaires généraux, MM. Le Glay et Join-Lambert, et qui dans leur ensemble ont réuni un grand nombre de congressistes, ont été de valeur inégale. Ceux d'histoire générale et diplomatique, d'histoire du droit et des institutions, des affaires religieuses et d'économie sociale ont produit un certain nombre de communications intéressantes, mais n'ont point fait ressortir de résultats notables et n'ont pas tous tiré parti pleinement des indications du programme. On a remarqué à celui d'histoire générale, non seulement l'abstention de la plupart des historiens allemands et anglais, mais l'absence de beaucoup d'historiens français. — Ce sont les plus spéciaux de ces huit Congrès qui ont attiré le plus de savants et qui ont eu le plus de vie et d'efficacité : ceux d'histoire littéraire et d'histoire de l'art, d'histoire de la musique et d'histoire des sciences.

Le Congrès d'histoire de l'art et surtout le Congrès d'histoire littéraire ont eu le caractère comparatif. Au premier, une des principales communications a été celle de M. Dehio, professeur à l'Université de Strasbourg, pour déterminer l'influence exercée par l'art français du XIIIe siècle sur l'architecture et la sculpture allemandes. Le directeur de la Galerie nationale de Rome, M. Venturi, a montré les planches dont il se sert pour illustrer ses cours à l'Université. Et M. Salomon Reinach a fait adopter un vœu pour la rédaction d'un catalogue général de photographies, d'œuvres d'art, et la création de grands dépôts internationaux.

Le Congrès d'histoire littéraire, dont M. Lanson a été le secrétaire et l'âme, s'est visiblement préoccupé d'étudier l'influence réciproque des littératures. Shakespeare dans les pays de langue française, influence de la littérature française sur la suédoise ou sur l'américaine, voilà des exemples de sujets traités. — Ils l'ont été surtout par des étrangers. Pourtant M. Lanson a montré ici même que nous prenons une large part à ces études[1]. Leur principal représentant parmi nous, Joseph Texte, est mort, il est vrai,

1. Voir dans la *Revue*, n° 1, pp. 71 sqq.

il y a quelques semaines, en pleine jeunesse, et c'est une grande perte pour la France.

Un hommage très significatif a été rendu à la culture française par M. Spingarn, de l'Université Columbia de New-York : il a constaté que les Universités américaines se sont laissées aller, sous l'influence allemande, à la spécialisation excessive, à l'abus des monographies; et que, grâce à l'influence française, elles s'efforcent aujourd'hui de revenir aux idées générales, aux études d'ensemble.

Le Congrès, qui s'est ouvert par une conférence de M. Brunetière sur la littérature européenne, sa définition, sa méthode, son programme, a clos ses travaux en mettant à l'étude la création d'un Office ou Société internationale des études de littérature comparée. « Cette Société, ayant son centre à Paris et des correspondants dans les principales villes de tous les pays, aurait pour but de mettre en rapport les savants de toutes les nations qui s'appliquent aux études de littérature comparée; de faciliter par tous les moyens, renseignements et directions, les recherches que beaucoup d'entre eux ont souvent à faire hors de leur pays d'origine; de procurer aux Français à l'étranger, aux étrangers en France, les informations, les relations qui peuvent les aider à trouver les documents ou matériaux utiles à leurs travaux historiques ou philologiques. »

CONGRÈS INTERNATIONAUX DE MUSIQUE

Aux deux Congrès internationaux de musique (où ont été surtout examinées des questions techniques), j'ai fait une communication qui a provoqué un intéressant débat d'où s'est dégagée une idée importante, capable, par son caractère général, d'intéresser particulièrement les lecteurs de cette Revue. La voici résumée en quelques mots :

Dans tous les pays civilisés, les monuments d'art (vieux édifices, statues, tableaux, etc...) sont considérés : 1° comme faisant partie de la richesse nationale; 2° comme des modèles nécessaires à l'éducation des artistes; 3° *comme des documents histo-*

riques. Aussi une loi spéciale les protège-t-elle : en Tunisie, décret du 7 mars 1886 ; en Italie, loi du 28 janvier 1892 (reprenant les deux célèbres édits du cardinal Pacca en 1820) ; en Angleterre, loi du 18 août 1882, obtenue après dix ans de lutte par Sir John Lubbock, membre de la Chambre des Communes pour l'Université de Londres ; en Danemark, loi du 19 février 1861, et rapport fait à la demande de la légation d'Autriche-Hongrie à Copenhague, en 1878, par M. Worsae ; en Hongrie, loi du 28 mai 1881 ; en Grèce, loi du 10 mai 1834 ; en Roumanie, lois des 15/29 novembre 1892. En France, enfin, loi du 30 mars 1887, complétée par le règlement d'administration publique du 8 mars 1889.

Cette dernière loi spécifie que tous les monuments « ayant, au point de vue de l'art ou de l'histoire, un intérêt national, seront *classés* », (art. I), et que « l'immeuble classé ne pourra être détruit, même en partie, ni être l'objet d'un travail de restauration, de réparation ou de modification quelconque, si le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts n'a donné son consentement » (art. IV, § 1). La loi française avait été précédée de quatorze circulaires ministérielles adressées aux Préfets, dès le lendemain de la Restauration, pour mettre un terme à des actes de vandalisme ; elle peut être considérée comme le point d'aboutissement d'une longue campagne commencée en 1832 par Victor Hugo en faveur des monuments du moyen âge.

Un jurisconsulte autorisé, M. Ducrocq (voir les *Extraits des comptes rendus de l'Académie des sciences morales, 1889*), a déjà fait remarquer qu'en bonne logique il convenait d'appliquer la loi de 1887 aux trésors conservés à la Bibliothèque nationale. En allant un peu plus loin, ne pourrait-on pas se servir de cette même loi pour arrêter, dans les établissements officiels et subventionnés, le vandalisme musical, déjà dénoncé par Berlioz et Saint-Saëns ? Est-ce que les chefs-d'œuvre du répertoire musical ne présentent pas « un intérêt historique ou artistique » ? N'ont-ils pas un caractère « national » ? Et, pour les protéger, ne suffirait il pas de dire : toute œuvre exécutée sur une scène officielle sera considérée, par le fait même de son exécution, comme *classée ?* En général, l'Etat hésite à classer un monument, car il se considère comme moralement engagé à des dépenses ultérieures pour son entretien ; mais, dans les théâtres et concerts subventionnés, cette difficulté n'existerait pas ; elle est résolue par la subvention : ce n'est

plus une charge que prendrait l'Etat; c'est un droit qu'il exercerait, comme conséquence de sacrifices déjà consentis par lui.

Telles sont les propositions que j'ai developpées dans les deux derniers Congrès de musique et dont la partie essentielle a été adoptée avec empressement. Trois objections ont été faites :

1° M. Eugène d'Eichthal voulait d'abord qu'on donnât à notre vœu la formule suivante : « Que les directeurs de théâtres et de concerts subventionnés soient astreints *au respect absolu* des textes musicaux » ! — Il faut bien peser les termes dont on se sert quand on n'a qu'une phrase à dire. Présenter ainsi le projet de réforme, c'était le rendre impraticable. Les textes musicaux sont comme les textes littéraires de l'antiquité : pour les éditer, il faut corriger certaines fautes évidentes, faire parfois des conjectures, choisir entre des versions différentes, etc... Vouloir en imposer le « respect absolu », cela n'a, pratiquement, aucun sens; je pourrais le montrer par mille exemples tirés des œuvres de Bach, de Gluck, de Mozart.

2° MM. Hellouin et de Solennières (Paris), Carrillo (Mexique), Meerens (Belgique), voulaient que la réforme fût provoquée par l'initiative seule du public, et qu'on ne fît pas appel à l'intervention de l'Etat, trop souvent viciée par la camaraderie. — Sans doute le public peut beaucoup, car, en fait comme en droit, il est le maître; mais songeons qu'à moins de dégénérer en véritable tyrannie, la réforme ne peut être appliquée que dans les théâtres *officiels;* on ne peut donc supprimer l'intervention de l'Etat, puisqu'elle est précisément la base et la raison d'être de nos réclamations.

3° M. Théodore Reinach, enfin, se refusait à étendre au répertoire musical les dispositions de la loi de 1887 pour la raison suivante : « Un monument plastique est un exemplaire *unique;* c'est pour cela qu'on le protège, car le mal dont il pourrait souffrir serait irréparable. Il n'en est pas de même pour un opéra ou une symphonie; on a beau les mutiler, il est toujours facile d'en retrouver le texte authentique dans le manuscrit d'une bibliothèque. Il y a, en un mot, entre le texte d'une œuvre musicale et l'exécution qu'on en fait ici ou là, la même différence qu'entre un tableau de maître et sa photographie. L'Etat protège le tableau; il n'a pas à protéger la photographie. » — A cela, j'ai répondu :

a) N'oublions pas que le fait de la subvention (800,000 francs à

l'Opéra, 300,000 francs à l'Opéra-Comique etc.) place l'Etat dans une situation spéciale qui lui confère certains droits, mais lui impose aussi des devoirs, et engage son honneur ;

b) Une œuvre musicale n'existe véritablement que quand elle est exécutée ; la mutiler au moment de l'exécution, c'est donc l'atteindre dans son existence même ;

c) Il y a des œuvres musicales dont le manuscrit original est perdu ; on est alors réduit à reproduire l'édition princeps publiée du vivant de l'auteur. Or, cette édition est ordinairement postérieure à la représentation. Il en résulte que si la représentation a été tronquée, l'édition l'est aussi. Il faut donc veiller à ce que la première ne soit pas une trahison ;

d) Même dans le cas où le manuscrit original existe, l'expérience montre que les parties surajoutées à une œuvre font bientôt corps avec elle et prennent très vite force de tradition (c'est ce qui est arrivé pour les ballets de *Don Juan* et la division en cinq actes (!) du poème de Mozart) ;

e) L'Etat a toujours considéré que les chefs-d'œuvre du répertoire étaient nécessaires *à l'éducation artistique* du public ; c'est là sa doctrine (les textes abondent) et c'est pour cela qu'il subventionne. Or, comment le public fait-il son éducation ? Est-ce en allant consulter des manuscrits de bibliothèque qui sont illisibles pour lui, ou qui, souvent... font défaut, ou bien est-ce en allant au théâtre ?

De cette discussion s'est dégagé par deux fois, et à l'unanimité, le vœu suivant : *il faut qu'une protestation énergique de tous les amis de l'art musical provoque la fin du vandalisme qui règne depuis trop longtemps dans les établissements de musique subventionnés par l'Etat.*

J'ajoute qu'après les travaux du Congrès, de concert avec MM. Romain Rolland, Emmanuel, Laloy, Aubry et quelques autres amis, nous avons résolu de fonder une Revue française *d'histoire et de critique musicales,* qui a déjà recueilli de précieuses adhésions. Le vœu que je viens de reproduire sera un article essentiel de son programme.

JULES COMBARIEU.

CONGRÈS D'HISTOIRE DES SCIENCES

Le Congrès d'histoire des sciences, qui s'est réuni du 23 au 28 juillet au Collège de France, était, comme plusieurs des Congrès de cette année, une innovation. Le petit nombre des savants et des philosophes adonnés jusqu'à présent à ce genre d'études avait même décidé les organisateurs à se rattacher simplement, comme une section particulière, au Congrès d'histoire comparée. Cette dépendance a été un inconvénient au point de vue des dates, qui ont gêné beaucoup de congressistes, mais non au point de vue de l'indépendance des sections, qui est restée complète, le Congrès n'ayant eu que deux séances générales, et fort courtes, pour l'ouverture et la clôture. A la première de ces réunions, M. Boissier, président général du Congrès, répondant à une allocution de M. de Maulde, président du Comité, a fait l'éloge de l'histoire et de ses effets heureux. Il a montré comment l'unité des méthodes historiques, en se communiquant aux diverses études, facilite leurs rapports, leur intelligence réciproque et leur assimilation, non seulement dans chaque peuple, mais même par-dessus les frontières. Ce n'est pas, dit-il, qu'on tende à négliger l'idée de patrie ou les sentiments qui s'y rattachent. Il semble, au contraire, qu'on y tienne plus que jamais « avec une susceptibilité jalouse ». Mais cela même est encore un résultat de l'histoire qui a fait mieux connaître aux hommes l'existence, la réalité, l'esprit divers et traditionnel des races ou des nationalités. « C'est ainsi que les idées sortent des livres pour entrer dans les mêlées humaines. » Mais s'il est vrai de dire qu'il y a, dans ces luttes, quelque chose de regrettable et de contraire à la civilisation, il faut ajouter que l'histoire peut elle-même servir de remède aux maux qu'elle a causés. L'histoire constate, révèle les oppositions qui existent entre les peuples; elle ne les crée pas; elle tendrait plutôt à les atténuer. En tant qu'homme de science, l'historien travaille pour toutes les nations. Dans les combats de la pensée, il n'y a pas de vaincus; bien plus, les combattants apprennent à se connaître et à se devenir sacrés l'un à l'autre. Ils ne sont plus des étrangers, mais des compatriotes en esprit. Les hommes de pays divers qui se sont rencontrés sous les auspices de la science gardent l'im-

pression concrète de leur solidarité; et l'histoire ainsi comprise, ainsi pratiquée, devient donc, en définitive, une cause d'union.

Le Bureau de la section d'histoire des sciences a été composé des membres du Comité d'organisation et constitué comme il suit, sous la présidence d'honneur de M. M. Berthelot, membre de l'Institut : M. Paul Tannery, président; M. le Dr Dureau et M. André Lalande, vice-présidents; M. le Dr Sicard de Plauzoles, secrétaire.

Les communications lues en séance ont porté sur les sujets les plus variés, comme on pouvait s'y attendre dans un champ d'études si vaste et jusqu'à présent si mal exploré. Pour une raison analogue, les discussions ont été, sur la plupart des points, très brèves et souvent n'ont consisté qu'en demandes d'éclaircissements complémentaires adressées aux lecteurs. Beaucoup de mémoires consistaient dans une contribution documentaire à l'étude d'un auteur ou d'un problème. Parmi ceux-là, il faut citer la communication de M. *Maximilien Curtze* sur l'enseignement de la géométrie au moyen âge, complétée par d'intéressantes observations de M. *Paul Tannery;* — M. *Siegmund Günther,* sur les systèmes astronomiques de compromis, c'est-à-dire analogues à celui de Tycho-Brahé; — M. *Moritz Cantor,* contribution à l'étude de la vie de Gauss; — M. *Paul Tannery,* sur l'astronomie et l'astrologie cambodgiennes; — M. le Dr *Capitan*, histoire des connaissances préhistoriques de la fin du XVIe au commencement du XIXe siècle; — et une amusante notice lue par M. le prince *Galitzine* sur les expériences de Montgolfier, d'après des documents et des aquarelles inédites de l'époque, dont il a présenté au Congrès des fac-simile.

Il convient d'analyser avec un peu plus de détails les mémoires qui, par leur caractère synthétique et philosophique, répondent plus spécialement à l'objet de cette Revue. C'est d'abord celui de M. *Stanislas Meunier*, professeur au Muséum, qui a retracé l'évolution des systèmes en géologie générale. Il est parti des hypothèses, calquées sur le récit biblique, et dont le premier développement a consisté à raconter les transformations anciennes du sol comme une série de révolutions brusques, rapides, préparant un état final et durable, qui est le nôtre. Puis les difficultés que soulevait la théorie des révolutions, dont on était obligé de multiplier singulièrement le nombre pour les faire coïncider avec les faits, donna naissance à la doctrine de Lyell, celle des causes actuelles

et des transformations lentes. Les modernes vont encore plus loin, fait observer M. Stanislas Meunier : car, à cet actualisme, ils tendent à substituer ce qu'on peut appeler l'*activisme :* on doit, en effet, considérer tous les phénomènes géologiques comme une vie continue des terrains dont le travail latent se poursuit sans cesse, et dont l'ensemble forme une vie totale du globe terrestre, analogue, par bien des côtés, à l'évolution d'un corps organisé.

M. *Milhaud,* professeur à l'Université de Montpellier, a lu un mémoire sur certaines idées directrices de la philosophie d'Auguste Comte. L'auteur du *Cours de philosophie positive* a été un partisan du progrès, mais sous réserves. Il le considérait presque comme terminé. Il insiste sans cesse sur ce fait que le positivisme est l'étape dernière de l'esprit humain, qu'on pourra bien découvrir encore des vérités de détail, mais non plus renouveler de fond en comble les méthodes et les hypothèses. Nous sommes entrés au XIXe siècle dans un état définitif, dont il est le théoricien et dont il tire des conséquences invariables pour l'organisation de la société. C'est là qu'est, en effet, sa grande préoccupation : être conservateur, arrêter la Révolution, qui a été l'état maladif de la France depuis 1789. Il veut faire alliance avec toutes les forces anti-critiques, avec les catholiques, avec le ministère Villèle. La science, immuable, remplacera et continuera l'immutabilité à laquelle a vainement prétendu la religion : elle sera la base de l'édifice social qui, dès lors, se soutiendra éternellement dans sa forme par la vertu de cette perfection. — M. le Dr *Gley*, secrétaire général de la Société de Biologie, a, pour ainsi dire, fait toucher du doigt, dans sa communication, les avantages et les dangers de cette illusion. Il a raconté comment la Société de Biologie, fondée par des amis et des disciples de Comte, avait d'abord puissamment progressé dans cette forte influence philosophique: mais ce même esprit de positivisme excessif et de défiance à l'égard de toute hypothèse nouvelle l'a rendue longtemps hostile aux doctrines transformistes, niées par Aug. Comte. Et son essor actuel ne date que du jour où elle s'est affranchie de cette tutelle, en la remerciant à son tour de ses services provisoires.

Une question plus ancienne, mais touchant également aux hypothèses directrices de la science, et même aux origines du positivisme, a été traitée par M. *André Lalande,* professeur au lycée

Michelet. Il s'agit du « Valerius Terminus », petit ouvrage inachevé de Bacon où se trouve exposée plus expressément que partout ailleurs la méthode qu'il a présentée souvent comme la clef de la science, mais une clef qu'il fallait tenir cachée et ne pas mettre aux mains de la foule. Cette méthode, qu'il appelle tantôt théoriquement « Interprétation de la nature » et tantôt pratiquement « Recette parfaite pour la production des effets physiques », n'est pas autre chose, en définitive, que le mécanisme cartésien. Descartes lui-même ne paraît pas l'avoir ignoré, si l'on en juge par les passages des *Regulæ* et du *Discours de la Méthode* qui reproduisent presque textuellement des formules baconiennes. Bacon toutefois, selon l'auteur, aurait dépassé le point de vue cartésien dans ses derniers ouvrages, et sans renoncer au mécanisme, il aurait senti qu'il n'est pas une métaphysique, mais seulement une méthode dont on ne peut affirmer *a priori* qu'elle épuise la réalité donnée.

C'est encore sur le renouvellement de la science par des hypothèses non pas inédites, mais négligées, qu'ont porté les remarques de M. *Daniel Berthelot*. Il a fait voir comment, en écartant de l'enseignement l'histoire des sciences, on aboutissait à donner aux élèves la conception absurde que la science d'aujourd'hui était une sorte de dogme fermé, fini, achevé, sans lacunes et sans incertitudes fondamentales. A force d'éliminer des cours les parties les moins construites, on a fini par en oublier l'existence. Une lecture habituelle des inventeurs préserverait l'esprit contre cette illusion, qui le fausse si gravement. Les expériences qui ont suggéré la découverte de l'argon avaient leur racine dans Faraday ; les radiations non classées, bien connues de Melloni, ont été tenues pour insignifiantes et négligées dans les cours jusqu'à la trouvaille de Röntgen. La mine n'est pas épuisée ; il y aurait un profit à la fois philosophique et positif à ne pas s'en tenir à la science officielle et à en revoir perpétuellement les origines.

M. *de Rochas*, administrateur de l'Ecole Polytechnique, voit dans l'ancienne magie un de ces filons à exploiter. C'était, dit-il, l'opinion de Jean de Pène, qui professa l'optique au Collège de France. C'était aussi celle du célèbre occultiste allemand Karl du Prel, qui vient de mourir, et dont le dernier ouvrage porte ce titre caractéristique : *Die Magie als Naturwissenschaft*. Toute magie, en effet, n'est que l'application artificieuse de lois naturelles inconnues ou

mal connues. Il y a donc le plus grand intérêt à étudier des phénomènes comme la lévitation, sans cesse affirmée dans les pays et les époques les plus diverses, et qui doit s'appuyer sur une base réelle. — M. *Fabius de Champville* a insisté plus encore sur ce point. Pour lui, une force fondamentale, le « magnétisme », se manifeste dans toutes les légendes de miracles. On peut les accepter sans scrupules en les dépouillant par là de leur caractère merveilleux. Cette thèse a soulevé la discussion la plus vive du Congrès. Attaquée par M. *Tannery*, qui n'admet pas que le « magnétisme » soit une force physique actuellement prouvée et définie ; par M. *Milhaud*, qui a fortement contesté la méthode d'après laquelle il suffit de rationaliser un fait pour pouvoir le considérer comme historique, la communication de M. de Champville a été défendue par lui-même et par M. le Dr *Sicard de Plauzoles*. Il est inutile d'ajouter que chacun est resté sur ses positions, et que les conversations sur ce sujet, ou à côté, continuaient encore après la séance.

Une autre question d'actualité, bien qu'elle remonte selon l'auteur aux origines mêmes de la civilisation héllénique, est celle qu'a traitée Mlle *Lipinska*, docteur en médecine, sur l'exercice de cette profession par les femmes. Elle a prouvé par une série d'exemples ininterrompus que la chose est de tradition constante depuis le temps de Pythagore, et que l'ignorance seule l'a fait considérer comme une innovation. — M. le Dr *Dureau* a confirmé cette érudite démonstration en racontant une mission dont il fut chargé vers 1860 et dont le résultat fut que dans aucun pays d'Europe il n'existait de disposition légale s'opposant à ce que les femmes fussent médecins.

Ces problèmes théoriques n'ont pas été les seuls à occuper le Congrès. Une séance presque entière a été consacrée aux questions pratiques et pédagogiques.

Sur la proposition de M. *Leau*, professeur au Collège Stanislas, le Congrès a adopté un vœu en faveur d'une langue scientifique universelle et décidé de se faire représenter à la Commission formée par les délégués des Congrès en vue de réaliser cette entreprise. Bien que plusieurs congressistes se soient déclarés favorables au choix du latin, il a été décidé de s'en rapporter à cet égard au jugement de la Commission qui se propose elle-même d'en référer, pour cette désignation, à la Fédération internationale des Aca-

démies, si l'Institut veut bien accepter cette initiative. M. *André Lalande,* vice-président, a été nommé délégué.

La question de la bibliographie a été également agitée, mais sans qu'il en résultât de conclusion ferme. Il y a lieu d'ailleurs de tenir compte du Congrès spécial à cette question. M. le Dr *Peypers,* directeur du « Janus » d'Amsterdam, a fait connaître la fondation d'une Société internationale d'histoire de la médecine dont cette Revue sera l'organe. M. *Berr,* sur la demande du président, a fait connaître le plan de la Revue de Synthèse historique et la place qu'elle comptait accorder aux questions d'histoire des sciences. Cette circonstance rendant moins urgente la création d'une revue spéciale d'histoire des sciences, il a été décidé que toutes ces questions seraient laissées à l'étude d'une Commission permanente composée des membres du Bureau, et qui serait autorisée à s'adjoindre dans ce but les personnalités dont le concours lui paraîtrait utile. Cette Commission sera chargée en outre de publier les travaux de la section, d'étudier la constitution possible d'une Société d'histoire des sciences et la réunion d'un nouveau Congrès.

Enfin, sur la proposition de M. *Sicard de Plauzoles,* secrétaire, et à la suite d'une discussion assez longue à laquelle ont pris part MM. *Paul Tannery,* Dr *Dureau, Berthelot, Milhaud, A. Lalande,* la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité : « Le Congrès d'histoire des sciences émet le vœu : 1° Que l'histoire élémentaire des sciences, enseignée par les professeurs de sciences eux-mêmes soit introduite dans l'enseignement secondaire et reçoive une sanction au baccalauréat. — 2° Que des cours d'histoire générale des sciences soient créés à la Sorbonne, à l'Ecole Polytechnique, à l'Ecole normale et dans les principales Universités. Le Congrès adresse ce vœu non seulement à l'autorité universitaire, mais à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des sciences, en leur rappelant que la loi de 1896 autorise les Universités à recevoir les dons des particuliers en vue de fondations déterminées. — 3° Que les Universités soient autorisées à créer un diplôme d'études de l'histoire des sciences. »

W. Rawley.

CONGRÈS DE PHILOSOPHIE.

Le Congrès de philosophie, présidé par M. Boutroux, organisé par M. Xavier Léon, directeur de la *Revue de Métaphysique et de Morale*, a été un des plus suivis et des plus intéressants parmi les Congrès de cet été. Les mémoires qui y ont été lus ou résumés feront l'objet d'une publication spéciale. Les séances du Congrès ont été analysées dans le numéro de septembre de la *Revue de Métaphysique et de Morale*. Il restera donc un monument durable de travaux et de discussions qui ont eu une importance réelle.

Parmi les quatre sections — philosophie générale et métaphysique, morale, logique et histoire des sciences, histoire de la philosophie — les deux dernières nous intéressent plus particulièrement.

Pour l'histoire des sciences, nous ne voyons guère à relever que deux communications sur les origines du calcul infinitésimal, faites par MM. G. Milhaud et Moritz Cantor, et une autre sur l'histoire des origines de la loi newtonienne de la gravitation par M. Günther, professeur à l'Université de Munich. Remarquons que la première question a donné lieu à une discussion sur la valeur relative, comme savants, de Descartes et de Fermat — en qui M. Cantor voit le premier mathématicien français du XVIIe siècle.

Dans la section d'histoire de la philosophie, on s'est occupé de Platon (*Le Devenir dans la philosophie de Platon*, par MM. Brochard et Dauriac ; *Le Parménide de Platon dans sa relation aux critiques aristotéliciennes de la théorie des idées*, par M. Ritchie ; *L'Évolution historique du système de Platon*, par M. Couturat), d'Aristote (*Les Principes de la science de la nature chez Aristote*, par M. Paul Tannery), d'Épicure (*La Logique inductive dans l'école épicurienne*, par M. Georges Lyon), de la scolastique (*La Valeur de la scolastique*, par le R. P. Bulliot ; *La Scolastique*, par M. Picavet. Discussion sur ce point : la scolastique n'est-elle qu'une phase, la phase occidentale et chrétienne, de l'aristotélisme, comme le veut le Père Bulliot?), de Descartes (*Descartes et la pensée contemporaine*, par M. Landormy), de Bayle (*La Morale de Bayle*, par M. Delvolvé), de Hume (*Hume et la philosophie contemporaine*, par M. H. Delacroix), de Hégel (*L'Hégélianisme*

dans la philosophie actuelle, par M. Woden), de Comte (*L'Idée et la méthode de la philosophie chez A. Comte*, par M. Belot), de Nietzsche (*La Philosophie de Nietzsche*, par M. Vaihinger), enfin de la philosophie suédoise et de la philosophie indoue (*La Philosophie suédoise de la première moitié du* XIXe *siècle*, par M. Geijer; *La Méthode de la Philosophie indoue*, par M. Chatterji).

Sur Platon et sur la scolastique seulement la discussion a eu quelque ampleur. On peut se rendre compte, par la nature des communications, que la tendance des historiens est tantôt d'étudier les systèmes dans leur évolution individuelle et dans leur enchaînement, et tantôt d'appuyer sur leurs relations avec la pensée contemporaine. Mais on doit regretter que la question de l'objet et de la méthode, que celle des résultats de l'histoire de la philosophie — bien qu'elles aient été traitées, l'une par le président même du Congrès, l'autre par M. Gourd, professeur à l'Université de Genève — n'aient pas donné lieu à un échange d'idées vraiment actif.

M. Boutroux, dans une belle communication, a insisté sur le caractère objectif que doit présenter l'histoire de la philosophie. Il a montré les dangers inhérents à une méthode finaliste qui chercherait dans le passé les antécédents du présent, et qui nécessairement considérerait les philosophies antérieures d'un point de vue étroit et exclusif. La tâche propre de l'historien est de « descendre, suivant le cours du temps et la loi des causes efficientes, du passé au présent. Le point de vue historique consiste à expliquer les penseurs par eux-mêmes. »

M. Gourd a traité la question singulièrement importante du progrès dans l'histoire de la philosophie. Son mémoire, d'un vif intérêt, est plutôt l'application à ce sujet de ses conceptions philosophiques qu'une étude proprement objective. Il y a, dit-il, dans l'histoire de la philosophie, progrès *vers* la science, parce que la philosophie tend à se constituer comme science des processus généraux de l'esprit humain — processus scientifiques, moraux, religieux. Et il y a, au cours de cette histoire, progrès *dans* la science, parce que les problèmes se posent de mieux en mieux pour le philosophe, parce que les doctrines se perfectionnent peu à peu, parce qu'enfin les contradictions ne sont point inconciliables : les doctrines, en effet, dans leur diversité, correspondent à des besoins distincts, besoins théoriques, moraux et religieux.

Signalons, pour terminer, un projet qui, dû à l'initiative de M. André Lalande, a obtenu l'adhésion du Congrès. Après une discussion, provoquée par MM. Lalande et Ivanowski, le Congrès a approuvé la fondation d'une société ayant pour objet : 1° d'améliorer et de fixer le vocabulaire philosophique ; 2° de se tenir en relation, particulièrement en vue de l'unité future du langage philosophique, avec les sociétés analogues et les savants de l'étranger[1].

CONGRÈS D'HISTOIRE DES RELIGIONS

Le *Congrès international d'histoire des religions*, réuni à Paris du 3 au 8 septembre, sous la présidence de M. Albert Réville, du Collège de France, a été le premier Congrès de ce genre qui ait été convoqué. Ce n'était pas un succédané du *Parlement des Religions* de Chicago en 1893. L'assemblée de Chicago comprenait des représentants et des délégués de toutes les religions actuellement professées et de presque toutes les confessions ecclésiastiques. Le Congrès de Paris avait un caractère strictement historique, plus nettement délimité même que le *Congrès des sciences religieuses* qui s'est tenu à Stockholm en 1897 et où une part avait été faite à la philosophie religieuse. Il était destiné à créer des liens de confraternité entre ceux qui, dans les divers pays, s'occupent d'histoire scientifique des religions et à leur permettre de saisir plus nettement les relations entre les différentes parties de ce vaste champ d'études. Le développement considérable pris par l'histoire des religions dans les hautes études modernes et la place que ces études conquièrent dans l'enseignement universitaire des pays civilisés justifiaient une pareille entreprise. Quoique l'histoire des religions compte déjà des représentants à la fin du XVIIe et au XVIIIe siècle, elle n'a vraiment pris son essor qu'au XIXe, surtout dans la seconde moitié du XIXe siècle, depuis que la méthode critique a été appliquée à l'étude historique des principales religions supérieures,

1. Voir le compte rendu du Congrès d'histoire des sciences, p. 207, et celui du Congrès d'histoire des religions, p. 213. L'unité du vocabulaire scientifique est, à cette heure, une préoccupation commune à beaucoup d'esprits.

depuis que les progrès de l'orientalisme ont permis de se faire une idée plus exacte des nombreuses religions orientales, enfin depuis que l'exploration du globe a fourni de nombreux renseignements sur les religions des non civilisés, où l'on trouve les formes inférieures et primitives de l'évolution religieuse, et que le folklore a révélé les innombrables survivances de ces formes inférieures de la religion jusque dans les croyances et les pratiques des peuples civilisés.

La science des religions, fondée sur une analyse toujours plus étendue et plus minutieuse des faits et des phénomènes de l'ordre religieux, répudie les synthèses hâtives et prématurées qui ont compromis ses débuts. Mais la raison d'être d'un Congrès comme celui qui a donné de si bons résultats à Paris, est justement de persuader à tous les spécialistes que, pour la saine intelligence des religions ou des périodes religieuses particulières dont ils s'occupent, il leur est indispensable de connaître les résultats des études parallèles menées par leurs confrères dans d'autres parties de l'histoire religieuse. Nulle part l'histoire des institutions, des usages ou des doctrines ne touche de plus près à la psychologie qu'en religion. La psychologie religieuse de l'humanité, en général, et de chaque partie de l'humanité, en particulier, ne peut être constituée que sur la base de l'observation et de l'analyse très précises des éléments que l'histoire nous fournit, mais elle n'est fructueuse qu'à la condition de comparer entre elles les séries d'observations distinctes.

Aussi les organisateurs du Congrès ont-ils disposé deux genres de séances, les séances de sections pour les communications d'ordre spécial, et les séances générales pour les travaux d'une portée plus générale. Il y avait huit sections dont quelques-unes ont fusionné, en sorte qu'elles ont été réduites à cinq : 1° Religions des non-civilisés (y compris Celtes, Germains et Slaves) ; 2° R. de l'Extrême-Orient, de l'Inde et de l'Iran ; 3° R. sémitiques (avec adjonction de la R. égyptienne) ; 4° R. de la Grèce et de Rome ; 5° Christianisme. Il est impossible de résumer ici les nombreux mémoires lus et discutés dans ces sections. Notons seulement quelques-unes de leurs conclusions : 1° le vœu que les églises bouddhiques du Japon publient une bibliographie raisonnée des travaux de plus en plus nombreux et remarquables qui se publient dans ce pays sur l'histoire du Bouddhisme ; — 2° l'invitation à

déterminer pour le prochain Congrès le sens exact des termes employés dans les études sur les formes inférieures des religions (animisme, fétichisme etc.); — 3° le vœu de soumettre à une enquête scientifique les relations qui ont pu exister au début entre le Bouddhisme et les premières formes du Christianisme; — 4° l'invitation à dresser un catalogue des écrits arabes, composés par des juifs ou des chrétiens; — 5° l'insistance sur la nécessité de compléter, par une étude plus approfondie des documents orientaux ou autres, notre connaissance de l'ancien Christianisme fondée exclusivement sur des documents gréco-romains.

Dans les séances générales il faut signaler deux mémoires remarquables de M. Senart sur le Bouddhisme et le Yoga et de M. Goldziher (de Buda-Pesth) sur l'Islam et le Parsisme, propres l'un et l'autre à élucider les problèmes des origines du Bouddhisme et de l'Islamisme. M. Goblet d'Alviella (de Bruxelles) a parlé des rapports historiques de la religion et de la morale, M. Marillier, de l'apport fourni par le folklore à l'histoire des religions. M. Sabatier a montré, dans une fort belle conférence, l'évolution de la critique biblique au cours du XIXe siècle et comment elle débouche nécessairement dans la science générale des religions. M. Fournier de Flaix a présenté une statistique des religions actuelles, et M. Jean Réville a fait un rapport sur l'état présent de l'enseignement de l'histoire des religions en Europe et en Amérique.

Tous ces travaux, ainsi que le discours d'ouverture de M. Albert Réville et le beau discours de clôture du vice-président, M. de Gubernatis (de Rome), seront publiés dans la *Revue de l'Histoire des Religions* et, ultérieurement, dans les *Actes* du Congrès, édités par Leroux.

Le Congrès a décidé de se réunir à nouveau en 1904.

JEAN RÉVILLE.

CONGRÈS INTERNATIONAL DE DROIT COMPARÉ

Parmi les différents Congrès qui peuvent intéresser les études historiques, il n'est pas douteux que le Congrès de droit comparé,

qui s'est tenu à Paris du 31 juillet au 4 août sous la présidence de M. Georges Picot, garde une place importante. Non pas que les questions spéciales qui purent y être discutées fussent toutes d'un intérêt égal au point de vue de la science de l'histoire ; mais le problème capital dont le Congrès avait plus spécialement à s'occuper était celui de la définition même du droit comparé et celui, par conséquent, des questions de méthode qui s'y réfèrent. Or, rien ne se rattache plus étroitement au programme même des études historiques que tout ce qui touche au droit comparé, envisagé en tant que science spéciale et indépendante.

Le droit comparé a été souvent confondu avec la méthode comparative dans son application à l'histoire des institutions ; et, aujourd'hui encore, on tend parfois à en faire une branche, ou une discipline, de la sociologie. A ce double point de vue, il importait de lui faire la place qui lui revient ; et par là même, les questions posées au Congrès se rattachaient par un double côté aux questions historiques : d'une part, il importait de séparer nettement la sphère spéciale du droit comparé de la fonction même de l'histoire ; et, d'autre part, ce qui était plus important encore, il fallait lui assigner son rôle dans l'emploi de la méthode historique, appliquée au domaine du droit.

Que le droit comparé, envisagé au point de vue juridique, soit une science indépendante, et non une application de la méthode comparative dans ses rapports avec la science du droit, c'est un point qui commence à se faire à peu près universellement accepter aujourd'hui. La méthode comparative est une discipline, plutôt qu'une branche, de l'histoire des institutions ; elle consiste à replacer d'abord chacune des institutions dans son milieu historique, mais aussi à l'étudier dans ses rapports avec l'évolution parallèle qui, dans le même domaine, a pu se produire chez d'autres peuples d'une civilisation analogue. Mais le droit comparé ne se confond pas avec l'histoire des institutions. Il constate sans doute la compénétration qui se fait de toutes les conceptions juridiques, et les influences réciproques des différentes législations les unes par rapport aux autres ; mais il prétend introduire dans cette marche évolutive du droit un élément positif, l'influence de la raison qui contrôle, qui compare, et qui veut exercer elle-même sa part d'influence, en orientant chaque législation nationale vers le type juridique qui se dégage de la comparaison des différents droits étrangers, et qui se

présente comme le mieux adapté à l'état social d'une civilisation donnée, état social, par conséquent, qui soit commun à tous les pays de même civilisation.

Pour les mêmes raisons, le droit comparé, ainsi compris, se distingue de la sociologie, laquelle peut bien révéler d'après quelles lois se produit cette évolution comparative des législations et d'après quelles lois celles-ci tendent à l'unification, mais sans faire aucune part à cet élément rationnel positif, qui prétend garder sa part d'influence dans la marche générale et progressive du droit, ainsi que dans le développement des institutions.

Ces points ont été à peu près considérés comme acquis dans les échanges de vues qui se sont produits au Congrès de droit comparé ; ils avaient été exposés tout spécialement dans différents rapports, et en particulier dans celui de Sir Frederick Pollock, de l'Université d'Oxford.

Le droit comparé ainsi défini, restait à lui faire sa part dans le domaine de la science juridique ; et il n'est pas douteux que la fonction qui paraît lui avoir été attribuée n'est qu'une extension de la méthode historique, dans son application à la science du droit.

Cette fonction a été envisagée à trois points de vue ; à celui de l'enseignement du droit, et il en a été traité dans un rapport magistral de M. Esmein, professeur à la Faculté de droit de Paris ; à celui du développement du droit, et ce point a été principalement exposé dans deux rapports importants, l'un de M. le professeur Kohler, de l'Université de Berlin, et l'autre de M. le professeur Zitellmann, de l'Université de Bonn ; à celui, enfin, de l'interprétation pratique du droit, et il a été fait quelque peu allusion à ce côté tout spécial du problème dans un rapport de M. Saleilles, de la Faculté de droit de Paris.

Ce qui constituait l'insuffisance de la méthode historique, telle qu'elle fut conçue par l'Ecole de Savigny et de Puchta, c'est d'une part qu'elle considérait le droit comme se développant uniquement sur le fonds de ses traditions nationales, sans autre interférence étrangère ; et que, d'autre part, elle faisait de ce développement purement spontané une résultante des forces organiques de la nation, sans laisser aucune part à l'action directrice de la volonté collective ; de là, la prédominance exclusive de la coutume, comme source du droit, et la part restreinte faite soit à la législation, soit à la doctrine, en tant que procédés de création du droit.

A ce double point de vue, l'Ecole historique moderne est venue combler les lacunes de sa devancière. Il a été prouvé par l'histoire, et sous ce rapport le mérite en revient surtout à la méthode comparative, que, si le droit se développe dans le sens de ses traditions historiques, il s'accroît surtout par voie d'importations étrangères, plus ou moins bien adaptées à l'ensemble du système juridique national ; et, sur ce point également, la sociologie est venue confirmer et compléter les découvertes dues à la méthode comparative.

Mais, il est reconnu, d'autre part, que cette importation du droit étranger, bien qu'elle soit une résultante à peu près forcée des lois sociologiques qui gouvernent l'humanité, ne se fait pas par voie spontanée, mais au moyen d'adaptations réfléchies, par l'intermédiaire de la législation ou de la doctrine ; qu'il reste donc un libre choix à ceux qui président à cette adaptation, et qu'enfin ce libre choix se fait souvent très mal, faute d'une méthode sûre et de règles précises en matière de développement juridique.

Cette méthode, qui ne fut jusqu'alors qu'une méthode empirique, le droit comparé, en tant que science nouvelle, doit avoir pour mission de la rechercher et de la créer, en tant que méthode scientifique.

Elle doit prendre pour base le double postulat, du développement historique du droit et de son évolution comparative. Elle doit, en conséquence, étudier d'abord le développement parallèle des institutions au point de vue de leur évolution nationale dans chaque pays, rechercher ensuite les courants communs qui se dégagent dans chaque législation au cours de ses transformations progressives, et voir surgir, à la lueur de ces investigations ainsi conduites, un type commun, qui, pour chaque institution de droit privé, puisse être considéré, non pas comme un système de droit positif que chaque pays n'ait qu'à implanter chez lui de toutes pièces, mais comme un idéal, vers lequel doivent s'orienter l'interprétation et l'application du droit national, sous le couvert de ses formes acquises, et de ses procédés nationaux de transformation et d'adaptation.

Si cette méthode est destinée à remplacer dans l'avenir le procédé classique d'interprétation dogmatique du droit, il faut reconnaître qu'il y aura là, pour l'adaptation scientifique du droit, et l'utilisation des méthodes expérimentales dans un domaine qui

leur était resté fermé, un progrès considérable. Le succès viendra en droite ligne de la méthode historique, dont il ne sera qu'une sorte de réadaptation : à tous ces points de vue, les conceptions émises au Congrès de droit comparé, au moins dans sa partie théorique et générale, intéressent au plus haut degré la science historique; car elles résument en quelque sorte toute la synthèse de l'histoire en matière de science juridique.

R. Saleilles.

CONGRÈS DES TRADITIONS POPULAIRES

Le Congrès des traditions populaires, dont le secrétaire général était M. Paul Sébillot, l'actif directeur de la *Revue des traditions populaires*, et le président M. Charles Beauquier, député, devait, dans la pensée de la Commission d'organisation, être plutôt « synthétique et comparatif que documentaire et analytique ». « Bien qu'il reste encore beaucoup à trouver et que certains points du folklore soient à peine effleurés, il semble, disait le *Programme*, que, dès maintenant, on peut essayer, en réunissant et en comparant les matériaux de provenances variées, de tirer quelques conclusions générales. »

Le Congrès a eu réellement le souci de la synthèse, et c'est ce qui le rend pour nous tout à fait intéressant.

Nous ne relèverons pas les communications particulières concernant soit la littérature orale et l'art populaire (légendes, chansons, iconographie, costumes), soit l'ethnographie traditionnelle (croyances, cultes, amulettes, etc.). Mais les conclusions d'un travail de M. Raoul Rosières — qui répondait bien au vœu de la Commission d'organisation — sur les *Lois de la vie des légendes* méritent d'être reproduites. M. Rosières « pense qu'à l'heure actuelle, on peut sortir de la période analytique pour entrer dans la période synthétique, les documents réunis étant devenus abondants et suffisants pour que l'on puisse en tirer des conclusions, sinon définitives, du moins très suggestives. Il exhorte les folkloristes à rassembler méthodiquement tous

les documents nationaux qu'ils ont recueillis et à les classer par genres et par espèces. Ce n'est qu'après l'accomplissement de ce travail qu'il sera possible de tirer de ces documents les lois qui régissent la vie des contes et des légendes. Or, malgré l'état de dispersion où se trouvent les matériaux folkloriques, quelques-unes de ces lois se révèlent déjà avec évidence. On peut formuler avec certitude la loi des origines : *Chez tous les peuples de même capacité mentale l'imagination procède pareillement et arrive parfois à des créations légendaires semblables.* On pourrait aussi formuler cette loi des transpositions : *A mesure que la renommée d'un héros faiblit, la légende qui avait été créée pour l'honorer, le quitte et s'attache à un héros plus fameux.* Il y a aussi des lois des adaptations : *Toute légende qui change de milieu se transforme pour s'adapter aux conditions ethnographiques et sociales de ce nouveau milieu.* On pourra constater bien d'autres lois encore. Et, ce faisant, le folklore aura rendu à l'histoire l'immense service de lui donner des règles sûres pour toujours distinguer un fait historique d'un fait légendaire. »

Or, le travail de synthèse ne peut s'accomplir sans une bonne bibliographie. Dans la première séance, M. Paul Sébillot avait donné lecture d'une lettre du grand traditionniste italien, Giuseppe Pitrè, directeur de l'*Archivio per lo studio delle tradizioni populari,* qui appelait l'attention du Congrès sur la nécessité d'une bibliographie du folklore des diverses nations. « *Nous avons besoin,* y disait M. Pitrè, *de savoir ce qui a été fait, pour savoir ce qui reste à faire, et aussi pour éviter des répétitions inutiles d'œuvres déjà faites,* et ne pas nous disperser sur de *vieilles nouveautés.* » Le Congrès émet donc un vœu pour hâter la publication des travaux d'une Commission de bibliographie, constituée dès 1889, qui a formé d'importants dossiers et qui, pour la France, a presque terminé sa besogne. Le Congrès émet aussi le vœu d'une entente internationale des folkloristes pour établir une bibliographie des divers pays, en français, en anglais et en allemand.

D'autre part, on s'est préoccupé de rendre l'enquête traditionniste plus complète et plus méthodique. M. Paul Sébillot avait dressé en 1893, pour le Congrès de Chicago, une carte de l'exploration traditionniste en France. « Il en résulte que si plusieurs provinces, les deux Bretagnes, la Gascogne, le pays basque, ont

été bien explorés, il reste encore beaucoup de terres presque vierges. Depuis 1893, la carte, sauf en deux ou trois points, ne s'est pas sensiblement modifiée. » Or le Congrès émet le vœu que, sous le couvert du ministère de l'Instruction publique, il soit adressé aux sociétés savantes des départements, et à des personnalités dépendant du ministère, des appels ou des questionnaires pour recueillir les traditions des divers pays. Enfin le Dr Azoulay a montré le parti qu'on pouvait tirer du phonographe pour l'étude des traditions populaires.

Nous nous sommes servi, pour ce compte rendu, de la *Revue des traditions populaires*[1]. On peut juger, par ce que nous en avons tiré, des services qu'a rendus ce Congrès à un ordre de recherches « qui tient le milieu, déclare la lettre déjà citée de Giuseppe Pitrè, entre l'ethnographie et la linguistique, et fournit un puissant secours à l'anthropologie, à la sociologie, à l'histoire », autrement dit à la synthèse historique.

CONGRÈS D'ANTHROPOLOGIE ET D'ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUES

Le Congrès d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, qui s'est tenu à Paris du 20 au 25 août, paraît avoir ressuscité, au moins pour quelque temps, une institution qui semblait morte. Les discours prononcés à la séance d'ouverture, tant celui du président, M. Alexandre Bertrand, que celui du secrétaire général, le Dr Verneau, ont constaté le fait. A partir du Congrès de Neuchâtel de 1866, les Congrès d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques se sont d'abord succédé régulièrement d'année en année : Congrès de Paris, 1867 ; Congrès de Norwich, 1868 ; Congrès de Copenhague, 1869 ; Congrès de Bologne, 1871 ; Congrès de Bruxelles, 1872. Ils commencent alors à s'espacer ; le Congrès de Stockholm se tient en 1874 ; le Congrès de Pesth en 1876. Les préhistoriens ne se réunissent plus ensuite qu'en 1880, à Lisbonne. L'intervalle des sessions continue à s'accroître. Un Congrès se réunit à Paris en 1889,

1. Numéro de septembre 1900, pp. 433-454, compte rendu de M. Paul Sébillot.

un autre à Moscou en 1892. Et ce dernier paraît interrompre la tradition en ne désignant ni le lieu de réunion, ni le président du Congrès suivant. Les congressistes de Paris se sont préoccupés de renouer le fil rompu. Ils se sont donné rendez-vous à Vienne pour une date prochaine et ont désigné leur président futur.

Nous avons à nous demander si, en dehors d'un pieux respect pour une tradition déjà longue, du plaisir que les hommes qui s'occupent d'une même science ont à se trouver réunis, cette institution a une raison d'être. C'est-à-dire si le travail qu'elle produit ne ressemble pas exclusivement à celui d'une société scientifique locale ou d'un bon périodique.

En fait, le Congrès de 1900 paraît avoir réussi. Le Comité d'organisation a recueilli rapidement les approbations nécessaires. Si le nombre des adhérents n'a pas été aussi considérable que celui du Congrès de 1889, il a été notable. Les communications ont été assez nombreuses pour qu'on ait été obligé non seulement d'en écourter un grand nombre, mais encore de tenir une séance supplémentaire, et, chose remarquable en ce temps d'Exposition, les séances ont été fort suivies et la salle était pleine.

Ce succès relatif ne doit point nous abuser sur la réelle utilité scientifique du Congrès. Il est probable que ce succès se renouvellera, car il a des causes durables. A première vue la réunion des mots anthropologie et archéologie préhistoriques peut paraître incohérente. En fait, le Congrès rapproche et réunit des savants qui appartiennent à des spécialités fort éloignées les unes des autres, des anatomistes, des géologues, des paléontologues, des ethnographes, des sociologues, des archéologues et même des linguistes. Mais, en dépit des apparences, ces savants ont des intérêts communs, et c'est à une science cohérente qu'ils apportent le concours de leurs connaissances spéciales. L'abondance des communications a déterminé le secrétaire général du Congrès à proposer la formation de deux sections réunissant l'une les spécialistes de l'anthropologie physique, l'autre les archéologues proprement dits. La scission décidée en principe, on a eu toutes les peines du monde à la réaliser, et encore n'y a-t-on réussi que pour une seule séance. Les mêmes personnes, qui ont tenu à écouter une communication de M. Duckworth sur les lésions fémorales des orangs comparées aux lésions du fémur trouvé avec le crâne du *Pithecanthropus erectus* de Java, se sont intéressées à

une communication de M. Salomon Reinach sur une nécropole albanaise du IIIe ou du IVe siècle de notre ère. En réalité, il est impossible de s'occuper de l'étude typologique, c'est-à-dire de l'étude archéologique, des reliques des civilisations primitives sans se préoccuper des races auxquelles ces civilisations appartiennent et des faits géologiques qui peuvent seuls servir à en établir la chronologie. L'archéologie préhistorique est un excellent type de science synthétique. Il y a plus. C'est une méthode semblable dans ses principes qui dirige l'étude des stations paléolithiques, celle des débuts de la civilisation méditerranéenne et même, au cours de l'histoire, celle de l'archéologie mérovingienne. De part et d'autre, en l'absence de documents chronologiques écrits, les savants ont été obligés, pour arriver à une classification quelconque des faits qui se présentent à leurs recherches, de recourir à une comparaison systématique des types, dont la superposition logique supplée à la chronologie. C'est cette méthode qui fait l'unité réelle de cette science préhistorique dont le domaine est si vague, parce qu'il s'est progressivement accru des provinces de l'archéologie où cette même méthode a dû être appliquée. C'est un élément important d'entente et de rapprochement entre les savants qui se réunissent pour constituer une science qui emprunte des matériaux à plusieurs autres. J'ai cru devoir y insister un peu dans cette Revue destinée à l'étude des questions d'organisation scientifique. C'est un élément de vie et d'action qui manque précisément à un Congrès nouveau qui s'est tenu a Paris, peu après le Congrès d'anthropologie, le Congrès d'histoire des religions. Ajoutons que l'archéologie préhistorique a été à ses débuts une science internationale, une science de Congrès internationaux. Le besoin de contrôler sur place des faits contestés, le besoin d'organiser la science en rapprochant les faits trop isolés, trop peu nombreux et trop incohérents au moyen d'une construction conventionnelle et provisoire, ont déterminé la réunion fréquente de savants venus de tous les coins de l'horizon. L'unité de langue du Congrès, qu'ils ont sagement établie à l'origine et que le dernier Congrès vient de voter encore sur la proposition de ses membres non français, vient s'ajouter à l'unité de langue scientifique et à l'unité de méthode pour donner au corps des anthropologues et des préhistoriens une cohésion rare et durable.

Enfin les organisateurs du récent Congrès n'avaient pas à

s'adresser seulement à un état-major universitaire et à des bonnes volontés isolées. Les diverses sociétés nationales d'anthropologie encadrent un grand nombre de chercheurs qui, pour n'être point des savants officiels, ne doivent point être considérés comme des amateurs. La moindre fouille, si elle est bien faite, est une contribution à la science, et les matériaux de cette science sont partout. Grâce aux fondateurs du préhistorique, grâce surtout à Gabriel de Mortillet et à son manuel, il n'est pas nécessaire d'avoir usé sa vie dans de longues études spéciales pour être en état d'apprécier la valeur, la signification et la place des produits d'une fouille isolée. Les cadres tracés par M. de Mortillet peuvent être conventionnels, ils sont utiles parce qu'ils sont des cadres. Il y a donc un public nombreux qui s'intéresse à l'archéologie préhistorique et qui s'y intéresse activement, un groupe considérable de savants, qui non seulement ont des raisons de s'entendre, mais encore ont le sentiment toujours présent de la mutuelle dépendance de leurs recherches particulières, alors que cette dépendance n'est pas toujours imposée par les faits comme dans les sciences dont la matière est mieux définie, mais qu'elle a besoin au contraire d'être continuellement constatée, établie, confirmée, votée par le consentement général. Si ces savants ont répondu en grand nombre à l'appel du Comité d'organisation du Congrès de 1900, cet empressement a donc des raisons qui tiennent à la bonne organisation de la science préhistorique.

Reste à savoir si le Congrès a répondu aux besoins des congressistes.

L'organisation de l'archéologie préhistorique est en partie l'œuvre des premiers Congrès. Ils ont servi d'abord à publier les découvertes. Quand leur institution fut décidée par la réunion de la Spezzia, en 1865, la première revue spéciale d'archéologie préhistorique, les *Matériaux pour l'histoire positive et philosophique de l'homme*, venait à peine d'être fondée (1864) par l'un des savants assemblés à la Spezzia. Le préhistorique manquait d'organes. Mais leur principal service est d'avoir réussi à créer l'entente sur les principes de la méthode et sur la terminologie de la science nouvelle. C'est au Congrès de Bruxelles, en 1872, que M. de Mortillet exposa pour la première fois la classification industrielle de l'époque quaternaire et c'est grâce aux Congrès que cette classification s'est rapidement imposée aux préhistoriens. Ce furent

les premiers conciles de l'archéologie préhistorique, ceux qui lui dictèrent ses symboles et ses credos.

Les préhistoriens ont-ils à se prononcer aujourd'hui sur des conventions provisoires nécessaires à la mise en commun des résultats de leurs travaux? Ont-ils à discuter aujourd'hui sur quelque question vaste et douteuse à laquelle quelques heures de débats oraux, où l'on fait effort pour se comprendre, apportent plus de lumière que des volumes de polémique? En réalité, le dernier Congrès qui, en tant que Congrès, ait présenté un intérêt particulier, est celui qui s'est tenu à Lisbonne, en 1880 Il a eu à s'occuper de deux questions importantes pour la détermination des grandes lignes de l'archéologie préhistorique, la découverte de prétendues traces de l'homme tertiaire en Portugal et celle de Kjökkenmöddings dans la vallée du Tage.

Nous avons entendu au Congrès de 1900 revenir périodiquement l'apologie de la classification de M. de Mortillet. Il paraît bien que personne ne songe à la mettre de côté, et que retouchée et redressée elle servira pendant de longues années encore. La nouvelle génération des préhistoriens, satisfaite des lignes générales tracées par ses devanciers semble être plus préoccupée d'approfondir ses connaissances dans des domaines étroitement délimités. C'est un fait caractéristique que l'Allemagne, où tant d'efforts ont été consacrés aux études préhistoriques ait été peu représentée au Congrès de 1900, et, chose remarquable, c'était surtout les chefs de file qui manquaient. Beaucoup d'entr'eux, qui avaient envoyé leur adhésion, ne sont point venus. Mayence n'était pas représentée. Le professeur Virchow seul représentait Berlin ; encore n'a-t-il pu faire qu'une courte apparition aux séances. On peut donc croire que la synthèse déjà faite paraît pour le moment suffisante. Le préhistorique est en train de construire ses églises locales. Ses conciles nationaux et ses assemblées régulières suffisent à ses besoins. A vrai dire, cette situation est sans doute temporaire et telle question peut être soulevée qui rende nécessaire de nouveau une entente générale. De nouvelles fouilles en Sicile, en Crète, en Egypte, dans le sud de l'Espagne peuvent présenter sous un jour nouveau la préhistoire du monde méditerranéen. De nouvelles découvertes à Java ou ailleurs peuvent rendre utile un débat nouveau sur l'origine de l'espèce humaine. On pourrait allonger facilement la liste des questions possibles.

Les deux que j'indique ici étaient au programme du Comité d'organisation. Mais elles ont à peine été effleurées.

Quant à la publication des découvertes particulières, les Congrès ne peuvent plus présenter maintenant la même utilité que les assemblées antérieures. Le préhistorique est maintenant bien pourvu d'excellentes revues nationales, dont quelques-unes comme l'*Anthropologie* et l'*Archiv für Anthropologie,* pour ne point en citer d'autres, renseignent leurs lecteurs par de copieuses bibliographies sur les travaux publiés dans les pays voisins. Un progrès reste à faire qui sortira peut-être du Congrès de 1900. Il a été décidé que les auteurs de publications en langues slaves et en hongrois traduiraient la rubrique de leurs planches en français. Nous n'aurons plus rien à désirer le jour où l'on aura fondé des *Archives d'archéologie slave,* publiées dans une des langues occidentales. En attendant il est encore utile d'entendre des exposés comme celui que M. Volkov a fait sur l'industrie des stations néolithiques prémyciennes fouillées en Ukraine par M. Khvoïka, conservateur du Musée de Kiew. Mais on peut dire en somme que pour ce qui concerne la publication des travaux allemands, anglais, espagnols, français, italiens et portugais, les Congrès internationaux sont absolument inutiles.

On a donc présenté surtout au Congrès de 1900 des travaux de détail fort intéressants, mais qui ne se distinguaient en rien d'excellents articles de revue. L'abbé Parat a décrit minutieusement les grottes de la Cure et de l'Yonne. M. G. Chauvet a présenté des haches et une série de poteries de l'âge du bronze trouvées dans les fouilles du département de la Charente. Ces communications ont valu à leurs auteurs la grande estime de leurs collègues. Auraient-elles perdu à paraître dans l'*Anthropologie* ou ailleurs ?

Quelques questions d'ordre général ont été soulevées. Mais les unes ont été écartées faute de pièces, les autres avaient été et amplement traitées ailleurs.

M. Lehmann-Nitsche, délégué du Musée de La Plata, a signalé dans une couche de la Pampa, qu'il attribue à l'époque miocène, une série de morceaux d'argile cuite qui lui paraissent être des témoins de l'activité humaine. On lui a objecté que les documents présentés étaient encore insuffisants pour prêter à une discussion utile. M. Rutot, conservateur du Musée royal d'histoire naturelle de Belgique, a ramené sur le tapis la question de l'industrie préchelléenne

que les Belges désignent sous le nom de mesvinienne. La question ne peut être discutée avec fruit qu'en Belgique en face des pièces. M. Rutot a dit avec raison qu'en bonne logique on devait supposer entre le rognon de silex et la hache chelléenne en amande toute une série de formes intermédiaires, d'outils simples. Mais ces considérations méthodiques, qui eussent défrayé la discussion dans les premiers Congrès, n'ont pas arrêté un instant l'attention de celui-ci. On a longuement parlé de l'étage dit campignien et de la transition de l'époque paléolithique à l'époque néolithique, mais ni le Dr Capitan, ni M. Adrien de Mortillet n'ont ajouté de considérations nouvelles à celles qu'ils avaient présentées à la Société d'Anthropologie. Le Congrès a assisté à une simple réédition de leurs discussions précédentes. C'est dans la *Revue de l'Ecole d'Anthropologie* et dans le *Bulletin de la Société d'Anthropologie* que l'on devra toujours chercher ce que ces deux savants ont apporté de neuf à l'étude de cette question. Sans compter que la question, même en tant que question de méthode, n'est pas nouvelle et que les arguments apportés de part et d'autre nous laissent encore dans l'obscurité. — Des principes de méthode importants ont été exposés par M. Montelius. Il a attiré l'attention sur ce que les civilisations orientales, entrées plus tôt dans l'histoire, pouvaient fournir d'éléments de chronologie à l'étude du préhistorique de l'Occident et du Nord. M. Montelius a exposé ses idées sur la contemporanéité relative des formes semblables et sur la continuité des couches stratifiées de la civilisation. M. Montelius n'a pas par bonheur attendu le Congrès de 1900 pour appliquer ses méthodes.

D'autres questions ont été passées sous silence. La découverte en Crète par M. Arthur Evans d'un grand nombre d'inscriptions encore indéchiffrables, eût pu donner lieu à des échanges d'idées instructifs. Un mot de Sir John Evans est la seule allusion qui y ait été faite. Il eût appartenu au Congrès d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques de se prononcer sur la valeur de l'*Anthroposociologie*. Nous regrettons à peine qu'il n'en ait pas été question. Ces remarques n'ont pas d'autre but que de mettre en lumière le peu de passion apporté par les congressistes de 1900 à la discussion des questions générales et des principes de méthode.

Des documents très importants ont été présentés ou signalés au Congrès. Notons d'abord les gravures rupestres néolithiques de la région d'In-Çala, dont M. Flamand a apporté des dessins et des

photographies. M. Kunz a fait connaître un bloc de néphrite trouvé dans la carrière de Jordansmühl qui pèse 2140 kilogrammes, c'est-à-dire plus à lui seul que ne pèsent probablement ensemble toutes les haches de néphrite d'Europe; du coup il n'est plus nécessaire de les faire venir d'Orient. L'abbé Hermet a décrit une nouvelle série de « statues-menhirs ». M. Maška a exposé des objets trouvés par lui en Moravie, à Predmošt, dans une sépulture de chasseurs de mammouth, entre autres une sorte de statuette grossièrement taillée dans un métacarpien du même animal. Mais plaçons-nous au point de vue de l'utilité spéciale des Congrès dans l'organisation du travail scientifique. Les gravures de M. Flamand étaient déjà connues, ou censées connues, par une communication faite à l'Académie des Inscriptions ; elles ne prêtaient point d'ailleurs à la discussion. Il y a longtemps, d'autre part, que l'on a commencé à trouver de la néphrite à Jordansmühl; M. Kunz ajoute simplement un fait décisif aux faits déjà connus (Salomon Reinach, *Chroniques d'Orient*, 1896, p. 221; *Le Mirage oriental*). L'abbé Hermet complète une série de monuments dont on lui doit depuis longtemps déjà la découverte. Quant à la statuette de M. Maska, nous devons la joindre à la statuette de Brünn publiée par M. Makowsky (*Mitth. Anthr. Gesellsch. Wien*, XXII, 1892, p. 73 sqq.); ce n'est pas à proprement parler une révélation.

Je ne signale ici que pour mémoire une communication sur les Migrations préhistoriques dont l'auteur, M. Wilser, a repris une thèse déjà ancienne sur l'origine polaire de l'homme. On lui a fait remarquer avec raison que le rôle des Congrès n'était pas de faire un sort aux hypothèses délaissées.

Il résulte de ce qui vient d'être dit sur le caractère des communications, que leur discussion n'a pas eu un intérêt scientifique capital. Elle a confirmé des faits déjà établis et connus. Elle s'est animée quand elle a rallumé des querelles plus ou moins éteintes. L'on a prodigué les approbations, les témoignages d'estime et d'amitié réciproques, inutiles à la science, mais chers aux savants. Il n'est que juste que nous donnions ici un écho des applaudissements qui ont salué M. Montelius, le professeur Virchow, M. Wilson, le conservateur de la section d'Archéologie préhistorique du *National Museum* de Washington, M. Piette dont les fouilles de Brassempouy et du Mas d'Azil ont fourni les documents les meilleurs et les plus complets que nous possédions sur la fin de

l'époque quaternaire et le passage de la civilisation dite paléolithique à la civilisation dite néolithique.

Le Congrès a eu à se prononcer sur deux questions d'organisation scientifique. M. Voss, directeur du Musée d'Ethnographie de Berlin, l'a fait saisir d'une proposition tendant à l'établissement de cartes préhistoriques d'un modèle uniforme. On a généralement reconnu, à la suite de M. Salomon Reinach, qu'il serait plus urgent de faire des publications sommaires, des catalogues largement et simplement illustrés du plus grand nombre d'objets possible. La proposition a été renvoyée à une Commission, dite de la carte, nommée par un Congrès passé et qui s'est, jusqu'à présent, sagement abstenue de rien faire.

D'autre part, le Dr Cancalon a demandé au Congrès d'émettre un vœu pour la préservation des stations typiques pittoresques. Le vœu s'est enflé sur la proposition de M. Reinach, et l'on a demandé aux pouvoirs publics d'interdire le droit de fouiller à toute personne qui ne serait pas qualifiée ou surveillée par un archéologue qualifié. L'amendement de M. Reinach, même dans cette forme bénigne, a soulevé quelques colères dans l'auditoire. On a accusé les savants « officiels » de vouloir entraver la liberté des fouilles de leurs collègues moins titrés. Craintes inutiles, car il est bien probable que le vœu restera platonique.

Mais, en somme, si le Congrès de 1900 n'a pas prouvé que la résurrection des Congrès d'archéologie préhistorique soit tout à fait indispensable, il a témoigné d'une activité scientifique très appréciable. Pour en rendre compte il faudrait d'abord citer *in extenso* la liste des questions proposées par le Comité d'organisation. C'était presque le programme d'une science. Les communications, par malheur, n'ont répondu qu'à peu près aux questions.

J'en ai déjà signalé en passant la plus grande partie. J'épuiserai à peu près la liste des travaux, dont il peut être utile d'indiquer ici l'existence, en mentionnant deux communications relatives à l'âge de pierre en Afrique, l'une du Dr Hamy sur les objets néolithiques trouvés dans la grotte du Kakimbon (Guinée française); l'autre de M. Antonio Taramelli sur une série d'outils du Congo, appartenant au Musée de Turin. Le prince Paul Poutiatine a parlé du perfectionnement progressif des industries représentées dans la station de Bologoie entre Moscou et Pétersbourg; le baron de Loë, conservateur des Musées royaux de Bruxelles, a décrit de

récentes découvertes de palaffites dans la Flandre occidentale. On est tombé d'accord pour confirmer les divisions du deuxième âge du fer proposées par Tischler (Déchelette, *Les Fouilles du mont Beuvray;* H. Hubert, *Sur une tombe à char de la deuxième période de la Tène*). La deuxième question soumettait à la discussion l'hypothèse des migrations préhistoriques. M. Silva Telles a donné des exemples de la dégénérescence chez les races transplantées, empruntés aux colonies portugaises de l'Afrique. M. Bloch, vivement critiqué par M. Manouvrier et par le Dr Verneau, a soutenu que les brachycéphales d'Europe étaient issus des dolichocéphales locaux. Pour finir, je signale un mémoire sur les Indigènes d'Australie, où M. Matthews fait remonter l'origine de l'organisation sociale et les lois du mariage des tribus australiennes aux guerres des clans primitifs. L'assujettissement des clans les uns par les autres et leurs conséquences eurent une répercussion durable dans l'organisation des tribus; l'*intermariage* se produit entre un clan conquérant et un clan conquis; les cérémonies d'initiation reproduisent dramatiquement des attaques qui avaient pour résultat immédiat l'enlèvement des enfants et la séquestration des femmes.

L'activité du Congrès d'archéologie préhistorique de 1900 n'accuse que plus fortement l'inutilité de son rôle comme organe scientifique spécial. La publication de ses travaux ressemblera au bulletin d'une bonne Société d'anthropologie. Est-ce là le but d'un Congrès international? Je me suis permis d'insister sur cet examen de l'utilité du Congrès d'archéologie préhistorique, parce que ce Congrès peut être considéré comme un bon exemple de Congrès, que l'archéologie préhistorique est une science bien organisée et qui n'est pas encore surchargée d'organes inutiles et que c'est précisément une science où les Congrès ont rendu en leur temps les services qui leur sont propres.

HENRI HUBERT.

Terminons cette revue en rapportant deux vœux qu'a émis le Congrès de l'enseignement supérieur, l'un pour enrichir les hautes études, l'autre pour réaliser une plus étroite solidarité scientifique.

Il a demandé — d'accord en cela avec les Congrès spéciaux — la création, dans toutes les Universités, de cours d'histoire com-

parée des religions et de cours d'histoire des arts plastiques et de la musique.

Il a voté un vœu de M. Larnaude, tendant à une union de plus en plus intime des diverses Facultés, et mis à l'ordre du jour du prochain Congrès une proposition plus radicale de M. Gabriel Monod, appuyée par plusieurs professeurs de droit, de sciences et de lettres, tendant à supprimer la division actuelle en Facultés distinctes et à réunir tous les enseignements consacrés à la culture générale et à la recherche scientifique en un seul corps d'Université, dans lequel des Instituts d'un caractère spécial et pratique formeraient, en vue d'examens professionnels, les juristes, les médecins, les professeurs, les diplomates, les administrateurs, etc. [1].

1. Nous empruntons ce texte à M. Monod lui-même (*Revue historique* de septembre-octobre).

NOTES, QUESTIONS ET DISCUSSIONS

I

HISTOIRE ET PHILOSOPHIE

(A propos d'une interview de M. Monod.)

M. Edmond Fazy, rédacteur au *Temps*, a fait ces derniers mois une « petite enquête » sur la mission du XXe siècle. Il a interrogé M. Gabriel Monod sur « le sort actuel et prochain » de l'histoire.

M. Monod a constaté les progrès de l'érudition, de l'objectivité historique, en France. Il a montré tout ce que l'organisation actuelle de notre enseignement supérieur nous a donné de cours, de séminaires, de travaux utiles. Il a indiqué les facilités que procure aux historiens l'ouverture des dépôts d'archives, et comment il en résulte des études d'histoire diplomatique, militaire ou coloniale. Il a déclaré que nous n'imitons pas l'Allemagne dans nos travaux critiques et s'est défendu d'être « un partisan fanatique de la science allemande ».

M. Monod a passé en revue les sujets que traitent et ceux que négligent nos historiens. « D'une manière générale, nos historiens ne s'occupent pas assez des pays étrangers. On néglige l'Espagne. On traite un peu mieux l'Allemagne; mais nos voisins ont déjà fait eux-mêmes tant de travaux sur leur histoire, et puis, il faut l'avouer, le document allemand est fastidieux à lire. On délaisse quasi complètement l'admirable champ de l'histoire d'Angleterre : espérons toutefois ; M. Bémont y a travaillé ; M. Paquet y trava lle, à Toulon. L'histoire d'Italie attire davantage, à cause de l'Ecole de Rome. Citons parmi ses fervents, MM. Pellissier et Bertaux. En fait d'histoire de Russie, depuis le livre de Rambaud, nous n'avons rien. M. Waddington seul paraît s'intéresser pour l'histoire de Hollande. Pour la Scandinavie, zéro. Pour la Suisse, zéro. Quant aux pays d'Orient, nous avons, grâce à MM. Schlumberger et Diehl, grâce aux cours créés à la Sorbonne et à l'Ecole des Hautes Etudes, de beaux travaux d'histoire byzantine. Mais, en ce qui concerne l'Islam, arabe ou

turc, néant. Toute l'histoire de Turquie serait à refaire. Mettons notre confiance dans cette Université de Constantinople qu'on nous annonce, et souhaitons que le français en soit le deuxième idiome officiel! Chose regrettable, il semble que l'Ecole des langues orientales n'engendre pas d'historiens. M. Cordier seul cherche à diriger ses élèves vers l'histoire de l'Extrême-Orient; jusqu'à présent il n'apparaît pas qu'il y réussisse. Pour la Chine, zéro[1]. Pour l'Egypte durant la période de domination musulmane, rien. Phénomène triste et curieux, personne n'étudie l'Algérie et la Tunisie islamiques, au moyen âge et dans les temps modernes. Pour les Etats-Unis de l'Amérique du Nord, rien : les Américains, il est vrai, se chargent d'écrire leur histoire. Quant à l'Amérique du Sud, négligée également; son histoire durant ce siècle-ci aurait pourtant une telle importance, une telle utilité au point de vue de l'histoire d'Espagne et de Portugal! » — D'autre part, M. Monod a remarqué que, sauf à l'Ecole Normale, l'histoire ancienne est négligée; et, dans une lettre à M. Gaston Deschamps[2], il a souhaité « la réalisation d'une idée de M. Jullian : une Université marseillaise où l'histoire et les langues de nos colonies tiendraient une grande place, une Université algérienne où l'on développerait tout ce qui touche à l'Islam et à l'Afrique, une Université indo-chinoise à Saïgon pour les études asiatiques ».

M. Monod, répondant à certaines critiques, a dit justement qu'il n'aurait pu être complet dans un entretien, et qu'il n'avait pas entendu rédiger une sorte de palmarès. Il a lui-même sur quelques points — par exemple pour l'histoire hispanique — rectifié l'interview.

Par les indications de M. Monod, on peut se rendre compte de l'intérêt et de l'utilité que présenterait un inventaire complet des études historiques, non pas seulement pour la France, mais pour le monde scientifique. C'est ce que la *Revue de Synthèse historique* a entrepris de faire et réalisera en quelques années.

Il est un point sur lequel, ici, nous devons insister. M. Monod a constaté que certains jeunes historiens ont une méfiance excessive de la généralisation ; et, par contre, que certains philosophes ont une tendance à faire de la généralisation historique. Il a annoncé — car cette conversation avait lieu en juillet, avant que notre premier numero n'eût paru — la *Revue de Synthèse historique*, « destinée à marquer les grands courants directeurs et à faire, comme son titre l'indique, la synthèse des résultats ». « Dans le même ordre d'idées », il a cité la *Grande Histoire de France* que vont publier à la librairie Hachette, M. Lavisse et ses col-

1. M. Chavannes donnera très prochainement à la *Revue* une revue générale d'histoire de la Chine.

2. C'est à M. Gaston Deschamps que M. Monod attribuait le reproche d'avoir introduit chez nous la science allemande. Dans une lettre à M. Monod (*Temps* du 9 septembre), M. Deschamps, en se défendant d'avoir rien reproché à son ancien maître, a insisté, d'une façon générale, sur l'influence allemande en France aux alentours de 1870. M. Monod a complété son interview par deux lettres, l'une à M. Fazy (*Temps* du 12 septembre), l'autre à M. Deschamps (*Temps* du 16 septembre).

laborateurs. Il ajoute : « Et, d'ailleurs, la généralisation n'est-elle pas un bel instinct de notre race ? »

Quelques philosophes — nous le savons — se sont émus d'une phrase du même entretien où M. Monod critique « les jeunes philosophes qui se précipitent dans les études sociales sans préparation historique suffisante »; et ils ont cru comprendre que M. Monod leur interdisait les études historiques et la « généralisation ». Ils ont sûrement mal interprété la pensée de M. Monod. Il nous semble d'après l'interview même, d'après les explications qu'il a pris soin d'y ajouter dans les deux lettres qui ont suivi, d'après l'appui moral qu'il a prêté à cette *Revue*, et dont nous le remercions, que sa pensée est la suivante.

M. Monod — à tort ou à raison — s'en prend aux philosophes qui, socialistes avec une « ardeur naïve », manquent dans leurs études sociales de sens historique. Il n'a nommé personne, et notre programme ne nous permet pas d'insister sur ce point. Mais il ne condamne pas la généralisation et les esprits généralisateurs. Il a tenu, avec son habituel souci de la précision, à s'expliquer nettement. Il a écrit à M. Fazy : « Je crois que de plus en plus on délaissera la philosophie de l'histoire proprement dite, la recherche de prétendues lois qui détermineraient l'évolution des événements, pour s'attacher aux généralisations présentant un caractère scientifique. Pour cela, on attachera moins d'importance aux *événements* proprement dits de la vie politique, militaire ou diplomatique, pour s'occuper avec une attention de plus en plus grande de l'évolution des faits sociaux, des institutions et des idées, qui ont un caractère de permanence et de continuité logique. » Et il a fait à M. Gaston Deschamps la même déclaration, presque dans les mêmes termes.

M. Monod ne blâme donc pas, ne saurait blâmer la collaboration des philosophes et des historiens ; et il est absolument d'accord, si nous ne nous trompons, avec l'esprit de cette *Revue*. Il sait que bon nombre de philosophes pratiquent l'étude des institutions sociales ou l'histoire des idées avec les plus grands scrupules et sont rompus à la méthode historique. Il sait aussi que plusieurs philosophes, préoccupés des principes et des problèmes de l'histoire, n'en sont pas moins attachés fermement à la méthode expérimentale. On n'admet plus aujourd'hui un départ absolu de la philosophie et des diverses sciences. Le philosophe pur est presque introuvable. Si, parmi les philosophes, il en est qui s'appliquent avec succès aux sciences de la nature, d'autres peuvent s'appliquer avec prudence à l'histoire de l'humanité. Et, parmi les historiens de profession, rien ne s'oppose à ce que se développe l'esprit de généralisation.

Les études historiques ont oscillé jusqu'ici entre la philosophie et l'érudition, entre les synthèses prématurées, les généralités *a priori*, et l'analyse menue. Le temps semble approcher de la généralisation fondée sur le savoir, de la synthèse légitime — c'est-à-dire de la science vraie.

Et le rôle de la France peut être ici très grand. L'Allemagne a beaucoup fait pour les études historiques ; mais l'Allemand ne demeure pas volontiers dans l'entre-deux de la métaphysique et de la recherche monographique. La France — le pays du *cogito* — est le pays propre de la

psychologie. On y est capable de pénétrer au delà des faits, sans précipitamment s'enfoncer dans l'idée pure.

Les historiens, ceux qui sont le plus coutumiers et le plus amateurs d'érudition, sentent bien qu' « il y a quelque chose à faire ». Nous n'en voulons pour preuve que ce passage d'une lettre intéressante où, après avoir constaté la difficulté de contenter à la fois les philosophes et les historiens, on nous disait : « Il y a cependant, c'est évident, mille fois évident, autre chose à faire pour nous, historiens, que de s'éparpiller et se gaspiller, comme pour ma part, je le fais trop (mais, je le fais en le sachant et parce que c'est ce qui m'amuse), à copier et à publier en les échenillant des documents disparates et incohérents ; à discuter des questions de minime importance, et à nous enfermer comme des termites dans nos tumuli. Si on nous persuade qu'en dehors et au-dessus du grand public, il y a encore place pour des études d'ensemble et des vues générales, qui soient à la fois générales et profondes, on nous aura rendu un fameux service. »

Nous tenons à citer un passage d'une autre lettre où un de nos collaborateurs montre avec beaucoup de force les services que pourront rendre nos revues générales : ce témoignage a d'autant plus de prix que notre correspondant est lui-même directeur d'une intéressante Revue spéciale. « La complexité toujours croissante des études historiques et la surproduction des travaux de détails nous obligent, les uns et les autres, à nous cantonner toujours plus dans le domaine spécial que nous cultivons. Cependant les études historiques des divers temps et des divers milieux sont solidaires. Rien de plus funeste que de s'emprisonner dans sa petite propriété et d'ignorer le reste du monde. C'est la plus sûre manière de mal comprendre ce que l'on étudie avec une sollicitude si exclusive. Comment échapper à ces conditions contradictoires d'un travail fructueux ? En s'entr'aidant. Que chacun de nous apporte à ses confrères des domaines voisins des renseignements sobres, mais sûrs, sur l'état et les progrès de ses études spéciales et leur permette ainsi de se tenir au courant des travaux qu'ils n'ont pas le temps de lire eux-mêmes. Les princes et les ministres ont des secrétaires qui dépouillent pour eux les journaux et les revues et qui condensent à leur usage, en quelques pages, tout ce qu'il est utile pour eux de savoir des nouvelles du jour, des découvertes, de tout le train quotidien du monde. Soyons les secrétaires les uns des autres. Formons une véritable société de secours mutuels pour renseignements historiques.

« Les comptes rendus bibliographiques et critiques ne suffisent pas à cet effet. Ils sont très utiles assurément, surtout quand ils ne sont pas trop longs et sont désintéressés, c'est-à-dire quand ils sont rédigés de manière à faire connaître l'ouvrage dont ils traitent et non pas l'érudition ou l'ingéniosité du critique. Mais ces comptes rendus sont épars et nous font passer le plus souvent, en quelques instants, sur trente-six sujets différents. A moins, en effet, d'être publiés dans des Revues spéciales qui nous laissent confinés dans nos étroites limites, ils le sont dans des

recueils généraux de critique, suivant l'ordre de la publication des livres ou de la fourniture des manuscrits. Au contraire, des Revues générales, qui n'ont pas la prétention d'épuiser toute la bibliographie de leur sujet et qui ne se laisseront pas transformer en catalogues de livres ou d'articles, des Revues où chacun de nous, en pleine connaissance de cause, avec impartialité et d'une façon judicieuse, résumera tous les deux, trois ou quatre ans (suivant l'importance de l'activité scientifique) les travaux vraiment utiles et les accroissements réels de nos connaissances, dans son compartiment spécial, voilà ce qui peut rendre à tous de grands services. »

Et, pour conclure, nous remercions tous ceux qui nous ont encouragés par des lettres, — historiens et philosophes. Nous remercions aussi les Revues qui ont salué la nôtre et lui ont exprimé leur sympathie. Nous sollicitons à nouveau tous les concours. Nous demandons des conseils, et nous demandons des critiques : nous tiendrons celles-ci pour précieuses autant que ceux-là.

II.

La Section d'histoire du Congrès d'enseignement supérieur et le Congrès d'enseignement secondaire ont émis des vœux sur l'enseignement de l'histoire, que nous proposons aux réflexions de nos lecteurs.

A). — Il est désirable que l'enseignement supérieur de l'histoire soit organisé sur un plan systématique et distribué en : 1) cours d'un caractère général où les étudiants apprennent à connaître l'état actuel de la science sur les périodes essentielles de l'antiquité, du moyen âge et des temps modernes; 2) cours spéciaux où les étudiants apprennent comment une question particulière peut être approfondie et élucidée par l'étude critique des documents et des faits; 3) exercices pratiques d'érudition et de pédagogie historique, où les étudiants, sous la direction de divers professeurs, se forment aux méthodes historiques de recherche, de critique et d'enseignement.

B). — Il est désirable que, dans l'enseignement secondaire, plus de temps soit consacré à l'étude de l'histoire contemporaine. Pour atteindre ce but, les matières de l'enseignement historique pourraient être réparties de la manière suivante entre les diverses classes : Quatrième — Histoire romaine, Histoire du moyen âge jusqu'au VIIe siècle ; Troisième — Histoire du moyen âge du VIIe siècle à 1461 ; Seconde — Histoire moderne de 1461 à 1661 ; Rhétorique — Histoire moderne de 1661 à 1800 ; Philosophie — Histoire contemporaine de 1800 à 1900.

BIBLIOGRAPHIE

REVUE DES REVUES

Note sur les publications historiques de l'Angleterre et des Etats-Unis.

A). — Le mouvement historique en Angleterre ne saurait se comparer à celui de l'Allemagne ou de la France. Il ne semble pas que la méthode critique y ait été enseignée avec autant de rigueur, ni que le travail s'y organise avec le même ensemble. Il ne semble pas non plus qu'on y soit aussi soucieux de la logique des faits, et de ses conclusions philosophiques.

L'Angleterre cependant possède quelques publications historiques importantes. — L'*English Historical Review* contient des articles analogues à ceux de notre *Revue Historique*, des notes et documents, et des comptes rendus suivis de listes de livres et d'articles nouveaux. Malgré la place légitime qu'y tient l'histoire d'Angleterre, cette Revue n'a pas de spécialité : elle s'occupe même d'histoire ancienne. Ce qui s'y trouve est toujours sérieux, et souvent d'une réelle valeur. Le volume publié chaque année par la Société historique anglaise (*Transactions of the Royal Historical Society*) est composé de mémoires, généralement courts, très soignés, avec une tendance critique assez prononcée.

A cela il faut ajouter les bibliographies hebdomadaires de l'*Athenæum*. La vieille réputation de ce périodique est méritée par la clarté des analyses et la sûreté des appréciations. L'*Academy*, bien que plus exclusivement littéraire, peut être utilement consultée. Les grandes Revues comme la *Nineteenth Century*, la *Quarterly Review*, la *Contemporary Review*, l'*Anglo-Saxon Review*, etc., etc., donnent parfois des articles historiques d'un grand intérêt. Il ne faut pas oublier l'*Edinburgh Review* et la *Dublin Review*, mieux au courant des choses d'Ecosse et d'Irlande. Enfin l'on peut trouver des études d'une moindre portée dans les bulletins de diverses sociétés spéciales, par exemple les *Transactions of the Jewish Historical Society*.

B). — Les Américains ont fait beaucoup pour leurs Universités : celles-ci, en retour, déploient une grande activité dans tous les domaines. Bien qu'on leur reproche, à tort ou à raison, de travailler un peu à la hâte, et d'imiter de trop près certains modèles étrangers, elles contribuent pour leur bonne part à l'œuvre historique commune.

L'*American Historical Review* a succédé à plusieurs autres périodiques, aujourd'hui disparus, la *North American Review* (1815-1870), l'*Historical Magazine* (1837-1875), le *Magazine of American History* (1877-1894). Son plan est à peu près le même que celui de l'*English Historical Review*. On n'y lit pas seulement des études critiques : la philosophie de l'histoire y a sa place. Par exemple, en avril 1897, je relève un article sur « la science politique et l'histoire ». On ne peut s'empêcher de remarquer, dans les comptes rendus, d'ailleurs nombreux et bien faits, une singulière lacune : ce qui paraît en Allemagne n'est que rarement signalé et analysé. Par contre, on est frappé de l'attention prêtée à tout ce qui se fait en France.

L'*American Historical Association* publie un *Annual Report*[1] où sont réunis des essais assez étendus, généralement d'une valeur supérieure. Les questions d'enseignement y sont souvent examinées, à côté des questions de science ou d'érudition. Ces deux recueils représentent les efforts combinés des Universités américaines, mais chacune d'elles a en outre ses publications propres. Il suffit de citer comme exemple la belle collection qui a pour titre : *Johns Hopkins University Studies in historical and political Science*, véritable bibliothèque, où ne manquent pas les ouvrages importants.

Les travaux des Américains sur leur histoire nationale, si mal connue en Europe, nous sont particulièrement précieux : nous devons les suivre de près, si nous voulons être en état de comprendre le grand rôle que les Etats-Unis ont joué et jouent de plus en plus sur la scène du monde.

PAUL MANTOUX.

BULLETIN CRITIQUE

HISTOIRE GÉNÉRALE.

A. Bouché-Leclercq. **Leçons d'histoire grecque.** Paris, Hachette, 1900, VIII-352 pp., in-16. — M. Bouché-Leclercq a rassemblé dans ce volume — qui doit être suivi d'un recueil de *Leçons d'histoire romaine* — celles des leçons d'ouverture de son cours public qui ont trait à la Grèce. Dans ces « improvisations à la plume, substituées, une fois l'an, à l'improvisation orale », et auxquelles il n'a voulu faire aucune retouche, il présentait à ses auditeurs, non des collections de faits, mais des aperçus généraux et directeurs. Il les publie aujourd'hui, au risque de paraître sommaire ou arriéré; et ce dernier reproche est inévitable, quelques-uns de ces essais datant de vingt ans. — On l'adressera surtout aux deux chapitres qui traitent « du fonds commun des religions antiques » et « de la religion grecque considérée dans ses rapports avec les institutions politiques ». La partie critique n'en a pas vieilli : et les fortes objections que M. B.-L. adressait, en 1886, aux théories étroites ou superficielles qui cherchent l'origine des cultes anciens dans le symbolisme solaire ou la divinisation des morts, valent toujours contre leurs défenseurs attardés. Mais, depuis, l'école « des folkloristes » (devenue l'école sociologique), à laquelle il n'accorde qu'une mention incidente, a doté la question des origines religieuses d'une méthode et d'une doctrine scientifiques. Elle a défini avec largeur le phénomène religieux, déterminé la connexion des rites et des mythes primitifs, subordonné, dans l'explication de l'origine des sentiments religieux, l'élément étiologique à l'élément pratique, discerné avec netteté les rites manuels et oraux du culte (sacrifices et prière) des pratiques magiques ; sur l'observation et la comparaison des faits, elle a assis une théorie nouvelle de la naissance des dieux. — On n'adressera aucune critique semblable aux belles pages qui étudient l'histoire de la Grèce démocratique, et particulièrement d'Athènes, observée successivement dans son évolution politique égalitaire (dominée par l'idée de justice), dans son organisation de l'éducation publique, dans la lutte pour l'existence et la liberté, qu'elle soutint de la victoire du militarisme spartiate au triomphe du militarisme macédonien. Comme Curtius, Holm et Wilamoortz, et contre Droysen, M. B.-L. se range, avec une admiration clairvoyante, du côté des vaincus. Il revendique pour l'érudition le droit de n'être pas stérile, et pour l'histoire le rôle de *magistra vitæ;* nulle part cette nécessaire préoccupation ne l'a mieux servi. — La fin du livre est consacrée à l'histoire de l'hellénisation de l'Orient sémitique et égyptien : il faut donner une place à part aux recherches « sur le culte dynastique en Egypte sous les Lagides ». — I. Lévy.

1. Baltimore, Maryland.

HISTOIRE DES IDÉES.

Abbé Clodius Piat. **Socrate** (*Les grands philosophes*), Paris, Alcan, 1900, 270 pp., in-8°. — En un style aisé, clair, sobre, agréable à lire, M. l'abbé Piat a exposé ce qu'il est essentiel de connaître sur la vie et la philosophie de Socrate. Il a étudié les textes avec les secours de la meilleure critique; il a mis à profit les travaux de MM. Ed. Zeller, A. Fouillée, E. Boutroux; ses sources sont sûres, ses interprétations de la doctrine fort acceptables ; en un mot, c'est un bon livre. Toutefois on ne peut pas dire que l'auteur ait renouvelé son sujet : il n'apporte ni changement, ni addition à ce que nous savions déjà. Il me semble même que l'ouvrage confus et diffus de M. Fouillée, malgré ses défauts, laisse de la physionomie de Socrate une impression plus saisissante, plus profonde et plus vraie. M. l'abbé Piat n'a pas dessiné son personnage avec un relief assez vigoureux. La peinture est un peu terne. Terne aussi est le tableau de l'état des esprits au moment où Socrate parut, du trouble profond que jeta, à cette époque, dans la vie intellectuelle et morale des Athéniens, et, par suite, dans toute leur vie publique et privée, l'apparition de l'*esprit critique*. Nous attendrons longtemps encore peut-être l'homme de génie qui nous donnera la vivante image du vrai Socrate, avec ses contrastes, ses paradoxes, et pourtant la parfaite unité harmonique de sa vie et de son caractère, si profondément différent des hommes de son temps et de son pays, et pourtant si bien de son temps et de son pays ; l'homme de génie qui sera capable d'écrire, en savant et en artiste, le plus grand drame qu'il y ait jamais eu dans l'histoire de la pensée humaine. — Edmond Goblot.

Théodore Ruyssen. **Kant** (*Les grands philosophes*). Paris, Alcan, 1900, 391 p. in-8°. — M. Ruyssen a défini dans l'*Avant-propos* l'intention dans laquelle il a écrit son livre : « Retirer la parole aux commentateurs pour la laisser à Kant lui-même, rechercher dans la vie, dans la correspondance et surtout dans l'œuvre même du philosophe, le sens des variations premières de sa pensée et la clef du développement logique qu'a subi sa doctrine après la découverte de l'idée critique ». Cette méthode, en dehors de l'avantage qu'elle présente pour l'intelligence d'une pensée aussi complexe et aussi difficilement accessible que la pensée kantienne, était dans une large mesure imposée d'avance par le caractère de la Collection dont le livre fait partie. M. Ruyssen a rempli sa tâche, telle qu'il l'avait comprise, en toute conscience, et l'analyse qu'il donne des écrits de Kant est d'une sûreté, d'une précision, et d'une lucidité qui sont ici tout particulièrement appréciables. Sa façon d'exposer le Kantisme rappelle, avec plus de sobriété, celle de Kuno Fischer ; elle veille à tracer les grandes lignes des œuvres des philosophes, à écarter tous les traits accessoires ou peu nets qui en embrouilleraient le dessin. Le livre sera par là très utile à tous ceux qui veulent se préparer à l'étude des problèmes que soulève l'interprétation du Kantisme. Peut-être regrettera-t-on, que sans

entrer dans l'examen de ces problèmes, M. Ruyssen n'en ait pas davantage, à l'occasion, indiqué la nature et le sens ; les systèmes d'exégèse que le Kantisme a fait naître ne lui sont pas entièrement extérieurs et font partie de son influence historique. — Peut-être aussi y aurait-il lieu de faire des réserves contre la tendance qui, d'ailleurs, n'est pas propre à M. Ruyssen, à considérer que l'idée critique une fois découverte n'a fait que se développer logiquement dans les divers écrits de Kant ; au fond, il y a eu encore chez Kant des variations de pensée assez considérables. Mais il serait gravement injuste d'insister sur ces regrets et ces réserves. — Victor Delbos.

H. Weil. **Études sur l'antiquité grecque.** Paris, Hachette, 1900, 327 pp. in-16. — Dans ce recueil d'articles donnés naguère à diverses Revues ou publications savantes, on rètrouve tout le talent, toute la méthode qui assurent à l'illustre savant une autorité universelle : cette science d'un homme qui porte en lui toujours prêtes et présentes, toutes les formes de la littérature, de la pensée, de la vie grecques ; et cette souple et pénétrante finesse d'un esprit que la complexité des faits ne surprend jamais, qui sait les embrasser d'une vue lucide et les démêler d'un regard précis ; également habile à donner tout son poids à un mot, toute sa portée à un détail, et défiant des généralisations promptes, des inductions spécieuses. — Mieux que d'autres, les philologues sont en état d'apprécier et de goûter la sûre critique qui soulève et résout ou éclaire ces petits problèmes de l'enlèvement des morts au VIIe chant de l'Iliade, de la signification politique attribuée par les Athéniens à la mutilation des Hermès, de l'origine du mot « poète », etc., ou de profiter des observations que provoque le remaniement du « Démosthène » de Dindorf par Blass. Mais, outre telle étude sur un fragment de Phérécyde de Syros, piquant chapitre ajouté à l'histoire des conjectures, ou telles pages délicates et « documentées » sur Ménandre, Bacchylide, Dion, il n'est personne qui ne soit intéressé vivement par toute la série d'articles où M. Weil examine les croyances et les doctrines qui se sont, en Grèce, succédé, ou mêlées, ou combattues, au sujet de l'âme, de sa destinée, de la mort, de l'au delà, et la part qu'ont prise à la formation et à la transformation de ces instincts, traditions, opinions ou systèmes, les poèmes homériques, l'Orphisme, les mystères d'Eleusis, l'effort des philosophes. Il faut voir comment un penseur, qui s'appuie sur une érudition à laquelle rien n'échappe, rectifie, modère les hypothèses des érudits qu'il semble d'abord suivre dans leurs théories, comment il sait distinguer ce qu'on a peine à ne pas confondre, comment d'un mot cité, d'un texte rappelé, il complète ou corrige. Et de même dans le lumineux exposé qui nous fait suivre la philosophie grecque depuis ses origines milésiennes (et sans doute plus orientales encore) jusqu'aux Sophistes. Dans toutes ces études, rien de systématique ; une mesure exacte, une prudence ferme ; un art discret qui, en rapprochant les textes, semble se laisser conduire par eux ; une sobriété pleine, une simplicité persuasive ; une science admirable, et par l'étendue, et par la maîtrise de soi. — Ch.-H. B.

Ouvrages reçus par la Revue et dont il sera rendu compte ultérieurement :

G. Renard, *La Méthode scientifique de l'histoire littéraire*, Paris, Alcan, 1900, 8°.

H. Ouvré, *Les Formes littéraires de la pensée grecque*, Paris, Alcan, 1900, 8°.

G. Barzellotti, *La Philosophie de Taine*, traduite de l'italien par A. Dietrich, Paris, Alcan, 1900, 8°.

Pierre Boutroux, *L'Imagination et les Mathématiques selon Descartes*, Paris, Alcan, 1900, gr. 8°.

P. Lacombe, *La Guerre et l'Homme*, Paris, Société nouvelle de librairie et d'édition (librairie Georges Bellais), 1900, 16°.

Ch. Bellangé, *Le Gouvernement local en France et l'organisation du canton*, Paris, Didier, 1900, 8°.

L. Salembier, *Le Grand Schisme d'Occident*, Paris, V. Lecoffre, 1900, 16°.

E. Rigal, *Victor Hugo poète épique*, Paris, Société française de librairie et d'édition, 1900, 16°.

Clovis Lamarre, *Histoire de la Littérature latine*, 1re partie, t. II, Paris, Delagrave, 1900, 8°.

Le gérant : E. TERQUEM.

VERSAILLES, IMPRIMERIES CERF, 59, RUE DUPLESSIS.

UNE NOUVELLE THÉORIE

DE LA « TRANSVALUATION DES VALEURS »

Depuis quelques années on commence à étudier Nietzsche sans parti pris d'enthousiasme, d'indignation ou de mépris. Les théologiens ont pris le parti fort sage de discuter tranquillement, posément, ses doctrines les plus subversives : ils ont reconnu qu'il était inutile de se refuser à les prendre au sérieux et encore beaucoup plus inutile de se borner à les couvrir d'anathèmes ; et à pratiquer ce farouche adversaire ils se sont aperçus qu'il y avait chez lui une foule d'idées ingénieuses ou profondes dont chacun pouvait faire son profit même s'il condamnait les partis pris extrêmes et intransigeants de l'auteur de l'*Anti-chrétien*. Aujourd'hui ce sont les sociologues qui commencent à leur tour à s'expliquer sans colère avec Nietzsche, à examiner quels sont, parmi les aperçus sur l'évolution des sociétés qu'il a semés un peu partout dans ses écrits, ceux qui contiennent une « âme de vérité » et renferment des indications utiles pour les historiens et les économistes. C'est ainsi que dans un volume récent sur « le Marxisme et l'essence de la question sociale[1] », M. Weisengrün vient de construire, sur un thème dont Nietzsche lui a fourni le motif essentiel, un système ingénieux et suggestif auquel il a lui-même donné le nom de théorie de la « complication sociale » et dont nous voudrions indiquer ici et brièvement discuter les données principales.

Une idée qui revient sans cesse sous la plume de Nietzsche c'est que chaque individu, chaque peuple porte, gravée en lui-même, à

1. *Der Marxismus und das Wesen der sozialen Frage*, Leipzig, Veit, 1900.

toute époque une « table des valeurs », c'est-à-dire un ensemble de jugements par lesquels il détermine et classe les diverses *valeurs* qu'il reconnaît : la richesse, le confort, l'honneur, le vrai, le bien ; que cette table des valeurs détermine nécessairement tous les jugements, toutes les actions des hommes, et que par conséquent l'étude des variations de cette table des valeurs dans le temps et l'espace constitue un des problèmes fondamentaux de l'histoire universelle. C'est cette notion d'une table des valeurs et de son évolution que M. Weisengrün s'efforce de préciser et de développer. Nietzsche, dit-il, avec sa puissante imagination poétique, a si profondément déformé la réalité historique que sa tentative a alarmé et rendu défiants les esprits objectifs et scientifiques. Son idée n'en est pas moins féconde, et M. Weisengrün la croit susceptible de donner des résultats sérieux et durables ; c'est pourquoi il essaye d'esquisser à son tour, dans sa théorie de la « complication », une théorie générale des modifications qui se sont produites dans les valeurs psychiques reconnues par les hommes.

Son point de départ c'est la distinction qu'il établit entre les valeurs *immédiates* et les valeurs *médiates*. Les valeurs immédiates sont celles qui sont représentées comme désirables pour satisfaire les besoins primordiaux de l'homme, la faim, la soif, l'instinct de reproduction. Sont médiates au contraire les valeurs qui ne contribuent pas directement à la satisfaction de ces besoins, qui ont primitivement été poursuivies non pour elles-mêmes mais comme un moyen plus ou moins indirect d'arriver à assouvir les besoins primordiaux, et qui peu à peu, par l'effet d'une longue habitude et de l'hérédité, ont fini par être recherchées pour elles-mêmes. Ainsi l'honneur, la science, la richesse par exemple sont des valeurs médiates. L'homme primitif ne connaît ni le désir de puissance, ni la soif de savoir, ni le besoin d'acquérir et de posséder : vivant tout entier dans le présent il n'est ni ambitieux, ni curieux, ni prévoyant. C'est peu à peu seulement que les nécessités de la lutte pour la vie lui apprennent à estimer la valeur militaire qui augmente sa sécurité, la connaissance du monde extérieur qui lui procure des ressources nouvelles, le travail et l'accumulation des produits du travail qui l'assure du lendemain. Ainsi naissent et grandissent chez lui des valeurs nouvelles dont l'importance croît sans cesse. Et M. Weisengrün formule ainsi la loi fondamentale de l'évolution historique : les valeurs tendent à se *média-*

tiser sans cesse davantage. En d'autres termes : l'importance des valeurs médiates par rapport aux valeurs immédiates va sans cesse en croissant ; et en même temps elles tendent à devenir sans cesse plus médiates, à n'avoir plus qu'une utilité de plus en plus lointaine et de plus en plus incertaine pour la satisfaction des besoins immédiats.

On peut, théoriquement, distinguer quatre phases principales dans cette évolution.

La première phase est l'époque préhistorique et primitive de l'humanité où l'homme ne connaît encore que les valeurs immédiates : sans souci du passé, sans inquiétude de l'avenir, tout entier à la sensation présente, il mène une existence animale, et obéit à l'impulsion toute-puissante de ses instincts primordiaux.

La seconde phase nous montre le développement, à côté des valeurs immédiates, de quelques valeurs médiates relativement peu compliquées. L'époque homérique nous fournit un exemple caractéristique de ce stade de l'évolution historique. Nous y trouvons la transition entre la vie primitive et la civilisation. Les héros ont encore les forts instincts naturels de la première époque mais obéissent aussi déjà à des motifs plus compliqués comme l'ambition, l'envie, la ruse.

La troisième phase a pour signe caractéristique un état d'harmonieux équilibre des valeurs immédiates et médiates dont le concours donne naissance à une culture brillante. C'est l'époque de la Renaissance. Les instincts naturels ont conservé intact tout leur pouvoir ; seulement l'homme est devenu infiniment plus qu'un bel animal. Cette puissance nouvelle qui est venue s'ajouter à sa force originelle et qui lui donne une supériorité prodigieuse sur le primitif s'appelle la culture ; et elle n'est autre chose que le produit des énergies nouvelles développées dans l'homme par la croissance des valeurs médiates. Ce qui caractérise la culture d'une époque comme la Renaissance c'est qu'elle est *nécessaire* dans toutes ses parties, c'est qu'elle forme comme un tout organique dont les divers éléments constitutifs sont autant de parties intégrantes et indispensables. Le représentant typique de cette époque c'est le condottiere hautement cultivé, l'homme de proie universellement doué ; c'est, par exemple, une personnalité comme ce Léon Battista Alberti que nous décrit Burckhardt, cavalier et guerrier émérite, orateur accompli, versé dans toutes les connaissances de son

temps, philosophie et sciences naturelles, avec cela musicien et sculpteur, au total un instinctif doublé d'un intellectuel, un vaillant et en même temps un cérébral, presqu'un nerveux. Chez des hommes de ce type, la culture n'est pas un luxe, une vaine parure, mais la condition même de leur puissance. Et cette culture elle-même n'est pas un assemblage fortuit de qualités disparates, mais une synthèse organique dont tous les éléments se commandent et se conditionnent nécessairement l'un l'autre. La Renaissance nous apparaît donc comme une époque où à côté des valeurs immédiates et en harmonie avec celles-ci s'est développé un *système,* étroitement lié dans toutes ses parties, de valeurs médiates, parmi lesquelles dominent l'honneur, le désir de puissance et de considération. C'est une période de l'évolution historique où l'homme supérieur a atteint un degré exceptionnel de perfection et aussi — en dépit de l'insécurité générale de l'existence — une rare plénitude de bonheur, où il a joui magnifiquement de cet accroissement de force que donne une haute culture en quelque sorte organiquement assimilée.

L'époque moderne enfin nous montre une quatrième phase dans l'évolution des valeurs. L'homme d'aujourd'hui reconnaît un certain nombre de valeurs médiates telles que la richesse, le confort, l'honneur, la puissance, la science, etc., qui exercent sur lui une attraction très considérable. Mais ces valeurs se sont, depuis l'époque de la Renaissance, *médiatisées* à l'excès : elles sont recherchées aujourd'hui non plus comme éléments nécessaires d'une culture *générale* destinée à augmenter la puissance *totale* de l'être humain, mais comme si elles étaient un bien *en soi.* La richesse, par exemple, était désirée jadis comme un moyen d'embellir la vie ou comme un instrument de puissance entre beaucoup d'autres : elle est considérée aujourd'hui comme une fin en soi; et le développement formidable du régime capitaliste avec les excès qu'il a entraînés a certainement son principe non pas uniquement dans une fatalité économique mais bien aussi pour une large part dans une fatalité psychique, dans cette *médiatisation* à outrance de la valeur de l'argent. La science, estimée jadis comme un moyen de dominer les forces naturelles et considérée à ce titre comme un facteur important de culture est devenue, comme la richesse, une fin en soi ; on veut savoir pour savoir; la valeur de la science s'est si bien médiatisée aujourd'hui que de nombreux savants consacrent

leurs jours à recueillir des données qui peuvent contribuer à augmenter sur tel point particulier la somme de notre savoir, mais dont l'importance au point de vue de la connaissance générale de l'univers semble nulle ou à peu près. Au total, les valeurs médiates qui formaient jadis un système organique, se sont dissociées. Elles n'apparaissent plus comme liées les unes aux autres et concourant toutes ensemble à un accroissement du type humain, mais comme indépendantes, ou à peu près, les unes des autres : il n'y a plus de lien nécessaire entre nos sciences spécialisées à outrance, notre politique, nos institutions sociales et notre culture ; les prodigieuses conquêtes techniques de notre siècle sont sans rapport aucun avec notre développement intérieur. C'est là une première différence essentielle qui sépare l'époque moderne de la Renaissance. En voici une seconde : au temps de la Renaissance la valeur dominante est l'honneur, la puissance : aujourd'hui les ambitieux de grand style se font rares ; un Bismarck dans l'ordre politique, un Cecil Rhodes dans l'ordre économique, sont des exceptions. La valeur, qui chez l'immense majorité des hommes tend à prendre le pas sur les autres, c'est la richesse, et la richesse non en vue de la puissance mais seulement en vue du *confort* qui est en quelque sorte l'expression psychique de la culture matérielle du XIXe siècle. L'idéal anglais médiocre et terre à terre du confort, c'est là le mobile le plus répandu et le plus fort chez « l'homme moyen » du XIXe siècle ; on le rencontre chez le bourgeois, gros ou moyen, qui se rue éperdument vers l'argent comme aussi chez le petit bourgeois et le prolétaire qui, par le fait même qu'ils envient le riche, prouvent indirectement qu'ils reconnaissent au fond le même dieu que lui.

En résumé, nous nous trouvons aujourd'hui en présence d'une série de valeurs médiatisées à outrance, sans lien nécessaire avec la civilisation de notre époque. Et parmi ces valeurs celle qui occupe le premier rang sur la table de la plupart de nos contemporains c'est le confort. La conséquence de cette situation est un malaise plus ou moins profond dans toutes les couches de la société. Le bourgeois, étranger la plupart du temps à la culture contemporaine qui n'est dans tous les cas, pour lui, qu'un luxe et point une nécessité, ne trouve pas à beaucoup près, dans le confort et l'argent, l'équivalent des jouissances de toutes sortes, matérielles, intellectuelles, artistiques, et des satisfactions d'orgueil

qui embellissaient l'existence de l'ambitieux de haute culture à l'époque de la Renaissance. Plus mécontents encore de leur sort sont les savants, les fonctionnaires, les intellectuels de toute sorte qui, s'ils sont les représentants de la culture moderne, se trouvent en revanche, par suite du mécanisme de la vie contemporaine, presque privés de tout contact avec la sphère d'activité des politiciens et hommes d'affaires. Confinés dans leur bureau, relégués dans leur domaine spécial à l'écart de la vie réelle, privés des joies saines d'une activité extérieure et portant des fruits visibles, ils s'étiolent, perdent toute sûreté d'instincts, et souvent dégénèrent: c'est dans leurs rangs que se recrute l'armée sans cesse plus nombreuse des décadents — mécontents ou résignés, pessimistes ou dilettantes — qui constitue un danger des plus sérieux pour l'avenir de la vieille Europe.

Examinons maintenant, avec M. Weisengrün, quelle direction doit prendre l'évolution psychique pour que ce malaise, aujourd'hui presque général, diminue et se dissipe.

Faut-il combattre le phénomène de la médiatisation des valeurs et prêcher le retour aux valeurs immédiates ? Non : c'est chose à la fois impossible et peu souhaitable. Impossible, parce qu'on n'arrête pas à volonté le cours d'une évolution comme celle qui a amené la médiatisation des valeurs et aussi parce que les valeurs médiates n'existent pas seulement dans les hautes classes de la société, mais ont pénétré par contagion aussi dans les classes inférieures, de telle sorte que dans les pays civilisés la diffusion de ces valeurs est à peu près universelle. Peu souhaitable, parce que l'homme sans valeurs médiates n'est guère qu'un animal et que revenir à l'existence instinctive d'une horde de bêtes sauvages n'a rien de séduisant. L'exemple que nous a légué la Renaissance nous montre dans quel sens est le progrès. Ce qui a fait la grandeur de cette époque ce n'est pas qu'elle ait placé plus haut que la nôtre sur sa table des valeurs les valeurs immédiates, mais bien qu'elle ait su coordonner en un faisceau organique l'ensemble de ses valeurs médiates moyennes. Ce qu'il nous faut donc poursuivre c'est en quelque sorte l'*intégration des valeurs moyennes :* il faut arriver à ce que les valeurs moyennes admises par la presque totalité des hommes redeviennent toutes des parties intégrantes d'une même culture générale, il faut que le civilisé moderne, sans rien abandonner des merveilleux progrès techniques

réalisés dans ce siècle, invente et développe en lui une culture spirituelle aussi exactement et nécessairement adaptée à sa civilisation matérielle que le furent jadis l'une à l'autre la culture spirituelle et matérielle de la Renaissance. Et cette culture nouvelle ne doit pas être un simple *retour* à la Renaissance, elle doit constituer en même temps un progrès. L'homme de la Renaissance maîtrisa ses instincts et affina sa personnalité uniquement pour mieux jouir de lui-même ; les instincts sociaux, la notion d'un bonheur collectif existaient à peine chez lui. Ils se sont puissamment développés dans les temps modernes et la culture de l'avenir doit nécessairement tenir compte de ce fait nouveau. Puis la culture de la Renaissance ne s'appliquait guère qu'à une élite assez peu nombreuse ; la culture de l'avenir doit avoir des bases plus larges, elle doit tenir compte de cette grande loi du nivellement de la culture qui se manifeste clairement au cours de l'évolution historique et en vertu de laquelle le nombre de ceux qui ont part aux bienfaits de la civilisation s'accroît sans cesse d'âge en âge. En résumé, nous devons travailler à restaurer une culture organique comme celle de la Renaissance, mais qui soit en même temps sociale et démocratique.

Après avoir passé en revue les théories de M. Weisengrün, il nous reste à voir en quoi elles s'écartent des idées énoncées par Nietzsche.

M. Weisengrün lui adresse deux critiques principales. Il lui reproche d'abord son individualisme intransigeant : Nietzsche exagère démesurément le caractère subjectif et individuel des valeurs et de leurs modifications ; il ne voit pas qu'il y a, pour toute période donnée, un ensemble de valeurs *moyennes* à peu près universellement admises, communes à presque tous les hommes de l'époque ; il a donc exagéré les différences entre les tables des valeurs comme aussi leur instabilité ; et il a eu le tort de voir dans leurs variations non point un phénomène *objectif* soumis à des lois générales et soustrait à l'influence particulière des individus, mais la conséquence directe des « transvaluations de valeurs » qu ont pu se produire dans l'esprit de tel ou tel penseur génial. I lui reproche ensuite son culte des instincts primitifs, son adoration de la nature sauvage et primitive qu'il partage avec Tolstoï ou encore avec Rousseau : Nietzsche ne voit pas que les races de « maîtres » qu'il décrit ne sont plus des primitifs et connaissent

déjà des valeurs médiates ; il ne se rend pas compte que les hommes de la Renaissance ne sont pas admirables en raison de la sauvagerie et de l'impétuosité de leurs passions et de leurs instincts mais à cause de la beauté organique de leur culture ; il s'imagine que la tare originelle de l'homme d'aujourd'hui est l'affaiblissement de ses instincts primitifs alors que la cause du malaise contemporain doit être cherchée dans le phénomène de la médiatisation à outrance des valeurs et de leur désintégration progressive.

Il est certain que M. Weisengrün signale, dans les théories de Nietzsche, deux points qui, surtout sous la forme volontairement offensante et paradoxale que le grand penseur leur a donnée, heurtent de front les idées de la plupart de nos contemporains. Je me demande toutefois si, en notant les différences qui le séparent de Nietzsche il n'aurait pas dû, d'autre part, mentionner aussi un point de ressemblance important entre leurs théories. Il est, en effet, à mon sens, certain que Nietzsche attache une très grande importance — et cela dans le domaine psychique comme dans le domaine social — à l'idée *d'organisation, d'intégration,* et cette préoccupation, lorsqu'on la met en relief, fait apparaître sa doctrine sous un jour bien moins étroitement individualiste que ne la montre M. Weisengrün.

Certes Nietzsche admire la *vigueur* des instincts, des passions, des vertus et même des vices, mais il réclame avec non moins d'insistance leur coordination, leur groupement harmonieux. La faculté qu'il admire le plus dans l'âme humaine c'est ce pouvoir de synthèse par lequel elle discipline ses forces et leur donne de l'unité. C'est ainsi que Nietzsche, étudiant dans la *Gaie Science* la genèse de l'instinct de connaissance, constate que c'est un tout complexe où entrent des éléments variés, tels que l'instinct de doute, de négation, de collection, d'analyse, éléments primitivement distincts et parfois redoutables qui se sont peu à peu intégrés en une unité supérieure : « Bien des hécatombes d'hommes, ajoute-t-il, ont dû être sacrifiées avant que ces instincts aient appris à comprendre leur juxtaposition, à se considérer tous comme fonctions d'un seul pouvoir organisateur en un seul homme. » (V, 155.) Au contraire, si la force centrale s'affaiblit et se montre incapable de maintenir une rigoureuse hiérarchie des instincts, si l'âme devient le champ de bataille des instincts

émancipés et luttant aveuglément pour la puissance sans être maîtrisés par une puissance supérieure qui les contienne dans de justes limites, l'individu subit une irrémédiable déchéance. L'anarchie des instincts — et le phénomène de la médiatisation des valeurs décrit par M. Weisengrün peut y conduire lorsqu'il dépasse certaines limites — est aux yeux de Nietzsche aussi l'un des pires dangers qui menacent l'humanité. Le progrès est, pour lui, essentiellement une meilleure coordination des instincts. Dans la *Gaie Science* il appelle de ses vœux une synthèse nouvelle dans le même individu de la pensée scientifique, du génie artistique et de la sagesse pratique ; et il prédit que ce savant-artiste-philosophe de l'avenir laissera bien loin derrière lui nos *spécialistes* d'aujourd'hui, l'homme de science, le médecin, l'artiste, le législateur, etc. La meilleure preuve d'ailleurs que Nietzsche n'a nullement appelé de ses vœux la renaissance du « fauve blond » préhistorique c'est que, lorsqu'il a incarné son idéal du Surhomme en un type poétique, il a créé la figure de Zarathustra qui n'est rien moins qu'un primitif ! Ce qui le caractérise c'est qu'il a précisément réalisé en lui l'harmonieuse intégration de toutes les facultés humaines, la synthèse du philosophe, du prêtre et du chef de peuples, c'est qu'il est « le maître de lui-même, dominateur de ses sens, maître de ses vertus ». Pour employer les formules de M. Weisengrün il possède un système admirablement développé de valeurs médiates reliées entre elles d'une façon étroite et nécessaire et il réalise donc, dans une très large mesure, le programme d'avenir de M. Weisengrün. Que Nietzsche ait insisté — peut-être plus que de raison — sur la nécessité de développer la *vigueur* des instincts (primitifs ou acquis), c'est certain ; mais il est non moins certain qu'il n'a jamais perdu de vue la nécessité non moins absolue de coordonner ces instincts en une synthèse organique.

Et cette notion de l'organisation, du groupement synthétique, Nietzsche la transporte aussi dans le domaine social. On peut affirmer sans paradoxe aucun qu'il n'est pas individualiste uniquement par amour de l'individu supérieur, mais encore parce que l'individu supérieur lui apparaît comme la condition *sine qua non* de la formation d'organismes sociaux viables et vigoureux. On sait que pour Herbert Spencer l'évolution consiste essentiellement dans une intégration toujours plus parfaite pendant laquelle la matière

passe d'une homogénéité indéfinie et incohérente à une hétérogénéité définie et cohérente. Tout comme le grand philosophe anglais, Nietzsche reconnaît la nécessité de l'intégration aussi bien que de la différenciation. S'il combat à outrance la morale de « bête de troupeau » ou « d'esclave » ce n'est pas uniquement par tendresse pour les « fauves blonds » ou pour les « maîtres » ni surtout par mépris d'aristocrate pour le « troupeau », c'est tout autant par intérêt même pour le troupeau et parce qu'il estime qu'un troupeau sans chef ne peut former qu'une multitude incohérente. Nietzsche combat l'esprit démocratique et niveleur parce que cet esprit lui paraît essentiellement *anarchique*, parce qu'il lui semble ramener l'humanité à « un état d'homogénéité indéfinie et incohérente » (pour employer la formule de Spencer), et conduire à la désintégration au lieu de conduire à l'intégration. L'individu supérieur, le Surhomme, lui apparaît comme le soleil, comme l'étoile fixe autour de qui gravite tout le système planétaire ; supprimez le soleil et vous avez de nouveau le chaos. J'ai essayé de montrer ailleurs que l'égoïsme de Nietzsche avait son principe dans un excès d'altruisme, et que son individualisme aristocratique est, de même, compatible avec une profonde et très réelle tendresse pour l'humanité inférieure. Ce qui fait illusion sur la nature vraie de sa pensée c'est qu'il établit un contraste violent entre la morale de maître qui est légitime à ses yeux et la morale d'esclave *envieux et révolté* qui est, selon lui, condamnable, alors qu'il passe presque complètement sous silence dans ses écrits, la morale du « bon esclave » qui est aussi légitime que la morale de maître dont elle forme la contre-partie nécessaire. Or cette morale du « bon esclave », du médiocre conscient de sa médiocrité et se dévouant volontairement à un « maître » se trouve tout au moins à l'état d'esquisse dans l'œuvre de Nietzsche [1]. Au Surhomme qui a pour règle « sois toi-même », correspond, à l'autre extrémité de l'échelle sociale, l'« esclave » qui n'est rien ou presque rien par lui-même, qui vaut en proportion de son dévouement pour son maître et dont la véritable dignité réside précisément dans l'esclavage. L'individualisme de l'un a son complément nécessaire dans l'altruisme des autres. Pour la prospérité et la grandeur du genre humain il im-

1. Sur les théories de Nietzsche sur la hiérarchie sociale, voir *Œuvres*, VII, 185 ss.; VIII, 301 ss.; XII, 319, 324 ss.; 347 ss. Cf. Lichtenberger, *Philosophie de Nietzsche* p. 149 s.

porte également que l'un soit puissant, autonome, conscient de son omnipotence et de sa souveraineté et que les autres se groupent docilement autour de lui, afin de trouver dans l'association, dans la subordination commune à une même volonté une raison de vivre qu'ils ne trouveraient pas en eux-mêmes. Le maître doit être individualiste pour le bonheur des esclaves et la grandeur de l'espèce humaine ; et les esclaves doivent vouloir la grandeur de leur maître, car c'est sa grandeur seule qui donne du prix à leur existence et, d'une manière générale, à l'existence. Il faut donc qu'il s'établisse au sein de l'humanité, comme aussi dans chaque individu, un état d'équilibre entre l'égoïsme et l'altruisme. Il faut travailler à la constitution d'une hiérarchie fondée sur l'inégalité naturelle des hommes, et où chacun soit égoïste ou altruiste dans la mesure où l'exigera sa valeur réelle, sa constitution physiologique.

On le voit, Nietzsche est tout aussi persuadé que peut l'être M. Weisengrün de la nécessité de l'intégration, soit des instincts dans l'individu, soit des individus dans la société. M. Weisengrün soutient que, en dernière analyse, l'« individu » pur, et la « société » sont des êtres de raison sans réalité vraie — car l'individu n'existe pas indépendamment de la société, ni la société indépendamment de l'individu — et que, par conséquent, ce qui existe réellement c'est « l'organisme ». Ce n'est pas sur ce point qu'il se trouve en opposition réelle avec la doctrine de Nietzsche. Les divergences entre eux portent sur la manière de concevoir l'organisme social et l'organisme psychique. Pour Nietzsche tout organisme suppose nécessairement une force centrale et cette force centrale il la voit dans l'individu de génie. Pour M. Weisengrün le principe organisateur des sociétés humaines ne doit pas être cherché dans l'individu, mais dans un germe (*Keimfæhigkeit*) inné à l'espèce ; l'évolution des groupements sociaux dans le monde visible, l'évolution de la table des valeurs dans le monde invisible de l'âme sont des phénomènes corrélatifs ; l'intégration sociale dépend en grande partie de l'intégration psychique (p. 392 ss.). Pour Nietzsche l'origine des valeurs, comme aussi la cause première de toutes les modifications que subit la table des valeurs, doit être cherchée dans la volonté de puissance de l'individu : c'est l'individu supérieur qui détermine lui-même, de sa propre initiative, toutes les valeurs, car l'univers n'est par lui-même qu'un pur non-sens, un chaos où règne non

point la loi, l'ordre, la volonté d'une sagesse supérieure mais une aveugle et indifférente nécessité. Les penseurs, les contemplatifs « créent donc réellement et constamment quelque chose qui n'existe pas encore : tout un monde éternellement grandissant d'estimations, de couleurs, de poids et mesures, de perspectives, de graduations, d'affirmations et négations ; ils composent ainsi un poème grandiose que les hommes d'action apprennent ensuite pour le répéter et le transposer dans le domaine de la réalité tangible » (V, 231). M. Weisengrün voit dans la naissance et le développement de la table des valeurs moyennes un « processus objectif » à peu près entièrement soustrait à l'action des individus, à peu près indépendant même des différences qui existent entre les hommes ; il discerne dans l'évolution de notre organisme psychique l'action d'une loi générale, supra-individuelle, et dont l'homme isolé est à peine plus responsable que de la loi physique qui gouverne le développement de notre organisme physique.

La théorie de Nietzsche sur l'évolution de la table des valeurs est, en somme, un cas particulier de son intransigeant « pari » individualiste : « Dieu est mort », enseigne Zarathustra ; « notre volonté doit dire : que le Surhomme soit la raison d'être de la terre. » Tout ce que les hommes ont révéré sous le nom de Dieu, de Loi, d'Ordre universel, de Vérité, tout cela n'est qu'illusion : l'univers n'est que chaos et indifférente nécessité. C'est l'effort individuel qui crée tout ce qu'il y a d'ordre, de vérité, de bien, de beauté dans l'univers,— qui crée et modifie par conséquent aussi les tables des valeurs. Il est infiniment probable que cette hypothèse extrême est fausse, ou plutôt qu'elle n'est que partiellement vraie. La volonté individuelle est un des facteurs essentiels qui concourent à la formation des tables de valeurs ; mais à côté de ce facteur il y en a d'autres : il y a la volonté *collective* de l'espèce humaine ; il y a sans doute aussi l'action d'une nécessité indépendante de la volonté non seulement individuelle mais aussi collective des hommes. L'intérêt du travail de M. Weisengrün c'est que, tout en protestant contre l'individualisme de Nietzsche, il a mis nettement en relief l'intérêt capital de ce problème de la table des valeurs que Nietzsche a, sinon posé le premier — les historiens l'étudient en effet depuis longtemps — du moins résumé en des formules singulièrement expressives et heureuses. A l'encontre du

fatalisme économique des marxistes M. Weisengrün soutient que l'évolution sociale dépend partiellement au moins d'un élément psychique ; contre l'individualisme absolu de Nietzsche il fait valoir que cet élément psychique ne dépend pas des volontés individuelles et décrit l'évolution quasi fatale qu'accomplit la table des valeurs. Quelle que soit la valeur absolue de la solution qu'il nous propose, il lui reste à tout le moins le mérite d'avoir fait un effort ingénieux pour resserrer le terrain sur lequel on peut espérer rencontrer la vérité.

HENRI LICHTENBERGER.

RACE ET MILIEU

L'histoire n'est pour nous qu'une partie de l'évolution, notamment l'évolution de l'esprit humain. Elle n'est qu'une suite à l'évolution de la matière, brute d'abord, organique ensuite. Il est vrai que cette évolution n'est pas continue ; qu'elle présente deux hiatus [1] qui n'ont pas encore été comblés : celui qui sépare la matière brute de la matière organique et celui qui sépare l'homme de l'animalité, (nous ne disons pas : la vie matérielle de la vie intellectuelle) attendu qu'entre ces deux périodes de l'évolution on peut parfaitement établir une continuité, en supposant bien entendu que l'on prête aussi aux animaux des rudiments d'intelligence ; car la vie ne saurait être pensée sans cela. La différence radicale ne commence qu'avec l'esprit humain qui se distingue de l'esprit de l'animal, par sa perfectibilité, l'emploi des instruments et la faculté du langage. Sous ces trois rapports, l'homme le plus inférieur laisse l'animal le plus haut placé à une distance incommensurable derrière lui.

Mais malgré ces hiatus, qui peut-être seront comblés un jour, il n'en est pas moins vrai que les formes de l'existence universelle ont suivi une marche ascendante, à partir de la nébuleuse qui donna naissance à notre planète, jusqu'à la brillante civilisation qui nous entoure aujourd'hui. Nous avons attribué cette progression continuelle à la *force* de l'évolution. M. Lacombe dit « qu'en inventant la force évolutionniste, nous croyons vainement avoir mis la main sur une grande et profonde idée ; que ces sortes de grandes idées ne sont que de grandes apparences ». Mais le chan-

1. Albert Dufourcq dans le compte rendu sur notre ouvrage : *Les Principes fondamentaux de l'Histoire. Bulletin critique*, 15 juillet 1900.

gement continuel des formes, de l'homogène à l'hétérogène, du simple au composé, est bien l'effet d'une force intérieure qui pousse la nature à se transformer indéfiniment. Les naturalistes se donnent vainement la peine d'expliquer le perfectionnement des êtres par la seule lutte pour l'existence ; car lorsqu'ils admettent qu'un individu mieux doué domine bien plus facilement le milieu où il vit et fait bientôt souche, nous nous demandons : à quoi peut-on attribuer l'apparition, chez cet individu, de qualités qui manquent aux autres? Nous pensons que c'est précisément la force de l'évolution qui le dote mieux, pour faire avancer les formes de la vie dans la voie du progrès. L'évolution est donc la force qui préside au perfectionnement. Si nous n'admettons pas cette force comme moteur, tout progrès reste une énigme.

Mais M. Lacombe croit que « l'hypothèse de l'évolution n'a été faite ni pour l'histoire, ni à son intention ». Il oublie donc que l'évolution appartient si bien à l'histoire qu'elle n'est, à proprement parler, que le principe de l'histoire appliqué à la nature matérielle, ce qui a été — notons-le en passant — le plus grand triomphe de notre discipline et son plus beau titre à la dignité d'une science. M. Lacombe a l'obligeance d'observer que « nous — un historien de la vieille école diplomatique et politique — ayant *entendu parler* des théories nouvelles, nous sommes obsédé par l'idée d'introduire ces théories aussi dans l'histoire ». Si M. Lacombe avait bien lu notre chapitre sur « L'Évolution dans l'histoire », il y aurait pu voir que nous concevons l'histoire comme une partie de cette évolution, et que donc cette idée fait chez nous partie intégrante de la conception de l'histoire, l'histoire bien entendu considérée comme un développement et non comme une éternelle répétition des mêmes phénomènes, comme la considère M. Lacombe, pour le plaisir d'en faire une science à sa façon.

M. Lacombe s'étonne encore de nous voir affirmer que les transformations du milieu extérieur s'arrêtèrent aussitôt après l'apparition de l'homme blanc, expression suprême des organismes sur la terre. « Il semble, à entendre M. X..., que l'apparition de l'homme ait été la cause de l'arrêt de transformation des milieux. » Nous ne savons pas ce qui a pu autoriser M. Lacombe à nous prêter de pareilles énormités. Au contraire, nous avons assez clairement exprimé nos idées sur cette importante question : « Les dernières transformations des formes matérielles, tant de la nature orga-

nique que de la vie, s'accomplissent parallèlement aux premières lueurs de l'esprit dans le cerveau humain. L'homme est incontestablement contemporain de l'époque quaternaire et on n'a pas encore désespéré de le retrouver même plus haut, dans l'époque tertiaire. Il a donc passé par de grandes transformations, comme par exemple la période glaciaire, et il a vu disparaître maint organisme vivant qui ne pouvait supporter les changements intervenus dans les conditions de l'existence. Il nous paraît donc très naturel que l'homme ait subi aussi de profondes transformations dans son organisme, tant extérieur qu'intérieur. Voilà pourquoi nous croyons que les races humaines se sont succédé sur la terre toujours de plus en plus parfaites ; qu'elles ont commencé par le type noir, pour passer au jaune et de là au blanc, expression suprême de l'humanité. Nous citons à l'appui de notre façon de voir celle de MM. Bagehot, Bresson et Mougeolle, en restreignant la pensée de M. Bresson, qui dit « qu'aussitôt que l'homme apparut sur la terre, les conditions du milieu acquirent une fixité qui permit aux espèces de vivre et de se reproduire dans les mêmes lieux ». Cette idée que la fixation du milieu mit un terme aux transformations des organismes n'est donc pas une idée inventée par nous ; elle n'a été qu'amendée dans le sens que l'arrêt des transformations du milieu extérieur correspondit à l'apparition de la race blanche, et notre mérite n'est nullement celui de lui avoir donné le jour, mais bien celui de l'avoir réunie par un lien logique à toutes nos idées et d'avoir ainsi construit un système harmonique de pensées sur la nature de l'histoire. Nous avons suivi comme règle immuable dans notre travail, de prendre, sur chaque point, en considération ce qu'ont pensé avant nous d'autres esprits et de ne pas nous fier à nos propres forces seules ; car, de nos jours, on ne saurait plus penser d'une façon solitaire ; le travail scientifique a pris un caractère collectif ; la découverte de la vérité n'est plus réservée à quelques natures privilégiées ; elle est le produit de l'effort de nombreux savants qui tous ensemble et s'aidant les uns les autres contribuent à la faire briller aux yeux de l'humanité. La science s'est pour ainsi dire démocratisée comme toutes les autres formes de la vie. De notre temps, on ne peut plus tirer des vérités rien que de son propre fonds et se baser seulement sur ses propres recherches. Il faut absolument connaître ce qu'ont pensé, ce qu'ont découvert les autres chercheurs dans chaque branche des connais-

sances humaines, soit pour les rejeter, soit pour les adopter, là où elles semblent avoir touché à la vérité. » (*Principes fondamentaux*, p. 1.) M. Lacombe a sur ce point d'autres idées : il considère mon livre comme *touffu*, à cause précisément de cette continuelle référence aux pensées des autres. Il est incontestable qu'il est bien plus commode d'écrire de beaux livres sur la science et l'histoire, sans s'inquiéter de ce qu'on a pensé là-dessus avant nous : on peut même être plus agréable à lire, la pensée sortant tout d'un jet de l'esprit qui la forge ; mais nous craignons bien pour la vérité, lorsqu'on livre la pensée individuelle au ballon enflé par le gaz, sans le retenir, dans sa course vertigineuse, par le lest bienfaisant et la pensée des autres.

Mais revenons à la question. M. Lacombe, qui emploie beaucoup l'ironie comme argument scientifique, continue : « La force évolutionniste créa d'abord, paraît-il, l'homme noir et l'homme jaune, et elle continue encore tout de même à transformer les milieux; mais ayant obtenu l'homme blanc, c'est alors seulement qu'elle arrêta la transformation du milieu. » M. Lacombe résume très bien notre pensée; mais nous n'y trouvons absolument rien à reprendre et surtout absolument rien qui prête à l'ironie. Car enfin, il est évident qu'il y a une race noire, une race jaune et une race blanche, races qui ne peuvent plus se produire aujourd'hui, qui sont immuables et irréductibles, modifiables seulement par le procédé physiologique du croisement. Comment expliquer la présence de ces races sur le globe, sinon par une force qui leur a donné naissance et qui n'agit plus de nos jours? Et la paléontologie ne nous montre-t-elle pas aussi nombre d'organismes transformés ou disparus, par suite des changements intervenus dans la constitution des milieux terrestres, changements constatés par les traces indélébiles qu'ils ont laissées dans l'écorce de notre planète? Mais cette propension du milieu à se transformer continuellement jusqu'à une époque quelconque, à quoi peut-elle être attribuée sinon à l'impulsion de la force évolutionniste; et si ces transformations eurent pour effet de modifier et même de faire disparaître des organismes animaux, comment ne pas admettre que ce sont toujours elles qui eurent pour effet les modifications de structure du corps et de la constitution de l'esprit humain? Mais M. Lacombe exige que nous prouvions ces assertions. Or, ce ne sont pas des assertions que nous avons faites, mais des hypothèses, et une

hypothèse ne saurait être prouvée ; elle peut seulement être soutenue par le raisonnement ; mais si l'on n'admettait pas aussi l'hypothèse comme moyen d'investigation scientifique, quelques sciences comme la géologie, la médecine, devraient être rejetées du domaine de la vérité.

Mais M. Lacombe nie l'existence même des races et des peuples. Pour lui ces notions n'ont rien de réel qui leur corresponde ; ce sont « des entités de notre esprit ; la réalité c'est l'individu ». Nous examinerons plus bas comment s'accorde cette conception de l'individu, comme seul objet réel, avec la théorie de la science dont M. Lacombe se constitue l'apôtre. Pour le moment, nous ne voulons nous occuper que de la question si les races et les peuples sont des entités créées par notre esprit, ou bien des réalités de la nature elle-même. M. Lacombe réduit tout à l'influence du milieu. S'il admet une certaine communauté d'idées, de sentiments, d'habitudes entre les individus appartenant à un même peuple, il ne l'admet que comme résultat de l'influence d'un même milieu, en donnant à ce terme toute l'extension qu'il comporte. M. Lacombe n'admettrait, comme influence du génie, d'une race, d'un peuple, que le reliquat qui resterait inexpliqué par les institutions, par le milieu. M. Lacombe nie l'existence d'un génie français, anglais, allemand. Il demande qu'on lui montre « entre le peuple français et le peuple anglais, considérés comme grands individus, une différence quelconque, ayant une importance égale à celle qui existe entre le Français féroce et le Français dévoué, entre telle brute et tel génie également français ». Et il en serait de même, si l'on demandait à M. Lacombe s'il trouve une différence entre les Chinois ou les Botocudos et les Français : Il répondrait *ou devrait répondre, s'il veut rester conséquent avec lui-même*, que si ces peuples sont différents, la cause en est au milieu physique et intellectuel dans le sein duquel ils ont vécu ; aux institutions qui se sont développées chez eux et qui leur ont inculqué les idées, les sentiments, les habitudes qu'ils présentent aujourd'hui. Voilà pourquoi nous nous étonnons beaucoup que M. Lacombe repousse les conclusions logiques — bien logiques — que nous avions tirées de sa théorie, quand nous disions que « M. Lacombe pense que les Chinois placés dans le même milieu où ont vécu les Grecs auraient donné naissance à la même civilisation et que la France peuplée de Nègres présenterait aujourd'hui identiquement le même degré

de culture ». Mais si M. Lacombe admet, comme principe, que tout peuple est une entité de notre esprit, que toute race est encore plus entité, et que la réalité, c'est l'individu, et s'il admet en outre que ces individus sont déterminés dans leur développement par le milieu qui les entoure, il me semble que le paradoxe devant lequel recule M. Lacombe est la conséquence logique de sa pensée. M. Lacombe sent bien l'absurde d'une pareille conclusion; mais que deviennent alors ses prémisses?

M. Lacombe ne semble pas se rendre compte d'une chose; c'est qu'il y a deux sortes de milieux : le milieu physique sur lequel l'homme ne peut influer que très peu, et qui conditionne le développement des peuples, et le milieu intellectuel qui influe sur ce développement et en est un des principaux agents. Mais ce milieu intellectuel, par qui est-il créé? Il est évident que ce sont l'esprit et le génie d'une race, d'un peuple, qui lui donnent naissance et, qu'une fois constitué, il réagit sur cet esprit et sur le génie, pour le consolider : car enfin si les Grecs développèrent les arts plastiques, la philosophie, la poésie épique et dramatique, ce ne sont pas leurs institutions qui les poussèrent à le faire, mais bien les *dispositions innées* de leur esprit, qui les obligeaient à sculpter, à inventer l'admirable colonne, à créer le théâtre, *sans le vouloir*. Il est vrai qu'une fois ces créations réalisées, elles influèrent sur les créations ultérieures, en amenant leur perfectionnement continuel. Mais le premier mouvement qui poussa les Grecs vers ces productions de leur esprit, le premier choc nerveux qui provoqua leur main à saisir le ciseau, leur langue à balbutier en vers, *devait provenir de l'intérieur, de la constitution intime de leur être* et non des milieux ou des institutions qui ne furent eux-mêmes que le résultat des chocs nerveux, accumulés en créations stables. Et si M. Lacombe objectait que c'était la belle forme du corps chez les Grecs qui les attira vers la sculpture, donc toujours une influence du milieu extérieur, nous lui demanderions d'abord, si cette belle forme extérieure seule était suffisante pour déterminer la tendance à la reproduire par la pierre; enfin si la beauté du corps grec n'était pas une qualité de la race grecque et s'il croit que les Nègres remplaçant les Grecs dans leur pays, auraient pu donner naissance à la sculpture classique?

M. Lacombe s'élève contre la caractéristique de l'esprit français que nous avions formulée d'après Taine. Il demande : « Par où

connaissez-vous l'esprit mordant et le pensée claire des Gaulois? Quels sont les documents qui nous certifient cet esprit-là? Puisque l'esprit mordant du Gaulois remonte jusqu'à ce milieu qui forme les qualités irréductibles, il serait bien intéressant de savoir un peu à quelles circonstances particulières de ce milieu fut due la production de l'esprit mordant? Cette théorie appellerait quantité d'autres observations. Par exemple il y aurait lieu de se demander, d'où vient qu'il y a hors de l'Angleterre des caractères aussi froids, aussi flegmatiques que peuvent l'être en moyenne les Anglais ; car cela se trouve ; d'où vient qu'il y a hors de France des esprits clairs et même des esprits gais, mordants, satiriques ; de même au reste qu'il y a sûrement des Anglais non flegmatiques et des Français dont l'esprit n'est ni mordant, ni même clair. Expliquer cela est une contre-épreuve que M. Xénopol doit accepter, s'il veut nous persuader un peu de sa théorie. »

Mais M. Lacombe se charge lui-même de nous donner l'explication de sa contre-épreuve, et il la donne dans notre sens; car il avoue lui-même que *la moyenne du caractère anglais c'est le flegme* et que chez les autres peuples *le flegme, c'est l'exception;* cela se trouve, dit-il. Pour juger du caractère d'un peuple, il faut prendre partout la moyenne, il faut examiner l'aspect général des productions de son esprit et non les exceptions qui peuvent être dues à des considérations particulières. M. Lacombe ne voit pas de différence entre le caractère de l'esprit français et celui de l'esprit allemand ou anglais? Il nous semble que ce serait peine perdue de vouloir le lui démontrer, car ce serait vouloir expliquer à lui seul, ce que tout le monde accepte, comme tout le monde doit convenir qu'il fait jour quand le soleil luit et nuit quand ce sont les étoiles qui le remplacent au firmament. Quant à le convaincre, ce serait aussi peine perdue, car il est démontré qu'on s'attache encore davantage à ses paradoxes qu'à la vérité. Il va sans dire qu'on ne doit pas exagérer et attribuer, sans autres recherches, tout phénomène de la vie d'un peuple à l'influence de la race. Par exemple, expliquer par là le caractère religieux du peuple espagnol, serait absolument faux. Ce caractère religieux fut l'effet du milieu où le peuple espagnol a vécu ; il lui a été lentement et goutte à goutte infiltré, par sa lutte séculaire contre les Maures, et sa race n'est pour rien dans cette manifestation si caractéristique pourtant de sa vie psychique. Aussi avons-nous établi une distinc-

tion entre les qualités innées dues à la race et le caractère historique d'un peuple, résultat des conditions où il a vécu et de la réaction que ces conditions ont exercée sur ses qualités naturelles. M. Lacombe observe que « distinguant à côté de la race un caractère national qui vient, lui, des conditions historiques, nous compliquons encore les choses ». Mais si les choses humaines sont compliquées, si l'être humain est l'énigme la plus difficile à déchiffrer de la nature, est-ce notre faute ? Ou bien faut-il simplifier les explications, au risque de fausser la vérité ? Que dirait M. Lacombe si, étant membre d'un jury, on amenait devant la barre de la justice un criminel, dont le crime serait explicable surtout par la mauvaise société dans laquelle il aurait vécu ? M. L. serait bien forcé d'admettre que le principal mobile du crime avait été l'*éducation* reçue par cet individu. Si, au contraire, on lui démontrait que, tout en ayant eu l'éducation la plus soignée et la plus correcte, l'individu avait perpétré le crime, par suite de ses instincts sanguinaires, force lui serait d'admettre que le mobile du crime a été déterminé par la constitution intime de son organisme physique et intellectuel. Et ce qui serait vrai d'un individu doit l'être aussi d'un peuple ou d'une race. Mais M. Lacombe admet lui-même l'existence de qualités innées pour l'individu et dit dans son ouvrage, *l'Histoire considérée comme science* (p. 313 et 316), que « tout homme considéré d'une certaine façon est unique, et si les étrangers n'ont pas de Molière, nous n'en avons qu'un ». Or nous observions dans nos *Principes fondamentaux* (p. 73), qu'il était contradictoire de « soutenir en même temps une complexion particulière de l'esprit dans chaque individu et de le contester pour les peuples. M. Lacombe ne pourra pas nier que chaque race de chiens, chaque variété même, possède des aptitudes différentes ; que les épagneuls, les ratiers, les lévriers, les dogues ne diffèrent pas dans leur penchant par suite du milieu ou *des institutions* au sein desquels ils vivent, mais bien par suite de leur complexion organique particulière. Or, pourquoi contester aux hommes, dont l'organisme est bien plus compliqué, bien plus capable de donner naissance à des composés différents, ce que l'on ne saurait méconnaître pour les animaux ? » A propos de cette discussion, nous observions « qu'un individu n'est qu'une race individualisée, pendant qu'une race n'est qu'un individu généralisé ». M. Lacombe déclare ne pas comprendre cette pensée ; « il perd

pied dans ces profondeurs » ! C'est une façon très commode d'éviter la réponse, là où on ne peut en donner une. Il est évident que M. Lacombe pouvait difficilement mettre d'accord ses deux assertions, quand d'un côté, il admettait que les étrangers n'avaient point de Molière et que la France n'en avait qu'un, et que d'autre part il contestait l'existence d'un caractère particulier du peuple français, dont l'expression suprême est précisément ce Molière *unique*.

M. Lacombe ne comprend pas encore « pourquoi le milieu à la première époque a pu forger des organismes si puissamment, qu'ils sont restés irréductibles, et pourquoi à la seconde époque le milieu n'a plus de force à modifier les organismes d'une façon radicale. Évidemment il y a milieu et milieu ; mais justement ce que j'aurais désiré, c'est qu'on nous expliquât *avec précision* à quoi tient la puissance incomparable du premier milieu et à quoi tient l'impuissance relative du second. » Tant qu'il était possible de le faire — vu l'état de la science — j'en ai fourni l'explication, quand j'ai dit « que les espèces animales qui, *pendant l'époque des changements prononcés du milieu environnant* étaient tout aussi instables que ce dernier, prirent, en même temps que lui, un caractère constant », m'appuyant sur l'autorité de Lanessan *Le Transformisme ;* (voir *Principes fondamentaux*, p. 103). A ce qu'il paraît, M. Lacombe veut connaître le pourquoi de cette corrélation qui n'est après tout que la constatation d'un fait. Nous avouons ne pas être en état de le formuler. Seulement, comme c'est une question qui touche aux causes finales, nous nous consolons à l'idée que personne au monde ne pourrait le faire. Mais est-ce une raison de ne pas admettre les faits, quand on ne peut en découvrir les causes ? S'il en était ainsi, les sciences apporteraient une bien mince contribution à la découverte de la vérité ; car il y a énormément de faits parfaitement constatés, dont on ne connaît pas les causes.

***

Mais examinons maintenant la question que nous avons effleurée plus haut, relative à la conception de la science selon M. Lacombe, pour voir si son affirmation, que l'individu est le seul élément réel de l'existence, s'accorde avec les idées qu'il professe sur

la nature de la connaissance scientifique. Dans son ouvrage sur l'*Histoire considérée comme science* (préface) il dit « qu'on ne saurait arriver à la constitution de l'histoire-science, qu'en diminuant le nombre et la masse énorme des phénomènes recueillis dans l'esprit et en les liant, et ce lien ne peut être qu'*une généralisation scientifique* ». Ailleurs, il oppose cette connaissance scientifique ou universelle à la connaissance empirique de la réalité (*Ibid.*, p. 2). Il précise davantage encore sa pensée, lorsqu'il ajoute que « l'*individuel n'est pas apte à devenir une cause* » (p. 12). Pourtant c'est toujours M. Lacombe qui nous dit que les peuples et les races sont des entités, que les lois ne sont que des idées à nous de caractère absolument subjectif ; *que dans la réalité des choses il n'y a que des individus*, des répétitions, des similitudes, des constances. Comment peuvent s'accorder de pareilles opinions qui semblent être, chose curieuse, bien enracinées dans l'esprit de M. Lacombe, puisqu'il répète les unes et les autres assez souvent? Ou bien il n'y a dans la réalité que des individus et des phénomènes individuels, et alors la science, qui n'est après tout que la réflexion de cette réalité dans notre esprit, doit s'en tenir aux notions individuelles ; ou bien si la science doit consister dans des généralisations, les éléments qui les procurent à l'esprit doivent se trouver dans cette réalité même, et alors les peuples, les races et les lois ne sont plus des entités, des idées à nous, mais bien des éléments très réels que notre intelligence réfléchit dans son miroir. On pourrait encore imaginer une troisième possibilité : c'est que la réalité ne présentât que des éléments individuels, et que les généralités de la science ne fussent que des créations de notre esprit, des conceptions imaginaires destinées à nous distraire au même degré, mais d'une autre façon, que les productions de la poésie. Je ne sais pas si M. Lacombe choisira cette troisième alternative qui enlèverait à la science toute sa puissante influence sur cette réalité même dont elle est extraite. Nous voulons dire que cette influence serait ravie à la science dans l'opinion de M. Lacombe ; car, heureusement pour l'humanité, la science est, comme nous l'avons définie, le reflet de la raison des choses dans la raison humaine, et les généralités qu'elle extrait de la réalité sont tout aussi vraies objectivement, tout aussi réelles, que les individus à travers lesquels elles se manifestent.

M. Lacombe est, au fond, un historien, puisqu'il considère tous les

éléments de l'existence au point de vue de l'individuel. Il exagère même les choses en étendant cette conception individualiste aussi dans le champ des sciences de répétition qui ne considèrent que le côté général des faits. Mais il a voulu greffer cette conception, *vraie seulement pour l'histoire*, sur la connaissance absolue de la réalité. Il en est résulté les contradictions et les confusions que nous avons relevées plus haut.

Si l'histoire, qui est en effet la conception de l'individuel, doit entrer dans la définition de la science, il faut absolument élargir cette dernière et ne pas la considérer comme un système de notions générales, auquel cas l'histoire n'en pourra faire partie. Mais pour y faire entrer l'histoire, nous ne pensons pas qu'il faille procéder comme M. Lacombe, et détruire complètement les notions de la science, en montrant que ses généralisations ne sont que des idées à nous, des *flatus vocis*, qui peuvent n'avoir rien de commun avec la réalité des choses [1].

Pour arriver au clair dans cette question, il est vrai très difficile à résoudre, il faut procéder comme l'a fait M. le professeur Rickert et admettre qu'il y a deux ordres de sciences, celles du général, les sciences naturelles, dans la large acception de ce mot, et les sciences historiques ou de l'individuel ; ou mieux encore, comme nous l'avons fait nous-mêmes, il faut diviser les sciences en sciences des faits de répétition et en sciences des faits de succession [2].

A.-D. Xénopol.

1. D'ailleurs M. Lacombe possède sur les sciences en général des idées pas tout à fait conformes à la vérité. Il dit par exemple « qu'une pierre n'a pour ainsi dire qu'un mobile : elle veut aller au centre de notre planète. Supposez une pierre qui au contraire serait tirée en bas, en haut et à côté, et supposez que ces attractions diverses n'aient pas toutes la même puissance dans un même moment. La pierrre ira à tel moment en bas, à tel autre moment en haut ou à côté : voilà l'homme. » Doublement faux ! La pierre suivrait une direction déterminée par *la diagonale du parallélogramme des forces* et n'irait pas de tous les côtés, comme l'admet M. Lacombe. Quant à l'homme, il serait déterminé par le mobile le plus puissant, en rapport avec *la personnalité de l'individu.*

2. Voir à ce sujet notre analyse du livre de M. H. Rickert, professeur à l'Université de Fribourg en Brisgau : *Die naturwissenschaftliche Begriffsbildung, eine logische Einleitung in die Historischen Wissenschaften*, 1896, analyse insérée dans le numéro du 1er octobre 1900 de la *Revue philosophique* de M. Ribot.

NOTES CRITIQUES

SUR « L'ANNÉE SOCIOLOGIQUE »

Emile Durkheim, **L'Année Sociologique**. 3e année (1898-99), Paris, Alcan, 1900, 678 pp., 8°. Mémoires originaux de MM. Frédéric Ratzel, Gaston Richard et Steinmetz.

La troisième *Année sociologique* n'est point inférieure à ses deux aînées. Comme elles, elle contient des analyses, souvent détaillées, des travaux parus du 1er juillet 1898 au 30 juin 1899. Il convient de remercier les éditeurs non seulement du soin apporté à ce dépouillement d'une aussi volumineuse littérature, mais aussi de l'ordre qu'ils ont su y mettre, ordre beaucoup plus méthodique et beaucoup plus clair qu'on n'eût osé l'espérer dans une science aussi touffue. Le volume s'ouvre par trois mémoires originaux que nous allons analyser.

***

La géographie est toujours étroitement unie à l'histoire, mais il arrive souvent au sociologue de perdre de vue l'importance du sol et « d'étudier l'homme comme s'il s'était formé en l'air, sans liens avec la terre ». M. Ratzel [1] signale la gravité de cette faute de méthode, et pour la mettre en évidence, il esquisse rapidement, et en termes volontairement vagues sans doute, une théorie que l'on pourrait résumer de la manière suivante :

1. Frédéric Ratzel, *Le Sol, la Société et l'Etat.*

C'est la relation de l'homme avec le sol qui fournit la distinction la plus importante entre la *Société* et l'*Etat*. La Société n'est qu'un groupe d'hommes ; l'Etat est à la fois une population et un territoire. Le lien de l'homme avec la terre est, avant tout, la double nécessité de l'habitation et de l'alimentation. C'est la Société qui utilise le sol pour l'habiter et pour en vivre ; c'est l'Etat qui protège le sol avec les diverses forces concentrées en sa main. Et cette protection ne se borne pas à la défense des frontières ; c'est l'Etat qui est conquérant et colonisateur ; c'est l'Etat qui, par des actes variés, favorise le développement du commerce et de toutes les ressources du sol.

Pour bien comprendre cette distinction, il faut considérer des sociétés très simples. L'Etat et la Société sont confondus dans le stade rudimentaire où il n'y a pas d'autre organisation que la famille monogamique. La famille s'accroissant par multiplication naturelle, son habitat doit s'étendre ; le domaine exploité s'élargit autour de la maison familiale. Là où le sol est suffisamment productif, la famille monogamique devient la famille composée, ou le *clan*, qui continue à habiter tout entier sous un même toit, dans la « maison du clan » (p. 7). Mais si le groupe familial est obligé de se partager en plusieurs familles à habitat séparé, l'Etat se distingue de la famille par différenciation, par division du travail. La fonction propre de l'Etat est d'assurer constamment l'extension territoriale qu'exige l'accroissement naturel de la population. Il se confond avec la famille tant qu'elle reste indivise, il s'en distingue dès qu'elle essaime.

Si l'extension territoriale est impossible, ou si un peuple est conduit, pour des raisons quelconques, à y renoncer, la densité de la population tend à s'accroître au point de devenir périlleuse. La fonction de l'Etat se transforme alors : elle consiste à réagir contre cette condensation excessive, soit en déterminant des migrations, soit par diverses pratiques propres à diminuer artificiellement le nombre des vies humaines : anthropophagie, exposition des nouveau-nés, vendetta, guerre, etc. (p. 8). « C'est, dit l'auteur, un des plus pressants *desiderata* de la sociologie que les méthodes par lesquelles on a mis obstacle à l'accroissement de la population, méthodes dont la pratique est tantôt consciente et tantôt inconsciente, soient enfin exposées d'une manière systématique. »

On reconnaît ici l'influence des idées de Malthus ; mais tandis

que Malthus fait consister la sagesse politique à proportionner l'accroissement de la population à l'étendue et aux ressources du territoire, M. Ratzel place le progrès dans la force d'expansion qui tend à proportionner le territoire à la population (V. p. 13 : « le sol et le progrès »).

Telle est, — un peu accentuée peut-être par notre résumé, — la théorie de l'auteur. En un mot, pourrait-on dire, la fonction essentielle de l'Etat est de maintenir un équilibre constant entre la densité de la population et l'étendue (ajoutons : et la productivité) du territoire. On peut se demander si cette vue n'est pas un peu trop étroite et systématique. L'anthropophagie, l'exposition des nouveau-nés sont-elles bien attribuables à l'Etat? La vendetta n'a-t-elle pas plutôt son explication dans la faiblesse de l'Etat, dans l'insuffisance de son organisation juridique? Ces pratiques, d'ailleurs, ont-elles pour fin, même inconsciente, de limiter le croît naturel de la population? Quand la guerre et les migrations sont déterminées par le besoin d'expansion d'un peuple qui est à l'étroit sur son territoire, peut-on dire qu'elles soient l'œuvre de l'Etat, alors même qu'il les dirige? N'arrive-t-il pas souvent qu'il les réprime, et ne cède que parce qu'il est débordé? Enfin, la limitation du croît de la population n'est-elle pas, dans bien des cas, le fait de pratiques individuelles, ou qui ne sont sociales que par l'imitation, et ne doivent rien au concours de la force collective?

Sans doute, l'auteur a glissé légèrement sur les points les plus contestables de sa théorie, et il y a introduit, çà et là, des réserves qui diminuent la portée de ces critiques. Son but est, avant tout, de signaler un champ de recherches jusqu'ici trop négligé, de poser des problèmes plutôt que de défendre des solutions, et, à ce point de vue, il faut reconnaître qu'il a raison.

***

Je ne saurais analyser le beau mémoire de M. G. Richard[1]; il faut le lire en entier. Dans cette argumentation serrée, soutenue par une érudition ample et sûre, aucun détail n'est négligeable. Je me bornerai donc à résumer la thèse de l'auteur, et, pour les preuves, je renvoie le lecteur au texte.

1. Gaston Richard, *Les Crises sociales et les conditions de la Criminalité.*

L'anthropologie criminelle, qui explique le crime par l'atavisme, perd chaque jour du terrain. On reconnaît aujourd'hui la nécessité de tenir compte des causes sociologiques, et l'influence du facteur organique n'est plus guère soutenue que pour certaines espèces de crimes, notamment les crimes de sang. « Néanmoins la sociologie criminelle n'a rien fait tant qu'elle n'indique pas avec plus de précision la nature du rapport entre le milieu social et les conditions de la criminalité. Il faut en effet résoudre un problème réellement formidable, car il paraît posé en termes contradictoires : *Le milieu social peut-il déterminer la dissolution des liens sociaux dont il dépend ?* » (p. 16).

La réponse tient dans les lignes suivantes : « La société organise spontanément ou consciemment la résistance aux tendances criminelles quand elle est à l'état normal, c'est-à-dire à l'état de développement lent, harmonique et régulier ; elle détermine l'apparition de la criminalité quand elle est à l'état de crise » (p. 17). Cette loi se lit dans les statistiques. On a souvent remarqué que les crises économiques, les guerres civiles ou internationales, les révolutions politiques et religieuses, toutes les graves et brusques transformations sociales, élèvent le taux de la criminalité. On n'a pas assez analysé ces influences. Au contraire, les affirmations de l'anthropologie criminelle ne rendent pas compte des variations de la criminalité dans le temps, et sont contredites par les statistiques de la géographie criminelle.

Un fait semble bien établi, c'est l'accroissement de la criminalité collective, notamment du brigandage, coïncidant avec toutes les grandes crises politiques et religieuses, et sa disparition presque complète quand la crise est finie. Ces crises ne sont pourtant pas toujours des retours à la barbarie, des faits de régression sociale, mais plutôt une lutte entre une civilisation nouvelle et supérieure, et une vieille discipline sociale incompatible avec elle. La prodigieuse intensité du brigandage en Allemagne au xve siècle correspond à la crise qui accompagne la décomposition de l'empire et de la république chrétienne, et la formation d'un régime nouveau et supérieur. Il en est de même du brigandage dans l'Italie contemporaine ; le taux de l'homicide y décroît régulièrement et rapidement depuis 1860. La république de Saint-Marin a échappé aux crises qui ont bouleversé le reste de la péninsule : la criminalité générale y est trois fois moindre que dans toute autre population

du royaume, numériquement égale. En France, la criminalité sanglante et collective s'accroît à l'époque de la Révolution, elle décroît pendant le cours du siècle suivant, surtout à partir de 1830, date de la défaite définitive de l'ancien régime, se relève en 1871 pour diminuer ensuite (p. 27). La formation de l'empire anglo-indien, l'exemple de l'Indo-Chine fortifient la même induction. Dans tous ces cas, on observe, pendant la crise, l'accroissement considérable de la criminalité collective et sanglante, après la crise, la disparition plus ou moins complète de la criminalité collective, la décroissance progressive de la criminalité sanglante, l'augmentation compensatrice de la criminalité astucieuse, celle-ci correspondant aux crises en voie d'atténuation.

Il existe aussi une relation entre la nature des crises et la nature des crimes. Aux crises politiques et sociales, il faut attribuer la criminalité politique, et, en passant, il faut faire justice de l'opposition faite par les anthropologistes entre les criminels politiques et les malfaiteurs. Le malfaiteur incarnerait les inspirations les plus basses et les plus rétrogrades de l'humanité, le criminel politique serait conduit, par l'idée fixe du nouveau et du mieux, à une sorte d'aberration dont ses attentats seraient les manifestations inévitables. C'est qu'ils n'ont eu en vue que certains conspirateurs au service du libéralisme ou de la démocratie, oubliant les crimes politiques inspirés par les passions rétrogrades, les trahisons des royalistes français en 1793, les ordonnances de juillet 1830, le coup d'Etat de décembre 1851, oubliant l'abus de pouvoir, la forfaiture, la concussion, le faux, le faux témoignage, etc.

Aux crises économiques, il faut attribuer tous les crimes qui impliquent le parasitisme. Elles surexcitent l'instinct de conservation, et toutes les formes basses de l'instinct du moi, et mettent en péril les sentiments sociaux plus délicats par lesquels, en temps normal, la lutte des intérêts est rendue moins âpre. Sont-elles purement commerciales? Elles affaiblissent l'idée de justice contractuelle. Affectent-elles plus spécialement la production? Elles détruisent l'habitude du travail régulier et discipliné. Atteignent-elles la consommation elle-même, comme une disette? Elles auront à la fois l'un et l'autre effet.

Enfin, les crises politiques et les crises économiques, manifestant à la fois la dissolution d'une discipline sociale et la régression de certains sentiments moraux, paraissent être « les symp-

tômes d'une crise plus profonde, d'un conflit engagé, non seulement entre les vieilles croyances collectives et les nouvelles conceptions de l'univers et de la vie, mais encore entre les habitudes collectives traditionnelles et une forme nouvelle et plus élevée de la conscience morale, une conscience nouvelle des droits et des devoirs sociaux ». En d'autres termes, il semble qu'une crise éthico-religieuse soit l'origine et la cause profonde des deux autres.

Mais comment « un progrès de la conscience morale peut-il, non seulement coïncider avec une régression dont la criminalité sectaire et parasitaire est la conséquence, mais encore rendre compte de cette régression » ? M. G. Richard trouve la solution de cette difficulté dans une remarquable page de Lange, qu'il commente ingénieusement et complète. L'action d'un milieu social normal est toujours une discipline, et toute discipline sociale est un auxiliaire du contrôle personnel et un modérateur de la concurrence vitale. Mais toute crise est la dissolution d'une vieille discipline sociale sous la poussée d'une nouvelle, et à cette dissolution correspond la régression des sentiments moraux et de l'aptitude au contrôle personnel pour toute la partie de la population dont l'évolution morale est tardive.

***

« La première faute qui frappe tout esprit critique, même dans les meilleures œuvres de sociologie, à de très rares exceptions près, c'est le défaut d'une connaissance universelle et systématiquement complète de leur domaine entier... Je crois que tout le monde reconnaîtra avec moi que tel auteur, très estimé et très téméraire dans ses spéculations, nous fait l'impression d'être tout à fait étranger à la culture arabe, à celle de l'Asie orientale, ou à la civilisation si originale, si intéressante, de l'Amérique du Centre. Tel autre ne donne pas la preuve convaincante qu'il ait une connaissance quelque peu familière d'aucun peuple primitif ou barbare. A l'ethnologue, l'histoire sera inconnue d'une manière déplorable. Et cela, alors que la science qui manque à l'auteur lui serait de la plus grande utilité, au point de changer tous ses raisonnements... Nous pouvons résumer notre reproche dans le ju-

gement suivant : pour toute la sociologie qui se rapporte à l'humanité entière ou aux peuples barbares et cultivés, c'est-à-dire qui ne se confond pas avec l'ethnologie proprement dite, la période comparative n'a pas encore commencé [1]. »

C'est que nous n'avons pas encore, à part les huit volumes infolio de la *Descriptive Sociology* de Spencer (dont on ne fait pas assez usage), « une classification et un catalogue de tous les peuples d'après leur état social et le degré de leur civilisation ».

De plus, notre ignorance de la diversité des types nous conduit à raisonner sur un homme abstrait et uniforme, le même dans tous les pays et dans tous les temps. Cette tendance est surtout manifeste en économie politique, la branche la plus avancée et la plus abstraite de la sociologie. Elle se retrouve même en ethnologie, où le souci de distinguer les types et les espèces devrait être prédominant. « C'est un héritage de notre passé spéculatif. » L'auteur s'accuse lui-même, avec franchise (p. 49, note 5), de ne s'être pas toujours tenu à l'abri de ce reproche.

« Une classification et un catalogue de tous les peuples d'après leur état social et le degré de leur civilisation », il est inutile d'insister ici sur l'importance d'une tentative aussi conforme à l'objet même de la *Revue de Synthèse historique*. Je n'analyserai donc pas le chapitre où M. Steinmetz montre « l'utilité de la classification pour corriger les fautes méthodiques de la sociologie ». Il donne ensuite des raisons assez convaincantes de « la possibilité de la classification en sociologie ». Il examine avec beaucoup de pénétration ce que c'est qu'une classification et quel système de classification il convient de rechercher en sociologie. Enfin il expose et discute, en un chapitre très étudié, très documenté, les diverses classifications proposées jusqu'ici. Après quoi, on est tout surpris et un peu désappointé d'être arrivé presque à la fin du mémoire. Un peu plus de six pages suffisent à M. Steinmetz pour exposer son plan de classification. Ce n'est qu'un plan, soit ! Mais ce plan lui-même manque de clarté. L'auteur nous propose d'abord une série progressive de quatre *embranchements*, où les sociétés humaines sont rangées selon le caractère prédominant de leur vie intellectuelle. Le premier est celui des *Urmenschen ;* « j'entends par là des êtres qui ne pensent pas d'une manière bien différente des bêtes, qui ne se forment

1. Steinmetz, *Classification des types sociaux et catalogue des peuples.*

pas d'idées sur les choses inconnues » ; le second est celui des sauvages et des sociétés primitives, qui « ne pensent que par association » ; le troisième est caractérisé par l'aptitude à systématiser et unifier les idées ; le quatrième, dont la Renaissance et la Réforme furent les premières manifestations, est celui de la libre critique. Après quoi, l'auteur énumère et caractérise une série de dix *classes,* conçues d'après le caractère général de la vie économique, chacune de ces classes pouvant comprendre plusieurs espèces. Or, il m'a été impossible de découvrir si cette division en classes embrasse toutes les sociétés et est indépendante de la première division en embranchements, ou si, au contraire, elle est une subdivision de l'un quelconque des embranchements. Il semble impossible que cette série de dix classes, qui *n'est pas progressive* (p. 139), bien qu'elle progresse régulièrement depuis celle des *petits collecteurs* (1re) et celle des *chasseurs* (2e), jusqu'à celle de la *manufacture* (9e) et celle de l'*industrie* (10e), soit contenue dans un seul des quatre embranchements. Mais alors, quelle relation y a-t-il entre les embranchements et les classes ? Il faut attendre que M. Steinmetz nous donne un exposé plus détaillé, plus explicite du système de classification qu'il nous propose.

EDMOND GOBLOT.

REVUES GÉNÉRALES

HISTOIRE GÉNÉRALE : CHINE

LES ORIGINES — LA CHINE AVANT L'ÈRE CHRÉTIENNE — LES RELIGIONS ETRANGÈRES

En 1877, M. von Richthofen (*China, Erster Band, Zweiter Abschnitt*) a exposé d'une façon magistrale les résultats des travaux publiés en Europe sur l'histoire de Chine ; plus de vingt ans se sont écoulés depuis cette époque ; il n'est pas sans utilité de dresser le bilan des progrès qui ont été accomplis pendant ce laps de temps déjà long. Nous nous attacherons donc ici à parler surtout des livres ou des mémoires qui ont paru depuis 1877 ; nous ne mentionnerons les ouvrages antérieurs que dans la mesure où ils sont restés le fondement indispensable de nos connaissances[1].

I.

La question des origines est le plus séduisant des problèmes ; mais, en raison de l'attrait même qu'elle exerce sur les esprits, elle présente certains dangers. L'histoire ne peut pas déduire les faits

1. Le lecteur qui désire une bibliographie complète est prié de se reporter aux travaux de M. Cordier : *Bibliotheca sinica* : vol. I, 1881 ; vol. II, 1885 ; supplément, 1893-1895 ; — *Bibliographie de l'histoire de Chine* (*Revue historique*, t. XVIII, p. 143-170) ; — *Half a decade of Chinese studies*, 1886-1891 (T'OUNG PAO, vol. III, pp. 532-563) ; — *Les Études chinoises*, 1891-1894 et 1895-1898 (T'OUNG PAO, vol. V, pp. 420-478 ; vol. VI, pp. 99-147 ; vol. IX, Supplément, pp. 1-141).

de leur principe ; elle doit, au contraire, procéder par une série d'inductions et n'avancer que graduellement dans cette lente régression ; la science et la réalité suivent des marches inverses ; la question des origines est ainsi le point d'aboutissement de la connaissance, et ne saurait être son point de départ. Les tentatives prématurées qu'on fait pour la résoudre ne sont qu'une perte de temps et d'efforts, si même elles n'ont pas l'inconvénient d'implanter dans le public certaines idées préconçues qu'il est ensuite fort difficile de déraciner.

La sinologie a commis la faute de méthode qu'elle aurait dû éviter et s'est volontiers égarée dans des spéculations peu solides. Grâce à MM. Chalmers, Edkins, et surtout Terrien de Lacouperie[1], on est assez disposé de nos jours à admettre que l'origine de la civilisation chinoise est due à une colonie venue des plaines de la Chaldée jusqu'en Extrême-Orient. Suivant Terrien de Lacouperie, qui a passé sa vie à préciser et à développer cette hypothèse, l'expression « les cent familles » qui désigne le peuple chinois serait, en réalité, un nom ethnique, celui des tribus Bak, qui habitaient primitivement dans le voisinage de l'Élam ou Susiane et qui, dans la seconde moitié du troisième millénaire avant notre ère, auraient émigré vers le nord-est et seraient arrivées jusque sur les bords du *Hoang-ho*. Ces tribus auraient apporté avec elles les principaux éléments de la civilisation chaldéenne, dont serait sortie toute la culture chinoise.

Aucune trace n'a subsisté dans la tradition chinoise de la migration des tribus Bak ; Terrien de Lacouperie n'a inventé ce roman préhistorique que pour rendre compte de certaines analogies qu'il croyait découvrir entre les idées chaldéennes et les idées chinoises;

1. Chalmers : *The origin of the Chinese*, Londres, 1868. — Edkins : *China's place in philology*, Londres, 1872 — Après avoir écrit une foule d'articles qui se trouvent pour la plupart dans le *Babylonian and Oriental record*, Terrien de Lacouperie a donné leur dernière forme à ses idées dans l'ouvrage intitulé : *Western origin of the early Chinese civilisation* from 2300 B. C. to 200 A. D., Londres, 1894. — Tout dernièrement, M. Fl. de Moor (*Essai sur les origines de l'Empire chinois*, extrait de *La Science catholique*, octobre 1899) a repris la théorie d'Edkins sur l'origine chaldéenne des Chinois. — Il convient de rappeler que cette hypothèse est fort ancienne et remonte à l'époque où les savants européens expliquaient volontiers toutes les ressemblances entre les peuples par des migrations ; elle a, d'ailleurs, une origine théologique et se rattache à la tradition biblique de la tour de Babel ; le P. Gaubil écrivait déjà en 1749 (*Traité de la Chronologie chinoise*, p. 187) : « On peut dire que Fou-hi n'a pas » été roi à la Chine, mais qu'il a été le chef de la colonie partie d'Occident pour la » Chine au temps de la dispersion. »

il s'agit de savoir si ces analogies sont réelles, et si, en admettant qu'elles le soient, elles ne peuvent être expliquées que par un déplacement de peuple.

Il y aurait lieu d'abord de soumettre à une critique des plus sévères bon nombre des prétendues coïncidences que Terrien de Lacouperie croit avoir mises en lumière ; cet esprit imaginatif et original était un philologue très peu sûr ; il traduisait mal les textes sur lesquels il prétendait se fonder ; il échafaudait souvent toute une théorie sur un contre-sens. En outre, il découvrait des confirmations de son hypothèse là où il n'y en avait point ; personne ne reconnaîtra dans les légendes relatives aux plus anciens souverains de la Chine une traduction altérée du canon des rois de Babylone ; quant aux inscriptions de l'Iénisséi, qui datent vraisemblablement du VIIe siècle après J.-C., elles ne sauraient être un vestige du passage des tribus Bak vers l'an 2500 avant notre ère[1].

Lorsque les analogies entre la civilisation occidentale et la civilisation chinoise sont réelles, on doit se demander si elles sont aussi anciennes que le pensent les partisans de Terrien de Lacouperie. Par exemple, si le principe mathématique de la gamme de Pythagore se retrouve en Chine dès le IIe et le IIIe siècles avant notre ère, on pourrait admettre que cette notion a trouvé sa voie jusqu'en Extrême-Orient à la suite de l'expédition d'Alexandre, qui transporta l'influence grecque jusqu'au pied des Pamirs[2]. Tout ramener à une origine chaldéenne est une solution paresseuse qui ne se donne pas la peine de distinguer entre des éléments hétérogènes et qui propose une réponse unique là où il en faudrait plusieurs. Terrien de Lacouperie lui-même avait fini par s'en apercevoir, et, dans son dernier ouvrage, on voit qu'il admettait des influences grecques et hindoues postérieures à cette influence chaldéenne, considérée par lui, au début de ses recherches, comme le *deus ex machina* prêt à tout expliquer.

Une des tentatives les plus plausibles, en apparence, qu'on ait faites pour justifier l'hypothèse de l'origine chaldéenne, est celle qui consiste à dériver les caractères de l'écriture chinoise de l'an-

1. Terrien de Lacouperie : *Les langues de la Chine avant les Chinois*, p. 7, n. 1 ; — *Western origin of the early Chinese civilisation*, p. 5, lignes 1-8 ; à la p. 338 de ce même ouvrage, Terrien de Lacouperie a reconnu qu'il s'était trompé ; mais l'erreur qu'il avait d'abord commise montre bien la facilité avec laquelle il interprétait en faveur de ses idées les faits les plus étrangers à son hypothèse.

2. Cf. Se-ma Ts'ien, trad. Chavannes, t. III, pp. 630-645.

cienne écriture babylonienne[1]. On sait que l'histoire de l'écriture a établi la filiation des divers systèmes alphabétiques, en a dressé l'arbre généalogique et les a fait sortir tous d'une souche commune. On est porté à se demander s'il n'en serait pas de même pour les trois grands systèmes d'écriture non alphabétique de l'ancien monde, qui sont l'écriture chinoise, l'écriture égyptienne et l'écriture cunéiforme[2]; mais, quelque ingéniosité qu'on ait déployée pour les ramener à l'unité, ces efforts ont jusqu'ici complètement échoué; pour ma part, je ne trouve rien de convaincant, ni même de plausible, dans les démonstrations par lesquelles on a essayé d'établir la parenté de l'écriture chinoise et de l'écriture cunéiforme. D'ailleurs, à supposer même que cette parenté eût été démontrée, il ne s'ensuivrait point qu'on dût recourir, pour l'expliquer, à une migration de peuple; les Chinois ne sont pas plus une colonie chaldéenne ou bactrienne qu'ils ne sont une colonie égyptienne, comme le soutenait en 1764 de Guignes, en se fondant précisément sur certaines ressemblances entre les hiéroglyphes égyptiens et les caractères chinois[3]. L'histoire de l'alphabet suffit à prouver qu'une écriture peut se transmettre sans qu'il soit nécessaire de supposer un déplacement ethnique.

Que reste-t-il, en définitive, de ces théories autour desquelles on a mené si grand bruit? Bien peu de chose, en vérité. Si on commence par faire abstraction des analogies qui n'existent pas réellement, si on retranche celles dont l'origine doit être recherchée à des époques historiques dans des influences venues de l'Inde et de la Grèce, on constatera que les éléments de culture vraisembla-

1. Terrien de Lacouperie : *The old Babylonian characters and their Chinese derivates* (*Bab. and or. Record*, vol. II, pp. 73-99; cf. l'article de A.-H. Sayce, *ibid.*, vol. II, pp. 218-220); — *From ancient Chaldea and Elam to Early China*, §§ 14-32 (*ibid.*, vol. V, février 1891). — C.-J. Ball : *Ideograms common to Accadian and Chinese*, 1890-1891. — J. Edkins : *Cuneiform writing in China*; — *The ancient Tadpole writing was cuneiform* (*China Review*, vol. XIX, p. 56-57 et p. 255-256); — *Accadian origin of Chinese writing* (*ibid.*, vol. XXII, pp. 765-768).

2. Nous laissons de côté l'écriture Hittite pour ne pas compliquer inutilement la discussion.

3. De Guignes : *Mémoire dans lequel on essaie d'établir que le caractère épistolique, hiéroglyphique et symbolique des Égyptiens se retrouve dans les caractères des Chinois et que la nation chinoise est une colonie égyptienne : Mém. de l'Acad. des Inscriptions*, vol. XXIX, 1764, pp. 1-26. — Cf. Pauthier : *Sinico-Ægyptiaca* ou *Essai sur l'origine et la formation similaire des écritures figuratives chinoise et égyptienne*, Paris, 1842; — Dans ses *Mémoires sur l'antiquité de l'histoire et de la civilisation chinoise* (Paris, 1838, p. 200 et suiv.), Pauthier fut le premier à signaler un rapport de filiation entre l'écriture cunéiforme et l'écriture chinoise.

blement empruntés par la Chine à la Chaldée se réduisent à un petit nombre de notions, surtout de notions astronomiques telles que le système des mois intercalaires destinés à rétablir l'accord entre l'année lunaire et l'année solaire, ou le cycle de douze années déterminé par la révolution de Jupiter, ou certains noms d'étoiles et de constellations. Si maintenant on se rappelle que la civilisation chinoise ne remonte historiquement que peu au delà du deuxième millénaire avant notre ère, tandis que la civilisation chaldéenne est d'au moins deux mille ans plus ancienne, il apparaît comme hautement probable que, par suite des rapports commerciaux qui ont dû exister de tout temps entre les hommes, certaines idées chaldéennes aient pu pénétrer en Chine et contribuer à y faire naître la civilisation. Réduite à ces proportions, la théorie des influences chaldéennes est tout aussi admissible que celle des influences hindoues ou des influences grecques ; mais qui ne voit qu'elle est par là même dépouillée de ce caractère romanesque et prestigieux qu'elle avait lorsqu'elle était l'odyssée d'une race traversant toute l'Asie pour venir répandre ses mœurs et ses idées sur les rives du Fleuve Jaune ?

Quelles que soient cependant les restrictions qu'il convienne d'apporter aux opinions de Terrien de Lacouperie, l'activité qu'il a déployée n'aura pas été inutile. Il a rompu avec le préjugé indigène qui réclame pour la civilisation chinoise une indéfectible originalité et il a dénoncé les traces des emprunts faits à l'étranger dès les temps les plus reculés ; c'est là un changement d'orientation qui ne peut manquer d'être fécond. D'autre part, si l'hypothèse que les Chinois sont une colonie venue de l'Occident n'est rien moins que démontrée, elle renferme, du moins, ce germe de vérité que les Chinois n'ont été, à l'origine, qu'une peuplade peu nombreuse cantonnée sur le cours moyen du *Hoang-ho* ; il y a donc lieu de s'enquérir, non pas de ce qu'étaient les langues de la Chine avant les Chinois, comme le dit Terrien de Lacouperie, mais de ce qu'étaient les races qui habitaient des régions étendues de la Chine avant que les Chinois l'eussent occupée tout entière. Il faut ainsi renoncer à la thèse du « splendide isolement » dont la Chine se fait gloire ; on la montrera en relations avec les grandes civilisations d'Occident à qui elle demande des principes de science, d'art et de religion et en lutte avec les tribus barbares qu'elle refoule ou absorbe. Les contradictions mêmes qu'a excitées Terrien de Lacouperie n'auront

pas peu contribué à mettre en pleine lumière ce nouvel aspect de l'histoire de la Chine antique.

II.

Si nous abordons l'examen de la littérature historique chinoise, nous nous trouvons d'abord en présence d'un certain nombre d'ouvrages qui sont l'objet d'une vénération spéciale et qui sont à la fois des classiques et des livres saints; ce sont eux qui, depuis que Confucius les a consacrés par son autorité, servent à former l'intelligence et le caractère de la nation. A ce point de vue déjà ils ont une immense importance puisqu'ils ont été l'une des forces principales entre celles qui ont concouru à façonner l'âme chinoise. Sans doute, comme tous les textes fort anciens, ils sont susceptibles de plusieurs interprétations; le vice-roi *Tchang Tche-tong*, écrivant, en 1898, des Exhortations à l'étude, déclarait que, « en règle générale, sur dix parties des livres canoniques, cinq seulement ont une explication certaine et invariable [1] ». Cependant, pour les nécessités de l'enseignement, il s'est formé une orthodoxie dont le philosophe *Tchou Hi* (1130-1200) est le principal représentant; cette orthodoxie fait foi aux examens d'État; c'est à elle qu'il faut s'en rapporter si l'on veut savoir, non pas exactement ce que contiennent ces vieux écrits, mais plutôt ce qu'est la doctrine que l'évolution de la pensée chinoise en a tirée. Quoique s'abstenant de toute investigation critique, les traductions que le P. Couvreur nous a récemment données présentent donc un certain intérêt puisqu'elles sont une image fidèle de la tradition qui porte l'estampille officielle [2]. Mais les classiques présenteront un tout autre aspect si on fait abstraction du rôle moral qu'ils ont joué pour ne plus les considérer que comme des monuments du passé; les traductions de Legge, sans faire peut-être encore une part assez

1. Tchang Tche-tong : K'iuen hio p'ien (*Exhortations à l'étude*), p. 15, traduit par J. Tobar; Shanghaï, 1898.

2. S. Couvreur : *Les quatre livres* (Se chou), 1895; — Cheu king, 1896; — Chou king, 1897; — Li ki, 2 vol., 1899. Ces publications, qui sont en vente à Paris, chez Savaete, 76, rue des Saints-Pères, sont datées de Ho-kien fou; la préfecture de Ho-kien est celle dont dépend la sous-préfecture de Hien, près de laquelle se trouve Tchang-kia tchouang, résidence de l'évêque jésuite du Tche-li sud-est.

grande à la critique, sont un admirable monument d'érudition consciencieuse et de savoir philologique impeccable; elles donnent à l'étude historique des classiques une base d'une solidité à toute épreuve [1].

Les classiques sont loin d'être tous des livres d'histoire. Les quatre traités (*se chou*) renferment la quintessence du Confucéisme et sont avant tout philosophiques. Le *I king*, ou livre des changements, est un manuel de divination, longtemps incompris, dont Mgr de Harlez a bien expliqué l'usage [2]. Les trois recueils de rites [3] sont composés de textes d'époques fort diverses dont quelques-uns ne remontent pas plus haut que le deuxième siècle avant notre ère ; de ces rites, qui conservent mieux que les dogmes la survivance des vieilles idées, M. De Groot a su dégager, dans son bel ouvrage sur le système religieux de la Chine [4], les croyances fondamentales des anciens Chinois sur la mort, initiatrice éternelle de la religion. Mais, si l'historien ne doit pas négliger ces livres qui sont des documents de psychologie sociale, il fera une moisson plus riche encore dans les trois classiques qui se rattachent plus directement à ses études, à savoir le *Chou king*, le *Che king* et le *Tch'oen ts'ieou*.

1. J. Legge : *Chinese classics*, 5 vol. qui sont les suivants : vol. I, *Confucian Analects, the great Learning, and the Doctrine of the Mean*, Hong-Kong et Londres, 1861 ; 2e édit., Londres, 1893 ; — vol. II, *The works of Mencius*, Hong-Kong et Londres, 1861 ; — vol. III, *The* Shoo king, *or the Book of historical documents*, Hong-Kong et Londres, 1865 ; — vol. IV, *The* Shih king, *or the Book of poetry*, Hong-Kong et Londres, 1871 ; — vol. V, *The* Ch'un ts'iew, *with the* Tso chuen, Hong-Kong et Londres, 1872. — Dans la collection des *Sacred Books of the East* ont paru : Shu king, Shih king, Hsiao king, 1879 (*S. B. E.*, vol. III ; — *The* Yi king, 1882 (*S. B. E.*, vol. XVI) ; — *The* Li ki, 1885 (*S. B. E.*, vol. XXVII et XXVIII).

2. De Harlez : *Les figures symboliques du* Yi-king (*Journal asiatique*, mars-avril 1897, pp. 223-287 ; la note 1 de la p. 223 donne la bibliographie des nombreuses publications que Mgr. de Harlez avait précédemment consacrées au I king ; — *Le* Yi-king, traduit d'après les interprètes chinois avec la version mandchoue (Paris, 1897).

3. La traduction du Tcheou-li par Ed. Biot a paru après sa mort en 1851 ; elle est assez imparfaite ; cet ouvrage est, d'ailleurs, loin d'avoir la valeur historique que Biot lui attribuait ; il ne paraît pas dater réellement de l'époque des Tcheou. — Le I-li serait peut-être le plus important des rituels, mais nous n'en avons qu'une traduction hâtive et peu sûre de de Harlez (I-li, *Cérémonial de la Chine antique*, Paris, 1890). — Le Li-ki a été plus heureux et a été traduit intégralement, comme on l'a vu dans les notes précédentes, par Legge et par le P. Couvreur. — De Harlez a publié d'intéressantes études sur *L'âge du* Li-ki, *ou Mémorial des rites chinois* (*Actes du IXe Congrès international des Orientalistes*, Londres, 1892, vol. II, pp. 581-612) et sur *Le* Tcheou-li *et le* Shan-hai-king, *leur origine et valeur historique* (T'oung-pao, vol. V, pp. 11-42 et 107-122).

4. J.-J.-M. De Groot, *The religious system of China*, Leyde, vol. I, 1892 ; vol. II, 1894 ; vol. III, 1897. L'ouvrage complet doit compter douze volumes ; il marque un progrès décisif dans l'étude de l'ancienne religion chinoise.

Le *Chou king* est un recueil composé surtout de discours, dont le plus ancien, la Harangue à *Kan*, doit être antérieur au onzième siècle avant notre ère, tandis que le plus récent, la Harangue de *Ts'in*, date de l'an 624 ou 627 av. J.-C.; ils se répartissent donc sur une période d'au moins cinq cents ans. Parmi ces fragments, les uns, dits de texte moderne, présentent des garanties sérieuses d'authenticité, ce qui signifie simplement qu'ils sont antérieurs à la destruction des livres ordonnée par *Ts'in Che-hoang-ti*, en 213 av. J.-C.; les autres, dits de texte ancien, sont des reconstitutions plus ou moins ingénieuses qu'on attribue souvent à *K'ong Ngan-kouo* (fin du IIe siècle av. J.-C.), mais qui paraissent n'avoir pris leur forme actuelle qu'au commencement du IVe siècle de notre ère. Les chapitres de texte moderne eux-mêmes ne datent pas tous de l'époque à laquelle ils semblent se rapporter; c'est ainsi que le fameux Tribut de *Yu*, dans lequel on a cru découvrir une description hydrographique, orographique et économique de la Chine vers l'an 2000 avant notre ère, ne peut guère avoir été composé, en ce qui concerne la partie géographique, que bien postérieurement à l'an 1000 av. J.-C. La critique la plus délicate est indispensable pour reconnaître, dans certains chapitres, les éléments d'âges divers qui les composent; pour ne prendre qu'un exemple, la rédaction du *Yao tien* ne doit pas être reportée au temps de l'empereur *Yao* qui est un souverain mythique; elle est vraisemblablement de l'époque des *Tcheou*, laquelle commence au onzième siècle avant notre ère ; dans ce chapitre cependant se trouve incorporée une observation astronomique qui ne peut avoir été faite que vers l'an 2200 avant notre ère et qui nous indique ainsi la date approximative la plus ancienne à laquelle on puisse remonter dans l'histoire chinoise. Quand tout le contenu du *Chou king* aura été soumis à ce travail de dissection, il n'en restera guère qu'un quart, ou peut-être moins encore, qui puisse fournir des matériaux de bon aloi à une reconstitution historique; mais cette expurgation est nécessaire aux yeux de quiconque a le sens de l'antique.

Le *Che king* ou Livre des vers est un ensemble de poésies qui couvre à peu près la même période que le *Chou king*, puisque les odes sacrificatoires des *Chang* passent pour être antérieures aux *Tcheou*, tandis que les odes les plus modernes sont assignées au règne du roi *Ting* (606-586 av. J.-C.). Dans la première section du *Che king*, les poésies sont groupées suivant le pays qui leur a

donné naissance ; d'après la tradition, le roi chargeait ses officiers de recueillir les chansons qui avaient cours dans les diverses principautés soumises à son autorité, afin de connaître par ce moyen quelles étaient les dispositions du peuple ; tout récemment (10 août 1898), l'empereur *Koang-siu* faisait allusion à cette antique coutume, lorsque, pour justifier, par un précédent vénérable, la création d'un journal officiel, il disait : « Au fond, le journal s'accorde avec l'usage ancien de faire des vers pour manifester les mœurs du peuple [1]. » Les deux sections suivantes du *Che king* sont d'inspiration plus savante ; elles contiennent des odes rituelles qui étaient chantées en certaines occasions solennelles et qui ont souvent une portée politique que dissimule leur sens apparent. Enfin, les odes sacrificatoires accompagnaient la célébration des sacrifices et sont précieuses pour l'histoire des idées religieuses. Dans une brillante esquisse sur « les mœurs des anciens Chinois d'après le *Che king* », Ed. Biot a montré, dès 1843, tout le parti qu'on pouvait tirer de ce livre pour faire revivre la civilisation chinoise du XIe au VIIe siècle [2]. Ces poésies sont, avec certains discours du *Chou king*, les débris les plus authentiques qui aient subsisté de l'antique édifice social des Chinois.

Le *Tch'oen ts'ieou*, dont le nom signifie simplement « Annales », est une petite chronique des princes de l'État féodal de *Lou*, de 722 à 481 av. J.-C. Quoique cet ouvrage passe pour avoir été écrit par Confucius lui-même, il est difficile de le considérer comme un chef-d'œuvre ; rien n'égale la sécheresse de ce résumé chronologique. Mais, malgré ses imperfections qui sont évidentes, le *Tch'oen ts'ieou* n'en a pas moins une importance capitale parce qu'il est le premier monument de la littérature historique. Si le *Chou king* et le *Che king* peuvent servir à l'historien, ce ne sont pas cependant des livres d'histoire ; l'idée scientifique de noter les faits et de les classer suivant leurs dates n'apparaît pour la première fois en Chine que vers l'an 500 avant notre ère, et si Confucius est bien, comme tout semble le prouver, l'auteur du *Tch'oen*

1. *Décrets impériaux*, 1898, traduits du chinois par J. Tobar (Shanghaï, 1900), p. 26.

2. E. Biot : *Recherches sur les mœurs des anciens Chinois d'après le* Chi-king (*Journal asiatique*, nov.-déc. 1843). Cet article a été traduit en anglais par Legge et incorporé dans ses *Prolégomènes au* Che king (*Chinese Classics*, vol. IV, prol., pp. 142-171). Cf. Couvreur : *Notions tirées du* Cheu king, en tête de sa traduction de ce livre classique, pp. VI-XXXII.

ts'ieou, il doit être considéré comme le fondateur de la science historique dans son pays.

A un autre point de vue, le *Tch'oen ts'ieou* mérite de retenir notre attention. Il est devenu comme le noyau de cristallisation autour duquel se sont agrégés tous les souvenirs qu'on pouvait avoir sur les événements qu'il relate. Pour expliquer ses brèves formules, trois séries de commentateurs ont groupé autour d'elles tout ce qui était susceptible de les éclairer; ce travail paraît avoir duré de longues années; les trois ouvrages qui en sont résultés nous ont été transmis, non pas sous le nom de l'érudit qui leur donna la dernière retouche, mais sous celui de l'homme que chacune de ces écoles de glossateurs regarde comme son maître. C'est ainsi que nous avons le *Tso tchoan*, ou commentaire de *Tso K'ieou-ming*, le commentaire de *Kong-yang* et celui de *Kou-leang*. Le plus important des trois, le *Tso tchoan*, a été traduit par Legge qui a mis ainsi à notre disposition une riche matière historique qu'on n'a pas encore suffisamment exploitée.

Le *Kouo yu*, ou Discours des États, est, comme le *Chou king*, un recueil de discours, une sorte de *Conciones;* mais il se rapporte essentiellement à l'époque *Tch'oen ts'ieou* (722-481), ce qui lui a valu parfois le titre de Commentaire extérieur du *Tch'oen ts'ieou;* ce livre contient des détails intéressants sur divers royaumes féodaux; nous aurions besoin, pour le bien apprécier, d'une traduction plus exacte que celle de Mgr de Harlez [1].

Dans le *Chou king* et le *Che king*, nous avions entrevu quelques-uns des anciens souverains, petits princes locaux qu'une chronologie assez artificielle place dans les cadres des dynasties *Hia* et *Yn* émergeant à peine de la nuit du passé; ces deux ouvrages nous avaient surtout fourni des informations sur l'époque la plus glorieuse de cette dynastie des *Tcheou* qui, fondée vers le XIe siècle avant notre ère, sut imposer sa suprématie aux royaumes environnants, et, sans parvenir à détruire leur indépendance, réussit du moins à se les rattacher par un lien de vassalité. Pendant la période *tch'oen-ts'ieou* (722-481), le *Tso tchoan* et le *Kouo yu* nous font assister à la déchéance graduelle du pouvoir du Fils du Ciel

1. Kouo yu, *discours des royaumes, annales oratoires des États chinois du Xe au Ve siècle A. C.*, traduits par C. de Harlez, IIe partie (Louvain, 1895). La première partie de cet ouvrage avait paru sous forme d'articles dans le *Journal asiatique* (nov.-déc. 1893; janv.-fév. 1894).

et à la constitution de puissants États; la cause principale de cette évolution doit être cherchée dans la lutte de la race chinoise contre les populations barbares au milieu desquelles elle était d'abord noyée[1]; réunis en une confédération de « royaumes du milieu » (*Tchong kouo*) placés sous l'autorité du souverain de la dynastie *Tcheou*, les princes chinois bataillent contre l'étranger; ceux d'entre eux qui sont victorieux étendent leur territoire et augmentent leur puissance militaire; ils prennent ainsi peu à peu un ascendant qu'ils n'avaient point au début; ils deviennent plus forts que le Fils du Ciel et prétendent à l'hégémonie. D'autre part, certains États barbares, comme ceux de *Ts'in* à l'ouest et de *Tch'ou* au sud, tout en tenant tête aux royaumes chinois, subissent l'influence de leur civilisation et entrent en relations diplomatiques avec eux. A la fin de la période *Tch'oen-ts'ieou*, la confédération des royaumes du milieu n'existe plus que de nom; les principautés secondaires qui en faisaient partie sont réduites à un rôle insignifiant; la dynastie des *Tcheou* a perdu tout prestige; les royaumes de premier rang, comme ceux de *Ts'i* et de *Tsin*, doivent traiter d'égal à égal avec les États de *Ts'in* et de *Tch'ou* qui, devenus Chinois de mœurs et de langue, sinon de race, revendiquent leur place dans l'histoire.

Entre ces rivaux, la concorde ne pouvait régner; à la période *tch'oen-ts'ieou* (722-481) succède celle des Royaumes combattants (480-222). Cependant les États d'ancienne origine chinoise s'affaiblissent par leurs dissensions intestines; ils sont obligés de renoncer à l'hégémonie et ne peuvent plus que s'allier à l'un ou à l'autre des deux adversaires dans le duel à mort qui s'engage entre *Ts'in* et *Tch'ou*; *Ts'in*, plus occidental, visait à régner de l'ouest à l'est; *Tch'ou*, plus méridional, tentait de dominer du sud au nord; des politiciens habiles parcouraient les principautés chinoises pour les engager, suivant l'intérêt du moment, à favoriser le système de l'extension de l'ouest à l'est ou à s'allier à la ligue du nord au sud; leurs discours nous ont été conservés dans le volume intitulé : Conseils des royaumes combattants (*Tchan kouo ts'é*).

1. Sur toute cette question, voyez l'importante dissertation de Legge : *The China of the* Ch'un ts'ew *period: — considered in relation to its territorial extent; the disorder which prevailed; the growth and encroachments of the larger states; and the barbarous tribes which surrounded it* (*Chinese Classics*, vol. V, prol., pp. 112-135).

Ce fut *Ts'in* qui l'emporta; en 221 av. J.-C., le roi de *Ts'in* prenait pour la première fois le titre de souverain-empereur (*hoang ti*); l'empire chinois était fondé. A vrai dire il put sembler que cette création n'était qu'éphémère; à la mort du premier souverain empereur (*Che-hoang-ti*), l'édifice élevé par sa main puissante se disloqua et le vieux royaume de *Tch'ou* voulut se mettre à la tête d'une nouvelle féodalité. Mais un aventurier coupa court à cette tentative surannée; il rétablit à son profit l'unité impériale et fonda (206 av. J.-C.) cette glorieuse dynastie des *Han* qui pendant quatre siècles devait assurer à la Chine l'intégrité de son territoire et fondre en une nation homogène les races diverses qui l'habitaient.

C'est à la fin du IIe siècle avant notre ère, sous le règne de l'empereur *Ou* (140-87 av. J.-C.) que les *Han* atteignent leur apogée. C'est alors aussi qu'apparaît, pour donner à la Chine la conscience claire de son passé, le premier historien, *Se-ma Ts'ien*[1]. Auparavant, on avait eu des discours et des poésies, des listes généalogiques et des chroniques locales; mais tout cela était resté fragmentaire et incomplet[2]; *Se-ma Ts'ien* a entrepris, dans ses mémoires historiques, terminés peu après l'an 100 av. J.-C., de retracer les destinées de la Chine depuis les temps les plus reculés jusqu'à son époque. Il a mis en œuvre tous les écrits que l'antiquité lui avait légués et son ouvrage peut nous servir à faire la critique du texte du *Chou king*, à coordonner les récits du *Tso tchoan*, ou à compléter par des documents qu'il est seul à nous avoir conservés les lacunes que présentent ces livres. Pour toute la période impériale, depuis les *Ts'in* jusqu'au règne de l'empereur *Ou*, il est notre principale source; on voit revivre dans ses pages la colossale figure de *Che-hoang-ti*, triomphateur sanglant que terrorisait l'épouvantement de la mort, et *Hiang Yu*, le général couronné qui périt en brave, et *Kao-tsou*, le rusé condottiere dont les fourberies sont aussi admirées en Chine que celles d'Ulysse le

1. *Les Mémoires historiques de* Se-ma Ts'ien, traduits et annotés par Édouard Chavannes. L'ouvrage complet formera dix volumes; les tomes I (1895), II (1897) et III (1898-1899) ont paru; Paris, chez Leroux.

2. Il faudrait faire une petite exception pour le Tchou chou ki nien ou Annales écrites sur bambou, traduites par Biot (*Journal asiatique*, déc. 1841; mai 1842) et par Legge (*Chinese Classics*, vol. III, prol., pp. 105-183). Cet ouvrage est une courte chronique de la Chine depuis les origines jusqu'en l'an 299 av. J.-C., date à laquelle il fut écrit; l'authenticité de ce livre peut être prouvée par de très fortes raisons tirées de la similitude de sa chronologie avec celle de Se-ma Ts'ien; mais il n'a guère d'importance que pour les généalogies et la chronologie.

furent en Grèce, et l'impératrice *Lu*, dévorée d'une ambition qui ne reculait devant aucun crime, et l'empereur *Wen*, modèle des plus nobles vertus. *Se-ma Ts'ien* est aussi le créateur de la méthode restée en usage chez les historiens officiels qui, après lui, furent chargés d'écrire l'histoire des diverses dynasties ; obligé de trouver un système pour classer la masse énorme de matériaux qu'il avait accumulés, il imagina d'adjoindre aux annales des maisons souveraines dans lesquelles l'ordre chronologique sert de trame, un recueil de monographies consacrées aux hommes qui s'illustrèrent à un titre quelconque ou aux peuples étrangers qui furent en relations avec les *Han;* il y ajouta une série de traités sur les grands faits sociaux tels que la religion, l'économie politique, les travaux publics, ou sur les sciences, telles que l'astronomie et les principes mathématiques du calendrier et de l'harmonie musicale. L'époque à laquelle écrivait *Se-ma-Ts'ien* contribue à donner à son œuvre une valeur singulière ; elle est en effet antérieure à la date à laquelle le Bouddhisme pénétra en Chine ; d'autre part, c'est le temps où les expéditions de l'empereur *Ou* dans l'Asie centrale et jusque dans le Ferghânah ont mis en contact la Chine avec la civilisation gréco-bactrienne ; ce sera peut-être grâce à *Se-ma Ts'ien* qu'on pourra distinguer dans la culture chinoise ce qui lui appartient en propre, et, parmi les éléments étrangers qui influèrent sur elle, ceux qui furent donnés plus ou moins directement par la Grèce de ceux qui furent apportés de l'Inde avec le grand afflux d'idées nouvelles qu'entraîna la religion bouddhique. Les mémoires historiques de *Se-ma Ts'ien* sont le fondement de toute connaissance scientifique de la Chine ancienne.

A côté des œuvres littéraires, l'archéologie et l'épigraphie devraient nous apporter de fréquents secours pour l'histoire de Chine, depuis les origines jusqu'aux *Han*. Mais les bronzes antiques dont on peut voir à Paris même quelques spécimens au musée Guimet et au musée Cernuschi sont encore mal connus[1] ; les courtes inscriptions qu'ils portent n'ont pas été expliquées et leur décor ou leur forme dérive d'une tradition dont le principe nous échappe. Il y aurait lieu d'ailleurs de n'aborder cette étude qu'avec un esprit très critique, car les représentations figurées

1. Nous en sommes réduits à la brochure médiocre de P.-P. Thomas : *A dissertation on the ancient Chinese Vases of the* SHANG *dynasty, from 1743 to 1496 B. C., illustrated with 42 Chinese wood engravings* (Londres, 1851).

qu'on trouve chez les érudits chinois sont assez fantaisistes [1], et, quant aux bronzes eux-mêmes, la plupart ne sont vraisemblablement que des contrefaçons.

Des monuments moins sujets à caution, parce qu'ils sont plus modernes, sont les miroirs métalliques de l'époque des *Han ;* sur quelques-uns d'entre eux, qui sont ornés de grappes de raisin, M. Hirth a montré avec beaucoup d'ingéniosité des traces manifestes de l'art gréco-bactérien [2]. Peut-être relèverait-on aussi quelques vestiges de cet art ou de l'art perse dans les bas-reliefs du IIe siècle de notre ère, qui ont été découverts dans l'ouest de la province de *Chan-tong ;* ces bas-reliefs, qui ont échappé à la destruction grâce au sable de rivière dont ils furent longtemps recouverts, sont les témoins uniques et infiniment précieux de toute une époque de la sculpture chinoise [3].

Nous ne possédons aucune inscription sur pierre qui remonte à une haute antiquité. L'inscription de *Yu*, dont les sinologues du commencement de ce siècle firent si grand état, est un faux manifeste [4]. Les tambours de pierre, dont le texte a été traduit par M. Bushell [5], sont souvent attribués au roi *Siuen* (827-782 av. J.-C.), de la dynastie des *Tcheou ;* mais cette attribution ne repose que sur la vague tradition qui fait régner les premiers rois *Tcheou* dans le voisinage de *Fong-siang fou*, où furent trouvés ces blocs de pierre; l'opinion des érudits, tels que *Tcheng Ts'iao* et *Yang Chen*, qui rapportent ces inscriptions à un roi de *Ts'in* postérieur au roi *Hoei-Wen* (337-311 av. J.-C.), paraît plus plausible, puisque nous savons de science certaine que les rois de *Ts'in* régnaient effectivement sur le territoire de *Fong-siang fou*. Si on adopte cette manière de voir, on devra rattacher les tambours de pierre au groupe des inscriptions des *Ts'in*, qui représenteront alors l'ensemble des plus anciennes inscriptions lapidaires chinoises ; les autres inscriptions des *Ts'in* qui nous ont été conservées sont, d'abord les

1. Cf. Hirth, *Bausteine zu einer Geschichte der Chinesischen Literatur*, dans T'OUNG PAO, vol. VII, p. 488-489. Dans cet article, M. Hirth donne la bibliographie des principaux ouvrages archéologiques et épigraphiques chinois.

2. Hirth : *Ueber fremde Einflüsse in der Chinesischen Kunst*, München und Leipzig, 1896.

3. Éd. Chavannes : *La sculpture sur pierre en Chine au temps des deux dynasties* HAN, Paris, 1893.

4. Cf. Legge : *Chinese Classics*, vol. III, prolégomènes, p. 67-73.

5. S.-W. Bushell : *The stone Drums of the* CHOW *Dynasty* (*Journal of the N. C. B. of the Roy. As. Soc., N. S.*, vol. VIII, p. 133-179).

imprécations du roi *Hoei-Wen* (337-311) contre le roi de *Tch'ou*, puis les six inscriptions que *Ts'in Che-hoang-ti* fit graver à sa propre louange entre 221 et 215 av. J.-C., et l'addition qu'écrivit sur chacune d'elles, en 209 av. J.-C., son fils et successeur, *Eul-che-hoang-ti* [1].

III.

A partir de l'époque des *Han*, la littérature historique de la Chine devient d'une richesse incomparable. Le dépouillement en est à peine commencé, et, pour tout ce qui concerne le développement interne de cet énorme agrégat d'humanité depuis le premier siècle avant notre ère jusqu'au milieu du XVIIe siècle, nous devons encore recourir à l'analyse du *T'ong-kien-kang-mou*, par le P. de Mailla ou, pour l'histoire de la dynastie *T'ang*, à l'abrégé du P. Gaubil. Les investigations plus récentes ont porté presque exclusivement sur les rapports de la Chine avec les autres peuples. Abordons en premier lieu le domaine des idées religieuses et philosophiques : nous verrons se manifester aussitôt cette préférence des sinologues pour l'étude des relations de la Chine avec l'étranger. En dehors des ouvrages généraux comme ceux de M. Legge, de M. Réville et de Mgr. de Harlez [2], qui marquent un progrès plutôt dans l'interprétation des croyances que dans la connaissance historique des faits, nous ne trouvons qu'un fort petit nombre d'études de détail sur l'évolution des écoles proprement chinoises, telles que le Confucéisme et le Taoïsme ; M. Watters nous a donné de courtes biographies des principaux lettrés qui ont eu l'honneur d'être admis dans le Panthéon de grands hommes qu'est le temple de Confucius [3] ; le P. Le Gall a étudié la vie et les mœurs du plus fameux d'entre eux, *Tchou Hi* (1130-1200), le chef incontesté du dogmatisme confucéen [4] ; M. Imbault-Huart a fait l'historique de la

1. Éd. Chavannes : *Les inscriptions des* Ts'in (*Journ. as.*, mai-juin 1893, pp. 473-521) et traduction de Se-ma Ts'ien, vol. II, appendice III.

2. Legge : *The Religions of China*. Londres, 1880. — Réville : *La Religion chinoise*. 2 vol., Paris, 1889. — De Harlez : *Les religions de la Chine*. Leipzig, 1891.

3. T. Watters : *A guide to the Tablets in a Temple of Confucius*. Shanghai, 1879.

4. St. Le Gall : *Le philosophe* Tchou-hi, *sa doctrine, son influence*. Shanghai, 1894.

famille *Tchang*, qui a le privilège de donner des grands pontifes au Taoïsme[1]. C'est à peu près tout, et c'est peu. S'agit-il, au contraire, des religions d'origine étrangère, les travaux que nous avons à passer en revue sont extrêmement nombreux et autorisent quelques tentatives de synthèse. Nous commencerons par le Bouddhisme, qui est la première venue et la plus considérable de ces importations du dehors.

La connaissance du Bouddhisme pénétra en Chine par l'intermédiaire des Indo-Scythes, ou, plus exactement, des *Ta Yue-tche*. Les *Ta Yue-tche*, chassés par les *Hiong-Nou*, vers l'an 165 av. J.-C., de leur habitat du *Kan-sou*, avaient fui jusque sur la rive septentrionale de l'Oxus, où l'ambassadeur chinois *Tchang K'ien* les trouva établis en 128 av. J.-C. ; ils franchirent bientôt ce fleuve et, dans les environs de l'ère chrétienne, nous les voyons maîtres de l'Afghanistan et de la vallée de l'Indus ; ils sont alors des bouddhistes fervents, et leur illustre roi Kanichka figure dans divers contes religieux dont le Tripitaka chinois nous a conservé la traduction[2] ; il est donc tout naturel que ce soient les Indo-Scythes qui aient initié les Chinois à la doctrine indienne ; en effet, en l'an 2 av. J.-C., un envoyé chinois à la cour des *Ta Yue-tche* reçut d'eux pour la première fois l'enseignement oral des livres bouddhiques[3] ; la semence ainsi répandue ne germa pas immédiatement ; mais ces idées nouvelles préoccupaient les esprits et lorsque, en l'an 64 ap. J.-C., l'empereur *Ming* vit en songe un homme de couleur d'or, on lui expliqua que ce devait être le Bouddha, divinité des pays de l'Ouest ; l'empereur dépêcha en Occident des gens chargés de s'enquérir de cette religion ; ils allèrent chez les *Ta*

1. C. Imbault-Huart : *La légende du premier pape des Taoïstes et l'histoire de la famille pontificale des* Tchang (*Journal asiatique*, nov.-déc. 1884, pp. 389-461). — Rappelons ici une fois pour toutes que nous n'avons à parler que des ouvrages *historiques* : nous passons donc sous silence les travaux qui ne rentrent pas dans cette catégorie, tels que traductions de textes philosophiques ou dissertations sur la signification de certains concepts religieux.

2. Sylvain Lévi : *Notes sur les Indo-Scythes* (*Journal asiatique*, nov.-déc. 1896, pp. 444-484, et janv.-fév. 1897, pp. 5-42).

3. Le texte du Compendium des Wei qui relate cet événement étant obscur, et M. Specht (*Etudes sur l'Asie centrale*, *Journ. as.*, oct.-déc. 1883, pp. 317-350, et juillet-août 1897, pp. 152-193) en ayant proposé une traduction qui diffère beaucoup de celle de M. Sylvain Lévi (*Notes sur les Indo-Scythes*), je me réfère au texte du Fo tsou t'ong ki (chap. xxxv, p. 46 v°) qui dit : « La première année yuen-cheou (2 av. J.-C.), on envoya King Hien en ambassade chez les Ta Yue-tche ; il revint après avoir obtenu que leur roi lui communiquât oralement les livres bouddhiques. » Ce texte confirme l'opinion soutenue par M. Sylvain Lévi.

Yue-tche de l'Inde du centre, et revinrent, l'an 67 de notre ère[1], en ramenant avec eux deux religieux hindous et en rapportant des textes sacrés sur le fameux cheval blanc qui a donné son nom à d'innombrables temples chinois.

Les *Ta Yue-tche*, à l'époque glorieuse de Kanichka, avaient imposé leur suprématie jusque dans le Turkestan chinois. Ce sont eux, selon toute vraisemblance, qui y firent pénétrer le Bouddhisme ; des explorations récentes permettent maintenant de suivre sur les lieux mêmes cette extension progressive de la religion venue de l'Inde. Pour ne rappeler que les faits principaux[2], dans la ville de Khoten, où le pèlerin *Fa-hien* avait trouvé le Bouddhisme florissant au commencement du ve siècle de notre ère, la mission Dutreuil de Rhins et Grenard a découvert le plus ancien manuscrit connu du Dhammapada en écriture kharochti[3] ; des poteries et des bronzes, où l'influence gréco-bouddhique est manifeste, ont été recueillis par M. Petrovski ; des monnaies bilingues en kharochti et en chinois attestent que là fut le point de contact durable entre la civilisation de l'Inde et celle de la Chine[4]. L'intrépide voyageur Sven Hedin a exhumé les cités bouddhiques ensevelies sous les sables sur la route de Khoten au Lop.-nor. Au sud de Yarkand à Kujiar, le manuscrit Bower et les manuscrits Weber nous offrent des spécimens d'une écriture d'origine hindoue, la Brahmi de l'Asie centrale, dont M. Klementz a retrouvé des traces dans les légendes de fresques indiennes qui ornent des grottes près de Tourfan[5]. Ainsi, de Khoten au sud-ouest jusqu'à Tourfan au nord-est réapparaissent les sédiments déposés par le courant religieux depuis longtemps tari qui parcourut autrefois ces contrées.

1. Cf. Fo tsou t'ong ki, chap. xxxv. Je ne sais pas où les auteurs européens ont pris la date de 61 de notre ère qu'ils assignent, en général, au songe de l'empereur Ming.

2. Pour plus de détails, voir l'admirable *Bulletin des religions de l'Inde*, de M. Barth (*Revue de l'histoire des religions*, t. XXVIII, pp. 253 et suiv.; t. XLI, pp. 166-200 ; t. XLII, pp. 50-91).

3. Dutreuil de Rhins : *Mission scientifique dans la Haute-Asie*, t. III, p. 142-143 (le texte de cet ouvrage est de M. Grenard).

4. Dutreuil de Rhins : *Mission scientifique dans la Haute-Asie*, t. III, pp. 129-134. — Hœrnle : *A Report on the British Collection of Antiquities from central Asia*, part. I, 1899. — E. Drouin : *Notice sur les monnaies sino-kharoshthi et sur l'époque probable de leur émission* (Extrait de *la Gazette numismatique*. Bruxelles, 1900).

5. Senart : *Notes sur quelques fragments d'inscriptions du Turfan* (*Journal asiatique*, mars-avril 1900, pp. 343-360). — Klementz : *Nachrichten über die... im Jahr. 1898 ausgerüstete Expedition nach Turfan*, 1er cahier, 1899, Saint-Pétersbourg et Leipzig.

Les voyages que des pèlerins chinois entreprirent pour aller en Inde adorer les lieux saints du Bouddhisme et chercher des textes sacrés ont attiré dès longtemps, par leur importance exceptionnelle, l'attention des sinologues. Depuis Abel Rémusat et Stanislas Julien, nous connaissons les principaux d'entre eux. Mais des traductions nouvelles ont été faites ; des textes inédits ont été mis au jour ; des explorations ont permis de préciser les itinéraires ; nous pouvons avoir maintenant une idée exacte de la complexité et de la fréquence des rapports que ces pèlerins établirent entre la Chine et l'Inde. Le premier en date, *Fa-hien*[1], est du commencement du ve siècle ; cent ans plus tard environ, *Song Yun* et *Hoei-cheng*[2] parcourent l'Oudyâna ; sous les *T'ang*, le célèbre *Hiuen-Tsang*[3] quitte la Chine en l'an 629 et reste près de quatorze ans à l'étranger ; les renseignements géographiques et historiques qu'il a accumulés au cours de ses longs voyages lui ont valu d'être surnommé avec raison le Pausanias de l'Inde ; on s'est efforcé d'identifier tous les lieux qu'il décrit ; Saint-Martin, le général Cunningham, le colonel Yule, M. Watters, pour ne nommer que les plus connus, ont commenté ses récits ; récemment, des explorations heureuses ont permis d'apporter plus de précision encore dans ces recherches. M. Foucher a reconstitué la géographie ancienne du Gandhâra (Peshavar), d'après *Hiuen-tsang*[4] ; M. Führer a retrouvé au nord du district de Gorakhpur, en territoire népalais, la colonne et le stoûpa que *Fa-hien* et *Hiuen-tsang* signalaient comme marquant la sépulture du Bouddha Kanakamouni ; au nord s'étendent les ruines de Kapilavastou ; plus à l'est verdoyait le bois de Loum-

1. Abel Rémusat : Foe kohe ki, Paris, 1836. — S. Beal : *Travels of* Fah-hian *and* Sung-yun, Londres, 1869. — H.-A. Giles : *Record of the buddhistic kingdoms*, Londres et Shanghaï, 1877. — Legge : Fa-hien's *record of buddhistic kingdoms*, Oxford, 1886. Cette dernière traduction est fort supérieure à toutes les précédentes.

2. Nous ne possédons encore que des traductions très imparfaites de la relation de Sung Yun et Hoei-cheng ; ce sont celles de C.-F. Neumann (*Pilgerfahrten Buddhistischer Priester von China nach Indien*, Leipzig, 1833) et de S. Beal (*Travels of* Fah-hian *and* Sung yun, Londres, 1869).

3. St. Julien : *Histoire de la vie de* Hiouen-thsang, Paris, 1863. — *Mémoires sur les contrées occidentales*, t. I, 1857 ; t. II, 1858. — Les traductions de Beal sont fort sujettes à caution : Si yu ki, *Buddhist Records of the Western world*, Londres, 1884 ; — *The Life of* Hiuen-tsiang, Londres, 1888. — Le nom de Hiuen-tsiang, dont Beal a affublé le pèlerin, paraît provenir d'une faute d'impression tenace qui a fait écrire constamment tsiang, au lieu de ts'ang ; d'ailleurs, il n'y a pas d'aspiration dans ce mot, au témoignage du dictionnaire de K'ang-hi, et il faut écrire Hiuen-tsang.

4. A. Foucher : *Note sur l'itinéraire de* Hiuen-tsang *au Gandhâra* (*Actes du XIe Congrès international des Orientalistes*, 1re section, pp. 93-97, Paris, 1899).

binî, où Mâyâ donna naissance à Çâkyamouni ; ainsi, un des pèlerinages les plus fameux du Bouddhisme est localisé avec exactitude et on entrevoit déjà toutes les conséquences qui peuvent en résulter pour le progrès de nos connaissances [1].

Hiuen-tsang ne fut pas seulement un observateur très avisé des contrées et des hommes; il se trouva en outre jouer un rôle politique à la cour du roi Harcha Çîlâditya auprès de qui il resta six mois; à la suite de cette visite, l'empereur de Chine envoya en 646 auprès du roi l'ambassadeur *Wang Hiuen-ts'é* qui était déjà venu en Inde dans les années 643 à 645 et qui avait gravé des inscriptions en langue chinoise sur le Gridhrakoûta et au temple Mahâbodhi. A son arrivée dans le Magadha, *Wang Hiuen-ts'é* apprit que Harcha Çîlâditya venait de mourir; le trône était occupé par un usurpateur qui le repoussa à main armée; l'émissaire impérial obtint alors l'appui du roi du Népal Narendradeva et du roi du Tibet Srong-btsan-sgam-po qui avait épousé en 641 la princesse chinoise déifiée plus tard sous le nom de Târâ blanche; avec les troupes que lui prêtèrent ces deux princes, il envahit le Magadha, fit prisonnier l'usurpateur et le ramena en Chine. M. Sylvain Lévi a reconstitué la curieuse histoire de cet agent diplomatique et a traduit les fragments qui nous sont parvenus de sa relation [2].

L'exemple de *Hiuen-tsang* suscita en Chine de nombreux imitateurs. Le plus fameux est *I-tsing* qui, parti en 672, resta en Inde jusqu'en 685, puis séjourna à Sumatra jusqu'en 695. Il nous a raconté la vie de soixante religieux chinois ses contemporains qui, à des époques diverses, firent comme lui le voyage de l'Inde; il nous montre ainsi l'intensité du mouvement qui, pendant sa génération, entraîna les pèlerins en terre sainte; il nous révèle en même temps l'étendue du monde bouddhique à travers lequel circulent les religieux mendiants depuis la Corée jusqu'à Sumatra, jusqu'à Ceylan, jusqu'aux royaumes de l'Asie centrale [3]. Dans un autre ouvrage non moins important, *I-tsing* nous a exposé les

1. L'historique de ces importantes découvertes (1895-1898) et la bibliographie des publications auxquelles elles ont donné lieu se trouvent dans le *Bulletin des religions de l'Inde*, de M. Barth (*Revue de l'histoire des religions*, mars-avril 1900, pp. 173-180).

2. Sylvain Lévi : *Les missions de* Wang Hiuen-ts'e *dans l'Inde* (*Journal asiatique*, mars-avril et mai-juin 1900, pp. 297-341 et 401-468).

3. I-tsing. *Mémoire sur les religieux éminents qui allèrent chercher la loi dans les pays d'Occident*, traduit par Ed. Chavannes, Paris, 1894.

règles de la discipline bouddhique et nous fournit incidemment des détails sur l'histoire littéraire de l'Inde [1].

Un siècle plus tard, de 751 à 790, le religieux *Ou-k'ong* séjourna pendant près de quarante années dans l'Asie centrale et dans l'Inde du nord; il nous renseigne sur la domination turque en Afghanistan et rend vraisemblable l'origine turque des inscriptions mystérieuses découvertes par le major Deane dans la région de Peshavar; le court mémoire que nous possédons sur les pérégrinations de ce voyageur jette aussi quelque lumière sur la géographie historique du Cachemire [2].

Après une lacune d'un siècle et demi pendant lesquels les textes nous font défaut, cinq inscriptions chinoises trouvées à Bodhgayâ nous attestent la continuité des pèlerinages chinois en Inde jusqu'au milieu du XIe siècle de notre ère, c'est-à-dire jusqu'au moment même où le bouddhisme allait s'éteindre dans le pays qui l'avait vu naître. Ces inscriptions, datées de l'année 950 environ et des années 1022 et 1033, nous montrent des religieux chinois, dont l'un est chargé d'une mission par l'empereur lui-même, apportant au temple Mahâbodhi leurs offrandes et leurs prières [3]. Les témoignages des livres historiques confirment et éclairent ces données épigraphiques; nous savons qu'en 964 une compagnie de trois cents religieux et qu'en 966 un autre groupe de cent cinquante-sept personnes se rendirent de Chine en Inde.

Si les Chinois accoururent en foule dans l'Inde, un nombre peut-être aussi grand de religieux hindous vint en Chine; mais, et c'est là que se marque bien la différence du génie des deux peuples, aucun n'a écrit de relations sur ses voyages ou sur ses travaux. Tout ce que nous savons d'eux, nous l'apprenons dans les livres chinois; c'est par ce moyen que nous connaissons leurs noms et que nous découvrons la part qu'ils prirent dans la traduction des textes sacrés et dans la formation des diverses écoles qui se consti-

1. I-TSING, *A record of the buddhist religion*, translated by J. Takakusu, Oxford, 1896. — Cf. Barth : *Le pèlerin chinois* I-TSING (*Journal des Savants*, mai 1898, pp. 261-280; juillet 1898, pp. 425-438; septembre 1898, pp. 522-541).

2. Sylvain Lévi et Ed. Chavannes : *L'itinéraire d'*OU-K'ONG (*Journal asiatique*, sept.-oct. 1895, pp. 341-384). — Cf. A. Stein : *Notes on* OU-K'ONG'S *account of Kasmir* (*Sitzungsberichte de l'Acad. de Vienne*, vol. VII, 1896, 32 pp.).

3. Ed. Chavannes : *Les inscriptions chinoises de Bodh Gayâ* (*Revue de l'histoire des religions*, janvier-février 1896, pp. 1-58); — *La première inscription chinoise de Bodh Gayâ* (*ibid.*, janvier-février 1897, pp. 88-112). Ce second article est une réponse à des critiques publiées par M. Schlegel dans le T'OUNG PAO; les travaux de Beal et de Giles sur ces monuments sont cités dans mon premier mémoire.

tuèrent au sein du Bouddhisme chinois et qui se propagèrent au Japon [1].

Les allées et venues des pèlerins bouddhiques ne sont pas importantes seulement pour l'histoire de la religion; elles ont une signification plus profonde encore, car elles ont amené la pénétration réciproque des divers peuples asiatiques. L'histoire de l'écriture et celle de l'art nous en donnent la preuve. L'écriture du sanscrit révéla aux Chinois le système alphabétique, et, s'ils ne l'adoptèrent pas, ils furent du moins obligés d'imaginer des méthodes rigoureuses de transcription et de décomposer en leurs éléments phonétiques les sons de leur propre langue. Dans d'autres pays, l'écriture indienne donna naissance à de nouveaux alphabets : ainsi se produisirent l'écriture tibétaine au VIIe siècle, l'écriture thaïe, qui fut inventée, en 1283, par un religieux hindou qu'avait fait venir le roi de Sukhodaya (Sokhotai) [2], et bien d'autres écritures encore. Il est probable que l'écriture coréenne, qui date de la première moitié du XVe siècle, est inspirée du sanscrit; ce qui est certain, c'est que ce furent des religieux chinois qui, dès le IVe siècle de notre ère, développèrent en Corée l'usage de l'écriture chinoise. De même que l'écriture indienne, ainsi l'art bouddhique se répandit sur toute l'Asie orientale; à Khoten, un certain *Wei-tch'e I-seng* en fut le principal représentant dans la première moitié du VIIe siècle; ce sont, comme l'a montré M. Hirth [3], les modèles de *Wei-tch'e I-seng* qu'on imita en Corée, et c'est pourquoi, dans l'ancien art japonais qui dérive de l'art coréen, on peut retrouver des traces de l'art du Gandhâra, inspirateur de celui de Khoten. L'histoire de l'art bouddhique en Chine et en Indo-Chine, à Java et à Sumatra, au Tibet et en Mongolie [4], nous montre de même l'évolution de la fleur indienne transplantée dans ces divers terrains. En réalité donc, la propagande du Bouddhisme a été le véhicule de toute une civilisation, et c'est la raison pour laquelle on doit la tenir pour un des événements les plus considérables dans l'histoire de l'Asie.

Les destinées du Bouddhisme en Chine ont été décrites par le

1. Bunyiu Nanjio : *A catalogue of the Buddhist Tripitaka*, Oxford, 1883, appendice II, pp. 381-458; — *A short history of the twelve Japanese Buddhist sects*, Tokio, 1887. — Ryauon Fujishima : *Le Bouddhisme japonais*, Paris, 1889.

2. Cf. *Mission Pavie*, t. II, p. 192.

3. Hirth : *Fremde Einflusse in der Chinesischen Kunst*, pp. 45-47.

4. Cf. Grünwedel : *Mythologie du Bouddhisme au Tibet et en Mongolie*, Leipzig, 1900.

Dr Edkins[1] dont le livre, déjà ancien de plus de vingt ans, reste le seul travail d'ensemble que nous possédions sur ce vaste sujet. On ne saurait trop admirer l'érudition de l'auteur, mais on regrettera en même temps qu'il n'ait pas indiqué suffisamment les sources auxquelles il puisait; comme la plupart des travaux de l'ancienne sinologie, celui-ci, malgré les qualités de premier ordre qu'on y peut louer, n'est guère que le programme des recherches qu'il faudra poursuivre avec une méthode plus sévère.

Les anciennes écoles qui fleurirent en Chine au temps de l'apogée du Bouddhisme et qui se sont conservées jusqu'à nos jours au Japon, ont disparu dans l'Empire du milieu pour ne plus laisser place qu'à la grande division entre le Bouddhisme chinois et le lamaïsme tibétain. M. Waddell[2] a exposé l'histoire du lamaïsme depuis Padma Sambhava qui en fut le fondateur en 747 de notre ère; il a montré comment il s'est divisé en plusieurs sectes dont la plus importante est celle que Tsong-kha-pa institua en l'an 1407. C'est le lamaïsme, répandu chez les Mongols vers le milieu du XIIIe siècle par le célèbre Phags-pa, qui pacifia les mœurs de ce peuple rude et guerrier; Köppen avait déjà esquissé l'histoire du Bouddhisme chez les Mongols; un livre, composé en 1818 par un auteur tibétain et traduit par M. Georg Huth[3], nous fait entrer dans le détail de cette histoire, et, sous une forme qui ne laisse pas que de dérouter souvent le lecteur européen, contient de nombreuses informations sur les rapports qui existèrent entre les lamas et les princes mongols puis les empereurs mandchous.

Du Bouddhisme au christanisme nestorien, la solution de continuité n'est pas aussi absolue qu'elle le semble au premier abord. Les premiers chrétiens établis en Chine adoptèrent en partie la terminologie du Bouddhisme et entretinrent des relations d'amitié avec certains docteurs de cette religion; c'est ainsi que, peu après l'année 782, *King-tsing*, prêtre et chorévêque, aida Prâjña, reli-

1. J. Edkins : *Chinese Buddhism*, Londres, 1890. La préface est d'octobre 1879.

2. L.-A. Waddell : *The Buddhism of Tibet or lamaism*, Londres, 1895. La partie historique occupe les pages 18-75 de cet ouvrage.

3. G. Huth : *Geschichte des Buddhismus in der Mongolei*, Strasbourg, 1896. Un compte rendu détaillé de ce livre a été publié par M. Feer dans la *Revue de l'histoire des religions* (t. XXXV, 1897, pp. 225-236). — Un certain Tchog-Taïdji, qui, au dire de l'auteur tibétain traduit par M. Huth, fut battu en 1636 par Guçri-Khan, le grand défenseur de la secte jaune, paraît être le prince qui fit élever les stèles mongoles-tibétaines de Tsaghan Baishing (cf. *Die Inschriften von Tsaghan Baishing*, par G. Huth, Leipzig, 1894).

gieux bouddhique du Kapiça, à traduire en chinois le texte d'un soûtra [1]. Ce *King-tsing* est l'auteur même de cette fameuse inscription, dite de *Si-ngan fou*, qui fait l'historique du nestorianisme en Chine depuis l'an 635 jusqu'en 781, date de l'érection de la stèle. Le Père Havret nous a raconté dans quelles circonstances on découvrit cette inscription à *Tcheou-tche hien*, non à *Si-ngan fou*, comme on le dit généralement; il a décrit l'aspect extérieur du monument, analysé les nombreux travaux dont il a été l'objet et définitivement écarté jusqu'aux derniers soupçons qui auraient pu encore planer sur son authenticité [2].

L'inscription de *Si-ngan fou* est le seul souvenir qui ait subsisté du christianisme sous les *Tang*; nous retrouvons le christianisme cinq siècles plus tard, au temps des Mongols; mais, entre ces deux époques, il y a un abîme et il est fort douteux que la tradition religieuse se soit transmise directement et sans interruption de l'une à l'autre. Le christianisme des Mongols paraît avoir eu son origine chez certaines tribus telles que celle des Kéraïtes, et non chez les Chinois qui en avaient entièrement perdu le souvenir. A propos des édits de la veuve Dharma Bala (1309) et de Bouiantou-Khan (1314), exemptant de droits les religieux bouddhiques, chrétiens et taoistes, M. Devéria a rassemblé tout ce que nous pouvons savoir sur le christianisme à l'époque mongole [3]. Les inscriptions syriaques trouvées à Tokmak et à Pichpek, dans le district de Semiretchie, par M. Chwolson, sont les traces de cimetières nestoriens du XIIIe et de la première moitié du XIVe siècles et se rattachent, par conséquent, au christianisme mongol [4]. Grâce à M. l'abbé Chabot, nous connaissons l'extraordinaire histoire de ces deux Ouïgours nesto-

1. J. Takakusu : *The name of « Messiah » found in a Buddhist book : the Nestorian missionary Adam, presbyter, papas of China, translating a Buddhist sûtra* (T'OUNG PAO, vol. VII, pp. 589-591).

2. H. Havret : *La stèle chrétienne de* SI-NGAN FOU, Shanghai : 1re partie (fac-simile de l'inscription), 1895 ; 2e partie (histoire du monument), 1897. — La meilleure traduction qui ait été publiée de cette inscription est, jusqu'ici, celle de Legge : *Christianity in China*, Londres, 1888. Le mémoire de J.-E. Heller (*Das nestorianische Denkmal in Si-ngan-fu*, Budapest, 1897) renferme des observations intéressantes sur le texte syriaque.

3. G. Deveria : *Notes d'épigraphie mongole-chinoise* (*Journal asiatique*, juillet-août et nov.-déc. 1896, pp. 94-128 et 395-443). — Cf. Bonin : *Note sur les anciennes chrétientés nestoriennes de l'Asie centrale* (*Journal asiatique*, mai-juin 1900, pp. 584-592).

4. Chwolson : *Syrische Grabinschriften aus Semirjetschie*, Saint-Petersbourg, 1886 ; — *Syrisch nestorianische Grabinschriften aus Semirjetschie*, Saint-Petersbourg, 1890 ; — *Neue Folge*, Saint-Petersbourg, 1897.

riens partis de Chine, dont l'un fut patriarche des Nestoriens, de 1281 à 1317, sous le nom de Mar Jabalaha III, et dont l'autre, Rabban Çauma, fut, en 1287, ambassadeur d'Argoun auprès de Philippe le Bel[1].

C'est une opinion assez généralement répandue que le judaïsme est plus ancien en Chine que le christianisme. Le P. Gaubil pensait que des Israélites entrèrent en Chine au temps des *Tcheou*, c'est-à-dire plus de trois siècles avant notre ère. On a renoncé à soutenir cette thèse, mais on admet volontiers qu'il faut rapporter leur émigration au premier siècle de notre ère[2]. Si l'on s'en tient aux inscriptions de la synagogue de *K'ai-fong fou*, qui viennent d'être publiées et traduites avec beaucoup d'exactitude par le P. Tobar[3], il ne semble pas que cette seconde manière de voir soit plus plausible que la première; les traditions qui assignent la venue des juifs, soit à l'époque des *Tcheou*, soit à l'époque des *Han*, sont extrêmement vagues et ne reposent sur aucun fondement historique; les faits précis n'apparaissent que sous la dynastie *Song*; c'est entre 960 et 1126 que des juifs venus de l'Inde apportèrent pour la première fois, en tribut à la cour de Chine, des étoffes des pays maritimes occidentaux (*si yang pou*). Les juifs sont donc arrivés en Chine par mer, et non en traversant l'Asie centrale; ils se sont détachés des colonies israélites établies en Inde; enfin, leur venue ne paraît pas être antérieure à la fin du xe siècle de notre ère. Les juifs ne jouèrent d'ailleurs aucun rôle politique, et c'est à peine s'ils sont mentionnés deux fois sous le nom de *Chou-hou* (Djuhud) dans l'histoire des Mongols de Chine[4]; ils auraient disparu sans laisser aucune trace de leur passage, si les Européens ne s'étaient pas préoccupés de recueillir au plus tôt les derniers vestiges qui subsistaient d'eux à *K'ai-fong fou*.

Nous sommes moins bien informés encore sur la religion de *Mo-ni*, qui apparut à *Si-ngan fou* au viiie siècle de notre ère et

1. J.-B. Chabot: *Histoire de Mar-Jabalaha III et du moine Rabban Çauma;* Paris. 1895.

2. L'opinion qui place l'arrivée des Juifs en Chine au premier siècle de notre ère, après la destruction de Jérusalem par Titus (70 ap. J.-C.), est calquée sur l'explication qu'on avait autrefois donnée de l'origine des Juifs à Cochin; on a renoncé maintenant à cette thèse pour les Juifs de l'Inde (cf. Milne-Rae, *The Syrian Church in India*, pp. 137-145); on fera bien d'y renoncer aussi pour les Juifs de Chine.

3. J. Tobar : *Inscriptions juives de* K'AI-FONG FOU, Shanghaï, 1900.

4. Cf. Palladius : *Elucidations of Marco Polo's travels in North-China* (*Journal of the N. C. B. of the Roy. As. Soc., N. S.*, vol. X, p. 36).

qui prit une certaine extension chez les Ouïgours ; cette religion est vraisemblablement le Manichéisme, quoique l'empereur *K'ien-long* la regardât comme la première forme de l'Islamisme ; ce serait donc l'écriture des Manichéens, et non l'écriture des Nestoriens, comme on l'avait dit jusqu'ici, qui aurait donné naissance à l'écriture ouïgoure, de laquelle sont dérivées l'écriture mongole, puis l'écriture mandchoue [1]. Les textes chinois relatifs à la religion de *Mo-ni* sont malheureusement peu nombreux et fort courts et sont loin d'éclairer l'histoire si importante et si mal connue du Manichéisme [2].

L'Islamisme est, de toutes les religions étrangères autres que le Bouddhisme, celle qui a pris pied le plus fortement en Chine ; il a gagné toutes les populations de race turque qui habitent l'occident de l'empire et s'est infiltré jusque dans les provinces orientales. Depuis la publication de l'ouvrage assez inégal de M. Dabry de Thiersant [3], un certain nombre de travaux sont venus éclaircir l'histoire de cette croyance en Chine. La substantielle notice de M. Ch. Schefer sur « les relations des peuples musulmans avec les Chinois depuis l'extension de l'Islamisme jusqu'à la fin du xve siècle [4] », nous renseigne surtout sur la connaissance que les auteurs musulmans avaient de la Chine ; la contre-partie, c'est-à-dire la connaissance que les écrivains chinois eurent du monde musulman, nous est fournie par quelques pages de M. Bretschneider [5] et par la brochure de M. Hirth intitulée « Les pays de l'Islam d'après les sources chinoises [6] » ; M. Hirth a tiré ses renseigne-

1. Cf. J. Marquart : *Historische Glossen zu den alttürkischen Inschriften* (*Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, vol. XII, pp. 197-200).

2. Ed. Chavannes : *Le nestorianisme et l'inscription de Kara-balgassoun* (*Journal Asiatique*, Janv.-Fév. 1897, pp. 43-85). Cet article présente réunis les principaux textes chinois relatifs à la religion de Mo-ni, mais laisse indécise la question de savoir si cette religion est le Manicheisme ou l'Islamisme. G. Devéria *Musulmans et Manichéens chinois*, dans *Journal Asiatique*, Nov.-Déc. 1897, pp. 445-484 a identifié la religion de Mo-ni avec le Manichéisme ; c'est aussi l'opinion soutenue par M. Marquart dans l'article précité.

3. Dabry de Thiersant : *L'islamisme en Chine*, Paris, 1878.

4. Publié dans le volume du *Centenaire de l'Ecole des langues orientales vivantes* : Paris, 1895, pp. 1-43.

5. Bretschneider : *On the knowledge possessed by the ancient Chinese of the Arabs and Arabian Colonies* : Londres, 1871 ; — *Chinese mediaeval notices of the Mohammedans* (dans *Mediaeval Researches*, vol. I, pp. 264-274).

6. Hirth : *Die Länder des Islâm nach Chinesischen Quellen* ; Leyde, 1894 (Supplément au vol. V du T'oung pao). M. Hirth a encore publié divers articles sur Tchao Jou-koa : *Das Reich Malabar nach Chao Ju-Kua* (T'oung pao, vol. VI, pp. 149-164 ; — *Die Insel* Hai-nan nach Chao Ju-Kua (*Festschrift für Adolf Bastian*, Berlin, 1890) ;

ments du *Tchou fan tche*, ouvrage écrit au commencement du XIIIe siècle par *Tchao Jou-Koa*, qui était surintendant des douanes dans le port de *Ts'iuen-tcheou fou*, et qui profita de ses relations fréquentes avec les marchands arabes pour prendre des informations sur les pays étrangers. Les recherches de M. Devéria sur les origines de l'Islamisme en Chine et sur les inscriptions de la mosquée de Canton[1] sont accompagnées de la relation du voyage que fit, en 1841, le Chinois *Ma Fou-tch'ou* pour visiter en pèlerin l'Arabie et la Turquie[2].

Les événements qui introduisirent la colonisation musulmane dans le *Kan-Sou*, après la conquête mongole, et les légendes indigènes relatives à l'introduction de la religion du Prophète dans le Turkestan chinois, ont fait l'objet des études de M. Grenard[3].

M. Imbault-Huart a écrit l'historique de la petite dynastie de princes musulmans qui s'établit au delà des confins de la Chine propre, dans le pays de Hami[4]; c'est encore grâce à lui que nous possédons la traduction des textes chinois où sont racontées les diverses campagnes que les Chinois eurent à soutenir contre les mahométans du Kan-sou et du Turkestan oriental, en 1648, de 1758 à 1761, en 1723 et de 1824 à 1829[5]. On sait comment, malgré ces répressions réitérées, les populations musulmanes de la Kachgarie parvinrent, de 1865 à 1877, à secouer le joug chinois et à former un royaume indépendant, sous la direction du terrible *Yakoub beg*, le champion de la foi, le chef de la guerre sainte[6]. Au même

— CHAO JU-KUA, *a new source of mediaeval Geography* (*Journ. Roy. As. Soc.*, janv. 1896, pp. 57-82); CHAO JU-KUA: *Table of contents and extracts regarding Ceylon and India, and some articles of trade* (*Journ. Roy. As. Soc.*, juillet 1896, pp. 477-507).

1. Sur ces inscriptions, cf. K. Himly: *Die Denkmäler der Kantoner Moschee* (*Zeitschrift der Deutschen Morgenländ. Ges.*, 1887, pp. 141-174).

2. G. Devéria: *Origine de l'islamisme en Chine, deux légendes musulmanes chinoises, pèlerinages de* MA FOU-TCH'OU (*Centenaire de l'Ecole des Langues orientales vivantes*, Paris, 1895, pp. 305-355).

3. Dutreuil de Rhins: *Mission scientifique dans la Haute-Asie*, tome II, pp. 451-472 et tome III, pp. 1-46.

4. Imbault-Huart: *Le pays de 'Hami ou Khamil* (*Bulletin de Géographie historique et descriptive*, 1892, pp. 121-192).

5. Imbault-Huart: *Deux insurrections des Mahométans du Kan-sou (1648-1783)* (*Journal asiatique*, nov.-déc. 1889, pp. 494-525); — *Recueil de documents sur l'Asie centrale*, Paris, 1881 (la première partie de cet ouvrage est intitulée: *Histoire de l'insurrection des Tounganes sous le règne de* TAO-KOUANG, 1820-1828); — *Récit officiel de la conquête du Turkestan par les Chinois* (1758-1760) (*Bulletin de Géographie historique et descriptive*, 1895, pp. 87-144).

6. La bibliographie des ouvrages surtout anglais et russes (Kuropatkin, Bellew,

moment, une grande rébellion des musulmans du *Yun-Nan* tenait tête pendant dix-sept années (1856-1873) au gouvernement impérial[1]. L'habileté des généraux chinois réussit à écarter ce double péril, mais qui oserait dire que le danger est à tout jamais conjuré et que nous ne verrons pas reparaître, dès que le prestige du Fils du Ciel sera gravement compromis, les velléités de révolte qui ont toujours fermenté chez les mahométans des provinces occidentales et méridionales? L'Islamisme occupe des régions qui ne font partie intégrante de l'empire que depuis un temps relativement court. Ce n'est guère que sous les Mongols, c'est-à-dire aux XIIIe et XIVe siècles, que le Turkestan oriental et le *Yun-Nan* ont été définitivement réunis à la Chine. Les haines de religion se renforcent ici des aversions de race, et, dans les insurrections toujours prêtes à éclater chez les musulmans chinois, c'est la vieille indépendance des princes déchus de Kachgar et de Ta-li fou qui réclame ses droits. L'histoire des mahométans de Chine montre bien ce qu'il y a de factice dans l'unité de l'Empire du Milieu et fait pressentir avec quelle facilité ce grand corps se disloquerait de lui-même s'il venait à être trop rudement ébranlé.

ED. CHAVANNES.

Boulger, etc.) publiés sur ce sujet se trouve dans la *Bibliotheca sinica*, de M. Cordier, dans les chapitres intitulés : TIEN CHAN PE LOU — TIEN CHAN NAN LOU.

1. La meilleure relation que nous ayons de ces événements est celle qu'en a faite M. Rocher dans l'ouvrage intitulé : *La province chinoise du Yun-Nan*, Paris, 1880 (seconde partie, pp. 29-192).

HISTOIRE DE L'ART : LA MUSIQUE ANTIQUE

La découverte et la publication du premier hymne delphique, en 1893 et 1894, révéla l'existence de la musique antique à bien des profanes et de la musicologie antique à plus d'un savant. Un instant même on put craindre que pas un de nos archéologues ne se trouvât capable de lire, transcrire et solfier convenablement les signes musicaux visibles sur la pierre : M. Th. Reinach épargna cette honte à la France.

La musique grecque, qui intéresse à la fois les musiciens et les hellénistes, était à peu près également délaissée ou dédaignée, dans notre pays, des uns et des autres. Il faut dire à leur excuse que l'étude de cet art antique était restée jusque-là passablement ingrate. La musique grecque nous était connue :

1° Par les écrits théoriques des aristoxéniens d'une part (Aristoxène, Cléonide, passages du *de Musica* de Plutarque, d'Aristide Quintilien, de Bacchius et de Gaudence), des pythagoriciens de l'autre (Euclide, Ptolémée, Porphyre, Théon, Nicomaque);

2° Par les problèmes musicaux d'Aristote, les parties historiques du *de Musica,* les quelques pages de Platon et d'Aristote relatives à l'emploi des modes, le IVe livre de Pollux, et les renseignements épars dans Athénée ;

3° Par les monuments : les tableaux de notes musicales d'Alypius, Gaudence, Bacchius et Aristide Quintilien; la musique d'une ode de Pindare publiée par Kircher et sans doute apocryphe, et trois hymnes de l'époque des Antonins.

La première classe de textes est de beaucoup la plus considérable et aussi la plus fertile en redites et en transcriptions plus ou moins littérales ; en outre ces théoriciens austères évitent avec une pruderie vraiment exagérée de nous donner la moindre indication sur

la pratique de leur art. Les documents de la seconde classe contiennent au contraire de précieux renseignements sur la composition et l'exécution des œuvres musicales des différentes époques, mais ce sont des textes fort difficiles et peu explicites, qui ne parlent qu'à contre-cœur. Quant aux hymnes, ils ont contre eux, outre leur âge bien récent, leur incontestable médiocrité.

Cependant quelques érudits intrépides ne s'étaient pas découragés : au XVIIe et au XVIIIe siècles des esprits curieux avaient essayé de pénétrer le mystère de la musique antique; mais ces tentatives étaient restées isolées. Depuis le XIXe siècle, au contraire, les textes et monuments musicaux étaient l'objet, en Allemagne, d'études philologiques approfondies et fructueuses ; mais ces travaux restaient peu connus, surtout dans notre pays.

I.

C'est Boeckh qui a créé la science de la musique antique. Il ne faut citer que pour mémoire l'édition de Meybaum [1] et les dissertations de Burette [2]. La première a tout le mérite dont est susceptible une édition princeps [3] : le texte est étudié avec soin, les principales difficultés sont aperçues, quelques-unes sont résolues; mais le commentaire est insuffisant. Meybaum a compris que l'étude des textes était indispensable à qui voulait s'occuper de musique antique; on peut voir, dans sa préface, les reproches qu'il adresse à ce sujet à Kircher, dont la *Musurgia* venait de paraître en 1650; mais il n'a pu faire parler lui-même les textes qu'il éditait; il n'a pas eu le temps de se livrer à ce lent et minutieux travail de contrôle et de confrontation, d'où se dégage, avec le temps, la vérité ; et il n'a pas eu de disciples pour continuer l'œuvre commencée. Les dissertations de Burette ne manquent ni d'agrément, ni de finesse [4] ; certains points sont bien saisis, comme

1. *Antiquæ Musicæ Auctores septem*, Amsterdam, 1652 (Aristoxène, Euclide-Cléonide, Nicomaque, Alypius, Gaudence, Bacchius, Aristide Quintilien et le 9e livre de Martianus Capella).

2. *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, IV, V, VIII, etc.

3. Ce mot n'est pas tout à fait exact; mais il n'y a pas à tenir compte des rares éditions ou traductions antérieures.

4. Notamment le travail *Où l'on fait voir que les merveilleux effets attribués à la musique des Anciens ne prouvent point qu'elle fût aussi parfaite que la nôtre* (1718).

le sens du mot ἁρμονία[1]; mais notre compatriote est un curieux plus qu'un savant : il s'avance, dans les ténèbres de ce sujet difficile, avec une assurance inquiétante; il ignore le doute : c'est ainsi qu'il croit prouver, d'après un vers d'Horace (Epodes, IX, 5), que les anciens pratiquaient le « concert » à la tierce[2]. Il connaissait les trois hymnes, qu'il avait lus à la fin d'une édition d'Aratus publiée à Oxford en 1672, et retrouvés dans les dialogues sur la musique antique de Galilée (Florence, 1581); il les a publiés à son tour, a trouvé, dans un manuscrit de Paris, le nom de Mésomède, à qui il en attribua la paternité; enfin il fit entendre à ses collègues de l'Académie ces débris de l'art musical antique; sans grand succès, à ce qu'il semble : pas plus que Meybaum, Burette n'eut de disciples. Dans tout le cours du XVIIIe siècle, il n'y a qu'un fait à signaler, qui intéresse l'histoire de la musique antique (encore passa-t-il d'abord à peu près inaperçu) : c'est la publication par Morelli, en 1785, d'un fragment des Eléments rythmiques d'Aristoxène.

A Boeckh revient l'honneur d'avoir fait à la science de la musique grecque sa place dans la philologie classique : il comprit que cette étude devait être aussi inséparable de celle du texte et de la métrique que le chant lui-même était inséparable de la poésie, au temps heureux où l'on pouvait entendre une ode de Pindare; il entreprit de rendre la vie à ces compositions mutilées en en rassemblant à nouveau les éléments disjoints par le temps : vers, mètres, modes musicaux, figures de danse, jeu des instruments; il voulut retrouver *disjecti membra poetae;* il eut, en un mot, le véritable esprit philologique. Pour mener à bien ce travail, il vit qu'il fallait mettre en rapport et en présence les différents témoignages antiques; il sut rapprocher des textes théoriques les textes historiques (*de Musica*, *Problèmes*), et les huit chapitres consacrés à la musique dans le *De Metris Pindari*[3] sont la source de tous les travaux de musicologie de ce siècle antérieurs aux dernières découvertes. Les principaux résultats des études de Boeckh sont :

1° L'explication par la rythmique aristoxénienne des irrégularités

1. *Sur la Symphonie des Anciens* (1717).

2. La lyre jouant en mode dorien (de mi en mi), la flûte en lydien (d'ut en ut).

3. *Pindari carmina*, 3 vol., 1811. Ces huit chapitres traitent : 1° des modes; 2° de la notation; 3° de la composition et de la symphonie; 4° des instruments; 5° de la mélodie de Kircher; 6° de la danse; 7° de l'étendue variable des strophes; 8° de l'adaptation ou du rythme au mode.

apparentes de la métrique (longues irrationnelles, etc.) ; en d'autres termes rétablissement, sous le texte poétique, du rythme, support commun de la poésie et de la musique ;

2° La reconstitution de la période poétique, identique à la période musicale ;

3° La détermination exacte, d'après les textes, du caractère des différents modes et des différents rythmes, par suite, de leur convenance réciproque ; ce qui permet à Boeckh d'assigner aux principales odes pindariques un mode musical particulier ;

4° L'identification des modes éolien (hypodorien) et ionien (hypophrygien).

Boeckh a été moins heureux sur d'autres points : les anciens appliquaient les mêmes noms de mixolydien, dorien, etc., aux *modes* qui diffèrent entre eux par la disposition des intervalles, et aux *tons*, simples échelles de transposition ; de là une inextricable confusion ; Boeckh a bien vu que le ton mixolydien, donné comme le plus aigu de tous par Cléonide (p. 28 Meib.) ne peut être identique au mode mixolydien qui vient (p. 15 Meib.) d'être placé au début de la série des modes dans le grave : mais il n'a pas pénétré la cause de cette similitude d'appellation : il croit que le mode mixolydien s'écrivait généralement dans le ton mixolydien. Il admet, comme Burette, le jeu simultané de deux instruments en deux modes différents ; et, comme le mode lydien ne va pas pour lui sans le ton lydien, ni le mode dorien sans le ton dorien, il obtient ainsi, non plus un simple concert à la tierce, mais de bizarres successions de tierces et de quartes [1]. Il croit enfin à l'authenticité de la mélodie pindarique publiée par Kircher : « *Hæc melodia non modo omnium Græcarum, quæ ætatem tulerunt, optima est, sed patitur etiam harmoniam* » ; cet argument nous semble aujourd'hui bien suspect.

L'œuvre n'était pas terminée, mais l'impulsion était donnée : désormais les études de musique antique se poursuivront sans interruption. Bellermann applique les méthodes de la philologie aux trois hymnes dits de Mésomède : il en donne en 1840 une édition critique qui fera désormais autorité ; l'année suivante il publie deux petits traités que Meybaum n'avait pas eu le loisir d'éditer ; ces écrits nous ont fait connaître quelques lignes de musique

1. Fortlage (*Musikalisches System*, p. 6, note) ne semble pas avoir compris Boeckh ici.

antique, d'ailleurs complètement dépourvues d'intérêt, simples exercices instrumentaux, et des signes rythmiques qui confirment la distinction établie par Boeckh entre le rythme et le mètre : nous y voyons que le chant des anciens admettait des longues prolongées de 3, 4 et 5 temps, et des silences équivalant à une brève, ou à une longue, ou à une longue prolongée. En 1847 paraissaient simultanément les ouvrages de Bellermann, *Die Tonleitern und Musiknoten der Griechen,* et de Fortlage, *Das musikalische System der Griechen.* L'un et l'autre auteurs avaient eu l'idée d'étudier une catégorie de monuments délaissée jusque-là : les gammes notées ; si l'on avait eu recours à ces tables pour déchiffrer les mélodies antiques, personne ne s'était avisé de chercher dans la forme et la disposition des caractères des indications sur le système musical des Grecs. Deux faits se dégagèrent aussitôt de cette étude :

1° Les deux alphabets musicaux usités par les Grecs ne reposent pas sur le même principe et n'ont pas leur origine au même point dans la série des sons ;

2° Les signes de l'alphabet dit instrumental peuvent être retournés de deux manières différentes, qui semblent correspondre à peu près à nos altérations par ♮ et ♭.

Bellermann et Fortlage reconnurent ensuite que, si l'on identifiait le son le plus grave de la notation grecque avec notre Fa_1, les signes instrumentaux non renversés tombaient sur les touches blanches de notre clavier. De là un nouveau système de transcription [1] qui a prévalu jusqu'à nos jours. Il faut remarquer cependant que Fortlage ne prétend en aucune manière déterminer la hauteur absolue des sons : il ne trouve à ce mode de représentation que des avantages orthographiques ; allant plus loin, Bellermann montre, par un passage de Ptolémée relatif à l'étendue des voix, que ce Fa doit correspondre à peu près à un Ré, selon notre diapason : toutes nos transcriptions de musique grecque sont donc trop élevées d'une tierce mineure environ et donnent par suite une idée fausse de la tonalité. Quant au mérite orthographique du système, il ne faut pas l'exagérer : contrairement à notre usage, les Grecs notent le *la* ♭ comme un *sol* ♮, l'*ut* comme un *si* ♮, le *fa* comme un *mi* ♮, et cela précisément dans leurs tons les plus

1. Jusque-là on représentait ce signe par notre La_1.

anciens (dorien, lydien, etc.) ; ce n'est que dans les tons plus modernes (avec dièzes à la clef dans le système Bellermann-Fortlage) que les demi-tons sont représentés selon notre vœu : de là une « irrégularité » que nul système de transcription ne peut faire passer dans notre musique, et que Bellermann et Fortlage furent également incapables d'expliquer.

Quant au défaut de concordance entre les deux alphabets, il leur révéla un fait que ne signalait aucun document ancien : la superposition, en Grèce, de deux systèmes musicaux fondés l'un sur la gamme nationale ou dorienne de *mi* en *mi*, l'autre sur une gamme lydienne ou barbare de *fa* en *fa*.

II.

Après ces travaux de détail, une nouvelle étude d'ensemble sur la musique grecque était possible : ce fut Westphal qui l'entreprit. Tout à la fois musicien, grammairien, métricien et philosophe, il voulut faire pour la poésie grecque tout entière ce que Boeckh avait fait pour Pindare : renouer l'antique union du poème et de la musique ; conformément à ce noble idéal, le titre de l'œuvre sera : *Théorie des arts musicaux de la Grèce*[1]. Rossbach se chargea de la partie purement métrique du travail ; à Westphal fut réservée la rythmique, ainsi que la théorie et l'histoire de la musique. La rythmique de Westphal est tirée tout entière des quelques fragments des Στοιχεῖα d'Aristoxène qui nous sont parvenus ; tel était déjà le point de vue de Boeckh ; mais Westphal vivifie cette étude par de nombreux rapprochements avec la musique moderne : il est persuadé qu'un air de Mozart ou un thème de Bach se divise et se scande suivant les mêmes lois qu'une strophe d'Eschyle ou de Pindare ; car le Rythme est éternel, et Aristoxène est son prophète ; cette idée toute nouvelle lui inspira plus tard un livre des plus curieux (*Die musikalische Rythmik seit J.-S. Bach*) que M. Combarieu nous a fait connaître (*Théorie du Rythme*

1. Principaux ouvrages de Westphal sur la Musique antique : *Metrik der Griechen*, 1854-1865 (en collaboration avec Rossbach) ; — 2e édition, 1867-68. — *Theorie der Musischen Künste der Hellenen* (en collaboration avec Rossbach et Gleditsch), 1885-89. — *Geschichte der alten und mittelalterlichen Musik* (inachevé), 1865. — Aristoxenos von Tarent, *Melik und Rythmik des classischen Hellenenthums*, 1883-93.

dans la composition moderne, 1897). L'application des principes aristoxéniens à notre musique a permis à Westphal de rétablir, dans une fugue de Bach ou une sonate de Beethoven, les coupes naturelles de la pensée musicale, les fins de phrase, les haltes, les césures odieusement défigurées par les éditeurs modernes [1].

Le même esprit de vie anime son étude de la musique antique. Non seulement il montre (ce qu'avait déjà soupçonné Fortlage) que la notation a dû s'appliquer d'abord au genre enharmonique, à qui seul elle convient parfaitement ; non seulement il comprend un texte de Ptolémée [2] où se trouvent distingués la nomenclature κατὰ θέσιν (en position) et κατὰ δύναμιν (en valeur), ce qui le conduit à établir définitivement et la distinction entre modes et tons et la raison de leurs dénominations communes [3] ; non seulement enfin il étudie avec soin les parties de la musique grecque les plus étrangères à notre art moderne, dont Boeckh, Fortlage et Bellermann aimaient mieux contester l'existence que de tenter l'explication : chromatique, enharmonique, altérations (χροαί) du diatonique et du chromatique ; — mais il montre dans les gammes ecclésiastiques du moyen âge, tant latines que byzantines, les héritières dégénérées des gammes antiques ; mais surtout il cherche à comprendre le caractère des anciens modes, en les rapprochant de nos gammes modernes ; concurremment avec Helmholtz (*Lehre von den Tonempfindungen,* III, p. 395), il montre, d'après un problème d'Aristote, que la mèse semble jouer dans la musique grecque le rôle de notre tonique, l'hypate, quarte inférieure de la mèse, ayant la fonction de dominante ; de là résulte, selon lui, que dans les mélodies terminées sur l'hypate (celles des modes dorien, lydien, phrygien), l'accompagnement doit faire entendre la mèse pour que la tonalité soit établie. Un même postulat, on le

1. Les longs traits qui surmontent le plus souvent nos lignes de musique s'arrêtent régulièrement devant la barre de mesure, qui donne l'illusion d'une coupe : le plus souvent au contraire le temps fort de la mesure se rattache à ce qui précède et non à ce qui suit, ainsi que le montrent Westphal et M. Combarieu, dont le livre est un modèle d'analyse musicale.

2. La *mèse* κατὰ δύναμιν, pour prendre un exemple, est la note qui, dans chaque *ton*, occupe la même place que le *La* dans la gamme d'*Ut* majeur : c'est le *Mi* dans le ton de *Sol* : selon la nomenclature κατὰ θέσιν, au contraire, le *La* et le *Mi* deviendront mèses tour à tour, dans le même ton d'*Ut*, suivant que le *mode* sera dorien ou mixolydien.

3. Etant donné un ton quelconque, il faut y découper une octave allant d'un Fa ou Fa dièse à un autre Fa ou Fa dièse ; dans cette octave, la disposition des sons sera celle d'un certain mode ; le nom de ce mode sera celui du ton considéré, sauf quelques exceptions qui s'expliquent.

voit, est au fond de toutes les hypothèses de Westphal : la permanence des lois de la rythmique et de l'harmonie. On peut contester plus d'une conclusion de cet esprit systématique et puissant ; mais, grâce à lui, les études de musicologie, jusque-là réservées aux philologues, ont pu intéresser un musicien.

« *L'origine de ce livre*, dit M. Gevaert dans la Préface de son *Histoire de la musique de l'antiquité* [1], *remonte à 1865, époque où l'admirable ouvrage de Westphal sur la métrique grecque parvint à ma connaissance.* » L'ouvrage de M. Gevaert est fort remarquable, non pas tant par la nouveauté des résultats que par la manière dont les résultats déjà connus sont appréciés et interprétés. Le plan est à peu près celui que suivait Westphal dans son histoire de la Musique antique : une étude historique (tome II) fait suite à l'exposé théorique ; c'est surtout dans cette première partie que M. Gevaert, grâce à sa connaissance étendue et à son sentiment profond de la musique moderne, réussit presque à rendre la vie à la musique antique, dont nous n'avons que le squelette. Il soutient avec raison que « les gammes grecques ne sont pas des formules mélodiques dépourvues d'attractions harmoniques » ; et il reprend, en les enrichissant de remarques nouvelles, les analyses de Helmholtz et de Westphal : il montre, par exemple, que notre gamme mineure est un exemple du « mélange des genres » ; il rappelle, à propos des altérations du diatonique, que le 7e harmonique (si ♭ surbaissé) a été quelquefois employé dans notre musique ; il comprend et commente à merveille tout ce que les anciens nous ont rapporté sur le caractère et les effets de leur musique ; il partage leur enthousiasme et l'explique : c'est d'excellente critique musicale, — à qui il ne manque que d'avoir un objet plus réel.

III.

Nous avons vu la musique antique admise au nombre des sciences philologiques avec Boeckh, Bellermann et Fortlage ; elle a pénétré dans l'histoire musicale avec Westphal et Gevaert. Dès l'année 1880, on peut dire que la musicologie antique est constituée

1. Gand, 1875-1881.

dans ses grandes lignes : le chaos des textes est à peu près débrouillé ; le système compliqué des genres, des tons et des modes est mis en ordre ; le caractère de ces diverses gammes est déterminé ; une théorie est admise (celle d'Helmholtz et Gevaert) pour expliquer ce caractère ; il ne manque à cette partie de l'histoire de l'art qu'une chose : des œuvres d'art. Il n'est pas un ami sincère de la musique grecque qui n'eût donné volontiers Gaudence, Nicomaque et Bacchius pour une seule ligne de musique datant de l'époque classique ; supposons que de toute la prose grecque il ne nous soit resté que trois traités de Plutarque, plusieurs Lexiques ou Grammaires du dialecte attique, et quelques appréciations enthousiastes du style de Thucydide et de Démosthène : telle était à peu près la situation des historiens de la musique antique ; aussi ne faut-il pas s'étonner si, malgré le courage, la science, la patience et le talent de ces chercheurs, leurs études n'ont pas été suivies du monde savant avec un intérêt passionné. Cependant il faut citer deux hellénistes français qui, jusqu'à ces dernières années, ont représenté à eux seuls la contribution de la France aux études de musique antique : M. Vincent[1] et M. Ruelle[2] ; on ne peut que louer l'érudition du premier, la conscience, la pénétration et le zèle infatigable du second, tout en regrettant que ce savant de mérite s'efface parfois avec modestie devant les textes qu'il traduit et nous prive des commentaires qu'il pourrait nous donner[3]. Signalons encore l'édition d'Aristoxène de Marquard (1868), qui repose sur une étude approfondie des manuscrits, et arrivons enfin aux découvertes de monuments qui ont donné un élan nouveau aux études de musique grecque.

L'inscription du tombeau de Σείκιλος[4] était connue depuis 1883 ; ce n'est qu'en 1891 que Crusius et Wessely déchiffrèrent, au-dessus des syllabes du texte, des notes musicales ; la note finale ne

1. *Des Notations scientifiques à l'École d'Alexandrie* (1846) ; — *Notices et extraits des Manuscrits relatifs à la musique des anciens Grecs* (1847).

2. *Étude sur Aristoxène* (1857), *Traductions d'Aristoxène* (1871), *Nicomaque* (1880), *Euclide et Cléonide* (1884), *Problèmes d'Aristote* (1891), *Alypius, Gaudence et Bacchius* (1896).

3. Les travaux du Congrès d'Histoire Musicale n'étant pas encore publiés ; je ne puis qu'annoncer ici la remarquable communication de M. Ruelle sur le « Chant des voyelles ».

4. *Bulletin de Corr. Héll.*, 1883, p. 277 ; — *Philologus*, 1891, p. 163 (Crusius) ; — *Revue des Études grecques*, 1892, p. 265 (Ruelle) ; — *Strassburger Post*, 1er août 1893 (von Jan) ; — *Philologus*, 1893, p. 160 (Crusius) ; — *Vierteljahresschrift für Musikwissenschaft*, 1894, p. 103 (Spitta) ; — *Revue des Études grecques*, 1893, p. 203 (Reinach) ; — Monro, *The modes of ancient Greek Music*, 1894, p. 88.

fut aperçue qu'en 1894 par T. A. R. Munro et ajoutée à la transcription par D. B. Monro (*The modes of ancient Greek Music* 1894). Cette chanson, écrite dans le ton ionien et le mode phrygien, l'emporte de beaucoup en grâce sur les hymnes connus antérieurement; elle a en outre le grand mérite d'être munie des signes rythmiques donnés par l'Anonyme de Bellermann: c'est là une confirmation de la valeur de ce texte, en même temps qu'une indication précieuse sur la scansion du diïambe.

Le fragment de la partition d'Oreste [1] publié en 1892 est, malgré son pitoyable état, plus instructif encore. Il contient, lui aussi, quelques signes rythmiques qui, s'ils ne résolvent pas la question si obscure du dochmiaque, permettent au moins d'écarter certaines hypothèses; la disposition des mots a permis à M. Weil [2] de réformer la scansion d'un vers; deux signes, et peut-être trois, semblent appartenir à une ritournelle instrumentale; enfin et surtout le genre n'est pas diatonique: on y trouve ces successions de lettres qui ne peuvent noter que des demi-tons ou quarts de ton successifs [3]; ce vénérable débris est-il chromatique, est-il enharmonique? La discussion est ouverte; il importe assez peu d'ailleurs: il y avait entre les deux genres une différence de degré plutôt que de nature; la notation était la même pour tous deux; ce qui est établi, c'est que cette notation répond à quelque chose de réel, et ne résulte pas du caprice ou de l'inadvertance d'un théoricien de basse époque [4]. Jusqu'ici tout confirme les indications de nos traités de source aristoxénienne; mais une note (le *sol* inférieur) se trouve exclue à la fois des tableaux d'Alypius et des théorèmes d'Aristoxène; elle figure, en revanche, dans un passage fort curieux d'Aristide Quintilien, qui prend ainsi une importance nouvelle.

En 1893 et 1894 paraissaient les deux monuments [5] les plus considérables de la musique antique que nous possédions jusqu'à

1. *Mittheilungen Rainer*, 1892; — *Revue des Études grecques*, 1892, p. 265 (Ruelle); — *Strassburger Post*, 1er août 1893 (von Tan); — *Philologus*, 1893, p. 174 (Crusius).

2. *Revue des Études grecques*, 1900, p. 182.

3. Les lettres Π P C : dans le genre diatonique du ton lydien, le Π est omis.

4. « Le πυκνόν enharmonique des Grecs ne fut de tout temps qu'une fiction théorique » (Gevaert, *Mélopées*, p. 390).

5. *Bull. Corr. Hell.*, 1893, 561; 1894, 345; 1895, 393. — *Berliner allgemeine Musikzeitung*, 1894, p. 334 (Reimann). — *Rheinisches Museum*, 1894, p. 584 (Pomtow). — *Ami des Monuments*, 1894, p. 235 (Reinach). — Crusius, *Die Delphischen Hymnen*, 1894. — Monro, *The Modes of ancient Greek Music*, 1894.

ce jour : les deux hymnes delphiques à Apollon, qui rentrent sans doute dans la catégorie des hyporchèmes. Si l'antiquité de ces deux chants n'est pas aussi vénérable qu'on l'avait cru d'abord (l'apparition du nom des Romains, dans le second hymne, ne permet pas de les placer plus haut que la fin du IIe siècle), si leur valeur musicale, pour des oreilles modernes, est des plus discutable, ils n'en offrent pas moins un grand intérêt. Ils ne portent pas, il est vrai, les signes rythmiques de l'Anonyme, de l'inscription de Seikilos et du fragment d'Oreste: ce qui prouve que ni le rythme péonique, ni le rythme glyconique ne présentaient pour les anciens aucune difficulté de scansion : c'étaient des mesures régulières, sans ralentissement, ni accélération, ni syncope: le péon se battait à cinq temps, et le glyconien se battait, nous ne savons trop comment, mais ne comportait sans doute ni « dactyle cyclique », ni trochée retardé. Les caractères sont ceux d'Alypius, et, conformément aux tableaux de cet auteur, un même son (*ré*) est désigné par deux signes différents, suivant que la gamme est diatonique ou chromatique : car ce dernier genre est loin d'être exclu. La troisième note du tétracorde moyen (*lichanos*) est volontiers évitée; cette omission est signalée dans un chapitre du *de Musica* comme propre à la musique primitive: il semble que notre compositeur ait cherché la couleur archaïque. Quant aux changements assez fréquents de ton, de genre, et peut-être de mode (le mode est très difficile à déterminer dans ces hymnes), ils ne sont pas pour nous surprendre : nous savons qu'Aristoxène avait consacré un chapitre spécial de son Harmonique [1] aux diverses sortes de modulation.

Mais voici qui est plus nouveau : une note du premier hymne (O = si) ne figure pas dans les tableaux d'Alypius; elle est en contradiction formelle avec les théorèmes d'Aristoxène, suivant lesquels il ne peut y avoir plus de deux demi-tons successifs ; car elle donne à la gamme de cette partie de l'hymne la forme suivante :

Sol. La ♭ Si Ut Ré ♭ Ré Fa Sol.

Le second hymne ne présente pas d'irrégularité de ce genre; mais il est écrit tout entier en notes instrumentales ; il est impossible, étant données les idées des Grecs sur la musique, qu'un

1. P. 38 Meib.

simple accompagnement ait été conservé sans la mélodie qu'il devait suivre : il faut donc conclure que les deux alphabets, à l'époque où les hymnes furent écrits, n'avaient pas d'usage distinct. Enfin une dernière particularité, commune aux deux hymnes et qu'aucun texte ancien ne nous faisait pressentir, bien au contraire, est la règle de l'accent, signalée par Crusius[1] et Monro[2] : la syllabe accentuée d'un mot ne peut se chanter que sur une note au moins aussi haute que celles des autres syllabes. Un passage connu de Denys d'Halicarnasse[3] faisait remarquer au contraire qu'il n'y a pas de rapport entre la mélodie et l'accent ; un exemple de l'Oreste était cité à l'appui ; et, de fait, la règle en question n'est pas observée dans notre fragment de cette tragédie.

Les nouveaux fragments de musique antique donnaient aux textes des théoriciens un regain d'intérêt : « *La facture musicale* » *de ces vieux débris mélodiques*, écrit non sans quelque exagé- » ration M. Gevaert[4], *concorde d'une manière frappante avec* » *les théories aristoxéniennes.* » Cette concordance n'est heureusement pas absolue ; si l'on ne peut plus soutenir sérieusement, avec Marquard, que les théorèmes d'Aristoxène sont « ein byzantinisches Machwerk », ni qualifier de « pseudo-enharmoniques », avec Fortlage, les gammes d'Alypius, s'il est démontré que la théorie est issue de la pratique, de curieuses divergences de détail nous sont révélées, entre cette théorie et cette pratique ; nous entrevoyons que l'art antique n'avait pas la raideur, la régularité géométrique que nous montrent les textes : il y a sans doute à peu près la même distance entre la musique antique et le système d'Aristoxène, qu'entre la tragédie antique, si variée et si souple, et la théorie claire et absolue de la tragédie que nous expose Aristote. C'est ce qu'on pouvait déjà soupçonner, mais désormais un point de comparaison nous était donné : Aristoxène cessait d'être un prophète pour devenir un grand philosophe ; et, par une juste compensation, les textes trop rares où il s'agit de la pratique ou de l'histoire musicale (le *De Musica*, les *Problèmes*, Pollux, Athénée) gagnaient en importance et en dignité.

En 1894 paraissait un ouvrage depuis longtemps attendu : les

1. *Die Delphischen Hymnen*, p. 113 ; cf. *Philologus*, 1891, p. 171 ; 1893, p. 173.
2. *The Modes*, p. 14.
3. *De Comp. Verborum*, c. 11.
4. *La Mélopée antique et les chants de l'Église latine*, p. 53.

Musici Græci de K. von Jan : Euclide, Cléonide, Nicomaque, Gaudence, Bacchius et Alypius étaient réédités pour la première fois depuis Meybaum ; un immense travail de collation et de classement de manuscrits avait précédé la constitution du texte ; les passages d'Aristote relatifs à la musique et les problèmes musicaux étaient joints à ces traités ; les mélodies antiques [1] leur faisaient suite : muni en outre d'une introduction critique et d'un index, le recueil de von Jan est un admirable instrument de travail. Il est autre chose encore : plusieurs des préfaces particulières des traités contiennent des vues ingénieuses et neuves sur la musique hellénique : toute la théorie de la notation grecque est exposée à nouveau dans la préface du traité d'Alypius [2] ; von Jan admet l'hypothèse de Bellermann sur l'origine des deux alphabets, en l'appuyant de textes nombreux ; mais, au lieu de remarquer avec lui que les tons à dièzes sont seuls notés « régulièrement », il comprend que c'est l'annotation « irrégulière » du demi-ton (par renversement du signe instrumental) qui est normale ; elle ne s'applique exactement qu'aux tons d'*ut*, de *fa*, etc. : c'est que ce sont là les tonalités primitives ; les gammes de *sol*, *ré*, etc., sont récentes, ainsi que nous le savons déjà par Aristoxène et Ptolémée : loin de contredire les textes, la notation les confirme. — La préface d'Euclide [3] est une histoire complète des doctrines pythagoriciennes de la musique : l'étude des rapports mathématiques assignés par les anciens aux divers intervalles conduit von Jan à une remarque fort curieuse, confirmée d'ailleurs par le sens surprenant que prennent en musique les prépositions ὑπό et ὑπέρ : jusqu'à l'époque d'Aristoxène, les Grecs ont conçu et perçu comme *supérieurs* les sons graves, et comme *inférieurs* les sons aigus de la gamme. Si extraordinaire que le fait nous paraisse, la savante argumentation de von Jan semble le mettre hors de doute.

Il a été question ici même [4] du dernier ouvrage de M. Gevaert, annoncé depuis plusieurs années aussi. M. Gevaert a vu qu'il ne suffisait pas, pour établir la filiation entre deux arts, de rapprocher les traités des théoriciens de ces deux arts comme faisait Westphal : et il a voulu montrer, par l'analyse des chants de

1. Rééditées d'une façon plus complète dans le *Supplément* paru en 1899.
2. P. 362 sqq.
3. P. 120 sqq.
4. P. 93.

l'Eglise, que les modes antiques s'y étaient réellement conservés ; la démonstration est probante ; elle serait parfaite, si M. Gevaert avait pu établir non seulement la transmission des modes, mais celle aussi des mélodies : il est bien clair que les premiers et humbles compositeurs de nos cantilènes ont emprunté à l'antiquité des formules musicales et non des gammes, des airs connus et non des échelles théoriques, dont ils n'avaient cure. La rareté et la médiocrité de nos fragments de musique antique ont empêché M. Gevaert de réaliser cette partie de son programme : il reste, entre la musique raffinée et factice de l'époque gréco-romaine et l'art naïf et admirable du plain-chant, une lacune, un hiatus considérable, on peut presque dire un abîme qui n'a pas encore été comblé.

Voici maintenant des travaux inspirés directement par les dernières découvertes : c'est d'abord l'article [1] où M. Reinach, s'autorisant du premier hymne à Apollon, a restitué dans l'hymne à la Muse une note étrangère à la gamme modale : cette petite mélodie gagne à cette inflexion nouvelle, sinon un caractère « wagnérien » bien sensible, du moins un peu plus d'intérêt; elle devient, du même coup, conforme à la règle de l'accent; et cette conformité permet à M. Reinach de faire une hypothèse sur la date de l'hymne : on voit de quel secours peuvent être les données nouvelles pour la critique et l'interprétation des textes musicaux [2].

Ces deux dernières années enfin ont vu paraître deux éditions excellentes, qui marquent ce retour aux textes historiques que nous annoncions plus haut : celle des *De Musica* de Plutarque [3] par MM. Weil et Reinach, et celle des *Problèmes musicaux* d'Aristote par MM. Gevaert et Vollgraf [4] : dans les deux cas, on le voit, la musique était associée à la philologie. Ces ouvrages se recommandent par une étude approfondie de ces textes, un effort considérable pour en rétablir le sens obscurci et l'ordre brouillé, par l'abondance et l'érudition du commentaire, où tous les textes épars dans la littérature antique sont minutieusement réunis, et surtout par la place accordée enfin à l'interprétation musicale dans

1. *Revue des Études grecques*, 1896, p. 1.
2. L'interprétation de l'Hormasia (*Revue des Études grecques*, 1896, p. 186) semble plus contestable.
3. Paris, Leroux, 1900.
4. Gand, Hoste, 1899. Cf. *Revue des Études grecques*, 1900, p. 18 sqq. (Article de MM. Reinach et d'Eichtal).

ce commentaire. On aime à voir les gammes antiques traduites sur des portées qui les rendent plus parlantes pour nous; et si les développements de M. Gevaert sur l'emploi des accords dans la musique antique ont peut-être plus de charme que de vérité, si le rapprochement de M. Reinach, entre la sensation de *solitude* dont parle Aristote et le solo de cor anglais du Manfred de Schumann, ne doit pas être pris trop au pied de la lettre, il est certain que la musique antique ne doit pas seulement être étudiée, mais comprise : là est le salut. Le jour où la musique des Grecs, qui a déjà droit de cité dans la philologie grecque et dans l'histoire musicale, sera pour nous en outre, et tout simplement, *une musique*, ce jour-là seulement le grand œuvre sera accompli : car la fin dernière de la philologie n'est pas autre chose que la résurrection des œuvres des temps passés, dans toute leur pureté, dans tout l'éclat de leur jeunesse.

IV.

Cette résurrection nous serait, à ce qu'il semble, singulièrement facilitée par la découverte de fragments musicaux plus complets et surtout plus anciens que ceux que nous possédons : le manque de monuments est la plaie de la musicologie antique, et cette plaie est loin d'être guérie. M. Combarieu a pu écrire [1] non seulement en toute sincérité, mais en toute justice : « *Ce canticum græcum* (l'hymne à Apollon) ne me donne l'impression ni d'une chose grecque, ni d'une chose musicale. » C'est qu'en effet l'hymne appartient à une époque tardive, où l'art hellénique ne vit plus que d'une vie factice, où la race est épuisée, où l'inspiration est tarie. M. Croiset a pu dire [2], à propos du plus grand écrivain de ce temps : « Une phrase de Polybe... n'a presque plus l'air d'être grecque. » Nos hymnes sont à l'art classique ce que Polybe est à Thucydide; avec cette différence que chez Polybe l'intérêt des idées rachète la médiocrité du style; mais la musique est un art de pure forme, et ici la forme est à la fois recherchée et pauvre; elle n'a ni beauté, ni grâce, ni facilité, ni — ce qui ferait pardonner bien des

1. *Revue critique*, 1900, p. 42.
2. *Histoire de la Littérature grecque*, V, p. 288.

fautes — ombre de sincérité. De tout ce que nous possédons de musique antique, c'est encore l'épitaphe de Seikilos qui nous est le moins étrangère : elle est au moins sans prétention ; — et elle n'a que quatre lignes.

Mais il ne convient pas de déplorer outre mesure l'indigence de notre bibliothèque musicale : les papyrus, espoir des philologues, nous rendraient aujourd'hui un chœur de Pindare ou de Sophocle, que nous ne serions guère plus avancés : peut-être aurions-nous un vague sentiment de beauté, de gravité, de sérieux ; d'impression musicale véritable, point, et cela, parce que ces compositions seraient écrites dans une gamme étrangère à notre musique et rebelle à notre perception (voir le fragment d'Oreste). Ne craignons pas de le proclamer bien haut : la musique n'est pas un langage naturel. Il y a, dans tous les arts humains, une part de convention ; la musique n'échappe pas à cette loi, bien au contraire : elle est, de tous les arts, celui qui a le moins de liens avec la nature, puisqu'elle n'a pas d'objet, ou, si l'on veut, puisqu'il n'y a pas de rapport direct entre ses moyens de représentation et son objet : un son ne représente rien par lui-même, ni idée, ni sentiment, ni personnage, ni paysage ; il ne prend une valeur expressive que s'il se place dans une série de sons connue d'avance, où il joue un certain rôle, est investi d'une certaine fonction, marque un certain mouvement : ces séries se nomment des gammes ; elles varient avec les peuples et les âges, et une musique dont nous ignorons la gamme est une langue dont nous ne possédons pas la clef. Nous apprenons par l'usage notre langue maternelle, qui est la musique moderne ; le contre-point de Bach et de Haendel, la polyphonie de Roland de Lassus et de Palestrina nous sont déjà moins accessibles, le plain-chant a pour nous des surprises : mais ce sont là des états antérieurs de notre musique, nous nous retrouvons assez facilement : de même il est possible, avec un peu d'habitude, de lire Joinville sans connaître la phonétique et la grammaire du vieux français. S'agit-il au contraire d'une musique étrangère, sans rapport direct avec la nôtre, — qu'elle vienne d'Orient, d'Extrême-Orient ou de Grèce, — une étude spéciale de la langue est nécessaire, si nous voulons dépasser la première et superficielle impression d'étrangeté, et comprendre notre texte ; sans quoi, ramenant d'instinct la mélodie à notre système musical, nous entendons des sensibles, des toniques et des dominantes là

où l'auteur a écrit tout autre chose : il prononce des syllabes chinoises, arabes ou grecques, où nous essayons de reconnaître des mots français.

Or l'étude de la langue musicale grecque, malgré les grands travaux dont la musique antique a été l'objet, est encore peu avancée; un triple travail philologique, historique et esthétique est nécessaire pour que la grammaire de cette langue nous soit bien connue. Il appartient aux philologues :

1° D'adopter un système de transcription qui ne nous donne pas une idée inexacte de la tonalité ; il est parfaitement inutile d'établir, entre la notation grecque et la nôtre, une correspondance qui sera toujours imparfaite et trompeuse; il est très important, dans les mélodies vocales, de ne pas dépasser les limites naturelles de l'organe humain ;

2° D'éditer un certain nombre de textes encore mal connus tels que Ptolémée[1] et Aristide Quintilien[2]; pour Aristoxène même, un travail est à faire, après l'édition consciencieuse de Marquard et l'édition enthousiaste de Westphal ;

3° D'améliorer le commentaire des passages d'auteurs classiques (Pindare, Aristophane, Platon, etc.), où il est fait allusion à la musique; peut-être un Lexique des termes musicaux ne serait-il pas un ouvrage inutile ;

4° De faire plus largement appel, pour l'étude des instruments, aux monuments figurés[3] : le problème de la double flûte, en particulier, est encore à résoudre ;

5° De donner la place qui leur revient aux théories musicales dans l'histoire de l'esprit grec, à la musique dans l'histoire de l'art grec. Il y a d'intéressants rapprochements à faire entre Aristoxène et Aristote, entre les origines orientales de la musique et celles de la sculpture grecque.

Ces premiers résultats acquis, il faudra marquer les rapports de la musique grecque avec celle du haut moyen âge : Westphal et Gevaert ont ouvert la voie, mais nous avons vu que la distance est grande encore entre les mélodies helléniques et les chants grégoriens. Il existe deux arts qui semblent plus directement inspirés de la musique grecque :

1. Édité par Wallis (1680).
2. L'édition de Jahn (1882) est insuffisante.
3. Exemples de l'emploi de cette méthode dans les *Denkmäler* de Baumeister et Reinach, *La guitare dans l'art grec* (1896).

1° La musique arabe du moyen âge, qui ne nous est malheureusement connue que par des théoriciens : si Al-Farabi (xe siècle) nous présente le système grec dans toute sa pureté, d'autres auteurs, comme Abdolkadir (xive siècle), ont une gamme par tiers de ton, dérivée de la musique grecque, mais adaptée à l'oreille orientale [1] : il est possible que les mélodies de l'Orient moderne (quand elles ne sont pas empruntées à l'Europe), se rattachent, — non sans quelques déformations, — aux vieux airs dont Abdolkadir construisait les gammes : ce seraient des restes défigurés du chromatique grec ;

2° La musique byzantine, beaucoup plus importante parce qu'elle nous est représentée, non seulement par des écrits théoriques, mais aussi par de nombreuses mélodies liturgiques ; déjà Crusius [2] a cité, à propos du passage chromatique de l'hymne à Apollon, un chant de l'Eglise grecque ; Dom Hugues Gaïsser, de son côté, croit reconnaître dans la musique byzantine un écho de l'antiquité [3]. Tout est à faire sur ce sujet ; peut-être arriverait-on ainsi à diminuer l'écart si considérable qui sépare la musique païenne de la cantilène chrétienne.

Une fois la langue musicale de l'antiquité mieux connue dans son mécanisme et mieux rattachée aux idiomes modernes, on pourrait essayer d'en pénétrer le sens. Un ancien percevait, entre les différents sons d'une gamme dorienne ou phrygienne, diatonique ou enharmonique, une parenté qui aujourd'hui nous échappe : comme le remarquait fort justement M. Gevaert, ces échelles n'ont pas été constituées au hasard ; une loi mystérieuse a présidé à l'arrangement des tons, demi-tons et quarts de ton ; la fin dernière de la science musicale est de retrouver cette loi : le problème tient à la fois à la physique et à l'histoire ; il est encore loin d'être résolu. L'interprétation de Helmholtz-Westphal, adoptée et développée par M. Gevaert, donne lieu à de graves objections : elle ne rend compte que des gammes diatoniques, alors que nous savons l'importance des genres chromatique et enharmonique ; elle donne au mode dorien un caractère mineur bien surprenant ; enfin la théorie générale d'Helmholtz a perdu beaucoup de son crédit,

1. D'après Kiesewetter, *Musik der Araber*, 1841.
2. *Die D. Hymnen*, p. 105.
3. Telle est l'opinion que m'exprimait, il y a peu de mois, au Congrès de l'Histoire de la Musique, le savant Bénédictin.

même pour l'explication de notre musique, depuis les travaux de H. Riemann et de Stumpf : il semble bien démontré aujourd'hui que les harmoniques et les sons résultants sont loin de justifier toutes les relations sonores perçues par notre oreille. L'école « dualiste » (von Oettingen, Riemann) qui admet deux types de gammes l'un ascendant (*ut* majeur) l'autre descendant (de *mi* en *mi*) dont notre gamme mineure est une déformation, a gagné du terrain : si l'on songe aux conclusions de von Jan sur le caractère « descendant » de la musique antique, on se demande si les gammes grecques ne devraient pas être enlevées à Helmholtz et livrées à Riemann. Quant à tout ce qui n'est pas diatonique dans la musique des anciens, nous ne pouvons encore même soupçonner une explication : il faut attendre que les points de comparaison soient plus nombreux. Déjà Fortlage (*Musikalisches System*, p. 139) demandait la constitution d'un répertoire exact des chants populaires, de façon qu'on pût étudier « les sept échelles naturelles dans un organisme vivant ». Il faudrait en effet arriver à fonder une « musicologie comparée », à peu près semblable à cette métrique comparée dont Westphal a tracé, avant de mourir, une première ébauche[1]. Aucune spéculation philosophique, aucun calcul mathématique, aucune recherche physique ne nous donnera d'aussi précieuses indications ni d'aussi vives lumières que le rapprochement des différents systèmes de musique; la science du langage musical doit s'inspirer de l'exemple et suivre les méthodes de la grammaire comparée. Déjà M. Bourgault-Ducoudray (on l'a dit ici même) a signalé de curieuses analogies entre certaines mélodies populaires et certains modes antiques; ce n'est là qu'un premier pas : il faudrait recueillir et enregistrer — maintenant que nous pouvons le faire — les mélodies des peuples primitifs, que l'harmonie occidentale n'a pas encore contaminés : et l'on trouverait alors, en Amérique ou en Orient, des gammes sœurs des gammes antiques ; le mode dorien et l'hypophrygien, peut-être même le « diatonique amolli » ou le « chromatique sesquialtère » reviendraient au jour, sous des formes différentes, adaptées au caractère des races, reconnaissables cependant. Et alors on pourrait écrire un chapitre important, et qui manque, dans nos histoires des Arts : il s'intitulerait : Origines de la musique ; on y montrerait

1. Westphal, *Allgemeine Metrik der indogermanischen und semitischen Völker*. Berlin, 1893.

sur quels rapports de sons (sans doute très simples) était fondée la musique grecque, on citerait à l'appui les exemples des autres musiques non harmoniques ; on suivrait le système musical grec dans son développement, son raffinement, sa décadence, et enfin on assisterait à sa résurrection dans l'art byzantin et l'art grégorien ; ainsi, et ainsi seulement, seraient trouvés le principe et la racine de notre musique ; ainsi seraient expliquées historiquement nos gammes, et l'art musical lui-même pourrait puiser dans cette histoire d'utiles enseignements. La musique n'est pas un art immobile : elle a besoin d'un renouvellement perpétuel. Il est facile de voir aujourd'hui que le genre diatonique ne nous suffit plus : non seulement notre gamme mineure est à demi chromatique, mais toutes les harmonies altérées (quinte augmentée, sixte augmentée, etc.), supposent des gammes nouvelles, où le ré ♯ suit l'ut naturel, où le ré ♭ fraternise avec le si naturel. Qui sait si l'étude judicieuse et raisonnée des systèmes musicaux des autres peuples, et en particulier de la Grèce antique, notre mère, ne pourrait pas nous faire dépasser ces premiers tâtonnements, et ne donnerait pas à notre musique de nouveaux moyens d'expression[1] ? — Alors aussi, et alors seulement, si de nouveaux fragments antiques nous étaient révélés, nous aurions quelque chance de les comprendre ; si la découverte tarde, ne nous impatientons pas : c'est sans doute que nous n'en sommes pas encore dignes

LOUIS LALOY.

1. Dès le XVIe siècle, Costeley demandait l'introduction de 7 nouvelles touches noires par octave dans le clavier, pour former des quarts et tiers de ton (Préface publiée dans le IIIe volume de la collection de M. Expert).

L'HISTOIRE AUX CONGRÈS DE 1900 [1]

CONGRÈS DES ÉTUDES BASQUES

Le Congrès des Etudes Basques s'est tenu du 2 au 5 septembre sous la présidence de M. Julien Vinson ; il avait pour secrétaire général M. Lewy d'Abartiague. Dans la pensée de ses organisateurs, il était destiné à constater l'état du problème basque, à enregistrer les faits acquis, à préparer les voies aux travaux de l'avenir.

Les communications qu'on y a entendues — et dont les principales furent faites par MM. de Charencey, G. Lacombe, de Aranzadi — ont permis de passer en revue les diverses questions qui concernent le peuple, la langue et le pays basques. Elles ont un caractère trop spécial pour être ici résumées. Ce qui intéresse les lecteurs de cette *Revue,* c'est de savoir pourquoi les études basques, qui semblent un si minime détail dans l'ensemble des connaissances humaines, ont été jugées dignes d'être discutées dans un Congrès international ; c'est de se rendre compte de l'importance capitale qu'ont ces études dans l'histoire de l'humanité. Voici donc les principales indications qu'a données sur ce point le président du Congrès dans la séance d'ouverture :

Les premiers Aryens qui sont venus s'établir en Europe n'ont pas trouvé désertes et incultes les contrées où leur esprit d'aventure, où leurs besoins, où la concurrence vitale les amenaient. Les écrivains postérieurs nous ont transmis des noms de peuples ou de tribus, — Pélasges, Ausones, Sicanes, Ligures, Ibères, Aqui-

1. Voir le précédent numéro, pp. 196-229.

tains et d'autres encore, — qui, sous le vague de ces appellations, correspondent à des faits réels. Il est donc vraisemblable qu'avant l'arrivée des Aryas, l'Europe était habitée, partiellement du moins, par plusieurs races différentes ; ces races, comme je le croirais volontiers, étaient demeurées sédentaires et inertes sur leurs habitats originaux, ou, comme beaucoup d'ethnologistes le supposent, elles avaient effectué, de l'Occident vers l'Orient, des mouvements migratoires contraires à ceux des Aryas. Quoi qu'il en soit, nous avons quelque droit de regarder les Basques comme les descendants directs de ces Européens préhistoriques, ou plus exactement comme représentant aujourd'hui l'un des groupes de ces populations anciennes, je ne dis pas primitives parce qu'elles avaient eu peut-être elles-mêmes des précurseurs : *vixere fortes ante Agamemnona...* Outre les noms que je viens de rappeler, ces peuplades plus ou moins barbares nous ont laissé des témoignages certains de leur existence : ces dessins et ces objets d'art si curieux, contemporains d'une flore et d'une faune qui n'existent plus, ces grottes, ces foyers, ces ossements, qui nous ont révélé sommairement les mœurs et les habitudes de nos vieux ancêtres. On peut affirmer qu'il y avait, aux premiers âges quaternaires, dans ce qui forme la France actuelle, des sauvages velus, au corps trapu, à la tête allongée, allant nus et armés de pierres grossièrement taillées, qui ont progressé physiquement et mentalement pendant que le climat ambiant se refroidissait de plus en plus ; lorsque, enfin, un réchauffement climatérique eut encore changé les conditions de l'existence, apparurent des hommes à tête ronde apportant, avec eux, de l'Orient sans doute, des habitudes nouvelles, et notamment « le respect et l'ensevelissement des morts ». Les deux races, *brachycéphale* nouvelle et *dolichocéphale* ancienne, se mélangèrent et de nombreux métis prirent naissance : c'est de ces croisements que viennent en général les habitants actuels de la France.

Mais, dans tout ceci, quelle part revient aux Basques ou plutôt à leurs ancêtres ? Pour en avoir une idée, procédons scientifiquement, remontons du connu à l'inconnu. Je ne surprendrai personne en affirmant, une fois de plus, que deux choses seulement peuvent constituer, pour les Basques, des caractères ethnogéniques certains, leur type anthropologique et leur langage.

Ce langage a été le plus longuement et le plus attentivement, je

ne dis pas le mieux et le plus méthodiquement, étudié. Je puis ajouter que les linguistes sont aujourd'hui d'accord sur les points suivants : l'*eskuara* est un idiome agglutinant essentiellement différent des langues indo-européennes, analogue surtout aux parlers de l'Amérique, de l'Océanie, du nord de l'Asie, de l'Inde méridionale, et se rapportant à un type bien connu qui correspond certainement à une mentalité spéciale. Le basque d'une part, le français ou l'espagnol de l'autre, indiquent incontestablement l'existence de deux races tout à fait différentes, d'origines diverses, la première plus rude, la seconde plus civilisée, quelque impropre que puisse être ce dernier mot. Nous jetterons tout à l'heure un coup d'œil rapide sur l'ensemble des études basques depuis les derniers siècles ; mais auparavant je dois rappeler l'état actuel des recherches purement anthropologiques qui ont été faites jusqu'ici sur les Euskariens.

Commencées il n'y a pas encore un demi-siècle, ces recherches, auxquelles sont attachés les noms de Broca, des docteurs Velasco, Argelliès, Aranzadi, Collignon, — pour ne nommer que les principaux, — paraissent avoir abouti à un résultat au moins provisoirement acceptable, indiqué en ces termes, par le docteur G. Hervé dans l'une de ses dernières leçons de cette année à l'Ecole d'anthropologie : « La race basque est *peut-être* issue d'une grande souche européenne, dite adriatique, dont l'histoire reste à faire, souche qui a pu avoir certains rapports lointains avec le groupe eurafricain, et dont les familles paraissent aujourd'hui disséminées en Europe, à l'état d'îlots plus ou moins confluents, depuis le 50e jusqu'au 42e ou 41e degré de latitude Nord, et depuis le 37e degré de longitude Est jusqu'au 5e degré de longitude Ouest. » Ainsi les Basques, tout en gardant leur originalité, ne seraient pas sans quelque affinité avec les Berbères et les Egyptiens antiques, et compteraient en outre des alliés parmi les Européens. Ils ne sont d'ailleurs ni mongoloïdes (Finnois, Lapons, etc.), ni ibériques (occupants du littoral méditerranéen) ; le type basque est spécial et se présente comme formant une race européenne indépendante, caractérisée par une tête très allongée dans le sens vertical antéro-postérieur (sous-brachycéphalie allongée), une taille élevée, des yeux et des cheveux foncés, un front relativement étroit, renflé dans la ligne sus-auriculaire, un nez mince, un menton pointu, un thorax large aux épaules, un bassin droit

et rétréci, des jambes grêles. Cette race s'est conservée surtout dans les cantons français du pays basque, où, suivant les recherches du docteur Collignon, elle forme 41 pour 100 de la population totale, et principalement dans les trois cantons de Baigorry, d'Iholdy et de Hasparren, où la proportion atteint 55 pour 100, tandis qu'en Espagne elle arrive à peine aux douze centièmes du contingent.

M. Collignon fait remarquer que les limites géographiques de ce type correspondent exactement à celles de la langue basque ; mais il ne conclut point, comme on aurait pu s'y attendre, que l'*eskuara* est l'idiome propre à cette race. Il admettrait volontiers, au contraire, que les Basques ont reçu leur langue d'une population franchement ibère, et qu'ils l'ont emportée avec eux en France quand ils ont franchi les Pyrénées, à la fin du VIe siècle de notre ère. Je ne crois pas pourtant que les langues puissent passer aussi facilement et de toutes pièces d'une race à une autre. Je n'ignore certes pas que *langue* et *race* ne sont point exactement corrélatifs, que telle race a changé plusieurs fois de langue, que telle autre a vu les groupes qui la composent se diviser en plusieurs idiomes fort différents ; mais je n'ignore pas non plus que certaines langues ont la vie dure et qu'elles sont extrêmement résistantes, témoin le malais ancien qui s'est répandu depuis les confins de l'Asie Orientale jusqu'à la grande île de Madagascar, à travers les espaces si peu habités de l'Océanie. J'estime aussi que le cas du basque, s'il avait entièrement supplanté la langue primitive des Basques, sans laisser ailleurs quelque trace, serait bien extraordinaire, car l'organisme du Basque est un de ceux qui doivent succomber dans la concurrence vitale. L'hypothèse de M. Collignon est fondée principalement sur le texte littéral des géographes de l'antiquité classique ; mais qui nous expliquera la valeur exacte des appellations ethniques rapportées par ces vieux auteurs ? Je doute beaucoup, pour ma part, qu'on puisse en faire la base d'une classification scientifique ; la précision et l'exactitude de ces détails importants, mais accessoires aux faits eux-mêmes, sont toutes récentes dans les travaux historiques.

C'est cependant sur ces textes discutables, sur ces vieilles dénominations commentées au hasard de l'imagination, d'une part, et sur des théories fantaisistes s'abritant derrière de naïves légendes religieuses, de l'autre, que s'est appuyée longtemps l'étude

de la langue basque. Longtemps veut dire ici d'ailleurs seulement trois siècles, car l'*eskuara* n'a guère été remarqué qu'au milieu du XVIe siècle. Auparavant, quelques curieux en avaient cité des mots, mais les savants de cette époque sont les premiers qui s'en soient préoccupés : ils y ont vu assez naturellement le reste des vieux langages de la péninsule ibérique. Jusqu'au commencement de ce siècle, tous les travaux dont le basque a été l'objet roulent sur les Cantabres, les Ibères, un des fils de Japhet Thubal, la tour de Babel et autres hypothèses aussi peu sérieuses, mais qui n'étaient même pas discutées.

Le premier travail qui présente un caractère scientifique est la *Grammaire* de Fl. Lécluse, publiée à Toulouse en 1826. Il faut faire commencer à cette date ce que j'appellerai la période préparatoire de la linguistique basque, les époques précédentes formant la période empirique et romanesque, si j'ose m'exprimer ainsi. Cette période préparatoire s'étendrait, à mon avis, jusque vers 1850, c'est-à-dire jusqu'au moment où le prince L.-Lucien Bonaparte entreprit, dans le pays basque, ses voyages d'études au cours desquels il releva tant de faits intéressants et d'où il a rapporté tant de documents précieux et d'un intérêt de premier ordre.

Il ne m'appartient pas de passer ici en revue tous les écrits qui, depuis cinquante ans, ont eu la langue basque pour objet ; tout au plus mentionnerai-je les notes, les études ou les mémoires de MM. Zavala, Lardizabal, Inchauspe, J. Duvoisin, P. Haristoy, A. Campion, R. de Azcue, J. Manterola, J.-B. Darricarrère et autres travailleurs locaux, ainsi que ceux de MM. Mahn, H. de Charencey, W. Webster, E.-S. Dodgson, Hannemann, Arno Grimm, Th. Linschmann, V. Stempf, Em. Hübner, Uhlenbeck, W.-J. van Eys, H. Schuchardt et les miens, parmi ceux des linguistes étrangers au pays basque. Pour être juste, il conviendrait de rappeler les noms de plusieurs précurseurs de mérite : Oihenart, Larramendi, P. d'Urte, S. Pouvreau, Astarloa, J.-A. Moguel, G. de Humboldt, Micoleta, Ant. d'Abbadie, Augustin Chaho, pour n'indiquer que les plus intéressants. Quant au résultat de tous ces travaux, on peut dire d'une manière générale que, dans l'état actuel de la science, le basque reste isolé avec sa vaste complexité grammaticale, sa phonétique simple et facile, et la pauvreté de son vocabulaire. Il n'est personne aujourd'hui, même parmi les étymolo-

gistes les plus convaincus, qui oserait affirmer la parenté du basque avec une langue américaine, européenne, africaine ou asiatique déterminée.

Parmi les ouvrages qui ont paru le plus récemment, cinq, à mon avis, marquent une étape et doivent, ce me semble, inaugurer un effort nouveau : les *Monumenta linguae ibericae* de M. Em. Hübner, qui, réunissant tous les documents épigraphiques originaux de l'Espagne, permettent de s'occuper avec quelque sûreté de la question ibérienne, mais où je ne trouve, quant à moi, rien que le basque puisse expliquer ; — les *Etudes* de M. Schuchardt où s'est précisée la théorie nouvelle de la passivité du verbe basque et où certaines formes de la conjugaison sont rigoureusement analysées ; — le *Mémoire* de M. Uhlenbeck où, pour la première fois, depuis la publication du Dr Mahn, a été sérieusement présentée une théorie des racines ; — la *Grammaire* de Pierre d'Urte, publiée par mon honorable ami M. W. Webster, œuvre antiméthodique et désordonnée, s'il en fut, mais qui nous apprend bien des choses intéressantes, écrites dans les loisirs de l'exil par un ex-capucin de Saint-Jean-de-Luz, devenu « Ministre du Saint-Evangile », réfugié en Angleterre où il se maria deux fois, pensionné de Georges Ier ; — enfin, une réimpression admirable, par les soins habiles de MM. Schuchardt et Linschmann, du *Nouveau Testament* de Liçarrague et de ses annexes, documents indispensables à l'étude historique du basque, œuvre de propagande religieuse, c'est-à-dire de division, à l'origine, qui est devenue pour les savants bascophiles de nos jours un centre de ralliement, le point de départ d'un travail pacifique et fécond.

L'étude historique du basque, ai-je dit ; mais elle embrasse un bien petit nombre d'années relativement surtout à l'âge avancé de l'*eskuara ;* elle est fort instructive cependant, ne servirait-elle qu'à rendre manifeste l'évolution, la marche progressive ou décadente de la langue. Elle montre que le basque, comme toutes les langues du monde, est un organisme qui naît, se développe, évolue, décroît et meurt. Elle confirme une fois de plus la véritable nature de la linguistique, qui est avant tout une science naturelle et qui doit employer uniquement la méthode des sciences naturelles, celle de l'observation et de l'expérience.

Encore faut-il que les observations soient bien faites ; c'est pourquoi ne nous préoccuperons-nous qu'à titre numérique, pour ainsi

dire, d'une série de romans, de poèmes, de nouvelles, d'articles de journaux qui ont vu le jour depuis quelques années. Leurs auteurs les ont écrits à la hâte, sans aucun souci de la réalité concrète, sans prendre aucun renseignement, sans se documenter, comme on dit dans le jargon de la presse quotidienne. Ce sont des ouvrages « littéraires », c'est-à-dire des compositions de rhétorique, banales et médiocres, quelquefois intéressantes néanmoins, mais qui ne sont pas assez souvent exemptes de prétentions.

Outre la linguistique et l'anthropologie, mœurs, coutumes, musique, danse, folklore, histoire, poésie, rien de ce qui touche aux Basques ne saurait être négligé. Dans tout cela s'exprime le caractère basque, heureux mélange de hautes qualités et de défauts remarquables. La première de ces qualités n'est-elle pas cette fierté ou plutôt cette dignité native qui aurait fait des Basques les premiers républicains du monde, si leur mysticisme ne les avait trop souvent asservis au joug énervant du cléricalisme ?

Ce mysticisme, ce penchant au rêve, cet esprit aventureux, né sans doute de l'isolement prolongé dans les montagnes et sur la mer, s'est manifesté bien souvent par le rôle que les Basques ont joué dans l'histoire générale du monde : de bonne heure, ils se sont répandus dans les contrées environnantes ; puis, on trouve beaucoup de noms basques parmi ceux des premiers explorateurs du globe : ils prétendent avoir découvert l'Amérique avant Christophe Colomb, et longtemps, hardis navigateurs, ils ont été presque les seuls pêcheurs qui se rendaient tous les ans à Terre-Neuve ; aujourd'hui encore, ils vont en grand nombre chercher fortune au delà des mers. C'est d'eux que sortait le poète espagnol Ercilla qui a chanté la conquête du Chili où il avait combattu ; c'était une Basquaise cette fameuse *monja alferez*, cette religieuse échappée de son couvent, qui sut dissimuler son sexe pendant de longues années au milieu des aventures de la vie militaire dans le Nouveau Monde ; c'étaient des Basques ces missionnaires illustres dont les Chinois admiraient la science astronomique, et tant d'autres personnages dont la liste serait trop longue à établir. Faut-il rappeler ces prêtres et ces femmes du Labourd que le farouche de Lancre, Basque lui-même d'origine, poursuivit et fit brûler impitoyablement comme sorciers au commencement du XVIIe siècle ? L'un des produits les plus intéressants de l'esprit basque n'est-il pas d'ailleurs, comme l'a fait remarquer M. Webster,

le jésuitisme, cette Société fondée par deux Basques, François Xavier (c'est-à-dire Etcheverry) et Ignace de Loyola, qui réunit à la discipline rigoureuse librement acceptée la ténacité dans le but à atteindre, la souplesse élégante dans les moyens, et l'idéalisme absolu des convictions ?

Il n'est que temps d'élucider le plus possible ces graves problèmes, car, quoi qu'on en dise, l'originalité du peuple basque va se perdant de plus en plus ; sa langue même se modifie très sensiblement : depuis trente-cinq ans que j'ai commencé à l'étudier, j'ai pu constater qu'elle devient incorrecte et que son vocabulaire se charge de mots étrangers dans les cantons où elle était parlée le plus purement naguère. Dans un ou deux siècles sans doute, l'eskuara ne sera plus parlé que par quelques vieillards que la curiosité publique traitera avec une considération spéciale, comme cette Dorothée Pentreath qui, seule, en 1778, parlait encore le dialecte celtique des Cornouailles, ou peut-être même n'en restera-t-il plus que des lambeaux de phrases conservés par le hasard, comme ces idiomes de l'Amérique ou de l'Océanie dont de vieux perroquets répétaient seuls aux échos profonds des forêts vierges les sons oubliés depuis longtemps parmi les hommes.

Nous n'avons pas cette crainte pourtant, car la science contemporaine met à notre disposition un merveilleux instrument dont la linguistique se prépare à tirer le plus grand profit. M. le docteur Azoulay, chargé, conjointement avec M. Vinson, par la Société d'anthropologie, de recueillir, pour en faire la base d'un Musée linguistique, des phonogrammes de toutes les langues représentées dans l'enceinte de l'Exposition, a bien voulu se mettre à la disposition du Congrès. Grâce au concours empressé des assistants, il a pu recueillir de très intéressants morceaux en dialectes guipuzcoan, souletin et labourdin, qui ont été immédiatement répétés par l'instrument, à la grande satisfaction de l'auditoire.

Avant de se séparer, le Congrès a émis les trois vœux suivants :

1° Que, dans chacun des deux pays intéressés, il soit créé une chaire de langue basque : à Madrid ou dans une des grandes Universités espagnoles, et à Paris, au Collège de France ;

2° Que, pour arriver à dresser la statistique exacte de la langue basque et pour constater ses progrès ou ses reculs, il soit tenu compte, dans les recensements périodiques, de la langue parlée

par les recensés en France, en Espagne et dans la République Argentine;

3° Que les gouvernements soient priés de recommander aux instituteurs primaires de ne pas employer de moyens coercitifs contre l'usage courant de la langue basque, tout en travaillant à répandre de plus en plus la connaissance du français ou de l'espagnol.

JULIEN VINSON.

CONGRÈS DES AMÉRICANISTES

Du 17 au 22 septembre 1900 a eu lieu au Collège de France, sous la présidence de M. le Dr E. T. Hamy, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, la douzième session du Congrès international des Américanistes. Organisée par la Société des Américanistes de Paris, à qui le bureau de la dixième session, tenue à Stockholm en 1894[1], avait délégué ses pouvoirs, cette session a été véritablement fructueuse, et a donné d'intéressants résultats. On n'y a point entendu, en effet, une seule de ces communications de haute fantaisie dont les comptes rendus des premières sessions présentent de trop nombreux exemples; l'Américanisme, après avoir longtemps tâtonné, semble définitivement entré dans une voie vraiment scientifique, et la plupart des travaux dont les membres de la session de Paris ont eu connaissance portent l'empreinte de cette méthode prudente et rigoureuse dont le président même du Congrès a, dans ses *Decades Americanæ* et dans ses études sur la *Galerie américaine du Musée d'Ethnographie du Trocadéro,* prouvé la sûreté, — nous dirions volontiers l'infaillibilité.

Si cette évolution de l'Américanisme, dont les comptes rendus des précédentes sessions permettent déjà de se rendre compte, n'a pas été mise en pleine lumière au Congrès de 1900 dans une

1. La onzième session, tenue à Mexico, a été en effet considérée jusqu'en 1900 comme une session hors cadre.

étude d'ensemble sur les plus récents progrès de la science américaniste, cela tient, selon toute vraisemblance, à ce qu'elle ressortait nettement de l'ouvrage publié il y a quelques mois par un travailleur très méritant, M. Désiré Pector. Dans ses *Notes sur l'Américanisme,* en effet, l'actif secrétaire général de la huitième session a été amené, — pour « indiquer, par pays et par ordre d'idées, quelques-uns des nombreux problèmes qui restent encore à résoudre, les recherches et études multiples qui doivent attirer l'attention des savants dans toutes les parties du continent américain », — à faire connaître l'état actuel de la science, à énumérer les résultats solides et sérieux obtenus, soit de ce côté de l'Atlantique, soit au Nouveau Monde, par les érudits adonnés à l'étude de l'Américanisme, à montrer quel vaste champ demeure ouvert aux investigations des chercheurs dans toutes les branches de cette science. Un tel ouvrage constituait donc une véritable introduction générale aux travaux du Congrès ; aussi toutes les communications qui y ont été faites sont-elles venues facilement se placer dans les cadres tracés par M. Pector.

De ces nombreuses communications, nous ne retiendrons ici que quelques-unes, relatives à l'histoire de la géographie du Nouveau Monde.

Dans un travail, intitulé « Récentes découvertes sur les communications entre l'Europe et l'Amérique au xve siècle », M. J.-B. Shipley a profité des heureuses trouvailles faites par le Dr Jelié dans les Archives du Vatican pour expliquer partiellement la relation si obscure et si discutée des frères Zeni, dont, suivant lui, Christophe Colomb et Jean Cabot ont connu la carte.

C'est accidentellement que M. Shipley s'est occupé de l'illustre Génois qui a fait définitivement entrer le Nouveau Monde dans le champ des connaissances géographiques ; MM. Henry Vignaud et Gonzalez de la Rosa se sont au contraire attachés exclusivement à élucider différents points obscurs de la vie de Christophe Colomb. Il semblait, après les travaux considérables de M. Henry Harrisse, qu'il n'y eût plus de nouveau à dire sur le sujet ; après avoir entendu les communications de leurs deux collègues, les membres du Congrès des Américanistes ont été convaincus du contraire. On acceptait jusqu'ici sans contrôle comme authentique la célèbre lettre adressée par l'astronome Paolo Toscanelli au chanoine Martins, le 28 juin 1474 ; voici M. Vignaud qui, après une minutieuse

étude du fond et de la forme de ce document, énonce à son sujet des réserves très motivées, et se demande si cette lettre n'est point apocryphe. — S'il en est ainsi, comme le pense sans hésitation M. Gonzalez de la Rosa, — qui a le premier suggéré à son ami M. Vignaud l'idée d'étudier la lettre de Toscanelli, — l'influence de cet astronome sur Christophe Colomb n'a pas existé. Ce point n'est d'ailleurs pas le seul sur lequel M. Gonzalez de la Rosa émette des idées nouvelles ; à l'en croire, ce n'est nullement pour proposer au roi Jean II son secret au sujet des Indes Occidentales que Colomb s'est rendu en Portugal, et quand, en 1484, il lui a fallu quitter Lisbonne après un séjour de sept années dans le pays, il l'a fait pour échapper à la mort, parce qu'il était impliqué dans les complots politiques tramés contre le roi Jean II, d'accord avec les rois catholiques d'Espagne, par la maison de Bragance. Alors tous les princes de cette maison échappés à l'échafaud durent s'enfuir à l'étranger avec leurs adhérents, avec leurs *domestiques,* parmi lesquels il convient de ranger Colomb, qui, par alliance, était apparenté aux Bragance. Selon M. de la Rosa encore, le grand navigateur génois serait né en l'année 1451, n'aurait jamais lu Pierre d'Ailly, et n'aurait jamais proposé qu'aux seuls souverains catholiques le projet conçu par lui à la Rabida. Ce sont là, on le voit, des vues absolument neuves, présentant un grand intérêt et modifiant sur nombre de points l'histoire traditionnelle de Christophe Colomb ; il convient, avant de les adopter, d'attendre la publication du compte rendu du Congrès et de reprendre un par un les différents arguments exposés par MM. Henry Vignaud et Gonzalez de la Rosa dans leurs très intéressantes communications.

En inscrivant dans son programme une question relative aux flibustiers, la Commission d'organisation du Congrès a entendu montrer qu'elle ne considérait nullement les récents travaux d'auteurs américains, espagnols et français comme ayant épuisé le sujet, et qu'il y avait encore beaucoup de recherches à faire avant de songer à écrire de façon vraiment scientifique l'histoire des flibustiers d'Amérique. La communication que M. Gabriel Marcel, l'érudit conservateur de la section cartographique de la Bibliothèque Nationale, a faite au Congrès sur les corsaires français au XVIe siècle dans les Antilles a pleinement justifié cette manière de voir et est venue ajouter un chapitre nouveau et amu-

sant à la fois à ceux que nous ont donnés sur le sujet Oexmelin, Archenholz et MM. Justo Zaragoza, Léon Vignols, et Shirley Carter Hughson. Jacques Soré, François le Clerc (dit *Jambe de Bois*), Menjouyn de la Cavane, d'autres encore y revivent avec leurs traits caractéristiques, — identiques à ceux que nous constatons un peu plus tard chez l'Olonnais, chez Morgan et chez tant d'autres flibustiers du XVIIe siècle.

Sur l'histoire des explorations dans les siècles suivants, deux communications de MM. Henri Cordier et J. A. de Yzcue ont fourni des indications très précises sur l'état actuel des connaissances relatives au P. Marquette et au P. Fritz. A la suite de l'exposé de M. Cordier, le Congrès a émis le vœu « qu'il fût fait une nouvelle et exacte publication des documents relatifs au P. Marquette » ; à la suite de celui de M. de Yzcue, qu'avait précédé la lecture d'un texte inédit relatif au P. Fritz, il a émis un vœu analogue.

Tous les travaux dont le sujet vient d'être brièvement indiqué se retrouveront dans le compte rendu de la session, à côté de l'étude que le marquis de Peralta a déposée (sans en donner lecture) sur la cartographie centro-américaine au XVIe siècle, à côté du substantiel rapport fait par M. J.-A. de Yzcue sur les récentes recherches d'érudition historique à Lima. On pourra lire dans le même volume les communications faites sur différents sujets d'archéologie par MM. Thomas Wilson, le Dr E.-T. Hamy, Eduard Seler, etc. Une seule de ces communications a affecté un caractère général, celle dans laquelle le savant archéologue argentin Juan-B. Ambrosetti a indiqué, d'après les recherches de plusieurs de ses confrères et les siennes propres, les principaux traits actuellement connus de la civilisation calchaqui, qui s'est étendue à l'époque précolombienne, du Nord au Sud, depuis les plateaux boliviens (région Aymara) jusqu'à la province argentine de San Juan.

Le Congrès a, suivant l'usage, entendu également un certain nombre de lectures relatives à la linguistique et à la paléographie américaines ; nous n'en parlerons pas ici. Mieux vaut signaler en terminant, certains travaux relatifs à la littérature et au folklore, tels que la « Danza de pluma », ce vieux et curieux poème entremêlé de chants et de danses que récitent encore dans certaines fêtes les Indiens de l'Etat d'Oaxaca, et qui représente Montézuma comme faisant mettre d'abord en prison Fernand Cortez, puis lui rendant la liberté, — ou tels encore que la minutieuse monogra-

phie de M. del Paso y Troncoso sur l'histoire mexicaine de Cristobal del Castillo. Le même auteur, continuant ses études sur le vieux théâtre mexicain, a entretenu le Congrès de deux pièces en langue nauatl, dont l'une, l'*Adoracion de los Reyes,* doit être rapprochée des *autos sacramentales* espagnols, dont l'autre (« La petite vieille et le gamin son petit-fils ») est une sorte de farce très amusante.

Tels sont, très brièvement résumés, les principaux travaux présentant, de près ou de loin, un intérêt historique qui ont été soumis au dernier Congrès des Américanistes. Riche en monographies de pur détail, la douzième session a été très pauvre en études synthétiques ; mais n'est-ce pas à l'heure actuelle, au lendemain des généralisations hâtives et systématiques des premiers Congrès, le meilleur éloge qu'on puisse faire d'une réunion de ce genre? Et n'est-ce pas aussi la preuve la plus typique de la prudence extrême, de la rigueur scientifique avec laquelle procèdent les Américanistes contemporains?

HENRI FROIDEVAUX.

CONGRÈS DIVERS

Parmi les Congrès qui touchaient par quelque côté à l'histoire et dont nous avons donné la liste dans le précédent numéro, il en est sur lesquels nous n'avons que peu de mots à dire.

Le Congrès de Psychologie, présidé par M. Ribot et dont M. Pierre Janet a été l'organisateur, si grande qu'ait été son activité, ne nous intéresse spécialement que par la section de *Psychologie sociale* [1]. Or, cette section a été la plus pauvre en communications, et, dans les deux séances qu'elle a tenues, il a été surtout question de sociologie criminelle. L'intérêt de ce Congrès était ailleurs. M. Ribot, dans la première séance générale, en parlant du *développement de la psychologie depuis le dernier Congrès psychologique,* a montré le grand nombre de travaux qu'a produits l'étude

1. La section de *psychologie animale et comparée, anthropologie, ethnologie* n'a rien donné pour l'anthropologie et l'ethnologie.

des sensations ; et c'est de la psychologie expérimentale, physiologique, pathologique, qu'ont relevé le plus grand nombre des communications. Dans la première séance générale, après M. Ribot, le professeur Ebbinghaus, de Breslau, a traité de *la Psychologie actuellement et il y a cent ans*, et sa communication était particulièrement intéressante pour l'époque de Cabanis et de Destutt de Tracy. M. Taminoto Tomesi avait envoyé une *Notice historique sur la Psychologie au Japon*. Notons enfin que M. Goblot et M. Claparède ont appelé l'attention du Congrès sur la nécessité de fixer la terminologie psychologique [1].

Les Congrès d'Education sociale et de l'Enseignement des Sciences sociales étaient orientés vers l'action. Au premier de ces Congrès, quelques communications cependant ont eu un caractère théorique : M. Arthur Fontaine a montré le rôle de la solidarité dans les faits économiques, M. Mabilleau a résumé l'histoire de l'idée de solidarité à travers les doctrines philosophiques, et M. Léon Bourgeois a parlé de la solidarité, en général. — Au second, des rapports ont été présentés, dont peut-être aurons-nous l'occasion de reparler, sur l'enseignement des sciences sociales en France (M. Gide), Belgique (MM. E. Mahaim et E. Waxweiler) et Suisse (MM. A. Suter et Georges Renard). Ce Congrès s'est préoccupé de créer un enseignement social international ; il a nommé une Commission internationale permanente, dont le siège est à l'Ecole des Hautes Etudes sociales, et dont la tâche est de répandre cet enseignement « qui cherche à se constituer depuis quelques années par le concours de la science sociale et de l'action ».

1. Voir des comptes rendus du Congrès de Psychologie dans les numéros de novembre de la *Revue de Métaphysique et de Morale* (par M. Vaschide) et de la *Revue philosophique* (par M. Marillier).

NOTES, QUESTIONS ET DISCUSSIONS

I.

RÉFLEXIONS SUR L'HISTOIRE PROVINCIALE

Nous voudrions dire à cette place quelques mots d'un petit ouvrage d'histoire provinciale qui nous a paru mériter plus qu'une courte notice à cause des réflexions qu'il peut provoquer.

M. Latreille, professeur au Lycée Ampère de Lyon, a traduit ou adapté, sous ce titre : *Pierre de Boissat (1603-1662) et le mouvement littéraire en Dauphiné*[1], une thèse latine soutenue récemment. M. Latreille est, sans doute, dauphinois; dans tous les cas, il s'est intéressé au Dauphiné. Il a pris pour sujet d'une de ses thèses un personnage à peu près inconnu aujourd'hui et qui, à son époque même, par un concours de circonstances, n'a guère été connu du public, mais qui, très estimé de ses compatriotes, a joué un certain rôle dans son milieu : il n'a pas exagéré le mérite de son auteur; il a fait de celui-ci le centre d'une étude qui le dépasse, et il a rendu ainsi son travail légitime et utile.

Pierre de Boissat, vaillant soldat et esprit cultivé, gentilhomme de Gaston d'Orléans de 1627 à 1637, membre de l'Académie française dès sa fondation, se retira à Vienne en 1638 après une mésaventure humiliante, — la bastonnade que lui infligea un grand seigneur pour venger sa femme d'une insulte, — y occupa ses loisirs à des œuvres variées, en latin et en français, en vers et en prose, et y finit ses jours dans une grande dévotion. Sa vie, les deux volumes qui sortaient des presses quand il mourut et dont quelques exemplaires seulement furent brochés, ses œuvres inédites, tout cela est médiocre et intéressant: cette existence avortée, si on la considère dans les influences qu'elle a subies et exercées, aide à comprendre la vie littéraire et le caractère d'une province, les rapports de cette province avec Paris, l'action de Paris, la façon dont se déforment, en se propageant, les idées et les modes parisiennes.

1. Chez l'auteur, 1900, 156 pp. 8° (Extrait du *Bulletin de l'Académie delphinale*, 4e série, t. XIII).

M. Latreille montre combien grande était l'activité littéraire du Dauphiné au XVIIe siècle, et il cherche à la caractériser. « Les Dauphinois, d'après un écrivain du temps, sont courtois, affables, de bon et gentil esprit, libres en paroles et sociables, mais un peu dissimuléz et hauts à la main, ayant bonne opinion d'eux-mêmes, et se vantans volontiers » (p 44). *Sociables* et *de gentil esprit*, ils imitèrent promptement les réunions mondaines et académiques de Paris. « Quoy qu'on soit ici loin de Paris, disait Le Pays, dans un livre publié à Grenoble en 1664, *Amitiéz, Amours et Amourettes*, l'humeur de Paris ne laisse pas d'y régner... La galanterie et l'esprit y paraissent plus qu'en lieu du monde. On dit mesme que, parmy les hommes, il s'en trouve beaucoup qui escrivent admirablement bien en prose et en vers, et, parmy les dames, quelques-unes qui s'en meslent, et plusieurs qui en connoissent la beauté et la délicatesse. On dit, de plus, qu'en l'un et l'autre sexe, il se fait grand commerce de fleurettes et de soupirs, et qu'on y a une si grande connaissance de ces deux sortes de marchandises, qu'on y juge si les fleurettes sont de bale, ou façon de maistre de la cour ou de la province » (p. 61). Ils s'attardèrent dans leur imitation de Paris. Vers 1670 ils se plaisaient encore « aux genres pour lesquels, en 1640, on se passionnait à l'hôtel de Rambouillet. »

En partie grâce à Boissat, ils connurent les auteurs de ce temps, les grands et les moindres. Il y en a toutefois, — Malherbe, Descartes, Pascal, La Fontaine, Racine, — de trop sévères ou de trop parfaits, dont il n'est guère fait mention en Dauphiné. On y aimait le théâtre. Les jésuites — qui y exerçaient une grande influence et qui, vers 1625, eurent à Vienne quinze cents élèves — contribuaient à en entretenir le goût, comme aussi le goût de l'épopée, comme aussi celui des vers latins. C'est à cette influence, dans une large mesure, qu'est due la prédilection de Boissat et de beaucoup de ses contemporains pour le latin; mais elle avait d'autres causes encore. D'une façon générale, l'humanisme continua, au XVIIe siècle, à être florissant dans les provinces; et le latin, langue internationale de l'érudition, resta d'un usage vulgaire. Dans le Dauphiné, en particulier, — province frontière, et où les relations avec l'Italie surtout étaient actives, — la préoccupation de l'étranger se manifestait de cette façon. Tandis que la littérature nationale faisait à Paris de tels progrès qu'elle allait mériter une réputation européenne, Boissat écrivait des poèmes en latin pour faire passer à son nom les frontières; et il recommandait par testament qu'il y eût de ses œuvres cinquante « copies » pour l'Angleterre, cinquante pour « Lolande », cinquante pour la Flandre, autant pour l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne. Dans ce milieu, la poésie française n'était encore que passe-temps mondain.

Nous avons indiqué quelques-uns des résultats les plus intéressants de l'étude de M. Latreille. Son mérite est d'avoir utilisé un assez grand nombre de documents, de travaux aujourd'hui publiés sur l'histoire littéraire du Dauphiné, de les avoir complétés, et d'avoir cherché à en faire la synthèse. Il est certain que sur la littérature, l'art, les traditions,

comme sur les institutions des provinces, beaucoup de renseignements ont été déjà recueillis. Des savants, des sociétés, des académies locales ont fait d'excellente besogne. Tout cela est encore trop épars. Il faudrait qu'on se rendît compte de l'état du travail, qu'on établît, là aussi, une sorte d'inventaire, qu'on montrât de façon précise ce qui reste à faire. Il faudrait qu'on allât peu à peu de synthèses partielles à des synthèses toujours plus amples; que, là où c'est possible, les esprits qui en sont capables s'efforçassent de dégager la psychologie, de définir le génie, le rôle, l'apport particulier de telle ou telle petite individualité historique.

Nous tenons beaucoup à insister sur ce point. Si notre ambition est, d'une façon générale, d'avancer la synthèse et d'aboutir à la psychologie historique, nous désirons particulièrement — cela a été indiqué déjà — préparer la synthèse de notre histoire et aboutir à une psychologie très précise de notre France. Nous voudrions participer à une œuvre qui préoccupe des esprits très divers et dont l'utilité a été souvent signalée dans ces derniers temps.

M. Foncin a appelé ici même les travailleurs à la tâche [1]. Il a montré les éléments divers qu'il s'agit de fondre, et tout d'abord de compléter. Il a fait apparaître l'importance du rôle que doivent jouer les géographes dans cette enquête. Chercher dans quelle mesure les divisions naturelles du sol ont contribué à former des régions historiques; déterminer les limites et le nombre des *pays*, ces « molécules toujours vivantes parce qu'elles résultent de la nature des choses » : voilà, à coup sûr, un problème d'un grand intérêt.

Certains des Congrès de l'Exposition se sont montrés préoccupés de ces questions — en particulier celui des traditions populaires. Nos lecteurs ont vu, dans le précédent numéro, les réflexions qu'a provoquées, à ce Congrès, l'enquête traditionniste [2] : on a constaté que quelques-unes de nos provinces sont assez bien explorées, mais que d'autres ont été beaucoup trop négligées jusqu'ici; et on a émis le vœu que « sous le couvert du ministère de l'instruction publique, il soit adressé aux sociétés savantes des départements, et à des personnalités dépendant du ministère, des appels ou des questionnaires pour recueillir les traditions des divers pays ».

Les sociétés savantes précisément, qui tiennent tous les ans un Congrès, ont entendu cette année, à la séance de clôture, le 9 juin, un important discours de M. Aulard sur l'histoire provinciale — considérée surtout depuis 1789 et du point de vue des institutions. — M. Aulard a montré d'abord l'importance de l'histoire provinciale pour l'étude de ces modifications lentes par lesquelles « s'affermissent ou se détruisent insensiblement les institutions et les mœurs », et il a déclaré, avec raison, que l'histoire de la province est aussi nécessaire que celle de Paris à l'histoire de France. « Depuis quelques années, a-t-il dit, ces vues tendent à s'imposer à la plupart des travailleurs. On est d'accord à comprendre que,

1. N° I, p. 14.
2. N° II, p. 217.

dans l'histoire comme dans la réalité, Paris et la province sont inséparables, qu'on ne connaît vraiment la France que quand on la considère en ces deux éléments, qui se pénètrent et se mêlent sans cesse, et que, puisqu'on connaît assez bien l'histoire de Paris, il est temps d'étudier l'histoire de la province d'une manière complète et méthodique[1]. »

M. Aulard indique les ressources dont on dispose : quelques bons inventaires sommaires des archives départementales et communales ; des recueils de documents relatifs à des villes et à des départements ; de rares histoires de communes et de départements, à certains points de vue ou pour certaines périodes ; d'innombrables monographies sur des individus, des coutumes, des institutions ; les réponses au questionnaire annuel du comité des travaux historiques. Mais il se plaint et qu'il y ait encore de grandes lacunes dans l'histoire provinciale et que le travail y soit mal réglé. D'abord, l'outillage bibliographique est insuffisant. « La *Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques des sociétés savantes* n'est pas encore tout à fait achevée, et, quand elle sera achevée, il y manquera la nomenclature de nos travaux dans ces dix ou douze dernières années. » Les monographies diverses, mémoires, contributions, notices, « pullulent, et c'est tant mieux. Mais là, que d'efforts et de temps employés, perdus, à des sujets peu intéressants ! Quelle discordance entre les travaux, entre les travailleurs ! Quel éparpillement, parfois contradictoire, souvent stérilisant, des bonnes volontés ! » On surcharge l'érudition de faits insignifiants et de documents sans portée. « N'encombrons pas les bibliothèques de gros volumes que personne ne lit : donnons l'indispensable. Que les recherches soient longues, et que les résultats soient courts. » Négligeons les faits, même célèbres, qui n'ont pas exercé d'influence sur l'évolution du groupe ou de la société que nous considérons.

Et M. Aulard donne d'excellents conseils sur l'organisation du travail, insiste sur la nécessité de l'effort collectif, sur le rôle qui revient aux sociétés savantes. Elles devraient former de véritables ateliers historiques, s'imposer un programme déterminé, diviser le labeur, et accomplir des enquêtes méthodiques.

« En présence de tant de variétés de l'activité française, de tant d'aspects sociaux, politiques, artistiques, moraux », voici à quoi, selon M. Aulard, il faut s'attacher d'abord : « Je crois, dit-il, qu'on ne peut presque rien comprendre, si on ne connaît bien, dans leur évolution, ces deux formes essentielles de notre vie publique : la commune et le département, — la commune, issue (ou ressuscitée) spontanément du sol même de notre nation en juillet et août 1789, élément primitif de la France nouvelle, foyer de l'esprit démocratique et patriotique ; — le département, institution à demi artificielle, mais sortie des nécessités de l'histoire, et qui peu à peu a pris, en existant, en durant, une sorte de vie propre, une sorte de personnalité, qui va maintenant chaque jour s'accentuant davantage. »

1. Brochure publiée par l'Imprimerie nationale, p. 12.

Il est évident que les utiles conseils de M. Aulard, bien qu'il ait surtout en vue l'histoire des institutions et la France contemporaine, sont largement applicables, au delà même de cet objet. L'histoire du département doit être complétée — et dans une certaine mesure corrigée — par celle des *pays* géographiques et des provinces historiques; l'histoire des institutions par celle de la vie intellectuelle et morale. Mais il n'est aucune partie de ce programme où il ne faille recommander l'organisation du travail et l'effort collectif.

Il semble, au surplus, que le travail des sociétés savantes pourrait être aidé par l'Université. Certains cours des universités régionales tendent déjà — nous y reviendrons — à cette synthèse de l'histoire provinciale : il faut souhaiter que les cours de ce genre se multiplient et qu'ils deviennent d'actifs foyers d'études. Peut-être aussi les professeurs de nos lycées de province devraient-ils plus souvent puiser dans l'histoire locale des sujets de thèses françaises ou latines, recueillir, mettre en œuvre les ressources que leur offre le milieu, alors que pour d'autres travaux les instruments leur font défaut quelquefois. Et c'est pourquoi nous avons signalé l'opuscule de M. Lapierre, dont nous pourrions rapprocher entre autres, la thèse antérieure de M. Jacquet, *La vie littéraire dans une ville de province sous Louis XIV, Etude sur la société dijonnaise pendant la seconde moitié du* XVIIe *siècle* — écrite, d'ailleurs, à Paris [1].

Voici, pour donner à nos réflexions une conclusion pratique, quel rôle aspire à jouer dans cet ordre d'études la *Revue de Synthèse historique :*

D'abord, elle peut mettre en rapports les travailleurs, faciliter l'échange des renseignements et des documents. Les *Notes, questions et discussions* sont ouvertes à tous pour des questions brèves et précises. Nous rappelons celle que M. Albert Milhaud, dans notre premier numéro, posait aux archivistes, bibliothécaires, professeurs et historiens : *Quelles sont les données bibliographiques que peut fournir à l'histoire économique de la France la presse périodique provinciale?* (p. 113). Nous en publierions de semblables très volontiers. Nous publierions également, et nous sollicitons, pour les diverses régions, de sobres inventaires du travail accompli, l'indication des principaux *desiderata,* des notes concises sur le caractère des Académies, Sociétés et Revues locales. Enfin nous souhaitons et nous tâcherons que des esprits renseignés et pénétrants s'essayent à nous donner peu à peu, par fragments, la psychologie des pays et régions de la France où tend principalement cet ensemble de recherches.

***

1. Dans un catalogue de 1130 thèses françaises et latines, nous venons d'en compter une cinquantaine (environ trente françaises, vingt latines) qui se rapportent à l'histoire des régions et pays de France.

Une brochure[1] qui nous est parvenue récemment prouve que de semblables préoccupations existent en dehors de la France[2].

M. le professeur Karl Lamprecht a fait il y a quelques mois à la Société Saxonne des Sciences (*Königl. Sachsische Gesellschaft der Wissenschaften*) un rapport sur les travaux de la Commission pour l'Histoire de Saxe (*Königl. Sachsische Commission für Geschichte*). Nous en détachons quelques indications intéressantes.

« La Commission pour l'histoire de Saxe est un des derniers résultats du mouvement qui, sur le sol allemand, il y a environ quatre-vingts ans, a commencé à produire un grand nombre d'institutions pour des publications d'histoire locale. Ce mouvement a commencé en réalité à l'Ouest, sur le Haut et le Bas Rhin, avec la Commission Historique Badoise (*Badische Historische Commission*), d'une part, et la Société pour l'Histoire Rhénane (*Gesellschaft für Rheinische Geschichtskunde*), de l'autre : là, ce sont moins des événements politiques étendant leurs conséquences jusqu'au temps présent qui font la richesse historique du sol, que l'antiquité et l'épanouissement extraordinaire de la civilisation. Cette origine n'a rien de fortuit. En face de publications plus anciennes, comme en produisaient principalement les Académies, et qui avant tout considéraient l'histoire politique, celles des Institutions d'histoire locale sont l'expression d'un courant d'histoire de la civilisation (*Kulturgeschichte*) qui, depuis soixante ans, s'est toujours accru. Ce n'est pas l'histoire politique — bien qu'elles ne l'aient pas exclue en tant qu'histoire régionale — qui intéresse surtout ces Institutions, mais bien plutôt le développement des conditions de la vie locale. Et, avec cette tendance, elles trouvèrent aussitôt appui et sympathie dans le mouvement général d'histoire de la civilisation. Car bientôt aux historiens de la civilisation apparaissait l'impossibilité d'étudier d'emblée un certain nombre de phénomènes de culture pour la totalité du sol allemand. La matière à étudier, dans ce domaine, est terriblement vaste. Et ainsi il fallait la diviser. La était précisément le point où se rejoignaient le mouvement d'histoire de la civilisation et celui d'histoire locale. »

M. Lamprecht montre comment le succès ne peut venir complet à de telles entreprises que de l'accord des savants, des gouvernements, et de l'intérêt sentimental qu'y apportent les habitants du pays. Il résume les travaux de la commission saxonne ; et on voit comment l'histoire de l'art, — pour laquelle des collections de clichés ont été réunies, — l'histoire de la Réformation, la psychologie historique et la géographie historique sont par elle assez méthodiquement cultivées.

Et voici la conclusion de ce rapport : « Un grand nombre de recherches d'histoire locale, si on les approfondit toujours plus, par suite précisément

1. *Abdruck aus den Berichten der philologisch-historischen Classe der Königl. Sachs. Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig : Öffentliche Gesammtsitzung beider Classen am 23 april 1900.*

2. Voir, d'ailleurs, dans la *Historische Zeitschrift* la rubrique : *Deutsche Landschaften*. Et voir ici même, p. 347, la note sur la *Revista de Aragón*.

de l'intensité du travail, ramènent toujours, au delà des limites locales, au domaine général de l'histoire allemande. Car c'est là le résultat supplémentaire d'un travail intensif, que, plus on a restreint l'objet propre de la recherche, plus nombreux et étendus sont les fils qui la prolongent en quelque sorte en d'autres domaines. Etant donné le développement infini de la division du travail dans la science moderne, qui semble reléguer trop souvent l'individu sur un seul point, en apparence infructueux, il y a dans cette connexion une compensation très appréciable. Les progrès mêmes de l'analyse (*Arbeitstheilung*) réclament, avec plus d'énergie que jamais, un effort simultané de synthèse (*Arbeitsvereinigung*). Or cette synthèse, dans la science historique, a été jusqu'ici obtenue surtout dans le domaine de l'histoire locale. Les études d'histoire locale ne se rapportent plus à une branche quelconque isolée de l'histoire — soit politique soit de la civilisation : elles embrassent l'ensemble. Elles veulent ressusciter, de toutes façons, le passé d'une région. Et c'est, en somme, ce point de vue qui domine le programme de la Commission pour l'Histoire de Saxe. »

II.

Dans l'*Essai sur Taine* que vient de publier M. Victor Giraud, et dont nous reparlerons, nous remarquons ces lignes qu'écrivit Taine en annonçant dans les *Débats* (31 décembre 1875) l'apparition prochaine de la *Revue historique* et de la *Revue philosophique :* « Il faut bien l'avouer, *les sciences qui traitent de l'homme ne sont pas encore organisées chez nous ;* je n'en veux qu'une preuve : *elles n'ont point de centre ;* il y en a un pour les sciences qui traitent de la nature, c'est l'Académie des Sciences ; il n'y en a point pour les sciences qui traitent de l'humanité, car il y en a deux séparés et qui empiètent l'un sur l'autre : l'Académie des Inscriptions et l'Académie des Sciences morales et politiques. La philologie, la linguistique, l'archéologie, l'histoire, la jurisprudence, l'économie politique, la psychologie, l'anthropologie sont des branches de la même étude et devraient être représentées et dirigées par un seul corps. A cet égard, la langue et l'usage sont aussi des indices : on dit couramment l'*Académie des Sciences*, et, dans l'opinion publique, il n'y a qu'elle qui mérite ce nom. On ne sait pas assez qu'à côté des sciences du monde physique il y a les sciences du monde moral, que ces dernières forment un tout au même titre que les premières, qu'elles ne sont pas de simples thèmes d'éloquence ou de littérature, que depuis soixante ans leurs progrès ont été immenses, qu'elles en font tous les jours, que leurs acquisitions sont définitives, qu'elles ont maintenant leurs méthodes éprouvées, leurs procédés d'enquête et de vérification, leurs conclusions d'ensemble. »

Ces lignes nous semblent intéressantes à rapprocher de notre programme. — Notons ici que, pour ce qui concerne les *Revues générales*, — dont nous constatons chaque jour qu'on reconnaît l'importance et qu'on apprécie l'utilité, — certaines lacunes de ce programme ont été comblées ou vont l'être. Nous donnerons dans le prochain numéro une liste de Revues plus complète.

La librairie Hachette a commencé la publication d'une grande *Histoire de France* qu'on attendait depuis longtemps. Elle l'avait demandée à M. Lavisse, qui a groupé un certain nombre d'historiens. Cette méthode de collaboration devient de plus en plus nécessaire : en ne divisant pas trop le travail, M. Lavisse aura sans doute échappé à quelques-uns des inconvénients qu'elle présente.

La nouvelle *Histoire de France* ira des origines à la Révolution. Elle formera huit volumes grand in-8°. Elle paraît par fascicules, tous les quinze jours, depuis le 20 octobre. L'introduction géographique et historique, que donneront M. Vidal de la Blache et M. Lavisse, n'est pas encore publiée. La Gaule a été traitée en quatre fascicules, par M. G. Bloch. Les époques mérovingienne et carolingienne le seront par MM. Bayet et Kleinclausz; les Capétiens, en partie par M. Luchaire, en partie par M. Ch.-V. Langlois; les Valois, jusqu'à Charles VII par M. Coville, de Charles VII aux guerres d'Italie par M. Petit-Dutaillis; la Renaissance et la Réforme jusqu'en 1559, par M. Lemonnier; les guerres de religion, les règnes d'Henri IV et de Louis XIII, par M. Mariéjol; le règne de Louis XIV, par M. Lavisse, avec le concours de MM. Rébelliau et Sagnac; ceux de Louis XV et de Louis XVI, enfin, par M. H. Carré.

Cette histoire doit mettre à profit l'immense travail accompli « sur nos provinces et sur nos villes, sur les règnes et les institutions, sur les personnes et sur les événements » depuis Henri Martin et Michelet. « Le moment était venu, dit le prospectus, d'établir le résumé de ce demi-siècle d'études et de coordonner dans une œuvre d'ensemble les résultats de cette incomparable enquête. » Le nom du directeur et des collaborateurs de cette entreprise suffit pour qu'on soit assuré d'y trouver la science et le talent. L'œuvre sera intéressante et précieuse : dans quelle mesure l'unité y sera obtenue, jusqu'à quel point la synthèse réalisée, — c'est ce que nous dirons plus tard à nos lecteurs.

Il s'est ouvert à Paris, le 5 novembre, une Ecole des Hautes Etudes sociales, dont le directeur est M. E. Duclaux, directeur de l'Institut Pasteur, le président du conseil de direction M. E Boutroux, le secrétaire général Mlle Dick May. Cette Ecole comprend trois sections : Ecole de Morale, dont

le président est M. A. Croiset ; Ecole Sociale, dont le président est M. Duclaux ; Ecole de Journalisme, dont le président est M. Cornély.

Nous avons tenu à signaler cette institution dont les programmes renferment un certain nombre de cours ou de conférences historiques. Nous citerons : l'Histoire de la Morale grecque par M. A. Croiset, la Vie de Fichte par M. Xavier Léon, les Origines du Positivisme par M. G. Dumas, les Théories sociales en France de 1830 à 1848 par M. E. Fournière, les Origines du Capitalisme moderne en France par M. H. Hauser, plusieurs conférences sur l'Histoire de la presse, l'Histoire contemporaine traitée au point de vue du journalisme politique par M. Seignobos.

Cependant le caractère de cette institution est très particulier. Elle est pratique, orientée vers l'action : M. Boutroux l'a dit très nettement à la séance d'ouverture. On veut s'appuyer sur la science ; mais l'organisation des cours, si scientifiques qu'ils puissent être, répond à des problèmes de la pratique. S'il est utile de détacher de l'enseignement proprement scientifique — qui ne tend que lentement à l'action — certaines matières, et de les enseigner pour des fins pratiques ; s'il y a là un véritable organisme, fait pour un public spécial, autre chose qu'un ensemble de conférences intéressantes pour le public habituel des salles de conférences — l'avenir le montrera.

On annonce de Naples la convocation pour le printemps de 1902 d'un Congrès international des Sciences historiques qui se réunira à Rome. Un comité provisoire formé des professeurs De Blasiis, Ceci, Chiappelli, Croce, Fadda Milone, Mortara, Nitti, Pais, De Petra et Schipa, a déjà réuni plus de cinq cents adhésions. C'est le professeur Ettore Pais, leia Caracciolo, 8, Naples, qui est chargé de les recueillir.

L'idée mère de cette réunion projetée, d'après la circulaire, est de favoriser « les tendances de l'historiographie moderne, laquelle, dépassant les frontières des patries, cherche son plus solide appui dans les études comparatives ». Le Congrès se diviserait naturellement en trois grandes sections. 1° Méthodologie : controverses sur les questions de races, l'importance relative des facteurs historiques, sur le matérialisme historique et l'histoire économique, rapports entre l'histoire et la sociologie, caractère et possibilité de la sociologie, etc. 2° Histoire ancienne (politique et sociale, — religieuse, — littéraire, — du droit, — de l'art, — de l'archéologie, numismatique, épigraphie, — comparée des langues classiques et néo-latines). — 3° Histoire moderne (les sous-sections se grouperaient par époques : temps barbares, féodalité, époque communale, renaissance, réforme, révolution française, XIXe siècle ; et il y aurait des classes spéciales pour l'histoire comparée des littératures, du droit, des religions, des sciences économiques, et de l'art moderne).

Les promoteurs de cette réunion déclarent du reste attendre pour mieux préciser leur dessein d'avoir recueilli les observations des futurs membres

du Congrès. Leur initiative mérite d'être encouragée. Il faut louer surtout ce groupe de savants napolitains d'avoir rompu avec les traditions malsaines d'un particularisme étroit en désignant Rome, « la cité la plus historique du monde, et la plus mondiale de l'histoire », comme siège de ce Congrès. Si cet acte de bon sens était suivi de la reprise des Congrès triennaux d'histoire, à l'interruption desquels on assure que Naples ne fut pas étrangère, ce serait encore mieux. — L.-G. P.

Les Études historiques en Italie. Leur état actuel relativement à la nature et à l'office de l'historiographie (Pavie, Bizzoni, 1900). — Tel est le titre d'une leçon d'ouverture du cours d'histoire moderne à l'Université de Pavie, prononcée par l'historien des Visconti, Giacinto Romano, successeur de Carlo Merkel. Le professeur signale d'abord le grand développement des études historiques en Italie, malgré la médiocrité du concours moral et pécuniaire du gouvernement, des académies et des sociétés historiques, concours trop rare et souvent mal entendu. C'est à leur abnégation personnelle que la plupart des érudits doivent leur activité incessante et laborieuse, et c'est à ces volontaires surtout que sont dus les progrès actuels de l'histoire moderne et son enrichissement tant en publications de sources qu'en monographies. Ceci posé, l'auteur étudie la valeur de la production historique, y compris les travaux des sociétés savantes et des *archivi* (revues) d'histoire, signale la nécessité d'une unité dans le but et les traditions scientifiques, pour aborder par exemple des questions encore peu fouillées (histoire des institutions et des formes politiques, ethnographie médiévale, histoire de la civilisation). Nous voyons moins clairement quel profit l'histoire pourrait retirer de « l'application de l'anthropologie et de la psychologie scientifique à l'étude de l'œuvre d'art et du mécanisme intérieur du génie ». Mais la *Revue de Synthèse historique* ne peut qu'applaudir à ce qu'il dit de « la nécessité de sortir du cercle étroit de la production critique et érudite pour entrer dans le large champ de la véritable historiographie, afin que les résultats des recherches minutieuses, présentés au public dans des livres d'ensemble, puissent entrer dans le domaine commun de la pensée ». — L.-G. P.

Dans le précédent numéro, un article sur Pascal signalait un certain nombre de lacunes dans l'histoire des idées au XVIIe siècle. La Faculté des lettres de l'Université de Fribourg (Suisse), qui a ouvert différents concours, décernera en particulier, en 1903, un prix de 2,500 francs au meilleur mémoire sur le sujet suivant : *De Montaigne à Pascal*, étude critique sur les sources françaises des *Pensées*.

Nous donnons ici le programme de ce concours, — que nous supposons avoir été rédigé par M. Victor Giraud, — parce qu'il nous semble renfermer, avec des indications de méthode, le plan très précis d'un ensemble de recherches utiles.

« Déterminer, avec autant de précision et d'exactitude que possible, l'influence exercée sur Pascal par ses principales lectures françaises, et en rechercher la trace dans les *Pensées*.

» Etudier les emprunts — volontaires ou inconscients — que, pour composer son *Apologie*, Pascal a faits à ses devanciers et à ses contemporains. Que doit-il exactement à Montaigne (traduction de la *Théologie naturelle* de Raymond Sebond, *Essais*), — à Charron (*Traité des trois Vérités, De la Sagesse*, *Discours chrétiens*), — à Du Vair (*Traductions* et *Traités philosophiques*), — à saint François de Sales (*Introduction à la Vie dévote, Traité de l'amour de Dieu*), — à Balzac (*Lettres* et *Traités*), — à Descartes (*Discours de la méthode, Méditations*), — à Méré, — à Arnauld et aux écrivains de Port-Royal, etc. ? — Il y aura lieu aussi de tenir compte d'un certain nombre d'ouvrages que Pascal paraît bien n'avoir guère connu que par des traductions françaises, comme le *Traité de la vérité de la religion chrétienne*, de Hugo Grotius ; le *Discours sur la réformation de l'homme intérieur*, de Jansénius ; les *Confessions* de saint Augustin, etc., surtout le *Manuel* et les *Entretiens* d'Epictète.

» Caractériser brièvement au passage, mais avec plus de précision qu'on ne l'a fait encore, la physionomie et l'œuvre de Charron et de Du Vair. — Esquisser l'histoire, encore si imparfaitement connue, de cette sorte de renaissance stoïcienne qui, de Montaigne à Pascal, a formé, dans l'histoire des idées et des lettres en France, comme une tradition ininterrompue.

» Mais, à travers toutes ces recherches, c'est toujours Pascal et les *Pensées* qu'on devra avoir en vue, et l'on n'étudiera les sources de son *Apologie* inachevée que pour mieux en préciser le sens intime et la portée générale.

» Tout en utilisant les travaux les plus récents qui ont paru sur ces questions, les concurrents devront faire de l'étude personnelle et attentive des textes la base essentielle et fondamentale de leur enquête. Sans déployer un luxe d'érudition inutile, ils s'attacheront à appuyer tous leurs dires sur des citations topiques, accompagnées de très exactes références. Ils devront mentionner, avec la plus grande précision, les éditions qu'ils auront consultées, les problèmes bibliographiques qui se posent à propos des diverses œuvres qu'ils auront à examiner ayant tous une extrême importance.

» Enfin, ils devront joindre à leur manuscrit une table des matières assez détaillée et un index alphabétique des noms propres. »

BIBLIOGRAPHIE

ANALYSES

Bernard Bosanquet. **The philosophical theory of the state.** 1 vol. in-8° de xviii-342 p. — Londres, Macmillan and Co., 1899.

Une étude philosophique, selon M. Bosanquet, se distingue d'une étude scientifique par la largeur de son point de vue; elle assigne à son objet la place qui lui revient dans l'ensemble des choses. Elle est donc une interprétation de l'expérience, faite d'un point de vue universel. C'est pourquoi la philosophie de l'Etat n'a pu naître que là où existait une conscience collective, véritable tout individuel, susceptible de développement et de déclin. La Cité grecque, corps social animé par un esprit collectif, soumettant l'individu à la suprématie de l'Etat, s'est vue représenter fidèlement dans l'œuvre de Platon et celle d'Aristote; et ce n'est pas un hasard que l'interprétation de la nature et celle de la vie sociale se soient produites en même temps, filles de la même raison, dans l'école de Socrate. La jurisprudence romaine a conservé, dans ses formules abstraites, la tradition antique; mais la philosophie sociale n'a réapparu qu'au moment où se faisait jour une nouvelle conscience collective, dans l'Etat-Nation du xviiie siècle. A la suite de Hobbes, de Locke, de Vico, de Montesquieu, Rousseau a posé le problème politique; et il importe, pour juger équitablement la solution apportée par lui, de distinguer avec soin entre la lettre et l'esprit de son système. Asservi à certaines expressions traditionnelles, il met dans son œuvre un sens nouveau, dont lui-même n'a pas toujours pleine conscience. (Chap. i.)

La science sociale et la philosophie sociale, bien qu'elles aient certains points communs, n'ont ni le même objet ni la même origine. La sociologie, avec Auguste Comte, veut être positive ; elle recherche les lois et vise à la prédiction des faits. La philosophie sociale, avec Platon, Aristote, Rousseau et Hegel, est idéaliste; elle se demande « quelle est la vie la plus complète et la plus réelle pour l'âme humaine ». La nature complexe de l'objet social a forcé les sociologues à recourir à diverses analogies. C'est ainsi que l'on a modelé la sociologie sur l'astronomie et la physique mathématique, ou bien encore sur la biologie, en la soumettant à l'idée

générale de l'évolution, et en voyant la clef des faits sociaux, soit dans la lutte pour la vie (Spencer), soit dans la coopération organique. D'autres ont cru pouvoir expliquer tous les faits sociaux par les conditions économiques (Marx). Ces diverses conceptions mettent en relief la continuité de la nature sociale avec la nature physique; mais leur caractère matérialiste (explication du supérieur par l'inférieur) montre qu'elles sont incomplètes. La conception juridique met en lumière le caractère spirituel et volontaire (artificiel en ce sens) de la société, car il est impossible d'étudier les faits juridiques en faisant abstraction de tout élément spirituel (Durkheim). Mais, trop formelle encore, elle est complétée par les recherches qui rattachent les faits juridiques à l'ensemble d'une civilisation (Montesquieu, Rousseau), à l'esprit national. La sociologie en est arrivée ainsi à être une science psychologique, en particulier la sociologie française (Tarde et même Durkheim). — De là la nécessité d'une critique des conceptions mises en œuvre par les sociologues. En un sens, dès lors, sociologie et philosophie sociale tendent à se confondre. Toutefois, de même qu'il existe deux psychologies, l'une science *naturelle*, l'autre science *téléologique*, on conçoit une distinction entre la philosophie sociale et la sociologie positive. Mais ces deux disciplines se compléteront l'une l'autre; la sociologie assurera une vie concrète à la philosophie; la philosophie, assignant les valeurs diverses de la vie humaine, donnera un sens à la sociologie. (Chap. II.)

L'idée de l'*obligation politique* devient paradoxale sitôt qu'il s'agit du *gouvernement autonome* (self-government). Pour éclaircir la question, l'auteur examine trois théories qui ont affirmé l'antagonisme entre le *moi* et la *loi*, et qui pourtant ont dû reconnaître la nécessité d'un minimum de gouvernement pour développer le moi, à savoir les théories de Bentham, de Mill et de Spencer. Ces trois théories s'accordent à faire de la loi une restriction à la liberté naturelle; elles rendent la conciliation impossible entre les deux termes en présence, par l'accentuation même qu'elles ont donnée à chacun d'eux isolément. (Chap. III.)

Toutes trois sont des théories *de première inspection* (theories of the first look); elles supposent que chaque moi est un centre qui se suffit à soi-même, et elles en concluent logiquement que loi et gouvernement sont exclusifs de la liberté et du moi. C'est Rousseau qui a montré combien cette hypothèse est mal fondée. Mais la pensée même de Rousseau est vacillante, et il n'échappe que par degrés à la fiction de *l'état de nature* et des *droits naturels* antérieurs à la société. Le *contrat social* est en réalité pour lui l'acte constitutif de la société en tant que telle, et non un événement historique. La société a un *moi commun*, une *volonté générale;* elle constitue une *personne morale;* l'homme n'est pas né libre *antérieurement* à la société, il est né *pour* la liberté civile. Ainsi s'évanouit le paradoxe politique; il n'y a plus en présence des individus physiques, des atomes; il existe une *volonté réelle* et générale, au delà des volontés actuelles et particulières. (Chap. IV.)

Cette notion de la *volonté réelle* se rencontre déjà chez Hobbes et chez Locke; mais le nominaliste Hobbes incarne la volonté réelle dans le sou-

verain, et Locke ne lui assure aucune actualité. Rousseau comprend très bien la nature de cette volonté, qui va plus loin que nos désirs présents. Il identifie avec elle la *souveraineté* véritable. Il la distingue profondément, elle qui vise à l'intérêt général, de la *volonté de tous*, qui a seulement pour objet une somme d'intérêts privés (quitte, il est vrai, à confondre lui-même ces deux volontés, lorsqu'il cherche dans le vote des assemblées primaires le critère de la volonte réelle). Enfin, il assigne au législateur la tâche de soumettre à une critique rigoureuse les volontés particulières et d'en tirer, par une méthode interprétative, la volonté réelle de la nation. (Chap. v.)

Ainsi le moi réel exerce un empire sur le moi actuel, et la liberté n'a plus un aspect purement négatif. Elle participe elle-même de cette obligation; elle consiste dans un système de droits, qui constituent dans leur ensemble un *self-government*, un gouvernement libre. Ce nouveau sens du mot *liberté* est éclairci par le sens supérieur qui s'attache également au mot *nature*, la véritable nature d'une chose étant non son état primitif, mais l'état de perfection où elle tend. Nous pouvons suivre la hiérarchie des définitions de la liberté, depuis la définition *juridique* (absence de contrainte extérieure) jusqu'à la définition *morale* (absence de contrainte intérieure, action *organique* de l'homme envisagé dans la totalité de son être), et nous verrons que le sens négatif du mot est comme une ombre du sens positif. C'est la liberté ainsi définie et obligatoire qui fonde l'obligation politique. C'est elle que l'on doit identifier, en tant que volonté *réelle*, avec l'*Etat*, non point uniquement avec l'Etat machine administrative, mais avec l'Etat *organisme* général. Et c'est là que l'on trouve la justification de la force déployée par l'Etat à l'égard des individus; cette force est à la volonté réelle de la nation ce qu'est l'automatisme inconscient à la vie consciente de l'esprit. D'après ce qui précède, *individu* et *Etat* sont deux termes corrélatifs; et tout droit, contrairement à la doctrine des droits prétendus *naturels*, est relatif à la société, aux fins supérieures de la société. La fin de l'Etat est de réaliser la vie la meilleure possible. (Chap. VI-VIII.)

Cette philosophie de l'Etat est inspirée de Rousseau. C'est qu'en effet l'influence de « *l'Evangile de Jean-Jacques* » fut décisive sur les théoriciens politiques, en particulier sur Kant, Fichte et Hegel. Tous trois ont développé la conception de la liberté essentielle à l'homme et réalisée par l'Etat. Hegel surtout a déterminé les caractères de *l'Etat moderne*, en faisant de la philosophie de l'Etat un chapitre de la philosophie de l'esprit. (Chap. IX-XI.)

Tel est, dans ses grandes lignes, ce livre intéressant, où se mêlent l'histoire et la théorie. M. Bosanquet s'y est attaché particulièrement à faire ressortir l'existence d'une *volonté générale*, et il a écrit des pages utiles sur Rousseau et sur l'influence de Rousseau.

J. SEGOND.

REVUE DES REVUES

Revista de Aragón. Publicase mensualmente dirigida par D. Eduardo Ibarra y D. Julián Ribera, catedraticos de la Universidad de Zaragoza : — Rédaction à Saragosse, calle de Alfonso I, n° 10. Prix de l'abonnement : 10 francs pour l'étranger (union postale).

Cette Revue, fondée par des professeurs de l'Université de Saragosse, doit avoir un caractère *régional,* c'est-à-dire s'occuper surtout de questions intéressant les provinces aragonaises, mais les éditeurs se défendent d'être *régionalistes,* à la façon des Catalans. Le programme de la Revue est très étendu, il s'étend à l'histoire, à la littérature, à l'économie sociale et politique, à l'éducation et à l'enseignement : il s'agit surtout d'atteindre un public nombreux et de moyenne culture intellectuelle. Dans l'ordre des sciences historiques, nous signalerons dans les onze premiers numéros quelques articles du premier arabisant d'Espagne, D. Francisco Codera, surtout sa critique serrée et très digne d'attention de *La Vasconie* de M. de Jaurgain. La *Revista de Aragón* accorde quelque place aussi à l'étude des parlers aragonais, tout au moins, elle publie des textes en dialecte. Il faut espérer qu'elle continuera dans cette voie. En fournissant de bons matériaux, en évitant les généralités vagues et les puérilités, elle fera une besogne intelligente et rendra d'excellents services.

A. M.-F.

Revue biblique internationale. *Tables générales,* Paris, Lecoffre, 1900, IV-78 pp , gr. in-8°.

Fondée en 1892 par les R. P. dominicains de Saint-Etienne de Jérusalem, la *Revue biblique* vient d'entrer dans sa neuvième année. Les *Tables générales* des tomes I à VIII, qui viennent de paraître à la librairie Lecoffre, rangées suivant un ordre judicieux, faciliteront notablement l'usage de cette collection minime de volume, mais assez variée de contenu : elle renferme en effet à la fois une revue critique de l'exégèse biblique de ces dernières années, des documents souvent précieux pour l'archéologie et l'épigraphie palestiniennes, et des mémoires originaux. Au lecteur simplement curieux qui, d'aventure, pourra le parcourir, cet Index révélera l'importance de l'œuvre poursuivie par les savants religieux de Jérusalem, parmi lesquels il faut citer, avec une reconnaissance particulière, les PP. Germer-Durand, Lagrange et Séjourné.

I. L.

FRITZ MEDICUS. **Zu Kants Philosophie der Geschichte, mit besonderer Beziehung auf K. Lamprecht.** (*Kantstudien*, Band IV, Heft 1.)

L'article, que nous analysons plus loin, est tiré des *Kantstudien*. Cette publication périodique, dirigée par le célèbre néo-kantien *Vaihinger*, paraît à intervalles assez peu réguliers. Elle a pour objet tout ce qui est susceptible de jeter quelque lumière sur la personne, la doctrine ou les écrits de Kant. Parmi ses collaborateurs, venus de divers pays latins ou germaniques, elle compte notre illustre compatriote M. Emile Boutroux.

Fritz Medicus se propose, dans le présent article, de montrer nettement ce que Kant a entendu par la *philosophie de l'histoire*. En effet, à la différence des autres savants, les historiens ont témoigné peu d'enthousiasme pour l'influence kantienne. *K. Lamprecht* s'est fait l'interprète de leurs griefs dans un article des *Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik*, intitulé : *Herder et Kant, théoriciens de la science historique*. Lamprecht reproche surtout à Kant son aversion pour l'expérience, son goût pour l'explication *a priori*, son introduction de la téléologie dans l'histoire. Fritz Medicus reconnaît que ce reproche serait fondé si Kant avait prétendu donner une *théorie de la méthode historique*, au sens *scientifique* du mot. Mais tel n'est pas le but de Kant. Il a voulu seulement, conformément à sa notion générale de la philosophie, marquer le rapport qui existe entre la connaissance historique et les intérêts essentiels de la raison humaine. De ce point de vue, le rôle de l'expérience devenait inconcevable; la téléologie morale s'imposait : l'évolution de l'espèce humaine apparaissait comme un moyen de réalisation de la moralité. Il s'agissait donc, non d'une explication *objective* des faits historiques, mais d'une interprétation de l'histoire toute *subjective* et reposant sur le *postulat* de la conscience morale. Kant a lui-même expressément distingué cette *philosophie de l'histoire*, à caractère *analogique*, de la *science historique*, laquelle a un caractère *empirique* et exclut toute supposition. C'est contrairement à ses indications que certains kantiens ont présenté sa philosophie de l'histoire comme une théorie scientifique des faits.

J. SEGOND.

BULLETIN CRITIQUE

HISTOIRE DES IDÉES ET HISTOIRE LITTÉRAIRE.

H. Ouvré, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Bordeaux, **Les formes littéraires de la pensée grecque**, Paris, Alcan, 1900, 1 vol. in-8°, xvi-575 pp. — L'auteur de ce livre est un helléniste, déjà connu par deux thèses aussi élégantes qu'érudites, l'une sur *Méléagre de Gadara*, l'autre sur *le style et la métrique d'Asclépiade, de Posidippe et d'Hédyle*. La poésie alexandrine l'avait attiré d'abord ; elle ne l'a pas retenu définitivement. Laissant de côté les artistes délicats et raffinés, il a entrepris, en composant cet important volume, une étude philosophique sur l'ensemble de la littérature grecque classique, et il y a fait preuve d'une aptitude remarquable aux conceptions synthétiques, à la fois larges et précises.

L'objet qu'il s'est proposé est d'expliquer comment les divers genres littéraires sont nés en Grèce et comment ils ont évolué. Il nous fait passer en revue, dans ses dix chapitres, les origines de la pensée grecque, la fixation des premiers genres, la poésie narrative, le lyrisme, les formes scientifiques du genre narratif et le passage à la prose, les commencements de la raison spéculative et de la raison pratique, les drames, l'histoire compréhensive, l'apogée de la métaphysique, le discours écrit ; en somme, le développement complet de la pensée grecque, depuis ses débuts jusqu'à la fin du ive siècle. Ce serait donc une histoire de la littérature grecque, si l'auteur entrait dans le détail des faits. Mais ce détail, il le suppose connu du lecteur, et il se contente d'en dégager les idées générales qu'il veut mettre en lumière. Là est le caractère propre de son ouvrage. Il s'agit pour lui de faire comprendre l'enchaînement des choses et d'en montrer les raisons. Ce qu'il a en vue est proprement une philosophie de la littérature grecque, et cela explique pourquoi son livre fait partie d'une *Bibliothèque de philosophie contemporaine*.

La tentative était hardie et difficile. On ne saurait avoir la prétention de la juger complètement à première vue. Elle exigeait à la fois une érudition étendue, solide, précise, et une pensée assez vigoureuse pour condenser cette érudition en quelques idées simples. Ni l'une ni l'autre de ces conditions essentielles ne font défaut à M. Ouvré. Tous ceux qui liront son livre auront l'impression qu'il est d'un savant et d'un penseur. Ajoutons immédiatement qu'il est aussi d'un écrivain. Les pages brillantes y abondent, et elles sont pleines d'aperçus d'une réelle valeur.

Ce qu'on peut se demander peut-être, c'est s'il n'est pas trop savant pour les simples amateurs de l'antiquité grecque et trop orné pour les hellénistes de profession. Les premiers auront parfois quelque peine à discerner les faits positifs au travers d'allusions rapides; et les seconds regretteront par moments que l'auteur, entraîné par sa brillante imagination, ait jeté trop de fleurs sur des questions obscures, difficiles, qui veulent être discutées de très près. Pour prendre un exemple entre plusieurs, le chapitre sur l'histoire marque bien à grands traits la transmission du genre, depuis les premiers logographes jusqu'aux historiens disciples d'Isocrate ou d'Aristote; Hérodote, Xénophon,Thucydide, Ephore y sont mis chacun à leur place dans la serie et caractérisés d'une manière heureuse et personnelle. Mais ceux qui les connaissent médiocrement auront à faire un effort sérieux d'attention pour tirer de ces jugements sommaires tout ce qu'ils contiennent. Et, d'autre part, ceux qui, les ayant souvent étudiés, cherchent à comprendre de mieux en mieux en quoi chacun d'eux a innové, quels moyens d'information ils ont su se procurer, quels autres ils ont négligés dont ils auraient pu profiter, ceux-là ne trouveront pas, je crois, dans ces pages, tout ce qu'ils auraient désiré y trouver. L'exposé que nous offre l'auteur est, pour ainsi dire, un compromis entre la vulgarisation scientifique et la recherche originale. Il a quelques-unes des meilleures qualités qui sont propres à l'une et à l'autre, mais il a aussi les défauts de presque tous les compromis.

L'impression que nous donnons là a peut-être le tort de s'exagérer elle-même en se formulant. Surtout, il faudrait, pour la réduire à sa juste valeur, insister, plus que nous ne pouvons le faire, sur les difficultés extrêmes d'une tâche que M. Ouvré a été le premier à entreprendre. Son livre, tel qu'il est, lui fait grand honneur : il montre, avec un réel succès, de quels problèmes philosophiques doit se préoccuper l'histoire littéraire, si elle veut être vraiment une histoire. En se faisant lire avec agrément, il invite à réfléchir. — Maurice Croiset.

Pierre Boutroux, licencié ès lettres, **L'Imagination et les Mathématiques selon Descartes** (*Bibliothèque de la Fac. des lettres de l'Université de Paris*, fasc. XV, Alcan, 1900, 47 pp. in-8°. — S'il est vrai que les principaux progrès de la spéculation sont toujours nés des progrès de la science, l'histoire de la philosophie exige une forte culture scientifique. Le mérite capital de cet essai de M. Pierre Boutroux, c'est de reposer sur une connaissance solide à la fois de la philosophie et des mathématiques. Il y traite un point très précis et important de la mathématique et en même temps de la métaphysique cartésiennes. Il s'agit de savoir quel rôle joue l'imagination en mathématiques selon Descartes; et, en étudiant les rapports de l'imagination avec l'entendement, on touche à la question des rapports du corps avec l'âme. — L'entendement peut être passif ou actif; en tant qu'actif, il peut agir seul, et former les idées (*intelligere*, entendre); or il ne connaît véritablement qu'en tant qu'il a des idées pures. Les notions mathématiques sont en nous dès

l'origine à l'état d'idées innées, et nous en prenons conscience par une sorte d'expérience supra-sensible; mais l'imagination peut aider l'entendement à concevoir, en le fixant sur un objet, ou même éveiller certaines idées, provoquer des connaissances utiles. — Dans la déduction qui, en fait, se produit dans le *temps* — alors que l'entendement se produit hors du temps, — qui implique un *mouvement*, qui demande une certaine contention d'esprit, la part de l'imagination est très importante. — Et ainsi, Descartes, réagissant contre la géométrie ancienne, réduit le plus possible le rôle de l'imagination en mathématiques, c'est incontestable : mais qu'il l'ait éliminée entièrement, qu'il ait réalisé la *mathématique universelle* qu'il concevait dans les *Regulæ*, M. P. Boutroux ne le croit pas. La *Géométrie* de 1637 n'est pas, dit-il à l'encontre de M. Liard, cette mathématique universelle. Descartes aurait pensé, en somme, qu'on peut se rapprocher de l'idéal, mais non réaliser cette science qui serait « un état de contemplation passive et toujours actuelle ». — Que Descartes ait fini par abandonner l'idée de la mathématique universelle, c'est ce qui demanderait, pour être établi, une étude plus générale de la philosophie cartésienne. Il faut souhaiter que M. P. Boutroux nous la donne quelque jour. Cet opuscule, si plein dans sa concision, si ingénieux et si net, est la promesse d'œuvres utiles et personnelles. — H. B.

Eug. Rigal. **Victor Hugo poète épique**. Paris, Soc. française d'imprimerie et de librairie, 1900, xxxviii-332 p., in-16. — L'épopée est une narration poétique fondée sur une poésie antérieure : ainsi la *Légende des siècles* met en œuvre des matériaux recueillis dans la Bible, les poètes antiques, les Chansons du moyen âge, etc. — L'épopée est l'histoire d'une lutte (races, religions, principes) : ainsi la *Légende*, dont il faut, selon Hugo même, rapprocher la *Fin de Satan* et *Dieu*, c'est la lutte du Bien et du Mal dans l'humanité. — L'épopée chante un héros : ainsi « l'Homme, montant par degrés des ténèbres à l'idéal ». — L'épopée, enfin, (et ceci est plus sûr) a besoin de merveilleux : pour Hugo le surnaturel est familier, et même, de par ses tendances philosophiques, vrai. Spiritualiste, spirite, panthéiste par entraînement, croyant à l'âme des choses, convaincu que le merveilleux poétique doit être pris « dans la création même, où il existe en réalité »; capable de voir « Un archange essuyer son épée aux nuées » aussi bien que de grandir un Satyre jusqu'à l'immensité de la vie universelle; religieux et visionnaire, Hugo est bien poète épique. — Telles sont les principales parties de l'étude de M. R.; chacune est traitée avec une précision critique qui renseigne le sentiment poétique. Peut-être sévère pour les inexactitudes historiques du poète (car il affectait d'être historien, mais c'est un poète); peut-être trop préoccupé de trouver chez lui une pensée philosophique (car il y a *des* pensées, et qui semblent bien, ainsi que leurs évidentes contradictions, dues à la « volonté obscure » de l'Imagination maîtresse), M. R., par la sincérité de son enquête et de ses appréciations, par la sûre et riche variété de son analyse,

fait connaître à son lecteur, de près et profondément, le génie épique de Victor Hugo. — Ch.-H. B.

PSYCHOLOGIE.

Paul Lacombe. **La Guerre et l'Homme.** Paris, Société nouvelle de Librairie et d'Edition, 1900, 411 pages in-12. — M. Lacombe vient de faire un livre dont les tendances intéresseront vivement nos lecteurs, parce qu'elles caractérisent un mouvement d'idées analogue à celui qui a donné naissance à la Revue. Notre collaborateur et ami de la première heure vient de montrer par son propre exemple comment il entend que le savant moderne participe au mouvement général des idées Il a porté dans un ordre de préoccupations plus larges les ressources précieuses d'un esprit habitué à la méthode inflexible de l'érudition et de la critique historique. C'est à ce titre que son livre relève immédiatement du domaine de la Revue plutôt que par son sujet lui-même.

Depuis longtemps M. Lacombe avait été frappé du contraste flagrant qui existe entre les progrès très réels des mœurs et de la morale à travers l'histoire de l'humanité et la permanence de l'état de guerre, où toute civilisation perd ses droits. Son esprit d'examen refusait de s'incliner devant les doctrines trop faciles qui tantôt représentent la guerre comme une nécessité matérielle et un bienfait moral, tantôt en exaltent l'esthétique spéciale. Pour satisfaire sa conscience, il a appliqué à l'étude de la guerre ses méthodes habituelles de travail : l'accumulation logique de témoignages irréfutables, la reconstitution pièce par pièce de la vérité. Quand il s'est trouvé vis-à-vis de la réalité brutale, il a été pris d'un sentiment de profonde horreur. Son livre a jailli de cette indignation. Mais un érudit, même quand il s'abandonne à sa passion, n'oublie pas qu'une œuvre scientifique doit toujours être impartiale dans le fond, modérée dans la forme. — De plus M. Lacombe a entendu ne pas écrire pour les seuls savants, mais pour le peuple qui doit entendre la vérité. Aussi a-t-il cherché à donner à son livre une grande variété de forme et il a mis largement en œuvre cette verve sarcastique et mordante, cette langue alerte et nerveuse que connaissent les lecteurs de la Revue Il a moins bien réussi dans certains dialogues par lesquels il comptait rompre la monotonie d'un exposé didactique et qui sont d'une forme plus obscure, moins personnelle, et moins vive. Reprochons encore à l'auteur d'avoir été un peu prolixe, reprenant souvent à nouveau des idées déja longuement développées. Voila les seules critiques que nous nous permettrons de faire a l'auteur sur l'exécution d'une œuvre si intéressante parce qu'encore une fois elle est le résultat de l'effort d'un savant pour se faire entendre du peuple et pour contribuer par là même à son éducation sociale.

La partie du livre de M. Lacombe qui intéresse le plus les théories historiques est celle où il analyse avec une psychologie des plus fines les causes intimes qui de tout temps ont provoqué les guerres. De ces causes la plus ancienne est l'*économique* qui pousse les peuples les uns contre les autres par l'espoir du butin, de la destruction de rivaux gênants, etc. Mais en allant bien au fond des choses c'est le mobile *honorifique* qui a causé le plus de carnages ; le mobile *sympathique* (haines nationales) n'est le plus souvent qu'une apparence et que la conséquence du seul *honorifique*. En réalité le grand mobile des actions humaines est, et a toujours été la vanité : souverains, ministres, gouvernants, qui rêvent de passer à la postérité (mais ne se battent pas) surexcitent les peuples qui se battent eux, mais sans savoir pourquoi, en chauffant leur amour-propre national à blanc. Citons comme type d'exquise analyse, l'étude de ce sentiment si humain qui porte les individus à être plus particulièrement jaloux de la réputation nationale de bravoure à l'exclusion de toute autre vertu collective, parce que ce certificat universel de vaillance flatte l'esprit de ceux qui, ne se sentant pas des âmes de héros, peuvent revendiquer pour eux cette vertu nationale, qui est l'apanage de tous, alors qu'ils ne pourraient réclamer leur part de la gloire des Hugo, des Pasteur. — E. Terquem.

F. Rauh et G. Revault d'Allonnes, **Psychologie appliquée à la morale et à l'éducation**, Paris, Hachette, 1900, viii-320 pp. in-16. — Nous ne pouvons, ici, dire que quelques mots — mais nous tenons à les dire — d'un ouvrage qui, par certains côtés, intéresse la *Revue*. La *Psychologie* de M. Rauh, publiée avec la collaboration de M. Revault d'Allonnes, diffère des Psychologies ordinaires en ce qu'elle veut surtout éveiller « le sens de la vie » ; elle n'a rien de formel ni de scolastique ; elle repose elle-même sur le sens de la vie, sur le commerce des hommes et des œuvres, autant que sur la science abstraite des psychologues. Le mérite de ce beau livre, c'en est la souplesse, la spontanéité, le caractère vivant et, pour ainsi dire, humain, qui en dissimule, sans l'amoindrir, la valeur technique. Tel qu'il est, riche de connaissances et d'observations, il peut rendre de grands services, même aux esprits faits, aux historiens, par exemple, que, sur les phénomènes de conscience, sur les caractères, sur les types psychiques, il peut, ou renseigner, ou amener à réfléchir plus profondément

De ses mérites pédagogiques et de l'action morale qu'il peut exercer, nous ne dirons rien. — Nous prendrons même occasion de ce livre pour faire une remarque générale. Il nous arrivera souvent ici de négliger ou d'indiquer seulement tout un côté des ouvrages dont nous parlerons. Lorsque la philosophie et la science sociale, la spéculation et l'histoire (comme dans le livre de M. Bosanquet, analysé plus haut), la théorie et la pratique (comme dans le livre de M. Lacombe et dans celui-ci) se mêleront, c'est la science et la théorie que nous prendrons à tâche de recueillir. Il n'est pas toujours aisé de faire le départ. Ainsi parfois

l'étude du passé et les réflexions sur l'avenir se tiennent, dans un ouvrage, si étroitement, qu'on est conduit, par une sorte de nécessité, à les lier dans l'analyse (exemple : l'article qui se trouve en tête de ce numéro sur une théorie historique). Mais notre objet est, avant tout, l'étude de ce qui est. Nous croyons que la vérité sur ce qui doit être se dégagera d'autant mieux, à la longue, du travail de cette *Revue* qu'elle aura fait la synthèse scientifique des matériaux de l'histoire et de la psychologie, exposé, discuté les théories sur le passé, sans y introduire *visiblement* la préoccupation de l'avenir. — H. B.

Ouvrages reçus par la Revue et dont il sera rendu compte ultérieurement :

KURT BREYSIG, *Kulturgeschichte der Neuzeit, vergleichende Entwickelungsgeschichte der führenden Völker Europas und ihres sozialen und geistigen Lebens*, Berlin, Georg Bondi, 8°.

I Band, *Aufgaben und Massstäbe einer allgemeinen Geschichtsschreibung*, 1900.

II Band, *Alterthum und Mittelalter als Vorstufen der Neuzeit;* 1e Hälfte, *Urzeit, Griechen, Römer*, 1901.

JOSEPH HANSEN, *Zauberwahn, Inquisition und Hexenprozess im Mittelalter und die Entstehung der grossen Hexenverfolgung* (*Historische Bibliothek* herausgegeben von der Redaction der *Historischen Zeitschrift*, XIIe Band), München und Leipzig, Oldenburg, 1900, 8°.

Dr E. GERLAND und Dr F. TRAUMÜLLER, *Geschichte der Physikalischen Experimentierkunst*, Leipzig, W. Engelmann, 1899, 8°.

VALENTIN LETELIER, *La evolucion de la Historia*, segunda edicion completamente rehecha, A. P. Garin, Santiago de Chile, et V. Suarez, Madrid, 1900, 2 vol. gr. 8°.

ERNEST LAVISSE et ses collaborateurs, *Histoire de France depuis les origines jusqu'à la Révolution*, Paris, Hachette, gr. 8°.

Tome I, G. BLOCH, *Les origines, la Gaule indépendante et la Gaule romaine*, 1900.

V.-A. POULENC, *La Coutume de Paris*, Paris, Chevalier-Marescq, 1900, gr. 8°.

A. HOUTIN, *La Controverse de l'Apostolicité des Églises de France*, Laval, Goupil, 1900, gr. 8°.

VICTOR GIRAUD, *Essai sur Taine, son œuvre et son influence* (*Collectanea Friburgensia*, nouvelle série, fasc. I), Fribourg, Veith, et Paris, Hachette, 1901, gr. 8°.

GASTON ISAMBERT, *L'Indépendance grecque et l'Europe*, Paris, Plon-Nourrit, 1900, 8°.

Le gérant : E. TERQUEM.

TABLES DU TOME PREMIER

TABLE DES AUTEURS

(ARTICLES ET REVUES)

BERR (Henri). — Pascal et sa place dans l'histoire des idées, à propos d'ouvrages récents 158
BOSSERT (A.). — Portraits d'historiens : Niebuhr, Ranke, Sybel, Mommsen . . . 137
BOUTROUX (Émile), de l'Institut. — Histoire et Synthèse 9
CHAVANNES (Ed.). — Revue générale : Chine. (Les origines. — La Chine avant l'ère chrétienne. — Les religions étrangeres.). 273
COMBARIEU (Jules). — Revue générale : La musique ancienne 84
Congrès internationaux de musique. 199
FONCIN (Pierre). — Introduction à l'étude des régions et pays de France. 14
FROIDEVAUX (Henri). — Congrès des Américanistes 328
GOBLOT (E.). — Notes critiques sur l'*Année sociologique* 265
HUBERT (Henri). — Congrès d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques . . . 219
LACOMBE (Paul). — La science de l'histoire d'après M. Xénopol. 28
LALOY (Louis). — Revue générale : La musique antique. 300
LAMPRECHT (Karl). — La méthode historique en Allemagne. 21
LANSON (Gustave). — Revue générale : Littérature française (époque moderne) . . 52
LICHTENBERGER (Henri). — Une théorie nouvelle de la *Transvaluation des valeurs*. 241
RAWLEY (W.). — Congrès d'histoire des sciences. 203
RÉVILLE (Jean). — Congrès d'histoire des religions 211
SALEILLES (R.). — Congrès de droit comparé. 213
TANNERY (Paul). — Revue générale : Histoire des mathématiques. 179
VINSON (Julien). — Congrès des études basques. 320
XÉNOPOL (A.-D.). — Les faits de répétition et les faits de succession 121
Race et milieu 254
*** Congrès divers . . . . . 228 et 332
Congrès d'histoire comparée (histoire littéraire et histoire de l'art.) 198
Congrès de philosophie 209
Congrès des traditions populaires. 217
L'Histoire aux Congrès de 1900. 196
*** Sur notre programme 1

TABLE DES MATIÈRES

ARTICLES DE FOND

Faits (Les) de répétition et les faits de succession, par A. D. Xénopol. 121
Histoire et Synthèse, par Émile Boutroux, de l'Institut. 9
Histoire (La science de l') d'après M. Xénopol, par Paul Lacombe. 28
Historiens (Portraits d') : Niebuhr, Ranke, Sybel, Mommsen, par A. Bossert. . . 137
L'Année sociologique (Notes critiques sur), par E. Goblot. 265
Méthode (La) historique en Allemagne, par Karl Lamprecht 21
Pascal et sa place dans l'histoire des idées, par Henri Berr. 158
Programme (Sur notre) 1
Race et Milieu, par A.-D. Xénopol. 254
Régions et pays de France (Introduction à l'étude des), par Pierre Foncin. . . . 14
Transvaluation des valeurs (Une théorie nouvelle sur la), par Henri Lichtenberger 241

REVUES GÉNÉRALES

Histoire générale : Chine. (Les origines. — La Chine avant l'ère chrétienne. — Les religions étrangères. —), par Ed. Chavannes. 273
Histoire des Sciences : Mathématiques, par Paul Tannery. 179
Histoire littéraire : Littérature française (époque moderne), par Gustave Lanson. 52
Histoire de l'Art : La musique antique, par Louis Laloy. 300
La musique du moyen âge, par Jules Combarieu 84
L'Histoire aux Congrès de 1900 196
Congrès des Américanistes, par Henri Froidevaux 328
Congrès d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, par Henri Hubert . . 219
Congrès divers . . . . . 228 et 332
Congrès de droit comparé, par R. Saleilles. 213
Congrès des études basques, par Julien Vinson 320
Congrès d'histoire comparée (Histoire littéraire et histoire de l'art). 198

Congrès d'histoire des religions, par Jean Réville 211
Congrès d'histoire des sciences, par W. Rawley. 203
Congrès internationaux de musique, par Jules Combarieu 199
Congrès de philosophie 209
Congrès des traditions populaires. 217

NOTES, QUESTIONS ET DISCUSSIONS

Association historique américaine (A propos d'une enquête de l'). 112
Histoire et Philosophie, à propos d'une interview de M. Gabriel Monod 230
Histoire provinciale (Réflexions sur l'). 334
Institutions, publications et nouvelles diverses 340
Question sur l'histoire économique de la France 113
Questions d'enseignement 234

BIBLIOGRAPHIE

ANALYSES

Bosanquet (B.), *The philosophical theory of the state* (J. Segond) 345
Foncin (P.), *La langue française dans le Monde* (Paul Lorquet). 114

REVUE DES REVUES

Kantstudien : Fritz Medicus, *Zu Kants Philosophie der Geschichte* (J. Segond). 349
Philosophical Review : E.-B. Mc Gilvary, *La société et l'individu* (J. Segond). . 117
Publications periodiques de l'Angleterre et des Etats-Unis (Note sur les) (Paul Mantoux) 235
Revista de Aragon (A. M.-F.). 348
Revue biblique internationale (I. L.) 349

BULLETIN CRITIQUE

Histoire générale :

Bouché Leclercq (A.), *Leçons d'histoire grecque* (I. Lévy). 237
Giorgetti e Benetti, *Il Savonarola e la critica tedesca* (P. G.). 119

Histoire des idées :

Boutroux (Pierre), *L'imagination et les mathématiques selon Descartes* (H. B.). 351
Delacroix (H.), *Essai sur le mysticisme spéculatif en Allemagne au XIVe siècle*. 119
Giorgetti e Benetti, *Il Savonarola e la critica tedesca* (P. G.). 119

Ouvré (H.), *Les formes littéraires de la pensée grecque* (Maurice Croiset). 350
Piat (abbé Clodius), *Socrate* (*Les grands philosophes*) (Edmond Goblot) . . 238
Pillon (F.), *L'année philosophique 1899* 119
Ruyssen (Théodore), *Kant* (*Les grands philosophes*) (Victor Delbos) 238
Weil (H.), *Études sur l'antiquité grecque* (Ch.-H. B.) 239

Histoire littéraire :

Ouvré (H.), *Les formes littéraires de la pensée grecque* (Maurice Croiset). 350
Rigal (Eug.), *Victor Hugo poète épique* (Ch.-H. B.) 352
Weil (H.), *Études sur l'antiquité grecque* (Ch.-H. B.). 239

Psychologie :

Lacombe (Paul), *La Guerre et l'Homme* (E. Terquem) 353
Rauh (F.) et Revault d'Allonnes, *Psychologie appliquée à la morale et à l'éducation* (H. B.). 354

VERSAILLES, IMPRIMERIES CERF, 59, RUE DUPLESSIS.

D
1
R4
t.1

Revue de synthèse historique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY